

LIBRARY

Brigham Young University

FROM the Mercer Collection

Call No. ~~92-2~~ Acc. No. 215301

~~92-2~~
D



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Brigham Young University

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

56.8
.A55x
vol. 21-22

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XXI



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCC XXI

215301

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE.



SUR UNE SÉRIE

DE PERSONNAGES MYTHOLOGIQUES

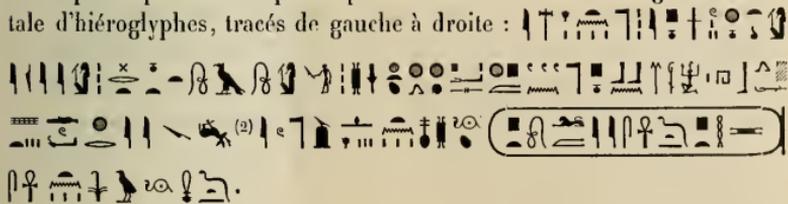
PAR

M. G. DARESSY.

Il existe au Musée du Caire une pierre intéressante en ce qu'elle nous donne une reproduction d'une petite partie des scènes gravées dans une des chambres de la terrasse de Dendérah⁽¹⁾. Elle semble avoir été un dessus de porte et se divise en deux parties : en haut une corniche, large à la partie supérieure de 1 m. 35 cent. et haute de 0 m. 33 cent. y compris le boudin de la base, et au-dessous une partie plane, de 1 m. 17 cent. × 0 m. 22 cent., avec sujets et inscriptions gravés. La matière est du grès fin du Gebel Silsileh (pl. I).

La gorge de la corniche est ornée de plumes dressées, sur lesquelles s'étend un gros disque ailé flanqué de deux uræus; le boudin porte l'imitation d'un lien l'entourant.

La partie plane de la pierre présente dans le haut une ligne horizontale d'hieroglyphes, tracés de gauche à droite :



⁽¹⁾ MARIETTE, *Dendérah*, t. IV, pl. 78 et 79.

ment est le taureau de sacrifice, couché sur le dos, les pattes liées; il n'existe pas à l'imprimerie.

⁽²⁾ Le signe représenté sur le monu-

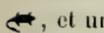
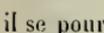
Ce titre nous fait connaître que la pierre est d'époque ptolémaïque, mais ne nous fournit pas le moyen de savoir à quel souverain de la dynastie des Lagides on doit l'attribuer; toutefois le style de la gravure et l'orthographe du texte permettent d'affirmer que c'est sous l'un des derniers Ptolémées que le monument a été fait.

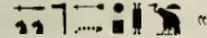
Plus bas, il y a une série de tableaux dont les titres gravés au-dessus forment une ligne horizontale d'inscription commençant par la droite, les légendes se rapportant aux diverses scènes étant séparées l'une de l'autre par un trait vertical. Or les personnages et leurs noms se retrouvent sur les parois d'une des chapelles d'Osiris, celui du nord, qui sont sur la terrasse du grand temple de Dendérah, dans la deuxième chambre. Notre bas-relief est un abrégé de ce qui est figuré dans ce sanctuaire et apporte quelques variantes qui sont à noter. De plus, certains personnages paraissent sur les parois d'un naos en calcaire, d'époque romaine, dont j'ai donné il y a quelques années une description⁽¹⁾ rendue fort difficile par le mauvais état de conservation du monument joint à la rudesse de la gravure, et à laquelle je puis, par la comparaison, apporter quelques rectifications.

Enfin il a été trouvé récemment à Sakha, l'ancienne Xoïs, une plaque de calcaire mesurant 0 m. 88 cent. de longueur sur 0 m. 40 cent. de hauteur, sur laquelle on voit gravés sept des personnages de la même série, hauts chacun de 0 m. 16 cent., marchant vers la droite, tenant horizontalement un couteau de la main droite et un autre couteau de la main gauche levée, suivis d'une image de la déesse Uazit léontocéphale assise sur un trône, tenant le sceptre papyriforme et le signe de la vie. Le siège est orné d'écaillés, sauf dans l'angle gauche inférieur où un rectangle est réservé pour l'emblème . Le trône est posé sur un socle orné de cinq groupes . Devant chaque personnage un double trait vertical est gravé devant la tête, et devait border des légendes qui n'ont jamais été tracées. Ce monument, d'époque ptolémaïque ou romaine, est maintenant au Musée de Tanta.

Voici la description des scènes, en prenant comme guide le dessus de porte du Musée du Caire.

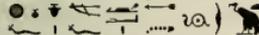
⁽¹⁾ G. DARESSY, *Un naos de Domitien*, dans les *Annales*, t. XVI, p. 121.

I. Autel sur lequel sont amoncelés des pains surmontés de deux oies , et un dieu debout tenant à deux mains, horizontalement, un grand couteau. Son visage est mutilé; d'après ce qui subsiste du haut de la tête, il se pourrait que le personnage ait été du type de , le dieu à grande barbe qui semble être un Bès de profil.

Titre :  « le dieu très vaillant, premier piqueur de Maut ». Je prends  comme équivalant à  (); ce serait la lecture (*šsr*) du signe  que l'on a, dans le titre, placé au-dessus des représentations et qui correspondrait à  des légendes du naos ⁽¹⁾.

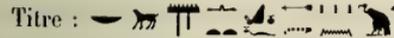
A Dendérah (pl. 78, 2^e rangée, 1^{re} fig.) le personnage correspondant, qui a un visage indistinct, tient deux couteaux. Il y est appelé  ^x . Sur la pierre de Sakha le premier dieu est à tête de crocodile.

II. Deux divinités à tête de taureau se donnant la main, le bras libre pendant le long du corps, comme dans le groupe .

Titre :  « privé de cœur, il aime la solitude (?) ; deuxième piqueur de Maut ».

Dendérah nous montre un groupe semblable, mais les dieux tiennent chacun un couteau. Légende :    . Sakha : dieu à tête de bœuf.

III. Dieu à tête de lion debout sur un serpent qui dresse le cou.

Titre :  « Maître de l'abri, il n'a rien entendu ; troisième piqueur de Maut ».

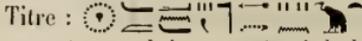
Le personnage correspondant à Dendérah est léontocéphale et tient deux couteaux ; la partie inférieure est détruite, et l'on ne voit pas le serpent. Légende :      . Sakha : dieu à tête de lion.

La paroi gauche du naos a conservé le dessin d'un dieu à tête de chacal, tenant deux couteaux, et appelé       .

⁽¹⁾ Au septième tableau le dernier mot est écrit , ce qui m'a décidé à voir ici le nom de la déesse Maut, sans cela j'aurais préféré donner à  la valeur

 qui lui est parfois attribuée aux basses époques et, lisant  comme , traduire : « premier, deuxième, etc., acte du mystère ».

IV. Deux dieux à tête de lion se donnant la main. Ils sont debout sur un long serpent étendu à terre et levant le cou; à leur suite et également au-dessus du serpent, deux cynocéphales marchant.

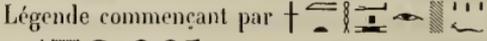
Titre : . Le nom s'appliquant à ce tableau ne peut être traduit que grâce à la légende de Dendérah : « Tête dans le feu, déchirant avec ses griffes; quatrième piqueur de Maut ». La composition est un peu différente à Dendérah, si le dessin est exact dans la publication. Un des dieux est à tête de chacal, l'autre à tête de singe. Les deux cynocéphales suivent, mais le serpent n'existe plus.

Légende : .

V. Long serpent dressant le cou sur lequel sont posés trois dieux tenant chacun une tige de lotus dont la fleur est faite de telle façon qu'elle semble presque un épi de blé. Le premier dieu, à tête humaine, est coiffé du *pehent* et ressemble ainsi à Toutm; le second est à tête de chacal; le troisième a un disque solaire en place de tête; quant au quatrième, à tête de lièvre, il est assis sans siège et tient obliquement à deux mains sa tige de lotus.

Titre :  « habitant le Nil, faisant des transformations (?); cinquième piqueur de Maut ».

La planche 79 de Dendérah est quelque peu différente. Elle représente d'abord deux dieux à tête de taureau se donnant la main et tenant chacun un couteau, puis un dieu anthropomorphe, la barbe postiche au menton, portant un serpent qui se tient verticalement, enfin un dieu à tête de lièvre, assis sans siège, et qui, ici, ne tient pas de lotus.

Légende commençant par  et finissant par .

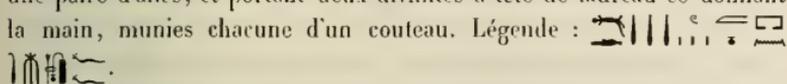
Le naos montre un dieu à tête de lion tenant deux couteaux, appelé

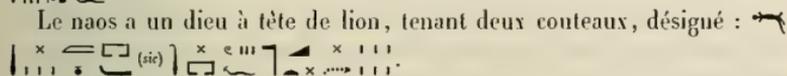
.

Le bas-relief de Sakha, qui n'a pas de figure correspondant au quatrième tableau, en comporte trois qui correspondent à la cinquième scène : 1° dieu anthropomorphe coiffé du *pehent* avec uræus à l'avant; 2° divinité dont la tête est remplacée par un disque renfermant un *aza*; 3° dieu à tête de chacal. Ce sont donc les mêmes personnages que sur le bas-relief du Musée, mais avec interversion de l'ordre des deux derniers.

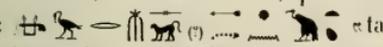
VI. Serpent dressé en arc vers la gauche, croisant un long serpent dont le cou porte deux paires d'ailes étendues horizontalement, et sur lequel sont debout deux divinités à tête de lièvre marchant en se donnant la main.

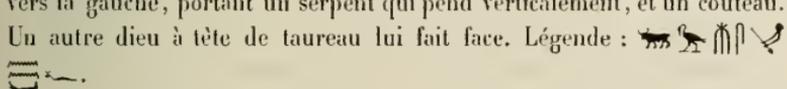
Titre :  «lisant la parole, dans le lieu de ses tablettes; sixième piqueur de Maut».

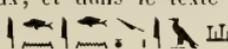
A la place de ceci on voit à Dendérah : 1° un serpent dressé sur sa queue, tourné vers la gauche; 2° un long serpent étendu à terre, ayant une paire d'ailes, et portant deux divinités à tête de taureau se donnant la main, munies chacune d'un couteau. Légende : 

Le naos a un dieu à tête de lion, tenant deux couteaux, désigné : 

VII. Le dernier groupe se compose d'un dieu ayant la tête de l'animal typhonien, tourné vers la gauche, tenant par le cou un serpent placé horizontalement au-dessus de la ligne de terre, sur lequel est debout une autre divinité ayant également la tête d'un quadrupède à museau recourbé et oreilles droites, carrées du bout, qui brandit un couteau.

Titre :  «taureau rouge entrant en fureur; septième piqueur de Maut». Le septième dieu sur le bas-relief de Sakha a une tête d'âne à oreilles entières.

Dendérah nous montre, au lieu de ceci, un dieu à tête de taureau tourné vers la gauche, portant un serpent qui pend verticalement, et un couteau. Un autre dieu à tête de taureau lui fait face. Légende : 

Le tableau suivant, à Dendérah, se compose de quatre cynocéphales brandissant des couteaux, et dans le texte qui se rapporte au second d'entre eux on parle de  «destruction de Aach», l'animal typhonien, figuré ici sous la forme d'un âne.

Le naos présente pour ce tableau une divinité hiéracocéphale appelée .

Je ne puis me flatter d'avoir traduit correctement les noms des personnages; il est curieux qu'un seul nom soit donné pour chaque scène, alors que plusieurs divinités sont représentées. On pourra noter quelques

fantaisies graphiques rares ou non encore signalées pour représenter les nombres 2 : \odot), 6 : \frown_x et 7 : \bullet .

Cette série de personnages devait avoir une importance particulière dans la mythologie, puisque nous la voyons reproduite séparément sur plusieurs monuments, alors qu'à Dendérah elle ne forme qu'une partie des scènes qui couvrent les murailles de la chapelle d'Osiris. Ces divinités sont distinctes de celles qui gardent les *ârit* mentionnées au *Livre des Morts*, et de celles, également armées de couteaux, qu'on voit sur les parois des sarcophages d'époque ptolémaïque. Bien que toutes ces représentations soient à peu près de la même époque, on remarque dans la figuration des personnages des divergences plus importantes que celles qu'on rencontre habituellement dans les copies de compositions magico-mythologiques. Peut-être trouvera-t-on un exemplaire complet du livre dont tous ces tableaux, y compris ceux de Dendérah, ne nous fournissent que des extraits plus ou moins étendus.

G. DARESSY.

LE DIEU HÉRÔN

SUR LES

MONNAIES DU NOME DIOSPOLITE

PAR

M. G. DARESSY.

La découverte au Fayoum de plusieurs monuments nous montrant le dieu thrace Hérôn ouvre à l'archéologie des vues nouvelles sur certaines représentations inexplicées jusqu'à ce jour. Aux figurations de cette divinité déjà relevées par M. Lefebvre ⁽¹⁾ il convient d'en ajouter d'autres, gravées au revers de certaines monnaies romaines dites des nomes. Une fois le type de ce dieu étranger reconnu comme ayant été adopté en Égypte, on n'a plus de peine à constater que c'est le même personnage qu'on voit sur des pièces de bronze frappées pour le nome Diospolite, dont la description avait été plus ou moins bien faite par les numismates qui ne s'attendaient pas à retrouver une divinité thrace sur une monnaie égyptienne.

N'ayant à ma disposition que quelques ouvrages sur les médailles impériales, je ne puis mentionner que les pièces décrites dans les volumes qui me sont accessibles; il est probable qu'il en existe d'autres exemplaires pouvant présenter des variantes qui ne changeraient pas, du reste, l'évidence des faits.

La pièce la plus caractéristique m'est connue à deux exemplaires. Le premier, qui a fait partie de la collection Démétrio, est conservé maintenant au Musée Numismatique d'Athènes. Le revers de ce grand bronze de

⁽¹⁾ G. LEFEBVRE, *Le dieu Ἡρόων d'Égypte*, dans les *Annales*, t. XX, p. 237.

Trajan avait été décrit ainsi par M. J. de Rougé : « Personnage à cheval à droite, se retournant pour offrir une coupe (?) à un serpent enroulé autour d'un arbre. ΔΙΟΠ ΛΕΙΤΗC⁽¹⁾. »

Le second exemplaire, entré d'abord au Musée de Gizeh, a été transféré ensuite avec tout le médaillier au Musée d'Alexandrie. M. Dutilh en a fait la description en ces termes⁽²⁾ :

« D. — ... ΙΑΝ. CΕΒ. ΓΕ. Tête laurée de Trajan à droite.

« R. — ... Η ΜΕΓΑΛΗ. Hathor de face, vêtu de la stola, les cheveux ondulés, se tenant debout, du pied gauche, sur l'étrier gauche d'un cheval au galop à droite : elle tient de la main droite un serpent (?) et de la gauche la crinière du cheval, ΑΕ 10. »

Aucune de ces deux pièces n'est dans un état satisfaisant de conservation ; elles sont usées et certaines parties des représentations ou des inscriptions ont disparu ou sont indécises, ce qui explique la divergence et les inexactitudes de leur notice.

M. Svoronos ayant eu l'amabilité d'examiner la pièce d'Athènes et de m'en envoyer un moulage et M. Breccia de vérifier la lecture de M. Dutilh, il me paraît que les deux médailles sont de la même frappe ; sur celle d'Alexandrie la partie gauche étant usée, l'arbre n'est presque plus visible, mais M. Breccia a pu cependant en reconnaître des traces.

Au droit est gravée la tête de Trajan laurée ; à droite, et en exergue : ΤΡΑΙΑΝ CΕΒ ΓΕΡΜ ΔΑΚΙΚ. Au revers, un personnage est assis sur un cheval allant à droite au pas, le pied (droit) levé. Il se tourne à droite et a le visage de face, encadré par des cheveux bouffants à hauteur des oreilles. Le costume drapé est trop indistinct pour être décrit. Le bras droit est allongé vers la gauche et tend une coupe plate, sans anse et sans pied, à un long serpent enroulé autour d'un tronc d'arbre, qui vient y boire.

⁽¹⁾ J. DE ROUGÉ, *Description de quelques monnaies nouvelles des nomes d'Égypte*, dans l'*Annuaire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*, 1882.

⁽²⁾ E. D. J. DUTILH, *Monnaies des nomes*,

extrait de la *Rivista Italiana di Numismatica*, année VII, 1891, fasc. 1. Tirage à part, p. 6, pl. II, n° 2. La pièce est actuellement inventoriée au Musée d'Alexandrie sous le n° 4288.

La main gauche est cachée par l'encolure du cheval, et la pièce Démétrio laisserait supposer qu'elle tenait une massue comme sur les bas-reliefs du dieu cavalier syrien⁽¹⁾. Ce que M. Dutilh a pris pour un étrier, et qui se présente sous l'aspect d'un rectangle très allongé passant verticalement sur le corps du cheval, se terminant un peu au-dessous de son ventre en formant un crochet dirigé vers l'arrière, est probablement un étui à arc et carquois, semblable à celui qu'on voit par exemple sur un autre bas-relief syrien du dieu Γεννέας⁽²⁾.

Pour la légende, la lecture de M. de Rougé est fautive et il faut lire ΔΙΟΠ[ΟΛΙ]Σ Η ΜΕΓΑΛΗ.

Ces deux pièces sont les seules, à ma connaissance, montrant évidemment le dieu Hérôn; malgré quelques détails communs avec le dieu cavalier qu'on trouve sur des monuments syriens d'époque romaine, la présence du serpent me semble indiquer que c'est bien le héros thrace qui est ici représenté. D'autres monnaies du même nome nous offrent au revers un sujet analogue :

1. — Bronze moyen module, dont il y a des exemplaires dans plusieurs collections d'Europe, au Cabinet des Médailles à Paris, au British Museum à Londres, etc.

A. Tête laurée d'Hadrien à droite : ΑΥΤ ΚΑΙ ΤΡΑΙ ΑΔΡΙΑ ΣΕΒ.

R. Divinité à cheval, allant à gauche, la tête radiée, portant un uræus sur la main droite : ΔΙΟΠΟΛΙΤΗ ΛΙΑ.

Les précédents descripteurs de cette pièce ont tous appelé Amon-Rà la divinité qui y figure, uniquement parce que Amon-Rà était le dieu principal du nome Diospolite, mais elle ne porte pas les attributs particuliers, les deux longues plumes droites et le disque qui servent à la distinguer; les rayons qui entourent sa tête la montrent seulement comme un dieu solaire.

⁽¹⁾ R. P. RONZEVILLE, *Dieu cavalier sur un bas-relief syrien*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-*

Lettres, 1905, p. 8.

⁽²⁾ HEUZEY, *Un dieu cavalier*, dans *Comptes rendus Ac.*, 1902, p. 191.

3. Töchon et Mionnet⁽¹⁾ ont noté un petit bronze d'Hadrien ayant également au revers un cavalier portant un serpent sur la main droite, avec légende ΔΙΟΠΟΛΙΜ.

4. Cabinet des Médailles⁽²⁾. A. Tête laurée d'Antonin à droite. ΑΥΤΚ ΤΡΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣ.

R. Divinité à cheval passant à gauche, la tête radiée, tenant un serpent dressé sur sa queue sur la main droite. ΔΙΟΠΟΛΕΙΤΗΣ ΛΗ.

Les descriptions sont divergentes. Mionnet voyait dans le personnage une femme tonrelé; Töchon croyait distinguer un globe posé sur la main gauche.

La pièce de Trajan est la seule ayant le cavalier allant à droite, ce qui est la direction presque constante pour les images de Hérôn; néanmoins on possède assez de monuments où l'on voit l'animal tourné en sens inverse pour que ce changement de direction ne soit pas une preuve que la divinité figurée est différente, alors que la présence du serpent vient à l'appui de l'opinion que c'est encore le dieu thrace qui est représenté.

Les numismates ont été longtemps divisés sur la question de l'attribution de ces pièces à l'un des trois nomes égyptiens qualifiés Diospolite, le M qui suit le nom sur les bronzes d'Hadrien et d'Antonin pouvant être pris pour une abréviation aussi bien de ΜΕΓΑΛΗ que de ΜΙΚΡΑ, mais la médaille de Trajan enlève toute incertitude, et alors se pose un autre problème. Une fois reconnu que c'est Hérôn qui sert d'emblème du nome, comment se fait-il qu'il ait été choisi pour la capitale de la Haute-Égypte, alors que les anciens n'ont fait mention que d'une seule Hérôdopolis dans les pays nilotiques, celle dont le Tell el-Maskhoutah marque l'emplacement? On ne peut cependant penser qu'on ait cru devoir ajouter « la grande » si ce n'était de la vieille capitale des Pharaons qu'il était question⁽³⁾. Il

⁽¹⁾ MIONNET, vol. VI, n° 41; J. DE ROUGÉ, *Monnaies des nomes*, p. 12.

⁽²⁾ MIONNET, t. VI, p. 525, n° 43; LANGLOIS, n° 17; TÖCHON, p. 86; J. DE

ROUGÉ, *Monnaies des nomes*, p. 12.

⁽³⁾ Il est à remarquer qu'on ne connaît pas encore de monnaies du nome Hérôdopolite.

n'est peut-être pas impossible d'expliquer l'apparition du dieu Cavalier sur les monnaies du nome de Thèbes.

Un fait qui ne semble pas avoir attiré l'attention des numismates est que sur les monnaies des nomes il y a tendance, tout au moins pour les grands bronzes, qui offrent une image plus complète, à représenter au revers une divinité tenant une arme, lance ou massue, même quand ces divinités n'ont pas d'ordinaire un caractère spécialement guerrier⁽¹⁾. Sans aller jusqu'à dire que ces monnaies auraient été frappées à l'usage des militaires et seraient analogues aux *castrenses nummi* employées par les armées en campagne et mises en service dans les camps. Je me demande si l'on n'a pas tenu compte, pour l'image particulière au nome, du culte des troupes qui occupaient la province au moment de l'émission de ces pièces. Selon J. de Rougé, « les grands bronzes présentent au revers un personnage assimilé à quelque divinité du panthéon grec ou romain, qui tient sur sa main un symbole en rapport avec la divinité spéciale du nome égyptien ». Tantôt le dieu étranger correspond par son rôle mythologique au dieu ancien du nome, tantôt on ne voit pas tout de suite quel rapport a pu exister entre les deux divinités; ce serait alors que la grande figure rappellerait celle à laquelle les soldats qui gardent la ville métropole adressaient leurs hommages, dans les cas où la garnison n'avait pas purement et simplement adopté le culte local. Tel serait le cas pour les monnaies qui nous intéressent. Si le camp de Thèbes était occupé à l'époque de Trajan et de ses successeurs par des troupes Thraces, ayant gardé leur religion nationale, il ne faudrait pas s'étonner outre mesure de voir le dieu Cavalier figurer sur les monnaies au lieu d'Amon qu'on s'attendait à voir paraître, encore que Hérôn jouant le rôle d'un dieu solaire, il n'y ait pas eu incompatibilité à son assimilation au roi des dieux égyptiens.

⁽¹⁾ J. de Rougé (*Les personnages sur les monnaies des nomes*, p. 5) avait cependant remarqué que « toutes les fois que les listes égyptiennes ont désigné, pour dieu principal, Horus, la monnaie présente un personnage en costume militaire », et il ajoute : « en tout cas, pas une fois le

costume militaire n'a été donné en dehors de cette concordance ». Cependant aux nomes qu'il signale il y a à ajouter le Latopolite, l'Hermontite, le Coptite, l'Oxyrhynchite, le Saïte, l'Arabia, le Tanite, le Mendésien, le Prosopite, sur lesquels on voit des dieux ou déesses armées.

Or c'est probablement le cas ici. A vrai dire nous n'avons pas de renseignements précis sur les forces qui occupaient Diospolis entre l'an XIII de Trajan et l'an VIII d'Antonin, soit entre les années 111 et 146 de notre ère, mais nous savons qu'en 134, l'*Fala I Thracum Mauretana* était en Égypte⁽¹⁾, qu'en l'an 167 la *cohors II Thracum* y était en résidence⁽²⁾, et que vers le dernier quart du II^e siècle on retrouve à Thèbes, aussi bien qu'à Coptos, des mentions de l'*Fala Herculeana*, qui était thrace de recrutement⁽³⁾. Rien ne nous empêche de croire que ces détachements étaient sur place depuis longtemps et notamment lorsqu'on procédait à la frappe des monnaies des nomes, ce qui aurait entraîné l'apposition de l'emblème qu'on y remarque.

La station de soldats thraces dans la capitale du IV^e nome ne remonterait-elle même pas beaucoup plus haut. On sait que les Ptolémées firent largement usage de cet élément étranger pour la composition de leurs armées, et il se peut fort bien que dès le temps des premiers Lagides les Égyptiens aient vu les gens venus du pays de  camper sur le territoire de la ville d'Amon.

La représentation du dieu Hérôn sur les monnaies d'époque romaine est-il le seul vestige de la présence de ces mercenaires à Diospolis? Je crois qu'on peut trouver dans l'histoire une autre mention de l'influence qu'ils exerçaient dans l'ancienne capitale pharaonique et résoudre par la même occasion un problème dont on n'avait pas tenté jusqu'à présent la solution.

Strabon, dans sa *Géographie*⁽⁴⁾, rapporte que sous le règne d'Auguste il y eut, à cause des impôts, des soulèvements à Hérônopolis et en Thébaïde, qui furent rapidement réprimés par Cornelius Gallus. On avait jusqu'à présent pensé qu'il s'agissait de deux événements distincts; n'y a-t-il pas lieu de considérer ces deux indications comme se rapportant à une seule révolte, en Haute-Égypte?

La célèbre stèle trilingue découverte à Philæ corrobore le récit de Strabon pour l'expédition de Thébaïde, mais ne fait aucune allusion à la

⁽¹⁾ LESQUIER, *L'Armée romaine d'Égypte*, p. 80.

⁽²⁾ *Idem*, *op. cit.*, p. 95.

⁽³⁾ *Idem*, *op. cit.*, p. 78-79.

⁽⁴⁾ STRABON, *Géographie*, XVI, 1, § 53.

répression d'une révolte à l'est du Delta. Cornelius Gallus ne cite que cinq villes dont il se serait emparé au cours de sa marche triomphale jusqu'aux frontières méridionales du pays : Borésis, Coptos, Kéramiké, Diospolis la grande et Ophium.

Je crois que dans Borésis on doit reconnaître la  nommée dans la liste d'Abydos entre  Coptos, Qouft et  Tentyris, Dendérah. Une variante possible  P.H.R.S.IS a pu très bien être transcrite ainsi, par transformation de P-H en B. Il est plus difficile de situer cette localité et de décider si elle correspond à Qeneh, ou à Dechneh: le fait qu'elle est nommée avant Dendérah, en descendant le Nil, ferait pencher pour la première hypothèse. Coptos est bien connue : c'est actuellement Qouft.

Pour Kéramiké, dont le nom semblerait évoquer un site important par l'industrie des poteries, on a proposé d'y reconnaître Ballas, qui est de nos jours le centre de fabrication des cruches à porter l'eau, connues sous ce même nom. Mais Ballas est sur la rive gauche du fleuve et un peu plus bas que Coptos: ce n'a jamais été une grande ville et il est peu probable que les insurgés, auxquels s'était peut-être jointe la garnison thrace entretenue précédemment par les Ptolémées, aient dispersé leurs forces sur les deux rives; je croirais plutôt que les cités mentionnées par Cornelius Gallus sont classées en ordre géographique, les lieux indiqués étant ceux où les habitants tentèrent de s'opposer à la marche rapide de l'armée romaine. Borésis et Coptos n'étaient occupées probablement que par l'avant-garde des révoltés; le gros des Égyptiens devait se trouver dans les parages de la capitale, et c'est pourquoi je voudrais chercher les trois derniers noms dans l'agglomération thébaine. Kéramiké ne serait-elle pas Médamoud qui est au nord-est de Karnak, près de la chaîne Arabique? Son nom antique était , or il existe un mot  désignant un vase. Il n'en a pas fallu davantage pour que la «ville du vase» devienne aux yeux des Gréco-Romains «la ville de la poterie».

J'ai expliqué récemment que Diospolis la grande correspond à Karnak et qu'Ophium ou Thèbes désignent ce qui est maintenant Louqsor⁽¹⁾.

⁽¹⁾ DARESSY, *Le camp de Thèbes*, dans les *Annales*, t. XIX, p. 242.

Hérodote, qui ne semble pas avoir visité la Haute-Égypte, n'emploie jamais le mot de Diospolis pour désigner la capitale des Pharaons, c'est toujours Thèbes dont il se sert pour citer la ville dont les ruines se voient aujourd'hui à Karnak. Quand donc il rapporte (liv. II, 74) que « l'on voit dans les environs de Thèbes une espèce de serpents sacrés qui ne font jamais de mal aux hommes. . . Quand ils meurent, ont les enterre dans le temple de Jupiter, auquel, dit-on, ils sont consacrés », il faut comprendre que ce temple est celui de Louxor, la Thèbes des écrivains d'époque postérieure. C'est à ce double motif du culte d'un serpent sacré et de la consonance voisine de $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ et ὄφεις que serait due l'application du nom de ΟΦΙΟΝ, ΟΦΙΕΥ (Corn. Gallus) ou Τούφιον (Ptol.) à la ville de Thèbes-Louxor. C'est évidemment ce serpent qui est figuré au revers des petits bronzes du nome Diospolite frappés en l'an XI d'Hadrien⁽¹⁾. Ainsi l'image placée au revers des monnaies du nome Diospolite aurait été choisie en raison non seulement de ce que Hérôn était le dieu de la garnison, mais encore de ce que l'on pouvait trouver dans les attributs de cette divinité des allusions aux trois principales villes de la province.

Un jeu de mots entre Ἡρώον « temple » et Ἡρών, le dieu Cavalier, aura suffi à faire naître l'idée de voir dans Diospolis (ou Karnak), la ville où était le plus grand des temples égyptiens, la ville de Hérôn, divinité solaire comme Amon-Râ, le dieu local, ce qui, grâce au syncretisme religieux de l'époque, ne devait présenter aucune difficulté. Une fois cette donnée admise, il était aisé de prendre le serpent familier du dieu comme symbolisant la ville d'Ophium ou Thèbes (Louxor), et même la coupe (probablement en terre) dans laquelle le dieu lui donne à boire devint une allégorie de Kéramiké (Médamoud).

Des motifs tout semblables, aussi futiles, n'ont-ils pas entraîné l'application du nom d'Hérôdnopolis au chef-lieu du VIII^e nome de la Basse-Égypte? Là encore il existait un culte des dieux solaires, Toutm et Amon; la partie de la bourgade où était le temple d'Osiris s'appelait $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$; suivant que le mot $\text{𓂏} \text{𓂏}$ est suivi du déterminatif 𓂏 ou 𓂏 il signifiait « ville du serpent » ou « ville du vase ». Des calembours suffisaient alors

⁽¹⁾ MIONNET, supplément, t. IX, p. 149, n° 13.

pour déterminer la traduction du nom d'une ville, tout comme pour fixer quelle constellation céleste représentait une localité égyptienne⁽¹⁾.

Un fait qui tendrait à démontrer que la dénomination d'Hérôdopolis attribuée à une ville voisine de l'isthme de Suez est bien due au culte introduit en ce lieu par des Thraces, formant un corps de troupe appelé par les successeurs d'Alexandre, est que ce nom n'est employé par Hérodote, qui écrivait avant la conquête macédonienne, ni pour désigner une ville ou un nome, ni pour mentionner l'extrémité du golfe Arabique. Dans la stèle de Tell el-Maskhoutah, on revient à plusieurs reprises (l. 4, 5, 9) sur le soin que Ptolémée Philadelphie avait pris de réunir un grand nombre de chevaux; or les Thraces étaient réputés comme cavaliers : c'est sans doute à leur intention que le souverain rappelait ce qu'il avait fait pour la remonte de son armée. Il me paraît évident que, dès lors, la garde du canal nouvellement creusé et des marches orientales de l'Égypte était assurée contre les incursions des étrangers par une troupe de mercenaires ayant gardé pour patron le dieu des cavaliers, et si nombreuse que la ville où ils étaient en garnison en prit le nom d'Hérôdopolis, qui lui resta depuis lors.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les Lagides avaient dû installer aussi des Thraces près de Diospolis pour protéger la ville contre des invasions subites de rôdeurs sortant du désert pour venir piller la vieille capitale et ses temples. Les mercenaires auraient introduit le culte d'Hérôn là où autrefois toutes les prières étaient adressées à Amon-Râ.

On sait que Diospolis, déjà saccagée par Ptolémée Lathyre à la suite d'une révolte, vit ses édifices renversés par un tremblement de terre en l'an 27 avant J.-C. Le soulèvement de la Thébaine réprimé par Cornelius Gallus, qui part de la même date que le cataclysme, eut peut-être pour cause la lourdeur des taxes que les Romains voulaient quand même lever sur un pays dévasté et fut probablement appuyé par la garnison thrace, à laquelle les nouveaux maîtres de la contrée avaient dû enlever certains privilèges qui leur avaient été conférés par les rois. Ce ne fut sans doute qu'une

⁽¹⁾ DARESSY, *L'Égypte céleste*, dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. XII, p. 1.

opposition passagère, et les maîtres de l'Empire ne tardèrent pas à envoyer en Égypte, à Thèbes même, de nouvelles troupes recrutées dans la région des Balkans. Sous les Antonins comme sous Auguste, le culte du dieu Cavalier avait de si nombreux fidèles à Diospolis qu'elle pouvait échanger son nom contre celui d'Hérôdopolis la grande.

G. DARESSY.

A TRAVERS LA BASSE-ÉGYPTÉ

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

L'ouvre sous ce titre une série de notes concernant les monuments relevés au cours de mes tournées d'inspection dans le Delta et la province de Guizeh.

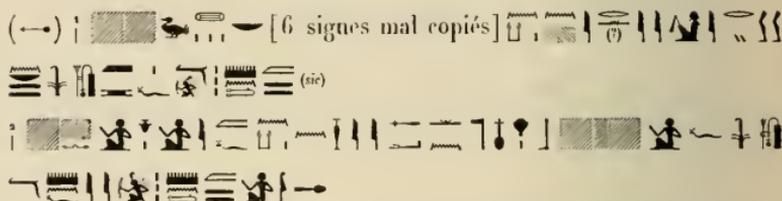
I. — FRAGMENTS DE TOMBEAU À TELL ATRIB.

Le 30 mars dernier, notre Service était avisé par le Conseil provincial de la moudirieh Qalioubieh que l'on venait de découvrir sur le Tell Atrib, au cours des travaux de fondations de l'orphelinat de Benha, deux grandes pierres avec inscriptions hiéroglyphiques. Notre Inspecteur Tewfiq eff. Boulos se rendit sur les lieux dès le lendemain et prit un croquis de ces pierres, qui étaient des fragments du tombeau d'un certain *Montountaoui*. Aussitôt que j'eus montré ce croquis à M. Daressy, ce dernier trouva dans les archives scientifiques du Musée une vieille copie, remontant à 1893, de deux autres pierres vues jadis à Benha par un de nos agents et qui n'étaient autre chose que deux montants de porte avec proscynèmes funéraires au nom du même individu. Le rapprochement de ces deux trouvailles, faites à vingt-huit années d'intervalle, nous révélait l'existence sur le site de l'ancien chef-lieu du X^e nome de la Basse-Égypte, l'Athribis des auteurs grecs et romains, d'un tombeau d'époque ramesside. Je me rendis au Tell Atrib le 6 avril pour constater l'état des fragments trouvés, en prendre des photographies et revoir les copies de notre Inspecteur.

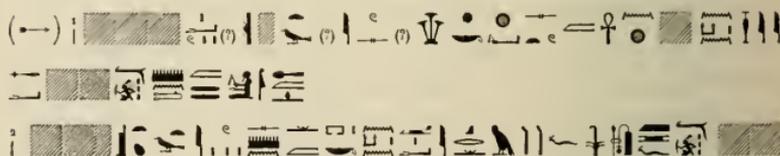
Voici la description des quatre fragments.

A. MONTANT DROIT D'UNE PORTE (copié à Benha en 1893). — Hauteur, 1 m. 35 cent. (la partie supérieure manque); largeur, 0 m. 30 cent.; épaisseur, 0 m. 20 cent. — Deux lignes verticales de textes occupent toute la surface, donnant les formules funéraires habituelles suivies des titres et

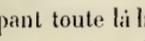
du nom du défunt (les copies sont, malheureusement, très défectueuses, et même après les corrections que je leur ai fait subir je ne puis en garantir l'exactitude absolue). Il est impossible d'évaluer la hauteur de la partie manquant au début de chacune des lignes, qui commençaient probablement par la formule habituelle des proseynèmes : $\ddagger \Delta \frac{1}{2}$.



B. MONTANT GAUCHE DE LA MÊME PORTE (copié également à Benha en 1893; copie aussi défectueuse que celle du montant droit). — Hauteur, 1 m. 40 cent. (la partie supérieure manque); largeur, 0 m. 40 cent.; épaisseur, 0 m. 20 cent. — Deux lignes verticales de textes occupent toute la surface, symétriquement disposées par rapport aux précédentes :



C. LINTEAU DE PORTE (?). — Ce bloc mesure 1 m. 75 cent. de largeur sur 0 m. 70 cent. de hauteur et 0 m. 20 cent. d'épaisseur. Il a été trouvé en mars 1921 au cours des travaux de fondation de l'orphelinat élevé par la municipalité de Benha sur l'extrémité sud du tell antique. Les dimensions du bloc, aussi bien que la disposition des scènes qui y sont figurées, permettent d'y reconnaître le linteau d'une porte, peut-être de la même porte dont les montants latéraux ont été décrits ci-dessus. La pierre a été employée depuis l'antiquité à un usage qu'il n'est pas possible de préciser, comme le montrent les deux tenons qui y ont été taillés à chacune de ses extrémités latérales. Il est difficile, vu les circonstances de la trouvaille, de dire si le Tell Atrib est bien son lieu de première origine, ou si elle y fut amenée de quelque nécropole plus ou moins voisine.

Le linteau est divisé en deux scènes que sépare une bande verticale d'hieroglyphes occupant toute la hauteur : (→)  « *proscynème (pour) l'Osiris, scribe royal véritable qu'il (le roi) aime, préposé aux soldats, Montoumtaoui, juste de voix* ».

Le tableau à la gauche du spectateur représente le défunt debout (→), vêtu du long manteau funéraire, les deux mains tendues dans l'attitude de l'adoration devant le dieu Osiris momiforme (←) assis sur le siège , coiffé du diadème  et tenant dans chacune de ses mains ramenées sur la poitrine le fouet  et la houlette . Entre les deux figures un autel  porte un vase  et une tige . Au-dessus des personnages, six courtes lignes verticales de textes : quatre concernant le défunt et deux se rapportant au dieu Osiris (elles sont légèrement mutilées à leur partie supérieure) :

(→)                

(←)        « *proscynème pour Osiris, résidant à Pa-hnou, dieu grand maître du ciel* ».

Le tableau à la droite du spectateur représente le défunt debout (→), dans la même attitude et le même costume que sur le tableau précédent, devant le dieu Harmakhis hiéracocéphale (←) assis sur le siège , coiffé du disque solaire et tenant en mains le sceptre  et l'emblème . Entre les deux figures, le même autel qu'au tableau de gauche, porteur du même vase  et de la même tige . Au-dessus des personnages, cinq courtes lignes verticales de textes, dont quatre concernant le défunt et une le dieu Harmakhis :

Le défunt : (→)         

Harmakhis : (←)     

La seule indication d'ordre géographique qui soit donnée par ces textes est le nom de lieu  Pa-hnou (ou peut-être simplement hnou, car l'article  n'est pas certain), où le dieu Osiris est dit être adoré. Cette localité est bien connue, mais elle n'appartient ni à la région d'Athribis ni même à la Basse-Égypte en général : on la voit mentionnée dans les textes

géographiques comme nom du grand canal et du port sur le Nil du II^e nome de la Haute-Égypte⁽¹⁾, celui dont le chef-lieu était l'actuelle Edfon. Toutefois, le mot ayant la signification générale de *ruisseau*⁽²⁾ ou *canal*, il n'est pas impossible qu'il y ait eu en Basse-Égypte, dans le voisinage d'Athribis, une autre localité désignée de la même façon.

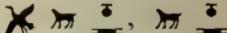
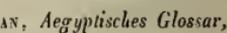
Nous ignorons, du reste, si le tombeau de Montoumtaoni fut bien, à l'origine, construit dans le Tell Atrib même ou si, comme cela me paraît plus probable, il ne se trouvait pas dans quelque autre nécropole, plus ou moins proche, d'où certains de ses débris ont pu être, au cours des siècles, transportés dans le Tell Atrib. Le nom même du personnage paraît indiquer qu'il était d'origine thébaine, sans qu'on ait le droit, toutefois, d'être trop affirmatif en pareille matière.

D. AUTRE LINTEAU DE PORTE (?). — Ce bloc, trouvé également dans les fondations de l'orphelinat de Benha, mesure 1 m. 40 cent. de longueur sur 0 m. 60 cent. de hauteur et 0 m. 20 cent. d'épaisseur. Il est brisé en deux fragments inégaux suivant une ligne oblique passant à peu près au milieu de l'image du défunt agenouillé sur la gauche, mais les deux fragments se raccordent exactement. A droite on voit un tenon analogue à ceux que nous avons relevés sur le bloc précédent, tandis qu'à gauche la pierre paraît avoir été également travaillée pour un usage spécial.

La scène unique qui occupe le milieu du bloc fait supposer que nous avons là le linteau intérieur de la porte dont le bloc précédent constituait le linteau extérieur. Elle représente le défunt à genoux (→), les deux bras tendus en avant, en face du dieu Anubis (←) : ce dernier est figuré sous les traits d'un chacal cravaté, accroupi sur son édifice spécial  et surmonté d'un œil .

Au-dessus des figures, cinq courtes lignes verticales d'héroglyphes,

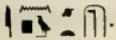
⁽¹⁾ Cf., entre autres, J. DE ROUCÉ, *Revue archéologique*, 1865/II, p. 264, et BUDGE, *Egyptian Hieroglyphic Dictionary*, vol. II, p. 1029. Les variantes orthographiques données pour cette localité par les diverses listes géographiques sont assez

nombreuses : ,  (sans l'article).  et .

⁽²⁾ Voir ERMAN, *Aegyptisches Glossar*, p. 100 : Bach.

donnent les noms des personnages, à savoir quatre pour le défunt et une pour Anubis :

Le défunt : (→) | .

Anubis : (→) | .

II. — UN TOMBEAU DE TELL MOQDAM (PL. I).

En 1915 un propriétaire de Kafr el-Moqdam (markaz Mit Ghamr, moudirieh Daqablich) signala à notre Service l'existence d'antiquités à l'extrémité nord-ouest du Tell Moqdam (site de l'ancienne Léontopolis, chef-lieu du XI^e nome de la Basse-Égypte), et obtint l'autorisation de fouiller sous la surveillance de notre Inspecteur de Zagazig. Le résultat fut la découverte d'une petite tombe consistant en deux chambres voûtées juxtaposées, orientées est-ouest et ouvrant toutes deux à l'est sur une même cour. M. Edgar vint étudier sur place la disposition et la décoration de cette tombe. Malheureusement la présence continuelle d'une nappe d'eau, même au plus fort de l'été, dans les parties les plus basses n'a pas permis le déblaiement complet, et il n'y a pas lieu d'espérer que les travaux pourront être repris et achevés un jour prochain, car le propriétaire du terrain a remblayé le tout et l'a remis sous culture : l'emplacement en est uniquement marqué aujourd'hui par le couvercle du sarcophage en granit rouge trouvé dans la chambre sud et qui, ne méritant pas d'être transporté au Musée, a été laissé sur les lieux ⁽¹⁾.

(1) Ce couvercle mesure 2 m. 65 cent. de longueur et 1 m. 65 cent. de largeur. Il porte latéralement, sur deux lignes verticales, le nom d'Horus et les deux cartouches de Ramsès II; ces inscriptions ont été martelées par l'usurpateur du monument, mais pas assez complètement pour qu'on ne puisse les reconnaître. Je rappelle que M. Naville, fouillant jadis l'extrémité nord du Tell Moqdam au nom de l'*Egypt Exploration Fund*,

y trouva des débris de statues de Ramsès II. Ahmed bey Kamal, en 1905, y vit une statue debout de Ramsès II en grès, avec le protocole complet du roi. Enfin, lorsque je visitai moi-même le site pour la première fois, le 31 janvier 1921, je vis près de la maison d'école du village de Kafr el-Moqdam, à l'entrée du tell en venant de la gare de Mit el-Qorachi, deux fragments portant les noms de Ramsès II.

Aucun texte ne permet, du moins dans la partie qui a été examinée, de savoir pour qui fut creusée cette tombe, dont les parois des deux salles sont occupées uniquement par des scènes mythologiques d'exécution assez grossière et concernant le monde funéraire. Comme il y avait deux sarcophages, il est certain que deux personnes ont reposé là, une dans chaque chambre.

M. Edgar avait rédigé dès le mois d'août 1915, c'est-à-dire aussitôt après la fouille, la notice ci-dessous, qu'il a bien voulu me communiquer en m'autorisant à la publier.

« The tomb described below lies at the west end of Tell Mokdam (Leontopolis) in cultivated ground belonging to Radwan bey Nasrat. Probably

its existence was discovered when the land was first levelled : in any case it has been known for some years that the spot contained antiquities, and attempts have been made to excavate it secretly.

« At the beginning of this year Radwan bey obtained permission to excavate the ground according to article 12 of the new law, the Antiquities Department agreeing to give him half the objects found or an equivalent in cash. The excavation was made in

February under the superintendence of our local Inspector at Zagazig.

« Fig. 1 shows the ground-plan of the tomb, so far as it was cleared out. It consisted of two vaulted chambers side by side with a court at the east end. Both vaults had been completely destroyed. The north chamber, which contained a limestone coffin, had been plundered and the coffin smashed. The coffin in the south chamber, fortunately, was of red granite and had a very solid lid, so heavy that the local workmen were unable to shift it. Eventually we had to send a reis from the Museum to lift and remove it.

« Excavation was difficult, as the tomb was water-logged. The coffin in

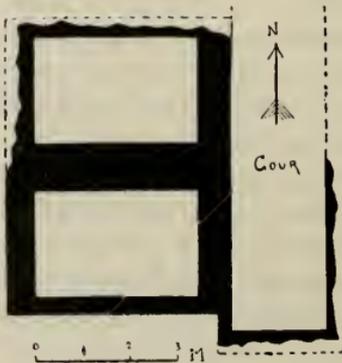


Fig. 1.

the south chamber was intact, but water had reduced its contents to a mess of mud in which lay the jewelry described below. Four Canopic vases without heads were found between the coffin and the north wall. The lid (2 m. 65 cent. × 1 m. 65 cent.) was a re-used block with the Horus-name and cartouches of Ramses II inscribed along one edge, the cartouches being imperfectly erased. The cartouches had also been engraved in an irregular way on the top of the lid. Otherwise the coffin was not inscribed.

The walls and vault of the south chamber had been covered with mythological scenes in sunken relief, rather roughly finished. I could only make a rough copy of the top register: the rest was under water, even in the mouth of Baouna. There was no inscription on the exposed parts. In the north chamber also were some indistinct traces of reliefs. A block of limestone found in the débris of this chamber had originally belonged to a building of Usarkon II, whose cartouches it bore: but I cannot say whether it had actually been built into the tomb. »

L'intérêt principal de cette découverte est constitué par les objets qui ont été recueillis parmi les débris de la chambre du sud et sont maintenant conservés à notre Musée. Un assez grand nombre de bijoux ayant appartenu aux deux défuntes s'y trouvaient encore, dont les pièces essentielles sont réunies sur la planche I qui accompagne le présent article. Notre intention avait été tout d'abord de consacrer à cette trouvaille une monographie spéciale avec nombreuses reproductions photographiques et description détaillée, analogue à celles qui furent données naguère dans *Le Musée Égyptien* pour les trouvailles de Tell Basta et de Tell Toukh el-Qaramous; mais des raisons péremptoires d'économie nous ont obligés à remettre à des temps meilleurs cette publication exhaustive, et nous avons dû nous borner à dresser ici un simple inventaire des objets: les numéros sont ceux sous lesquels ils ont été inscrits au *Journal d'entrée* du Musée aussitôt après leur arrivée, en mai 1915.

45337. — Pectoral en or et lapis-lazuli (haut. 0 m. 12 cent.): c'est la pièce capitale de toute la trouvaille. Un fragment en avait été dérobé au cours de la fouille et a dû être racheté à un marchand d'antiquités du Caire (pl. I, n^{os} 1-2).

45338. — Couvercle (ou fermoir?) en or et agate, ayant la forme d'un scorpion avec tête humaine et coiffure hathorique (disque solaire et cornes de vache) : long., 0 m. 04 cent. (pl. I, n° 5).

45339. — Couronne en or, consistant en un simple anneau dont un serpent forme le long diamètre (long., 0 m. 19 cent.; larg., 0 m. 15 cent.).

45340. — Bracelet en or et émail (0 m. 12 cent. de largeur sur 0 m. 06 cent. de hauteur); la plaque d'or qui recouvre la face intérieure est très mince et porte des dessins finement gravés. Les mêmes dessins sont répétés en couleur sur la face extérieure, mais les couleurs y ont presque entièrement disparu (pl. I, n° 3-4).

45341. — Autre bracelet analogue au précédent et ayant formé paire avec lui.

45342. — Fragment de bracelet, avec une mince plaque d'or (0 m. 07 cent. de largeur sur 0 m. 058 mill. de hauteur); le dessin gravé sur la face intérieure est répété en émail et or sur la face extérieure (voir la planche).

45343. — Autre fragment de bracelet, identique au précédent : une partie de la feuille d'or est encore adhérente; la plaque du dos (ou face extérieure) est fendue.

45344. — Gros scarabée en lapis-lazuli (0 m. 08 cent. × 0 m. 05 cent.); anépigraphe.

45345. — Amulette ¶ en lapis-lazuli (haut. 0 m. 075 mill.).

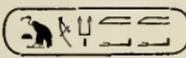
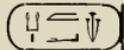
45346. — Médaillon en lapis-lazuli, percé pour y faire passer des fils de suspension (long., 0 m. 035 mill.; larg., 0 m. 01 cent.).

45347. — Gros scarabée anépigraphe en fritte bleue (long., 0 m. 08 cent.).

45348. — Grenouille en lapis-lazuli (longueur de la base, 0 m. 013 mill.).

45349. — Petit médaillon plat en or (long., 0 m. 02 cent.), avec dessin en émail cloisonné sur la face interne et dessin semblable gravé au trait sur la plaque d'or de la face externe : on voit nettement les petits trous ménagés dans l'épaisseur de l'objet et destinés à recevoir les fils ou chaînettes de suspension (pl. I, n° 6).

45350. — Scarabée en stéatite blanche (long., 0 m. 045 mill.) portant une inscription, fort grossièrement gravée en cinq lignes horizontales (→) et donnant quelques mots du début du chapitre 26 du *Livre des Morts* et le nom d'une reine *Kamà* (*sic*), lequel est probablement un diminutif de *Kamamâ*, forme elle-même abrégée de *Karomamâ*, femme du roi Takelot II et mère du roi Osorkon III (voir les variantes :

 et  au tome III de mon *Livre des Rois*, p. 355-358 et 383-384) :  (*sic*)  (?)  (*sic*)  (?)        (*sic*)       (*sic*)     (*sic*).

Noter la tendance du graveur à intervertir certains signes :  (pour ) ,  (pour ) ,  (pour ) .

45351. — Déesse Thouéris(?) en lapis-lazuli, très grossièrement sculptée (long., 0 m. 018 mill.).

45352. — Boîte en agate (long., 0 m. 02 cent.).

45353. — Vase allongé en albâtre (0 m. 20 cent.), avec une seule anse.

45354. — Vase semblable (0 m. 20 cent.), mais plus élancé et muni de trois anses.

45355. — Vase semblable, mais plus court (0 m. 12 cent.) et muni de deux anses.

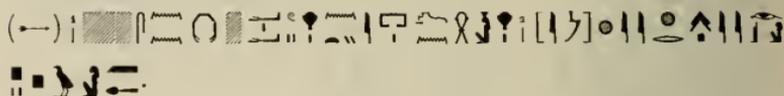
45356. — Vase en albâtre (0 m. 18 cent.) à deux anses, le bord est cassé.

45357. — Canope en albâtre, avec tête-couvercle humaine en calcaire (haut., 0 m. 41 cent.; diam., 0 m. 16 cent.).

45358. — Canope en albâtre, avec tête-couvercle de cynocéphale en calcaire (haut. 0 m. 41 cent., diam. 0 m. 16 cent.).

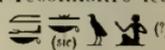
45359. — Canope en albâtre, sans tête-couvercle (haut. 0 m. 28 cent., diam. 0 m. 16 cent.).

45360. — Canope en albâtre sans tête-couvercle (haut. 0 m. 29,5 mill., diam. 0 m. 16 cent.). Inscription en deux colonnes verticales inscrites dans un rectangle de 0 m. 06 cent. × 0 m. 25 cent., dont le haut est effacé; lignes et hiéroglyphes sont gravés à la pointe sèche, sans aucune trace de peinture ni couleurs dans les creux :



Les quatre vases canopes n^{os} 45357 à 45360 ne formaient pas une série unique et complète : c'est, du moins, ce que l'on est en droit d'inférer de leurs divergences de forme. La dame *Pipou*, à qui appartenait l'un d'entre eux, était peut-être ensevelie dans l'une des chambres funéraires du tombeau.

45361. — Uraeus en bronze, jadis doré (long. 0 m. 08 cent.).

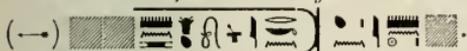
45362. — Ouchabti en faïence (haut. 0 m. 125 mill.), portant en une colonne très mal écrite des signes où j'ai cru pouvoir reconnaître les mots qui terminent le chapitre vi du *Livre des Morts* :  « me voici » (avec redoublement du ).

Ces objets ne nous apprennent malheureusement pas grand'chose concernant l'état civil des deux personnes qui ont reposé dans le tombeau de Tell Moqdam. La présence de bijoux peut nous faire penser que c'étaient des femmes. Mais avons-nous le droit d'aller plus loin et d'identifier les deux défuntes, l'une avec la reine Karomâmâ de la dynastie Bubastite, l'autre avec la dame *Pipou* dont le nom est écrit sur l'un des quatre vases-canopes? Je n'ose me prononcer à ce sujet.

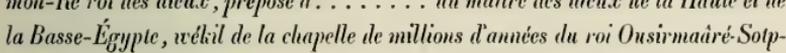
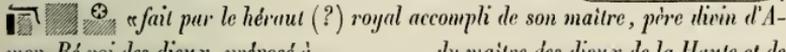
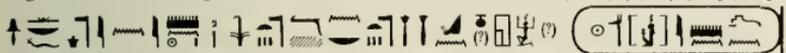
Quant au bloc de grès signalé par M. Edgar à la fin de sa notice comme ayant été trouvé dans la chambre du nord, il a fait partie d'une construction élevée par le roi Osorkon II de la XXII^e dynastie bubastite; la

double tombe ne saurait donc être antérieure à ce règne; il est même probable qu'elle a été creusée quelque temps après. Ce bloc mesure 0 m. 50 cent. de largeur et 0 m. 70 cent. de hauteur, et j'en donne la description d'après la copie de M. Edgar, car il ne m'a pas été possible de retrouver le monument.

En haut, une bande horizontale contenait les noms du roi Osorkon II, «*aimé d'Amon et fils de Bastût, fils d'Amon-Ré*», dont il ne reste que ceci :



Au-dessous de cette bande, un homme dont on ne voit plus que la tête, coiffée de la perruque , est surmonté du disque solaire flanqué des deux uræens , lequel est désigné par son nom habituel . Derrière lui une légende en trois lignes verticales donne ses titres :



«*fait par le héraut (?) royal accompli de son maître, père divin d'Amon-Ré roi des dieux, préposé à du maître des dieux de la Haute et de la Basse-Égypte, wékil de la chapelle de millions d'années du roi Ousirmaaré-Sotpananon (Osorkon II), préposé à*». Il n'est pas possible de dire si cette titulature occupait encore plusieurs lignes; une ligne au moins est, en tout cas, certaine, où devait se trouver le nom du personnage par qui fut élevée la construction dont faisait partie ce bloc ⁽¹⁾.

III. — QUATRE BAS-RELIEFS SAÏTES

IMITÉS DE L'ANCIEN EMPIRE (PL. II).

Maspero a publié en 1907 ⁽²⁾ «un certain nombre de bas-reliefs qui proviennent des tombeaux saïtes aujourd'hui détruits et qui ont été trou-

⁽¹⁾ On peut consulter, sur le Tell Moqdam, les travaux suivants : Petrie (*Tanis*, I, p. 12); — G. Foucart (*Ann. Serv. Antiq.*, II, p. 50); — Naville (*Ahnas el-Medineh*, p. 27-31 : *Leontopolis*); — Ahmed bey Kamal (*Rec. de trav.*, XXVIII, 1906, p. 22-25, et *Ann. Serv. Antiq.*, VII, 1906, p. 236-238); — Daressy

(*Rec. de trav.*, XXX, 1908, p. 202-208); — Edgar (*Ann. Serv. Antiq.*, XI, 1910, p. 90, note 1); — Spiegelberg (*Rec. de trav.*, XXXVI, 1914, p. 174-176); — Daressy (*Ann. Serv. Antiq.*, XVIII, 1918, p. 279-281).

⁽²⁾ Dans *Le Musée Égyptien*, t. II, p. 74-92 et pl. XXXII-XXLII.

vés par nos agents à Memphis ou dans le Delta »⁽¹⁾, dont la caractéristique générale est d'imiter les bas-reliefs memphites de l'époque de l'Ancien Empire. Tous ces monuments sont conservés au Musée du Caire⁽²⁾, et leur collection s'est enrichie l'année dernière d'un nouvel exemplaire, trouvé au cours des travaux des *sebakhin* dans la butte occidentale du Kom el-Faraïne (markaz Dessouq, moudirieh Gharbich), l'ancienne Bouto, inscrit au *Journal d'entrée* du Musée sous le n° 46591. Il est, comme les autres, en calcaire assez beau, et sa décoration ne le cède, ni en finesse ni en grâce, à celle de ses pareils. Il mesure 1 m. 27 cent. de longueur sur 0 m. 30 cent. de hauteur et 0 m. 20 cent. d'épaisseur; il n'est peut-être pas sans intérêt d'observer à ce propos que la longueur de ces bas-reliefs varie entre 0 m. 78 cent. et 1 m. 40 cent. et leur hauteur entre 0 m. 20 cent. et 0 m. 46 cent., suivant les dimensions générales des tombeaux à la décoration desquels ils étaient destinés. Maspero a fort nettement démontré que la décoration de ces bas-reliefs présentait un « caractère funéraire » indiscutable, et que, même lorsque nous les trouvions dans les ruines de maisons antiques, nous devons admettre, sans hésitation possible, qu'ils avaient été transportés de quelque tombeau voisin. Leur faible épaisseur (0 m. 20 cent. pour les plus épais), a remarqué, en outre, Maspero, paraît indiquer qu'ils étaient appliqués contre une paroi de briques, à l'imitation de ce que l'on peut observer dans les mastabas memphites de l'époque de l'Ancien Empire.

Le bas-relief de Kom el-Faraïne constituait, comme plusieurs de ceux déjà publiés, la partie supérieure d'une paroi, car il était surmonté d'un gros tore cylindrique formant corniche. Ce tore est ici complètement lisse et nu, sans le ruban-ligature en léger relief dont il est décoré sur quelques spécimens. Comme type de décoration et comme style, c'est avec les bas-

⁽¹⁾ Onze en tout, qui se répartissent pour la provenance de la façon suivante: trois de Mit Bahineh (Memphis), trois d'Héliopolis, deux de Tell Basta (Bubastis), un de Sa el-Hagar (Saïs), un de Benha (Athribis), mais probablement héliopolitain, un enfin d'origine incon-

nue. Le site de l'antique Bouto n'en avait donc encore fourni aucun.

⁽²⁾ Sauf un (originaire d'Héliopolis), qui a été donné par S. E. Tigraue pacha au Musée d'Alexandrie (MASPERO, *Le Musée égyptien*, t. II, p. 84-86 et pl. XXXIX et XL-XLI).

reliefs A et B de la planche XXXII de la publication Maspero (cf. p. 75-78 pour la description), originaires de Mit Rahineh et d'Héliopolis, qu'il présente le plus d'analogie, et surtout avec le premier.

Le défunt siège, suivant la règle presque générale⁽¹⁾, à l'extrémité gauche, la face orientée vers la droite (←→). Son fauteuil est identique à celui du défunt du bas-relief A de la planche XXXII de Maspero (cf. p. 76 pour la description), mais il ne repose pas, comme ce dernier, sur une natte. Il est à jambes et pieds de lion, à dossier bas, et orné d'une fleur de lotus au-dessus des pieds de derrière et dans le prolongement du siège. Le défunt porte la perruque arrondie retombant sur le cou , et n'est vêtu que du jupon court fixé par une ceinture. Tout le torse et les bras et les pieds sont nus, sans collier, ni bracelets. La main droite repose à plat sur la cuisse, et la main gauche tient le bâton de commandement reposant obliquement sur le sol. Une ligne verticale d'héroglyphes très finement sculptés occupe, devant lui, toute la hauteur du monument et nous fait connaître ses titres et son nom : (←→)      « le préposé à Pe (une des deux moitiés de la ville double *Pe-Dep*, l'antique Bouto), le résidant dans l'Horizon, *Horhotep* ». A l'époque ptolémaïque, si l'on en croit le grand texte géographique d'Edfou (cf. Burescu, *Dictionn. géogr.*, p. 1368), le grand-prêtre du XIX^e nome de la Basse-Égypte (faussement identifié par Brugseh avec la région de Péluse) portait le titre    « celui qui réside dans Pou ». Peut-être ce titre est-il une survivance du titre saïte  . Son analogie avec le titre  porté par notre *Horhotep* est, d'autre part, à noter.

Face au défunt, le défilé des porteurs d'offrandes (←→) compte onze personnages, dont huit adultes et trois enfants : les adultes se répartissent en cinq hommes (n^{os} 1, 3, 5, 7 et 8) et trois femmes (n^{os} 2, 4 et 6).

Les hommes ne sont pas tous coiffés de la même façon : le n^o 1, le n^o 5 et le n^o 7 portent la perruque ronde dégageant l'oreille et la nuque,

⁽¹⁾ Exception, toutefois, pour les bas-reliefs de la planche XXXVIII A (Mit Rahineh) et de la planche XXXIX A (Héliopolis) de la publication Maspero, où le défunt est figuré à la droite du spectateur.

C'est évidemment un *lapsus* qui a fait dire à l'éditeur (p. 78) que le défunt du bas-relief de la planche XXXII C se trouvait « à la droite du spectateur », car il est, en réalité, à sa gauche.

tandis que les n^{os} 3 et 8 portent la perruque ronde recouvrant oreille et nuque. Les hommes n^o 1 et n^o 5 sont complètement nus, à l'exception d'un court pagne rayé noué à l'avant, qui cache leurs reins mais laisse voir leur sexe; le n^o 3 et le n^o 8 sont vêtus d'un jupon court, laissant voir l'ombilic et tombant juste au-dessus des genoux; le n^o 7 a les jambes, l'ombilic et le sexe nus, mais porte en bandoulière sur les épaules, le dos et la poitrine une sorte de pèlerine (?) qui rappelle le costume des femmes n^{os} 4 et 6.

Ces dernières, en effet, sont à moitié nues : les n^{os} 4 et 6 portent pour tout costume cette même pèlerine (?) qui cache les épaules, le dos et les reins mais laisse à découvert la poitrine, le ventre et les jambes, tandis que le n^o 2 a le corps complètement dégagé et porte sur les épaules une longue pèlerine (?) pliée qui retombe en pointe à l'arrière jusqu'à hauteur des mollets. Les femmes n^{os} 2 et 6 portent la perruque ronde dégageant les oreilles et le bas de la nuque (différente toutefois de la perruque masculine similaire), tandis que la femme n^o 4 porte une perruque d'une autre forme, lui recouvrant l'oreille.

Quant aux trois enfants, ce sont des garçons : le premier à gauche est complètement nu avec perruque ronde dégageant l'oreille; le second, qui fait face au personnage marchant après lui (→), porte la perruque ronde recouvrant l'oreille et la pèlerine (?) pliée en bandoulière sur l'épaule gauche; le troisième, tout petit et retenu par sa mère, porte la perruque ronde dégageant l'oreille et la pèlerine (?) pliée en bandoulière sur l'épaule gauche.

Je rappelle que Maspero (*op. cit.*, p. 76) a émis l'opinion que la nudité des personnages, au moins en ce qui concerne les femmes, n'était pas réelle, mais seulement apparente, et que « les bas-reliefs étaient enluminés très certainement, le peintre ayant achevé au pinceau l'œuvre des sculpteurs : il avait habillé les femmes, et les corps, se modelant en relief sous la couleur, donnaient par cet artifice l'impression d'un vêtement à demi transparent ».

Voici maintenant la description des offrandes apportées au défunt par ces divers personnages, dont pas un n'est accompagné de la moindre inscription pouvant nous révéler la nature de sa fonction; ce sont uniquement des offrandes de nature agricole, des produits de la ferme.

Homme n° 1 : sur le plat de la main droite un pot de fleurs ▼ contenant trois fleurs de lotus, deux épanouies et l'autre encore en bouton; — au creux du bras droit, trois oiseaux et une fenille de lotus(?) que tient par le bec et une patte l'un des oiseaux; — de la main gauche pendante l'homme tient en laisse un veau (ou un bœuf de la race sans cornes) à l'aide d'une longue corde plusieurs fois repliée dans sa main. La jambe gauche de l'homme et la partie postérieure du veau ont disparu.

Femme n° 2 : de la main droite horizontalement tendue elle tient une sorte de boîte carrée □ qui doit être une cage, mais à l'intérieur de laquelle on ne distingue aucun oiseau; — de la main gauche ramenée sur la poitrine elle tient une longue tige rigide de lotus qui repose sur son épaule gauche. — Le petit garçon qui marche devant elle porte une tige fleurie à chaque main.

Homme n° 3 : en équilibre entre sa main et son épaule droite, il porte, verticalement dressée, une jarre bouchée arrondie par la base; — au creux du coude droit pendent deux oiseaux et un vase allongé et bouché retenu par des cordes; — dans la main gauche pendante il tient une longue tige de lotus à fleur largement épanouie et retombant jusqu'au niveau du sol.

Femme n° 4 : sur la main droite horizontalement tendue et appuyée contre son épaule droite, elle porte un gros oiseau, de dimensions plus considérables que les précédents; au creux du bras droit, trois tiges fleuries ou en boutons; — de la main gauche pendante elle tient en laisse, avec une corde à nombreux enroulements, un bœuf sans cornes.

Homme n° 5 : sur les deux épaules et la nuque il tient un veau, portant enroulée au cou une tige à bouton, et de la main gauche pendante une longue tige avec bouton retombant presque à niveau du sol. — Le petit garçon qui lui fait face porte des fleurs dans chaque main.

Femme n° 6 : sur le creux de la main droite tendue en avant elle apporte une cage carrée □, à l'intérieur de laquelle aucun oiseau n'a été dessiné, et trois tiges, dont une à fleur et deux à boutons non encore éclos; — de la main gauche elle est occupée à retenir le petit garçon porteur de

deux tiges à boutons, qui tire de toutes ses forces en avant et paraît avoir hâte d'arriver au but du défilé.

Homme n° 7 : sur le creux de la main droite, une corbeille ▼ chargée de fruits ronds; — suspendue à la main droite, une bourriche d'où émergent les têtes de trois oiseaux; — de la main gauche pendante l'homme tient en laisse, à l'aide d'une corde aux multiples enroulements, un bœuf sans cornes au cou duquel est enroulée une tige à bouton.

Homme n° 8 : sur la nuque et les deux épaules un veau, le cou entouré d'une tige à bouton; — au creux du coude droit, suspendus, deux oiseaux tenant chacun dans leurs pattes une tige à bouton; — dans la main gauche pendante une longue tige de lotus à fleur épanouie retombant jusqu'à la hauteur des chevilles.

*
* *

Maspero terminait sa description des bas-reliefs en question par cette phrase : « Notre Musée en possède plusieurs autres que je publierai ». J'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de rechercher, d'une part, ces autres monuments auxquels il faisait ainsi allusion, et, d'autre part, ceux qui auraient pu entrer au Musée du Caire à une date postérieure à la publication de 1907. J'ai retrouvé ainsi trois bas-reliefs rentrant sans aucun doute dans cette catégorie, ce qui porte à quinze leur nombre total (quatorze au Musée du Caire et un à celui d'Alexandrie), et je ne saurais garantir qu'il ne m'en a pas échappé quelque autre. Ces trois bas-reliefs sont assez loin de valoir, soit par leur style soit par leur état de conservation, ceux décrits par Maspero ou celui de Kom el-Faraïne, publié ci-dessus.

1

Le premier est reproduit dans le présent travail sur la même planche que le bas-relief nouveau de Kom el-Faraïne. Il a été trouvé, brisé en deux morceaux, en mai 1909 à Héliopolis, à l'intérieur du mur d'enceinte et dans la région nord. Il mesure 1 m. 26 cent. de longueur et 0 m. 23 cent.

de hauteur, et est inscrit au *Journal d'entrée* du Musée sous le n° 41432, et la rubrique : *deux fragments de corniche*. Il est en assez bon état de conservation, si l'on excepte la moitié de droite du tore (cassée), la moitié de gauche du tore (complètement ravalée) et tout le bord inférieur (martelé de cassures). Il représente le défunt trônant à l'extrémité de gauche et assistant à une scène de chasse dans les fourrés de papyrus.

Le tore paraît avoir été décoré du ruban ordinaire en très léger relief; mais ce ruban a presque entièrement disparu.

Le défunt est assis sur un tabouret haut, probablement en bois, « à pieds droits et minces, réunis et consolidés par deux arcs formés de deux tiges d'osier appliquées l'une contre l'autre », identique à celui que Maspero a décrit à la page 77 du tome II du *Musée Égyptien*⁽¹⁾. Ce tabouret repose sur une natte assez épaisse. Le défunt ne tient pas, comme c'est généralement l'usage, la longue canne inclinée, mais des fleurs, dont une est ramenée de son bras gauche à la hauteur de ses narines. Il est vêtu du long et ample pallium grec retombant jusqu'aux chevilles; il a les pieds nus et la tête serrée dans la *takieh*, laissant l'oreille à découvert. Devant lui, deux colonnes verticales de textes, occupant toute la hauteur du champ décoré, donnent ses titres et son nom : (→) ; 1 7 ☩ ██████ ██████ ; il s'appelle donc *Ankh-ni-Ré*, né de la dame *Tes . . . perou*.

A droite de ces deux colonnes, tout le champ est occupé par deux longues barques à fond plat voguant sur les eaux calmes d'un marais tout rempli de hautes plantes de papyrus. Douze personnages (quatre sur la barque de gauche et huit sur celle de droite), fort peu vêtus (pagne court) ou même complètement nus, sont occupés, les uns à la manœuvre des barques, les autres à la capture de diverses espèces de gibier d'eau. Au milieu de la barque de droite un serviteur est occupé à retirer de l'eau et à ramener sur le pont de la barque un quadrupède qui paraît être un veau; deux autres animaux identiques, un sur chacune des barques, sont tenus en laisse par des serviteurs.

⁽¹⁾ Voir dans *Le Musée Égyptien*, t. II, pl. XXXII B, XXXIX B et XL, d'autres représentations de ce tabouret, emprun-

tées à deux bas-reliefs dont l'origine est indiquée comme également héliopolitaine.

Je n'ai trouvé aucun renseignement sur la provenance du troisième bas-relief, qui ne porte aucun numéro d'inscription au *Journal d'entrée*. Il mesure 0 m. 94 cent. de longueur, 0 m. 29 cent. de hauteur et 0 m. 04 cent. seulement d'épaisseur. Il ne porte pas de tore à son bord supérieur et paraît avoir constitué à l'origine le registre inférieur d'un panneau dont le (ou les) registre supérieur aurait disparu; il se pourrait, du reste, que ce monument ne rentrât pas, par sa destination, dans la même catégorie que les bas-reliefs précédemment décrits. Sa décoration, en effet, n'est pas disposée de la même manière que sur ces derniers.

Le personnage qui occupe l'extrémité de droite (→) n'est pas le défunt, mais un scribe-comptable. Il est accroupi sur le genou droit devant une table et écrit sur une tablette à l'aide d'un fin roseau. Il est nu, vêtu seulement de la calotte dégageant l'oreille et du pagne court. Au-dessus de lui la légende suivante est tracée en deux courtes lignes verticales que ne sépare aucun filet : (→) † ── 𓏏 ── † 𓏏 † ◊, ce que l'on peut traduire par *écrire avec attention*.

Derrière ce scribe s'avancent l'un derrière l'autre sept serviteurs (→), alternativement hommes (4) et femmes (3), portant chacun sur la tête un vase (de forme ▽ pour les hommes et de forme — pour les femmes). Dans le creux formé par le coude de leur bras gauche verticalement redressé pour tenir le vase, ces serviteurs portent, les uns un oiseau (nos 1, 2, 4 et 7), — un autre (no 3), une tige de lotus épanoui, — un autre (no 5), deux poissons attachés ensemble à une même corde, — enfin un autre (no 6), deux longs vases bouchés et attachés ensemble à une même corde. Tous ces serviteurs tiennent en laisse de la main droite un veau portant au cou une grosse fleur de lotus, épanouie ou non; le veau no 1 a les deux pattes de devant en l'air, comme s'il se faisait traîner de force sur les pattes de derrière, ainsi que les deux veaux nos 3 et 6; les veaux nos 2, 4, 5 et 7 ont, au contraire, une marche normale.

Les serviteurs mâles ont le torse, les jambes et les bras nus; ils portent sur la tête la perruque frisée recouvrant l'oreille, — au cou un pendentif qui paraît être formé par une fleur de lotus non épanouie, — à la taille le pagne court ne cachant pas les genoux. Les femmes ont la tête couverte

de la *couffeh* dégageant l'oreille, la gorge parée du large collier et le corps serré dans la longue robe tombant jusqu'aux chevilles et retenue aux épaules par des bretelles.

Aucune inscription ne nous renseigne sur les faits et gestes de ces sept serviteurs.

IV. — UN SPHINX DE SA EL-HAGAR.

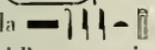
Le 5 juin 1919 est entré au Musée un sphinx accroupi en pierre dure gris-verdâtre, originaire du Tell Sa el-Hagar (markaz Kafr ez-Zayat, moudirieh Gharbieh), qui marque l'emplacement de l'antique Saïs, la célèbre métropole du V^e nome de la Basse-Égypte. La tête a malheureusement disparu en totalité, ainsi que toute la partie antérieure du corps et les pattes de devant. Tel qu'il est, le monument mesure 0 m. 275 mill. de hauteur, 0 m. 48 cent. de longueur et 0 m. 22 cent. de largeur. L'exécution est soignée, comme c'est à peu près toujours le cas à l'époque saïte, et les hiéroglyphes sont finement modelés.

Ces hiéroglyphes courent tout autour du socle en une seule ligne horizontale mesurant 0 m. 042 mill. de hauteur, formant une double inscription; les deux parties du texte ont, en effet, à leur fin deux signes communs,  , qui occupent le milieu de la face postérieure du socle, et il est certain qu'elles avaient également à leur début un signe commun (), qui devait occuper le milieu de la face antérieure, laquelle face est complètement détruite.

Texte de la partie gauche du socle : (←)                        « Le roi . . . » *ib-Ré, vivant à jamais, aimé d'Osiris, le dieu grand seigneur de Chit, doué de toute vie et puissance, de toute santé, de toute joie comme Ré».*

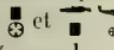
Texte de la partie droite du socle : (←)                    « Le roi Psamtik, vivant à jamais », etc. . . (comme ci-dessus, le graveur ne s'étant pas mis en frais d'imagination pour varier la titulature du Pharaon dédicateur).

Il reste juste assez des deux cartouches pour nous indiquer que ce Pharaon fut un des deux premiers Psamtik de la XXVI^e dynastie, dont la capitale était précisément à Saïs. Mais on ne saurait préciser s'il s'agit de Psamtik I^{er} -  ou de Psamtik II - .

Quant à la  dont Osiris est dit être *le seigneur*, c'était, originairement, si l'on en croit Brugsch (*Dictionnaire géographique*, p. 798), la crypte du Sérapéum de Memphis, qui servait de tombe au dieu local Ptah-Sokar-Osiris : presque toutes les stèles de basse époque mentionnent ce dieu Ptah-Sokar-Osiris, résidant au cœur de () la *Chût*. Mais nous savons qu'il existait ailleurs qu'à Memphis des sanctuaires consacrés à Osiris et qui portaient ce même nom *Chût*, par exemple à Abydos et à Busiris⁽¹⁾. Il n'est donc pas impossible que Saïs ait aussi possédé un édifice de même nature, destiné spécialement au culte de l'Osiris local. Les ruines de la ville sont, malheureusement, dans un tel état de destruction qu'il ne pourra jamais être dressé une liste, même approximative, des principaux monuments qui s'y dressaient au temps de sa splendeur.

V. — STATUETTE DE LA DÉESSE OUAZIT

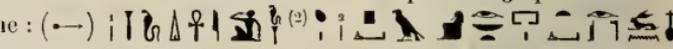
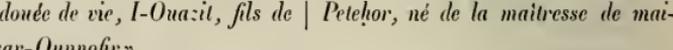
À BOUTO.

En novembre 1920 est entrée au Musée (*Journal*, n^o 46801) une petite statue en pierre dure noire (granit) représentant la déesse léontocéphale Ouazit (Bouto), coiffée du disque solaire muni de l'uræus sur sa face antérieure, assise sur un siège cubique sans aucune ornementation, les deux mains reposant à plat sur les cuisses. Cette statue, mesurant 0 m. 35 cent. de hauteur et 0 m. 12 cent. de largeur, a été trouvée par les *sebakhîu* dans le Kom el-Faraîné, dont, en 1910, M. Edgar a pu démontrer de façon certaine, après MM. Petrie et Hogarth, l'identité avec l'ancienne ville double , appartenant au XIX^e nome de la Basse-Égypte, et désignée par les auteurs classiques et les géographes grecs et latins sous le

⁽¹⁾ Cf. BUDGE, *Egyptian Hieroglyphic Dictionary*, vol. II, p. 1041, où sont énumérées un certain nombre de variantes

orthographiques de ce mot très fréquemment cité dans les textes : leur liste y est, du reste, fort loin d'être complète.

nom de *Bouto*⁽¹⁾. La trouvaille dans ce tell même d'un monument consacré à la déesse Bouto vient confirmer, s'il en était encore besoin, l'identification de M. Edgar.

Le siège sur lequel est assise la déesse repose sur un socle plus large, et sur la face antérieure et le côté droit de ce socle une petite ligne horizontale nous donne les noms de la déesse et du personnage qui lui a dédié cette statue : (→) |  (2) | 
« Ouazît, douée de vie, I-Ouazît, fils de | Petehor, né de la maîtresse de maison Tateâsar-Ounnofr ».

Ces noms de personnes indiquent une époque assez basse, ptolémaïque probablement, et cette attribution est encore confirmée par le style assez médiocre de la sculpture et des hiéroglyphes. La formation du nom du dédicateur de la statue à l'aide du nom même de la déesse locale de Bouto, Ouazît, est intéressante à noter.

Je rappelle que la *liste des Évêchés coptes* nous montre que Bouto fut appelée ΛΕΟΗΤΩΗ aux époques tardives, et que ce nom lui fut donné en raison du caractère léontocéphale de la déesse Ouazît, dont la statue faisant l'objet de cette note est une preuve de plus à ajouter à tant d'autres déjà connues.

VI. — STÈLE PTOLÉMAÏQUE D'EL-BARÀDA.

Cette petite stèle cintrée, sculptée dans un bloc irrégulier de grès assez grossier, a été trouvée en mars 1921 dans une propriété privée du village d'El-Baràda (markaz Qalioub, moudirich Qalioubieh) et elle est conservée au Musée du Caire.

(1) Sur le Kom el-Faraïne, voir Fl. Petrie (*Naukratis*, I. p. 93). — Rochemonteix (*Oeuvres*, p. 84). — Amélineau (*Géogr. Ég. à l'Ép. copte*, p. 110), — Petrie (*Ann. Serv. Antiq.*, III, 1902, p. 286), — Hogarth (*Journal of hell. Studies*, XXIV, p. 4), — Petrie-Currelly (*Ehnasya*, 1904, chap. x, *The site of*

Bouto, p. 36-38 et pl. XLIII-XLIV), — Edgar (*Ann. Serv. Antiq.*, XI, 1910, p. 87-90).

(2) Le signe est assez indistinct sur le monument; je suis redevable à M. Daressy de la transcription , représentant la déesse  perchée sur le .

Le bloc de grès mesure 0 m. 59 cent. de hauteur et 0 m. 20 cent. d'épaisseur; sa largeur va en diminuant du bas (0 m. 40 cent.) vers le haut (0 m. 32 cent.). La partie ravalée sur laquelle a été sculptée la stèle même mesure 0 m. 36 cent. de hauteur et 0 m. 30 cent. de largeur. Le travail est peu soigné. Des traces de couleur rouge sont encore visibles sur les personnages, principalement à la partie supérieure.

Le champ de la stèle est limité en haut par un ciel —, mais cintré au lieu d'être horizontal, et sur chacun des côtés par un sceptre *ouas*, ⤴ ⤵. Immédiatement au-dessous du ciel un disque solaire muni de la double uræns déploie ses ailes.

Sous la protection de ce disque un roi Ptolémée (←→) ⤴ ⤵ (⊠) (légende occupant une ligne horizontale), coiffé du casque ⬛ et vêtu du simple pagne empesé avec queue de taureau tombant de la ceinture, offre à deux mains le symbole des champs |||| au dieu Har-khonti-khati debout (←→), hiéracocéphale, coiffé du disque ☉ , et tenant en mains le sceptre ⤴ et l'emblème de la vie ☩ . La légende du dieu occupe trois petites lignes verticales (←→) ⤴ ⤵ |||| ⤴ ⤵ ☉ (sic) — ☉ (sic) ⤴ ⤵ ☩ = Har-khonti-khati, seigneur de [Ku]qemît, dieu grand, maître du ciel.

Au bas de la stèle, entre les jambes des deux personnages, un autel I porte un vase ☉ et une tige ⤴ .

La mention du dieu local de *Kaqemît* (métropole du X^e nome de la Basse-Égypte, l'*Athribite* des Grecs et des Romains) nous montre que la stèle est originaire dudit nome: si elle n'a pas été transportée à El-Barâda de quelque localité voisine située plus au nord, nous sommes autorisés à penser que, sous les Ptolémées, le X^e nome du Delta s'étendait vers le sud jusqu'à la région actuelle du Barrage de Foum el-Bahr, où il venait rejoindre le XIII^e nome (l'Héliopolite).

H. GAUTHIER.

Mai 1921.

TEXTES

DU TOMBEAU DE PETOSIRIS⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

§ III.

LA MORT DE *THOT-REKH* (INSCRIPTION 56).

L'inscription 56 est gravée sur la feuillure est de la baie donnant accès à la « chapelle »⁽²⁾. Les signes hiéroglyphiques sont menus, parfois usés, et souvent d'une lecture difficile; d'autre part, les Grecs ou les Romains, qui installèrent leurs sépultures dans l'intérieur du Tombeau de Petosiris, avaient dû remplacer la porte primitive de la chapelle par une autre porte, dont le large verrou venait se loger dans un trou de 0 m. 12 cent. sur 0 m. 09 cent. pratiqué dans la feuillure, à 1 m. 42 cent. du sol, au grand détriment des lignes 1 et 2 de notre inscription⁽³⁾.

Le texte comporte onze lignes verticales, gravées de gauche à droite (lecture ←) : les trois premières mesurent 1 m. 75 cent., la onzième environ 1 mètre, et les sept autres 0 m. 75 cent. Sous ces dernières un homme est figuré debout, tête nue, pieds nus, vêtu de l'himation à bordure crénelée, et l'anneau sacerdotal à la main gauche. Il a le bras droit tendu, dans un geste qui semble accompagner la parole.

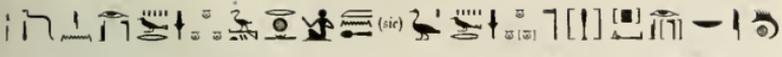
Ce personnage est le défunt, mais représenté de façon toute conventionnelle, car il s'agit de *Thot-rekh*, le fils puîné de Petosiris, mort en bas âge, et qui précisément s'adresse aux visiteurs du tombeau, pour leur faire entendre les plaintes que lui arrache sa fin prématurée.

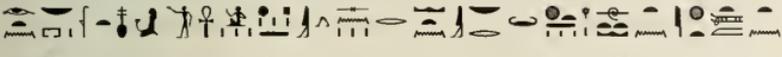
⁽¹⁾ Les paragraphes I-II de cette série dans *Annales du Serv. des Antiq.*, XX, 1920, p. 207.

⁽²⁾ *Rapport préliminaire, ibidem*, p. 87.

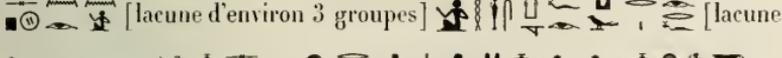
⁽³⁾ L'autre trou de quelques centimètres, qu'on voit au-dessous, est le logement du verrou primitif, pratiqué avant la gravure de l'inscription.

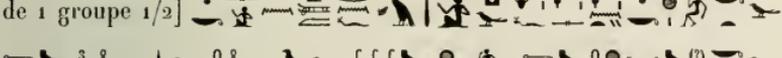
TEXTE.

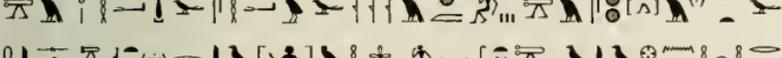


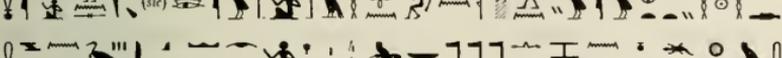




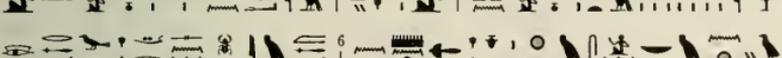




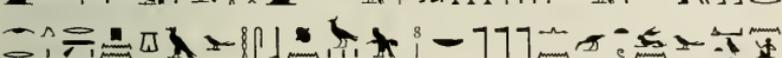




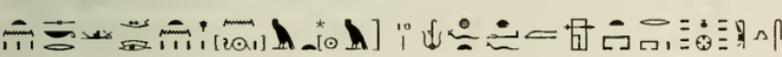






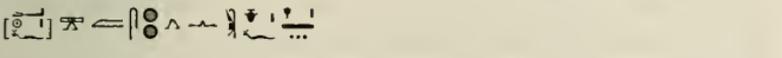












Ligne 1,  dans  paraît avoir été corrigé au pinceau rouge, mais de façon peu nette, en . Le signe qui suit, , avait d'abord été écrit, semble-t-il, .

— Le signe du pluriel ... dans , , n'est pas absolument sûr.

Ligne 2, un petit espace blanc, de la valeur d'un signe large, entre  et .

Ligne 3, après  , la lacune est d'environ un groupe: je ne suis pas certain que [^] la remplit à lui seul. — Plus loin, [] comble exactement la lacune qui suit .

Ligne 9, après ¶ un signe large qui me paraît être — , puis une lacune équivalente à un autre signe large, que j'ai remplie par $\text{r}\text{a}\text{c}\text{t}$.

J'ai expliqué, au commentaire, comment il convenait de combler les deux lacunes de la ligne 2. — Partout ailleurs mes restitutions dans le texte correspondent exactement à la dimension de la lacune, et n'ont pas besoin de justification.

TRADUCTION.

¶ Paroles dites par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *Thot-rekh*, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prêtre Petosiris, *n. im.*, et de la dame *Renpet-nofrit* : « Ô vivants actuellement sur terre, venant vers cette montagne, et tous ceux qui (dans l'avenir) viendront pour déposer des offrandes en cette nécropole, ah ! prononcez mon nom en versant d'abondantes libations. Thot vous louera à cause <de cela> (a) : ¶ ce sera votre récompense. On sera traité, comme on aura agi (b). C'est Thot lui-même qui rétribuera (chacun selon) la manière dont il se comportera à mon égard : [qui (me) fera du bien, il lui en sera fait; qui louera mon *ka* (c)], son *ka* sera loué; qui me fera du mal, il lui en sera fait aussi; [car] je suis un homme qui mérite qu'on prononce son nom (d).

Celui qui écouterait ce que je vais dire (e), son cœur en sera attristé (f). J'étais un jeune enfant, qui fus enlevé (de la vie) par ¶ violence (g); les années (me) furent arrachées (alors que j'étais) parmi les petits (h). Je fus emporté brusquement, étant tout jeune, comme quelqu'un qu'emporte le sommeil (i). J'étais un enfant de [...] années (j), quand (la mort) me ravit vers la ville d'éternité, vers le lieu des esprits parfaits (k). C'est pourquoi j'arrivai ¶ devant le maître des dieux, sans avoir eu (sur terre) ma juste part (l). J'étais riche en amis parmi tous les gens de ma ville : pas un d'eux ne me défendit (contre la mort)!

¶ Tous les gens de la ville, hommes et femmes, se répandirent en gémissements, quand ils virent ce qui (m')arrivait, tellement ¶ j'étais excellent à leurs yeux (m). Tous mes amis se lamentaient. Mon père, (ma) mère suppliaient la mort, ¶ et (mes) frères (étaient assis) la tête sur les genoux (n). Quand j'arrivai à cette terre de désolation (o), (où) les hommes rendent leurs comptes devant ¶ le maître des dieux, on ne trouva pas de péché (en moi). On me donna le pain dans la grande salle de la

Double Justice, et l'eau qui coule du sycamore (p), (comme on fait pour) les âmes ¶ parfaites.

Vous vivrez longtemps, vous suivrez Sokaris, vous verrez la face de [Rè au] matin (q), à 1^o la fête du Nouvel-An, quand il apparaît au grand temple de Khmounou, vous suivrez Thot en ce beau jour du début de la saison *akhet* (r), vous entendrez les invocations (s) ¶ à l'intérieur du temple de Khmounou, quand apparaît la déesse Noub pour agir à son gré, — si vous dites en chaque occasion où l'on se rend à cette nécropole : « Que ton *ka* (jouisse) de toutes choses bonnes, petit enfant, dont la vie s'en est allée brusquement, sans que (tu) aies pu réaliser (sur terre) tous (tes) désirs ! ».

*
* *

(a) Je ne vois aucun signe à la suite de ¶; il faut supposer l'omission de — par le graveur.

(b) La lecture est certaine. Ce groupe représente simplement la préposition . La substitution de à est un fait assez fréquent⁽¹⁾ (ainsi, *Catalogue général du Musée du Caire*, Tables d'offrandes, n^o 23091, p. 78, « vos bouches »). L'oiseau , déterminatif fréquent de la négation, est venu par surcroît compliquer le groupe.

Pour l'explication de cette formule, voir ci-après, p. 55.

(c) Il est possible de combler les lacunes de la ligne 2, de façon sûre, grâce au passage parallèle de l'inscription 125, l. 4-5 (voir ci-après, p. 51). Il faut donc lire :

On trouvera plus loin l'explication de cette formule, p. 56-57.

(d) Pour cette formule, voir ci-après, p. 57.

⁽¹⁾ Comparer l'emploi de pour , Bauer, B 1, 2.

(e) , et non pas , ce qui paraît bien indiquer que le verbe est à la 1^{re} personne (quoique la confusion entre  et  soit fréquente : ainsi, *Annales*, XX, 1920, p. 101, l. 5 de l'inscription 102).

(f) *dw* n'a pas ici le sens de *mauvais*, mais de *triste*. Cf. *Westcar*, 9, 12  « Sa Majesté, son cœur tomba dans la tristesse à cause de cela ».

(g) Sur le sens de *h'd?*, voir ERMAN, *Lebensmüde*, l. 112 (p. 60). — Le même mot, substantif, sous la forme *h'dwt*, dans *Rec. de Trav.*, XXXVI, p. 210 (LACAU, *Textes relig.*).

(h) Pour *shw*^s, *sh*^c, cf. BRUGSCH, *Wörth.*, 1096. — Pour  (copte $\omega\eta\eta$), cf. BUDGE, *An Egypt. hierogl. Dictionary*, p. 546⁽¹⁾.

(i)    (Δ), *ἑξαιφρης* (*Décret de Canope*, exemplaire de Tanis, 24). — La mort est ici comparée au sommeil ( pour ), auquel succombe, sans résistance, un homme fatigué.

(j) J'avais cru voir, l'an dernier⁽²⁾, les traces du nombre $\overset{\circ}{11}$ après  (mais à la revision de ma copie, il m'a été impossible de rien discerner. Je ne suis plus aussi certain, d'autre part, que  ait ici son sens ordinaire d'adolescent de 4 à 16 ans. Il me semble plutôt que les termes ,  et  sont employés indistinctement dans ce passage, et que tous trois désignent un très jeune enfant, sinon un bébé.

(k)  paraît être construit comme, quelques groupes plus haut,  → (→ pour ): le sujet, qui est sous-entendu, est le même, à savoir le sommeil, — non plus le sommeil physiologique, mais le sommeil éternel, la mort.

Sur l'expression « ville d'éternité » pour désigner la tombe, voir GARDINER, *Rec. de Trav.*, XXXIII, 1911, p. 227, note 2.

⁽¹⁾ Les exemples cités par Budge sont tirés de textes dématiques, dont la transcription est d'ailleurs , non

pas .

⁽²⁾ Cf. *Rapport préliminaire*, dans *Annales*, XX, 1920, p. 87.

Le « lieu (*dmj*⁽¹⁾) des esprits parfaits » est une autre périphrase de même sens. On notera l'orthographe de l'adjectif $\text{𓄏} \overline{\text{𓄏}} \overline{\text{𓄏}}$ (cf. plus loin le début de ligne 9). Le déterminatif abusif $\overline{\text{𓄏}}$ est l'effet d'une confusion avec le mot $\text{𓄏} \overline{\text{𓄏}}$ (lui-même pour $\text{𓄏} \overline{\text{𓄏}}$ ⁽²⁾), qui est proprement la nécropole.

(l) $\overline{\text{𓄏}} \overline{\text{𓄏}} \overline{\text{𓄏}}$, la traduction « sans que je sois jugé » est grammaticalement possible, mais me paraît peu satisfaisante. Je préfère donner à *wd*^c le sens « assigner à quelqu'un ce qui lui revient de droit », dont Gardiner (*Rec. de Trav.*, XXXIII, 1911, p. 91-92) a donné plusieurs exemples. — *Thot-rekh* se plaint de n'avoir pas rempli sur terre tout son destin.

(m) $\overline{\text{𓄏}} \overline{\text{𓄏}}$ pour *n'st n*. La traduction littérale est : « si grande était mon excellence pour leurs cœurs (leurs esprits) ». On regretta de voir disparaître prématurément un enfant qui promettait d'être un homme accompli.

(n) $\overline{\text{𓄏}}$ pour $\overline{\text{𓄏}}$, orthographe due à une confusion entre $\overline{\text{𓄏}}$ et $\overline{\text{𓄏}}$ du texte hiéroglyphique, qui se rencontre à la basse époque, mais assez rarement : par exemple, REINISCH, *Aegypt. Chrestom.*, pl. XX, l. 16.

Quelle est la valeur de $\overline{\text{𓄏}}$? Ce mot tient généralement la place d'un suffixe personnel (*Gram.*³, § 233). La phrase signifiant, sans aucun doute, « mes frères », c'est donc le suffixe de la 1^{re} personne qu'il devrait représenter ici. Mais tous les exemples connus montrent que c'est au seul suffixe de la 3^e personne qu'il paraît correspondre. Aussi est-il tentant de revenir à une théorie émise jadis par Golénischeff⁽³⁾, et de considérer $\overline{\text{𓄏}}$ dans le cas présent, comme une particule de coordination.

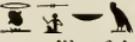
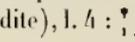
L'expression $\text{𓄏} \text{𓄏} \text{𓄏} \text{𓄏}$, avec ou sans la préposition *hr* entre *d* et *d* et *mst*, est bien connue. Voir les exemples recueillis par Gardiner, dans *Rec. de Trav.*, XXXII, 1910, p. 10.

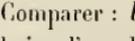
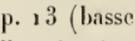
(1) Sur le sens de *dmj*, voir ERMAN, I, p. 45.
Lebensmüde, p. 34.

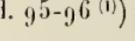
(2) W. GOLÉNISCHEFF, A. Z., XV, 1877,

(3) PIERL, *Inscriptions hiéroglyphiques*, p. 59.

(o)  se rencontre le plus souvent en composition, dans la locution *n gsw n* « par manque de, sans ». Il y a cependant des cas où ce mot est employé isolément, comme substantif, signifiant « besoin, manque » : ainsi, PIERL, *Inscr. hiérog.*, I, pl. 37, 4 :  « celui qui est dans le besoin, la misère ».

Pour le sens que me paraît avoir ici *hsb*, rapprocher ce passage de l'inscription 81 (inédite), ligne 22 : « Thot-Cynocéphale est sur son siège , pour établir le compte de tout homme, d'après ce qu'il a fait sur la terre » — et cet autre passage de l'inscription 89 (inédite), l. 4 :  « pour juger les cœurs de tous les hommes ».

(p) Allusion au sycamore de la déesse Nout. — On notera l'emploi de la préposition , pour indiquer le lieu d'où coule l'eau (cf. *Gram.*, 3, 447 c). Comparer : *Urk.*, IV, 112, 16 (*Paheri*)  « tu boiras l'eau déconlant du rebord de l'autel »; — *Rec. de trav.*, XXXVII, 1915, p. 13 (basse époque)  « puisses-tu boire l'eau à même la source ».

(q) Les passages parallèles (par exemple *inser.* 126, l. 4; *inser.* 82, l. 95-96⁽¹⁾) donnent simplement  ⁽²⁾.

(r) Il s'agit soit de la fête qui avait lieu le 1^{er} du mois de Thot et se confondait avec celle du Nouvel An⁽³⁾, soit de la fête *Ouag*, qui avait lieu le 18, ou dans la nuit du 17 au 18⁽⁴⁾.

(s) , littéralement « le bruit des ah ! ah ! »; le mot , employé ici comme un substantif, n'est autre que l'interjection si fréquente en tête des discours, des invocations, des litanies, par exemple, *Annales*, XX, p. 220, l. 31 (), et l. 68 ()⁽⁵⁾. Quant à  (= ),

⁽¹⁾ *Annales*, XX, 1920, p. 221.

⁽²⁾ Pour , « la face de Râ », cf. un texte d'Edfon publié par J. DE ROUGÉ, *Rev. Arch.*, 1872¹, p. 67.

⁽³⁾ *Siût*, pl. VIII, l. 315.

⁽⁴⁾ *Siût*, pl. VII et VIII, l. 283, 290, 306, 307.

⁽⁵⁾ D'autres interjections s'emploient substantivement, par exemple, l'interjection optative :  : ainsi, dans *Urk.*, IV, 96, et dans une inscription du Musée du Caire, *Catalogue général*, n° 583 (exemples cités par VOGELSANG, *Bauer*, p. 104).

c'est le mot désignant la voix inarticulée, un bruit, par opposition à  « la parole ».

*
* * *

La première partie de l'inscription est le développement d'une idée fréquemment exprimée dans les textes funéraires égyptiens⁽¹⁾, que le vivant, en se montrant généreux () envers le mort, en faisant pour lui des offrandes, des libations, des sacrifices, travaille à son propre profit : la pratique d'une pareille vertu n'est que sagesse et intérêt bien entendu.

Plus originale est la seconde partie. C'est une sorte d'épigramme ou de « nénie », dont on trouverait de nombreux équivalents parmi les *epigrammata graeca*, voire dans certaines inscriptions funéraires coptes⁽²⁾, mais qui est assez rare dans la littérature égyptienne : on peut citer cependant l'inscription du prêtre *Pshere-n-ptah*⁽³⁾. La même horreur de la mort et de l'au delà, les mêmes regrets de la vie disparue éclatent dans les plaintes que fait entendre l'épouse de ce prêtre, transportée en pleine jeunesse dans la région de l'Amentit. — « terre de désolation », comme l'appelle *Thot-rekh*, « terre de sommeil et de ténèbres lourdes »⁽⁴⁾, comme la définit la jeune femme. Quand la Mort est venue saisir *Thot-rekh*, ses nombreux amis ont tenté de le défendre contre elle, mais en vain : le père et la mère de l'enfant l'ont « suppliée », mais sans résultat :

On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles...

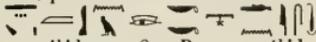
L'épouse de *Pshere-n-ptah* connaissait elle aussi les « rigueurs » de la mort, et c'est avec âpreté qu'elle constate qu'il est inutile de l'apitoyer :

⁽¹⁾ H. SOTTAS, *La préservation de la propriété funéraire*, p. 77-78, et ci-après les inscriptions étudiées au paragraphe IV.

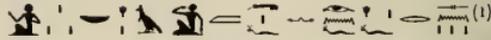
⁽²⁾ Je fais allusion à certaines inscriptions d'une inspiration plus païenne que chrétienne, commençant par la formule $\omega \chi \epsilon \sigma \gamma \lambda \omega \eta \mu \eta \mu \epsilon \pi \epsilon \nu \epsilon \mu \omega \rho \chi$; ainsi, HALL, *Coptic and Greek Texts*, p. 4. Cf. MALLON, *Dictionnaire d'Archéol. Chrét.*,

t. III, col. 2867-2869.

⁽³⁾ Stèle (ptolémaïque) du British Museum, traduite par MASPERO, *Études égypt.*, I, p. 185-190. — Cf. BRUGSCH, *Thesaurus*, V, p. 918; REINISCH, *Aegypt. Chrestom.*, pl. XX.

⁽⁴⁾  (MASPERO, *ibid.*, p. 187; BRUGSCH, *ibid.*, p. 926).

car « tous les hommes supplient devant elle, sans qu'elle tourne même sa face vers eux . . . ».



Le sentiment que fait naître dans les cœurs pareille infortune, c'est la pitié. *Thot-rekh* demande humblement à ceux qui viendront visiter sa tombe de faire de pieux souhaits pour le « petit enfant », qui a quitté ce monde, sans avoir pu remplir tout son destin.

§ IV.

FORMULES DE RÉMUNÉRATION (INSCRIPTIONS 89, 125, 137).

Je publie ici les trois inscriptions du Tombeau, où l'on peut le mieux étudier les formules de rémunération, dont nous avons déjà trouvé des exemples au précédent paragraphe. L'analyse des formules suivra les textes et leur traduction.

TEXTES ET TRADUCTIONS.

INSCRIPTION 89. — Chapelle. Mur sud; face nord du pilastre est. 6 lignes verticales, hautes de 2 m. 20 cent. Direction du texte ←.



(1) MASPERO, *Études égypt.*, I, p. 190 (BRUGSCH, *Thesaurus*, V, p. 927).



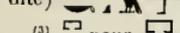
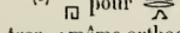
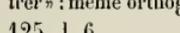
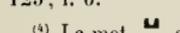
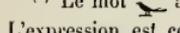
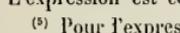
Ligne 1, le déterminatif de *lum* est ici , au lieu de . — Ligne 2,   , au lieu de  . — Ligne 3, vers la fin, lire *hrw n kšnt*. — Ligne 4, dans   , l'anse du vase est tournée vers l'extérieur , contrairement à l'usage général des inscriptions du tombeau (ainsi, dans l'inscription 82, *Annales*, XX, 1920, p. 219-222, on rencontre toujours la graphie  ). — Ligne 5, ou il manque un  devant , ou  doit être supprimé.

‡ Offrande royale à Osiris Khent-amentit, dieu grand, résidant dans Khmounou, (pour qu'il donne au défunt) des offrandes du pays du sud, des aliments du pays du nord⁽¹⁾; (qu'il lui accorde) de manger les plantes des dieux de l'*Akhit*⁽²⁾, de boire (leur) eau, de respirer ‡ la brise du nord devant les dieux de la *Dait*; que (pour lui) soient rassemblées les offrandes sur l'autel, dans la grande salle de la Double Justice; que ceux (?) qui sont dans le circuit du ciel l'accueillent par des applaudissements comme Orion; qu'il sorte, qu'il entre⁽³⁾ partout, sans qu'on lui dise ‡ nulle part : « arrière », — lui, le Grand des Cinq, maître des sièges, d'esprit pondéré, ayant pratiqué l'équité, n'ayant rien fait (de mal⁽⁴⁾) dans sa ville, ni au dehors, abri puissant au jour du malheur⁽⁵⁾, docile aux paroles de

⁽¹⁾ Ou bien : au pays du sud. . . . , au pays du nord.

⁽²⁾ Sur le sens du mot *šhwtyw*, voir KUENTZ, *Bull. Inst. franç. Arch. Or.*, XVII, 1920, p. 121-190. — On notera la construction de *wm* avec la préposition *m*, construction fréquente dans les *Pyramides* et la littérature religieuse (voir, à ce sujet, la remarque de GARDINER, *Ahnonitions*, p. 45). Comparer, dans nos textes de Derouah : inser. 137, l. 4 (ci-après)

Annales du Service, t. XXI.

  , et inser. 87, l. 1 (iné-dite)     .

⁽³⁾  pour    « sortir et entrer » : même orthographe ci-après, inser. 125, l. 6.

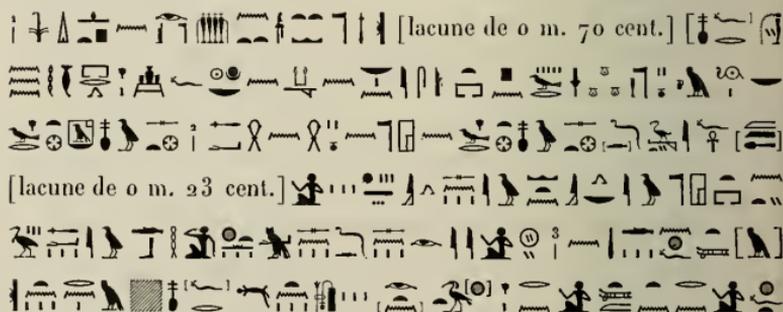
⁽⁴⁾ Le mot  a été omis après . L'expression est complète à la ligne 5.

⁽⁵⁾ Pour l'expression *hrw n kšnt*, voir ERMAN, *Lebensmüde*, p. 21 (avec références).

son dieu, ⁴ — second prophète de Khnoum-Rê maître d'Hirouerit, et de Hathor dame de Neferousit, *S-shou*, — qu'il vive en paix!

Il dit: « Tout *sar*, tout prêtre, tout prophète, tout officiant⁽¹⁾, tout homme, qui entrera dans cette nécropole, pour faire des sacrifices ⁵ aux esprits supérieurs, qui passera au pied de cet escalier, protégera ce tombeau et tout ce qu'il renferme, qui s'abstiendra d'y faire rien de mal, qui prononcera⁽²⁾ mon nom sans tache auprès ⁶ des esprits supérieurs habitant cette nécropole, — il vieillira dans⁽³⁾ sa ville, il aura sa sépulture dans l'Amentit. Moi, qui suis florissant par ma vertu⁽⁴⁾ et excellent par mes mérites⁽⁵⁾, quiconque (me) fera du bien, il le retrouvera plus tard; (un tel acte) est profitable à qui le fait : qui honorera mon *ka*, son *ka* sera honoré : telle est la récompense accordée par le mort, quand on l'honore. Comme on agira, on sera traité; car je suis un mort qui mérite d'être honoré. »

INSCRIPTION 125. — Chapelle. Pilier B, côté est, 6 lignes verticales, hautes de 2 m. 80 cent. Direction du texte ←.



(1) Sur le sens de *rhw iht* «officiant dans une cérémonie funèbre», voir GARDINER, *Admonitions*, 2, 14.

(2) *dd-f*, au lieu de l'expression habituelle *tm-f rn-j*. — Cf. inscr. 137, l. 2 (ci-après).

(3) — pour .

(4) , PIEHL, *Inscr. hiér.*, I,

pl. 37, 4. (La traduction de Piehl «vert de taille» est évidemment inexacte : *hd* signifie «caractère, bon caractère, mérite, vertu»; cf. *Pyr.*, 576 b; *Urk.*, I, 79, l. 8; *Siât*, IV, 227; *Ann. du Serv. des Antiq.*, II, p. 282, l. 7; *Sinuhe* R 56, etc.)

(5) Sur le sens de *bi-t*, voir GARDINER, *Admonitions*, p. 81-82.



Ligne 1, on voit vers le milieu de la lacune de 0 m. 70 cent. les signes .
 — Ligne 2, à la fin de la lacune de 0 m. 23 cent., restituer  devant . —
 Vers la fin de la ligne , et non pas, comme à l'ordinaire, . — Ligne 3, dans
 la lacune équivalant à un groupe, après  , je crois voir l'extrémité d'un 
 (lire  ^(?)). — Plus loin, il ne reste que les pattes de l'oiseau , précédées de .
 — Ligne 5, la lacune que je remplis par  est d'un groupe. — Ligne 6, la lacune
 initiale est d'un groupe et demi à deux groupes. —  au lieu de  (par contre,
 inser. 89, l. 2 (ci-dessus), le graveur a répété trois fois le signe ).

 Offrande royale à Osiris Khent-amentit, dieu grand, [pour qu'il donne... et toutes choses] bonnes, pures, agréables et douces, sortant sur son autel, chaque jour, au *ka* du maître de ce tombeau, le Grand des Cinq, maître des sièges, etc... ... *Zed-thot-ef-anhh*, j. v.

[Il dit : « Ô vivants] actuellement sur terre venant vers cette montagne, et tous ceux qui viendront (dans l'avenir) vers le temple des esprits supérieurs pour implorer d'eux des faveurs⁽¹⁾, et qui diront : « Je m'exécute, je m'exécute »,  (en réponse) aux paroles que je leur adresse ^(?), —

⁽¹⁾ *dbh* « implorer de, demander à », avec régime précédé de  : cf. *Urk.*, I, 146, l. 6; *Ouni*, I, 6, etc. — Com-

parer, inser. 7, l. 1 (inédite) :          

prononcez mon nom d'un accent sincère (?), lisez les inscriptions, célébrez les rites en faveur de mon nom, prononcez mon nom en versant d'abondantes libations, donnez-moi des aliments pour ma bouche, des provisions pour mes lèvres. Cela ne ⁴ fatigue pas vos bouches⁽¹⁾ (de parler); ce ne sont pas des richesses qui s'échappent de vos mains. Comme on agira, on sera traité : c'est un monument (qu'on laisse derrière soi) que de dire une bonne parole. Dieu⁽²⁾ lui-même rétribuera (chacun selon) la manière dont il se comportera à mon égard : qui (me) fera du bien, il lui en sera fait; qui louera mon *ka*, son *ka* sera loué; qui me fera du mal, ⁵ il lui en sera fait aussi; car je suis un *imakhou* de Dieu, lequel accordera que vous soyez traités [de façon semblable] par ceux qui viendront après vous, pendant toute la durée des temps. Je suis en effet parvenu à ce tombeau, sans avoir commis de péché, sans avoir encouru de reproche de la part de Dieu. J'ai été jugé (?) dans ⁶ la grande salle de la [Double] Justice, et il n'a pas été trouvé [de faute en moi] devant le maître des Dieux; [aussi ai-je été placé (?)]⁽⁴⁾ parmi les *imakhou* qui peuvent agir à leur gré, sortir et entrer selon leur désir. Je vous expose⁽⁴⁾ ces choses, pour que vous soyez bien instruits⁽⁵⁾ des volontés de Dieu, et qu'en récompense, vous ignoriez l'Amentit⁽⁶⁾. »

INSCRIPTION 137. — Chapelle. Pilier D, côté est. 6 lignes verticales, hautes de 2 m. 80 cent. Direction du texte →.



⁽¹⁾ Ou bien : « que vos bouches ne lassent pas (de parler) ». — Au lieu de [𓂏], on pourrait aussi compléter la lacune par [𓂏].

⁽²⁾ Dieu désigne naturellement Thot.

⁽³⁾ 𓂏 qui fait partie du groupe précédant la lacune de 0 m. 25 cent., est assez gênant. Peut-être le sens est-il : je

n'ai pas été écarté de la compagnie des *imakhou*.

⁽⁴⁾ Sur l'expression *rdj m hr n*, voir SETHE, *Untersuchungen*, V, p. 52.

⁽⁵⁾ Pour le sens de *šš m*, voir ERMAN, *Lebensmüde*, p. 50.

⁽⁶⁾ Ou bien : « et qu'en récompense, l'Amentit vous ignore ».



Ligne 1, au début, lire *imshw* (*h*)*r* (cf. *A. Z.*, LVI, 1920, p. 65). — Ligne 2, , et non pas . — Ligne 3, compléter  ou . — Ligne 6, dans  | |, il ne reste que des traces du second |. (Pour l'orthographe, comparer celle de Dendérah (*JUNKER*, p. 11),  | | |.)

‡ *L'imakhou* d'Osiris (seigneur) de Mendès, Osiris-ibis, Osiris-cynocéphale, [seigneur de Khmounou, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète] de Khnoum-Rè, etc. . . , *Zed-thot-ef-aukh*, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, † *S-shou*.

Il dit : « Ô prophètes, prêtres, [officiants. . . . venant] vers (ce) cimetière, et faisant en même temps (?) des sacrifices dans *Het-abti*⁽¹⁾, prononcez mon nom sans tache auprès du Dieu grand⁽²⁾, en toute occasion où l'on voit † ce Dieu⁽³⁾, et commémorez mon *ka*, quand [sont récitées les litanies⁽⁴⁾]. Ah ! dites : « Puisse (ton nom) être introduit dans les litanies,

⁽¹⁾ BRUGSCH, *Dictionn. Géogr.*, p. 18.
— (Cf. J. DE ROUGÉ, *Rev. Arch.*, 1872¹, p. 66, 68.)

⁽²⁾ Le Dieu est, ici encore, Thot.

⁽³⁾ Cf. inscr. 56, l. 11 (ci-dessus)

←  |  — .

⁽⁴⁾  |  [ | ] *  | , cf. inscr. 81, l. 90 (*Annales*, XX, 1920, p. 221). — Pour le sens de *hkn-w*, cf.

puisses-tu recevoir les offrandes, puisses-tu trouver le pain sur l'autel de Rê, puisses-tu te délecter $\frac{4}{j}$ de toutes les choses pures, bonnes, qui sortent sur l'autel du maître de Khmounou et en faire ta nourriture; puisse ton cœur se rendre maître des offrandes funéraires placées devant toi, (consistant) en pain et en bière; puisses-tu être justifié (m ; $hrw-k$) devant les loués⁽¹⁾! $\frac{5}{j}$ On sera traité comme on aura agi : quiconque est gracieux de cœur, Dieu lui sera gracieux; c'est un monument (qu'on laisse derrière soi) que de prononcer de bonnes paroles. Cela ne fatigue pas vos bouches de parler⁽²⁾; cela ne sort pas de vos provisions; ce n'est pas mauvais $\frac{6}{j}$ de dire une bonne parole, c'est (au contraire) profitable à qui fait cela. Qui honorera mon *ka*, son *ka* sera honoré : telle est la récompense accordée par le mort, quand on l'honore. Et moi je suis un mort qui mérite d'être honoré : je n'ai jamais fait de mal aux hommes, je n'ai pas volé, je suis juste de cœur, ayant pratiqué l'équité.»

FORMULES.

1. . — Cette formule se décompose en deux propositions juxtaposées : (a) , pour  (*Gram.*³, § 342), *il fait*, ou *il fera*, et (b) , pour  ou , *il est fait*, ou *il sera fait à lui* : c'est-à-dire *comme on agira, on sera traité*. Nous la trouvons telle quelle dans l'inscription 125, l. 4⁽³⁾. — Au lieu de la forme *sdm*[*f*], la forme *sdmn*[*f*] est aussi employée : ainsi, inscr. 65, l. 12 (inédite) , et *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22151, l. 13 ; on notera que, dans ce second exemple, le passif est exprimé,  (pour ⁽⁴⁾).

La formule se rencontre, avec le même sens, mais sans , dans la phrase de l'inscr. 89, l. 6, , où l'on peut se demander si  est,

MORET, *Rituel du Culte divin journalier*, p. 187. Dans les «hitanies», le nom de chaque dieu est appelé, invoqué, par conséquent, commémoré, d'où l'emploi du verbe *sh*.

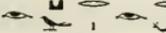
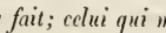
⁽¹⁾ Les morts.

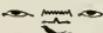
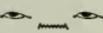
⁽²⁾ Ou bien : «que vos bouches ne se lassent pas de parler».

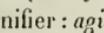
⁽³⁾ Et de même, *A. Z.*, XLVIII, 1910, p. 161; *Catal. Gén. du Musée du Caire*, Stèles ptolémaïques, n° 22151, l. 13; *Catal. Gén.*, Tables d'offrandes, n° 23091, p. 78.

⁽⁴⁾ Le passif en *w* dans *Catal. Gén.*, Tables d'offrandes, n° 23091, p. 78,

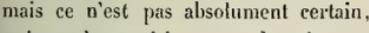


comme ci-dessus, la forme *sdm*[*f*], ou si ce n'est pas un participe⁽¹⁾. En tout cas, c'est le participe qui est manifestement employé dans les expressions, qui sont comme un développement de la formule :  (inscr. 125, l. 4; 65, l. 12), et ,  (inscr. 125, l. 4; 65, l. 12; 56, l. 2) : *celui qui fera du bien, il lui en sera fait; celui qui me fera du mal, il lui en sera fait*⁽²⁾.

C'est elle encore qu'il faut reconnaître, mais construite d'une façon insolite, dans les mots de l'inscription 56, l. 2 , équivalant, je l'ai dit, à  : le premier  est un passif () : *il est (sera) fait (à quelqu'un)*;  est la préposition, remplaçant , au sens de *comme, selon* (Gram.³, § 445, d); et le second  est soit la forme relative : *ce qu'il fait (aura fait)*⁽³⁾, soit un passif : *il est (aura été) fait (par lui)*. Le sens : *on est traité comme on agit, ou on sera traité comme on aura agi*, ne paraît pas douteux. — J'expliquerais de même façon la phrase de l'inscription 137, l. 5 , où la préposition  (pour ) est employée avec la signification de *selon, dans la mesure où* (Gram.³, § 446 i) : *il est (sera) fait (à quelqu'un) comme il fait (aura fait) cela*⁽⁴⁾, c'est-à-dire, *on est (sera) traité comme on agit (aura agi)*.

On pourrait aussi voir dans  de 137, comme dans  final de 56, un participe⁽⁵⁾. Mais il semble qu'il faudrait alors rendre *irj*, non par *faire*, mais par *faire du bien, bien agir*, et traduire en conséquence : *il est (sera) fait du bien à qui en fait (aura fait)*⁽⁶⁾. Sans doute  (et surtout l'expression ) peut signifier : *agir en faveur de quelqu'un*⁽⁷⁾. Mais d'une part, cette interprétation ne conviendrait nullement à certaines phrases comme

⁽¹⁾ J'en doute, et je crois plutôt que  a été omis devant .

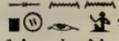
⁽²⁾ Le second  est naturellement un passif; , abréviation de , paraît d'ailleurs être exprimé dans la phrase  de 125, l. 4 : , mais ce n'est pas absolument certain, puisque le participe , dans la première proposition, est écrit, à tort, .

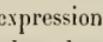
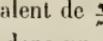
⁽⁴⁾  pour  , neutre, comme dans  (89, 6 etc...).

⁽⁵⁾  pour , comme dans 125, l. 4 (voir note 2 ci-dessus).

⁽⁶⁾ La préposition *r* () de 137 ne fait pas difficulté; elle est fréquemment employée au sens de *n* dans nos inscriptions.

⁽⁷⁾ Cf. VOGELSANG, *Bauzr*, p. 101, commentaire des lignes 109-110.

celle que l'on rencontre aux inscriptions 125, l. 4, et 56, l. 2, , où  signifie certainement *agir à l'égard de*⁽¹⁾. D'autre part, *faire du bien* est exprimé, dans nos textes, par  (125, l. 4; 65, l. 12) ou  (89, l. 6)⁽²⁾, de même que *faire du mal* l'est par  (125, l. 4; 65, l. 12; 56, l. 2).

Cette expression , que je viens de citer, est en quelque sorte l'équivalent de ; de même, la proposition parallèle  est, au moins dans un cas, remplacée par  : inscr. 65, l. 12 (inédite)     . Notre formule, quelle qu'en soit la rédaction, revient donc bien à établir une correspondance entre un acte et son résultat infaillible; c'est la formule essentielle exprimant l'idée de rémunération.

Je signalerai enfin une variante de cette formule, avec le même sens général :   (inscr. 89, l. 6⁽³⁾) : *celui qui fait le bien, il le retrouvera après*, ou plus exactement *après (sa vie)*, car un mot est sous-entendu, probablement $\{m\}$, si l'on en juge par un passage d'une stèle de Naples, cité ci-après, p. 59.

2.  . . . — Cette formule revient trois fois dans les inscriptions du Tombeau de Petosiris, 56, l. 2; 89, l. 6; 137, l. 6. Je ne l'ai pas jusqu'à présent rencontrée ailleurs. Le texte de 56, l. 2, est très abrégé, la formule est plus complète dans les deux autres passages :

89   *  *     
 137   *  *     

La phrase , phrase nominale en *prv*, sert-elle de conclusion à ce qui précède, ou annonce-t-elle la courte proposition qui suit (omise d'ailleurs dans l'inscription 137)? Faut-il traduire : « . . . c'est profitable

⁽¹⁾ De même dans l'inscription du Musée de Berlin 7311 (*A. Z.*, XLV, 1908, p. 67), où la formule n'est d'ailleurs pas identique.

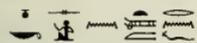
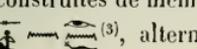
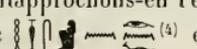
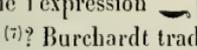
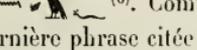
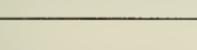
⁽²⁾ Un texte de la XVIII^e dynastie présente une formule équivalente, mais plus

explicite (*Urk.*, IV, 61, l. 5-6)   Cf. *Urk.*, IV, 485, l. 3-4.

⁽³⁾ De même, *A. Z.*, XLVHI, 1910, p. 161, et *Catal. Gén.*, Tables d'offrandes, n° 29031, p. 78.

à qui le fait. Qui honorera (mon) *ka*, son *ka* sera honoré : telle est la récompense accordée par le mort, quand on l'honore. Comme on agit, on sera traité. . . »; ou bien : « la récompense accordée par le mort, quand on l'honore, est celle-ci : comme on agit on sera traité. . . »? Les deux interprétations sont grammaticalement possibles, mais la première me paraît préférable pour le sens, et c'est celle que j'ai adoptée⁽¹⁾.

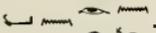
3.  . . . — Autre phrase nominale en *pw*, qui se rencontre aux inscriptions 125, l. 4 et 137, l. 5, et ne présente aucune difficulté d'interprétation⁽²⁾. Il y a lieu d'observer qu'elle n'est pas spéciale à ce genre de textes; on la trouve par exemple dans une inscription de Thotmès III, à Karnak (*Urk.*, IV, 165, l. 3) :  « c'est un monument que les travaux (que j'ai exécutés) dans son temple ».

4. Les phrases , 56, l. 2, et , 137, l. 6, sont évidemment construites de même façon. Rapprochons-en l'expression si fréquente , alternant avec ⁽³⁾ et ⁽⁴⁾ et ⁽⁵⁾, ainsi que l'expression ⁽⁶⁾. Comment traduire ces formules⁽⁷⁾? Burchardt traduit la dernière phrase citée (*ink s'h n*

⁽¹⁾ Dans l'inscription 56, l. 2, la formule  sert de conclusion à une proposition différente, mais de sens analogue : « les bénédictions de Thot, voilà quelle sera votre récompense ». — On notera que, dans les inscriptions 56, l. 2, et 125, l. 4, la phrase relative au *ka* n'est pas rédigée de façon identique ( au lieu de ), et n'occupe pas la même place.

⁽²⁾ De même, *A. Z.*, XLVIII, 1910, p. 161; *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22174, l. 13 (cette stèle est aujourd'hui au Musée d'Alexandrie).

⁽³⁾ PIEHL, *Inscr. hiér.*, I, pl. 37, l. 3: *Tombeau de Petosiris*, inscr. 6 (dans *Annales*, XX, 1920, p. 62), etc... Cf. aussi *Urk.*, IV, p. 101, l. 8 

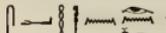
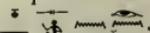


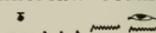
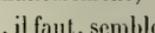
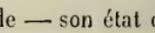
⁽⁴⁾ PIEHL, *Inscr. hiér.*, III, pl. 35, l. 7; *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22054 l. 9 (?).

⁽⁵⁾ Même formule dans notre inscription 126 (inérite), l. 3; et encore *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22151, l. 14; n° 22174, l. 13; *Catal. Gén.*, Tables d'offrandes, n° 23091, p. 79; *A. Z.*, XLVII, 1910, p. 112 (); et ci-dessous, p. 58, note 1.

⁽⁶⁾ Voir les exemples réunis par BURCHARDT, *A. Z.*, XLVII, 1910, p. 115.

⁽⁷⁾ La traduction que j'ai donnée (*Annales*, XX, 1920, p. 63) après Maspero et Piehl, pour  « un homme par ses actions », est absolument injustifiable.

sdm-nf) par « je suis un *śḥ* pour celui qui l'écoute »; et, se référant à deux textes, particulièrement développés⁽¹⁾, où est mise en relief la générosité du défunt, il donne à *śḥ*, non sans quelque hésitation, le sens de « mort reconnaissant »⁽²⁾. Il semble en tout cas malaisé d'appliquer cette interprétation aux formules où *śḥ* est remplacé par le mot  : si en effet  peut signifier « je suis un *mort reconnaissant* pour celui qui lui fait du bien »⁽³⁾, il est difficile de traduire de même .

Le sens me paraît en réalité tout différent. Grammaticalement, étant donné, par exemple, la phrase du type . . . , il faut, semble-t-il, voir dans  le pronom relatif (*Gram.*³, § 546), dans  un passif⁽⁴⁾, et traduire « je suis un mort (un loué, un homme), à qui l'on fait des sacrifices », ou plus exactement « qui est digne, qui mérite qu'on lui fasse des sacrifices »⁽⁵⁾. Car l'idée sur laquelle le mort insiste, dans ses exhortations aux vivants, est qu'il doit sa félicité actuelle — son état de , ou d'*imakhou* de Thot⁽⁷⁾ —, aux vertus qu'il a pratiquées sur la terre, notamment à son amour du prochain. « Je suis, dit-il, un *śḥ* qui mérite d'être vénéré (*), car je n'ai pas fait de mal aux hommes, je n'ai pas volé, je suis juste de cœur, ayant pratiqué l'équité » (inscr. 137, l. 6); et encore : « je suis un *śḥ* qui mérite qu'on lui fasse des sacrifices (), un loué du maître de *Klmounou*, car j'ai (toujours) recherché ce qui était profitable à chacun, disant le bien, répétant le bien, dirigeant mes démarches vers le bien; j'ai fait ce qu'aiment les hommes et ce que louent les dieux, afin que mon nom soit prononcé après ma mort »⁽⁸⁾. Il est donc juste que les vivants lui accordent, à la fois comme un honneur et un témoignage de reconnaissance, les attentions qu'il réclame, — qu'ils

⁽¹⁾ Florence, 1540, et surtout *Urk.*, IV, 123, l. 12.

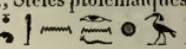
⁽²⁾ BURCHARDT, *op. laud.*

⁽³⁾ Ou : qui lui fait des sacrifices () non exprimé).

⁽⁴⁾ Le passif est exprimé (par ) dans les deux phrases de *Urk.*, IV, 101, citées l'une p. 57, note 3, l'autre ci-dessous, p. 59, note 1 ( dans la première

est le régime indirect du verbe).

⁽⁵⁾ De même : « qui mérite qu'on l'écoute, — qu'on le vénère, — qu'on prononce son nom ».

⁽⁶⁾ Cf. *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22151, l. 14 : 

⁽⁷⁾ Inscr. 125, l. 5.

⁽⁸⁾ Inscr. 126 (inérite), l. 3-4.

lui fassent des sacrifices, qu'ils le vénèrent, qu'ils l'écoutent, qu'ils prononcent son nom⁽¹⁾, car il est un homme « qui a droit » à tous ces égards.

5. Bien connues sont les formules (et tout le développement), et (inscr. 89, l. 6; 125, l. 4; 137, l. 5-6). Elles ont été expliquées par SPIEGELBERG, *A. Z.*, XLV, 1908, p. 67⁽²⁾, et commentées par H. Sottas, dans son étude sur la *Préservation de la propriété funéraire* (p. 76-79).

Aux exemples cités on peut ajouter quelques textes du Musée du Caire publiés dans le *Catalogue général*⁽³⁾ et les *Annales*⁽⁴⁾, et aussi cet intéressant passage d'une stèle du Musée de Naples depuis longtemps connue⁽⁵⁾.



« cela sera profitable à vous-mêmes : un autre, après (vos) années (sur la terre)⁽⁶⁾, prononcera votre nom (aussi) ».

6. Enfin, la formule de l'inscription 137, l. 5 s'est déjà rencontrée dans les textes analogues⁽⁷⁾, et n'a pas besoin d'explication.

G. LEBEVRE.

Le Caire, mars 1921.

(1) Ce dernier rite est le plus important de tous, car « les morts vivent, quand on prononce leur nom » (*Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22151, l. 13). — Une autre expression analogue, plus rare, est à signaler : (un homme) qui est digne, qui mérite que l'on commémore son nom (*Urk.*, IV, 101, l. 9).

(2) Voir aussi STEINDORFF, *A. Z.*, XXXIX, 1901, p. 118, et BURCHARDT, *op. laud.*

(3) *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques,

n° 22054, l. 8; 22151, l. 11.

(4) DARESSY, *Annales*, XVIII, 1918, p. 153, statue de Zed-her le Sauveur, l. 171-172, où le sens de la formule a été méconnu.

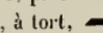
(5) *Urk.*, II, 6, l. 7-8.

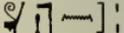
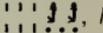
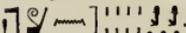
(6) Ou simplement « après des années, plus tard ».

(7) *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22054, l. 9; 22151, l. 13; *Catal. Gén.*, Tables d'offrandes, n° 23091, p. 78; et encore *A. Z.*, XLVIII, 1910, p. 161 et note 2.

NOTE.

ADDITIONS ET CORRECTIONS À *TEXTES DU TOMBEAU DE PETOSIRIS*, § I-II (*Annales*, XX, 1920, p. 207 et seq.).

Page 211, le *fragment* de Turin était connu de H. Brugsch, qui a publié dans *Thesaurus*, VI, p. 1416, les titres du défunt, soit la ligne 1 et la moitié de la ligne 2 (Brugsch lit, à tort,  au lieu de .

Page 212, ligne 1 de l'inscription : au lieu de : ] ], lire : .

Page 221, lignes 106-107 de l'inscription : au lieu de :  ¹¹¹, lire :  ^(sic) ¹¹¹. Cette orthographe se rencontre sur un autre sarcophage de la même nécropole, conservé au Musée du Caire, celui de *Thotiritis* (signalé par R. Weill, dans *Rec. de Trav.*, XXXVI, 1914, p. 90). On lit en effet sur l'un des petits côtés de la cuve, ligne 2 (verticale) :  ^(sic), où il semble que l'orthographe , pour , soit due au voisinage du mot .

Page 222, ligne 114 de l'inscription : au lieu de :  ₁, lire :  ₁.

Page 233 : traduction, au lieu de : « quand il se dirige — la terre étant en paix — vers Hesrit », traduire : « quand il aborde, en paix, à Hesrit ». Pour l'expression *š;h t; r* signifiant « aborder à », cf. par exemple, *Urk.*, IV, 56, l. 10.

G. L.

REPORT
ON THE INSPECTORATE OF UPPER EGYPT
FROM APRIL 1920 TO MARCH 1921

BY

R. ENGELBACH.

In this report I have endeavoured to give a general account of the work done, or in progress, since taking over the inspectorate, with a description of the objects found and bought during this period which are in any way out of the ordinary.

KARNAK.

At Nag^c Es-Sabtich, the village on the south-west corner of the temenos wall of the temples of Karnak, Hakîm eff. Abou Seif and I have cleared a block of houses, 18 in all, by simple exchange, the inhabitants having agreed to accept land in payment for their entire properties. The houses were valued by a commission of notables and the land was given to them at the rate of L. Eg. 120 per feddan. (Since these transactions took place the land has dropped in value considerably.) There remain some 25 houses still to be got rid of, including four big ones. We may be able to come to terms with some of the small fry but an expropriation will be necessary before we can obtain the large houses as the owners are demanding fabulous prices for them.

The infiltration in the temple of Karnak has been the worst for fifteen years, and the deposit of salt has been correspondingly bad. A delay in the arrival of the new hose-pipe has made the extraction of the salt very difficult, and now, even after repeated washings, the deposit has not been completely removed. An even more serious result of the infiltration has been that the obelisk of Thutmose I seems to be leaning, even more

than last year, towards the Hypostyle Hall. M. M. Pillet, who has lately taken over the work of M. Legrain, is examining this question.

The *sabākḥ* work has lain in unproductive places and very few objects have come in; the only objects of interest being a statue of *Kha^c-nefer-Re^c, Sebek-ḥetop*, and a votive stèle. These are described later.

THEBAN NECROPOLIS.

The most important work being done on this side is the making of a 1/1000 large-scale map of the entire necropolis by the Survey Department. This will, of course, be an official publication and will shew in detail the limits of each modern house and the position and number of all the tombs. The 1/500 maps done by M. Émile Baraize are now out of date, and do not in any case cover half the area of the necropolis. The encroachments have been very great in the last twelve years; a few stones casually laid on the ground become, in an amazingly short space of time, a low wall, then a high wall — and then a house, which will be sworn to by a hundred witnesses as having existed from time immemorial. It has been our work lately to clear up doubtful boundaries and this has succeeded better than I should have expected. My method is to persuade the inhabitants to accept a piece of land which seems of doubtful ownership, on the condition of their relinquishing all claim on a similar piece of land needed by the Service to make the boundaries of their property definite and compact. The result has been that the Service has gained a great deal of land, which would certainly have been lost if the matter had been taken to the Courts. The originals of these sheets will be done within two months.

The Survey Dept. is taking the best plans published of the ancient monuments and suitably reducing them for insertion on their map. The excavators at Thebes have also been giving all the assistance in their power for making this work as complete and accurate as possible.

A result of this limiting of the encroachments on the Theban necropolis will be a great crowding in the houses. In a very few years it will be necessary to start a new town site, if it be possible to find a piece of desert which we are tolerably certain is free from tombs. I am now studying this question.

We owe our thanks to the Director General of the Survey Dept. for doing this work for the Service so promptly, and our thanks are also due to Lieut. Bernard Hood, R. A. F., for taking a series of air-photographs of the Theban Necropolis, which the Survey Dept. is printing for us.

The clearing of the roads round the tombs and temples on this side of the river, which has been done for the visit of H. H. The Sultan, will be a great boon to your visitors in the future.

LEGAL NOTES.

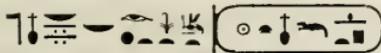
The year has produced a fair crop of cases in the Courts. The majority of these are concerned with illicit diggings, dealing in antiquities without licences, thefts in a small way and assaults. Some cases are of considerable importance as they serve to establish precedents which may be of value in future cases. Of these, two may be cited :

On the 19 February 1920 two natives were condemned to one month's imprisonment for not reporting a find of sculptors models, made in digging a well on their own property at Karnak. The objects were confiscated.

At the Parquet at Qena, on the 11th April 1920 two other persons were condemned to six months imprisonment for selling imitation antiquities as genuine, and to two months imprisonment for trying to sell a genuine antiquity — namely a bronze Osiris — without a licence.

OBJECTS FOUND.

(1) STATUE OF SEBEK-ĤETEP IV. --- On the 7th June 1920, the *sabbikhin* working about 10 metres north of the temple of Apet at Karnak, found the lower part of a black granite statue of *Kha^c-nefer-Re^c, Sebek-ĥetep (IV)* seated on a throne. On both sides of the legs of the figure, on the throne, are vertical lines of hieroglyphs each reading :



«The Good God; Lord of the two Lands; The Gallant; King of the South and North, Kha^c-nefer-Re^c, Sebek-ĥetep.»

The inscription appears to me not to be of the same date as the statue, as it is very roughly cut — almost scratched on the stone. Judging from the work of the statue, it might well be of the XIIth dynasty and usurped by the later king.

The left face of the throne is decidedly concave and appears to have been used as a mortar in late times.

Its height is now 0 m. 79 cent.

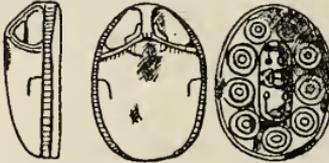
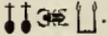


Fig. 1.

(2) A XIIth (?) DYNASTY SCARAB.— Figure 1 shews the front, back and side

of an unglazed steatite scarab bought at a shop in Luxor. It is one of a curious series having the name of a XIIth king, in this case that of Senusert I, with two *nefers* substituted for the word *Re*^s, thus :

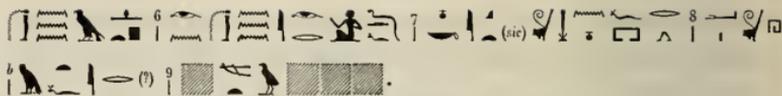


Several XIIth dynasty kings' names have been found written in this way, but that of Senusert I seems to be the most common.

From its rather degraded form, shewn in the legs and the circles, it has been thought that this series belongs, in the most part, to the Hyksos period. I know of no published group containing one of these scarabs which could make the date certain. On the other hand, some of the scarabs of this series are of the same excellence as the best XIIth dynasty scarabs. Several examples of these «neferui» scarabs are given in PETRIE, *Scarabs and Cylinders*, pl. XII. The beetle, called *Hypselogenia*, which this specimen is supposed to represent, is common in, but not exclusive to this type (Scale, full size; entry number 46.919).

I have in my possession a very fine spiraled scarab, giving the name , which appears to be of the best XIIth dynasty work.

(3) STELE OF KHUWY (Entry n° 46.784). — This stele is of limestone with a slightly rounded top. Above are a pair of *uzat* eyes with a seal-ring between them. Seven lines of inscription follow. Below, on the left of the stele, are a male and female figure of crude design, the male being in front but quite clear of the female figure, except that she has her left hand on his shoulder. Both figures are seated on one chair. Between



1 «A royal offering by Horus of Edfû and Osiris, 2 Lord of Busiris, the Great God. . . 3 life. 4 May he give funeral offerings of bread (?), beer (?), oxen, ducks and clothing to the *ka* of the 5 Priest, the Enterer, Hor-Behedti-mose, 6 begotten of the Priest Har-hotpe, 7 begotten of the Priest Irer. Saith he : 8 I am one perfect among his brethren and 9 galant. . . 10 . . . »

a) The text here seems corrupt, but I have seen, in a dealer's shop at Edfû, a stele having the same group of signs after the *neter*.

b) With the reference books at my disposal here at Luxor I can give no translation of the word *hm-t*. If it means 'wife', I have never known it spelt in this way.

(5) STELE OF HOR-HER-KHUT-F (Entry n° 46.785). — This stele is of limestone, rounded at the top, and measuring 0 m. 49 cent. high by 0 m. 30 cent. wide. The work is very coarse indeed. The face of the stele is decidedly convex.

Below the seal-ring, between the *uzat* eyes, are six lines of text. At the bottom right hand corner is a female figure seated on the same chair as a male figure but not touching it at all. Each figure holds a lotus in the right hand. In front of the figures are two vertical lines of text.



Vertical, R : (→) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000

Vertical, L : (←) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000

1 «A royal offering by Horus of Edfû, the Great God, Lord of Heaven, and Osiris, 2 who is in Edfû; may he give funeral offerings of bread,

wine, oxen, ducks and every fine thing $\frac{3}{1}$ on which a god lives (and may he be) clean $\frac{4}{1}$ of hands according to the instruction (?) of his God: may he know the 'place of his legs', may he be serene in his comings (?), may he be $\frac{5}{1}$ at his place in the temple. To the *ka* of the $\frac{6}{1}$ Priest, the Enterer, Hor-her-khut-f, son of Ramose. »

R. column : « His beloved wife Iuf ».

L. column : « The Priest, the Enterer, Hor-her-khut-f ».

The provenance of these three steles n^{os} 3, 4 and 5 is Tell Edfû, where they were found by the *sabbâkhîn*.

In the *sabâkh* work here a very considerable quantity of antiquities have been found. In my opinion the site is too valuable to allow *sabâkh* work without skilled — and honest — supervision during the whole time that digging is taking place. I realize that the inhabitants must have *sabâkh* for their crops, so I suggest that the excavation of the *tell* be taken up by the Service, or that a concession be given to some recognized excavating party as soon as possible, and the *sabbâkhîn* be put under the control of the digger as regards the place where the *sabâkh* may be taken.

As to the date of these steles, they are almost certainly of the Middle Kingdom.

(6) USHABTÏ-BOX OF PA-NEF-EM-DYT-AMEN. — This box, the end of which is shewn in fig. 2, and the side in fig. 3, was seized by the Service *ghafirs* from an unlicensed dealer at Luxor. The case was taken before the tribunal and resulted in a fine of P. T. 50 and the confiscation of the box.

The box measured 0 m. 40 cent. by 0 m. 16 cent., the sides being 0 m. 23 cent. high and the ends 0 m. 33 cent. high. Only the bottom, one side, and parts of the ends now remain. It was divided by a partition at the point A in the figure, and all the joints had been filled in with plaster. The ground colour is yellow, inside and out, and the scenes are outlined in red and coloured white, red, blue, green, and black. I have indicated the colours by letters on the drawing.

The scene on the side represents the deceased and his wife offering four statuettes of the Children of Horus to the God Harakhti and the Goddess Maat, the former being styled 'The Particoloured'.

The text of this scene reads : « Praising Re^s; may he give floral-offer-

ings to the Agent of Amen, Pa-nef-em-dyt-Amen, right of speech, and his wife, the Musician of Amen, Henut-neferu.»

Both the ends of the box seem to have been devoted to the Ritual of the Ushabtī, the vith chapter of the *Book of the Dead*. The ritual has been considerably abbreviated, and it will be noticed that it begins with «O my Ushabtī» instead of the more usual «O this Ushabtī» or «O Ushabtī of. . . ».

The text reads (fig. 2 →): «May the Priest, the Agent of the House of Amen, Pa-nef-em-dyt-Amen, right of speech, be glorified. Saith he: O my Ushabtī, if I be ordered for the doing of any works such as are to be done in the Underworld, for the tilling of the fields, (or) for the carrying of sand from the East. . . ».

a) Apparently the scribe had intended to put $\begin{array}{|c} \blacksquare \\ \hline \end{array}$ $\begin{array}{|c} \text{---} \\ \hline \end{array}$ $\begin{array}{|c} \text{---} \\ \hline \end{array}$ $\begin{array}{|c} \text{---} \\ \hline \end{array}$. . . etc., but found that he had already put the word 'my'. The corresponding passage from the other end of the box is, to me, even more obscure.

b) The determinative for $\begin{array}{|c} \text{---} \\ \hline \end{array}$ $\begin{array}{|c} \text{---} \\ \hline \end{array}$ 'send' has been inserted in error in the word $\begin{array}{|c} \text{---} \\ \hline \end{array}$ $\begin{array}{|c} \text{---} \\ \hline \end{array}$ 'to command'.

c) The --- seems superfluous.

d) The word $\begin{array}{|c} \text{---} \\ \hline \end{array}$ $\begin{array}{|c} \text{---} \\ \hline \end{array}$ 'to throw down' has been put in for the word $\begin{array}{|c} \text{---} \\ \hline \end{array}$ $\begin{array}{|c} \text{---} \\ \hline \end{array}$ 'to till'.

At the other end of the box, the first column alone remains. The only difference in the text in this copy of the ritual is that after the words 'O my Ushabtī' the words $\begin{array}{|c} \blacksquare \\ \hline \end{array}$ $\begin{array}{|c} \blacksquare \\ \hline \end{array}$



Fig. 2.

$\begin{array}{|c} \text{---} \\ \hline \end{array}$ $\begin{array}{|c} \blacksquare \\ \hline \end{array}$ occur. I can give no explanation of their meaning.

The lid of the box was fastened on by tying it down to small pegs or

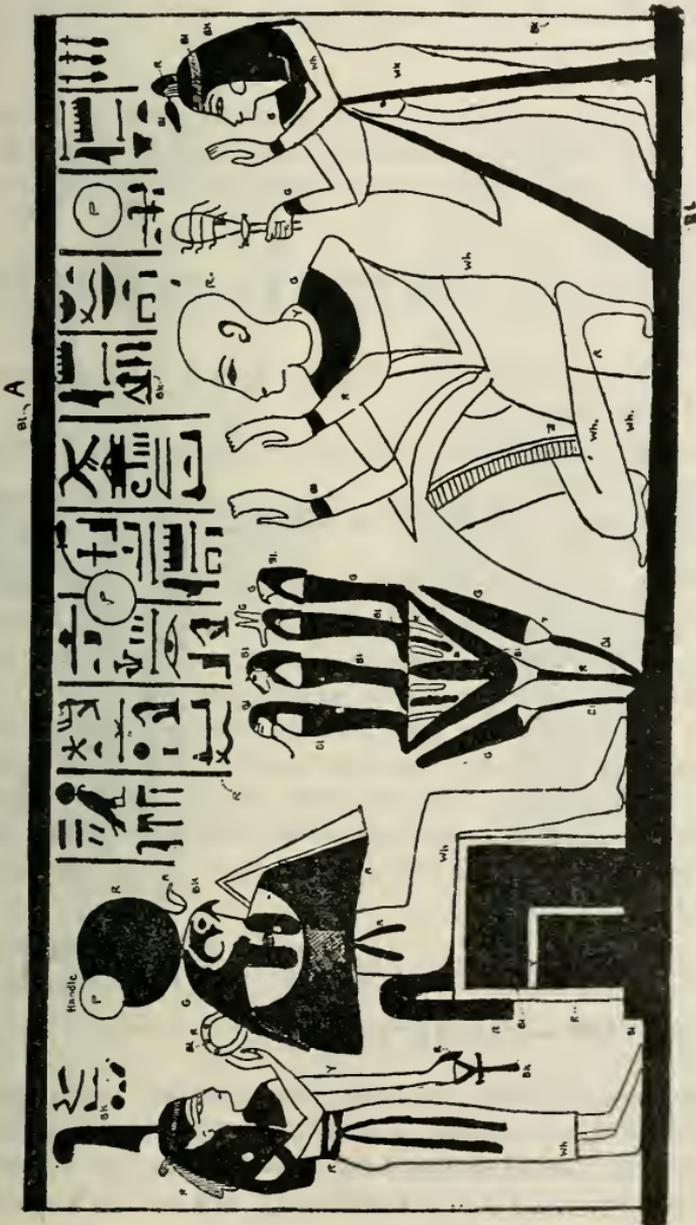


Fig. 3.

knobs of which there are three on the surviving side. These are marked 'P' on the drawing.

(7) PART OF A BLACK GRANITE STATUETTE OF A KNEELING MAN. — The statuette was supported by a pillar which was uninscribed. The figure held a tablet between the hands on which two complete lines and part of a third are still legible.

The text reads : (←→) | →  |  .

« . . . Monthu, Lord of Tûd, Overseer of the flock of the High Priestess of Amen, Hêmai. »

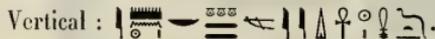
The name occurs in coptic as ZHMMAI (see coptic ostrakon described later in this article).

The provenance of this fragment is unknown.

(8) ANKH-WAS AMULET. Fig. 4 (Entry no. 46.791). — This amulet, of green glazed ware, dated to the reign of king Taharqa, XXVth dynasty, was bought from a dealer in Luxor. It measures o m. 235 mill. long and had been broken and rather skilfully repaired by the dealer.

The front of the handle is flat, with the inscription in faded brown characters. The back has no colour other than the green glaze. The back of the handle is rounded, with two grooves along its length to indicate the continuation of the sceptre down to the bottom of the amulet. The cross-arms have lotuses and binding-cords in relief, but not very clearly defined.

The text reads, horizontal : (←→)  .

Vertical :  .

« The Good God, Khu-*nefertum-Re*^s; Son of the Sun, Taharq; given life; beloved of Amen-*Re*^s, Lord of Karnak; given life like *Re*^s, eternally. »

The throne-name of the king is not at all clear. The only variants of the name which I have notes of here are  and  .

The dealer tells me that the amulet comes from the *sabâkh* work at Karnak, which is possible.

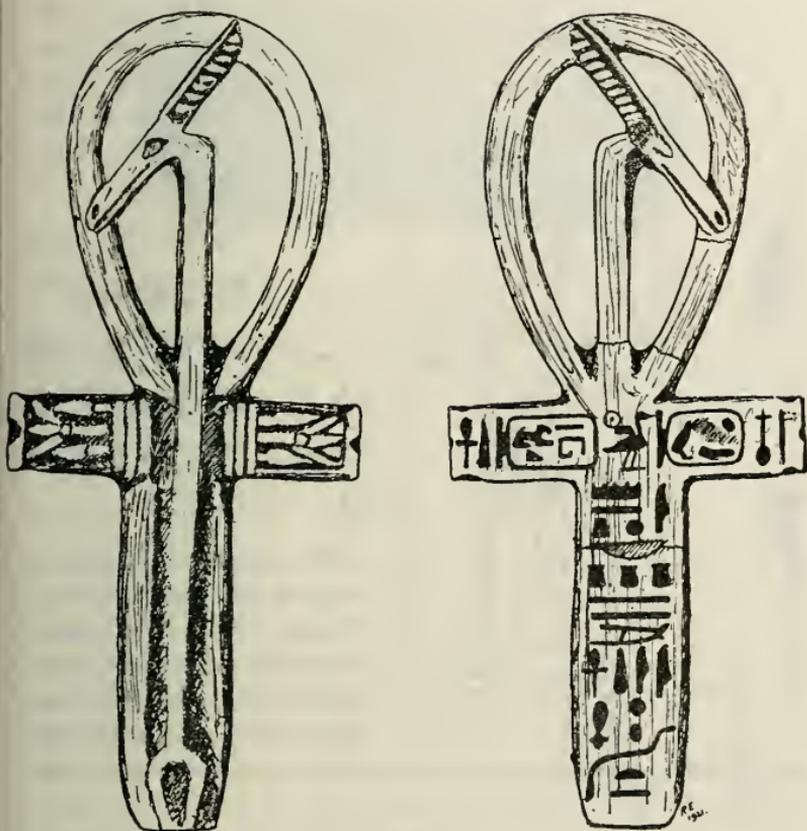


Fig. 4.

(9) LIMESTONE VOTIVE STELE OF THE GOD KHONSU from the *sabâkh* work west of the temple of Khonsu at Karnak, about 20 metres north of the temple of Apet. The stele (fig. 5) measures 0 m. 235 mill. high and 0 m. 112 mill. wide, and is of coarse work in bas-relief and appears never to have been coloured. It is of the XXVIth dynasty or later (found June 1920).

(10) BASE OF A STATUETTE of basalt of late date from the *sabâkh* work at Denderch in 1907. Around the base are two prayers written in both directions from the centre of the front, and finishing at the centre of the back. The work is very good and the stone well squared and polished. The difference between the *sa*-bird and the *geb*-bird is well shewn (fig. 6).



Fig. 5.

The text reads : (→) ἱⲓⲟⲛ ⲉⲛ
 ⲉⲩⲁⲓⲁⲓⲓⲧⲓ ⲥⲉⲧⲁⲛⲛⲧⲧⲁⲛⲛⲛⲛ
 ⲙⲓⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ

The text reads : (←) ἱⲓⲟⲛ ⲉⲛ
 ⲉⲩⲁⲓⲁⲓⲓⲧⲓ ⲥⲉⲧⲁⲛⲛⲧⲧⲁⲛⲛⲛⲛ
 ⲙⲓⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ

art purified in divine water drawn from Hetep-hem; thou renewest youth like Khepera.”

(→) : ἱⲓⲟⲛ ⲉⲛ ⲉⲩⲁⲓⲁⲓⲓⲧⲓ ⲥⲉⲧⲁⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ
 ⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛⲛ

Words spoken : « Greeting to thee from the mouth of Isis. Re^c shines within the sarcophagus. O Osiris, thou findest thy bravery through his brilliance when he sails above. He circles around thy tomb like the Great

Cat of Heliopolis. Thou art distinguished among the Horizon-dwellers;
thou becomest a follower of his boat. 7



Fig. 6.

The reference to the Cat is taken from the xviith chapter of the *Book of the Dead* (see BUDGE, *Book of the Dead*, trans. p. 54), where he translates the passage: "I am the Cat who fought hard (?) by the Persea-tree in Heliopolis on the night when the foes of Neb-er-tcher were destroyed. . . ."

The base of the statuette measures 0 m. 30 cent. by 0 m. 12 cent. by 0 m. 08 cent. (Entry no. 46.918).

(11) and (12) BRONZES. Fig. 7 shews one of a set of seven objects of a use unknown to me. Each example varies slightly in shape, but are all of nearly the same height, *i. e.* of about 0 m. 28 cent. They are hollow throughout their length (Entry nos. 46.753-46.759).

Fig. 8 is one of a set of three crucibles found with the objects mentioned above. These vary in size and capacity. Two have extending handles like the one shewn, while the remaining one has a simple handle. Each of the handles is decorated at the end with a duck's head (Entry nos. 46.750-46.752).



Fig. 7.



Fig. 8.

(13) STELE OF LIMESTONE OF A MAN CALLED HAT-LAY, who is entitled 'the Standard-bearer', found with the bronzes mentioned above (Entry no. 46.749). This is shewn in fig. 9.

Nos. 11 to 13 were all found on August 6th in the *sabākh* work at Tell Edfū. With them were found an iron *fas*-head and a small iron anvil of square section, tapering from the bottom upwards. The remainder of the find included some dishes of Ptolemaic date and a large number of Ptolemaic copper coins of various denominations.



Fig. 9.

(14) Coptic ostrakon from the *sabākh* work in the *birbeh* at Medinet Habu, in the Sahidic dialect (Entry no. 46.740). It measures 0 m. 22 cent. long and has been rather badly broken. It contains 24 lines of well-formed writing with very few ligatures. The characteristic letters are shewn below (fig. 10).

α β ε κ λ μ ν ο π ρ τ ω υ ζ η

Fig. 10.

The text reads :

- 1 σ†ς ωρῆ μ[ε]η †ωῆνε [ε]τεκ
- 2 μῆτσοη πχοεῖς [εε]σμοϋ εροκ
- 3 μῆ νεκρωμε τηροϋ μῆ νεκτῆ
- 4 ηοοϋε μῆ ἦκα ἦῖμ ετφοοη πακ
- 5 ἦθε ενταχσμοϋ ενεθεῖοτε ετοϋα
- 6 [λ]β ἦωρῆ λβραλαμ μῆ ἰσαακ μῆ
- 7 ἰακωβ· †παρακαλεῖ ἦτεκμῆτ
- 8 σοη χεκαε εκηαχῖροοϋω ἦἦκοϋῖ
- 9 ἦμαλαε ἦῖτρεϋλαεϋ χε ἦπε οο
- 10 τε ἦρωμε εῖ εἸ⁽⁷⁾εἸ^(c)ηητ· λρι ἦηα
- 11 ἦἦρῶω μἦἦωε ἦῖτακο λϋω
- 12 ἦῖχοοϋῖ^(d) εβολ καλωε· πετε
- 13 ωλατλασοϋ τηρῖ †ηαταλαϋ

- 14 ΧΕΚΑΣ ΕΡΕ ΠΕΠΧΟΕΪΣ ῙΣ Π
 15 Χ̄Σ ΗΛΤΠ̄ΗΟΟΥ Μ̄ΠΕΨΜΟΥ
 16 Ε2ΡΑΪ ΕΧΠ̄ ΠΕΚΧΠ̄ΟΟΥ ΜΠ̄
 17 ΠΕΚ2ΡΩΤ ΜΠ̄ ΠΕΚ2ΒΗ[ῩΕ]
 18 ΤΗΡΟΥ ΛΥΩ Π̄ΠΗΛ2ΜΟΥ
 19 ΜΠ̄ ΠΕΚΡΩΜΕ ΤΗΡΟΥ
 20 Ε ΠΕΪ2ΪΣ̄^(d) ΟΥΧΑΛΪ 2Μ̄
 21 ΠΧΟΕΪΣ· ΤΑΛΣ Μ̄
 22 ΠΕΠΣΟΗ 2ΗΜΑΪ 2Ϊ
 23 ΤΜ̄ ΕΠ[ΙΦ]
 24 [Λ]Π̄[ΟΣ]

«(1) First I enquire about (2) thy Brotherhood. The Lord shall bless thee (3) with all thy men and thy cat(4)tle and everything which belongs to thee (5) in the manner which He blessed our Holy Fathers (6) of old, Abraham and Isaac and (7) Jacob. I request of thy brother-(8)hood that thou take charge of the small (crop of?) (9) flax so that it be plucked; for the fear (10) of man has not come Northwards. Do the favour and (11) delay not lest it perish; and (12) do thou it well. Whatever (13) befalls I will pay for it (lit. give it) (14) so that our Lord Jesus the (15) Christ shall send His blessing (16) on thy threshing floors and (17) thy vats and all thy affairs (18) and He shall save them (19) together with all thy men (20) from these troublous (times). Health in (21) the Lord. To give it to (22) our brother Hēmai from (23) Epiph-(24)anios.»

(a) The π is written above the line between the ι and the ρ.

(b) This rare form is from the verb 2ΩΩΛΕ «to pluck» (cf. *CRUM, Rylands Catalogue*, no. 160, note 1).

(c) 'The fear of man, etc.' may have something to do with some inroad, but hardly that of the Persians in 619, referred to in other ostraka, which refer to the troubles coming Southward.

(d) A hitherto unknown verb in the pronominal form which may refer to some process in treating the flax.

(e) This may mean 'these troubles' referring to some previous letter, but more probably means 'these hard times' which may be those of the early 7th cent. when there were severe political disturbances.

I have to thank Dr. W. E. Crum for most of the notes given above. I submitted my transcription and translation to him and he was kind enough to comment on it without seeing the original ostrakon, correcting my translation in several particulars.

The writing is now hardly legible and it was only by very careful wetting that I could recover the text (Entry no. 46.740).

R. ENGELBACH.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE COPTE⁽¹⁾

PAR

M. HENRI MUNIER.

II. — MANUSCRITS COPTES DE CHEIKH ABADÉH⁽²⁾.

1. — PSAUME XXXVI, 28 (RECTO), 32-33 (VERSO).

Il ne reste plus que les cinq premières lignes d'un feuillet froissé et maculé de taches. La hauteur actuelle est 0 m. 05 cent., sa largeur, 0 m. 105 mill. L'écriture se rapproche beaucoup du spécimen publié par M. H. Hyvernat dans son *Album de paléographie copte* (pl. X), mais les caractères de notre manuscrit sont plus petits et ont été tracés d'une main moins ferme. Au verso, le folio est paginé PKB.

Le texte de Cheikh Abadéh est semblable à celui que M. W. Budge a fait connaître dans *The earliest known Coptic Psalter*, p. 41; il ne diffère de ce dernier que par les menues variantes suivantes :

vers. 28 λϣϞ ηεϥηακϞ η̄ςϞϣ λη (Manuscrit de Cheikh Abadéh).

λϣϞ ϥηακϞ λη η̄ςϞϣ (BUDGE).

vers. 32 πρεϥ̄ηοβε ηλ†2τηϥ (Cheikh Abadéh).

πρεϥ̄ηοβε †η̄2τηϥ (BUDGE).

Incipit : λϣϞ ηεϥηακϞ η̄ςϞϣ λη .

Explicit : η̄ηε πχοεις Δε ταλϥ ε2ραι ε[ηε]ϥβιϣ .—

⁽¹⁾ Le 1^{er} paragraphe de ces *Mélanges de littérature copte* a paru dans les *Annales du Service des Antiquités égyptiennes*, t. XIX, 1919, p. 225-241.

⁽²⁾ Ces manuscrits coptes, tous rédigés dans le dialecte saïdique, appartiennent

au Musée du Caire. Ils ont été découverts par M. A. Gayet, en 1898, dans ses fouilles sur l'emplacement d'Antinoé, très probablement dans la nécropole de cette ville. Je n'ai rien pu savoir de plus précis.

2. — PSAUMES XXXVII 20-XXXVIII 5.

Fragment d'un feuillet en parchemin ayant appartenu au manuscrit précédent. Mesures : hauteur, 0 m. 075 mill.; largeur, 0 m. 090 mill. L'état de conservation est le même. Aucune variante avec l'édition du Psautier copte de M. W. Budge (p. 43).

Incipit : [ΛΥ]ΠΟΧΤ Ε[ΒΟΛ ΠΜΕΡΙΤ Π]ΘΕ ΠΟΥΡΕΦΜΟΦ[ΥΤ
ΕΦΗΗΤ·].

Explicit : Π[ΘΕ] [Π]ΑΛΛΥ ΜΠΕΚΗΤΦ [ΕΒΟΛ].

3. — PSAUMES XCIII 8-XCIV 7.

Le feuillet unique en parchemin qui renferme ce passage est très incomplet dans toute sa longueur (haut., 0 m. 21 cent.; larg., 0 m. 15 cent.). Il porte la pagination : $\overline{\text{PH[Z]}}-\overline{\text{PHH}}$. Pour l'écriture, voir A. CIASCA, *Sacr. Biblior. fragmenta copto-sahidica*, t. II, pl. XXI. On relève les variantes suivantes :

Ps. xciii, vers. 13 : ΖΗΗΖΟ[ΟΥ] (Cheikh Abadéh).

ΖΗΗΖΟΟΥ (W. BUDGE).

vers. 16 : ΠΕ ΕΤΗΑΛΖΕΡΑΤΦ·

ΠΕΤΗΑ etc. (W. BUDGE).

Psaume xciv. Après le titre du psaume xciv tel qu'il est indiqué dans l'édition de M. W. Budge, notre manuscrit ajoute :

ΠΤΩΣΗ ΠΠ[ΩΗΡΕ ΠΚΟΡΕ].

vers. 3 : ΠΠΟΥΤΕ

ΠΕΠΠΟΥΤΕ (W. BUDGE).

Incipit : ΛΥΦ Π[ΣΟΦΣ ΜΠΕΤΠΖΗΤ ΣΕ].

Explicit : ΠΕΠ[ΤΑΦΤΑΜΙΟΝ] ΧΕ Π[ΤΟΦ ΠΕ ΠΕΠΠ]ΟΥΤ[Ε].

4. — PSAUMES CI 17-CII 5.

Feuillet de parchemin aussi fragmentaire que les précédents (mesures : haut., 0 m. 08 cent.; larg., 0 m. 14 cent.). L'écriture est identique au

spécimen publié par VALESTRI, *Sacr. Biblior. fragmenta*, t. III, pl. XVII.
Aucune variante.

Incipit : ᾠΠΕ[ΨΣΕΩΨ ΠΕΥΣΟΠ̄Σ].

Explicit : ΠΕΤΤ[ΣΙΟ ᾠΠΟ]ΥΟΥ[ΩΩ ᾠΑΓΛΘΘΗ] · Τ[ΟΥᾠΠΤ-
ΚΟΥΙ].

5. — PSAUMES CXXXV 8-17 (RECTO); 22-CXXXVI 3 (VERSO).

Ce fragment mesure 0 m. 175 mill. de hauteur et 0 m. 12 cent. de largeur. Il a appartenu au manuscrit qui a renfermé le feuillet précédent. Le texte est conforme à l'édition des psaumes par M. W. Budge (*op. cit.*, p. 141-142), sauf les points suivants :

Ps. cxxxv, 9 : ΣΙΟ]ΟΥ ΕΤ[ΕΞΟΥΣΙΑ
ΣΙΟΟΥ ΤΕΞΟΥΣΙΑ (W. BUDGE).

Dans plusieurs versets, η ne change pas en μ devant π, τ, φ; par exemple : vers. 11, ΠΕΝΤΑΧΗᾠΠΙΝΛ̄; vers. 15, ΗΦΛΡΑΩ; vers. 16, ΠΕΝΤΑΧΗΠΕΥΑΛΛΟΣ.

Incipit : [ΠΕ Π]ΕΨΗΛ · [ΠΟΟΣ ᾠᾠΠ̄ΣΙΟ]ΟΥ ΕΤ[ΕΞΟΥΣΙΑ].

Explicit : [ᾠΠΛ]Υ ΧΠ ΟΥᾠ [ᾠΜΑΥ ᾠΣΙ ΠΕΤΑΙ]ΧΝΑΛΩΤΙΣΕ.

6. — ISAÏE, XXVI 6-10; PROVERBES, VIII 33.

Ce feuillet n'est pas en entier : un trou a emporté une partie des six premières lignes, ainsi que la fin des autres. Le parebemin est taché au verso; la pagination a disparu. On aperçoit quelques lettres en palimpseste (dimensions : haut., 0 m. 145 mill.; larg., 0 m. 11 cent.).

Le texte est disposé sur une colonne. Il renferme deux passages bibliques : l'un du prophète Isaïe et l'autre des Proverbes, qui faisaient partie d'un Lectionnaire. Entre ces deux textes, cette rubrique liturgique en rouge :

[··]ΠΑΡΡΗΜΙΑ · ΠΜΟΥΡ ΕΣΟῩ.

Proverbes (παροιμία). Carême.

Isaïe xxvi 6-10 a été publié par M. P. LACAU, *Textes de l'Ancien Testament en copte-sahélique* (*Recueil de travaux*, 1901, XXIII, 106) et par G. MASPERO, *Fragments de manuscrits coptes-thébains*, 216. Variante : vers. 8 $\bar{\text{N}}\bar{\text{I}}\bar{\text{N}}\bar{\text{P}}\bar{\text{E}}\bar{\text{Q}}\bar{\text{P}}\bar{\text{A}}\bar{\text{H}} : \bar{\text{E}}\bar{\text{P}}\bar{\text{E}}\bar{\text{Q}}\bar{\text{P}}\bar{\text{A}}\bar{\text{H}}$ (MASPERO).

Le texte des *Proverbes*, viii, 33 est sans variante avec le texte édité par CIASCA, *Sacr. Biblior. fragmenta*, II, p. 162.

Incipit (Isaïe) : $\lambda\gamma[\omega \text{ E T 2}] \lambda \rho \epsilon \zeta \text{ E } \dagger \text{ E I P H} [\text{H H } \chi \text{ E } \lambda \gamma \zeta] \text{ E } \lambda \text{H H I Z E}$.
Explicite : $\text{E E P T } \bar{\Delta} \text{ I K A I} [\text{O C}] \gamma \text{ H H } \zeta \text{ I } \bar{\chi} \bar{\text{M}} \text{ P K A } \zeta \bar{\text{P}} \bar{\text{T}} \text{ M E}$.

Texte des *Proverbes* : $[\text{T E}] \text{H O Y } \text{G E H A } \omega \text{H P E } \text{C } \omega \text{T M } [\text{E}] \text{P O I } \dagger \text{Z T H}$
 $\text{T H } \bar{\text{E}} \text{P } \omega \lambda \chi \text{ E } \bar{\text{H}} \text{T A C K } \omega \text{ . } \chi \text{ E } \text{E T E T H}$ (sic desinit).

7. — ÉZÉCHIEL, XXVIII, 2-6; XXIX, 2-5 (1^{er} FEUILLET);

XXXII, 12-17; XXXIII, 8-10 (2^e FEUILLET).

Ce texte du prophète Ézéchiel est réparti sur deux feuillets de parchemin reliés ensemble, très abîmés par les déchirures et les taches. Du premier folio il ne reste plus, au recto, que la première lettre sur une longueur de dix-sept lignes; conséquemment, il en est de même au verso, pour la fin de chaque ligne. Le second folio a un peu moins souffert; mais aucune ligne n'est complète. Dimensions : 0 m. 17 cent. de hauteur, 0 m. 110 mill. de largeur. Pour l'écriture, voir *Catalogue général du Musée du Caire, Manuscrits coptes*, pl. XX. Aucune trace de pagination.

Ces différents passages d'Ézéchiel sont déjà connus; ils ont été édités par Ciasca (*Sacr. Biblior. fragmenta*, II, p. 287, 290, 293, 296). On ne peut relever que les trois variantes suivantes :

XXIX 4 : $[\lambda \gamma \omega \bar{\text{H}} \text{T } \bar{\text{E}} \bar{\text{T}}] \text{ E } \bar{\text{P}} \bar{\text{K}} [\text{E I E P O}]$
 $\lambda \gamma \omega \bar{\text{H}} \text{T } \bar{\text{E}} \bar{\text{T}} \bar{\text{N}} \text{ P K etc. (CIASCA)}$.

XXXII 16 : $\lambda \gamma \omega \text{ E K E } \chi \text{ I H O Y T O E I} [\text{T}]$
 $\lambda \gamma \omega \text{ E K E } \chi \text{ I T } \eta \bar{\text{H}} \text{T O E I T (CIASCA)}$.

XXXIII 9 : $\text{K H A T O Y } \chi \text{ E } \bar{\text{T}} \bar{\text{K}} \psi \gamma \chi \text{ H}$
 $\text{K H A T O Y } \chi \text{ O } \bar{\text{H}} \text{T E K } \psi \text{ etc. (CIASCA)}$.

Seul le verset 12 du chapitre xxxii est inédit.

- vers. 12. λΥΩ Ε[ΥΣΤΑΚΟ ΝΠΦΟΥΦΟΥ]
 ΗΚΗΜΕ [ΗΤΕΤΕΥΘΟΜ ΖΟΝΖΕΝ]
 vers. 13. [λ]ΥΩ †ΗΛ[ΤΑΚΟ ΠΠΕΥΤΒΗΠΟΥΥΕ]
 [ΤΗ]ΡΟΥ· ΕΒΟΛ [ΖΠΟΥΜΟΟΥ· ΕΥΟΦ]
 [·]ΦΥ · ΗΤΕΤ[ΟΥΕΡΗΤΕ ΠΠΡΩΜΕ]
 [†]ΛΖ^(sic) · λΥΩ ΠΤ[ΕΤ̄ΗΤΑΘΣΕ]
 ΗΤΕΠ̄Τ^(sic)ΗΗ Ζ[ΩΜ ΕΖΡΑΙ ΕΧΩΥ ·]
 vers. 14. ΤΟΤΕ ΗΕΥΜΟΥ etc....

Incipit : λ[ΚΧΟΟΣ ΧΕ ΛΗΚ ΟΥΠΟΥΤΕ] λ[ΠΟΚ ΛΪΟΥΩΖ].

Explicit : [ΗΕΗΠ]ΛΛΗΛ · [λΥΩ ΗΕΗΛΗΟΜΙΑ ΣΣ]ΖΙΧΩΠ.

8. — MARG, I 1-3 (RECTO); 27-31 (VERSO).

Début d'un évangélaire en parchemin. Le texte était disposé sur deux colonnes par page; la seconde a disparu et la première est incomplète. Ce fragment mesure 0 m. 125 mill. de hauteur et 0 m. 04 cent. de largeur. Au recto, le titre est entouré d'un entrelacs multicolore. Pour l'écriture, voir HUYENAT, *Album de paléographie*, pl. XI, 3; dans notre manuscrit, les caractères sont un peu moins réguliers et sont plus fins.

RECTO.

- 1, 1 [ΠΕΥΛΓ]ΓΕΛΙΟΝ ΕΤ[ΟΥΛΛΒ ΗΚΑΤΑ ΜΑΡΚΟΣ]
 [ΤΑΡΧΗ] ΜΠΕΥΛΓΓ[ΕΛΙΟΝ]
 [Π̄Τ̄] ΠΕΧ̄Τ̄ ΗΦ[ΗΡΕ Μ]
 2 [ΠΠΟΥ]ΤΕ · ΚΑΤΛΟ[Ε ΕΤΣΗΖ]
 [ΖΠ]ΗΣΑΙΑΣ Π[ΕΠΡΟΦΗ]
 [ΤΗΣ] ΧΕ ΕΙΣ ΖΗ[ΗΤΕ †]
 [ΗΛΧΕΥ] ΠΑΓΓΕΛΟ[Σ ΖΛ]
 [ΤΕΚΖΗ Π]ΛΙ ΕΤΠΑΣΟ[ΒΤΕ]
 [ΗΤΕΖΗ]Η ΜΠΕΚ̄Μ̄Τ[Ο ·]
 3 [ΤΕΣ]ΜΗ ΜΠΕ[ΤΩΦ].....

VERSO.

1, 27 ΠΕΠ̄Π̄Λ Π[ΑΚΛΟΛΡΤΟΗ · ΣΕ]
 28 ΣΩΤ̄Μ̄ ΠΣΩ[ϣ · ΛΥΩ ΠΤΕΥ·]
 ΠΟΥ ΛΥΕΙ ΕΒ[ΟΛ ΠΒΙ ΠΕΥΣΟ]
 ΕΙΤ̄ Ζ̄Μ̄ΝΛ Π[ΙΜ̄ Ζ̄Π̄ΤΠΕ]
 ΡΙΧΩΡΟΣ Π[ΤΕ ΤΓΛΛΙΛΕΛ ·]
 29 ΛΥΩ ΠΤΕΥΠ[ΟΥ ΠΤΕΡΟΥΕΙ ΕΒΟΛ Ζ̄Π̄]
 ΤΣΥΝΑΓΩ[ΓΗ ΛΥΕΙ ΕΖΟΥΗ Ε]
 ΠΗΙ ΕΣΙΝ[ΩΠΗ Μ̄ΠΛΠΛ]
 ΡΕΛΣ · Μ̄Π[ΙΛΚΩΒΟΣ Μ̄ΠΗΩ]
 30 ΣΛΠΠΗ[Σ · ΤΩΩΜΕ ΔΕ ΗΣΙ]
 ΜΩΗ ΠΕ[Σ̄Π̄ΚΟΤ ΠΕ ΕΣΗΜ]
 ΠΤΕΥΠΟ[Υ ΔΕ ΛΥΩΛΧΕ Π̄Π̄]
 31 ΜΛϣ ΕΤΒΗ[ΗΤ̄Σ · Λϣ· ΠΕϣ]
 ΟΥΟΙ ΕΡΟΣ Ε[ΛϣΑΜΛΣΤΕ ΠΤΕΣ]
 ΣΙΧ ΛϣΤΟΥΠ[Ο̄Σ̄ ΛΥΩ ΛΥΕΙ ΕΡ]
 [Ο]Σ ΕΒΟΛ Π̄ΒΙ Π[ΕΣΜΟΜ · ΛΣΤΩΟΥΗ ΛΣΛΙΛ]
 [ΚΟ]ΠΗ [ΗΛΥ············]
 ············

Malgré son caractère fragmentaire, ce folio est intéressant à un double titre : il apporte à l'édition critique de la *Coptic version of the New Testament in the Southern dialect*, par le Rév. Horner, quelques variantes nouvelles et comble une lacune aux versets 27-30. Il offre en outre une constatation curieuse au point de vue paléographique : le tiret, qui remplace Γε, est omis régulièrement, quand la lettre devant laquelle on doit mettre un ε se trouve au début du mot (par exemple : ΜΠΕΥΛΑΓΓΕΛΙΟΝ, ΜΠΕΚ̄Ν̄ΤΟ, ΠΤΕΥΠΟΥ, etc.). *Recto*. Le mot ΕΤΟΥΛΛΕ du titre ne se rencontre pas dans la *Coptic version*. Verset 2 : ΠΑΓΓΕΛΟΣ, au lieu de ΠΛΑΓΓΕΛΟΣ; [ΠΤΕΚ̄ΣΙ]Η ΜΠΕΚ̄Ν̄Τ[Ο], pour ΠΤΕΚ̄ΣΙΗ ΣΙΣΗ Π̄ΜΟΚ (HORNER). *Verso*. Le passage vers. 27-30 ne se trouve pas dans HORNER (*N. T. sahidic*); j'ai comblé les lacunes du nouveau manuscrit à l'aide de la version bohaïrique. Une partie du verset 29 est légèrement différente du texte bohaïrique; elle suit mot à mot le Codex Vaticanus, n° 1209 (B) édité par M. P. BUTTMANN, *Novum Testamentum, graece*, dans la *Bibliotheca Teubneriana*. V. 30 : ΛϣΤΟΥΗΟΣ̄ ΕΛϣΑΜΛΣΤΕ ΠΤΕΣΓΙΧ (HORNER).

9. — INDEX DES LEÇONS POUR LES DIMANCHES

ET LES FÊTES (DIRECTOIRE).

Nous ne possédons plus que le haut d'un feuillet de petite dimension, c'est-à-dire les douze premières lignes (mesures : hauteur, 0 m. 080 mill.; largeur, 0 m. 125 mill.). Le texte est disposé sur une colonne; dans la marge se trouvent les références bibliques soulignées d'un trait rouge. Une écriture semblable a été reproduite par BALESTRI, *Sacr. Bibliorum fragmenta*, t. III, pl. 25. Le manuscrit est palimpseste; on voit apparaître quelques lettres d'une onciale carrée. Dans la marge supérieure, à la place habituelle, la pagination, $\overline{\xi\lambda-\zeta\delta}$.

De pareilles directoires ont déjà été publiées; on en trouvera principalement dans un article du *Recueil de travaux* (t. VII, p. 144) et dans l'ouvrage de PLEYTE et BOESER, *Manuscripts coptes de Leide* (p. 149-163). Voici l'ordre des leçons : (*Verso*) $\overline{\text{Ps. LXXIX, 8}}$; $\overline{\text{ΚΟΡΙΝΗ · 8}}$ (= II *Corinth.*, XII, 1); $\overline{\text{ΗΠΕΙΣΤΕΡΛΙ}}$ (= *Hébr.*, XIII, 7); $\overline{\text{ΠΕΤΡΟΣ · 8}}$ (= II *Pierre*, 1, 13); $\overline{\text{ΠΡΑΞΙΣ · λ}}$ (= *Actes*, XIII, 17); $\overline{\text{Η ΠΙΛΙ · λ}}$ (= *Actes*, III, 22); $\overline{\text{ΥΛΛ ΠΙΛ}}$ (*Ps.* CXI, 6). (*Verso*) : $\overline{\text{45}}$ (= *Ps.* XCVI, 1); $\overline{\text{2ΡΟΜΛΙ}}$ (= *Romains*, VI, 8); $\overline{\text{ΙΩΛ}}$ (= I *Jean*, III, 1); $\overline{\text{[ΠΡΑΞΙΣ]}}$ (= *Actes*, XII, 24); $\overline{\text{[ΥΛΛ ΟΓ]}}$ (= *Ps.* LXXIII, 12); $\overline{\text{[· · ·]}}$ (= *Luc*, XX, 27).

10. — FRAGMENT D'ANAPHORE.

Le plus intéressant de toute cette trouvaille. Il mesure 0 m. 13 cent. de long et autant de large. Malheureusement il est aussi incomplet que les autres : aucune ligne n'est intacte; le haut, le bas et les marges ont disparu; des trous et des déchirures ont entamé profondément le parchemin; enfin des taches ont effacé plusieurs mots. L'écriture est assez semblable au spécimen publié dans le *Catalogue général du Musée du Caire : Manuscripts coptes*, pl. XVIII; mais dans notre nouveau feuillet, les caractères sont plus larges, plus espacés et n'ont aucun délié.

Le passage que renferme ce fragment a fait partie d'une anaphore inconnue : il contient l'anamnèse et le commencement de l'épiclese. Des rapprochements avec les différentes versions tant égyptiennes qu'orientales

publiées par Tuki, Renaudot et Brightman ne donnent aucune concordance parfaite, mais on voit que le sens général des prières est, au fond, identique. Comme, dans notre nouveau feuillet, l'anamnèse a déjà la forme arrêtée qu'on remarque dans la liturgie alexandrine dite de saint Marc, il est certain que les fouilles de Cheikh Abadéh nous révèlent un de ces offices liturgiques tels qu'ils ont existé dans la Haute-Égypte jusqu'au patriarcat de Gabriel ibn Tarik († 1145)⁽¹⁾.

RECTO.

.....] ⁽²⁾

[.....] ἈΣΠΛ[ΣΜΟΣ.....]

[.....] · ΚΑΙ Δ[.....]

[Ο ΔΙΑΚΩ]Η · · [ΛΗΜΗ · ΛΗΜΗ]

[ΛΗΜΗ · ΤΟ]Η ΟΛΗΑΤΟΗ [ΣΟΥ ΚΥΡΙΕ ΚΑ]

5 [ΤΑΓΓΕΛΟΜ]ΕΗ · ΚΑΙ Τ[ΗΗ ΑΓΙΑΗ ΣΟΥ]

[ΑΠΑΣΤ]ἈΣΗΗ · ΚΑΙ ΑΠΑΛΥΜΨΗΗ ΕΙ[Σ]

[ΟΥΡΑΝΟΥΣ] ΟΜΟΛΟΓΟΥΜΕΗ · ΛΗΜΗ

[ΣΕ ΛΙΠΟΥ]ΜΕΗ · ΣΕ ΕΥΛΟΓΟΥΜΕΗ ΣΕ ΕΥ

[ΧΑΡΙΣΤΟΥ]ΜΕΗ ΚΕ ΔΕΩΜΕΘΑ ΣΟΥ Ο ΩΣ

10 [ΗΜΩΗ] ΗΥΜΨΙΣΤΗΣ ΕΥΛΟΓΙΣ

[.....]Ε · ΕΠΕΠΟΜΑΤΙ ^(sic)

[.....]ΗΣ ΕΜ[··]Σ ·[···]

[.....]ΗΗ[.....]

[.....]ΠΕ ⁽⁷⁾[.....]

15 [.....]Ψ[··]Σ[.....]

[.....]ΕΙΡΗΗΗ ΤΗΗ ⁽⁷⁾[.....]

[.....]ΑΠΟΣΤΟΛ[ΟΣ]

[.....]ΩΗ · ΤΟΗ Κ[··]

[.....]ΠΠΟΕΗ ΕΙΡΗΗΗ Κ[··]

20 [.....]ΥΧΩ [··]ΟΥΜΩΗ ^(sic) ⁽⁷⁾[····]

[.....] Ο ΕΟΦΩΡΕΥΣ ΚΑΙ Γ[ΛΡ]

[.....] ⁽²⁾

⁽¹⁾ *Revue de l'Orient chrétien*, VII, 1912, p. 227.

⁽²⁾ On ne voit pas combien il manque de lignes.

VERSO.

.....] ⁽¹⁾
 [.....]ΕΠ[.....]
 [.....]ΧΩΡ[.....]
 [.....]ΩΤ · [.....]
 [..... ΠΑΓΓ]ΕΛΟΣ ΜΗΝ[ΑΡΧΛΑΓ]
 5 [ΓΕΛΟΣ.....]ΤΟΣ · ΣΕ ⁽²⁾Λ[.....]
 [..... ΩΠ[·]ϣ · ΜΠΡΤΡΕ[.....]
 [.....]ΕΚΕΖΕΝΕΒΗΥΕ ΗΤΕΠΕ[··]
 [.....]ΗΟΥ · ΗΠΡΤΡΕΛΛΥ ΛΖΕ[···]
 [··] ⁽³⁾ΖΗΛΟΓΙΣΜΟΣ ΕΙΛΗΝΟΜΗ[.....]
 10 [··]ΕΠΕΘΥΜΙΑ ΗΚΟΣΜΙΚΗ[.....]
 [···]ΖΕ ΕΖΡΑΙ ΕΥΚΡΟϢ ΗΘ[.....]
 [.....]ΗΣ · ΚΩ ΕΒΟΛ[.....]
 [.....] · Ε[·]ΠΕΥΘΕΙΗ[.....]
 [.....]ΟΥ[···] ΠΑΤΑΛΘΟ · [····]
 15 [.....]ΖΩΗ ΕΠΠΟ[.....]
 [.....]Π ⁽⁴⁾[··] ΕΠΛΩΛΖΟΜ[····]
 [.....]ΕΒΟΛ ΖΙΤΟΟΤ[····]
 [.....]ΗΟΥ ΜΗΤΕΥΣΕΒ[ΗΣ.....]
 [.....]ΕΤΕΙΑΝΑΦΟΡΑ[.....]
 20 [.....]ΤΑΛΟ ΕΖΡΑΙ ΗΠΠΛ[ΩΡΟΗ··]
 [.....] ⁽⁵⁾ΛΓΙΛΣ[····]
 [.....] ⁽⁶⁾ ⁽⁷⁾[ΣΤΕΠ[.....]
 [.....]

Recto, ligne 1. La lecture de]ΑΣΠΛ[est peu sûre; ΣΠ seuls sont certains.

3-4. Début de l'anamnèse. Dans les deux liturgies alexandrines de saint Grégoire et de saint Marc, ce passage est identique à notre nouveau fragment. Comme Η de ΔΙΑΚΩΗ est parfaitement lisible, la restitution du début de cette ligne est conforme à l'anaphore de saint Grégoire. Le triple ΑΜΗΗ qui suit existe dans la liturgie de saint Basile.

⁽¹⁾ On ne voit pas combien il manque de lignes.

6-7. Après ΑΙΛΛΥΜΓΗΙΗ, ΕΙ est très effacé; la liturgie grecque de saint Marc donne ensuite ἀνάστασιω ὁμολογοῦντες καὶ τὴν εἰς οὐρανοῦς ἀνάληψιν.

10. ὑψιστος.

11. ἐν ὀνόματι. L'épiclese doit commencer à cet endroit; mais le reste du recto est tellement mutilé qu'il est impossible de donner un sens même général à cette fin de page. Dans les trois anaphores coptes, commémoration détaillée de la mort, de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus-Christ.

14-15. Ces deux lignes sont en rouge: elles renferment probablement une rubrique.

20-21. Les caractères qui subsistent sont très effacés et la transcription ci-dessus est peu certaine.

Verso, ligne 5. Après CEA, trace supérieure d'une lettre qui peut être λ, Λ ou χ.

8. Malgré les lacunes, le sens est parfaitement clair: «*Ne fais pas que l'on se tienne dans des intentions (λογισμός) criminelles (ἀνομιον), ni dans des convoitises (ἐπιθυμια) mondaines (κοσμικόν)*: [ne fais pas que l'on se] tienne dans les embûches [l'une] pardonne. . . ». Une invocation semblable se rencontre, au même endroit mais avec des termes différents, dans un manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne (Bodl. M. HUNTINGT. 360), traduit par M. F. E. Brighman, dans ses *Liturgies Eastern and Western* (t. I, p. 178): «*Pass by our iniquities, pardon our transgressions, those we done wilfully and those we have done without our will, etc.* ». Les *Canons apostoliques* (LAGARDE, *Aegyptiaca*, p. 276) recommandent, pour le saint sacrifice: «*ΜΗΠΕΡΤΡΕ ΟΥΛΑ ΚΑ ΛΡΙΚΕ ΖΗΠΕΦΖΗΤ ΕΖΟΥΗ ΕΟΥΛΑ . ΠΠΕΡΤΡΕ ΟΥΛΑ ΛΖΕΡΛΓΨ ΜΠΕΙΝΑ ΖΠΟΥΖΥΠΟΚΡΙΠΕ Η ΖΠΟΥΖΥΠΟΠΡΗCIC . que personne ne garde rancune dans son cœur contre quelqu'un : que personne ne se tienne dans ce lieu dans la dissimulation ou dans l'hypocrisie.* » Dans ΤΙΤΕ, II, 12, on trouve l'expression κοσμικὰς ἐπιθυμίας.

18-19. ΜΗΤΕΥΣΕΒΗC est sans doute l'équivalent de ΜΕΤΑΓΛΟΟC donné par les autres liturgies. Le sens de ces deux lignes peut être: [Nous prions ta] Piété [d'agréer] cette offrande (ἀναφορά).

20. «*[Et que ton Esprit saint] porte ces dons (δῶρον).* »

21. Le texte ici est en rouge; on ne distingue plus que les traces de ΑΓΓΛC.

22. Partie supérieure de quelques lettres.

11. — ÉPISEDE DE LA PASSION : LA TRAHISON DE JUDAS.

Feuillet bombycin d'une hauteur et d'une largeur de 0 m. 10 cent. Il est incomplet et ce qui reste est troué et jauni.

L'écriture est une petite onciale penchée, bien formée et très régulière, elle ressemble au spécimen qui a été publié dans l'*Album de paléographie* de M. H. Hyvernat (pl. XII, 3); mais, dans notre manuscrit, elle est une

fois moins haute. Les points qui séparent les phrases ou les parties de phrases sont en rouge.

Ce passage saïdique a toute l'allure d'un récit: toutefois on sait combien cette apparence est trompeuse et l'on ne peut dire si nous sommes en présence d'un apocryphe inconnu ou, plus vraisemblablement, d'une homélie. Cet épisode ne concorde pas, à ma connaissance, avec tout ce qui a été publié dans ce genre. En tout cas, c'est le commentaire du chapitre xxvii, versets 4-6, de l'évangile selon saint Matthieu, sans aucun détail nouveau. Le mot ΓΟΜΩΡ, au début du recto, est à signaler; il ne se trouve pas dans le récit évangélique qui parle seulement des ΜΑΛΑΞ ἤζατ, ou trente pièces d'argent (ΜΑΤΘΙΕΥ, xxvi, 15; xxvii, 3). On se demande comment les six ou seize *gomors* (γομόρ), mesure de capacité bien connue chez les Juifs, ont pu remplacer les trente sicles ou shekels.

RECTO.

.....] ⁽¹⁾
 ζήτ[.....]ϣ[...]
 ζήπει[...]⁽⁷⁾†σο γομω̄
 ήτα[γ]ωφωχή ήτο
 οτῆ · ήπειλυ ήτα[ϣ]
 † ήπειρε ήπει
 με ετοοτοου ήπει
 ουδαι · ληνοχο[γ]
 ζατατου εφωω
 ήνος χε λερνο[βε]
 λή† ηουσηοη ήδα
 κ[λ]ιος · ήτοου δε
 Πεχ[λ]γ χε ήτοκ ετ
 ρω[ω]ε · λγω ήτε

VERSO.

.....] ⁽¹⁾
 [·]γϵ ηζ̄⁽⁷⁾[...]⁽⁷⁾ογϵ
 ητῆμεταη[ο]ια ή
 μαγ —
 Μ[η]ήσαηαή δε πεχλγ
 [χε] ογκ εζεστει ε
 [ηο]χοου επκορβα
 [ηο]ς · χε ουαοου ης
 [ηοϣ] τε · λγϵη ήπει
 [ζατ] ήταχήτῆ ·
 [λγ]ωφωπε^(sic) ητσωφω
 ήπεραμεγς ε[τ]ρεγ
 τωης ήπειτς ηη
 ωημο · ουε[·] ζατ
 ουη ήταχχ[·] ή

TRADUCTION.

(Recto.) Dans ces [...] six *gomors* (γομόρ) qu'ils laissèrent dans sa main, au moment où il livra le Fils de l'homme entre les mains des Juifs. Ils les

⁽¹⁾ On ne voit pas combien il manque de lignes.

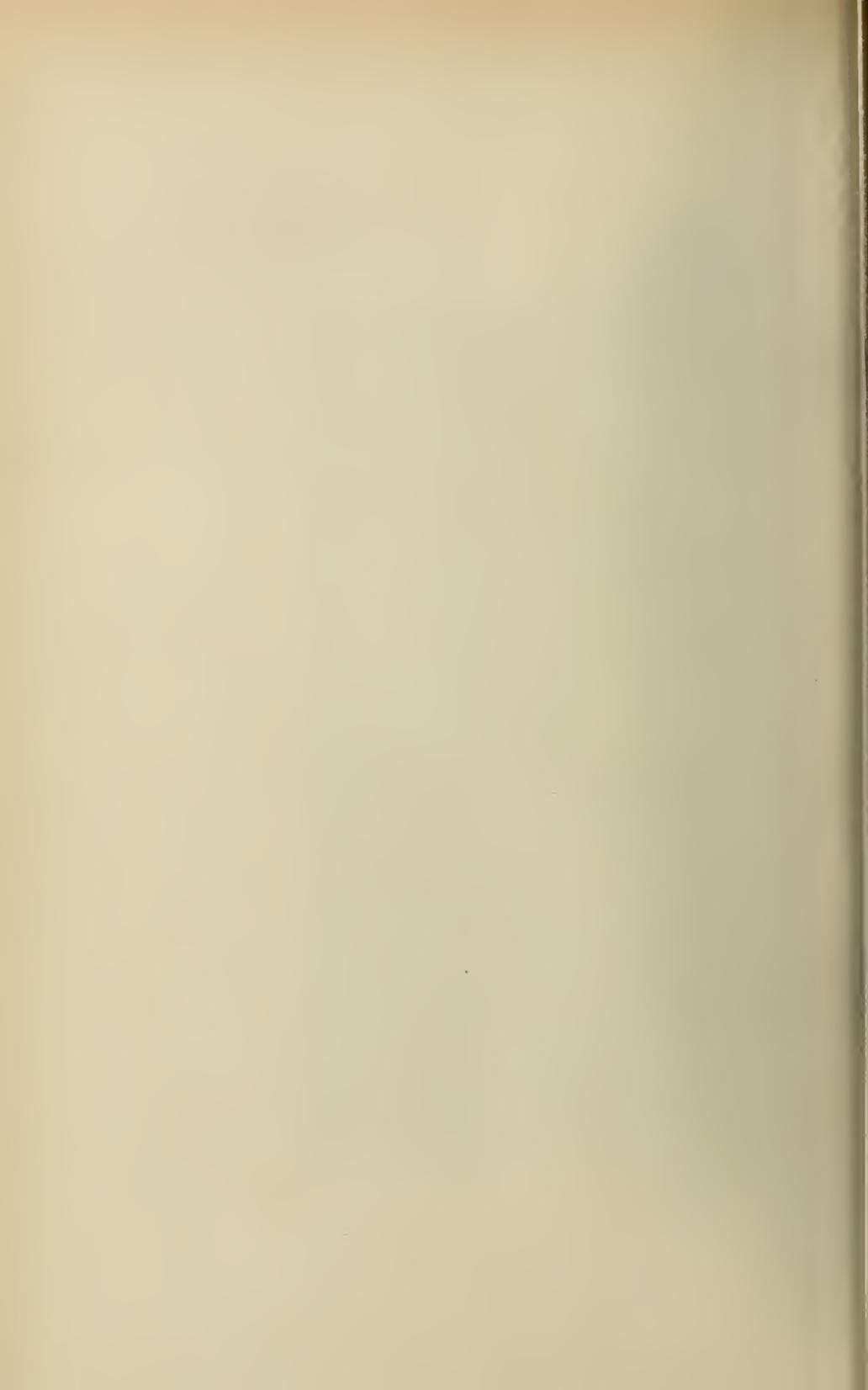
jeta à leurs pieds en disant : « J'ai péché; j'ai livré le sang du Juste ». Mais (δέ) ils dirent : « Cela te regarde! ». Et quand (*sic explicit*).

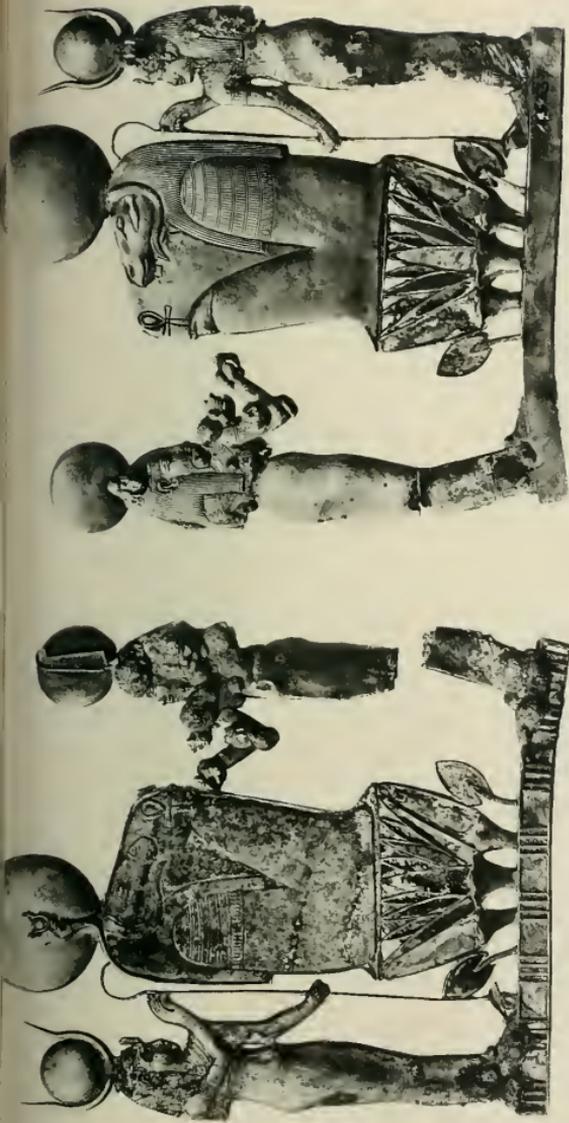
(*Verso.*) De son repentir (μετάνοια). Puis ils dirent : « Il ne convient pas (οὐκ ἔξεστί) de le déposer dans le trésor (κορβανός), puisque c'est le prix du sang ». Ils prirent l'argent qu'il avait apporté. Ils achetèrent le champ du potier (κεραμεύς) pour enterrer les étrangers [. . .] l'argent qu'il avait pris (*sic explicit*).

H. MUNIER.



· Lintéau de porte avec personnages mythologiques.





1



4

2



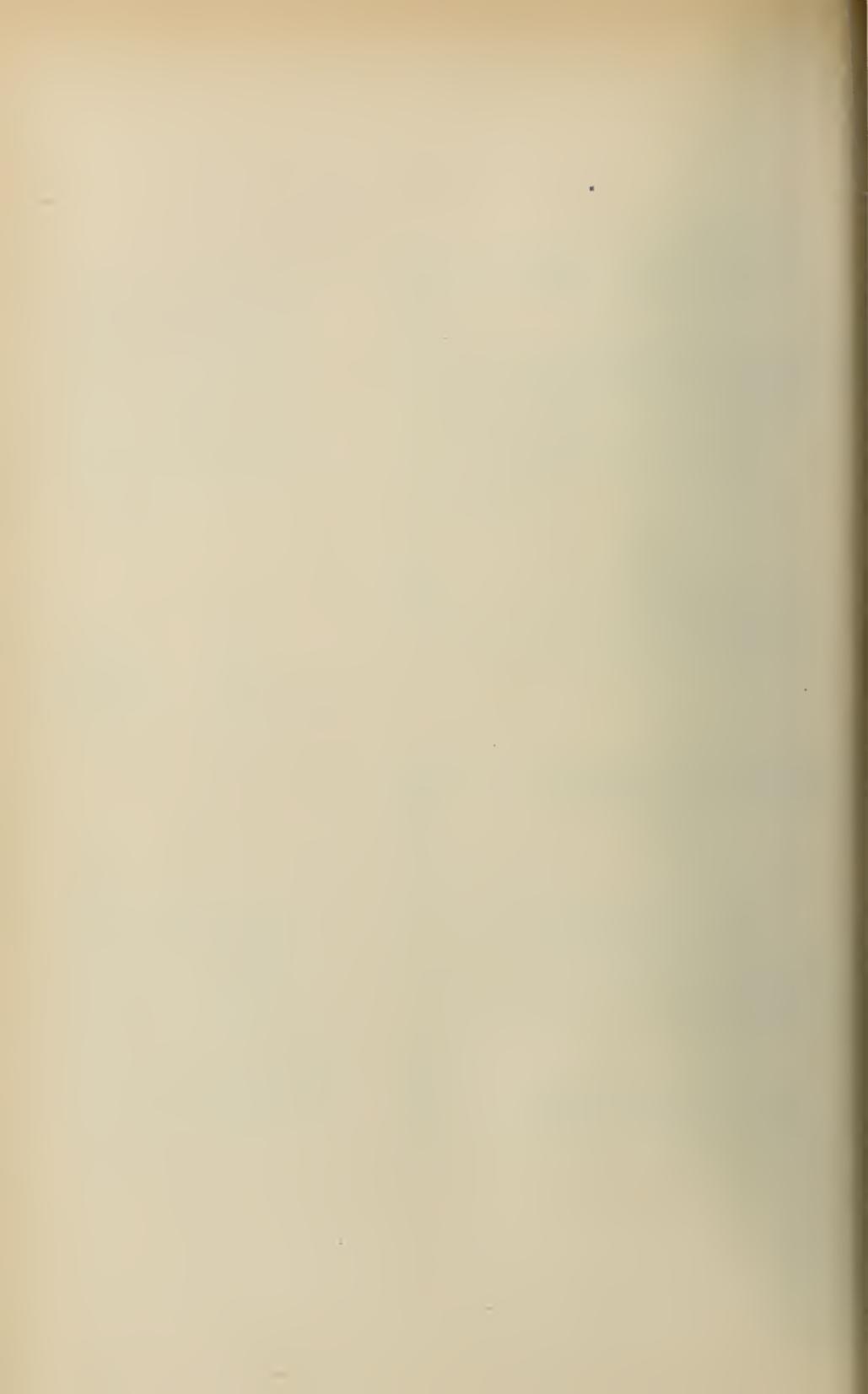
3

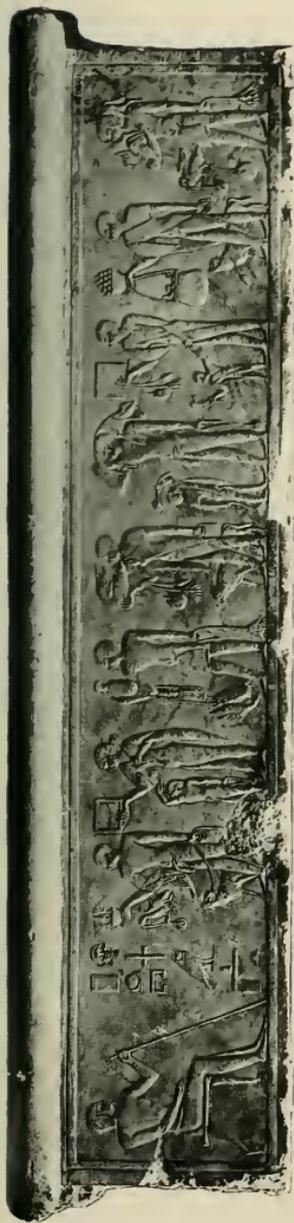


5

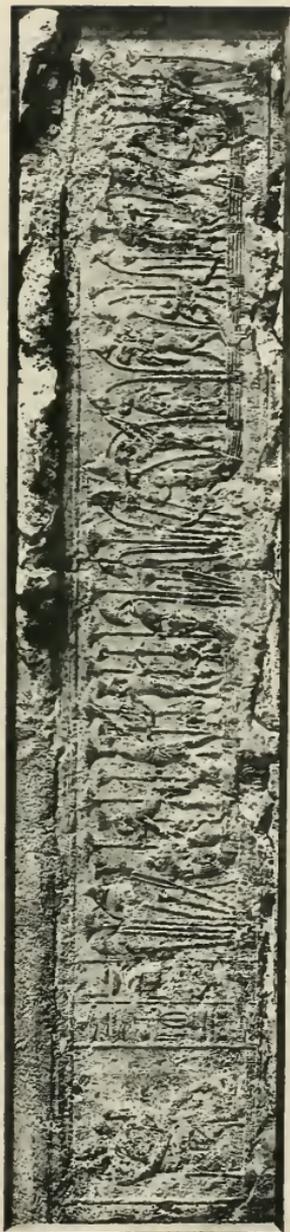


6





Bas-relief saite de Kom el-Faraïne (Bouto).



Bas-relief saite d'Héliopolis.



SELECTED PAPYRI
FROM
THE ARCHIVES OF ZENON

(Nos. 65-66)

BY C. C. EDGAR.

VII

The first of the two papyri published below is one of those acquired by the Museum in 1920 (see *Annales*, XX, p. 19) and is the longest complete piece in our collection of Zenon texts. It recounts the history of a loan of money over a period of fourteen years and, though it is for the most part a string of calculations, it touches here and there on several interesting questions of Ptolemaic law, economy and chronology. The second papyrus, which had come into our possession previously, is a short document concerning the same affair.

No. 65. DRAFT OF A STATEMENT CONCERNING A LOAN. — 0 m. 35 cent. ×
0 m. 565 mill. — Year 4.

In no. 44 of the present series we made the acquaintance of a certain Philon, who wrote in the spring of year 34 (?) about a cloak which his wife Maiandria was then weaving for Zenon. The text which we now publish was written in the summer of year 4 of Euergetes between the harvest and the vintage (see ll. 111-113 and 116, 117) and deals with a dispute about a sum of money which had been lent to Philon more than fourteen years before. The two men had apparently fallen out over the payment of the debt, and Philon had presented a complaint against Zenon to a high functionary called Chrysermos. The latter had ordered two

other persons, Zenis and Diodoros, to sit and hear the case and then report to him. As a result of their examination they had decided (1) that Zenon should present his account against Philon in accordance with the facts which both parties admitted and (2) that, as regards the recriminations which they made against each other, they should exchange assurances in a temple of Sarapis. The latter part of this order or judgment (it will be observed that Zenon hesitates between the terms *συντάσσειν* and *συγκρίνειν*) had been already complied with, and our papyrus is a rather complicated draft of the statement which Zenon had been ordered to hand in. In the four columns of the recto he gives a detailed account of the money due to him from Philon and ends with a memorandum to the two examining judges asking them to report to Chrysermos without delay, as he had been already detained too long through the obstinacy of Philon and was not yet able to return to his rural occupations. The first column of the verso contains a re-draft of a paragraph on the recto; then a draft beginning *πρὸς Φίλωνα*, perhaps intended as a heading to the statement of the account; and then a re-draft of the memorandum to the two judges. Below is an abbreviated statement of the account, essentially different in one respect from the first statement. It breaks off at line 154 of col. 2. At line 155 begins a third statement. This is similar in general to the first, but is more summary, less carefully drawn up, and incomplete.

The loan was made in year 27, when Zenon was already in the service of Apollonios but was not yet residing permanently in the Fayoum. It appears from the present text that Philon was also an employee of Apollonios; we are told at least that a salary was assigned to him *ἐν τῷ Ἀπολλωνίου λόγῳ*, amounting at the beginning of year 28 to fifty drachmæ a month and afterwards to forty seven and a half drachmæ. This does not imply that he was a Government official, and indeed it seems to me much more probable that he was employed by Apollonios on some private business. His position or occupation is not specified. From certain references in the text to *παιδίσκαι* and *ἀποφορά* (see p. 95) it seems probable that he had women slaves to help him in his work. Both here and in no. 44 we find his wife Maiandria weaving garments for Zenon; but there is nothing to show that Philon was himself a weaver. A *σιτοποιός* called Philon is, however, mentioned in one of our earlier papyri (see no. 15,

introduction), and I am inclined to think that the Philon to whom Zenon lent money was the same person, a miller or baker in the service of Apollonios. We are not told where he resided; ll. 108-114 seem to indicate that the examination of the case kept Zenon away from home and that it therefore did not take place in Philadelphia; but even this is uncertain.

The person to whom Philon presented his complaint is probably the Chrysermos of Plutarch, *Cleomenes*, 36, 1, of *P. S. I.*, 513, 13, and of *P. Magd.*, 28, 1 where he is mentioned as the owner of a *δωρεά*⁽¹⁾. M. Lesquier would further identify the owner of the *δωρεά* with the Chrysermos entitled *συγγενῆς βασιλέως Πτολεμαίου καὶ ἐξηγητῆς καὶ ἐπὶ τῶν ἰατρῶν καὶ ἐπιστήτης τοῦ Μουσείου* in a well-known inscription from Delos (DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, 104), but the ordinary view that the latter was a younger representative of the same distinguished family seems to me more probable. We cannot say with any certainty what was the office held by the Chrysermos of our text. It is scarcely likely to have been that of *διοικητής*. Not only have we reason to believe that one of two other persons was *διοικetes* at this time (see no. 62, introduction), but, so far as we can see, the case was not one in which the interests of Government were involved, and it is therefore doubtful if it fell within the competence of the *διοικetes*. If we knew that Philon lived in Alexandria, we should still be unable to say what the position of Chrysermos was. But if, on the other hand, Philon lived in the *χώρα*, it would naturally be to the *strategos* of the nome that he would present a petition about a private dispute. Compare for example the petition of Zenon, no. 58, about a money matter. Remembering too that in *P. S. I.*, 513, Chrysermos is alluded to as an eponymous commander of troops, I think there is a possibility that

⁽¹⁾ To the list of historical characters mentioned in the Zenon papyri should be added Glaucon, the brother of Chremonides (no. 36). We knew before that he had fled to Egypt after the Chremonidean war, but not that he had received the eponymous priesthood. The Philon who is mentioned as the father of one

or more priestesses (no. 47, introd.) might well be the general of that name (see DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, no. 38, note 5). Nor is it entirely improbable that the Sosibios of no. 64 may have been the statesman who afterwards became famous under Ptolemy Philopator, in an early stage of his career.

he may have been at this time the *strategos* of Memphis or of a neighbouring nome. (Agenor, we know, was the *strategos* of the Arsinoite.)

Chrysermos orders Zenis and Diodoros to examine the case and report to him, in somewhat the same manner as in nos. 19-21 Apollonios delegates a *χρηματιστής* to examine a matter affecting the Treasury. We are not told who Zenis and Diodoros were; but the little that we know for certain about legal procedure at this period does not exclude the possibility that they may have been *χρηματισταί* conducting a *διαλογή*. I do not imagine that they were merely the local *ἐπιστάται*, so prominent in the Magdola papyri. Though Zenon uses the term *συγκρίνειν*⁽¹⁾ with some deliberation, they did not deliver a final judgment, but simply laid certain injunctions on the two parties: and after these had been complied with, the case was to be referred to Chrysermos. They draw a distinction between the points on which the adversaries agreed, *τῶν ἑμολόγων*, and those *περὶ ὧν ἀντείπαμεν πρὸς ἀλλήλους*. As regards *τῶν ἑμολόγων*, one may infer that Chrysermos was expected to order Philon to pay the account as approved by Zenis and Diodoros. As regards the other points, *περὶ ὧν ἀντείπαμεν*, we are reminded of the procedure in *P. Magd.*, 25, *εἰ δέ τι ἀντιλέγει, μὴ ἑφείλειν ἑμῶσας μοι, ἀποκλύσθω*; but, apart from the appeal to religion, the two cases are essentially different. The proceedings in the Sarapicion did not merely consist in putting one or both litigants on oath, nor does the phrase *δεδώκαμεν πίστεις ἀλλήλοις* mean that they mutually swore to the truth of their statements. On the analogy of *P. Reinach*, 18, 28-31, *μὴ ἐπιτρέπειν τῷ ἐγκαλουμένῳ μήτ' ἐμὲ μήτε τὴν μητέρα μου παρενοχλεῖν, δοῦναι δέ μοι τὰς πίστεις δι' ἐγγράφων*, it probably means that each party assured the other by oath that he would not trouble him about the matters on which they were at odds, whether for the time being (as in the text just quoted) or (and this seems more likely) for altogether. It will be observed that Zenon uses the preterite *ἀντείπαμεν*, and not *ἀντιλέγομεν* as we should have

⁽¹⁾ This was not an uncommon word in ordinary speech (cf. *P.S.I.*, 537, 8, note), but it was also the technical term used by the *χρηματισταί* in delivering

judgment (see Mitteis, *Grundzüge*, p. 19 and *P. Rylands*, 65, 16; also the reservations made by MEYER, *Jur. Pap.*, 48, 13, note).

expected him to do if the dispute was still continuing. It seems to me then that Zenis and Diodoros had practically effected a settlement, that they had made the two parties agree concerning the elements of the account and swear that they would drop all extraneous claims and charges⁽¹⁾. They still had to report to Chrysermos and lay the papers before him, the probability being that Chrysermos would then order Philon to pay the bill as drawn up on the agreed basis.

Turning to Zenon's financial statement we find much that is interesting and several things that are not easy to understand. Besides the loan Zenon had other dealings with Philon, and these are all treated in the same account, the question at issue being how much Philon owed Zenon altogether.

The conditions of the loan were specified in a written contract or *συγγραφή*. Unfortunately the text of the contract is not given in the draft, though it was certainly included in the fair copy (see l. 132) and we are not told whether the loan was for a definite term, as in *P. S. I.*, 321, or repayable on notice, as in *P. Hib.*, 88, 89; nor do we know what the penalty was for failure to repay and what security Zenon had for his money. I imagine, however, that it was not a short-term loan and that the payments mentioned in cols. 1 and 2 are a normal repayment of the loan in accordance with the *συγγραφή* rather than exacted payments owing to the money not having been refunded within the stipulated time. Zenon does not appear to claim any penalty such as the *ἡμίλιον*.

The amount of the loan, according to the first and third accounts, ll. 1-99 and ll. 155-180, was 900 drachmæ in silver. Interest was paid, from Gorpiaiios of year 27, at the rate of 2 per cent a month, which on the Macedonian calendar with its system of biennial intercalation makes 25 per cent a year. But as interest was payable in copper and as a stater of silver is reckoned throughout as equal to 26 obols in copper, the actual interest was a little less than this.

Philon does not appear to have made any direct repayment. But from the beginning of year 28 we find that the salary ascribed to him *ἐν τῷ Ἀπολλωνίου λόγῳ* was regularly intercepted by Zenon and applied in the

⁽¹⁾ Cf. the renunciation of claims by *συγγραφή ἀποστᾶσιον* in *P. Hib.*, 96.

first place to paying the interest on the loan and in the second place to paying off the capital. This went on till the middle of year 29, a period of eighteen months. (The figure ζ in line 168 is an obvious mistake for ε.) The money thus obtained amounted to 860 drachmæ (l. 174); but it may be observed that if the monthly salary had not fallen from 50 to 47 1/2 drachmæ (see ll. 165-174) the amount would have been 900 drachmæ, or the total of the loan. That may be a coincidence and we cannot well infer from it that Zenon had acquired a lien on the salary for eighteen months only, on the assumption that it would remain at 50 drachmæ and that the capital of the loan was thus secured. But at any rate from the middle of year 29 onwards we hear no more of the *ὀψώνιον*.

It will be observed that, as the total of the debt diminishes, interest is calculated accordingly, on the decreasing balance. By the end of Dios in year 29 (see ll. 115-119, which are a correction of ll. 59-62) Philon had paid interest, according to the first account, to the amount of 500 drachmæ, 5 obols, and had reduced his debt to 505 drachmæ, 5 obols, interest paid up to date. For the next 12 1/2 years he ought to have been paying interest on this sum, *ἔδει μὲν αὐτὸν τάσσεσθαι*, at the approximate rate of 10 drachmæ a month, which would have come to 1500 drachmæ; but Zenon merely claims, or agrees to accept, as interest for this period, the amount of the capital, or 505 drachmæ, 5 obols, in copper. This is the earliest application found in Greek papyri of the principle said by Diodoros to have been established by Bocchoris, that a lender could not demand as interest a sum greater than the amount of the loan⁽¹⁾: *τοὺς δὲ μετὰ συγγραφήs δανείσαντας ἐκώλυε διὰ τοῦ τόκου τὸ κεφάλαιον πλεόν ποιεῖν ἢ διπλάσιον*. It is true that on the original capital of 900 drachmæ Zenon, according to his own statement, had already received as interest 500 drachmæ and was now demanding 505 more. But the period after Dios of year 29, during which the loan remained stationary, is treated as distinct; and to it alone, perhaps through the intervention of the arbitrators, is applied the rule that the total interest should not exceed the capital.

The most difficult passage in the first account is the paragraph beginning at line 48, which I am unable to restore satisfactorily. The general

⁽¹⁾ See MITTEIS, *Grundzüge*, p. 118.

meaning is clear : Zenon deducts from the debt (the deduction taking effect from the middle of year 29) the value, or part value, of two female slaves transferred to him from Philon. But in the present state of the text the nature and circumstances of this change of ownership are obscure.

Another and more serious difficulty confronts us in the second account, ll. 133-154, which seems to have been drafted as an alternative presentation of the case. Here the amount of the loan, from Gorpaios of year 27, appears as 410 drachmæ. Interest is paid on this in copper at 2 per cent a month, while a further sum of 10 drachmæ is paid monthly under the title of ἀποφορά. The ἀποφορά is quite distinct from the τόκος and must represent a return on something other than money. The word is sometimes used indefinitely in much the same sense as φόρος, but it frequently also, both in literature and in the papyri, bears the special connotation of payment for the use of slave labour⁽¹⁾; and this, as far as I can see, may well be its meaning in the present case.

I cannot offer a complete explanation of the transaction between Zenon and Philon. But the passage 48-53 suggests that the latter employed female slaves in his business, and it is possible that one of his reasons for borrowing money was to procure slaves. In accordance with this idea I would suggest that the second account may be in effect a proposal to regard the loan as a loan of 410 drachmæ together with two or more slaves on whom the borrower, or hirer, pays not interest but ἀποφορά⁽²⁾. It will

⁽¹⁾ E. g., *P. O.*, 489, 8.

⁽²⁾ How the figure of 410 was arrived at I do not clearly see. In l. 133 the writer begins by taking 543 $\frac{1}{3}$ as the principal of the loan of money; and the difference between this and 410 is evidently the sum of 133 $\frac{1}{3}$ credited to Philon in line 53 as the price of the two slaves. I take it therefore that the reduction of the principal to 410 was made in pursuance of the hypothesis that Zenon was the owner of the slaves from the beginning. But was 133 $\frac{1}{3}$ drachmæ

the actual value of the slaves? It may have been rather the sum payable by Zenon under certain conditions in order to acquire full ownership. Lines 50 and 52, though the text remains to be restored, suggest that 133 $\frac{1}{3}$ drachmæ was only a part, perhaps a third, of the slaves' real value. It is possible that the *παδίσουσι* were originally bought from Zenon with the money lent by him and that Philon did not actually touch the whole 900 drachmæ. But I fail to find a satisfactory solution.

be observed that at the end of year 29, according to the second account, Philon still owes 212 drachmæ 1 1/2 obol, and that this is treated as a new or re-constructed loan on which Zenon cannot claim as interest a sum exceeding the capital. But there is no mention at this point of any sum having been deducted for the transfer of slaves. The ἀποφορά of 10 drachmæ a month continues to be claimed for two more years, until the end of year 31. Though the date at which the elder slave came to Zenon is unfortunately illegible in line 50, the context, confused as it is, suggests that it was in fact about the end of year 31. It seems to me very possible then that line 153 is a calculation of the ἀποφορά on the two women until the end of year 31, that at the end of that time the elder joined the establishment of Zenon, and that in line 154 the writer was proceeding to calculate the ἀποφορά on the remaining slave for the ensuing period. But at this point the account breaks off and is succeeded by a summary of the first account.

The second account was probably not more than a suggestion, prompted according to the above view by a dispute about the value or ownership of the slaves, and it is fairly certain (see no. 66) that the account presented to the examiners and referred by them to Chrysermos was the one of which we have a draft on the recto. The third account, so far as it goes, is merely the first put in another form with some minor inaccuracies.

In tracing the history of the debt the writer always reckons by the Macedonian year. The debt goes back to year 27, when Zenon was more familiar with the Macedonian than with the Egyptian calendar, while the account was drawn up in year 4 of Euergetes, when he had long been in the habit of dating by the Egyptian months. It is not surprising therefore that we should find some mistakes and inconsistencies in the writer's computations. But in spite of these the papyrus is an important document for the study of Ptolemaic dating⁽¹⁾.

An examination of the text makes it perfectly clear that in years 27-32 of Philadelphos Xandikos was reckoned as the first Macedonian month

⁽¹⁾ The new material furnished by the Zenon papyri has been collected and studied in a noteworthy and instructive

article by M. LESQUIER, *Rev. ég.*, II, 128, which shows how the question stands at present.

and Dystros as the last (see for instance ll. 158-161). This confirms what we had previously inferred from the double dates of Apollonios (putting aside my suggestion that the new year might have begun in the last days of Dystros). But the text does not show whether Xandikos continued to be the first month after year 32, nor does it help us to discover on what principle the starting-point of the Macedonian year was determined. For these questions we have to turn to other evidence; and such evidence as we have seems to me to indicate that it was not reckoned from the day of the king's accession, that during the reign of Philadelphos the year began on or about the 1st of Xandikos, and that during his reign it was always in advance of the Egyptian year which began in Thoth.

As regards the question of intercalation the new text yields much information, but contradicts itself on two important points. We have already learned from other papyri that in the latter part of Philadelphos' reign a month was intercalated after Peritios every second year. This is confirmed by lines 6, 7 of the first account, in which the reading σὺμ [Περί]τιῶν ἐμβολίμων is certain. But in the second account we find the entry ἀπὸ Ἀπελλαίου ἕως Δύσιρου ἐμβολίμου μην(ῶν) ε, referring to year 29. Remembering that this is a hasty draft, written many years after the period with which it deals, one cannot pretend that its evidence is of the same weight as contemporary evidence; and I have no doubt that the entry is simply an error for ἕως Δύσιρου σὺν ἐμβολίμωνι μηνί. The third account mentions an intercalary month without specifying it, but in contradiction to the two other accounts places it in year 28. This also appears to me to be simply a mistake; and in fact ll. 170, 171 of the same account show that Philon did not receive any salary for an extra month in year 28. A further inconsistency may be remarked in lines 115-117, which in calculating the number of months in twelve years forget to include the six intercalary months comprised in them; but this calculation is of no practical importance. See also my note on lines 45-47.

On the whole then the new text confirms the conclusions which the double dates of Apollonios allowed us to draw, but shows at the same time that the Macedonian calendar was a stumbling-block to people who had grown accustomed to reckon by the simpler system of the Egyptians.

The hand-writing of the draft is not all of one character, whether various

scribes were employed on it or whether it was written by the same person but with varying degrees of carefulness. The four columns of the recto are in a clear, upright hand. But ll. 20, 31, 68-70, 93-97, 100-103 have apparently been sponged out and rewritten in a thicker and more formal hand; and some of the corrections above the lines have been added at the same time. The verso up to line 154 is in a more cursive hand, and the remainder of the last column is still more cursive.

The writer, according to the usual custom, cancels words and phrases either by drawing a line through them or by enclosing them in round brackets. I have reproduced these round brackets wherever they occur, and to avoid possible confusion I have refrained from using round brackets to solve abbreviations. The words erased by a stroke of the pen are indicated in the usual way. I have also refrained from punctuating the text except in the passages in which Zenon turns from the account to address the two examiners.

Col. 1.

ἔστιν τὸ κατὰ τὴν συ[γ]γραφή[ν]υ
 [δά]νειον L κζ Γορπ[ιε]ίου[υ] ἀ[ρχ]υρίου τ π
 [δ]υ ὁ τόκος ἐστὶν κατὰ τὴν συγγραφὴν
 τῆς μᾶς τὸμ μῆνα ἕκαστον τ β
 5 ἀπὸ δὲ Γορπείου τοῦ κζ L ἕως
 Ἄρτεμισίου τοῦ κη L σὺμ [Περ]τίωι
 ἐμβολίμωι μηνῶν ι τοῦ μ[ηνὸς] τ ιη / τ ρπ
 ἔχομεν δὲ εἰς τὸν τόκον τ[ὸ ἀνευ]εχθὲν
 αὐτῶι ὑψάνιον ἐν τῶι Ἀπολλ[ων]ίου
 10 λόγωι L κη Ἄρτεμισίου εἰς [Ξα]νδικὸν
 καὶ Ἄρτεμισιον ἀργυρ ρ αἰ χαλ βη =
 ὑφείλει τὸ δάνειον ἀρχυρ[ίου] τ π
 καὶ πρὸς τὸν τόκον τὸν ἕως Ἄρ[τεμισίου]
 τοῦ κη L χαλ[κοῦ] τ οαγ-
 15 καὶ [τὸν] γι[ν]όμενον ἀπὸ Δαισίου ἕως
 [Δύσ]τρου μηνῶν ι [χαλκοῦ] τ ρπ / Συναγ-
 [κα] ἄξ ἔχει παρὰ Πεισικλέου[ς] L κη
 [Ἄπε]λλαίου κη [ἀργ ρ]
 [χ[α]ι χ]αλ[κοῦ] [τ]μ

ἀπὸ δὲ τοῦ ἀνενεγχθέντ[ος] αὐτῶι

ὀψωνίου ἐν τῶι Ἀπολλωνίου λόγῳι

Λ κθ Ξανδικοῦ εἰς τὸ κη Λ ἀπὸ Δαισίου ἔως

[Υ]περβερταίου μηνῶν ε ἀργυ Σλζς

[ὕ]πολογοῦμεν [Λκ]η Ἀπελλαίου κη

τῶ δροθῆ[ν αὐτῶι δι]ὰ Πεισικλ[έους εἰς τ]ὸ ὀψώνιον

πρόχρη[σιν ἀργυ]ρίου [τ] ρ

καὶ ἀντὶ χαλκο[ῦ] τ μ ἀργυ τ λςς=

τὸ λοιπὸν [τοῦ ὀψωνίου

καὶ εἰς τὸν τόκον ἀντὶ χαλ[κοῦ] ρη] = ς Ἐ ἀργυρ ρςς

ἔτι ὀφείλει τὸ δ[α]νεῖον [ἀργυρίου τ] Π

[κ]αὶ πρὸς τὸν τόκον [χαλκοῦ τ ρ] μβς-Ἐ

Col. 2.

καὶ τὸν γινόμενον τοῦ κθ Λ ἀπὸ Ξανδικοῦ

ἔως Πανήμου μηνῶν δ χαλκοῦ τ οβ / Σιδς-Ἐ

ἀπὸ δὲ τοῦ ἀνενεγχθέντος αὐτῶι

ὀψωνίου ἐν τῶι Ἀπολλωνίου λόγῳι Λ κθ Πανήμου

εἰς τὸ κη Λ ἀπὸ Δίου ἔως Δύστρου μηνῶν ε ἀργυρ Σλζς

ὑπολογοῦμεν

εἰς τὸν τόκον ἀντὶ χαλκοῦ Σιδς-Ἐ ἀργυρίου ρρη-

καὶ εἰς τὸ κατὰ τὴν συγγραφήν δάνειον ἀργυρίου λθ =

[ὀ]φ[εί]λει πρὸς τὸ δάνειον ἀργυρίου ωξς-

Λαίου

καὶ τ[ὸν] τόκον τὸν γινόμενον τοῦ κθ Λ ἀπὸ [[Δαισίου]]

ἔως [Δίου] μηνῶν δ χαλκοῦ τ ξης=

ἀπὸ δ[ε] τοῦ ἀνενεγχθέντος αὐτῶι

ὀψωνίου ἐν τῶι [Ἀ]πολλωνίου λόγῳι

ἀπὸ Ξανδικοῦ ἔως Γορπειίου μηνῶν Ἐ ἀργυρ Σπε

ὑπολογοῦμεν

εἰς [τὸν τόκον ἀντὶ χαλκοῦ ξης = ἀργυρίου] τ ξς

κ[αὶ] εἰς τ[ὸ] κατὰ τὴν συγγραφήν δάνειον ἀργυρίου Σκας

[ἔτι ὀφεί]λει πρὸς τὸ δ[άνειον ἀργυρ]ίου τ χλθ-

[καὶ τὸν γινόμενον] τήκρ[ν ἀπὸ Ἀπελλαίου]ν τοῦ κθ Λ

[ἔως Δύστρου τοῦ λα Λ σὺμ Περιτίῳι ἐμβολί]μω[ι]

[μηνῶν κθ χαλκοῦ τ] ζ[θ]ς-ς

π[ροσδε]χόμεθα

[εἰς τὸ δ]άνειον πρ[ο]σδεχόμε[εθα τι]μῆ[ν] π[αιδίσκης
 α· ρλ[. .]μ τῆ[s] μετελθού[σης] πρ[ὸς] ἡμᾶς ἐν τῷ
 50 λ· [L] τὸ ἐπιβάλλον . . . [] . . . μ[ε] [ε] [ρος] † ξ̄ς̄
 καὶ [I]σ[ιδ]ώρ[ας] τῆς ταύτης Φυγα]τρὸς τῆς μετελ-
 θούσης ἐν τῷ γ L [] τὸ ἐπιβάλλον α. † Σ̄

ἢ τιμῇ

[] † ξ̄ς̄- / ἀργυ † ρλγ =

.....

55 /· [] · τρᾶμ· · μεν[εἰς τὸ δάν]ειον † τνδς =
 (ὃ π[ροσ]δεχόμεθα [] ἢ τιμῇ ἀργυρ ρλγ =)
 (ὡς τε ἔτι ὑφείλειν αὐ[τὸν] πρὸς] τὸ κατὰ τὴν συγγραφήν
 δάνειον ἀργυ[ρίου]] φεζ =

α

(καὶ πρὸς τὸν τόκον τὸν ἐν τῷ λα L χ τξθγ-σ)

Col. 3.

αἴτει ὀπίσω

(ὄντος) ἀπὸ λβL ἕως δL ἐτῶν ιβ

60 [καὶ (τοῦ λοιποῦ χρόνου) τίθεμεν τὸν τόκον
 τοῦ λοιποῦ τοῦ κατὰ τὴν συγγραφήν
 θαι ἴσον τῷ κεφαλαίῳ
 δανείου ἀργυ † φεζ = ὡς τε γενέσ χαλκοῦ ρλςC (/ φεζ =)
 γίνονται χαλ † φεζ =]

μηνὸς Παῦνι

καὶ ἄς ἔχει ἐν τῷ λγ L ἀπὸ τῆς Πύθωνος

ἄς ἔδει αὐτὸν ἀποδιαγράψαι

τραπέζης ἀργυρίου κ

65 καὶ τούτων τὸν τόκον χαλκοῦ κ
 εἰς δὲ τὸ αὐτὸ ὑφείλει ἀργυρίου φκεζ =
 καὶ χαλκοῦ φκεζ =

ἐὰν δὲ τὰ β σώματα βούληται κομίσασθαι:

ὦν τὴν τιμὴν προσδεδέγμεθα ὕσου ἠγοράσθη ἀρ † ρλγ =

70 ὑφειλήσει ἀργυρίου † χνθ- χαλκοῦ φκεζ =

ἔχει δὲ καὶ ἄλλας διὰ χειρὸς πρὸς χρῆσιν

L κη παρὰ Πεισικλέους ἀργυρ λβ χαλ λη

παρὰ Μικίωνος χαλ δ = σ

παρὰ Δρόμωνος ἀργυρ [δ]
παρὰ Ζήνωνος ἀργυρ ξ

ἀργυρί[ου ρσ χαλκ]οῦ [[λ.]β=

⊥ κθ παρὰ Πεισικλέους ἀργυρ ις χα κ
⊥ λγ παρὰ Κλειτορίου πυρ ἀρτ ι χαλκοῦ ιβ
⊥ λδ π[αρ] Ἄρβίχιος κρι ἀρτ ι [χαλ]κοῦ . .
⊥ λε π[αρ] τοῦ αὐτοῦ πυρ ἀρτ [. χ]αλ . .
] ἔχει ἀργυρίου ρι[β] [χα]λκοῦ ρδ=c

[αἰ ἀρ]χ πξ εἰς τὸ αὐ[τὸ ἀργ]υ ριθ
ε[ἰς δ]ἔ τ[ο]ῦτο προσδεχόμεθα αὐτῶι
[]υλων β ὧν ἀνηνέγκ[αμεν] δεδώσθαι ἡμῖν
τιμὴν ἀργυρίου [ρ]κ
ἔφονίου τοῦ απ. . ρ[] ἀργυρ κ
πιτύρων τ[ιμὴν] χαλκοῦ ι

α
πυρῶν ἀρτ ι τιμὴ[ν] κ]ἀτερρον χ[
ἔργασθαι χαλαμύδ[ων] β ὧν ἐξύφανε
Μαιανδρία γυνὴ αὐτοῦ χαλκοῦ μ

Col. 4.

/ ὧν προσδεχόμεθα ἀργυρίου τ ρμ
χαλκοῦ οςγ- αἰ ἀργ ος- / ἀργ Σιςγ-
ὑπερέξομεν πρὸς τὸ διὰ χειρὸς ἀργ [[κη]] ια
(χαλκ β-γ)

ἀνταναιρουμένων δὲ τῶν [[κη τ]] ιαγ-
(καὶ χαλκοῦ β-γ)
ἔτι ἰφείλει

ἀργυρίου (χλα-) χμζς
χαλκοῦ (φκγς) φκς=

[περὶ δὲ ὧν ἀντείπαμεν πρὸς ἀλλήλους,
κρίνα
καθότι συνε[[τάζα]]τε, δεδώκαμεν
τὰς πίστεις ἀλλήλοις ἐ[ν] τῶι Παρμ[ε]νίσκου
Σαραπιείωι.

- ἐπεὶ οὖν γεγραφαμεν τὸν λόγον ἐκ τῶν
 105 ὁμο[λόγ]ων, καθότι καὶ ὑ[μ]εῖς διακούσα[ντες]
 [[καὶ]] σ[υνεκρίνα] [ν] [τ]ε [ς [συνε]τάξα[τε]],
 [ἀ]ξιῶμεν ὑμᾶ[ς ἀνε]υέγκαι ἐπὶ Χ[ρύσερμον·]
 [πλ]εῖω γὰρ χρόνο[ν π]αρεικύσμε[θα διὰ τὴν]
 [Φ]ι[λ]ωνος ἀγνωμ[οσύ]νην, καὶ οὐκ ὀ[λίγα]
 110 [[τα]] [δ]ιάφορα γέ[γονε]ν, ἀπὸ τῶν τ[ε] ἔργων
 ἀπε[σ]πάσμε[θα] καὶ ὑ[π]έρη[καμεν] τῆ[ς συναγωγῆς]
 τοῦ σίτ[ρο]υ, (ν[ῦν δ] ἐ[ξ] ἀγω[νι]σ[μ]ῶ[ν] μὴ κ[αὶ τοῦ]
 τρυγήτου ὑ[σ]τε[ρ]ωμεν, ἀξ[ιοῦμε]ν [[πρὸς]]
 Χρύσερμον.

VERSO : Col. 1.

- 115 καὶ τούτου τὸν τόκον ἔδει μὲν αὐτὸν τάσσεσθαι
 (κατὰ μῆνα) ἀπὸ Ἀπελλαίου τοῦ κθ L ἕως [[Ἄρτε]]-
 [[μισίου]] τοῦ L δ ἐτῶν ἰβ μηνῶν ζ κατὰ μῆνα τ· ὅ ἐστιν χ Ἄφ
 τῶι λοιπῶι ὦι
 τίθεμεν δὲ αὐτῶι ἴσον [[οὔ]] ὀφείλει πρὸς τὴν συγ-
 γραφὴν χαλ τ φεγ =
 120 πρὸς Φίλωνα. ἔδει αὐτὸν ἀποδεδωκέαι ἡμῖν
 κατὰ τὴν γενομ[η]νυνη πρὸ αὐτὸν συγγραφὴν,
 ἧς τὸ ἀντίγραφον ὑπόκειται.
 παρὰ Ζήνωνος Ζήνει [[καὶ]] Διοδώρῳ. ἐντυχόντος
 κατὰ μου Φίλωνος Χρυσέρμῳ καὶ (δόντος) συν-
 125 τάξαντος ὑμῖν καθίσαντας διακοῦσαι καὶ συγκρίναν-
 τ[α]ς ἐπ' αὐτὸν ἀνευγκέῃ, περὶ μὲν οὖν ὧν [ἀ]ντε[[λέ]]-
 πρὸς αὐτοῦς, καθό[τ]ι συνεκρίνατε,
 [[γο]μεν [[ἀλλήλοισ]] δεδώκαμεν οὔμ πίστεις ἀλ[λ]ήλοισ
 ἐν τῶι Παρμενίσκου Σαραπειῶι,

περὶ δὲ τῶν ἑμολόγων καὶ τοῦ κατὰ τὴν συχ[γρα]φῆν δ[αν]εῖου,

καθ[^{ἀπερ} ^ε ὅτι] συνκρίνα[[ν]]τε[[ς συνετάξατε]] τὸν πρὸς αὐτὸν

[λό]γον γράψαι, (ὑπογέγραφα ὑμῖν αὐτὸν)

[] . δε) τῆς [[μ]] [συ]χραφῆς ἀντίγ[ρα]φόν τόδε.

[τόκος ἀργυ τ ^{υι} [[Φμγ =]] μη [ι τ [[^{π[β]} ρη]]-]] καὶ ἀποφορὰ τ ρ[/ χαλ τ ρ] πβ

[ἀντὶ χαλ]ρη = πρ ἀργυ [ρ γίνετ]αι ὁ τόκος καὶ ἀπο ογ[]-]
ἕως ἀρ[τεμισίου το]ῦ κη[L]

[καὶ ἀπὸ Δα]ισίου ἕως Δύστηρου μ[η ι] ρπβ καὶ {δια} εἰς τὰ· [] ἔ]χει ἀρ
ρ χ[αλ] μ

[καὶ ἄλλας] ἐν τῷι κη L ἀρ[τ ι]Ϛ χαλ τ μβ = / κατ[ὰ συγγρα]φῆν ἀρ υι

[τὸ διὰ χειρὸς] ἀρ ριϚ χ[αλ π]β = τόκος καὶ ἀποφορ[ὰ χαλ] Σνεγ-
[ἔχομεν εἰς τὸ ὀψώνιον] μη ε [ἀρ Σλζ]] ἀπὸ τούτου [] . ιξ . []

ἀρ ρ
[καὶ ἀντ[ὶ] χα]λκοῦ τ [μ] ἀρ [τ λϚ]] = C καὶ εἰς τ[ὸ]ν τόκον καὶ [ἀποφορὰν]

ἀντ[ὶ] χ ρη = Cε ἀρ τ ργC

[καὶ] τὸν γι[νόμενον] ἕως Π[α]νήμου τοῦ κ[θ] L μ]ηνῶν δ [τ] λβγ-χ [καὶ ἀπο]-

φορὰν τ μ[/ ο]βγ-χ / Σκ[[η = χ]]]

[ἔχ]ομεν δ[ὲ] ἐν τῷι κθ] L Πανήμου εἰς τὸ [ὀψώνιον μ]η ε ἀρ τ Σλζ[]]
.....

[εἰς] τὸν τόκ[ον καὶ] τὴν ἀποφορὰν ἀντ[ὶ] χαλ] τ Σκη = χ ἀργυρ τ Σ[ι]γ =

κ]αὶ ε[ἰ]ς τὸ διὰ χειρὸς ἀρ τ ιϚγ-

[ὀφ]εῖλει [τὸ κατ]ὰ σ[υ]χ[γρα]φῆν ἀρ [υι] καὶ εἰ[ς] τὸ διὰ χειρὸς ἀρ [οθ =] χαλ
μβ =

[καὶ] ἀς παροσ[ε]λαβε]ν ἐν [τῷι] κθ L παρὰ Πισ[ικλέους] ἀρ ιϚ [χα]λ κ / ἀρ

q [[]] [χαλ] ξβ =

[καὶ] τόκ[ος ἀπὸ] Λωί[ο]υ το]ῦ κθ L ἕω[ς] [[^[Διοῦ] Ἀπελλ]αίου]] μ[η δ] τ λβγ-χ κ[αὶ]

ἀπ[ὸ]φορὰ τ [μ] / οβγ-χ

$\begin{matrix} \text{Δίου} \text{ [εἰς]} \text{ ἀπ[ὸ]} \\ \text{[ε]} \chi \text{[ο]} \mu \epsilon \nu \delta \text{[ε ἐν]} \tau \acute{\omega} \iota \kappa \theta \text{ L } \text{[ἀπὸ]} \text{ Ξανδ[ικοῦ ἕως]} \text{ Γορπει[ο]υ μη } \zeta \text{ ἀρ } \vdash \\ \text{[Σπε]} \text{ τούτου ὑπολογούμεν} \\ \text{καὶ τὸν τόκον} \\ \text{εἰς τὸ διὰ } \chi \epsilon \text{[ι]} \rho \delta \varsigma \text{ [αν]} \text{ καὶ } \alpha \text{[...]} \text{ ποφορὰν } \alpha \text{[ν]} \tau \iota \chi \alpha \lambda \vdash \rho \lambda \epsilon \chi \text{ ἀρ } \vdash \rho \text{[κδ]} - \\ \beta \\ \chi \text{ καὶ εἰς τὸ διὰ} \\ \text{χειρὸς ἀρ } \rho \epsilon = \text{λοι } \xi \epsilon \text{ καὶ εἰς τὸ κατὰ τὴν συγγραφήν ἀρ } \vdash \xi \epsilon \text{ ἔτι ὑφείλει ἀρ} \\ \vdash \tau \mu \epsilon \\ \text{καὶ τόκος ἀπὸ Ἀπελλαίου ἕως Δύσῆρου ἐμβολίμου μη } \epsilon \text{ } \vdash \lambda \delta \varsigma \text{ καὶ ἀποφορὰ} \\ \vdash \nu \text{ / } \pi \delta \varsigma \end{matrix}$

$\begin{matrix} \text{τούτων} \\ 150 \text{ ἔχομεν δὲ ὡν προσδεχόμεθα ἀρ } \vdash \rho \mu \chi \alpha \lambda \text{ ο } \zeta \text{ } \gamma \text{-ἀνταναιρουμένων δὲ τῶν [ο } \zeta \text{]} \\ \text{ἔτι ὑφείλει ἀργυ } \vdash \Sigma \text{ιβ-C καὶ τόκος [οκος]} \text{ } \chi \alpha \lambda \\ \text{ἀρ } \kappa \text{ καὶ τόκος } \chi \text{ } \kappa \\ \text{καὶ ἐν τῶι } \lambda \gamma \text{ L καὶ } \lambda \delta \text{ L καὶ } \lambda \epsilon \text{ L σίτου τιμὴν } \chi \alpha \lambda \\ \vdash \Sigma \xi \delta \text{ [.]} \end{matrix}$

Col. 2.

καὶ ἀποφορὰν τοῦ $\lambda \text{ L}$ καὶ $\lambda \alpha \text{ L}$ σὺν ἐμβολίμωι μηνῶν $\kappa \epsilon \chi \alpha \lambda \Sigma \nu$ / ἀρ $\Sigma \lambda \beta \text{-C}$
 $\chi \alpha \lambda \phi \text{[ιδ-C]}$
 κα(ι) Ἰσιδώρας τῆς θυγατρὸς

$\begin{matrix} 155 \text{ δάνειον } \vdash \eta \text{ I} \\ \text{καὶ τὸ δοθὲν διὰ Πεισικλέους εἰς τὸ ὑψώνιον πρόχρησιν ἀργ } \rho \\ \text{καὶ } \chi \alpha \lambda \mu \text{ [/ ἀργ } \acute{\Lambda} \chi \alpha \lambda \mu \text{] } \alpha \acute{\iota} \text{ ἀργ } \lambda \zeta \text{ } \gamma \text{ = C / } \acute{\Lambda} \lambda \zeta \text{ } \gamma \text{ = C} \\ \text{καὶ τόκος ἀπὸ Γορπιαίου τοῦ } \kappa \zeta \text{ L} \\ \text{ἕως Δύσῆρου μη } \zeta \text{ ὡς τοῦ μη } \vdash \text{ιῆ} / \rho \kappa \zeta \\ \text{[κζ] καὶ κθ L} \end{matrix}$

$\begin{matrix} 160 \text{ καὶ τοῦ } \kappa \eta \text{ L σὺν ἐμβολίμωι μη [κῆ } \vdash \nu \text{] } \Sigma \lambda \delta \\ \text{καὶ τοῦ } \kappa \theta \text{ L ἀπὸ Ξανδικοῦ ἕως [Πανήμου]} \\ \text{μη } \eta \text{ } \vdash \text{(οβ)} \rho \mu \delta \text{ [/ } \vdash \phi \delta \text{]} \\ \text{/ ὁ τόκος } \chi \alpha \lambda \phi \delta \alpha \acute{\iota} \chi \text{ } \nu \xi \epsilon \text{-C} \end{matrix}$

ἔχομεν δὲ τὸ ἀνενερχθέν σοι ὑψώνιον

ἐν τῶι Ἀπολλωνίου λόγῳ τοῦ κη L

εἰς Ξανδικὸν καὶ Ἄρτεμίσιον ἀργ ρ [[αἰ^α χ ρη =]]

καὶ ἐν τῶι κθ L Ξανδικῷ εἰς τὸ κη L

ἀπὸ Δαισίου ἕως Ὑπερβει[ρ]εταίου μη $\bar{\zeta}$ Σλξζ, [[αἰ^α χ]]

καὶ ἐν τῶι Πανήμῳ τ[οῦ] αὐτοῦ ἕ[τ]ους

εἰς τὸ κη L ἀπὸ Δ[ίου] ἕως Δύσ[τ]ρη

μηνῶν ε̄ [ἀργ Σλξζ] [[αἰ^α χ]]

καὶ ἐν τῶι Δίῳ τοῦ αὐτοῦ [έτο]υς ἀπ[ο] Ξαν]δικῷ

ἕως Γορπιαίου μη $\bar{\zeta}$ ἀργ Σπε [[αἰ^α χ]]

· | ἀργυ ωξ [[αἰ^α χ]] l

[ἀ]φαιροῦμεν τὸν [έως] Δίου τοῦ κθ L τόκον τ[ο]υ ξ[ε-σ]

τὸ δοθέν δι[α] Πεισικ]λέους

καὶ [τῆν] εἰς τὸ ὑψών[ιον] πρ[ό]χρη[σιν] ἀργ ρλ[σζ] = C

τὸ ὑπ[ο]λο[γού]μενον

/ χβ-

· [[εἰς τὸ κ]] ἀς β[αλλό]μεθα εἰς τὸ κατὰ [τ]ῆν

συγγραφήν δάνειον ἀργ Σνξζ =

To the right of col. 2 vestiges of some lines of figures. Above, in the right-hand corner of verso, in large letters :

ἔσχατον οὗτος ὁ . []

χρήσιμος.

RECTO, COL. 1. — 1. This line is a little lower than the first lines of the following columns, and possibly it may have been preceded by a heading of which there are now no vestiges. — 3. [ῶ]ν is doubtful. — 4. Understand χελκοῦ. — 11. The symbols for drachmæ may have been originally there, but they are not now legible. — 12. The subject is Philon. — 13, 14. The object is τὸν . . . (τόκον). — 15. Slight traces of the end of the line. — 17-19. Cancelled, and replaced by lines 24, 25. Peisikles, who is mentioned in several other texts, was apparently an agent of Apollonios. — 18. Slight traces of the name of the month. — 23. The ὑψώνιον now drops to 47 1/2 drachmæ a month. — 24. Lκη is not legible either here or in line 17, but

seems the most probable date. — 25. *πρόχρησιν* : apparently advanced directly to Philon on account of salary, whereas Zenon had a claim on the salary for the time being. At the end of the line read $\lambda\zeta\gamma = c$.

RECTO, COL. 2. — 38. The interest is now payable on 860 $\frac{2}{3}$ drachmæ. — 44-47. The restoration of these cancelled lines seems fairly certain (cf. l. 58), though it presupposes an error on the part of the calculator. The period from Apellaïos of year 29 to Dystros of year 31 comprises two intercalations, and therefore interest on 639 $\frac{1}{6}$ drachmæ was due for 30 months. — 49. The first word may possibly have been a Semitic name ending in μ . Many of the slaves in Egypt did in fact come from Syria. — 50. If *μέρος* is right, the preceding word might possibly be *τρίτομ*, cf. the figure Σ in line 52. — Read $\xi\zeta\gamma$. — 51. Restored from line 154. — 52. α : apparently not $\alpha\rho$ or $\alpha\rho\gamma$. The second letter is more like λ . — 53, 54. L. 53 seems to have been interpolated and the beginning of line 54 is written, or rewritten, in small characters. I fail to make sense out of the few that are at all legible. It is difficult to read *ὕπολογισμέν*, but *ἐχομέν* is possible. The figure 354 $\frac{5}{6}$ is of course obtained by adding the sum deducted in line 43 to the price of the two slaves, $221 \frac{1}{2} + 133 \frac{1}{3} = 354 \frac{5}{6}$. — 55. The sloping line in front of 54, 55 might be the symbol for *γίνεται*, but may be merely a mark of separation from l. 26 of col. 1. — 56. The bracket at the beginning does not seem to be required. — 58. The interest is calculated on 639 $\frac{1}{6}$ drachmæ, as if the price of the first slave had not been deducted from the principal before the end of year 31. But this line is cancelled, and we find in lines 115-119 that the deduction of the price of both slaves from the interest-bearing capital is dated, or ante-dated, to Apellaïos of year 29.

RECTO, COL. 3. — 59-62. Corrected on the verso, ll. 115-119. I do not understand the interpolation *αίτει* (or *αίτεσι*) *ὀπίσω* and feel doubtful about the reading — 61. The sum 136 dr. $\frac{1}{2}$ ob. is of course the difference between the 369 dr. $\frac{4}{2}$ ob. of line 58 and the total interest claimable, 505 dr. 5 ob. But see note on line 58. — 63. Python was head of the royal bank in Krokodilopolis (*P. Hal.*, p. 221). — 69. *ὄσου ἠγοράσθη* perhaps refers to the transaction by which the two slaves were transferred to Zenon rather than to the original purchase. — 71-77. In the second account these sums are entered under their respective years. — 72. The λ of $\lambda\eta$ is written over ι . — 76. The total in copper ought to be $\mu\beta = c$. Though in l. 136 the half-obol is again omitted, cf. ll. 73, 81, 152. — 78. The figures are not quite clear and might possibly be β and β . — 79. The first figure after *χαλκοῦ* looks like ε . The usual value of barley was $\frac{3}{5}$ of that of wheat, *e. g.* *P. S. I.*, 598, 17, note. — 84. [μ]ύλων? — 86. *ἐφορίου* : perhaps for *ἐπορίου*, meaning a saddle-cloth for a donkey; cf. *ἐπίπριον*. — 89. *ἐργασίρα* : HERWERDEN, *Lex. gr.*, s. v.

RECTO, COL. 4. — 93, 94. The writer had first subtracted from the totals in silver and copper in lines 92, 93 the totals in line 81, but had misread q as o . In line 93 read $\iota\alpha\gamma$. — 98. This assumes that Philon wishes to take back the slaves. — 106.

συγκρίναντες corrected to *συνεκρίναντες*. — 107. *ἀνευέγκαι* : in line 126 *ἀνευεγκαιν*. — 110. *διδίφορα* : 'expenses'. — 111-113. My reading gives what is probably the sense. But *συναγωγῆς* makes line 111 rather long, and the restoration of line 112 is very doubtful.

VERSO, COL. 1. — 115-119. In the left margin $> Lx \alpha\beta$ and below this, γ . — 117. *μηνῶν* ζ : the ζ seems to be a correction, but one cannot say whether it refers to Artemisios or to Xandikos. But if the writer meant that the period from Apellaos to Xandikos inclusive was six months, he was more probably thinking of year 29, in which a second Peritios was intercalated, than of year 4. In fact he takes no account of the intercalary months in the succeeding 12 years. The interest of 10 drachmæ is supposed to be due on the principal of 505 dr. 5 ob. and is merely a rough calculation. It is not to be confused with the *ἀποφορά*. — 120-122. Not the draft of a letter addressed to Philon, but probably the heading of a statement to be laid before the judges. — 125. *συγκρινω-* : probably corrected from *συγκρίνω*. — 127. *ἀλλήλοισ* : changed to *ἀλλήλους* before being elided. — 130. Originally *συγκρίναντες*. — 133. *φμγ* = : see p. 95. — 134. *πρ* : *πρ(οσδεχόμεθα)*? But the reading is doubtful. For the sum deducted, see l. 11. — *γίνετ|αι* is also doubtful, though it gives the required sense. — 135. *διαε* : the ϵ is written over the α (or the other way about). Perhaps the writer was beginning *διὰ Πεισικλέους εἰς τὰ ὀψώνια*. — 138. We should expect *ὑπολογοῦμεν εἰς τὸ διὰ χειρὸς* or *εἰς τὸ διὰ χειρὸς ὑπολογοῦμεν*, but I am unable to read this out of the remaining letters. The meaning, however, is clear. — 140. $\Sigma\chi$: the Σ seems to be corrected from τ . Probably the scribe had first

ζ
written $\tau\eta = \chi$, which is the sum of 255-4 in line 138 and of 72-4-6 in line 140, before remembering that he ought to have deducted 108-2-6. — 141. At the end of the line read *τούτου ὑπολογοῦμεν*. — 142. There are two mistakes here. In the first place 228-2-6 is a mistake for 220; the scribe began by writing 328-2-6 (see note on l. 140), corrected the τ to Σ , but forgot to correct the remaining figures. In the next place 210-5 and 16-4 make 227-3, whereas the sum to deduct was 237-3. — 143. Not $[\delta\phi]εἰλει$ [*εἰς τὸ*, as he still owes the whole of the principal. — 147. *εἰς τὸ διὰ χειρὸς* : sc. 62 dr. 2 ob. in copper, the silver being deducted separately. — 148. *λοι ξε* : *οι* under the λ , read *λοι(πόν)*. The 2 *chalkoi* are omitted in deducting the total. — 149. In the right margin $\Sigma \cdot [\zeta] \zeta \gamma - \alpha\chi \chi$. — 150. *ὦν προσδεχόμεθα* : for this entry see ll. 91, 92. — Cancel *τῶν*. — 151. The interest for the remaining period is calculated as in the first account, but in this case the period starts from the beginning of year 30 instead of the middle of year 29, and the interest-bearing principal is not determined in quite the same way (cf. recto, cols. 2, 3). — Read *Πύθω(νος) τραπεζῆς*. — 152. At the end of the line some figures have been jotted down. The following, arranged vertically and erased, are an exercise in division, not quite correct : $\rho\eta =$, $\kappa\alpha\gamma$ -, $\delta =$, $\gamma = c$. Beyond these : $\xi\gamma =$, ζ , ξ , $\kappa\eta$, $\lambda\epsilon$.

VERSO, COL. 2. — 155-163. The interest is calculated up to Dios of year 29 on the whole 900 drachmæ without any deduction, which makes a slight difference between this and the first account, cf. ll. 36-38. — 158. Γορπιαίου: both forms were in common use at this period. — 159. Some erased jottings on the right margin. — 163. ^αχ: read ἀργ. — 164. σοι: addressed to Philon; always αὐτῶι in the first account. — 168. ς: read ε. — 179. Read λ(οιπὸν). — β[αλλό]μεθα is not certain.

VERSO, CORNER. — 181. Perhaps οὗτος ὁ λ[όγος οὐ]χρήσιμος.

No. 66. DECLARATION CONCERNING A DEBT. — 0 m. 22 cent. × 0 m. 11 cent. — Year 4.

We learn from this text that Zenis and Diodoros had approved the account as drawn up on the recto of no. 65 and had referred it to Chrysermos. Zenon now prepares a formal declaration, addressed to Philon in the second person, that the amount of the debt as decided by the arbitrators is so-and-so. The present document seems to be only a draft, but no doubt the fair copy was also written in duplicate with the inner text sealed up.

ἀργυρίου [τ φιδ-]
καὶ χαλκοῦ τ φκε =
ἐὰν δὲ τὰ δύο σώματα βούλη
κομίσασθαι, ἰφειλήσεις
5 ἀργυρίου χμζς
καὶ χαλκοῦ φκες =

πρὸς Φίλωνα. ἐκ τοῦ λόγου οὗ
(κατὰ τὸν λόγον ἐγ) γράψαντες
Ζήνις καὶ Διόδωρος ἐπὶ Χρύσερ-
10 μου ἀνήνεγκαν ἰφειλεις,
ἀφειρημένης τῆς τιμῆς τῶν δύο σω-
^α
μάτων, ἀργυρ φιδ- χ φκες =,
ἐὰν δὲ τὰ δύο σώματα βούλη κομίσασθαι,
ἰφείλ[[ήσ]]εις ἀργυρ χ[μ]ζς

15	χαλ	φκεζ =
	[[ἀργυρ]]	† Ἀρογ =

7. The second part of the line was added when line 8 was corrected. — 8. γρᾶψιν-
τες. Zenon himself wrote out the account, ἐκ τῶν ὁμολόγων, at the order of Zenis
and Diodoros, to be laid before Chrysermos; see no. 65, ll. 104-106. — 16. The
total is meaningless. Perhaps the writer had at first intended to reduce the whole
amount to silver, in which case the total would have been Ἀρλβζ = ē.

C. C. EDGAR.

ALPHABETIC HYMN IN COPTIC

(BOHEIRIC DIALECT)

BY

R. ENGELBACH.

I have lately purchased, from a dealer at Luxor, the last four pages of a paper book measuring 0 m. 29 cent. \times 0 m. 202 mill. and having on an average 23 lines to the page. The dealer says they may have come from Akhmim. The book contained a collection of Hymns to the Virgin, S' George, etc., each being arranged so that the first letter of every verse begins with the letters of the Greek alphabet in their proper order. The first and third, and second and fourth lines were intended to rhyme, but the rhymes are of the crudest nature, and occasionally the composer fails to obtain even an approach to one. No attention is paid to the fall of accent in the rhyme; if the last two letters are the same, the composer seems content. The number of feet varies, giving as fine a specimen of doggerel as could be conceived.

Some months ago a friend bought some other sheets which may have belonged to this book. These we translated, and I believe they are now being published elsewhere.

Although from the script it appears not to be very ancient, it bears abundant proofs that it is copied from a more ancient document, possibly some of the worst verses were made by a more modern scribe to replace lines illegible in the older copy.

The last sheet is numbered in cursive figures 235.

The sheets are in a very bad condition, the paper being very rotten and brittle. The last page finishes with an elaborate but badly drawn cross :



ΑΜΩΝΙ ΤΗΡΟΥ Ω ΠΑΜΕΝΡΑ†
ἸΤΕΠΟΥΩΦΤ ἸΗΣΟΥ ΧΡΙΣΤΟΥ
ΠΕΝΟΥΡΟ ΟΥΟΖ ΠΕΝΠΟΥ†
ΦΗ ΕΤΑΧΘΙΣΑΡΞ ΗΣΕΝ †ΠΑΡΘΕΝΟΣ

Come ye all, O my friends,
Let us worship Jesus the Christ,
Our King and our God;
He who was incarnate of (lit. 'in') the Virgin.

ΒΩΛ ΕΒΟΛ ΗΣΕΝ ΠΕΤΕΝΙΣΗΤ
ἸΝΙΜΟΚΜΕΚ ΝΕΜ ΠΙΠΑΘΟΣ
ΝΑΙ ΝΑΗ Ω ΠΕΝΠΗΒ ΠΙΝΑΗΤ
ΦΗ

Rid our hearts
Of strifes and passions;
Have mercy on us, Merciful Lord.
He (who was incarnate, etc.).

ΓΕ ΓΑΡ ἸΘΟΥ ΠΕ ΠΟΥΡΟ ἸΤΕ ΠΩΟΥ
[ΕΤΑΧ]Ω† ἸΝ ΑΔΑΜ ΝΕΜ ΠΕΠΓΕΝΟΣ
ΜΑΡΕΝΩΟΣ ΝΕΜ ΤΑΓΜΑ ΤΗΡΟΥ
ΦΗ

For (κε γαρ) He is the King of Glory,
Who saved Adam and our race,
Let us praise with all the Hosts,
Him (who, etc.).

[ΔΔ]ΥΙΔ ΠΟΥΡΟ ΠΙΣΥΜΠΟΤΟΣ
ΛΘΕΡΜΕΘΡΕ ΗΣΕΝ ΠΕΥΨΑΛΜΟΣ
[ΕΘΒ]Ε ΠΙΧ.ΦΟ ἸΗΣΟΥ ΧΡΙΣΤΟΥ
ΦΗ

David the King, the Minstrel,
Bore witness in his Psalm
About the begetting of Jesus the Christ
Him (who, etc.).

[ΕΤΛ⁴]⁷ΟΥΩΗΖ ΕΒΟΛ ΘΕΗ ΣΙΩΗ
 ΦΗ ΕΤΛ⁴ΣΕΗ† ΗΧΡΟΗΟΣ
 Ε[ΤΕ] ΦΛΙ ΠΕ ΠΟΥΡΟ ΗΝΙΩΗ^(sic)
 ΦΗ

Who manifested in Zion,
 Who established Time,
 The King of Ages,
 He who, etc.

[Ζ̄ Η] ΤΑΓΜΑ ΗΑΓΓΕΛΟΣ
 ΕΥ²ΩΣ [ΕΠ]ΟΥΡΟ ΠΧ̄C
 ΧΕ ΛΓΙΟΣ ΛΓΙΟΣ ΛΓΙΟΣ
 (omitted)

Seven hosts of angels,
 Praising the King the Christ,
 Saying Holy, Holy, Holy,
 [Thou who wast, etc.].

[ΗΠΠ̄Ε]⁷ ΠΕΝΙΟ† ΗΑΡΧΗΟΣ
 ΛΥ ΠΡΑΣΜΟΣ
 ΕΘΒΕ ΠΧΗ[ι] Η ΠΠ̄C ΠΧ̄C
 ΦΗ ΕΤΛ⁴ΣΙCΑΡΞ

Behold our Fathers of old;
 They temptation
 Through the coming of Jesus the Christ,
 He who was incarnate, etc.

Θ
 [Λ]ΓΓΕΛΟΣ ΗΤΕ †ΠΛ^ΟΡ
 ΕΘΒΕ ΠΙΧΦΟ ΗΕΜΜΑΗΟΥΗΛ
 ΦΗ

.
 angel of the Virgin,
 On account of the begetting of Emmanuel,
 Him who, etc.

ΙΣ ΖΗΠΠΕ ΕΛΥΣΑΧΙ ΠΕΜΑΣ
ΧΕ ΧΕΡΕ ΝΕ ΩΨΚΛΟΑΡΟΣ
ΟΜΑΥ ΕΠΧ̄ [φ]ΜΕΣΙΑΣ
ΦΗ ΕΤΑΥΘΙΣΑΡΞ

Behold he spoke with her
Saying, "Hail to thee, O Spotless One"
The Mother to Christ the Messiah,
He who was incarnate, etc.

ΚΑΤΑ ΠΕΚΜΕΤΩΕΝΖΗΤ ΕΤΟΩ
ΑΚΛΙΤΕΝ ΠΡΕΜΖΗ^(sic) ΩΠΧ̄
ΠΡΕΥΣΩΠΤ ΠΠΜΩΟΥ
ΑΥΩ Ψ^(sic)

According to Thy numerous mercies
Thou hast made us free, O Christ;
The Creator of the Waters,
And . . . ??

ΛΟΙΠΟΝ ΑΚΣΩΠΤ ΗΨΦΕ ΝΕΜΨΚΑΖΙ
ΝΕΜ ΨΧΩΡΟΣ ΠΠΙΑΓΓΕΛΟΣ
ΜΑΡΕΝΣΩΣ ΝΕΜ ΠΠΤΑΓΜΑ ΗΤΕ ΨΒΙΣΙ
ΦΗ

Then thou createdst Heaven and Earth
And the region of the Angels.
Let us praise with the Company of the highest
Him who, etc.

ΜΑΡΕΠΡΑΩΙ ΟΥΟΣ ΗΤΕΠΟΥΠΟΑ
ΕΒΕ ΨΧΗΝΙ Η ΠΧ̄ ΠΧ̄
ΟΥΟΣ ΜΑΡΕΠΟΥΩΨΤ ΜΜΟΑ
ΦΗ

Let us rejoice and be glad
On account of the coming of Jesus the Christ,
And let us worship him;
Him who, etc.

ΠΙΜ ΕΤΟΝΙ ΜΝΟΚ ΘΕΙ ΠΠΟΥΤ
Ω ΠΕΝΣΩΡ ΗΛΓΑΟΣ
ΙΗΣ ΠΧΣ ΠΩΗΡΙ ΝΦΤ
ΦΗ

Who among the gods is like to Thee,
O our good Saviour?
Jesus the Christ the Son of God,
He who, etc.

ΞΜΑΡΩΟΥΤ Ω ΠΕΗΗΚ ΠΧΣ
[Ω Π]ΛΟΓΟΣ Π Λ[Ι]ΛΙΟΣ
ΠΩΗΡΙ ΜΦΤ ΛΛΗΘΟΣ
ΦΗ ΕΤΛΑ

Thou art blessed, O our Lord Christ.
O Everlasting Word;
In truth the Son of God,
He who, etc.

ΟΥΩΟΥ ΗΑΚ ΥΣ ΘΣ
ΤΕΗΩΣ Η[ΑΚ].
ΧΕ ΧΟΥΛΕ ΧΟΥΛΕ ΧΟΥΛΕ
ΦΗ

Glory to Thee, Son of God,
We sing to Thee
Saying : Thou art Holy, Thou art Holy, Thou art Holy,
Who, etc.

ΠΩΟΥΩΟΥ ΗΠΠΛ^ΟΡ ΤΗΡΟΥ
ΠΕΒΡΟΜΠΙ ΕΘΗΑΟΣ ^(sic)
ΠΘΟ ΛΣΗΙΣΙ ΝΠΕΗΘΣ ΙΗΣ ΠΧΣ
ΦΗ

O boast of all Virgins;
O beautiful Dove;
Thou who didst bear our Lord Jesus Christ
Who, etc.

[Ρ] ΠΓΕΝΟΣ ἠΝΗΡΩΜΙ

[Π] ΦΛΙ ΠΧ̄Σ Κ̄Σ

ἠΦΗΡΙ ΠΛΤΗΘΩΙ

ΦΗ

. . . . the race of men
. . . . Christ the Lord,
The Sinless Child,
He who, etc.

С[ΜΟΥ ΕΡ̄ΘΗ] Ω ΠΧ̄Σ ΠΕΠΗΟΥ†

.....

ΠΑΣΜΕΗ ΕΒΟΛ ΦΛ ΟΥΖΟ†

ΦΗ

[Bless us] O Christ our God,
.....
Save us from terror,
Thou who, etc.

ΤΓΗ†ΖΟ ΕΡΟΚ

ΛΡΙΦΜΕΥΙ ΘΕΗ ΤΕΚΜΕΤΟΥΡΟ Ω ΠΙΛΓΛΟΟΣ

ΧΩ ΠΗΙ ΕΒΟΛ Ω ΠΗΜΑΙΡΩΜΙ

[omitted]

We implore Thee,
Remember (us) in Thy kingdom, O Good One :
Forgive me, O Lover of Men
(Thou who wast, etc.).

ῩΣ Ο̄Σ ΠΙΛΙΝΙΟΡΓΟΣ

ΛΧΙ ΘΕΗ ΟΝΕΧΙ Π†ΚΛΟΛΡΟΣ

ΜΑΡΕΝΩΣ ΝΕΜ ΠΙΑΓΓΕΛΟΣ

ΦΗ

Son of God, Maker (of the World),
He came from the womb of the Spotless One.
Let us praise with the angels,
Him who, etc.

ΦΗ ΕΤΣΕΝΣΙ ΣΙΧΕΗ ΠΙΧΕΡΟΥΒΙΝ
ΛΥΩΛΙ ΝΪΦΗΟΒΙ ΝΪΠΙΚΟΣΜΟΣ
ΛΥΩΩΠΙ ΠΪΓΩΕΡΙ ΠΪΩΛΚΙΝ
ΦΗ

He who sits upon the Cherubim,
He hath taken away the sin of the world,
He went to the daughter of Joachim,
He who, etc.

ΧΕΡΕ ΗΕ Ω ΪΠΛΟΡ
ΜΑΡΙΛ ΪΓΡΟΜΠΙ ΕΘΗΛΑΟΣ
ΘΜΛΥ ΝΪΦΪ ΠΙΛΧΩΡΙΤΟΣ^(sic)
ΦΗ

Hail to thee! O Virgin,
Mary the beautiful Dove,
The Mother of God the Universal,
He who, etc.

ΪΥΧΗ ΗΙΒΕΗ ΜΟΙ ΗΦΟΥ ΠΧΩΒ
ΘΕΗ ΚΕΗΠ ΪΗΕΗΠΟΪ ΠΛΙΚΕΟΣ
ΑΒΡΑΑΜ [ΙΣΑΑΚ] ΗΕΜ ΙΑΚΩΒ
ΦΗ

Grant refreshment to every soul
In the bosom of the Just Fathers,
Abraham, Isaac and Jacob,
O thou who, etc.

Ω ΦΗ ΕΓΛΥΒΙΣΑΡΞ ΘΕΗ
ΝΟΣΕΜ ΝΪΒΩΚ ΠΙΚΟΥΔ[ΗΜΟΣ]^(sic)
ΘΕΗ ΗΕΥΗΟΒΙ Ω
ΦΗ ΕΓΛΥΒΙΣΑΡΞ ΘΕΗ

O Thou who wast incarnate in
Save the servant Nicod[emus]
From his sins, O
Thou who wast incarnate

ερωπ λρωλη

If he shall

Arabic note : يا رب اغفر لي واني لخطي

Oh Lord, forgive me. I am a sinner.

R. ENGELBACH.

FRAGMENT
OF THE GOSPEL OF SAINT MATTHEW
IN COPTIC (SAHIDIC DIALECT)

BY

R. ENGELBACH.

This fragment, of unknown provenance (possibly Medinet Habu), consists of four pages of 23 lines each, numbered 49, 50, 55 and 56.

The pages measure 0 m. 175 mill. × 0 m. 14 cent. and are of coarse parchment, the lines and margins being scratched on them. The columns measure 0 m. 125 mill. × 0 m. 05 cent., of which there are two on each page.

The parchment is badly perished, but what remains is still fairly legible. The characters are well-made, broad with fine horizontal and diagonal strokes, and without ligatures.

On comparing the text with Horner's «*The Coptic Version of the New Testament (Southern Dialect)*», it is seen that this fragment follows the text closely, preferring apparently the uncontracted forms such as $\epsilon\tau\epsilon\tau\bar{\eta}\eta\lambda$ for the more usual $\epsilon\tau\epsilon\tau\eta\lambda$.

A feature of this example is the writing of ΟΥΤΕ for ΟΥΔΕ wherever it occurs. The indef. article plural, $\text{ϩ}\bar{\eta}$, is written in the two cases in which it occurs for $\text{ϩ}\epsilon\eta$. Any variants not given in Horner's collations are noted at the foot of each column.

The text reads :

$\bar{\eta}\bar{\theta}$ (Matt., IX, 13-17).

1	... ΟΥΣΙΑ $\bar{\eta}\tau\lambda\bar{\eta}$	[ΛΕΕΤ ϵ] $\eta\eta\sigma\tau\epsilon\gamma\epsilon$
2	[$\epsilon\bar{\eta}$ Γ] $\lambda\rho$ $\lambda\eta$ $\epsilon\tau\lambda^a$	[$\epsilon\phi\text{OC}$] OH PA
3	[$\text{ϩ}\bar{\eta}$ $\bar{\eta}\bar{\eta}\Delta\bar{\eta}$]	[Τ] $\omega\epsilon\lambda\epsilon\epsilon\tau$ $\omega\theta$
4	[$\kappa\lambda\bar{\eta}\text{OC}$ $\lambda\lambda$]	[H $\bar{\eta}\bar{\eta}\lambda\gamma$]

5	[λλ] ἦρεσῶ	
6	ΠΟΒΕ ΕΥΜΕ	
7	ΤΑΠΟΙΑ· ΤΟ	
8	ΤΕ ΛΥ†[ΠΕΥ]	
9	ΟΥΘΕΙ [ΕΡΟΘ]	
10	ἦδῖ ἦμμλ[ΘΗ]	
11	ΤΗΣ ἦῖω ^b 2ΛΗ	
12	ΗΗΣ ΕΥΧΩ	
13	ἦμος ἄε ετ[βε]	ἦψα ^ε ῖ
14	[ΟΥ] ΛΗΘΗ Μῖ [ΗΕ]	ΕΥΩΤΗΗ ἦ
15	ΦΑΡΙC[ΛΙΟΣ] ΤΕΗ	ἦλβε ^ε σέηλ
16	ΗΗΣΤ[ΕΥΕ ΗΕ]	ΘΙ ΓΑΡ ἦΠΕC
17	ΚΜΛΘΗ[ΤΗΣ]	Κ[ΩΤ]Ε ΕΒΟΛ
18	ΔΕ ἦC[ΕΗΗΣ]	ῖῖ ΤΕΩΤΗΗ
19	ΤΕΥΕ ΛΗ· ΠΕ	[ἦῶ]ΩΠΕ ἦ
20	ΧΛΘ ΗΛΥ ἦ[δῖ]	δῖ ΟΥΗΘC ἦ
21	ἦC ΧΕ ΜΗ ΟΥῖ	ΠΩC· ΟΥΤ ^ε Ε
22	CΘΜ ἦῖΩΗ	[ΜΕΥ]ΗΕΧ ἦ
23	ΡΕ ἦ ^d ΠΑΤΩΕ	ΡΙC ΕCΩΤ ἦΛC

a. ετ^εῖῖ ἦΔΙΚ...

b. ῖ omitted and written above line.

c. χ omitted and written above line.

d. Omits the phrase ἦμμλ ἦ (the

sons) of the place of (the bride).

e. ψαῖ.

f. Cηλθι.

g. Sic for ΟΥΔΕ.

ῖ (17-21).

1	ΕΩΩ[ΠΕ ἦΜΟΗ]	ΛΗΟΥ ἦῖη[...?]
2	ΩΛΥΠ[ΩC] ἦδῖ	ΤΕΚδῖΧ· [ΕCΡΑῖ]
3	ἦCΩΤ [ἦΤ]Ε ΠΗ	[ΕΧΩC ΛΥΩ C]
4	Ρῖ [ΠΩΗΕ ΕΒΟΛ]	ΗΛΩΗC· ΛΘ[ΤΩ]
5	ἦ[ΤΕ ἦΚΕCΩΤ]	ΟΥΗ ἦδῖῖC ΛΘ
6	[ΤΑΚΟ...]	ΟΥΛCΘ ἦCΩΘ
7		[Μῖ ἦ]ΕΘΜΛΘΗ

8	ΤΗΣ ΕΙΣ ΟΥΣΙ
9	[ΜΕ ΔΕ] ΕΡΕ ΠΕC
10	[CΠ]ΟΥ ΖΑΡΟC Μ̄
11	ΜΠ̄ΤCΠΟΟΥ
12	[Ε] Π̄ΡΟΜΠΕ ΛC
13	[†ΠΕ]CΟΥΟΕ
14	[Ι ΕΠΛΖ]ΟΥΜ̄[ΜΟ]
15	[Ϸ ΛCΧ]ΩΖ ΕΕ̄Π
16	[ΤΟΠ] Μ̄ΠΕϷ
17	[ΖΟΙΤΕ] ΕC ^b
18	[ΧΩ Μ̄]ΜΟC ΖΡΛΙ
19	[Π̄]ΖΗΤC ΧΕ ΕΙ
20	ΦΛΗΧΩΖ Μ̄
21	ΜΛΤΕ ΕΠΤΟΠ
22	Π̄ΠΕϷΖΟΕΙ ^c
23	ΤΕ †ΝΛΟΥΧΛΙ

a. φτ̄.

b. λ ΜΟΥ.

a. Sic. written above between ε and π.

b. нес.

c. φтнн.

ΠΕ (Matt., X, 5-11).

1	ΖΕΘΗΟC · ΛΥ	1	[Π̄ΙΟΝ] ΠΟΧΟΥ
2	Φ Μ̄Π̄ΡΒΩΚ	2	ΕΒ[ΟΛ ΛΥ]Ω [?] Λ
3	[ΕΖΟΥΗ ΕΤΠΟΛΙC]	3	ΤΕΤ̄ΠΧΙ Π̄ΧΙ
4	[Π̄]CΛΗΑΡ̄ΙΤΗC	4	ΠΧΗ † Π̄Χ̄ΠΧΗ
5	ΒΩΚ Π̄ΤΟ ^a Π̄	5	Μ̄[Π̄ΡΧΠΟ] ΠΗ
6	ΖΟΥΟ ΦΛ Π̄Ε	6	Τ̄Π̄ Π̄ΟΥΠΟΥΒ
7	CΟΥ [ΕΠΤΛΥCΩ]	7	[ΟΥΤΕ ΟΥ]ΖΛΤ
8	Ρ̄Μ Π̄Τ[Ε ΠΗ]	8	[ΟΥΤΕ] ΟΥ ^a ΖΟ
9	Μ̄Π̄CΡΑΠΛ · [Ε]	9	Μ[Π̄Τ] Ζ̄Π ΠΕΤ̄Π̄
10	ΤΕΤ̄Π̄Τ̄ΠΛ	10	ΜΟ[Χ̄Ζ] · ΟΥ
11	ΒΩΚ ΔΕ ΕΤΛ	11	ΤΕ ΟΥΠ̄ΗΡΛ

12	ΦΕΟΘΕΪΩ ^d	12	ΕΤΕΞΪΗ · ΟΥΤΕ
13	ΕΤΕΤΪΠΧΩ ᾖ	13	ΦΤΗΗ ΣΪΤΕ
14	ΜΟС · ΧΕ [ΜΕ]	14	ΟΥΤΕ ΟΥΤΟ
15	ΤΑΗΟΪ ΛС2ΦΗ	15	ΟΥΕ · ΟΥΤΕ ΟΥ
16	ΓΑΡ Ε2ΟΥΗ	16	ΒΕΡΩВ · ԳՄՍ
17	ᾖԾΪ ΤМ[ᾖΤΕ]	17	Φ[Λ ΓΛ]Ρ ᾖԾΪ
18	ΡΟ [ᾖᾖΠΗΥΕ]	18	ΠΕΡΓΑΤΗΣ
19	НΕΤΦΩΗС	19	[ᾖΤΕԳ2]ΡΕ ·
20	ΑΡΙΠΛ2ΡΕ ΕΡΟ	20	ΤΠΟΛΙС ΔΕ
21	ΟΥ НΕΤСО	21	ΕΤΕΤΪΗΗΑ
22	В2 ΜΑ ^ε Τ̄ВВО	22	[ΒΩΚ] Ε2ΟΥΗ
23	ΟΥ ᾖΔΛΙΜΟ	23	ΕΡΟС ᾖ ^ε Π†МЄ

a. ᾖТоч «but rather» not given in variants (в has ΔΕ ΜΑΛΛΟΗ).

b. Sic.

c. Sic.

d. Sic.

e. In Boh. only ΜΑ ΤΟΥΒΩΟΥ.

a. Other variants omit ΟΥ.

b. Sic, for ΟΥ.ΔΕ throughout.

c. Sic.

ᾖϚ (Matt., X, 11-16).

1	ΦΗ[Ε 2ΡΑΪ ᾖ]	1	Τᾖ ΦΑΧΕ · Ε[ΤΕ]
2	2ΗΤ[Ḅ ΧΕ ᾖᾖМ]	2	ΤᾖΗΗΥ ΕΒΟΛ
3	НЕТ[ᾖΠΦΑ]	3	[2ᾖ Πᾖ Η ΤΠΟΛΪС]
4	ᾖΤΕ[Тᾖδω]	4	[ᾖ] Π†МЄ ΕΤᾖΜΑΥ
5	2[ᾖ ΠМА] ΕΤ	5	ΠΟΥ2Ε ΕΒΟΛ ᾖ
6	ᾖΜΑΥ ΦΑΠΤΕ	6	ΠΦΩΕΙΩ ᾖΠЄ
7	Τᾖ[ΕΪ ΕΒΟΛ ·] Ε	7	[Тᾖ]ΟΥΕΡΗΤΕ ·
8	Т[ΕΤᾖΒΩК Ε2]	8	[2ΛΜΗ]Η †ΧΩ ᾖ
9	ΟΥΗ [СΠΗ ΛС]	9	ΜΟС ΧΕ ΟΥᾖ Π ΟΥ
10	ΠΛ[2Ε] ᾖᾖΜΟС	10	ᾖТОН ΗΛΦΩ
11	ΕΦΩΠЄ ΠΗ	11	ΠЄ 2ᾖ ^a ΠΚΑ2
12	ᾖΠΦΑ · ΜΑΡЄ	12	ᾖСОΔΟΜΑ ᾖΠ
13	ΤΕΤᾖ ΕΪΗ	13	ГОНОРЯ ^b Ε2ΟΥ

14 ΝΗ ΕΪ ΕΖΡΑΪ
 15 ΕΧΩΦ · ΕΦΩ
 16 ΠΕ ΘΜΠΩΛ
 17 ΛΗ · Ν[ΛΡΕ ΤΕ]
 18 Τ̄Η[ΕΪΡΗΝΗ]
 19 ΚΟ[Τ̄Σ ΕΡΩΤ̄Η]
 20 ΠΕΤΕΝΘ̄ΗΛΧ̄Ι
 21 ΤΗΥ[Τ̄Η ΛΗ]
 22 ΛΥΩ ΗΘ̄Τ̄Μ
 23 ΣΩΤ̄Μ ΕΝΕ

14 Ε ΤΠΟΛΙΣ ΕΤ̄Μ
 15 ΜΛΥ · ΕΙΣ ΖΗΗ
 16 [ΤΕ] ΛΗΟΚ †ΧΟ
 17 [ΟΥ] Μ̄ΜΩΤ̄Η
 18 [ΠΘΕ] Π̄ΖΠ̄^ε
 19 ΕΣΟΟΥ Π̄[ΤΜΗ]
 20 [Τ]Ε Π̄ΖΠ̄^εΟΥΩ
 21 [Η]Φ̄ · ΦΩΠΕ
 22 [ΣΕ Π̄ΣΛΒΕ Π̄]
 23 ΟΕ Π̄Π̄ΖΟΥ ΛΥ[Φ]

a. Sic.

b. Omits ζ̄η πεζοοῡ η̄τεκρ̄ισ̄.

c. Sic.

R. ENGELBACH.

COPTIC OSTRAKA

BY

R. ENGELBACH.

The three limestone ostraka in the Sahidic dialect, shewn in figures 1, 2 and 3, were recently bought by me from a dealer in Luxor, who could give no information as to their provenance.

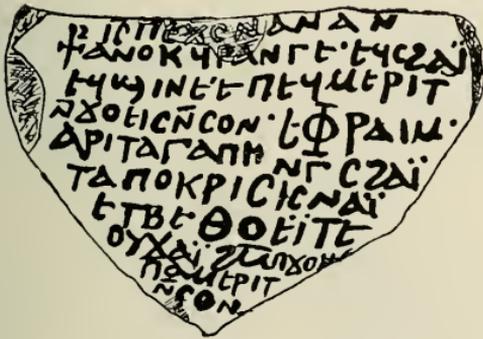


Fig. 1.

Fig. 1. LETTER FROM FRANGĒ TO EPHRAĪM. — This measures 0 m. 14 cent. by 0 m. 10 cent. and is very clear and complete. The text reads :

- | | |
|----|-----------------------|
| 1 | Ⲫ ⲓⲥ ⲡⲓⲈⲬⲥ ⲛⲓⲗ ⲛⲗⲓ |
| 2 | ⲗⲛⲠⲠⲠ ⲡⲓⲈⲬⲥ ⲈⲢⲤⲤⲗⲓ |
| 3 | ⲈⲢⲤⲤⲛⲈ ⲈⲡⲈⲢⲤⲤⲠⲦⲓⲦ |
| 4 | ⲛⲓⲬⲠⲠⲠⲠ ⲛⲥⲠⲠⲠ ⲈⲢⲢⲗⲓⲙ. |
| 5 | ⲗⲠⲓ Ⲧⲗⲗⲗⲛⲛ ⲛⲓⲈⲤⲤⲗⲓ |
| 6 | ⲦⲗⲠⲠⲠⲠⲠⲠⲠⲠ ⲛⲗⲓ |
| 7 | ⲈⲦⲦⲈ ⲠⲠⲈⲓⲦⲈ |
| 8 | ⲠⲠⲗⲗⲓ Ⲥⲙⲓ ⲡⲗⲠⲠⲠⲠⲠⲠⲠⲠ |
| 9 | ⲡⲗⲠⲠⲠⲠⲠⲠⲠⲠ |
| 10 | ⲛⲥⲠⲠⲠⲠ |

- 1 'Jesus Christ, have mercy on us!'
- 2 I am Frangē. He writes
- 3 Enquiring about his beloved
- 4 master and brother, Ephraim.
- 5 Do the favour and write
- 6 me the answer.
- 7 about the clothing.
- 8 Health in the Lord,
- 9 my beloved
- 10 brother.

The word σοειτε also is often, and possibly more correctly determined by the masculine article when meaning 'clothing', and by the feminine article when meaning 'hyaena' ⁽¹⁾.

(Entry no. 46.977.)

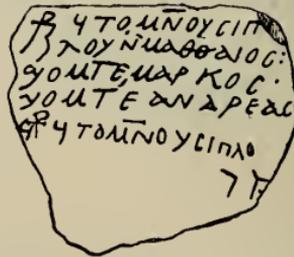


Fig. 2.

Fig. 2. MEMORANDUM. — This measures 0 m. 09 cent. by 0 m. 75 cent. and is sharp all round the edges. The text reads :

- 1 Ϡ ϣ ΤΟ , ΜΗ ΟΥΣΗ
- 2 ΛΟΥΗ ΜΑΘΘΑΙΟΣ
- 3 ΨΟΜΤΕ , ΝΑΡΚΟΣ

⁽¹⁾ Note σοειτε , 'clothing' is found in the Akhmimic dialect as ελειτε (STEINDORFF, *Apoc. Elias*, 29, 7), being

therefore derived from egyptian h and not h (cf. *A. Z.*, 56, p. 99). It is unknown in Bohairic.

4 ΘΟΝΤΕ ΑΗΛΡΕΑΣ
 5 (ΥΤΟ ΜΗ ΟΥΣΗΛΟ)

- 1 'Four together with a la-
 2 -dle (to?) Matthew.
 3 Three (to?) Mark.
 4 Three (to?) Andrew.
 5 (Later copy of the first line).'

M. Charles Kuentz has suggested the equivalent *simpulum* = ΣΗΠΛΟΥΗ. This seems the more likely as an attempt has been made to add the final stroke to the Η to change it into an Μ. I can offer no suggestions as to what objects the feminine numbers on the memo refer.

The last line appears to have been made by a modern Egyptian to 'improve' it. He apparently began to write the word 'four', but then changed it to the symbol and proceeded to copy the first line.

(Entry no. 46.978.)

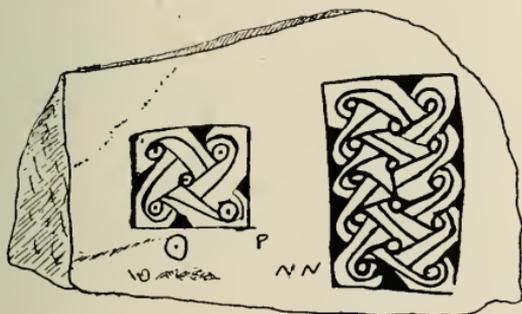


Fig. 3.

Fig. 3. PATTERNS FOR DECORATION. — The stone measures 0 m. 14 cent. by 0 m. 09 cent. The two designs are drawn in black.

Below the patterns there was originally a line of text, which has been intentionally rubbed out by a modern dealer, with a view, perhaps, of leading one to imagine that it is of dynastic date. I have not been able to recover the text.

(Entry no. 46.976.)

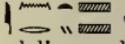
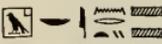
R. ENGELBACH.

LA
MISSIONE ITALIANA A GHEBELEIN

NOTA DI

E. SCHIAPARELLI.

A circa 25 chilometri al sud di Luqsor, sulla opposta sponda del Nilo, scende a picco sul fiume un sottile scoglio, alto varie decine di metri e lungo meno di un chilometro, e completamente isolato nella pianura: e parimenti isolato, fra i campi ad oriente e il deserto a occidente, parallelo al primo, e da questo distante meno di cinquecento metri, si erge altro scoglio assai più massiccio che comprende varii contrafforti racchiusi nel loro seno varie piccole valli deserte.

Gli antichi Egiziani chiamarono questa località  «i due scogli», e in un santuario che sorgeva sulla cresta dello scoglio minore, adoravano  «Hathor, signora dei due scogli»; il quale nome dei «due scogli» è bene conservato nel moderno nome di *Ghebelein*, dato dagli Arabi alla medesima località.

Il territorio di Ghebelein comprende tre distinti centri archeologici. Primo, il santuario, ora accennato, di Hathor, che fa corpo colla fortezza che lo racchiudeva.

Esplorato già varii anni addietro dalla Direzione delle Antichità dell'Egitto, che ne trasse il celebre frammento di parete del tempio di *Mentutopu* ora al Museo del Cairo, fu nuovamente e più sistematicamente esplorato nell'anno 1910 dalla Missione archeologica italiana, la quale mise in luce come il santuario, antichissimo e risalente almeno alla terza Dinastia, ricostruito sotto l'undecima, e poi nuovamente da Tutmosi III, che considerevolmente lo ampliò, distrutto poi dalle fondamenta in un periodo posteriore alla ventesima Dinastia, fosse infine ricostruito nel periodo Tolemaico, quando la fortezza che lo racchiudeva, certo anche questa antichissima e che notevoli ampliamenti aveva avuto al tempo di

Pianchi Mencheperra, venne prendendo l'ampiezza di una vera e propria città fortificata.

Altro centro archeologico è rappresentato dagli scarsi resti della città che sorgeva nella pianura sottostante al santuario e nello spazio intermedio fra i due scogli; alla quale città era unita una assai vasta necropoli, che si appoggiava ai piedi del versante orientale dello scoglio maggiore, occupando la attigua zona deserta della pianura. La città, sebbene si debba ritenere antichissima, a giudicare dai frammenti di stoviglie preistoriche che si rinvennero negli strati più bassi, dovette però particolarmente fiorire durante il medio impero e più particolarmente al tempo delle Dinastie XIII e XIV; e carattere analogo presenta l'attigua necropoli, la quale, pure non mancando di sepolture attribuibili al periodo predinastico, e poi alle prime Dinastie ed all'antico impero, e di altre di tempo assai tardo, è però principalmente da riferirsi al secondo periodo del medio impero.

Città e necropoli furono esplorate dalla Missione italiana negli anni 1910 e 1911.

Nell'anno 1911 la Missione italiana iniziò anche l'esplorazione del terzo centro archeologico che pure ha nome da Ghebelein, e che si trova all'estremità settentrionale dello scoglio maggiore, dove le propaggini di questo vanno a morire da una parte verso i campi e dall'altra verso il deserto.

Ivi, sulle dette propaggini, nel periodo anteriore all'èvo storico, si dovettero adagiare le aje, le stalle, i depositi della paglia e del legname di una piccola città, che doveva sorgere lì accanto, inoltrantesi verso i campi; onde avvenne che, nel corso dei secoli, a motivo anche dei frequenti incendi che vi si dovevano produrre, vi si formò uno strato più o meno spesso e talora assai profondo di detriti vegetali misti a carboni ed a cenere, che su raggio relativamente largo venne a coprire i piedi dello scoglio. A occidente di queste aje e della piccola città, si stendeva nella pianura deserta una notevole necropoli; la quale, scoperta dagli indigeni nell'inverno dell'anno 1885, mise in luce i primi esempi di vasi a vernice rossa e nera, che solo alcuni anni più tardi si riconobbero appartenere al periodo predinastico. La detta necropoli, lungamente saccheggjata dagli indigeni, pare sia oramai esaurita, o almeno le ricerche ivi fatte dalla nostra Missione non diedero che scarsi risultati.

Ma verso il principio dell'èvo storico la piccola città deve essersi spostata inoltrandosi nei campi, e contemporaneamente si spostò la necropoli verso la zona prima occupata dalle aje e dalle stalle; per cui i discendenti dei predinastici vennero a seppellire i loro morti nello strato di detriti di paglia, di carboni e di ceneri che nel corso dei secoli si era formato sull'area delle aje, nonchè sulle soprastanti pendici della montagna, costituendo una nuova necropoli, quasi attigua a quella del periodo predinastico, ma da quella bene distinta per suoi proprii caratteri.

La nostra Missione, che fin dall'anno 1911 aveva iniziato l'esplorazione di questa necropoli, che si rinvenne, almeno in alcune parti, intatta, la proseguì nell'anno 1914 e la compì nel corrente anno, traendone materiale assai abbondante e, se non ricco, di molto interesse archeologico, perchè da riferirsi principalmente alle prime Dinastie, segnatamente alla terza e, in minore quantità, all'antico impero ed alle Dinastie successive fino alla undecima: dopo il quale periodo si riscontra lunghissima interruzione fino al tardo periodo greco-romano.

Riserbandomi dare di questi scavi più ampia e particolareggiata relazione, osservo intanto che le sepolture, o in semplice fossa, o in fossa rivestita di mattoni crudi, od in piccolissimi, in medii ed anche in grandi *mastaba* con numerosi pozzi, od in tombe a camera scavate nella montagna, a seconda della condizione delle persone e del tempo, presentano una notevole varietà di riti funebri, pure tutte però coincidendo nel collocare la mummia o lo scheletro col volto rivolto verso oriente, appoggiato sul fianco sinistro e colle gambe più o meno ripiegate, nella posizione di riposo.

E. SCHIAPARELLI.

Torino, Novembre 1920.

LA
BARQUE D'OR DU ROI KAMÈS

PAR
M. G. DARESSY.

Les bijoux de la reine Aâh-hotep ont toujours été enveloppés d'un certain mystère. La découverte du cercueil simplement enterré dans le sable au lieu d'être déposé dans une chambre sépulcrale, les tribulations de la momie, arrêtée par le moudir de Qeneb et ouverte par ce fonctionnaire, qui jeta le corps et ses bandelettes et ne conserva que les objets précieux dont la cuve était remplie, la rentrée en possession par Mariette de ce trésor d'une façon quelque peu dramatique⁽¹⁾, l'accaparement des bijoux par le vice-roi, suivi d'une restitution incomplète, n'ont pas permis au créateur du Musée de Boulaq de dresser un inventaire exact des objets que contenait ce cercueil ni de fournir l'indication de la place qu'ils occupaient.

On sait que la découverte eut lieu le 5 février 1859 et que ce n'est que le 22 mars que Mariette put conquérir la caisse dans laquelle les précieux objets avaient été enfermés. Le lendemain, il partait à Alexandrie montrer à Saïd pacha toute cette orfèvrerie, et ce n'est qu'un mois après que la grande chaîne d'or avec le scarabée incrusté de lapis-lazuli lui fut rendue. Il s'occupait alors de préparer les objets pour leur exposition lorsque le musée, alors en installation, pourrait être ouvert aux visiteurs; du reste deux pièces seulement avaient dû souffrir des manipulations auxquelles elles avaient été soumises : la barque d'or et celle d'argent avaient sans doute vu leur équipage dispersé et il fallait remettre en place les

⁽¹⁾ Le récit de ces péripéties, dû à Devéria, a été reproduit par Maspero dans la biographie de ce savant, *Mémoires et fragments*, Paris 1896, t. I. p. xvi, puis *Annales du Service*, t. XXI.

dans sa *Notice biographique sur Auguste Mariette*, Paris 1904, p. 12. Voir aussi la préface de son *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 4^e édition (1915), p. xv.

petites figurines en métal précieux. Pour la barque d'or, les rameurs en argent retrouvèrent leur position sur les bancs; il y avait en plus trois bonshommes en or qui avaient dû appartenir à cette pirogue. L'un d'eux reprit son poste au gouvernail; un autre, qui porte une main à la bouche, fut qualifié de chanteur et campé à la proue; le troisième, qui est assis et tient une hache et un bâton courbé, fut installé au milieu de l'embarcation.

La première présentation publique des bijoux d'Aâh-hotep eut lieu à l'Institut Égyptien, qui était alors à Alexandrie, dans la séance du 3 juin 1859. Les volumes les plus anciens du *Bulletin* de cet Institut étant assez rares ⁽¹⁾, je crois devoir reproduire ici les principaux passages du compte rendu de cette séance, laissant de côté les paragraphes dans lesquels sont décrites les hésitations de Mariette sur la date à attribuer au cercueil qu'il pense être contemporain des Antef de la XI^e dynastie, alors que les cartouches d'Aâhmès ramènent les objets au début de la XVIII^e dynastie.

« M. Mariette dépose sur le bureau, pour être communiqués à l'Institut, les objets recueillis par lui sur une momie qu'il vient de trouver à Thèbes. Ces objets, au nombre d'une quarantaine, sont en or, et la plupart d'entre eux sont enrichis de pierres rares incrustées par une sorte de travail de mosaïque, dans des cloisons d'or. Les principaux sont :

1^o Une dizaine de bracelets en or; ce sont des bracelets de jambes, et ils ont été effectivement trouvés aux jambes de la momie;

2^o Deux bracelets formés de perles fines enfilées sur des fils d'or;

3^o Un bracelet du style le plus fin, formé de plaques d'or sur lesquelles sont ménagées des représentations mythologiques, le fond est en lapis lazuli;

4^o Un diadème maintenu sur la tête par une épaisse tresse de la chevelure, il est en or, avec mosaïques et torsades massives, au sommet, deux Sphinx sont en présence d'une boîte taillée en forme de cartouche royal;

⁽¹⁾ *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1^{re} série, p. 32 à 35. Ce compte rendu a été mentionné dans la *Revue Archéolo-*

gique de Paris, 1859, 1^{re} série, XI^e année, p. 711, sous la rubrique *Bibliographie*.

5° Un beau miroir avec ornements en or, le miroir proprement dit est en or massif altéré par un peu d'alliage;

6° Un portrait découpé à jour en forme de naos; ce magnifique spécimen de l'art Égyptien représente un roi debout dans une barque, deux divinités lui versent de l'eau sur la tête, la représentation est complétée par deux oiseaux qui volent au-dessus de la tête du roi, en signe de protection;

7° Une décoration formée de trois grandes abeilles en or, suspendues à une chaînette du même métal; M. Mariette rappelle à cette occasion, que la décoration de la mouche était connue par les hiéroglyphes, mais que jusqu'à présent on n'en avait trouvé aucune en nature:

8° Une longue chaîne de près de deux mètres, à fils tressés; un scarabée en or massif, les pattes repliées sous lui, et le dos rehaussé de lapis, est pendu à cette chaîne;

9° Une barque en or, avec cartouches inconnus: dix matelots en argent rament dans l'intérieur: à la poupe est le pilote en or, tenant à la main le gouvernail antique, à la proue, un chanteur debout, également en or, donne la cadence aux rameurs; un troisième personnage d'or, assis était placé au sommet d'un mât de bois actuellement détruit:

10° Un poignard à fourreau d'or, la lame présente le travail le plus fin que l'antiquité Égyptienne nous ait encore montré; elle est formée d'une plaque d'or, au centre de laquelle est incrustée une bande de bronze: cette bande de bronze n'est pas usée, on remarque au contraire que l'artiste Égyptien y a dessiné au moyen d'incrustations d'or très fines, des ornements et des sujets, combinés avec les hiéroglyphes formant la légende d'un roi;

11° Une hache dont le manche est en bois orné de plaques et de mosaïques d'or et le tranchant en or massif, avec représentations historiques.

Ces principaux objets, parmi tous ceux qui ont été recueillis sur la momie, forment selon M. Mariette un véritable trésor. Aucun musée d'Europe n'en possède de pareils.

En même temps que les objets précédents sont déposés sur le bureau, M. Mariette fait connaître que ces objets ont tous été recueillis sur la momie d'une reine nommée *Aah-hotep*, trouvée dans un des districts de Thèbes, appelé aujourd'hui Drah-Abail-Neggah. Au moment où elle a été découverte, la momie était enfermée dans un cercueil de bois, taillé à même d'un seul tronc d'arbre de sycomore. Le couvercle était entièrement doré. De grandes plumes gravées dans le bois enveloppaient le cercueil des pieds à la tête; de la poitrine aux pieds courait une légende en hiéroglyphes, grossièrement tracée, laquelle rappelait les noms et les titres de la défunte. La cuve était simplement peinte en bleu.

Peu après, Mariette emportait la trouvaille en Europe, et mettait les objets sous les yeux des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, dans les séances où il lisait sa « Notice sur l'état actuel et les résultats, jusqu'à ce jour des travaux entrepris pour la conservation des antiquités égyptiennes en Égypte »⁽¹⁾. Cette présentation souleva l'admiration du monde savant et des artistes: Ernest Desjardins publia dans la *Revue générale de l'Architecture et des Travaux publics* de G. Daly, un article sur ces merveilles, accompagné de deux planches en chromolithographie⁽²⁾ où les objets, et spécialement la barque, sont figurés tels qu'on les voit encore maintenant. Depuis, la photographie a fait connaître dans le monde entier les pièces de ce trésor⁽³⁾, qui finalement a fait l'objet d'une publication spéciale de M. de Bissing⁽⁴⁾. Quant à la description des objets, celle qu'en a faite Mariette dans sa *Notice des principaux monuments du musée de Boulaq*, dès sa première édition en 1864 et qu'il a répétée sans modification jusqu'à la sixième et dernière édition, en 1876, est la source principale à laquelle ont puisé tous les écrivains qui ont fait un article sur ces pièces capitales du musée égyptien.

⁽¹⁾ Séances du 19 et du 26 août 1859. L'analyse de cette *Notice* est donnée dans les *Comptes Rendus*, III^e année, t. III, p. 153, qui ne parurent qu'en 1862.

⁽²⁾ Année 1860, col. 100-112.

⁽³⁾ Voir notamment l'*Album du Musée de Boulaq*, par M. M. Delie et Béchard, avec texte par Mariette, le Caire 1871.

La barque est reproduite sur la planche 30.

⁽⁴⁾ F. W. VON BISSING, *Ein thebanischer Grabfund aus dem Anfang des neuen Reichs*, Berlin 1900. Par erreur à la planche X, les rameurs de la barque sont représentés comme étant en or et le personnage armé en argent.

Le passage du compte rendu de la séance de l'Institut Égyptien où il est dit que le personnage assis, en or, appartenant à la barque de même métal, était au sommet d'un mât, m'avait intrigué. A Médinet Habou, dans le tableau de la bataille navale, on voit bien un archer au sommet des mâts, mais il est dans une hune en forme de fleur de papyrus, faite probablement en matériaux légers, comme un grand panier; il combat et n'est pas assis; je ne vois pas non plus de quelle utilité pourrait être pour notre guerrier, placé dans une position tout au moins incommode, la hache dont il est armé. On doit noter que cette première description sommaire de la trouvaille a été faite non par Mariette, mais par le Secrétaire de l'Institut; pourtant il est peu vraisemblable que ce dernier ait ajouté ce détail de son chef et que Mariette l'ait laissé imprimer s'il ne l'avait pas cité lui-même devant la Société, et cependant jamais cette indication n'a été répétée par Mariette. J'ai alors examiné l'objet même pour rechercher quelles données il pourrait fournir pour résoudre la question. J'ai pu constater :

1° Que juste devant le banc central du bateau, s'élève du fond un cylindre creux en or, de 25 millimètres de hauteur et 6 millimètres et demi de diamètre, dépassant le banc de 6 millimètres et demi. En haut du cylindre on ne voit pas trace de soudure. Il est presque certain que ce cylindre a servi à loger la base d'un mât.

2° Que le guerrier n'est pas assis sur le banc, mais qu'actuellement il est installé sur cette base de mât. Son corps est creux et présente en dessous une ouverture dans laquelle on a introduit une feuille d'argent roulée en tube imparfait, les bords ne se rejoignant pas. Ce tube, qui a de 4 à 5 millimètres de diamètre, est long au total de 2 centimètres dont près du tiers est entré dans le corps de la statuette, le reste, 13 millimètres, est en dehors; c'est ce tube, enfoncé dans le cylindre de base du mât, qui sert à maintenir la figurine assise. Mais ce tube d'argent est en métal brillant, certainement moderne et a été placé uniquement dans le but de fixer le personnage à la place que les restaurateurs lui ont accordée. Ainsi posé, ses pieds ne touchent pas le fond, puisque la barque a 0,0175 de creux au-dessous du banc, 0,025 du haut de l'encastrement du mât, et que les jambes du personnage n'ont que 0,012. Il est vrai que les

pieds des rameurs ne posent pas non plus sur le fond, mais il est à croire que l'image du personnage qu'on a ainsi casé à la place soi-disant d'honneur aurait été faite avec plus de soin. Rien n'indique le rang social de ce guerrier; il n'a pas l'uraeus au front, et par suite on ne peut reconnaître en lui le roi Kamès.

De toutes façons il me paraît hors de conteste que là n'était pas la place primitive de cette figurine : on ne pouvait la mettre sur le banc, car elle se serait trouvée derrière le mât; l'asseoir au sommet de ce dernier est lui assigner une position invraisemblable, ainsi, du reste, que celle qu'elle occupe depuis 1859. La seule explication possible de l'erreur de Mariette, qui n'avait pas vu les objets dans la caisse de la momie de la reine et n'a sans doute pu obtenir que des renseignements très vagues des personnes qui avaient assisté à l'ouverture du cercueil, est qu'il aura constaté la présence de restes de bois dans le cylindre d'or et que ne voyant pas de place libre pour installer le troisième personnage aux extrémités du bateau, sa première idée aura été que celui-ci était sur le mât; puis, lors de la réparation, ce qui restait du mât aura été supprimé et remplacé par l'homme armé.

Mariette ne semble pas avoir beaucoup cherché le poste que ce guerrier devait occuper, il aurait été plus satisfait de connaître son identité. Dans la *Notice* du Musée de Boulaq, dès 1864 il disait : « Le sens précis de ce curieux monument est assez difficile à déterminer. Le rôle de chanteur et de timonier sont bien connus, et la hachette entre les mains du personnage principal peut passer, comme on le voit sur quelques bas-reliefs de Deïr-el-Médineh, pour un symbole de commandement. Mais pourquoi, contre tous les usages, l'image de la défunte, qui est censée traverser certaines contrées célestes entrecoupées de canaux et de champs à cultiver, est-elle absente? » Même note dans le texte de l'album photographique du Musée de Boulaq (1871), en face de la planche 30 : « On s'explique d'autant moins la présence de ces singuliers monuments à l'intérieur d'un cercueil, que le personnage assis au milieu de la barque d'or et convoyé par elle, n'est pas la reine, ni un des deux rois dédicateurs, mais un personnage qu'aucun signe extérieur ne permet de reconnaître ».

Il était dérouté par la persuasion où il était que les deux bateaux d'Aâh-hotep étaient des barques funéraires, ce qui n'est pas exact. Si l'on en examine les détails, on sera convaincu qu'ils représentent des bâtiments de la flotte royale, et sont semblables à ceux figurés dans les bas-reliefs du temple de Deïr el-Bahari⁽¹⁾ ou aux modèles en bois retrouvés dans la tombe d'Amenhotep II à Biban el-Molouk⁽²⁾. C'est bien un emblème royal que l'animal, ici un lion, ailleurs un sphinx, un chacal, un taureau furieux, accompagné d'un cartouche de Pharaon, qui est tracé à l'extérieur des réduits dressés à l'avant et à l'arrière de la barque. Il semble que plus tard l'habitude était de décorer de façon analogue les deux cabines; ici on a un lion à l'arrière et à l'avant une série de quatre signes , ornementation analogue à celle de certains panneaux des barques d'Amenhotep II où des  alternent avec des ⁽³⁾. On ne voit rien de semblable dans la superstructure des barques funéraires.

Si l'on regarde les bas-reliefs de Deïr el-Bahari, on constate que les barques outre leur équipage de rameurs surveillé par des chefs d'équipe, ont comme personnel :

1° Un timonier debout à l'arrière près de l'aviron-gouvernail dont il tient en main le levier de manœuvre;

2° Un pilote debout à l'avant, qui tantôt sonde le chenal avec une perche, et tantôt se retourne pour crier les indications relatives à la conduite du bateau;

3° Un ou plusieurs soldats tantôt armés de la lance et du bouclier, parfois d'une hache, mais le plus souvent d'un bâton courbé, qui se tiennent dans le château d'avant avec le pilote.

Sauf le maître d'équipage qui n'est pas figuré, la barque de Kamès nous montre tous ces personnages, douze rameurs, le timonier, le pilote

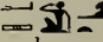
⁽¹⁾ E. NAVILLE, *The temple of Deïr el-Bahari*, Part III, pl. LXXII à LXXV; Part VI, pl. CLIII et CLIV.

du Caire), n^{os} 4944 à 4946 (p. 239 à 243), pl. XLVIII et suiv.

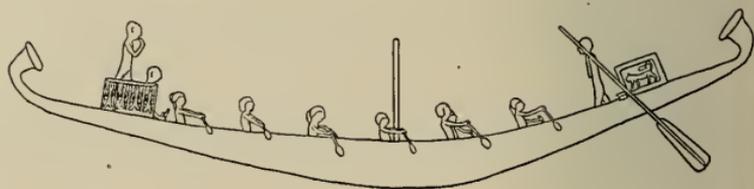
⁽²⁾ DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois* (dans le *Catalogue général du Musée*

⁽³⁾ DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois*, n^{os} 5034 et suivants (page 245), pl. L.

et un soldat. Ce dernier est le guerrier assis, tenant une hache et un bâton courbé, et qui, loin d'être le roi ou même le capitaine du navire, n'est qu'un simple garde représentant l'autorité, une sorte de gendarme, et nous avons vu que sa place réglementaire est sur le gaillard d'avant.

On a pris pour un chanteur le personnage qui porte la main à la bouche : il n'en est rien. C'est le *reis medra*, qui inspecte le fleuve et qui, par geste ou par la voix, indique au timonier la direction à prendre. Sur le bas-relief du transport des obélisques il est désigné  « crieur ou signaleur d'avant ». Ici il a deux doigts dans la bouche, comme s'il sifflait.

Tel que le bateau est actuellement, il n'y a pas de place pour fixer le soldat dans le réduit, mais nous ne savons jusqu'à quel point le pilote est bien dans sa position primitive, car il y a des marques évidentes de restauration dans ce coin. Le vide sous le réduit a été rempli de plâtre pour maintenir deux tiges de métal qui s'enfilent dans les jambes du pilote et rien n'assure que celui-ci n'était pas un peu plus vers la proue. Si on le repousse seulement de 6 millimètres, jusqu'à ce que sa jambe touche la barre qui, à l'avant, réunit les deux panneaux latéraux, on obtient la place suffisante pour asseoir le soldat devant les pieds du signaleur.



Ainsi donc les deux modifications de détail que j'indique, érection d'un mât, installation du guerrier assis dans le château d'avant, rendraient le bateau de Kamès absolument semblable à ceux figurés sous Hatchepson et Amenhotep II. Ce n'est assurément pas une barque funéraire, dans le sens de bâtiment flottant pour le transport du mort à la nécropole, mais plutôt une reproduction d'une des pirogues sur lesquelles les princes thébains de la XVII^e dynastie partaient en guerre contre les Hyksos ou leurs

voisins, une sorte d'ex-voto comme les marins en suspendent dans les églises, et que Kamès aura cru bon d'offrir à Aâh-hotep pour qu'elle puisse naviguer dans l'autre monde avec autant de sécurité que lui-même en avait eu en parcourant le Nil sur l'embarcation dont il lui donnait une réduction.

G. DARESSY.

SUR

UNE EMPREINTE DE SCEAU

PAR M. G. DARESSY.

Dans son étude sur *Les momies royales de Dêr el Bahari*⁽¹⁾, Maspero a reproduit une empreinte de cachet sur argile dont il renonçait à donner l'interprétation. Ce pseudo-cartouche n'est évidemment pas celui d'un roi; je pense qu'on peut trouver la signification de ce sceau dans les procès-verbaux tracés sur les couvercles des cercueils de Ramsès I^{er}, Sêti I^{er} et Ramsès II lors de la translation des momies de ces pharaons sous le règne de Siamen. Parmi les fonctionnaires qui prirent part à ce transfert, le texte cite un  nommé ⁽²⁾.



Il me paraît que le contenu du cachet n'est qu'un abrégé du titre de ce « domestique du domaine du roi Ramsès II dans Thèbes », et comme d'autre part ce Meri-Thouti était  « préposé au sceau du domaine », ou  « la place », c'est-à-dire le tombeau, je ne crois pas me tromper en disant que c'est ce personnage qui avait apposé ce cachet portant l'énoncé de ses fonctions.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ *Mémoires de la Mission archéologique française*, t. I, p. 522; GAUTHIER, *Livre des rois d'Égypte*, t. III, p. 406.

⁽²⁾ MASPERO, *Momies royales*, p. 551. 553 et 557; DARESSY, *Cercueils des cachettes royales*, p. 27, 31 et 33.

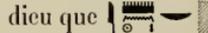
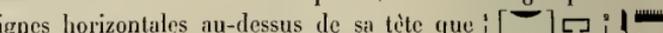
FRAGMENTS HÉRACLÉOPOLITAINS

PAR

M. G. DARESSY.

Pendant l'enlèvement du sébakh à Ahnasieh il a été trouvé quelques monuments en fort mauvais état, mais qui méritent cependant d'être signalés au point de vue historique ou géographique.

1. Stèle cintrée en calcaire, haute de 0 m. 49 cent., large de 0 m. 28 cent. La pierre est tendre : des parties ont été rongées et sont parsemées de creux, d'autres parties sont recouvertes d'une croûte saline; bref la lecture des inscriptions n'est pas aisée et de nombreux passages auraient dû être marqués comme lacunes si nous n'avions eu pour nous aider la stèle 45948, que j'ai publiée précédemment⁽¹⁾ et qui contient un texte tout semblable.

Dans le haut, Amon et Maut sont debout, face à droite; on ne distingue de la légende du dieu que  et de celle de la déesse . Leur faisant vis-à-vis, une femme est debout, tenant d'une main un sistre et de l'autre un collier  avec son *menat* ou contrepoids. Ses noms et titres sont malheureusement détruits en partie; on ne distingue plus dans les trois lignes horizontales au-dessus de sa tête que  et verticalement, entre elle et le dieu, .

Le nom de la dame est en partie détruit; le nom de sa mère, Takhrodit-n-ast, connu par l'autre stèle, me paraît assez certain; quant au cartouche royal, probablement celui de Pef-nif-du-bast, je n'ai pu rien y lire.

Au-dessous, le texte de donation d'un terrain est transcrit en quatre lignes d'hieroglyphes, sur 0 m. 105 mill. de hauteur, et en bas il reste

⁽¹⁾ Stèle du roi Pef-nif-du-bast, dans les *Annales*, t. XVII, p. 49.

o m. 175 mill. de la stèle sans inscription, avec la pierre légèrement plus épaisse, comme si elle avait été fichée en terre.

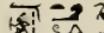


La date de l'an 10 du roi Pef-nif-du-bast, la superficie de 50 *sati* de terrain, sont identiques dans les deux stèles, ainsi que la localité Pa-ahin-bât où se trouvait la parcelle donnée, village par ailleurs inconnu.

Ici le cartouche royal est bien net; il est regrettable qu'il n'y ait rien dans le texte qui nous permette de fixer avec assurance la place de ce roi dans l'histoire.

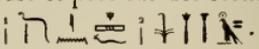
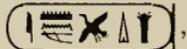
2. Partie supérieure d'une stèle en calcaire, n'ayant plus que o m. 28 cent. de hauteur sur o m. 33 cent. de largeur, et encore tout le bas est absolument détruit, creusé, à partir du haut des jambes des personnages faisant partie du tableau, seul subsistant.

A gauche, un dieu debout est tourné vers la droite: il est anthropomorphe, coiffé du *klast* avec l'uraeus au front; sur sa tête se dresse une coiffure composée de deux plumes et du disque, posés sur des cornes de bélier . Il est désigné  «Ptah-sokar, seigneur de Chetat».

Deux personnages lui font face. Le premier est un roi, vêtu d'une *chent* empesée, l'uraeus au front, qui présente un terrain : le second, qui n'a aucun signe distinctif, a les bras levés en adoration. Comme légende on voit au-dessus du roi un grand disque solaire à deux uraëus, sous lequel est inscrit , et plus loin:  «le chef des soldats, le général Bak-n-Ptah». Celui-ci est connu; j'ai eu occasion de traduire une inscription de Karnak⁽¹⁾, où on le voit venant

⁽¹⁾ DARESSY, *Notes sur les XXII^e, XXIII^e et XXIV^e dynasties*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXV, p. 11. Le bloc est maintenant au Musée du Caire.

d'Héracléopolis à Thèbes, présenter au Grand Prêtre d'Amon Osorkon la soumission de la ville dont il était gouverneur militaire, en l'an 39 de Chéchanq III, roi de la Basse-Égypte, et nominalement du pays entier. J'ai mentionné les causes probables de l'inimitié qui avait séparé les princes d'Héracléopolis des rois de Thèbes pendant une cinquantaine d'années⁽¹⁾ : une compétition pour la charge de Premier Prophète d'Amon. Nimrat se proclama-t-il indépendant, prenant tous les titres royaux? nous n'en avons pas de preuve. Est-ce son successeur qui se déclara roi, car il est peu vraisemblable que Nimrat ait régné 50 ans en Moyenne Égypte? Ce fragment de stèle nous apporte la preuve du fait, et en même temps nous empêche de savoir la vérité. En examinant attentivement le monument, on s'aperçoit que la partie au-dessus de la tête du roi a été abaissée et que le disque solaire a été gravé après coup. Bien mieux, tout en haut du cintre on distingue encore des traces très faibles des titres ,  et . Ainsi donc, le roi qui était représenté adorant Ptah-Sokar n'était souverain ni de la branche bubastite, ni de la branche thébaine de la XXII-XXIII^e dynastie, mais un roi indépendant, et après que le général Bak-n-Ptah, qui l'accompagne ici, eut été à Thèbes négocier une entente, ce dynaste fut traité en usurpateur et ses cartouches martelés.

3. C'est encore une stèle de 0 m. 465 mill. × 0 m. 262 mill., dont tout le bas a été rongé, et dont le texte est perdu irrémédiablement; probablement elle portait encore un titre de donation de terrains. Il ne subsiste de gravures que dans le haut du cintre; sous un grand ciel recourbé le dieu Her-cha-f est représenté tourné à gauche, criocéphale, coiffé de l'atef orné du disque à la base et posé sur des cornes de bélier supportant deux plumes d'autruche. . Cette assimilation du dieu d'Héracléopolis avec l'Horus à l'horizon est intéressante. En face se tenait un roi dont l'image est détruite; il ne reste que ses cartouches :  et , soit ceux de Pa-du-bast, successeur d'Harsési en Haute-Égypte.

⁽¹⁾ *Recueil de travaux*, t. XXXV, p. 16 et tableau, p. 19 et 20.

4. Statue en granit noir tacheté de blanc d'un prêtre debout, vêtu d'une longue robe croisant à droite, tombant raide jusqu'au-dessus de la cheville. Elle a une sorte de bretelle passant sur l'épaule gauche, tandis que le bras droit est entièrement dégagé; par-devant, les bouts de l'étoffe sont tordus ensemble et forment sur la poitrine une grosse boucle. Le personnage tient à deux mains devant lui un naos d'Osiris, dont le toit arrondi est brisé.

La tête et les pieds manquent; dans son état actuel la statue n'a plus que 0 m. 52 cent. de hauteur. Elle est appuyée à un pilier de 0 m. 085 mill. de largeur, surmonté au sommet, sur 0 m. 06 cent. de hauteur, d'une partie triangulaire. Ce pignon porte une double inscription de trois lignes ainsi disposée au-dessous d'un signe du ciel :



Le long du pilier descendent trois colonnes d'hiéroglyphes, se suivant de droite à gauche, et auxquelles il manque quelques groupes dans le bas.



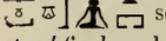
« Le gouverneur du midi, directeur des prophètes d'Héracléopolis, faisant ce qui est plaisant, grandement loué pour son mérite, au cœur doux, exempt de mal, le fils qui l'aime, (prophète) de Her-cha-f, roi des deux terres, d'Osiris Nen-rud-rer-f sur son siège, d'Isis, de Nephthys de Nen-rud-rer-f, qui est au milieu d'Aat-kek, prophète de Sam-[taui Sam-taui] † tafnekht, *m. kh.* fils du semblable Ânkh sam-taui, *m. kh.* né de la musicienne de Her-cha-f, roi des deux terres, Uben-n-ta *m. kh.*, maître vénéré. Il dit : « Ô mon seigneur, roi des deux terres, dieu

grand dans l'Amenti, ton cœur a pénétré mon cœur, je n'ai pas transgressé ta voie, j'ai cherché ce qu'aime ta personne en (toutes choses).
 3
 j mon seigneur à mon honneur dans la demeure de l'enveloppé inerte; tu établiras mon fils à ma place avec ta faveur; ne m'ayant pas trouvé de faute, on ne détruira pas ma maison éternellement, on ne démolira pas dans ma demeure pour prendre ce qui est devant moi, éternellement, lorsque le dieu fait. ».

Il y a peu de chose à glaner dans ce texte où le défunt fait son panegyrique, ce qui était à la mode à cette époque, vers la XXX^e dynastie. Il est qualifié , ce qui était le titre du second prêtre d'Héracléopolis selon la liste de Dendérah, du grand prêtre, selon celle d'Edfou.  dans la nécropole  de la même ville, est un nom géographique qui n'avait pas été signalé par Brugsch.

Le nom du personnage est détruit : il n'en reste que la fin au début de la seconde ligne, mais il est fort présumable que c'était , nom porté dans une famille de hauts fonctionnaires d'Héracléopolis dont on a des monuments de l'époque saïte jusqu'aux Ptolémées⁽¹⁾.

Ligne 2. Je n'ai pu lire avec certitude le nom de la mère du défunt, le dernier signe pouvant être  ou .

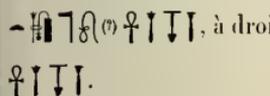
 est apparemment une négligence du graveur pour .  serait le domaine d'Osiris, qui au *Livre des Morts*, chap. 145 et 146, dans les textes relatifs aux pylônes 11 à 20 des Champs d'Aalon, est appelé . C'est le nom d'une chapelle d'Héracléopolis dont il est fait mention à la 3^e colonne de l'inscription de la statue A. 88 du Musée du Louvre, dans laquelle le général Har rapporte avoir fait construire une salle pour les gardiens derrière .

Le déterminatif du mot  est, sur le monument, un homme tenant à deux mains un maillet ou marteau ; je crois donc que nous avons ici une variante de .

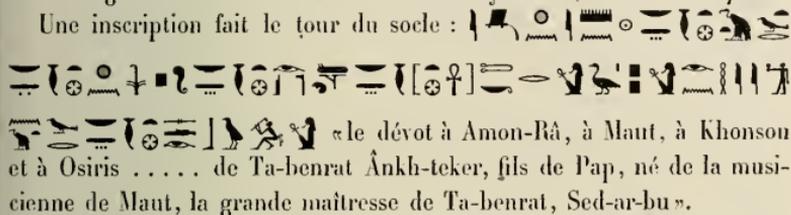
Les inscriptions entourant le naos sont fort mutilées, et se rapportent toutes au fils de notre personnage, un nommé Ânkh-sam-taui qui succéda à son père comme gouverneur. Sur les montants il ne reste que des bas de colonnes, à gauche ; à droite .

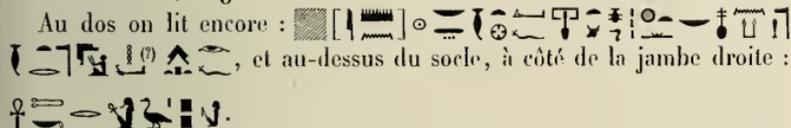
(1) Cf. DARESSY, *Santaui-tafnekht*, dans les *Annales*, t. XVIII, p. 29.

La base du naos avait deux inscriptions affrontées. A gauche :

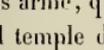
, à droite : .

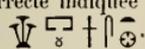
5. Statuette en schiste gris, de 0 m. 165 mill. de hauteur, représentant un prêtre, vêtu d'une longue *chentî* rayée, agenouillé, tenant devant lui une figurine d'Osiris. La tête est brisée. Style saïte, n° d'entrée 47110.

Une inscription fait le tour du socle :  «le dévot à Amon-Râ, à Maut, à Khonson et à Osiris de Ta-benrat Ânkh-teker, fils de Pap, né de la musicienne de Maut, la grande maîtresse de Ta-benrat, Sed-ar-bu».

Au dos on lit encore : , et au-dessus du socle, à côté de la jambe droite : .

Les divinités mentionnées dans le texte sont toutes qualifiées maîtresses de Ta-benrat, localité non mentionnée jusqu'ici dans la région d'Héracléopolis. Par contre, le grand texte du temple de Khargeh⁴ parle de  comme étant dans le VI^e nome de la Basse-Égypte; de plus, tandis qu'à Héracléopolis les dieux cités sans cesse sont Her-chaf et Osiris de Nenrud-f, on sait qu'Amon et sa famille étaient adorés comme divinités principales du nome Xoïte. Il est donc probable que c'est par hasard que cet objet sera venu du Delta jusque dans la capitale du XX^e nome de la Haute-Égypte.

La fin de l'inscription du pilier dorsal est incompréhensible pour moi. Les signes sont pourtant très nettement gravés, sauf le caractère vertical surmontant le bras armé, qui est indécis. Le titre du Grand Prêtre de Xoïs était , le grand temple de la ville s'appelait ⁽¹⁾; peut-être l'inscription devait-elle faire allusion à ce titre et à cette appellation.

⁽¹⁾ Forme correcte indiquée par la liste du temple de Khonson à Karnak, alors qu'Edfou donne .

La qualification d'Osiris n'est pas claire, il est possible que le graveur, faute de place, ne soit pas parvenu à tracer correctement le signe  sur le support d'honneur, ce qui donnerait encore le nom du VI^e nome.

Le nom du personnage semble formé avec celui de Takelat, avec la chute du *t* final.

Celui de son père  mérite d'attirer l'attention. Je crois que Pap est le nom d'une très ancienne divinité qu'on ne trouve plus figurée sur les monuments pharaoniques, mais dont le culte s'était conservé jusqu'aux basses époques. Le nom de   est connu par plusieurs inscriptions, une stèle de Berlin, une stèle de Florence, des statuettes funéraires de Saqqarah, etc., et cette forme de nom appelle celui d'une divinité comme dernier élément. De même   , et les formes secondaires  ,  , etc., signifieraient « celui qui est à Pap », sur le modèle des Ameni, Sebeki, etc.

Quant au nom de sa mère   , c'est apparemment une variante, peut-être dialectale, de l'appellation bien connue         .

G. DARESSY.

TEXTES

DU TOMBEAU DE PETOSIRIS⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

§ V.

RÉMUNÉRATION ET MORALE RELIGIEUSE

(INSCRIPTIONS 65, 126, 55, 115, 116, 3).

La présente série de textes du *Tombeau de Petosiris* comprend d'abord les inscriptions 65 et 126, auxquelles j'ai fait plusieurs fois allusion dans mon précédent article (*Annales*, XXI, p. 40), en étudiant diverses formules, notamment les formules de «rémunération». J'y ai joint l'inscription 55, sorte d'imprécation où Thot est invoqué comme vengeur des mauvaises actions commises à l'égard du mort (cf. inscr. 3, p. 162).

Les deux textes qui viennent ensuite, 115 et surtout 116, renferment des exhortations morales, appuyées sur des considérations religieuses, et nous révèlent l'état d'âme d'un Égyptien nourri dans la crainte de Dieu, au m^e siècle avant notre ère.

Ces inscriptions, où les fautes de gravure sont nombreuses, et dont le style est parfois d'une extrême concision, présentent des difficultés d'interprétation que je me suis appliqué à mettre en lumière, tant dans ma traduction que dans mon commentaire. Mais je ne puis me flatter de les avoir toutes résolues de façon satisfaisante.

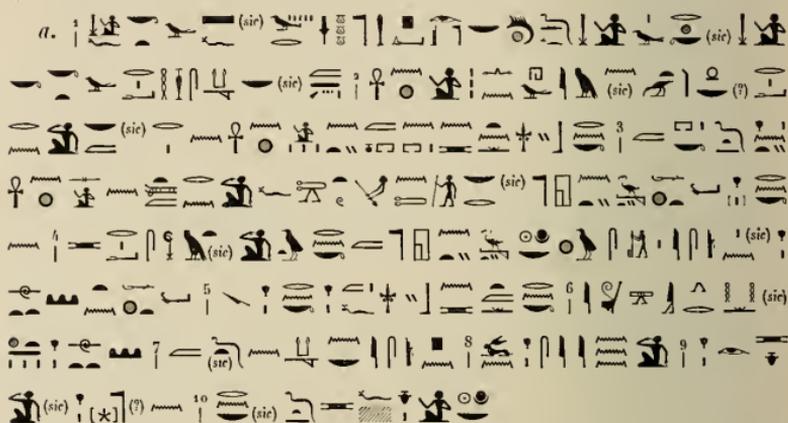
INSCRIPTION 65. — Chapelle. Mur nord, angle ouest, registre moyen.
17 lignes d'inscriptions verticales, hautes de 0 m. 22 cent., 0 m. 32 cent.

⁽¹⁾ Les paragraphes I-II et III-IV de cette série dans *Annales du Serv. des Antiquités*, XX, 1920, p. 207, et XXI, 1921, p. 40.

et o m. 90 cent. Gravure médiocre; fautes nombreuses (cf. *Annales*, XX, 1920, p. 97).

a. Discours de Petosiris, 1-10; sens de la lecture →;

b. Réponse de son frère défunt, 11-17; sens de la lecture ← :



Ligne 1, au lieu de , lire . — On notera, à propos de , pour , que la substitution de à est constante dans cette inscription peu soignée. — Ligne 2, ou . — paraît plus sûr que . — Ligne 4, au lieu de , lire . Plus loin, lire au lieu de . — Ligne 6, corriger en . — Ligne 8, il y a au-dessous de un léger espace blanc. — Ligne 10, au-dessous de un signe horizontal, simplement peint, que je ne puis déchiffrer; de est peint aussi; également peint, non gravé, le groupe qui suit. Tout ce passage paraît altéré; peut-être est-ce une addition au texte primitif.

TRADUCTION.

‡ Son frère puîné, son aimé, le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Petosiris, *n. im.*

Il dit : « Ô mon frère aîné, connais ton frère puîné. J'ai fait que ton *ka* soit honoré sur la terre † des vivants, qu'il n'en disparaisse pas, (car) il n'a rien été trouvé de répréhensible (en toi). J'ai fait que ton nom soit dans la bouche des vivants qui (se succéderont) dans (ta) maison, afin

que ne s'éteigne pas ton nom ³ dans ta maison, éternellement, — parce qu'il vit l'homme, dont on prononce le nom. Ta statue a été transportée au temple de Thot, gravée à ton nom, pour ⁴ qu'ainsi ton nom soit commémoré dans le temple de Thot, à jamais. J'ai construit ce tombeau dans cette nécropole, gravé ⁵ à ton nom, à côté de lui (Thot), afin que ton nom soit prononcé ⁶ par ceux qui vont et viennent pour déposer des offrandes dans (cette) nécropole, ⁷ éternellement, en faveur du *ka* du maître de ce tombeau, ⁸ tout en buvant, ⁹ en agissant selon les inspirations de (leur) cœur, en acclamant ⁽¹⁾ ¹⁰ ton nom, éternellement. »



Ligne 11, lire (pour *isk*). — Ligne 12, du huitième signe il ne reste que la pointe de droite. — pour . — Dans ¹¹, ¹¹ n'est pas sûr. — Ligne 17, le groupe final est simplement peint, non gravé.

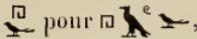
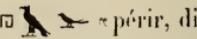
TRADUCTION.

¹¹ Paroles dites par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *Zed-thot-ef-ankh*, j. v. :

« Qu'elles sont belles (les paroles) qui sortent de ta bouche ! J'ai le cœur réjoui à les entendre ! Il n'y a dans mon âme aucune mauvaise (pensée) contre toi. ¹² Comme on agira, on sera traité : celui qui (me) fera du bien, il lui en sera fait, et celui qui (me) fera du mal, pareillement ; c'est profitable (le bien) à qui le fait. Thot, quand il se dressera pour (juger) ces actes, je te dirai devant (lui) le maître des dieux : « Que ta vie se prolonge, ¹³ puisque tu m'es fidèle ; que soient multipliées

(1) Littéralement : « en glorifiant Dieu pour ton nom ». Cf. ci-après, inser. 116, l. 6, et note, p. 161.

¹⁴ les années de celui qui a construit (ce) tombeau, ¹⁵ car c'est un *imakhou* de son dieu; ¹⁶ et que ton fils soit en ¹⁷ ta place, pour satisfaire à tes désirs, comme tu a fait, toi, pour moi!»

Ligne 2,  pour  « périr, disparaître ». — Le groupe qui suit ce mot est ainsi disposé : ; je l'interprète ^[]  - [] « on n'a pas trouvé ».

 est à lire  (verbe négatif *tm*). L'inscription 59 (inédite) présente deux phrases analogues : l. 3 ]  « afin que cette maison ne cesse pas (d'exister) », et surtout l. 5 ] ] ] ] « qu'en récompense mon nom ne cesse pas (d'exister) dans le temple de Thot ».

Ligne 3, cf. *Catalogue général du Musée du Caire*, Stèles ptolémaïques, n° 22151, l. 13 ] ] ] ] « car ils vivent les morts (*imj-n*), quand on prononce leur nom ».

Ligne 5, dans  , *tm* n'est pas, comme l. 2, le verbe négatif, mais le verbe signifiant « prononcer » (*dm*); c'est un passif, dont le sujet logique est introduit par  du début de la ligne 6 (*Gram.*³, § 286). Le rôle de  en tête de la proposition n'apparaît pas clairement : plutôt que d'admettre une construction aussi barbare que *3b n nr* « désirant que », je préfère supposer que le mot s'est indûment glissé dans le texte (à la suite d'une confusion faite par le scribe ou le graveur avec la phrase qui termine la ligne 2), et je ne le traduis pas.

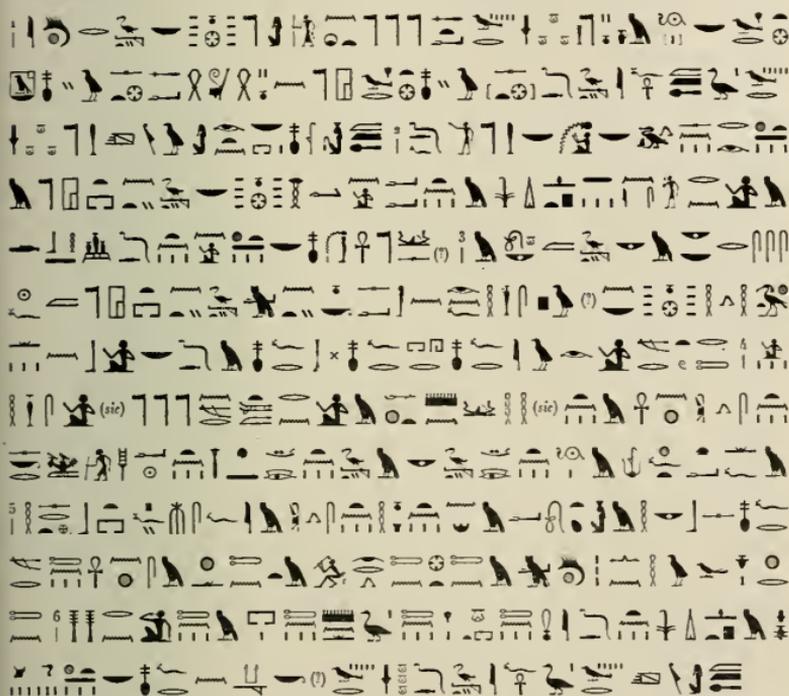
Ligne 6,       , sur cette expression, cf. *Admonitions*, 6, 12 (p. 51).

Ligne 11,   fait double emploi avec ; l'un ou l'autre doit être supprimé.

Ligne 12, la construction de la phrase commençant par  est moins heurtée qu'il ne semble au premier abord; si l'on remplace *nb ntrw* par le suffixe *f*, la prolepse apparaît tout à fait normale. J'ai essayé dans ma traduction de reproduire la physionomie de cette phrase. —   « lorsqu'il se dressera » (*Gram.*³, § 410), comme un juge, pour rendre sa sentence au sujet des actes, bons ou mauvais (), commis à l'égard du mort.

↵ est construit ici avec ∞, au lieu de ↵ (Gram.³, § 446 d). Le défunt exprimera les vœux qu'il forme pour son fils, en présence du maître des dieux (Thot), afin qu'ils soient plus efficaces : c'est lui qui, en quelque sorte, dictera sa sentence au souverain juge.

INSCRIPTION 126. — Chapelle. Pilier B, côté ouest. 6 lignes d'inscriptions verticales, hautes de 2 m. 80 cent. Sens de la lecture → :



Ligne 1, lire *imshw* (h)r (cf. inser. 137. 1. *Annales*, XXI, p. 52). — Ligne 3, notre texte ne fait aucune part la différence entre ∞ et ∞. — Dans ∞ ∞ ∞ ∞, ∞ est incomplet, et l'oiseau n'est pas dessiné nettement. — Ligne 4. ∞ ∞ ∞ pour ∞ ∞ ∞. — Ligne 6, ∞ ∞ ou ∞ ∞; en tout cas, il faut comprendre ∞ ∞.

TRADUCTION.

‡ L'imakhou de Thot, seigneur de Khmounou, dieu chef de la grande Ennéade des dieux, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète

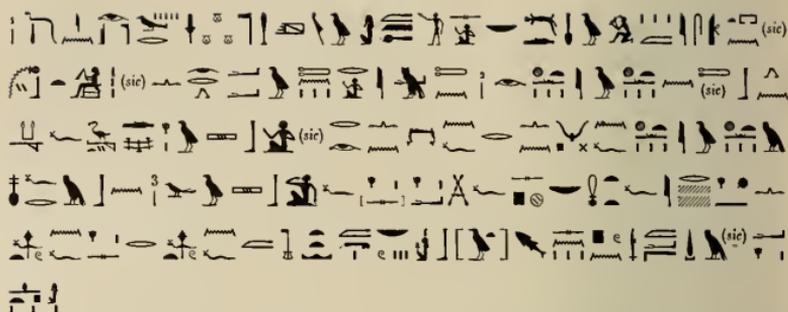
de Khnoum-Rè maître d'Hirouerit, et de Hathor dame de Neferousit, phylarque de la deuxième classe sacerdotale des temples d'Hirouerit et de Neferousit, *Zed-thot-ef-ankh*, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète *S-shou*, et de la dame *Nofrit-renpet*, j. v.

² Il dit : « Ô tous prophètes, tous prêtres, qui entrez pour faire des sacrifices dans le temple de Thot, maître de Khmounou, abaissez vers moi vos bras à la cérémonie du *hṭp dj njswt*; appelez mon nom à la cérémonie de la présentation des offrandes; dites pour moi (la formule) « toute chose bonne, pure, dont vit un dieu », ³ à la fête *Ouag*, à la fête de Thot, en toute fête (célébrée) à sa date rituelle dans le Temple de Thot, — parce que je suis un *s'h* qui mérite qu'on lui fasse des sacrifices. Je suis (en effet) un loué du maître de Khmounou, pour avoir (toujours) recherché ce qui était profitable à chacun, avoir parlé pour le bien, répété le bien, dirigé mes démarches vers le bien. J'ai fait ce qu'aiment les hommes, ⁴ et ce que louent les dieux, afin que mon nom fût prononcé après ma mort.

Vous vivrez longtemps; vous suivrez Sokaris; votre existence se prolongera florissante sur la terre; vous verrez Thot à la fête de Thot; vous verrez Rè à la fête du Nouvel-An, quand il apparaît dans ⁵ *Hesrit*, ce lieu où il est né; vous suivrez votre maîtresse *Nehemàouat* dans sa belle fête; vous aimerez la vie et vous oublierez la mort; vous arriverez en cette ville (d'éternité) parmi les *imakhou*, sans que votre cœur se pourrisse en vous; ⁶ votre nom subsistera dans votre maison, et votre fils demeurera en votre place, — si vous dites : « Offrande royale en pain, bière, bœufs, oies, en toutes choses bonnes, pour ton *ka*, ô Grand des Cinq, maître des sièges, *Zed-thot-ef-ankh*, fils du Grand des Cinq *S-shou*, j. v. ».

Ligne 2,  pour  « abaisser » (le mot habituellement employé est d'ailleurs  : *Urk.*, IV, 121, 12; 401, 12; *Petosiris*, inser. 6, dans *Annales*, XX, p. 62). — La formule *hṭp dj njswt* est traitée ici — comme souvent, même aux très anciennes époques ⁽¹⁾ — en véritable substantif. Le mot désigne, on le sait, des offrandes de toute espèce et de toute origine.

⁽¹⁾ Ainsi, *Pyr.*, 1651 a; *Urk.*, I, 144, 12; stèle de *Menthu-Weser*, 2 etc.



Ligne 1, lire *ist* [p]n (cf. inser. 57, l. 1, où l'on a , *Annales*, XX, p. 86). — Dans , remplacer  par  (— fait partie de ce groupe, ainsi que l'indique la disposition des signes sur l'original; il ne doit donc pas être rattaché à ; il n'a d'ailleurs qu'une valeur phonétique, comme le *t* de *ist* qui précède). — Ligne 2, au lieu de , lire — . — Ligne 3, , traces de deux signes horizontaux an-dessous de ; il m'a été malheureusement impossible de déchiffrer le peu qu'il en reste. — Dans ,] n'est pas absolument sûr; on voit dans la lacune les pattes et la queue d'un oiseau. — Au lieu de , lire .

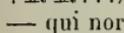
TRADUCTION.

‡ Paroles dites par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète *S-shou*, j. v.

« Ô tous hommes, qui faites des éclats de voix dans ce tombeau saint et vénérable, vos bras ne parviennent pas jusqu'à moi. ‡ Quelques choses que vous fassiez à celui qui est passé à son *ka*, c'est Thot ici qui (se charge) de répondre à qui les fait, et il ne s'endort pas avant qu'il n'ait départagé toutes ces actions en bonnes et en mauvaises : ‡ il y répond sur-le-champ, et il rémunère tout acte à sa valeur. Et si [celui qui agit mal?] sur terre n'est pas puni pour cela (immédiatement), il sera puni dans l'autre monde devant les maîtres de la Justice : car c'est leur horreur qu'on fasse du mal aux morts, et qu'on porte la main sur eux. »

Si je comprends bien, il s'agit d'un avertissement accompagné de menaces aux profanateurs des tombeaux, à ceux qui y pénètrent sans respect, avec bruit, et qui violent le repos des morts. S'ils échappent à la justice humaine, ils auront en tout cas à répondre de leur crime devant Thot, le rémunérateur de tous nos actes, bons ou mauvais.

Ligne 1, . Le scribe (ou le graveur) a évidemment confondu *hrw* (voix) avec *hrwj* (ennemi); c'est le premier de ces deux mots qu'il faut lire ici, en restituant le véritable déterminatif . — L'expression *šd hrw* est illustrée par ce passage d'une inscription du tombeau d'Hapi-djefa (*Sitt*, pl. 4, l. 224, avec lecture et commentaire de MONTET, *Sphinx*, XVIII, p. 192) : « tous les gens  qui feront des éclats de voix dans ce tombeau ».

 paraît bien marquer le début d'une proposition; ce serait une orthographe, insolite et irrégulière, du pluriel de l'impératif *im* (pour ). En ce cas,  doit y être rattaché, et ce membre de phrase — qui normalement devrait s'écrire  — aurait une valeur voisine du sens indiqué par *Gram.*³, § 293, remarque 1.

Ligne 2,  (*iht r iht*) forme une expression composée indiquant la multiplicité et la répétition des actes, tant bons que mauvais (*m... m...*), commis à l'égard du mort. — Le mort est ici désigné par la périphrase bien connue *sb n kšf* (après correction de  en ) « celui qui est passé à son *ka* » : cf. ERMAN, *A. Z.*, 48, 1910, p. 43.

Pour l'emploi de la forme verbale *-n* dans *n šdruf*, cf. *Gram.*³, § 310.

 qui suit *šdruf* est embarrassant: en le transposant après , et en lisant *n iw wpnf*, on aurait une construction assez satisfaisante.

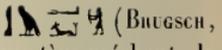
Je donne à  le sens qu'il a parfois de « avant que »; cf. BREASTED, *Untersuchungen*, II, p. 35, note 5.

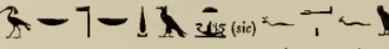
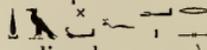
Ligne 3,  (voir apparat critique) paraît introduire une proposition conditionnelle. Peut-être faut-il compléter  [] « si [celui qui agit mal] sur terre () n'est pas puni pour cela. . . . ».

 (*iw hšftwtf*), *Gram.*³, § 340.

Le mot  ne s'est jamais, à ma connaissance, rencontré avec le déterminatif ⁽¹⁾. Selon le déterminatif qui l'accompagne, la racine *nm* a plusieurs significations. Laissant de côté  « construire, maçonner », et  « dormir, se coucher », qui ne conviennent certainement pas ici, il reste les deux verbes  (*Lebensmüde*, 2, 3;

⁽¹⁾ Noter en outre la forme de l'héroglyphe  *nm*.

Bauer B 2, 104; stèle de *Menthu Weser*, 14⁽¹⁾, et  (Brugsch, *Wörterb.*, VI, 675⁽²⁾), indiquant l'un et l'autre le caractère méchant, la violence soit des paroles⁽³⁾, soit des actes. Ce sens est admissible dans notre inscription, et s'accorde bien avec le contexte. Mais on ne voit pas la raison d'être du déterminatif .

 signifie « tendre le bras vers », avec idée d'hostilité : cf. *Pyr.* 978 a  « tout esprit, tout dieu qui tendra son bras vers (contre) ce Pepi »; *Admonitions*, 12, 2  (noter dans notre texte l'emploi de la préposition *hr*, au lieu de *r* ou *m*).

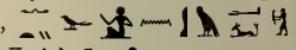
 (*hprw* ou *hprjw*), les morts glorifiés, les bienheureux (*μακάριοι*).

INSCRIPTION 115. — Chapelle. Pilier A, côté est. 6 lignes d'inscriptions verticales, hautes de 2 m. 80 cent. Sens de la lecture \leftarrow :

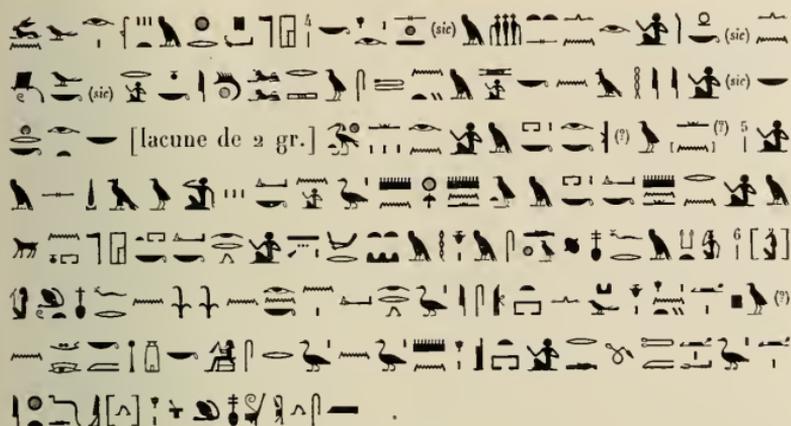


⁽¹⁾ La traduction de ce passage de *Menthu Weser* (édition RANSON, p. 25 et p. 30) est peut-être : « je n'ai pas critiqué le maître des récompenses ».

⁽²⁾ Le sens que donne Brugsch (s'abriter, être soumis à, etc.) est *a priori* peu satisfaisant. M. Golénisheff, que j'ai consulté à ce sujet, suggère pour ce verbe la signification « lutter avec, opposer de

la résistance à », et il traduit ainsi l'épithète, en partie seulement citée par Brugsch,  « celui qui n'a pas à lutter avec le menteur ».

⁽³⁾ Il y a certainement une relation entre  et  (*nmj*), signifiant « hurler, vociférer ».



Ligne 1, — devant  s'explique par le fait que le graveur a pris pour un — la fleur appartenant à la femme assise, qu'avait tracée le dessinateur. Le correcteur a rétabli la fleur au pinceau, et a oublié de gratter le —. — Ligne 4, }  simplement peint, non gravé. — Au haut de la lacune de deux groupes, on voit la partie supérieure d'une tige et la tête d'un oiseau, et au bas la partie inférieure d'un homme accroupi. — Des trois derniers signes de la ligne 4, seul  est sûr; il y a devant  un signe vertical, et derrière, un signe horizontal, l'un et l'autre douteux. — Ligne 5, tout à la fin,  mal gravé a la forme d'un petit rectangle. — Ligne 6,  douteux. — La fin de la ligne est d'une lecture difficile.

TRADUCTION.

‡ *L'imakhou* de son dieu, Thot, chef de tous les dieux, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirouerit, et de Hathor dame de Neferousit, phylarque de la deuxième classe sacerdotale des temples d'Hirouerit et de Neferousit, *S-shou*, j. v., fils du Grand des Cinq, [maître des sièges], *Zed-thot-ef-ankh*, j. v., et de la dame *Ta-tou-kem*.

‡ Il dit : « Ô mon maître Thot deux fois grand, seigneur de Khmounou, le un unique, qui n'a pas son pareil, qui entend et voit quiconque passe, qui connaît quiconque vient, et à l'insu de qui rien ne se fait! Il n'y a pas eu de diminution (en toi) depuis ton commencement (?); elles n'ont pas été rétorquées (?) (les paroles) sorties de ta bouche! Tu as poussé mon cœur ³ à marcher sur tes eaux : c'est là ton œuvre, que tu as faite

dans ton amour (pour moi). Celui qui marche sur ta route, il ne trébuche pas : depuis que je suis sur terre jusqu'à ce jour où je suis arrivé aux régions parfaites, il n'a pas été trouvé de faute en moi. J'ai passé des années comme administrateur de ton temple, à y exécuter (tes) volontés, sans rien faire qu'on pût me reprocher, sans qu'une faute fût relevée contre moi : aussi suis-je un *imakhou* de mon seigneur et maître. Heureux celui qui est ton ami ! Quiconque t'adresse sa prière, [il lui est répondu favorablement (?)]. Les actions méritoires que j'ai accomplies dans ton temple, tu m'(en) récompenses⁵ à y en bonheur (?) : (déjà) tu m'as donné un fils excellent qui est maintenu dans ta maison ; tu as accordé que mon nom demeure dans ton temple ; tu m'as accordé de parvenir au tombeau, le cœur joyeux, avec un bel embaumement conforme aux méthodes⁶ d'Anubis, conclusion heureuse des bienfaits dont tu m'as comblé. Accorde (maintenant) que mon fils arrive (à son tour) au tombeau sans affliction du cœur, car il a le privilège de t'approcher dans ton naos magnifique, et que le fils de mon fils soit maintenu dans mon office, et que (cet office) reste toujours en la possession d'un membre de notre famille. Puissent-ils dire ceux qui viendront plus tard : « On trouve le bonheur en observant l'équité! ».

Ligne 2, $\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$ « le un unique » : cf. GRÉBAULT, *Hymne à Amon-Ra*, 6, 3 ; 6, 7 ; 8, 5 ; MASPERO, *Les Momies royales*, p. 594 ; GARDINER, *A. Z.*, 42, p. 17 (hymne, II, 2), etc.

$\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}} \frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}} \frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}} \frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}} \frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$ « incomparable, qui n'a pas son pareil » : cf. BRUGSCH, *Wörth.*, VI, 901 (aux exemples cités ajouter *Hymne de Darius*, dans BRUGSCH, *Reise nach der grossen Oase*, pl. XVI, l. 31). Il est probable que $\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}} \frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$ a ici la valeur *hwj*, et équivaut à $\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$ ou $\bullet\bullet$ de l'expression plus fréquente $\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}} \frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}} \frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$, où M. Dévaud (*Rec. de trav.*, XXXVIII, p. 198) a proposé pour les mots $\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}} \frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$ la transcription *hr hwj* « en le mettant à part, à part lui » (au lieu de la lecture habituelle *hr sprf*).

Il est impossible de voir dans $\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$ des phrases $\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}} \frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$ et $\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}} \frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$ le substantif qui se rencontre dans l'expression bien connue $\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}} \frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$ « maître de la marche » (PIERL, *Inscr. hiér.*, I, pl. XVI, col. 7 ; pl. LXVI, col. 3, etc.). Ici $\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$ est pronom ; mais régulièrement, il devrait ou suivre le verbe, ou, le précédant, y être rattaché par $\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$.

Ligne 3, 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 ne m'est connu que par un passage de l'*Hymne à Khuoum* d'Esneh, où le sens n'est d'ailleurs pas clair (DARESSY, *Rec. de Trav.*, XXVII, p. 86, l. 38). Le contexte dans notre inscription impose la traduction «marcher».

𐤀 𐤀 est à rapprocher de 𐤀 𐤀 , MARIETTE, *Dendérah*, III, 28 h' (cité par JUNKER, *Grammatik*, § 111. avec signification «hemmen»).

Ligne 4, 𐤀 est à lire *sh[rvk]*, plutôt que *sh[uj]*, qui ne présenterait pas ici un sens satisfaisant (sur l'expression *irt shuj* «se reposer», voir GARDINER, *Admonitions*, p. 105).

Au lieu de 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 (sic) — (𐤀 pour 𐤀), on pourrait transcrire 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 *nhy* (sans déterminatif) *sjnb*.

𐤀 — (?), graphie du mot *isw* «récompense», qui est insolite, mais n'a rien de choquant. L'expression *irt isw n* «récompenser quelqu'un» est connue; elle se rencontre par exemple dans deux passages parallèles de l'inscription de *Zed-her le Sauveur* (DARESSY, *Annales*, XVIII, p. 150, l. 126, et XIX, p. 67, l. 119), qu'il convient de rapprocher de notre texte :

Ligne 119 : $\text{𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀}$ — (sic) = 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀

Ligne 126 : $\text{𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀}$ = 𐤀 𐤀

«Voici comment tu m'as récompensé de ce que j'ai fait dans ta maison . . . »

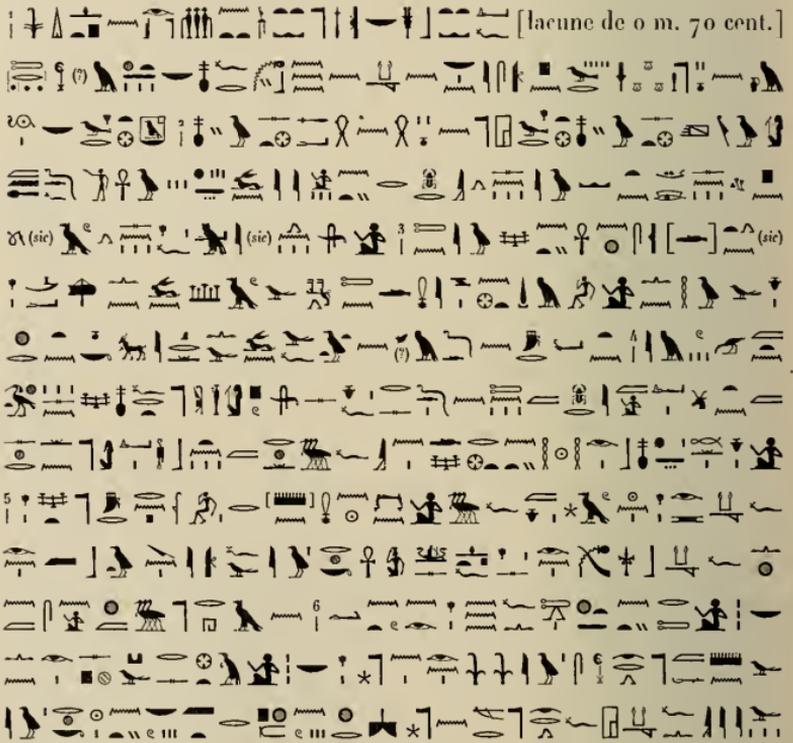
Le sens du début de notre phrase est donc assuré; le reste est moins clair, et je crois le texte altéré. On attend en effet 𐤀 𐤀 après *irk isw nj* : «les choses méritoires que j'ai faites dans ta maison, tu m'en (*hrs*) récompenses . . . »; mais le mot a été omis. 𐤀 qui suit, introduit le mot exprimant la nature de la récompense accordée *sdw*, verbe bien connu; mais qu'est-ce que 𐤀 ? ce ne peut être un déterminatif de ce verbe, qui d'ailleurs réclame un complément. Faut-il corriger et lire 𐤀 𐤀 𐤀 𐤀 (𐤀) «en réjouissant (mon) cœur, en (me) donnant du bonheur»? C'est du moins l'hypothèse à laquelle, faute de mieux, je me suis arrêté.

Ligne 6, 𐤀 fait fonction d'impératif.

𐤀 𐤀 , littéralement «à ta vue, devant toi».

☐¹☐², littéralement « en possession d'un, fils d'un », c'est-à-dire « se transmettant de père en fils, restant toujours dans la même famille ». Cette expression se rencontre dans NAVILLE, *Bubastis*, pl. XLVI, D; CHASSINAT, *Rec. de trav.*, XXII, p. 13, l. 9.

INSCRIPTION 116. — Chapelle. Pilier A, côté ouest. 6 lignes d'inscriptions verticales, hautes de 2 m. 80 cent. Sens de la lecture ← :



Ligne 1, restituer [☐☐] = ☐¹. — Ligne 2, ☐^e ☐^e ☐ pour ☐^e ☐^e ☐. — Ligne 3, sur l'original le groupe ☐^e est disposé comme je l'ai indiqué. — De même, la pierre porte ☐^e. — ☐ dans ☐ est loin d'être sûr; ce n'est pas une transcription, mais une interprétation d'un signe que je ne connais pas, et que je suppose être une erreur du graveur, exactement ceci :



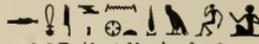
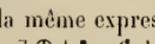
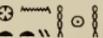
TRADUCTION.

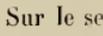
ᵀ Offrande royale à Osiris Khent-amentit, dieu grand, maître d'Abydos, pour qu'il donne [. . .], de l'encens, et des milliers de toutes choses bonnes, pures, au *ka* du maître de ce tombeau, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Rè maître d'Hirouerit, et de Hathor dame ᵀ de Neferousit, phylarque de la deuxième classe sacerdotale des temples d'Hirouerit et de Neferousit, *S-shou*, j. v.

Il dit : « Ô vivants actuellement sur terre, et ceux qui sont encore à naître, qui viendrez vers cette montagne, verrez ce tombeau et passerez auprès de lui, venez, je vous ᵀ dirigerai sur le chemin de vie : vous naviguez avec un vent favorable, sans accident, et vous arriverez en la demeure de la ville des générations, sans que votre cœur se pourrisse en vous. Je suis un *s'h* parfait, sans péché : pour vous, si vous écoutez mes paroles (?), si vous les mettez ᵀ en pratique, vous en éprouverez l'utilité. Bonne est la route de l'homme qui obéit à Dieu : heureux celui que son cœur pousse à la suivre ! Je vous dirai ce qui m'est advenu, je ferai que vous soyez informés des volontés de Dieu, je ferai que vous avanciez dans la connaissance de son esprit. Si je suis arrivé ici, en la ville d'éternité, c'est que j'ai fait le bien sur la terre, et que mon cœur s'est complu ᵀ sur le chemin de Dieu, depuis mon enfance jusqu'à ce jour ; toute la nuit l'esprit de Dieu était dans mon âme, et je me levais au matin pour faire ce qu'Il aimait : j'ai pratiqué la justice ; j'ai détesté l'iniquité ; j'ai vu ce dont vit (Dieu), ce en quoi Il se complait ; j'ai fait les actes de pureté (?) qu'Il aime ; je n'ai pas frayé avec ceux qui ignoraient l'esprit de Dieu, mais je me suis ᵀ appuyé sur ceux qui agissaient suivant sa volonté ; je n'ai pas pris ce qui appartenait à autrui ; je n'ai fait de mal à personne : aussi ai-je acquis la reconnaissance de tous mes concitoyens. Tout cela, je l'ai fait dans la pensée d'arriver à Dieu après ma mort, et parce que je savais que (viendrait) le jour des maîtres de la Justice, quand ils feront le partage, lors du Jugement. Heureux celui qui aime Dieu : il arrivera à sa tombe sans péché ! »

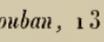
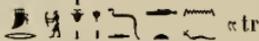
Ligne 2, noter l'orthographe \mathfrak{A} pour \mathfrak{A} ou, comme plus haut, l. 1, \mathfrak{A} . Cf. *Petosiris*, inscr. 2 (*Annales*, XX, p. 62), orthographe \mathfrak{A} .

Ligne 3, , c'est le déterminatif  qui donne ici à *šw* le sens de « mauvais destin, accident ».

—  : la même expression se rencontre à l'inscription 127 (inédiée), l. 3 : . . .] . Le mot *dšmw* ne signifie pas seulement « jeunes gens, recrues, classe militaire ⁽¹⁾ », mais aussi « générations » ⁽²⁾ (copte *ⲭⲟⲙ*) : la « ville des générations », c'est l'autre monde, le lieu où vont s'entasser l'une après l'autre les innombrables générations qui ont fait leur temps sur la terre, — *oi πλείονες*, comme disaient les Grecs. Cette expression, que je n'ai pas rencontrée ailleurs, correspond à  (ci-dessous l. 4, et inser. 56, l. 4).

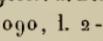
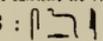
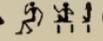
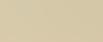
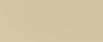
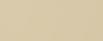
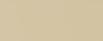
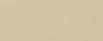
Sur le sens de , « lieu, endroit », cf. *Annales*, XXI, p. 45 et note 1.

Pour l'expression , cf. ci-dessus, inscription 126, l. 5.

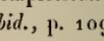
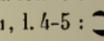
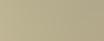
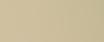
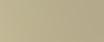
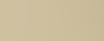
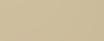
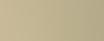
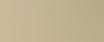
A supposer exacte la transcription  (voir à l'apparat critique), la phrase doit se comprendre : *twtñ šdm dd(w)* « pour vous, (si) vous écoutez (mes) paroles ». La construction régulière serait cependant *twtñ hr šdm* : cf. *Stèle de Kouban*, 13  ⁽³⁾. — Pour le sens de , comparer cette phrase d'une inscription d'Hammâmât (MONTET, n° 199, l. 3)  « travaillant de cœur sur ce qu'on lui dit ». Le régime ici est introduit par *hr* (de même dans *Koptos*, pl. XX, 5); je ne connais pas d'exemple de l'emploi de la préposition *m*, *im*. On trouve d'autre part *ndr* directement suivi de son régime dans l'expression *ndr tp-rd* « observer des préceptes » (*Admonitions*, 11, 4; *Urk.*, IV, 384, 489). —  du début de la ligne 4 équivaut à *imšn*, *šn* se rapportant à  (*ddw*, (mes) paroles).

L'ensemble de la phrase se comprend plus aisément, si on en rapproche

⁽¹⁾ Cf. BREASTED, *Ancient Records*, IV, p. 422, et p. 200.

⁽²⁾ Par exemple, ERMAN, *Denksteine...* dans *Sitzungsber. d. Berl. Akad. d. Wiss.*, 1911, p. 1090, l. 2-3 :                        

« racontez-le aux générations et aux générations ».

⁽³⁾ Et dans le cas d'un verbe de mouvement, on emploierait la forme en *kwj* : cf. ERMAN, *ibid.*, p. 1091, l. 4-5 :                

le passage parallèle de l'inscription 127 (inédite), dont j'ai déjà cité plus haut une expression; je reproduis en entier ce passage :

127 ³ [lacune de 0 m. 50 cent.] etc.

« Je vous dirai sur le chemin de vie; je vous dirai quelle doit être votre conduite ³ [pour parvenir en la demeure de] la ville des générations. Si vous mettez en pratique mes paroles, vous en éprouverez l'utilité, et vous m'en remercerez (*dwꜣn n(j) ntr*). »

Ligne 4, la phrase est une phrase avec prolepse, qui se traduit littéralement : « la route est bonne de celui qui suit Dieu; c'est un loué (*hsr pw*)⁽¹⁾ celui que son cœur le (*s pour sér*) conduit sur elle ».

wbꜣ; au sens de « explorer, pénétrer dans ».

Ligne 5, pour l'expression *šdnj*, cf. SCHÄFER, *A. Z.*, 31, 1893, p. 51-60.

Même sens de *hnmꜣ* « faire amitié, avoir commerce avec quelqu'un » dans *Urk.*, IV, 116, 3 (Paheri); *Journ. of Egypt. Arch.*, VII, p. 35.

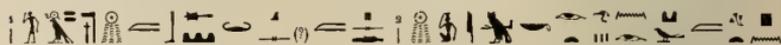
paraît être la forme passive en -*n* (*Gram.* 3, § 305), à la 1^{re} personne (le suffixe n'étant pas exprimé : *Gram.* 3, § 303). Mais je ne m'explique pas la raison de l'emploi du passif. Il est à remarquer d'autre part que *rhm* se construit normalement avec ³, non pas avec (*n* ou *m*).

Ligne 6, ; ici paraît signifier : « que Dieu soit glorifié », « gloire à Dieu » pour () « félicitations » à; d'où ma traduction : « heureux l'homme. . . ». Même expression à l'inscription 81 (inédite), l. 17 : « L'Amentit est le lieu de qui est sans péché heureux l'homme qui y parvient! ».

Après (pour *jt*) sous-entendre quelque chose comme « sans qu'il y ait de péché en lui ».

(1) Nos textes confondent les signes , , .

INSCRIPTION 3. — Façade du tombeau. Montant est de la porte; sur le bandeau. 2 lignes d'inscriptions horizontales, gravées en creux, longues de 0 m. 41 cent. Sens de la lecture ←.



Ligne 1, ou

TRADUCTION.

Ï Ô Hor-iakhouti, dieu grand, qui se lève (*wbn*) dans la région de Bakhou (*b;hw*), et se dégage de (ses) liens (?) en resplendissant, Ï ne te montre pas favorable à celui qui commet quelque mauvaise action dans ce tombeau!

Ligne 1, *wh^c ks*; j'interprète *ks* comme une variante de «bandelette, lien» (la chute de médian est un phénomène fréquent aux basses époques). Ce mot *ks* se rencontre dans les textes des Pyramides, précisément avec *wh^c* : ainsi, *Pyr.* 2008 b (*wh^c nk*) (cf. 1363 b). — Le soleil levant serait ici comparé à un mort qui ressuscite, sort de son cercueil et quitte son tombeau, après s'être libéré de ses liens (comme dans *Pyr.* 2008-2009).

Une autre interprétation est possible, qui consisterait à voir dans un équivalent de l'expression (*wh^c* pour *wzh*, comme dans inscr. 6, *Annales*, XX, p. 62, et pour); c'est généralement une épithète de la lune (BRUGSCH, *Wörterb.*, V, 253, 397, 398), mais qui peut également s'appliquer au soleil. La traduction serait alors : «et accroît (sa) forme (ou : grandit) en resplendissant».

Ligne 2, , lecture certaine; mais il faut corriger ce mot en , verbe négatif (*Gramm.*³, § 520).

, variante graphique de *ks*, à ajouter à celles déjà signalées, ci-dessus, au bas de la page 159.

Ce petit texte doit être rapproché de l'«imprécaation» adressée à Thot, à l'encontre des violateurs de tombeaux et de ceux qui troublent le repos des morts, inscr. 55, ci-dessus, p. 152.

G. LEFEBVRE.

Le Caire, septembre 1921.

DEUX INSCRIPTIONS GRECQUES

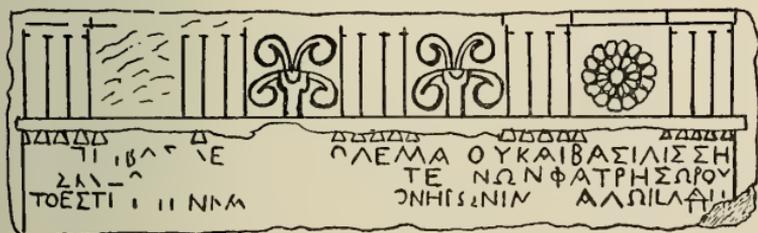
DU FAYOUM

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

I. — ENCORE LE DIEU ἩΡΩΝ.

Linteau de porte en calcaire, mesurant 1 m. 20 cent. de long sur 0 m. 35 cent. de haut et 0 m. 23 cent. de large, trouvé dans le *sebakh* à Batn-Hérit (Théadelphie), et entré au Musée du Caire en août 1921 (*Journal*, n° 47139).



On a voulu figurer la partie inférieure d'un entablement, soit une architrave qui porte une inscription de trois lignes, une bande ornée de gouttes, et une frise où alternent des triglyphes et des métopes; les métopes sont décorées en bas-relief de couronnes, aux extrémités, et de palmettes, au centre.

L'inscription est très mutilée, et il est à craindre, vu l'extrême friabilité du calcaire, que le peu qui en reste ne disparaisse à bref délai. Elle se transcrit :

[ὁ] πᾶρ βασιλέ[ως Πτ]ολεμα[ί]ου καὶ βασιλίσση-
 s Κλεο[πάτρας καὶ τῶν] τέ[κ]νων, Φατρῆς Ὄρου
 τὸ ἐστὶ[αὐτ]ό[υ]ν καὶ τὸν βαμ[ού]ν (?) Ἡρω[ν]ι μ[ε]γ[α]λῶι Λλ' πα[χ]ῶν) η'.

Pour le salut du roi Ptolémée, de la reine Cléopâtre, et de leurs enfants, Phatros fils d'Horos (a dédié) le réfectoire [et l'autel(?)] à Héron (dieu) grand. Année 30, le 8 de Puchôn.

Le linteau, trouvé à Batn-Hérit, devait donc appartenir à une construction dépendant du temple que possédait Héron, dans le bourg de Thésadelphie. Nous savons que ce temple était précédé de deux propylons, dont l'un avait été édifié sous Évergète II, et l'autre, en l'année 67, sous Ptolémée XIII⁽¹⁾. Il n'est pas possible que la présente dédicace soit contemporaine de Ptolémée XIII : si ce souverain mourut dans la trentième année de son règne⁽²⁾, la reine (Cléopâtre Tryphæna) était morte, elle, dès la vingt-quatrième (en 57), et son nom disparaît même des inscriptions à partir de 69⁽³⁾. Il est donc à peu près certain, malgré l'extrême concision du protocole, que le Ptolémée et la reine Cléopâtre, dont il est fait mention, sont Évergète II et Cléopâtre III (βασιλίσση ἡ γυνή). A supposer exacte la lecture *πα(χών) η'*, notre inscription devrait être par conséquent datée du 3 juin 140⁽⁴⁾.

Le dédicant porte un nom égyptien Φατρῆς (*p htr*, c'est-à-dire « jumeau », Δίδυμος : cf. *Götting. gel. Anz.*, 1918, p. 108, n. 3).

Le mot *ἑστιάτοριον* est d'une lecture certaine; il était probablement suivi d'un second substantif, précédé de *κα[ί]*, que je restitue hypothétiquement [*τὸν βωμ]όν*.

On sait que l'enceinte (*περιβόλος*) des temples égyptiens renfermait les établissements les plus divers, où prêtres et pèlerins trouvaient tout ce qu'exigeaient leurs besoins, leur confort, voire leurs plaisirs⁽⁵⁾. Certains grands temples, comme le Sérapéum de Memphis, possédaient de véritables hôtelleries, *καταλύματα*⁽⁶⁾. Si les sanctuaires du Fayoum, moins fréquentés, n'avaient que faire d'un caravansérail, du moins devaient-ils offrir

⁽¹⁾ *Annales*, XX, 1920, p. 238-239.

⁽²⁾ Sa trentième année part du 5 septembre (1^{er} Thôt) 52. Il mourut en mai 51 (STRACK, *Dynastie*, p. 187).

⁽³⁾ Sur cette question, voir BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Lag.*, II, p. 145, n. 1.

⁽⁴⁾ La trentième année d'Évergète II part du 27 septembre (1^{er} Thôt) 141.

⁽⁵⁾ Cf. OTTO, *Priester und Tempel*, I, p. 282 et suiv.; BOUCHÉ-LECLERCQ, *op. laud.*, IV, p. 125-126.

⁽⁶⁾ OTTO, *op. laud.*, p. 284.

aux visiteurs, venus dès l'aube des villages voisins, un abri où ils pussent manger et boire, avant de reprendre, leurs dévotions terminées, le chemin de leurs demeures. C'est probablement un « réfectoire » de ce genre, *ἔστιάτοριον*, que renfermait, entre autres annexes, le péribole du temple de *Héron*, à Théadelphie, de même que, dans l'enceinte du temple de Pnéphérôs et Petesouchos, à Karanis, s'élevait un édicule appelé *δειπνητήριον* (*Fayûm Towns*, p. 31, 33, 35; DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, n° 671)⁽¹⁾.

II. — SUR LA MORT D'UNE JEUNE FILLE.

Stèle à fronton, brisée à la partie supérieure du côté gauche, mesurant 0 m. 60 cent. de haut sur 0 m. 38 cent. de large, trouvée dans le *sebakh* à Kôm Ouchîm (Karanis), et entrée au Musée du Caire en août 1921 (*Journal*, n° 47112).

Une inscription funéraire de dix-huit lignes, soit *seize* vers dactyliques (distiques élégiaques), est gravée sur la pierre. La lecture présentant quelques difficultés, je crois utile de donner une copie du texte en caractères épigraphiques :

ΤΙΠΛΕΘΝΕΣΤΕΙΣΤΕΚΝΑΠΟΝΕΙΝΗΠΡΟΣΤΙΠΡΟΤΙΜΑΝ
 ΕΙΜΗΙΗΝΑΚΡΙΤΗΝΕΞΟΜΕΝΑΛΛΑΙΔΗΝ
 ΔΙΣΔΕΚΑΓΑΡΜΕΚΟΜΗΣΕΠΑΤΗΡΕΤΗΟΥΔΕΤΕΛΕΣΣΑ
 ΝΥΜΦΙΔΙΩΝΘΑΛΛΑΜΩΝΕΙΣΥΜΕΝΑΙΑΛΕΧΗ
 5 ΟΥΔΥΠΟΠΑΣΤΟΝΕΜΟΝΔΕΜΑΣΗΛΥΘΕΝΟΥΔΕΚΡΟΤΗΣΑΝ
 ΠΑΝΝΥΧΟΜΗΛΙΚΗΣΚΕΔΡΟΠΑΓΕΙΣΣΑΝΙΔΑΣ
 ΩΛΕΤΟΠΑΡΘΕΝΙΗΣΕΙΡΗΝΕΜΗΑΙΑΙΕΚΕΙΝΗΝ
 ΜΟΙΡΑΝΙΗΗΤΙΣΕΜΟΙΝΗΜΑΤΑΠΙΚΡΕΒΑΛΕΝ
 ΜΑΣΤΟΙΜΗΤΡΟΣΕΜΗΣΚΩΝΕΟΝΓΑΛΑΤΟΙΜΕΕΚΟΜΗΣΑΝ
 10 ΟΙΣΧΑΡΙΝΟΥΔΥΝΑΜΗΝΓΗΡΟΤΡΟΦΟΝΤΕΛΕΣΑΙ
 ΩΣΟΦΕΛΟΝΘΗΣΚΟΥΣΑΛΙΠΕΙΝΠΑΤΡΙΤΕΚΝΟΝΟΠΩΣΜΗ
 ΑΙΩΝΑΜΝΗΜΗΣΠΕΝΘΟΣΑΛΑΣΤΟΝΕΧΗΙ
 ΚΛΑΥΣΑΤΕΛΥΣΑΝΔΡΗΝΣΥΝΟΜΗΛΙΚΕΣΗΝΦΙΛΟΝΚΗ
 ΚΑΙΕΥΔΗΜΟΣΚΟΥΡΗΝΤΗΝΕΤΕΚΟΝΤΟΜΑΤΗΝ

⁽¹⁾ Les éditeurs de *Fayûm Towns* voient d'ailleurs dans ce *δειπνητήριον*, non pas un réfectoire à l'usage des pèlerins, mais

une salle de festins. La même opinion est exprimée dans Otto (*Priester und Tempel*, II, p. 16, et note 2).

15 ΤΟΙΣΙΝΕΜΟΝΣΤΕΙΧΟΥΣΙΤΑΦΟΝ
ΜΕΓΕΝΕΥΧΟΜΑΙΥΜΙΝ
ΚΛΑΥΣΑΤΑΩΡΟΝΕΜΗΝ
ΗΛΙΚΙΑΝΑΓΑΜΟΝ

Forme des lettres : Α Ε Ι Θ Ξ ο (et parfois Ο) Σ Ω. La branche droite de Π est légèrement incurvée.

Ce texte se transcrit :

Τί πλέον ἐστ' εἰς τέκνα πονεῖν, ἢ πρὸς τί προτιμαῖν,
εἰ μὴ Ζῆνα χριτήν ἔζομεν ἀλλ' Ἀΐδην;
Δις δέκα γὰρ μ' ἐκόμησε πάτηρ ἔτη, οὐδ' ἐτέλεσσα
νιμφιδίων Φαλάμων εἰς ὑμέναια λέχη,
5 οὐδ' ὑπὸ παστῶν ἐμὸν δέμας ἤλυθεν, οὐδ' ἐκρότησαν
πάννουχ' ὀμηλικίη{s} κεδροπαγεῖς σανίδας.
Ὄλετο παρθενίη σειρήν ἐμή· αἰαῖ ἐκείνην
Μοῖραν, ἱή, ἥτις ἐμοὶ νήματα πικρ' ἔβαλεν.
Μαστοὶ μητρὸς ἐμῆς κενεὸν γάλα τοί μ' {ε} ἐκόμησαν,
10 οἷς χάριν οὐ δυνάμην γηροτρόφον τελέσαι.
Ὡς ὕφελον (sic) Φνήσκουσα λιπεῖν πάτρι τέκνον, ὅπως μὴ
αἰῶνα μνήμης πένθος ἄλαστον ἔχη.
Κλαύσατε Λυσάνδρην, συνομήλικες, ἣν Φιλων[ί]κη
καὶ Εὐδήμος κοθρην τὴν ἐτέκοντο μάτην.
15 Τοῖσιν ἐμὸν στείχουσι τάφον μέγ' ἐνεύχομαι ὑμῖν,
κλαύσατ' ἄωρον ἐμὴν ἡλικίαν ἄγαμον.

1, τί πλέον. . . Cf. le début d'une épigramme de Diotimos, *Anthol. Palat.*, VII, 261 :

τί πλέον εἰς ὠδίνα πονεῖν, τί δὲ τέκνα τεκέσθαι,
ἢ τέκοι εἰ μέλλει παιδὸς ὄραν θάνατον;

5, ὑπὸ παστῶν, cf. *Anthol. Palat.*, VII, 182 παρὰ παττῶ. — Le mot *παττός* désigne le rideau d'un lit, d'une alcôve, d'un naos : voir, à ce sujet, l'article *Pastophore* et les exemples cités du mot *παττός*, dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio.

6, ἐμηλικίης est à corriger en ἐμηλικίη, nom collectif équivalant à αἱ ἐμηλικες, et suivi du verbe au pluriel.

L'adjectif κεδροπαγής est, je crois, un ἄπαξ; il est très régulièrement formé (sur le modèle de δρυοπαγής, par exemple) et signifie « fait de planches de cèdre emboîtées ».

Pour l'idée, rapprocher ce passage d'une épigramme de l'*Anthol. Palat.*, VII, 182 : καὶ Φαλάμων ἐπλαταγεῦντο Φύραι.

8, ἰή est le plus souvent un cri de joie, mais c'est aussi une exclamation de douleur : ESCHYLE, *Suppliantes*, 114; *Perses*, 1003. Au point de vue de la quantité, ι est ici bref (par exception; cf. ARIST., *Paix*, 195), et η s'élide sur η de ἦτις.

9, κενόν forme ionienne pour κενόν : un lait qui ne sert à rien (cf. ci-dessous, l. 14, ἐτέκοντο μᾶτην). — On notera la construction du verbe ἐκόμησαν avec deux accusatifs.

11, ἔφελον (ο nécessaire pour la mesure du vers), au lieu de ᾤφελον.

14, τὴν ἐτέκοντο, pour τήνδ' ἐτέκοντο.

TRADUCTION.

« Quel profit y a-t-il à se donner de la peine pour les enfants, pour quoi (les) faire passer avant toute (autre préoccupation), si nous ne devons pas avoir Zeus pour juge (de nos efforts), mais bien l'Hadès? Ainsi, mon père m'a élevée pendant vingt ans, et je ne suis pas arrivée à la couche de l'hyménée dans la chambre nuptiale, je ne me suis pas glissée sous la courtine, et mes compagnes ne sont pas venues pendant la nuit frapper aux portes en bois de cèdre. Ma grâce virginale s'en est allée; oh! cette Parque, hélas! qui a jeté sur moi son odieuse trame! Ma mère, qui m'a inutilement nourrie du lait de ses seins, je n'ai pu lui témoigner les attentions qu'un enfant accorde à ses parents dans leur vieillesse. Comme j'aurais voulu laisser à mon père, en mourant, un jeune enfant qui aurait

adouci en lui, au cours du temps, le cruel souvenir de ma mort! Pleurez Lysandré, ô compagnes de mon âge, cette fille que Philoniké et Eudémos ont mise au monde en vain!

« Vous tous qui vous approcherez de ma tombe, je vous en conjure instamment, pleurez sur ma jeunesse disparue avant l'heure du mariage. »

G. LEFEBVRE.

Le Caire, novembre 1921.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS À LA GRANDE PYRAMIDE

PAR

M. ÉMILE BARAIZE.

Avant la guerre, visiter l'intérieur de la Grande Pyramide était une expédition plutôt pénible. L'aide que fournissaient les guides bédouins, loin de rien simplifier, compliquait singulièrement la tâche. Aussi la plupart des touristes, surtout les dames, s'abstenaient avec raison. Mais pendant la guerre, des milliers de soldats et de nombreuses infirmières n'hésitaient pas à affronter les difficultés de cette visite. Jamais la Pyramide n'avait été aussi fréquentée. Notre attention fut donc attirée forcément sur ce problème : rendre plus accessibles les chambres et les couloirs intérieurs. Le rapport de M. Baraize explique quelles solutions nous avons adoptées. — P. LACAU.

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Au mois de mars 1916, Sir Murdoch MacDonald, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Travaux publics, signalait au Service des Antiquités qu'il y aurait utilité d'améliorer les conditions matérielles de visite de l'intérieur de la Grande Pyramide de Gizeh.

Vous avez alors dressé un premier programme des travaux qu'il serait nécessaire d'entreprendre : 1° pour dégager des décombres la face nord de la Pyramide; 2° pour rendre plus aisées l'entrée et la circulation dans les galeries intérieures.

Comme l'entreprise demandait une somme assez forte pour être menée à bien, il fut décidé de commencer par les travaux les plus urgents et d'en remettre le complément à plus tard, lorsqu'il serait moins difficile de se procurer les fonds et les matériaux nécessaires. M. Alexandre Barsanti fut chargé en avril 1916 de l'exécution de cette première série

d'ouvrages, dont une brève mention est faite dans le *Rapport sur la marche du Service des Antiquités en 1916*, p. 4, et qui comprirent en réalité :

1° Enlèvement des pierres et de la terre qui bloquaient la grille fermant l'entrée du corridor de la chambre souterraine;

2° Pose d'échelons et d'une rampe en fer à l'endroit où les violateurs de la Pyramide ont percé un passage pour contourner les blocs de granit bouchant l'ouverture de la galerie ascendante. Il y avait là une dénivellation de 2 mètres de hauteur qui offrait aux visiteurs de grandes difficultés;

3° Établissement d'une rampe en fer le long de la corniche par laquelle commence la Galerie Royale pour s'élever au-dessus du Corridor de la Reine (longueur, 6 mètres);

4° Pose d'une barre de fer à l'entrée du puits irrégulier qui va rejoindre le corridor de la galerie souterraine.

Au début de 1917 de nouveaux travaux furent entrepris, sous la surveillance de notre inspecteur Mohammed effendi Châban; ils consistèrent surtout dans le nettoyage de la galerie dite « des voleurs », afin de se rendre compte si, pour arriver à l'intérieur du monument, il n'y aurait pas lieu de préférer cette voie à la grande entrée antique donnant sur un couloir en pente et glissant. Il fut en effet reconnu qu'il y avait tout avantage à utiliser cette galerie, presque horizontale, dont l'entrée est au niveau de la 5^e assise de la pyramide, tandis que l'ouverture normale est à la 15^e assise. Il était aisé d'établir des marches en maçonnerie pour y arriver.

Une des difficultés de la visite de la Pyramide consistait dans la forte pente de la Galerie du Roi, augmentée par l'irrégularité du dallage dans lequel les Arabes avaient creusé des marches inégales, plus dangereuses qu'utiles, et rendues, de plus, fort glissantes tant par suite de l'insure de la pierre que par l'épanchement de la cire des bougies dont on se sert pour s'éclairer. Comblér les creux avec du ciment aurait été une réparation précaire; tailler des marches régulières eût été une dégradation du monument. La solution à laquelle on s'arrêta fut l'installation, sur toutes les parties en pente, d'un chemin en bois avec traverses en saillie pour arrêter les pieds. L'on envisagea l'installation de la lumière électrique, si le courant pouvait être fourni soit par la Compagnie des Tramways, soit

par le Mena House. Enfin, tous les débris accumulés au pied de la face nord de la Pyramide devaient être enlevés et le rocher mis partout à nu.

M. Barsanti se préoccupait de ces futurs travaux lorsqu'il mourut brusquement le 24 octobre 1917, et faute de personnel pour les diriger, leur reprise dut être suspendue. Lorsque je revins du front, vous avez bien voulu me charger de mettre au point les divers projets et de dresser le devis des dépenses à envisager.

Voici le programme que je vous soumis (le 30 septembre 1918) :

1° L'accès à l'intérieur de la Pyramide se fera, comme vous le proposez, par le passage dit «des voleurs» : c'est le plus pratique et le plus commode en même temps, car il est presque de niveau. Sa largeur est suffisante; quant à la hauteur, elle permet, presque partout, de se tenir droit; nous pourrons, à la rigueur, tailler dans les blocs de pierre formant plafond dans les parties trop basses;

2° Ce passage nous conduira au point de jonction de la galerie d'entrée de la Pyramide, avec celle de la grande galerie ascendante. Pour atteindre cette dernière, on se servira de moyens existant depuis l'année dernière;

3° Dans la grande galerie, la pente est rapide et dangereuse. Tailler des marches dans la pierre serait rendre, d'ici quelques années, la descente aussi dangereuse qu'elle l'est actuellement, par suite de l'usure de la pierre par les chaussures. Nous pourrions y placer dans le milieu un plancher:

4° Ce plancher serait posé à même sur la pierre et formé de deux planches de 0 m. 02 cent. d'épaisseur et 0 m. 25 cent. de largeur, soit une largeur totale de 0 m. 50 cent., qui seraient assemblées entre elles par des traverses en bois. Ces dernières seraient vissées aux planches et auraient une saillie de 4 à 5 centimètres permettant ainsi aux pieds de s'arc-bouter soit à la montée, soit à la descente. Certaines de ces traverses, deux sur trois, seraient de la largeur de la galerie (1 m. 05 cent.) afin de maintenir le plancher dans le milieu;

5° Pour éviter tout glissement des planches, celles-ci seraient vissées à des traverses en fer et ces dernières retenues par des boulons maçonnés dans la pierre. Une main courante en fer (deux à la rigueur) compléterait la sécurité:

6° La sortie de la Pyramide s'effectuerait par la galerie formant entrée principale du monument. Nous pourrions, dans les cavités existant dans le sol de cette galerie, profondes par endroits de 25 à 35 centimètres, maçonner des marches d'escalier;

7° Le déblaiement des décombres existant devant la façade nord supprimerait les sentiers d'accès à l'entrée de la Pyramide. Pour les remplacer nous pourrions, afin de diminuer la hauteur des assises, placer de petites pierres de taille auprès des grands blocs du monument, formant un escalier commode tout en respectant l'esthétique de la façade. Il y aura deux passages, un pour la montée et l'autre pour la descente. Les décombres provenant du déblaiement seront portés à l'aide de wagonnets au delà de la route, puis jetés sur le versant est du plateau de la Pyramide.»

Les travaux commencèrent le 11 octobre 1920 par le dégagement sur la face nord de la masse des terres adhérentes aux assises de la pyramide et qui permettaient, depuis de longues années, l'accès à la porte d'entrée de ce monument. La blancheur des pierres mises ainsi au jour fait contraste avec la couleur jaunâtre de leurs voisines, mais avec le temps elle s'atténuera et la teinte deviendra uniforme. Ces déblais enlevés au flanc de la Pyramide vinrent s'ajouter à ceux déjà existant au pied du monument et qui recouvraient les trois ou quatre premières assises. Une tranchée de 4 mètres de largeur dégagait le dallage et les premières assises; les déblais furent emportés au loin à l'aide de wagonnets et jetés sur le versant est du plateau.

Tandis que ces travaux de dégagement extérieur s'effectuaient, des forgerons préparaient les mains courantes, les traverses, les crampons, etc. Les menuisiers, de leur côté, exécutaient le plancher. Ce dernier est composé d'une série de planches en bois du Nord, épaisses de 0 m. 025 mill. et larges de 0 m. 25 cent., accouplées deux à deux, donnant ainsi au plancher une largeur de 0 m. 50 cent. Elles sont réunies à l'aide de traverses en fer fortement vissées. Sur ces planches furent fixées des barres de bois présentant une saillie de 0 m. 06 cent., espacées entre elles de 0 m. 35 cent., et garnies de bandes de tôle pour les protéger contre une usure trop rapide.

Pour maintenir le plancher au milieu de la grande galerie, à chaque

mètre environ une traverse en bois de la largeur de la galerie a été vissée sous les planches et fixée au sol par des crampons en fer. Dans la petite galerie, ces traverses furent au contraire placées au-dessus du plancher, à cause du peu de hauteur du plafond. Pour cette même raison les rampes de ce passage, qui ont 0 m. 015 mill. de diamètre, sont placées à 0 m. 65 cent. du sol et scellées directement aux parois par des pattes en fer, tandis que les rampes de la Grande Galerie, qui ont 0 m. 03 cent. de diamètre, sont maintenues à 0 m. 80 cent. de hauteur par des tiges verticales en fer, de même diamètre, retenues par des pattes scellées aux parois de la banquette qui court de chaque côté de cette galerie.

Toutes les précautions ont été prises pour éviter un accident et faciliter la visite de l'intérieur du monument sans aucune aide. Pour monter de la galerie des voleurs dans le petit couloir ascendant, des échelons en fer ont été ajoutés à ceux posés précédemment.

Afin d'atteindre plus commodément la grande galerie menant à la chambre royale, par la corniche de gauche qui s'élève au-dessus de la Galerie de la Reine, la rampe qui s'y trouvait déjà fut rehaussée, et un plancher avec échelons fut installé.

À l'extrémité inférieure de la Galerie Royale, qui surplombe de 3 mètres le Couloir de la Reine, un garde-fou en fer a été placé sur un palier en bois d'un mètre de côté.

Le seuil de la porte de la Chambre du Roi étant à 0 m. 50 cent. environ au-dessus du plancher de la galerie, un échelon en fer a été scellé pour permettre d'accéder sans effort à la chambre.

On entre maintenant dans la Pyramide par le couloir dit des voleurs. Celui-ci a été dégagé jusqu'à hauteur d'homme; une porte de grille en fer, munie d'un cadenas, en ferme l'issue. Étant donné la commodité de ce passage à l'aller comme au retour, l'entrée principale est désormais pratiquement abandonnée; elle reste toutefois accessible aux archéologues.

On arrive à l'entrée des voleurs par un escalier extérieur que nous avons aménagé de la façon suivante. Pour éviter de changer l'aspect du monument, des pierres de taille, épaisses seulement de 30 à 40 centimètres mais ayant la hauteur des blocs du monument, ont été placées à chaque assise à l'aplomb de sa face extérieure; entre ces pierres formant

écran et la construction antique ont été maçonnées les marches d'un escalier, qui est ainsi absolument invisible sur la façade (voir la planche).

Les décombres accumulés à la base de la Pyramide n'ont été enlevés qu'en partie; l'achèvement de ce déblaiement aura lieu plus tard.

Reste également à examiner la question de l'éclairage électrique. Nous ne pouvons malheureusement emprunter le courant de la Compagnie des Tramways ou du Mena House, comme nous avons pensé le faire. Un autre programme devra être établi.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon profond respect.

É. BARAÏZE.

Le Caire, le 27 octobre 1921.

RAPPORT

SUR

L'ENLÈVEMENT ET LE TRANSPORT DU SARCOPHAGE

DE LA REINE HATCHOPSITOU

PAR

M. ÉMILE BARAIZE.

La découverte, en 1916, du tombeau et du sarcophage de la princesse Hatchopsitou, ayant été décrite par M. H. Carter dans les *Annales du Service des Antiquités* (vol. XVI) et dans *The Journal of Egyptian Archaeology* (vol. IV), je ne donnerai ici que les procédés techniques employés pour la descente de ce monument et son transport au Musée.

Le croquis topographique de toute la vallée paru dans le journal scientifique précité indiquait seulement, sous le numéro 22, la place du tombeau dans le Sikket Taqet Zayed, à l'extrême sud de la montagne de Gournah; le croquis que je joins à ce rapport donne sa position exacte par rapport à ce ravin (voir fig. 1).

Ce tombeau a été creusé à 53 m. 50 cent. au-dessus du pied de la paroi est du ravin, au fond d'une crevasse naturelle, haute de 22 mètres, dans laquelle aboutissent de grandes fissures verticales par lesquelles, lors des orages, les eaux viennent s'engouffrer. Elles sortent de cette crevasse en se déversant dans le ravin par le bas de la fente du rocher et vont rejoindre les eaux provenant du massif opposé.

Par la vitesse acquise à la suite des chutes successives et de la pente rapide du ravin, elles se précipitent vers la vallée, et jointes aux eaux des wadys voisins, forment un torrent formidable qui va, en perdant d'intensité, submerger l'immense plaine sablonneuse dont Deïr el-Chelouit marque la limite.

Ces eaux, à leur passage, arrachent et emportent tout des flancs des collines : terre, gros galets et énormes blocs de rochers qu'elles abandonnent ensuite dans le lit des ravins. Il a fallu enlever ces obstacles à l'aide de pics et de leviers sur une longueur de 4 kilomètres pour permettre le passage des chameaux chargés du matériel, ainsi que pour la pose d'une voie Decauville. C'est par ces travaux d'approche que j'ai commencé l'exécution des instructions que j'avais reçues.

Les anciens Égyptiens avaient probablement creusé à dessein ce tombeau, à 22 mètres en contre-bas de la crête et dans le fond de cette crevasse afin que l'entrée fût bientôt cachée par les terres et galets qu'entraînaient ces eaux de pluie. On ne pouvait atteindre cette entrée qu'attaché à une corde, et c'est avec des efforts inouïs que l'on atteignait à nouveau la crête; aucun être humain n'aurait pu résister longtemps à ces exercices d'acrobaties à répéter journellement pendant la durée des travaux. Les anciens Égyptiens étaient-ils plus agiles que nos ouvriers? Je ne le crois pas. Sans aucun doute ils campaient sur le chantier.

Passer jour et nuit dans le tombeau, il ne fallait pas y songer; à tout prix nous devions trouver un moyen nous permettant sans trop de fatigue de remplir notre mission. Je constatai que le point *b* (fig. 2) surplombe une plate-forme rochense, la hauteur qui nous en séparait n'était que de 18 m. 50 cent.; je pensai aussitôt à faire confectionner une échelle de corde, mais je reculai devant ce moyen peu pratique à la longue et plein d'inconvénients.

Parmi le matériel à ma charge, j'avais de grandes échelles de 8 mètres de longueur, j'en fis assembler trois, l'une au-dessus de l'autre, liées avec des cordes. La base fut profondément plantée en terre, tandis que le haut de cette immense échelle était attaché solidement à une traverse en bois encastrée dans le rocher au niveau du linteau de la porte. À l'aide de cette échelle longue de 20 mètres, l'ascension et la descente devinrent plus aisées, mais demandaient du sang-froid. Cinq de mes ouvriers, pris de vertige, refusèrent de s'y aventurer.

C'est la première fois que les *Annales* du Service enregistrent une manœuvre aussi hasardeuse que celle de la descente de ce sarcophage, précieux pour notre Musée, mais dédaigné par Hatchopsitou lorsqu'elle fut reine. Je devais prendre toutes mes dispositions pour que ce monument

allât sans avaries retrouver au Caire le sarcophage qui avait contenu les restes de la princesse devenue souveraine maîtresse de l'Égypte⁽¹⁾.

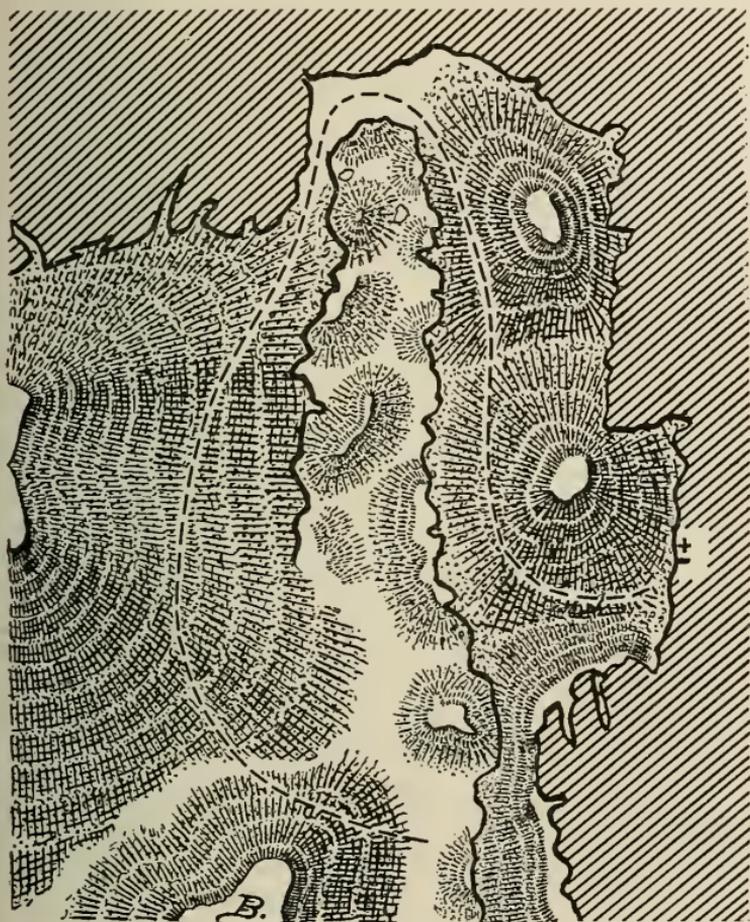


Fig. 1.

⁽¹⁾ Le sarcophage avait été découvert en 1904 par M. Th. M. Davis dans un hypogée de Biban el-Molouk situé à la *Annales du Service*, t. XXI.

base du revers de la montagne de Deïr el-Bahari, long de 213 mètres, connu sous la désignation de tombeau n° 20.

Étant donné que le poids brut de la cuve est de 1181 kilogrammes, et celui du couvercle de 697 kilogrammes (densité 2800 kilogrammes le mètre cube), deux procédés se présentaient :

Le premier consistait à élever depuis le sol, plate-forme rocheuse, un échafaudage à étages en forme de pylône. Le seuil de la porte du tombeau étant à 2 m. 80 cent. en contre-bas du point *b*, le sarcophage aurait été hissé à ce niveau par un moyen quelconque. Une plate-forme en bois l'aurait mené dans l'axe du pylône, puis il aurait été descendu à l'aide de palans différentiels. La longueur des chaînes de ces appareils ne permettant pas la descente d'une seule traite (21 m. 30 cent.), les étages prévus dans l'échafaudage auraient permis de supporter le sarcophage, sous lequel on aurait glissé des poutres, pendant la manœuvre d'abaissement du point d'attache des palans. Cet échafaudage aurait été ensuite démonté et remonté sur le sol pour permettre au sarcophage d'atteindre le lit du ravin, d'où une voie Decauville l'aurait transporté au fleuve.

Ce procédé assurait la bonne réussite de la manœuvre et garantissait l'état de conservation du monument, mais il nous aurait entraînés à des dépenses assez élevées.

Un second procédé plus audacieux, mais moins coûteux, a été employé avec un succès aussi complet. On voit sur le plan du tombeau (fig. 2) que l'entrée de la galerie est précédée d'une sorte de cour, qui est le fond de la crevasse, en avant de laquelle les bords de la fissure se rapprochent et forment comme deux piliers. J'établis une bigue en grosses poutres, placée horizontalement à 4 mètres au-dessus du seuil de la porte; ses bases étaient enfoncées dans des creux pratiqués dans le rocher et maintenues écartées par une traverse en bois: les branches passèrent dans des logements creusés dans les parois des bords antérieurs de la fissure, enfin les extrémités, réunies en forme de ciseaux, étaient liées avec des cordes. A l'une d'elles fut accroché l'appareil de levage. La longueur de ce dispositif a été calculée pour empêcher à la descente tout frottement du sarcophage contre la paroi du rocher.

Ceci posé, il me restait à étudier le moyen de sortir le sarcophage et le placer sous l'appareil de levage, car un obstacle m'empêchait de réaliser cette manœuvre. La coupe A-B du plan ci-joint du tombeau montre un escalier dont le palier *b* est à 2 m. 80 cent. au-dessus du niveau du

seuil de la porte : il était impossible de franchir cet obstacle, il fallait donc le supprimer. En le conservant, on aurait dû hisser le sarcophage jusqu'au niveau du palier *b* et remonter le dispositif d'autant, ce qui nous aurait entraîné à de nouvelles difficultés. L'escalier fut donc démolì, mais une amorce de chaque marche fut respectée pour permettre la reconstruction de cette partie intéressante du tombeau.

Mais avant d'attaquer au ciseau ce bloc rocheux de 6 mètres cubes, je fis vider l'intérieur du tombeau. Les ouvriers employèrent l'escalier comme les anciens Égyptiens s'en étaient servi, paraît-il, pour rejeter les déblais au pied du massif : détails archéologiques que M. Lacau avait bien voulu me communiquer. Cet escalier avait donc été taillé pour deux raisons : la première pour cacher la porte du tombeau, qui aurait pu être vue de l'autre versant du ravin, et la seconde pour le déblaiement.

Le déblaiement à fond du tombeau permit de constater que la taille avait été complètement achevée. A certains endroits la terre et les galets mélangés d'eau de pluie avaient formé des couches épaisses et si compactes que les ouvriers durent employer le pic. Des blocs de calcaire avec parement furent trouvés épars dans les décombres; assemblés ils furent reconnus avoir constitué le socle sur lequel devait reposer le sarcophage (voir fig. 2).

Le tombeau déblayé, l'obstacle détruit, la chèvre mise en place fut munie d'un appareil de levage à câbles comprenant deux mouffes de trois gorges chacune, formant ainsi un jeu de six cordes de 0 m. 030 mill. de diamètre, d'une résistance de 5000 kilogrammes. Le bout tracteur de ces cordes était lié à un treuil à câble placé à 22 mètres en contre-bas. Il restait enfin à trouver un procédé permettant d'amener le sarcophage sous l'appareil de levage, éloigné de 2 mètres de la paroi verticale de la montagne et pouvant être retiré aussitôt le sarcophage suspendu.

Le procédé suivant fut employé : deux grosses poutres furent placées parallèlement sur le sol, distantes entre elles de 0 m. 25 cent. et suivant la direction donnée par le couloir : deux des extrémités étaient à 1 m. 50 cent. en dedans de la porte du tombeau, tandis que les deux autres étaient en saillie de 2 m. 50 cent. de la paroi à pic du rocher.

Au-dessous de cette passerelle improvisée et à un tiers de sa longueur,

fut glissée une traverse en bois assez épaisse. Ce point d'appui permettait à la passerelle de basculer à volonté dans les deux sens.

Enfin le 18 février 1921 tout était prêt pour la descente du monument. Le sarcophage, emballé dans une forte caisse, fut amené sur la passerelle maintenue immobile, jusqu'à ce point d'appui. Deux vérins furent immédiatement placés sur chacune des extrémités des deux poutres en dedans de la porte, et en se servant du plafond comme résistance, abaissèrent jusqu'à terre cette extrémité de la passerelle, tandis que l'autre était soulevée. On continua à tirer le sarcophage, ligoté fortement, jusque sous les palans où il fut accroché. Les vérins furent alors dévirés doucement, la passerelle s'abassa et se détacha du sarcophage. Ainsi libérées, les poutres de la passerelle furent immédiatement retirées dans l'intérieur du couloir du tombeau.

Voici donc le sarcophage suspendu dans le vide; le treuil à câble mentionné ci-dessus fut mis en mouvement aux chants cadencés des ouvriers, heureux de la bonne réussite de la manœuvre. Pendant la descente, la partie du sol de remblai où devait atterrir le sarcophage fut aplani, des madriers y furent posés ainsi que cinq rouleaux de bois. Ces deux dernières manœuvres furent répétées pour le couvercle.

Le sarcophage et son couvercle étaient ainsi parvenus au premier étage de la montagne, mais nous devons atteindre le lit du ravin situé à 35 mètres en contre-bas. Afin d'éviter un système d'échafaudage, une route fut pratiquée dans le flanc des mamelons situés à la base des falaises (voir fig. 1). Elle occasionna de gros travaux de déblaiement et de construction de murs de soutènement en pierres sèches; par endroits les pentes étaient si rapides qu'il fallait employer des mouffles accrochées à des ancrs enfouies à 2 mètres de profondeur et recouverts de terre et de pierres.

Une voie Decauville avait été installée dans le lit du ravin. Sur deux wagonnets furent placées les deux caisses renfermant le sarcophage et son couvercle; sur deux autres, tous les appareils nécessaires en cas de déraillement. La rame se mit en marche en suivant le fond des ravins, préparés à cet effet comme je l'ai dit au commencement de ce rapport. Neuf jours après le convoi arrivait au fleuve.

Une grande barque pouvant porter un poids de 10 tonnes fut louée;

elle fut amarrée assez loin de la rive pour avoir suffisamment d'eau après le chargement du monument et de tout le matériel.

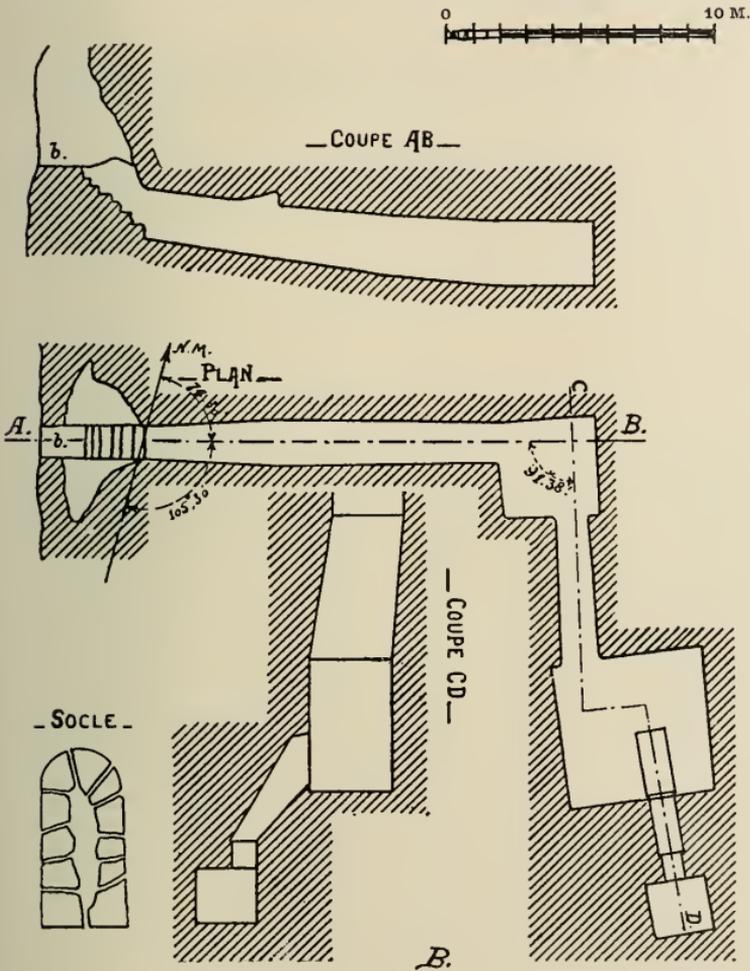


Fig. 2.

Une passerelle fut construite pour relier la berge à la barque. Une chèvre de 8 mètres de haut fut dressée à l'extrémité de cette passerelle, légèrement penchée vers la barque, maintenue dans cette position par

des câbles amarrés à une ancre enfouie dans la terre à 50 mètres de la berge. A l'aide d'un palan différentiel, les monuments furent placés suivant l'axe longitudinal de la barque.

Ces travaux et ces mêmes manœuvres furent répétés sur l'autre rive. Une fois à terre, le convoi se reforma et s'achemina vers la gare des marchandises de Luxor. Le monument, chargé dans un wagon fermé, arriva au Caire sans accident.

Pour le moment, le sarcophage de la princesse Hatchopsitou est exposé en face de la porte principale du Musée, sous la coupole; il porte le numéro d'entrée 47032.

É. BARAIZE.

RAPPORT
SUR
LA DÉCOUVERTE D'UN TOMBEAU
DE LA XVIII^E DYNASTIE
A SIKKET TAQET ZAYED

PAR
M. ÉMILE BARAIZE.

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Tandis que je préparais la descente du sarcophage de la reine Hatchopsitou⁽¹⁾, mon attention fut attirée par un de mes ouvriers sur l'existence d'un autre tombeau dans le même massif montagneux. Il se trouvait à environ 200 mètres au sud de la tombe de la reine et paraissait être placé au même niveau. Le « chercheur de trésors » qui m'apportait ce renseignement m'avoua que lui et ses compagnons avaient reculé devant le travail nécessaire pour vider ce tombeau. Il ajoutait que les habitants de Gournah n'y avaient pas travaillé pour la même raison. Cette dernière indication m'encouragea à tenter l'ascension et à me rendre compte de l'exactitude de ces dires.

Il était inutile d'essayer d'arriver à ce tombeau par la crête de la montagne : l'expérience de celui d'Hatchopsitou me suffisait; je voulus partir du pied du massif. En le parcourant dans tous les sens je finis par découvrir un point d'où, à l'aide d'une échelle suffisamment longue, je pourrais atteindre une banquette que l'on apercevait à une certaine hauteur.

Mon indicateur, accompagné de deux de ses camarades, fit le tour du massif par le haut. A l'aide d'une corde il se laissa glisser de la crête pendant environ 20 mètres, jusqu'à la corniche où je désirais également

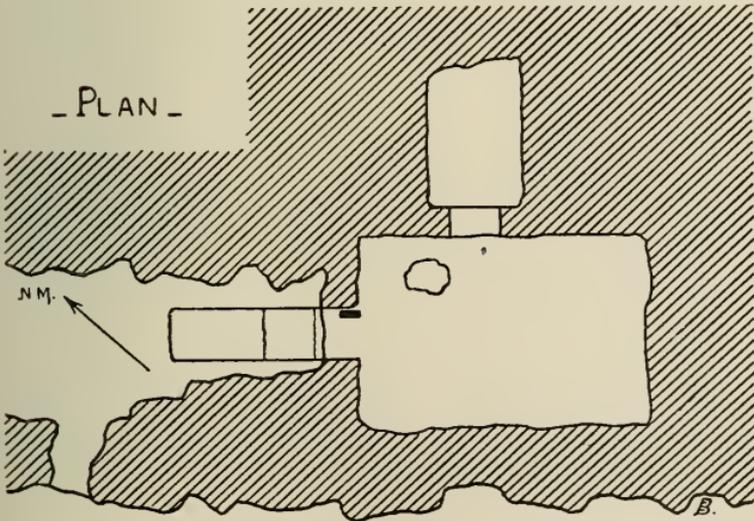
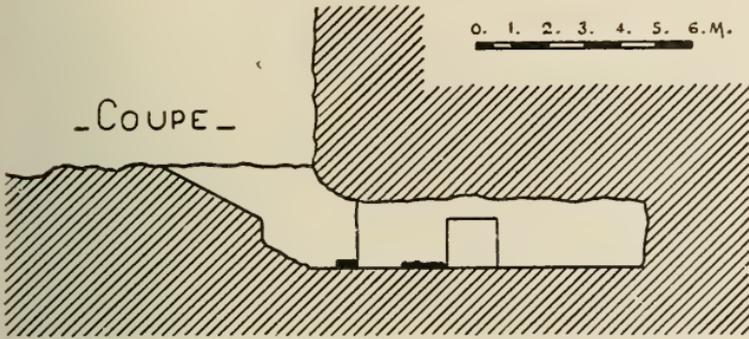
⁽¹⁾ Voir mon Rapport dans le présent volume, p. 175-182.

aboutir. De là il nous aida à dresser une échelle de 12 mètres. J'atteignis ainsi la banquette elle-même. Elle était large d'abord de 0 m. 40 cent. et allait progressivement en s'élargissant vers le sud, c'est-à-dire vers la direction du tombeau. Après un parcours de 50 mètres environ on arrive à une forte dépression rocheuse, profonde de 3 mètres, taillée à pic. Avec de grandes difficultés on parvient à atteindre une seconde banquette, large en moyenne de 3 mètres et longue de 20 mètres environ, dissimulée derrière d'immenses pans de rochers verticaux (voir la planche). C'est là, dans un coin bien caché, que mon homme me montra un trou profond de 2 mètres, fraîchement ouvert, au fond duquel, en regardant vers le sud, on apercevait, dans le prolongement vertical du rocher, une petite baie informe complètement obstruée par de la terre. Pas de doute, nous devons avoir là un hypogée. Pour m'en assurer, je fis aussitôt continuer la fouille commencée par les indigènes. Un couloir en pente se dessina taillé dans le rocher (voir figure, *plan*). Les terres enlevées furent, au fur et à mesure, passées au crible et jetées ensuite au pied du massif par une brèche naturelle placée entre deux pans de rocher derrière lesquels, comme il est dit plus haut, ce tombeau était caché. Par ce passage les Égyptiens avaient probablement jeté les déchets provenant de la taille du tombeau, et que les eaux de pluie ont ensuite emportés, ne laissant ainsi aucune trace de la présence d'un hypogée.

Une fois le couloir déblayé et la présence d'une tombe étant certaine, je vous demandai l'autorisation de mener plus loin cette fouille, en vous donnant les renseignements suivants (lettre n° 227 du 27 février 1921) :

« Mes sondages ont mis au jour l'entrée d'un tombeau taillé dans le calcaire : on y accède par une pente rapide creusée également dans le rocher. Au seuil de la porte et sur le côté gauche, j'ai trouvé une pierre parée, de 0 m. 50 cent. de long sur 0 m. 25 cent. de large et 0 m. 20 cent. de hauteur sous laquelle se trouvait une couche de mortier : preuve suffisante que la porte avait été murée à l'époque égyptienne.

« Dans les décombres, qui obstruaient l'entrée, j'ai trouvé un petit fragment d'une feuille d'or, le goulot et le bouchon d'un vase en terre cuite. Du seuil de la porte, j'ai remarqué qu'un homme avait tenté de pénétrer dans le tombeau en rampant entre le plafond et la terre amenée par les eaux de pluie.....



Plan et coupe du tombeau.

« Il résulte de ce qui précède que ce tombeau inconnu n'a été violé qu'à l'époque égyptienne. Il serait donc intéressant de continuer le déblaiement, pour lequel j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation, ainsi qu'un crédit de L. E. 50. »

Votre autorisation me fut transmise télégraphiquement, et dès le lendemain les travaux de dégagement furent repris à partir du seuil de la porte.

Les terres enlevées étaient de même composition que le couloir en pente. De gros fragments de calcaire, provenant sans doute du plafond, furent enlevés péniblement. Le sol rocheux fut enfin atteint et nous servit de niveau; il fut suivi avec attention. La première chambre se dessina sur les côtés : sur la gauche de l'entrée et sur le sol se présenta une masse informe de mortier, plâtre et sable, ayant 1 mètre sur 1 m. 20 cent. et épaisse de 0 m. 10 cent. Ce mortier paraît être un restant de celui qui servit à hourder la maçonnerie du mur de la porte, ou bien il a pu être employé pour le crépi.

Un peu plus loin, toujours sur la gauche, une petite porte fut mise à découvert; elle était complètement obstruée par de la terre et des pierres. Parmi les décombres, des fragments d'albâtre furent trouvés. Assemblés, ils formèrent le couvercle d'un petit vase à parfums. Cette première chambre entièrement déblayée nous donna les dimensions suivantes : longueur, 7 m. 80 cent.; largeur, 5 m. 15 cent.; hauteur de plafond, 1 m. 75 cent.; diagonales, 9 m. 15 cent. La taille des parois est grossière et irrégulière : sans doute un crépi devait corriger toutes ces déficiences.

La chambre de gauche fut attaquée, la terre y était si compacte qu'il fallut employer le pic. Le déblaiement ne donna aucun objet. Ses dimensions sont, en entrant : paroi de droite, 4 m. 20 cent.; paroi de gauche, 3 m. 80 cent.; largeur, 2 m. 50 cent.; diagonales, 5 m. 10 cent. et 4 m. 60 cent.; hauteur, 1 m. 80 cent. Cette chambre est inachevée.

D'après le plan du tombeau, la forme des fragments de la cruche et du couvercle en albâtre du vase à parfums, nous nous trouvons en présence d'un tombeau de la XVIII^e dynastie, et, d'après le résultat de la fouille, ce tombeau avait été violé à l'époque égyptienne.

Il est certain que plusieurs reines ont dû se faire enterrer dans les mêmes conditions que Hatchopsitou. L'ensemble des petites vallées situées dans cette région, en arrière de la montagne qui donne sur la vallée

même du Nil, et dont fait partie notre ravin, appelé Sikket Taqet Zayed, nous réserve encore bien des surprises. Les recherches, il est vrai, demanderont aux fouilleurs de l'agilité et de l'endurance, qui seront peut-être payées de quelques désillusions. Le tombeau inconnu de la XVIII^e dynastie que je viens de décrire en est une.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon profond respect.

É. BARAIZE.

Philæ, le 7 novembre 1921.

NOTES

OF INSPECTION, APRIL 1921,

BY R. ENGELBACH.

WORK DONE.

Owing to lack of funds, we have not been able to do any very ambitious work in the way of excavations and repairs; we have, however, reduced the level of the débris in front of the temple of Esna to the original floor-level for $2 \frac{1}{2}$ metres clear of the front wall, thus doing away with the very unsightly cement stairway which lead down into the temple.

Another piece of work begun has been the clearance of the obelisk lying in the quarry at Aswân. The obelisk runs down, at a considerable slope, into a vast heap of stone chips. Assuming that this obelisk was of about the same length as those already measured, we thought that the chip-heap would hold up without having to cut it away to a natural slope, since granite chips have a considerable cohesion. We found, however, that the obelisk was *more than 36 metres long*, and, when we arrived at this length, it was clear that the chip-heap would no longer hold up, and further work might result in an accident. We, therefore, have postponed the work until the coming winter, when we shall clear away the chips to a natural slope and thus expose the whole obelisk.

The work has been complicated by large granite blocks lying in the chips. These were too heavy to move, so we had to borrow quarrymen from the works at Selugia and cut the blocks into two or more pieces in order to handle them. Some hundred blocks were removed in this way.

The state of the tomb of Nefertari is very bad, the pillars cracking in an alarming way, to the ruin of the paintings on them. An expert in plaster repairs is urgently needed. I fear that it will be impossible to replace the fallen pieces, but they could be collected and mounted separately, and the chance of further falls lessened by judicious plastering.

OBJECTS FOUND.

The *sabâkh* work at Tell Edfû still continues to furnish us with objects, chiefly bronzes of Ptolemaic or Roman date; these, though in many cases very fine specimens, are hardly of sufficient importance to warrant detailed descriptions with drawings. Among these objects, however, earlier steles are being constantly found, some being of considerable importance, and it is for this reason that I would like to see the *tell* taken in hand by some competent archæologists as soon as possible.

(1) SCARAB OF KING PEPA OR APEPA of the Hyksos period, bought from a dealer at Edfû (fig. 1). A fair number of these are known, Petrie in his *Scarabs*, citing 16 on plate XXI.

The curious lengthening of the letter *p* in these scarabs tempts one to call the king 'Shesha'. In the scarabs given by Petrie, 15 out of the 16 have the name written with the lengthened *p* (see also GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 148).



Fig. 1.

On either side of the inscription, which reads:  «Son of Re, Pepa, living for ever», are three spirals which are unconnected with each other across the top or bottom, this being the normal form of spirals found in scarabs of this intermediate period. Some scarabs of this king have concentric circles in the place of the spirals.

In my work last winter at Medinet Ghorâb ('Gurob'), I found a scarab very closely resembling the one shewn in the figure, except that it has only two pairs of spirals. It was found loose without any other objects.

The scarab is of steatite, measuring 0 m. 02 cent. long (Entrance, no. 46983).

(2) LIMESTONE STELE DATED TO A KING DUDUMES of the Middle Kingdom, bought from a dealer at Edfû, having almost certainly come from the *sabâkh* work on the *tell* (pl. I).

The text is roughly incised, some of the signs having a little detail

added to them. The figure and the offerings are in relief of the coarsest kind and had been originally coloured red. The style strongly resembles that of the stele of Daduihetpré^c, Dudumes, also from Edfû (see BARSANTI, *Annales du Service*, IX, p. 2).

I give a provisional translation of the text, although several passages in it are by no means clear to me. With the reference books at my disposal here at Luxor, I am unable to compare it with other texts of the same period. It seems in places to be corrupt.

«¹ A royal offering by Horus of Edfû and Osiris, Lord of Busiris; ² may they give funeral-offerings of beer, oxen, birds, food and bread-offerings to the *ka* of the 'Royal Son' ³ Hor-sekher. Saith he: I am known as one who is in the Court, ⁴ the eldest son of my father, serene in (my) comings(?) before the ⁵ Prince; whom the king magnifies — he is as a child (to him). Saith he (again): I am ⁶ a 'Royal Son' of the Mighty Prince, Son of Ré^c, Dudumes, may he be magnified(?).

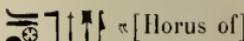
(Vertical) It is that I ⁷ formerly, he gave me . . . ⁸ . . . ? . . . ⁹ begotten by the 'Royal Son' Sebek-ketep, born of ¹⁰ . . . — senb, worthy.»

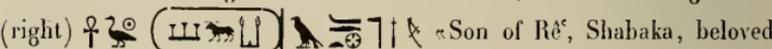
This is a further example of a man, not the actual son of the king, having the title of 'Royal Son' (see DARESSY, *Annales du Service*, XVII, p. 239).

The stele measures 0 m. 54 cent. by 0 m. 335 mill. (Entrance no. 46998).

(3) STELE OF AMENEMHËT from the *sabâkh* work at Tell Edfû. The stele is of limestone measuring 0 m. 55 cent. by 0 m. 41 cent., the lower left-hand corner being missing. The work is extremely good, the details of the figures and hieroglyphs being very delicate (fig. 2).

Below, and parallel with the rounded top of the stele, is the sign of heaven, beneath which is the winged disc of the Sun. Under this is a vertical line of text reading:  «Lord of Heaven, Lord of Edfû».

On either side of the two uræi hanging down from the disc is a text in duplicate reading from the outside inwards:  «[Horus of] Edfû, the Great God, the Particoloured».

Below this, reading from the middle outwards, are the following titles: (right)  «Son of Ré^c, Shabaka, beloved

by the Great God Horus of Edfù -; (left)  
«King of the South and North, Nefer-ka-Ré^s, beloved by Amen-Ré^s, Lord
of Karnak».



Fig. 2.
Stele of Amenemhét,
XXVth Dynasty.

The cartouches are so thoroughly hammered out, the blows having been struck from the top downwards, that I was unable to determine the

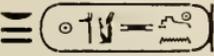
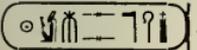
(4) Iron fork of Coptic date, found in the *sabākh* work at Tell Edfū on March 1921 (fig. 3). The fork measures 0 m. 40 cent. in length, including the wooden handle, and the thickness of the iron is 0 m. 004 mill. The condition of this specimen is excellent, there being hardly a trace of rust. (Entrance no. 46975.)

(5) SHAWABTĪ FIGURES OF RAMESES VII AND SETI I. — While making a list of the small antiquities, left in past years at my store in Luxor, I came across a basket containing a number of very coarse alabaster *shawabtī* figures, together with some fragments of figures in blue glazed ware. There were no indications as to their provenance, or the date when they were received into the store, but they may well have formed part of the objects seized during the war from illicit dealers.

On many of the figures there were traces of paint and text, so after cleaning them carefully, I compared them one with another, and found that they all bore the name of Rameses VII with the exception of one piece of glaze, which was inscribed with the name of Seti I.

There had been at least 20 of the alabaster figures, which are of the coarsest possible work, ranging in height from 0 m. 12 cent. to 0 m. 18 cent. No two are alike in shape. Of these, only 10 are in any way readable, though all appear to have originally been inscribed.

The colouring seems to have been put on in the following order: the vertical inscription with the details of the features, wig, sand-basket, etc., were first drawn on in black ink; next a wash of thin green paint was applied to the whole front of the figure. The wig was then painted blue, and finally the face and sand-basket were coloured red, and two vertical red lines were, in some cases, added above the black lines already flanking the inscription.

Two of the figures were inscribed, (vertical ↔) :  : .

Of four others arranged similarly to these, two stopped at the end of the first cartouche, one was legible down to the end of the first cartouche only, while the legs, bearing the lower cartouche, are all that remain of the fourth.

Two figures were inscribed $\beta \text{ 𓂏 } \text{𓂏}$, followed by the two cartouches, in one case set vertically, and in the other case abreast.

Two other figures had the inscription : $\equiv \left(\text{𓂏} \text{ 𓂏 } \text{𓂏} \right) \beta \text{ 𓂏}$.

The raïs is a thicker-set figure, with no words before the cartouches, but with the words : $\beta \text{ 𓂏 } \text{𓂏}$ after them. In this figure, the cartouches are set abreast.

With the alabaster figures were the legs of a fine bright-blue *shavabtî*, and the feet of another. The former bore the cartouche : $\left(\text{𓂏} \text{ 𓂏 } \text{𓂏} \right)$ and the latter the last half of the same cartouche, followed by the words $\beta \text{ 𓂏}$.

The only object of a date other than that of Rameses VII was the middle part of a greyish-green *shavabtî* of Seti Merenptah (1). The break is ancient, and the figure must have measured about 0 m. 145 mill. high when perfect. Two horizontal lines of text and part of a third are all that remain of the *Ritual of the Shawabtî*. Each line begins at the back, and passes round the front to the back again. The inscription is very faded, and I am by no means clear as to some of the signs. The parts remaining may be rendered : « May [Men]-maat-Rè, right of speech, be glorified. Saith he : 'O thou *shavabtî*, if one orders Seti-mer-en-Ptah, right of speech, for the performing, at any time, of work which is to be done (in the Underworld, etc.) ».

The insertion of the words : $\text{𓂏} \text{ 𓂏}$ before the word 𓂏 « work », is, I believe, unusual; it generally occurs, as a clause, later on in the chapter.

As to the provenance of these figures, it seems most likely that they were stolen from the excavations at his tomb. Had they been found by the excavators, they would not have been put into store here, but would have formed part of the division with the Museum. Though royal *shavabtîs* in coarse alabaster are well known, I can find no reference to any others bearing the name of Rameses VII. Although his tomb is known (no. 1, Tombs of the Kings), his mummy has not yet been found — or at any rate identified.

The presence of the *shavabtî* of Seti I tells us nothing; fragments of these have been found, scattered at various points in the Theban necropolis, for many years.

SMALL TEMPLE OF DOMITIAN AT ASWAN.

On a recent visit to Aswân, the 'chef de fouilles' of the Service des Antiquités, Mustafa eff. Mohammad, called my attention to the remains of a small sandstone temple of Roman date situated immediately behind the markaz buildings. I can find no report of this temple, so I take the



Fig. 4. — Temple of Domitian, Aswân.

opportunity to give a rough description of it, on the principle that it is better that it be reported twice than not at all.

A view of this temple, taken from the west, is shewn in figure 4.

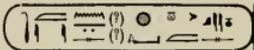
It will be noticed that the walls of native houses are built on the top of the ancient stonework.

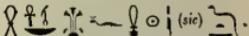
The only remains of the temple now exposed are the jambs of the door (A); part of a pillar (C), 0 m. 72 cent. diameter, 3 m. 46 cent. to the south of the door (centre to centre), part of the south boundary wall of the temple 0 m. 84 cent. thick (D), and some foundations lower down the slope (E). Only about a metre and a half of the door is now visible, the remainder being buried under the rubbish.

The door is of poor work, no traces of the lintel now remaining. The

door was 1 m. 86 cent. wide and on the inner faces, and the top, are two scenes in coarse relief of the king making offerings. The scene on the south jamb is in very bad condition, and cannot be completely exposed without bringing the house walls down. I managed to expose part of the relief of the northern jamb, but this all but brought the house toppling down. The scene and the inscriptions are covered with coarse plaster and the latter, being of the small rough work typical of the period, can now barely be deciphered.

In the relief, the king, who appears to be Domitian, stands before Horus and Hathor. Horus is styled :  « Son of Osiris, born of Isis », while the title of the goddess I have not been able to make out. The king offers the red crown in his left hand and the white crown in his right.

Above the king is the title :  « Autocrat of the Four Parts of the World », and below his arms the cartouche seems to read (vertically) :  « Domitian Germanicus ».

A vertical inscription behind the king reads : .

I shall endeavour to recover all the text when I can scrape off the plaster which covers it. It is of no use beginning this until the other scene can similarly be treated. The space between the jambs is filled up with stones, and purchase or expropriation will be necessary before this can be done.

Each jamb has a half-column bonded into it. It will further be noticed that, outside the fragment of stone wall to the south at D, is a brick wall about 0 m. 60 cent. thick which seems to be contemporary with it.

The inside width of the temple was about 11 m. 36 cent.

When we first saw this temple, we thought that it ran in under the native houses. It is clear, however, that the foundations of the temple are half-way down the slope in front of the houses, so the most we can hope for is a rough ground-plan of the temple.

The temple may possibly have been a birth-house; if this is so we may expect a larger temple in the vicinity. The Aswân temple is much too far away to be related to it, so some excavation in the vast heap of rubbish to the west of this site might well lead to the discovery of a new and hitherto unknown temple.

R. ENGELBACH.

A TRAVERS LA BASSE-ÉGYPTE

(SUITE)¹⁾

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

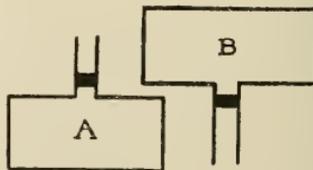
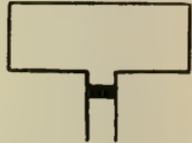
VII. — TOMBEAU D'UN CERTAIN RÂMES À MATARIA.

A une distance de 115 mètres à l'ouest de la gare de Mataria et sur le côté droit (nord) de la rue conduisant, face à la gare, de cette dernière à l'Arbre de la Vierge et à l'Obélisque, est un terrain vague à peu près rectangulaire de 40 mètres environ de longueur est-ouest et 50 mètres de largeur nord-sud, sur lequel nous avons eu l'occasion de faire des sondages en août dernier. Son propriétaire y avait, en effet, trouvé un linteau de porte en calcaire, presque complet (seule l'extrémité de gauche manquait), décoré d'une ligne horizontale d'hiéroglyphes qui annonçait un monument funéraire, et qui, par son style, paraissait remonter à l'Ancien Empire. Il était à supposer que nous avions là au moins une tombe, peut-être même une petite nécropole, assez éloignée, à la vérité, de l'enceinte de l'antique Héliopolis et ne présentant aucune relation avec la nécropole des grands prêtres de Ré-Atonmou, que le Service des Antiquités avait eu la chance de retrouver en 1916 tout contre l'angle sud-est de ladite enceinte (voir *Ann. du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 193-212), mais peut-être contemporaine, comme cette dernière, de l'Ancien Empire.

Dès le premier jour des travaux nous mettions au jour, en effet, une série de tombes, d'aspect assez modeste et descendant fort peu (2 mètres environ) au-dessous du niveau moderne, mais visitées régulièrement, malgré leur peu de profondeur, par les eaux d'infiltration. Nous étions, par bonheur, en plein été et pouvions travailler à l'abri de l'eau, dans un terrain sablonneux et fort peu consistant. Les tombes étaient construites

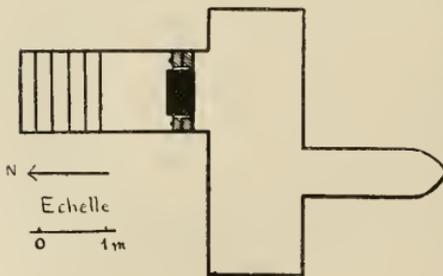
¹⁾ Voir les paragraphes I-VI aux pages 17-39 du présent volume.

en briques crues, que l'humidité avait désagrégées, ne portaient (sauf une) aucune inscription et ne contenaient plus que des traces de poussière jaunâtre là où avaient été les cercueils et les momies. Comme objets, nous recueillîmes seulement quelques poignées de perles bleues ou vertes très ordinaires. Ces tombes étaient alignées *grosso modo*, sans régularité, suivant une rangée est-ouest, et leurs dimensions ne dépassaient guère 5 mètres en largeur (est-ouest) sur 8 mètres en longueur (nord-sud). Elles étaient du type ci-contre (un corridor d'entrée servant de chapelle funéraire, une porte basse sous laquelle était glissé le cercueil, une assez grande salle disposée perpendiculairement au corridor d'entrée et dans laquelle se trouvait le cercueil. Elles étaient orientées indistinctement soit vers le sud, et été probablement misé le terrain; quer, du reste, que sud-nord, etc., ment observée.



vers le nord, soit cette disposition avait adoptée pour économie dois faire remar-la succession nord-n'était pas régulièrem-

La seule de ces modestes sépultures qui mérite une description avait son entrée, orientée vers le nord, à 8 mètres du petit mur de briques



élevé par le propriétaire actuel sur la face nord de son terrain et à 9 mètres du même petit mur élevé sur la face est. Elle appartenait à un nommé *Râmes*, et c'est d'elle précisément que venait le linteau découvert plusieurs mois auparavant par le propriétaire du terrain. Nous nous trou-

vions donc en présence d'une nécropole au plus tôt ramesside, et plus vraisemblablement saïte, mais imitant le style de l'Ancien Empire. On accédait à la tombe de ce *Râmes* par un corridor nord-sud de 3 mètres de longueur et 1 m. 25 cent. de largeur. La partie nord de ce corridor

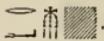
(1 m. 20 cent.) était constituée par un escalier en briques de cinq marches. Au delà de cet escalier et à 1 m. 05 cent. de sa marche inférieure, était construite la porte en pierre séparant le corridor de la salle transversale. Cette porte avait 0 m. 31 cent. d'épaisseur, partagée entre deux montants calcaires adossés l'un à l'autre et d'épaisseur inégale (0 m. 175 mill. pour le montant extérieur et 0 m. 135 mill. seulement pour le montant intérieur). Les quatre montants étaient de largeur sensiblement égale (0 m. 29 cent.), et l'ouverture ménagée entre eux pour le passage du cercueil était de 0 m. 66 cent., bloquée par une pierre dressée, épaisse de 0 m. 20 cent., qui ne fut pas retrouvée en place, car cette nécropole n'avait pas échappé aux attaques des spoliateurs. Cette pierre reposait sur un seuil de 0 m. 14 cent. de hauteur, en calcaire, qui, lui, était encore en place. Seuil et pierre dressée mesuraient 0 m. 36 cent. d'épaisseur nord-sud, alors que les montants latéraux ne mesuraient que 0 m. 31 cent.; c'est dire qu'ils débordaient de 0 m. 05 cent. en avant de ces montants, du côté de l'extérieur. Les montants latéraux, hauts de 0 m. 80 cent. en leur état actuel, étaient ornés, sur cette même face extérieure, d'un tore semi-cylindrique enrubanné, où subsistent encore des traces de couleur rouge sur la ligne formant ruban. Ils étaient, au contraire, absolument lisses sur leur face intérieure, qui n'était pas destinée à être vue. Deux bandes verticales d'inscriptions ornaient les faces extérieures, une de chaque côté du tore, tandis que les faces intérieures étaient nues. Toute la partie supérieure des montants latéraux (0 m. 20 cent. environ) avait disparu, mais les deux linteaux adossés qui reposaient sur ces montants ont subsisté; leurs morceaux ont été retrouvés au cours de la fouille. Ils mesuraient 0 m. 98 cent. de longueur, 0 m. 20 cent. à 0 m. 21 cent. de hauteur, et respectivement 0 m. 11 cent. et 0 m. 12 cent. d'épaisseur. Le linteau extérieur est complet en quatre fragments se raccordant exactement, tandis que le linteau intérieur (celui qui nous avait été signalé par le propriétaire du terrain), en un seul morceau, était incomplet à son extrémité de gauche. Montants et linteaux ont été transportés au Musée du Caire, où ils sont inscrits sous le numéro 47120 au *Journal d'entrée*.

Le couloir d'entrée se continuait au delà de la porte sur une longueur de 0 m. 48 cent., après quoi l'on arrivait dans la chambre funéraire,

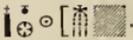
rectangulaire et perpendiculaire au corridor, lequel n'était pas creusé exactement au milieu de la tombe, mais beaucoup plus près du côté est que du côté ouest. Cette salle mesurait 4 mètres de longueur d'est en ouest et 1 m. 90 cent. de largeur de nord en sud. L'épaisseur des murs de briques qui la limitaient sur ses faces est et ouest était de 0 m. 75 cent. Dans l'épaisseur de sa paroi sud, opposée à l'entrée, était ménagé une sorte de réduit de 0 m. 75 cent. de largeur et 1 mètre de profondeur, et ce réduit, destiné peut-être à recevoir les vases canopes, les *ouchablis*, etc., n'était pas rectangulaire, mais se terminait en pointe aiguë à son extrémité sud. Enfin, il n'était pas creusé dans le prolongement du corridor d'accès, mais plus près de la paroi ouest de la chambre et à 1 m. 25 cent. de cette dernière. Il ne fut absolument rien trouvé du cercueil ni de la momie ni du matériel funéraire de cette tombe.

Le linteau de la porte portait les inscriptions suivantes, qui ne diffèrent entre elles que par un seul des titres attribués au défunt :

A. *Face externe* : (→) | 7 6 5 4 3 2 1 [⊙]



B. *Face interne* : (→) | 7 6 5 4 3 2 1 0

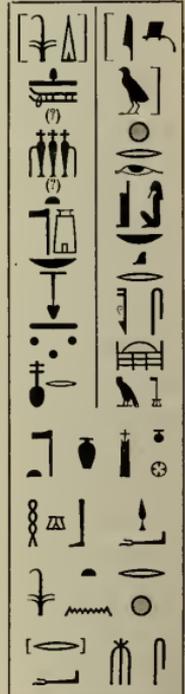


« *Le pensionné (d'Osiris), lecteur, père divin, parent du roi, serviteur aux vivres (?) d'Héliopolis, Râmes.* »

Les inscriptions de la face externe des deux montants de la porte ne sont pas disposées de façon symétrique sur chacun des côtés.

A. *Montant de gauche* (voir ci-contre) : (→)

« [Offrande royale à] Atoumou (?) [résidant] à l'intérieur du pavillon divin, seigneur du bon ensevelissement. | [Le pensionné] d'Osiris, seigneur du cercueil dans la nécropole, père divin, buffetier (?) d'Héliopolis, prêtre récitant, doux de bras, parent du roi, Râmes. »



𓆎𓆏 (statue coll. Sabattier : LEGRAN, *Rec. de trav.*, XIV, p. 56, n° 13),
 𓆎𓆏 (Toll., 130, 27) « la Grande Demeure », était le nom d'un des
 temples d'Héliopolis (cf. BRUGSCH, *Dictionn. géogr.*, p. 475-476, et *Geo-*
graphie, III, p. 37 et seq.), consacré spécialement au Soleil Levant,
 Atoumou, et notre *Râmes* était chargé de l'approvisionnement de ce temple
 en vivres et en boissons. Par là me semble définitivement éclaircie la si-
 gnification du titre 𓆎𓆏 (var. 𓆎𓆏) 𓆎𓆏 porté par le propriétaire du tombeau
 de Mataria; nous avons évidemment affaire ici au mot 𓆎𓆏 𓆎𓆏 𓆎𓆏 𓆎𓆏
 𓆎𓆏], 𓆎𓆏, 𓆎𓆏 𓆎𓆏, etc., *ouba*, rendu par *Diener*, *Aufwärter*, par Erman et
 Grapow (*Ägypt. Handwörterbuch*, p. 34). et par *servant*, *a kind of priest* (?),
 par Budge (*Hierogl. Dictionn.*, p. 158). Deux passages des textes des Py-
 ramides (§§ 560 b et 566 b) nous font connaître un dieu 𓆎𓆏 𓆎𓆏 (var.
 𓆎𓆏 𓆎𓆏) « *ouba* (var. 𓆎𓆏 « *ouba en chef* ») d'Horus », dont la fonction
 est clairement indiquée par le contexte⁽¹⁾. Je renvoie le lecteur à l'original
 et me contente de traduire les deux phrases en question, dont je suis
 redevable à M. Golénischeff :

a) *Pyr.*, § 560 a-c : Formule à réciter : « O Ourkaf, *buffetier* d'Horus,
 gérant de la salle à manger (?) de Râ et doyen de la cuisine de Ptah,
 accorde au roi N. . . que son manger soit plus abondant que ce que tu
 accordes ordinairement ! ».

b) *Pyr.*, § 566 a-c : « O Ourkaf, *buffetier* (var. « *buffetier en chef* », 𓆎𓆏)
 d'Horus, gérant (var. gérant en chef, 𓆎𓆏) de la salle à manger (?) de Râ
 et doyen (var. doyen en chef 𓆎𓆏) de la cuisine de Ptah, accorde au roi
 N. . . que son manger soit plus abondant que ce que tu accordes ordi-
 nairement, plus abondant par rapport à sa viande ! ».

⁽¹⁾ Brugsch (*Wörterbuch, Supplément*,
 p. 37), qui lisait ce mot 𓆎𓆏, *âb*, en a
 donné de nombreuses variantes orthogra-
 phiques. — M. Golénischeff a bien voulu
 attirer mon attention sur une autre lec-
 ture possible du titre 𓆎𓆏, signalée par
 MM. Erman et Grapow dans leur récent
Handwörterbuch (p. 43), 𓆎𓆏
 𓆎𓆏 (cf. *Pgr.*, §§ 120 et 124, où il est

fait mention de *foudpou* de Ré dans un
 passage relatif aux provisions de bouche
 du roi Ounas divinisé). Le sens de ce mot
 serait le même que celui du mot *ouba* :
Aufwärter, *Diener* (*im Hause*), et *foudpou*
 de Ré remplirait exactement la même fonc-
 tion que *fouba* d'Horus. Quant à M. Budge
 (*Hierogl. Dict.*, p. 191), il considère à tort
 le mot *utpu* comme désignant un *vase*.

Il s'agit donc bien d'un personnage divin chargé de veiller à la nourriture du roi défunt, et dont la fonction est nettement spécialisée dans l'approvisionnement en viandes. J'ajoute que cette charge ne paraît avoir existé que dans la région d'Héliopolis et de Memphis. Les fonctions du *ouba* se sont, par la suite, développées et se sont étendues à l'approvisionnement en pains et aussi en boissons. Cette extension de la charge n'eut lieu, toutefois, qu'assez tard, car encore sous le Moyen Empire le titre *ouba* est employé soit seul (𓂏𓂏, 𓂏𓂏, stèles n^{os} 20127, 20233, 20566, 20586, 20602, 20609, etc., du Musée du Caire), soit accompagné de la spécification « du magasin des viandes » :

𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏 (stèle n^o 20085). — 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏 (stèle n^o 20104),
 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏 (stèle n^o 20556), — 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏 (stèle n^o 20666),
 𓂏⁽¹⁾𓂏𓂏𓂏𓂏 (stèle n^o 20716), — 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏 (stèle n^o 20737).

A l'époque de notre Râmes (fin du Nouvel Empire ou début de l'époque saïte), le fonctionnaire 𓂏𓂏 (var. 𓂏) 𓂏𓂏 « buffetier d'Héliopolis », avait dans ses attributions la cave aussi bien que la cuisine du temple 𓂏𓂏, puisqu'il était en même temps 𓂏𓂏𓂏𓂏 « préposé aux aliments solides et liquides ».

VIII. — STÈLES FUNÉRAIRES DE KÔM ABOU BELLOU

(VOIR LA PLANCHE).

I

Le site de la nécropole de l'ancienne Téréonthis, connu aujourd'hui sous le nom de Kôm Abou Bellou et dont l'emplacement est à la lisière du désert libyque, à 4 kilomètres environ au sud de la gare de Kafr Daoud (sur la ligne du Caire à Teh el-Baroud), markaz de Kôm Hamâda, moudirich de Béhéra, n'a jamais été scientifiquement exploré. Les deux grandes buttes qui le composent sont encore assez hautes, principalement dans leur partie occidentale, mais les *sebbakhîn* les exploitent très activement, si

⁽¹⁾ La forme exacte de ce signe n'existe pas en typographie.

bien qu'elles présentent l'aspect d'un véritable chaos d'entonnoirs et de tertres, complètement recouverts de *chaqf* rouge. L'hiver dernier, cinq nouvelles stèles funéraires sont sorties de la région occidentale du kôm voisin du grand tombeau en calcaire qui se dresse à mi-hauteur. Ces cinq stèles ont été envoyées au Musée d'Alexandrie, et je ne décrirai ici que la dernière trouvée, celle qui porte une petite inscription grecque (voir la planche)⁽¹⁾.

Cette stèle, rectangulaire, est en grès assez tendre, facile à travailler mais de médiocre qualité. Elle mesure 0 m. 36 cent. de hauteur et 0 m. 22 cent. de largeur. Sa facture est grossière, mais son état de conservation est satisfaisant. Elle ne diffère pas du type que M. Edgar, dans son Catalogue du Musée du Caire (*Greek Sculpture*), a appelé *série romaine* et qu'il a attribué à la période du n^e au iv^e siècle de notre ère. Elle se rapproche surtout des stèles n^{os} 27544 et 27629 du Caire, originaires également de Kôm Abou Bellou; on y relève le même mélange d'éléments grecs et égyptiens⁽²⁾.

Le cadre est constitué par un naos, à colonnes et toit de forme égyptienne. A l'intérieur de ce cadre est sculptée (*relief en creux*) la scène habituelle du repas funéraire. La défunte, vêtue et coiffée selon la mode usuelle à ces sortes de monuments, est couchée sur son côté gauche, mais la tête tournée de face sur un lit aux pieds très élevés, le coude gauche appuyé sur une paire de coussins et la main droite tenant une coupe à deux anses. A l'angle supérieur de gauche le chacal d'Anubis est accroupi sur une sorte de socle rectangulaire qui est, sans doute, une réminiscence de l'ancien support d'enseigne  des monuments pharaoniques. Au-dessous de ce chacal est assis un personnage de taille beaucoup plus petite que la défunte, et qui est certainement, d'après la seconde ligne de l'inscription, le fils de la défunte; il est assis sur sa jambe droite repliée sous lui, tandis que le genou gauche est redressé; les deux bras sont verticalement relevés

⁽¹⁾ Voir dans les *Annales*, t. XV, p. 108-112, huit stèles analogues conservées au Musée du Caire et originaires également de ce kôm.

⁽²⁾ Pour une description d'ensemble

de ces stèles funéraires, originaires en majeure partie du Delta (Kôm Abou Bellou, Tell Basta, Tell Moqdam), d'époque gréco-romaine et de type gréco-égyptien, voir EDGAR, *Greek Sculpture*, p. XI-XV.

de chaque côté de la tête. Sous le lit sont représentés les objets variés habituels, table à trois pieds supportant trois vases (deux à fruits et un à liquides), — vase à deux anses, — longue amphore pointue à sa base et dressée sur son pied, — enfin, tout à gauche, l'objet que M. Edgar pense être un bouquet, mais qui pourrait être plutôt une gerbe de blé. Des traces assez importantes de couleur rouge sont encore visibles sur toute cette scène, au-dessous de laquelle est tracée une inscription grecque de trois lignes, indiquant le nom de la défunte et celui de son fils et la date de leur décès respectif (?), suivis du terme habituel d'adieu :

ΘΑΗΣΙΣ ΑΠΟ ΒΕΧΕΝΘΩΤΟΣ L $\bar{\text{I}}\bar{\text{Z}}$	Θαῆσις ἀπὸ Βεχενθῶτος (ἔτους) ιζ
ΑΚΚΛΑΚΟΥΙΟΥΣ L ΚΕ ΘΑΟΥΘ . . .	Ἀσκληῆς ἰ υἱὸς (ἔτους) κς Θαούθ. . .
ΕΥΨΥΧΙ	εὐψυχ(ε)ι

« *Thaësis, de Bekhenthós (?), l'an 17; Asklas, son fils, l'an 25 (?) le . . . du mois de Thot, adieu!* »

La défunte est donc morte en l'an 17 d'un empereur romain que nous devons probablement placer, comme l'a proposé M. Edgar, soit au 1^e siècle (Commode?), soit au 11^e (Caracalla), et son fils serait mort en l'an 25 (?) du même empereur. Il se peut aussi que la seconde date ne soit pas celle de la mort du fils, mais celle où, vivant encore, il a décidé, en hommage de piété filiale, de consacrer cette stèle à la mémoire de sa mère, morte huit années auparavant.

La lecture de cette inscription ne présente pas de difficultés, sauf l' ϵ de la deuxième date, qui est incertain. Les noms propres Θαῆσις et Ἀσκληῆς (abréviation de Ἀσκληπιίδης) sont très connus⁽¹⁾.

Il n'en est pas de même du nom propre qui suit la préposition ἀπὸ et paraît être un nom de lieu. Malgré la forme anormale du θ , qui est ouvert à sa partie supérieure et porte deux pointes divergentes de chaque côté de cette ouverture, ce nom ne paraît pouvoir être lu que Βεχενθωτος, et nous avons probablement là le génitif de Βεχενθως, localité qui n'a, du reste, à ma connaissance, jamais été signalée, mais que l'on peut supposer,

⁽¹⁾ Voir, en particulier, Θαῆσις sur la stèle funéraire n° 10 (EDGAR, *Ann. du Serv. des Antiq.*, XV, p. 111), également de Kôm Abou Bellou.

en toute vraisemblance, avoir été située dans la région de l'antique Térénothis (aujourd'hui Eṭ Ṭarrāna, الطَّرْنَة, markaz de Kôm Ḥamāda, moudiriéh de Béhéra), dont le kôm actuel d'Abou Bellou marque l'emplacement de la nécropole. Or, précisément, à quelques centaines de mètres au sud du village d'Eṭ Ṭarrāna et directement à l'est du kôm Abou Bellou, existe un *Kôm Beltûs*, كوم بلتوس, encore assez important, qui me semble pouvoir très bien répondre au site de l'ancienne Βεχενθῶς par adoucissement (jusqu'à totale disparition) de l'aspirée χ et par échange entre les deux labiales n et l (voir les prononciations locales actuelles *gournan* et *Ismâïl*). Quant à savoir de quelle localité pharaonique Βεχενθῶς-Beltûs occupe la place, c'est une question à laquelle il est assez difficile de donner une réponse satisfaisante. On peut songer, comme prototypes du nom grec Βεχενθῶς, à différentes formes hiéroglyphiques, dont je me bornerai à mentionner, sous toutes réserves, les deux plus vraisemblables : « la tour de Thot » et « la plaine eau de Thot ». Au sujet de cette dernière forme possible, je rappellerai que sur le bloc de basalte noir n° 45936 du Musée du Caire (acheté à Achmann, mais originaire probablement du Kôm Abou Bellou) le nom de lieu « son plein » a été identifié par M. Daressy (*Ann. du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 242) avec la montagne de Khatâbch située dans le III^e nome de la Basse-Égypte. Or Khatâbch est à quelques kilomètres seulement au sud du Kôm Beltûs et du Kôm Abou Bellou, et rien n'empêche de supposer que l'adjectif possessif de désigne le dieu Thot, ce qui en ferait, en ce cas, une variante de l'expression Βεχενθῶς (?). La phrase complète du bloc du Caire, « son plein, qui est dans les entrées de vallées au sud de Mafkit », ne nous oblige pas, du reste, à descendre aussi loin vers le sud que la région de Khatâbch. Le Kôm Beltûs est lui-même situé au sud d'Eṭ Ṭarrāna-Térénothis-Mafkit, et sa situation géographique correspond assez bien aux conditions de l'ancien lieu .

Le Musée municipal de Tanta ne possède pas moins de dix-sept de ces stèles funéraires de style mixte égypto-grec, dont treize inscrites sous les

numéros 362 à 374 inclus du *Livre d'entrée* et quatre paraissant n'avoir jamais porté de numéro. Parmi ces dernières, du reste, deux sont en si mauvais état de conservation qu'on ne peut les toucher sans que le calcaire très tendre dans lequel elles ont été taillées s'effrite et tombe en poussière. Les quinze autres, toutes originaires du kôm Abou Bellou, sont en meilleure condition; elles ne méritent pas, toutefois, d'être décrites en détail, car elles n'offrent aucune caractéristique spéciale et sont loin de valoir celles qui sont conservées dans les musées plus importants du Caire et d'Alexandrie. Je me bornerai à mentionner celles qui ont conservé encore visibles les traces de la courte inscription grecque qui était gravée à leur partie inférieure en une ou deux lignes horizontales, trois au maximum. M. Edgar les avait déjà copiées lors de leur entrée au Musée, entre 1914 et 1916, et ses notes, qu'il a bien voulu mettre à ma disposition, m'ont aidé à compléter mes déchiffrements : le calcaire est, je le répète, extrêmement friable et les signes, qui n'y ont été gravés que superficiellement, ont presque entièrement disparu. Les fac-similés de ce qui reste de ces petits textes ont été dessinés par M. Edgar.

La stèle n° 373 mesure 0 m. 42 cent. de hauteur sur 0 m. 36 cent. de largeur (très irrégulièrement découpée, d'ailleurs). Elle représente un homme debout entre le faucon d'Horus à gauche et le chacal d'Anubis à droite se faisant vis-à-vis (↔) et tous deux perchés sur le support d'enseigne ☩. Au-dessous des personnages, l'inscription suivante :

///ΠΠΟΛΕΝΑΙΟΣ ΠΤ//ΖΜ/ΛΟ//Χ
ΑΥ/Μ/ΕΤΩΝΠΕ//ΤΕ
ΕΤΟΥΤΡΙΤΟΥΛ

[Ι]ππολεναιος Πτο[λ]εμ[α]ίου
ἄωρ[ος] ἔτων πέντε
ἔτου[ς] τρίτου λ

« Hippolenaios (?), fils de Ptolémée, [décédé] prématurément à l'âge de 5 ans, en l'an 3. . . . »

3

Une stèle plus petite (0 m. 28 cent. de hauteur × 0 m. 255 mill. de largeur) représente une femme debout, les deux bras verticalement levés; à sa droite le faucon d'Horus et à sa gauche le chacal d'Anubis assis sur ses pattes de derrière reposent sur le même sol que la défunte elle-même.

Au-dessous, deux lignes horizontales avaient été ménagées pour tracer l'inscription; mais la première seule a été remplie :

ΤΑΤΙΤΟΥΝΩC ΛΕ΄ΧΟΙΔΑΚ ΔΕΜ	Τατίτουως (ξτους) Ξ χολακ ια ε[ψψυχι]
----------------------------	--

« *Tatítouós, l'an 6, le 11 Khoiak, adieu!* »

Le chiffre α du quantième du mois a été corrigé en β après coup, de sorte que le jour du décès est à lire le 12 au lieu du 11.

Le nom propre féminin est-il un composé théopnore formé avec le nom du dieu Thot, « *celle qui appartient à Thot* » ?

4

Stèle étroite (0 m. 15 cent.) et haute (0 m. 28 cent.), représentant une femme couchée, tenant une coupe à deux anses dans sa main droite; au-dessus de la coupe, un chacal assis, et au-dessous du lit les aliments habituels. L'inscription ne compte qu'une ligne :

ΕΥΔΕΜΟΝΙC L N

Ευδέμονις (ξτων) ν

« *Eudémonis, [âgée de] 50 ans.* »

5

Tablette sans représentation, portant seulement une inscription en trois lignes, dont la fin est mutilée :

ΑΡΤΕΜ

ΩΡΕΡΗ

ΤΕΑΙΡ

Ἀρτεμ[ιδ]

ωρε χρη[σ]

τε [χ]αῖρ[ε]

« *Artémidoros, vertueux, adieu!* »

6

Tablette sans représentation, brisée en deux fragments et carrée (0 m. 1/4 cent. × 0 m. 1/4 cent.) :

ΘΕΟΔΟΣΙ
ΚΟΜΨΕ

Θεοδόσι[ος]
κομψέ

«Théodosios, aimable»

7

Tablette sans représentation, de 0 m. 17 cent. de hauteur sur 0 m. 18 cent. de largeur, portant seulement une inscription de trois lignes, dont la fin des deux premières est mutilée :

ΔΑΝ
ΨΕΑΛ
ΧΑΙΡΕ

Δαμ[. κομ]
ψέ ἄλ[υπε χρησιέ]
χαῖρε

«Dam, aimable, exempt de chagrin, vertueux. Adieu!»

Les noms propres commençant par Δαμ. . . et comptant dix lettres sont assez nombreux, et nous n'avons que l'embaras du choix pour la restitution.

8

Assez grande stèle (0 m. 26 cent. de hauteur × 0 m. 20 cent. de largeur), représentant un homme debout (la tête et les épaules ont disparu) entre deux chacals assis et affrontés. Inscription de deux lignes.

ΤΛΑΚΤΩΤΑ
ΛΙΕ

Τλακτωτα
(ἔτους) ου (ἔτων) ιε

«Tlaktóta (?), [décédé en] l'an 15 (ou [âgé de] 15 ans).»

9

Stèle de 0 m. 30 cent. de hauteur et 0 m. 24 cent. de largeur, représentant un homme assis, dans l'attitude habituelle, sur le lit du repas

funéraire, au-dessous duquel sont rangés les ustensiles et aliments usuels. L'inscription ne compte qu'une ligne :

ΑΜΜΩΝΙΟΥ ΝΑΤΟΥ // ΝΑΤΟΥ // ΑΜΜΩΝΙΟΥ // ΝΑΤΟΥ // ΑΜΜΩΝΙΟΥ [s] ΛΥ ΑΤΕΚΝΟΣ

« Ammônios, [âgé de] 50 ans, sans enfant. »

10

Stèle de 0 m. 24 cent. de hauteur × 0 m. 25 cent. de largeur, représentant un personnage assis sur le lit funéraire et tendant de sa main droite une coupe. L'inscription, pour laquelle deux lignes avaient été préparées, est assez incertaine :

ΑΡΦΙΧΙΧΙΣ

Ἀρφεΐχης (ἔτους) ζ η

« Arphichis, en l'an 7, »

Le nom propre n'est pas sans intérêt ; il paraît être, en effet, une forme dialectale spéciale à la Basse-Égypte (avec les deux aspirées φ et χ) du nom Ἀρφεΐχης (gén. -ιος), que j'ai relevé sur deux étiquettes de momie, l'une conservée au Musée Guimet (E. 2994), de provenance inconnue, encore inédite et dont je dois le texte à l'amabilité de M. Noel Giron, l'autre conservée au Musée du Caire (cf. MILNE, *Catal. génér., Greek Inscriptions*, n° 9374, p. 80-81), trouvée dans la région Sohag-Akhmim et dont le titulaire était de Βομπή. Sur cette dernière, le nom est au nominatif, et sur l'étiquette du Musée Guimet il est employé deux fois au génitif Ἀρφεΐχης, attribué à un jeune homme mort à l'âge de 18 ans. Ce nom propre est formé de la même manière que les noms théophores suivants : Ἀρφαΐσις, Ἀρποκράς et Ἀρχίμις, et il remonte à l'hieroglyphique (ou) *Horus-le-Falcon*. Comparer, pour l'emploi du mot « *falcon* » dans d'autres noms propres d'individus : Πέηχης (gén. Πέηχιος et Πέηχeios), Παΐχης (fém. Τέηχης, Τέχης), Τεΐχης, — Σεπτεΐχης, Ηεπτεΐχης, — Σεπτετεΐχης (SPIEGELBERG, *Aegypt. und griech. Eigennamen*, p. 35).

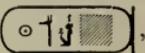
IX. — TRIADE DU TELL ATRIB.

Vers le milieu du mois d'octobre 1921, notre Service était informé qu'une statue avait été vue sur le site du Tell Atrib (près Benha) par quelques promeneurs. En l'absence de notre inspecteur, alors en congé, je me rendis tout de suite sur les lieux et vis, à 250 mètres environ à l'est du mur de clôture du jardin voisin de l'hôpital municipal et à 30 mètres au nord du petit chemin partant de ce jardin pour traverser le tell, couché sur sa face antérieure et encore à moitié enfoui dans la poussière, un groupe en granit rouge. Il s'agissait, autant qu'on pouvait alors s'en rendre compte (toute la partie antérieure du monument étant encore cachée), d'une triade, et les textes de la face postérieure, très mutilés et rendus assez indistincts par une couche de boue noire qui les recouvrait presque partout, montraient qu'il s'agissait de Ramsès II et de deux divinités.

On procéda au déblaiement, au redressement et au lavage à grande eau de ce monument aussitôt après le retour de congé de notre inspecteur, et on décida, vu le poids du bloc et son mauvais état de conservation, de le laisser sur place, sous la garde des deux galfirs du tell : il ne méritait pas, en effet, les frais énormes qu'eût entraînés son transport soit au Musée du Caire soit à celui de Tanta.

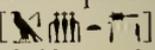
C'est un bloc de granit rouge de 2 m. 50 cent. de hauteur, dont la largeur est de 1 m. 31 cent. dans la moitié supérieure de sa face postérieure et de 1 m. 58 cent. dans la moitié inférieure de cette même face. La profondeur, de l'avant à l'arrière, est de 0 m. 80 cent. Sur la face antérieure sont taillées trois statues d'hommes, assises sur le siège carré habituel et dont les pieds reposent sur un petit socle de 0 m. 25 cent. de hauteur. Ces trois personnages, vêtus du simple pagne, sont dans une attitude identique, les deux mains reposant à plat sur les cuisses; tous trois portent la longue barbe postiche légèrement plus large à sa base qu'à son sommet, et tous trois sont coiffés du disque solaire, mais tandis que les deux dieux portent, en outre, l'uraeus dressée sur la face antérieure et à la base du disque, le roi n'a pas d'uraeus mais la remplace par un gros scarabée ailé , inscrit à l'intérieur du disque. Les trois disques atteignent exactement en hauteur le bord supérieur du monument, et ils se

touchent les uns les autres en leur partie la plus large. Les trois visages sont malheureusement cassés, mais la barbe encore visible au menton des deux personnages latéraux montre qu'il s'agissait de divinités anthropocéphales, et non à têtes d'animaux.

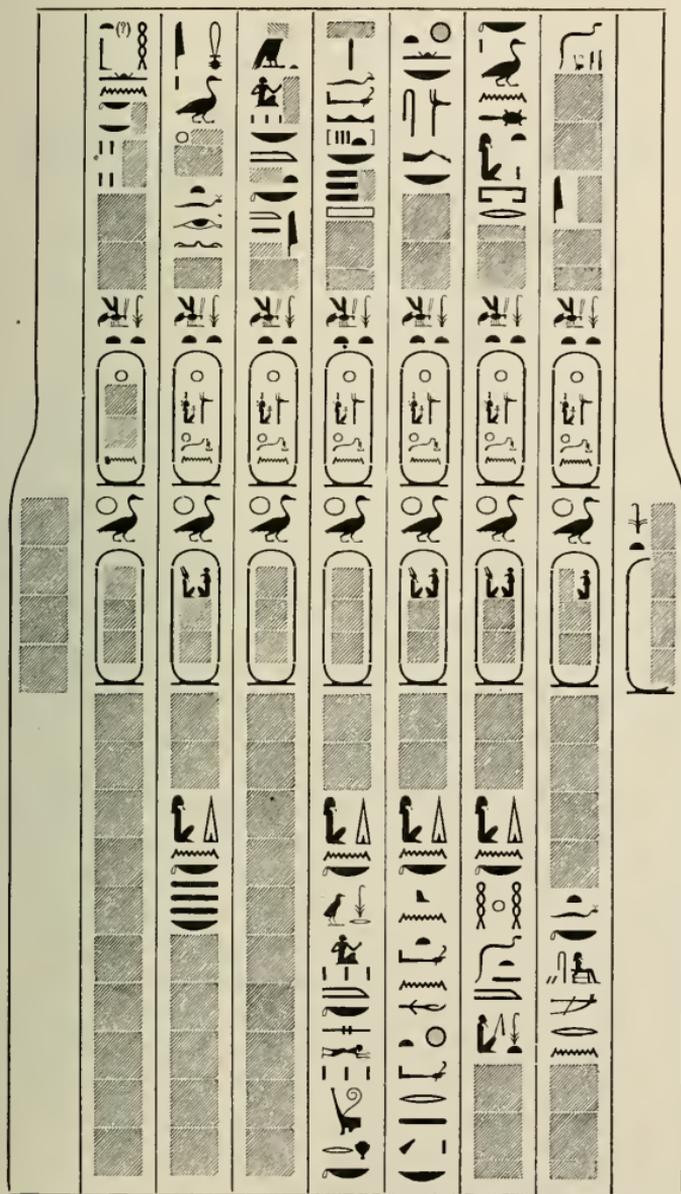
De chaque côté des jambes de Ramsès II, une courte bande verticale porte un des cartouches du roi : à sa droite (→) [≡]  , à sa gauche (←)  .

Sur toute la hauteur et toute la largeur de la face postérieure, sept longues colonnes verticales d'hiéroglyphes profondément sculptés dans le granit, larges chacune de 0 m. 165 mill. et à elles toutes de 1 m. 16 cent., contiennent sept fois répétés et à la même hauteur dans chaque colonne les deux cartouches de Ramsès II.

À l'extrémité de droite, face à ces colonnes, une autre ligne verticale, orientée en sens inverse (←) et presque entièrement détruite, donnait encore les cartouches de Ramsès II (voir ci-contre).

Les formules banales et extrêmement mutilées qui constituent tout ce texte ne nous apprennent malheureusement rien de nouveau concernant l'histoire ou la mythologie locale du nome Athribite. Les deux divinités entre lesquelles trône Ramsès II sont des divinités solaires, d'après leur coiffure, mais aucune d'entre elles ne se présente sous les traits de Ré ou d'Horus hiéracocéphale. L'inscription est précieusement en lacune au début de la première ligne, là où il nous aurait été utile de pouvoir lire le nom de la divinité qui adresse au Pharaon le petit discours habituel. Je crois pouvoir cependant conclure avec presque certitude de la présence du signe  et de sa place exacte dans la lacune que nous avons affaire au dieu local bien connu *Hav-khontî-khatî*, []  ⁽¹⁾. En sa qualité de dieu principal de l'endroit, c'est probablement lui qui est assis à la droite du roi, tandis que le personnage de gauche est, selon toute vraisemblance, *Harmakhîs*, une autre forme d'Horus.

(1) Sur cette divinité, voir, entre autres travaux, la belle étude de E. von BERGMANN, *Rec. de trav.*, VII, p. 183-187.



UNE

PETITE TROUVAILLE À KARNAK

DE MODÈLES DE SCULPTURE

PAR

HAKIM EFFENDI ABOU SEIF.

A la date du 8 octobre 1919, prévenus d'un conflit parmi les habitants qui s'était produit en face du temple de Khonsou, côté ouest, les agents du Service des Antiquités à Karnak se transportèrent sur les lieux. Ce conflit avait pour cause la découverte de certains modèles de sculpture faite par le nommé Abdallah Abd el Galil avec l'aide d'un certain Moussa Youssef, dans une parcelle de terrain mesurant 1 kirat (175 mètres carrés) et appartenant au premier, par voie d'échange avec le Service en 1914. Il était en train d'y creuser un puits lorsque ces modèles lui apparurent. La dame Anna Ahmed, qui était présente au moment de la découverte, s'en aperçut et signala le fait. Nous sommes ainsi parvenus à saisir les antiquités trouvées clandestinement. Les auteurs de cette trouvaille déclarèrent au moment de l'enquête qu'ils n'avaient pas l'intention de la dénoncer au Service, parce qu'elle avait été faite dans un terrain leur appartenant; or la loi exige que les objets trouvés, même dans une propriété privée, nous soient soumis. L'affaire suivit son cours par-devant le tribunal; les coupables furent condamnés et les objets confisqués.

Malheureusement, les modèles saisis sur les inculpés n'étaient pas complets. Les fouilles n'étaient pas exécutées méthodiquement et, de plus, les gens qui entouraient les travailleurs avaient fait main basse, disaient-ils, sur les meilleurs objets. Que tous les fragments des modèles brisés dans l'antiquité n'aient pas été jetés dans le même endroit, ou qu'une partie des morceaux ait été soustraite pendant ces travaux, toujours est-il que la plupart des sculptures nous sont parvenues incomplètes. J'ai vainement

essayé d'obtenir, parmi tous les marchands d'antiquités de Louxor, la tête d'un modèle dont la poitrine existe, et qui aurait donné à la pièce une valeur réelle.

M. le Directeur général me chargea de pratiquer une fouille plus étendue, et je suis parvenu à recueillir ainsi les objets dont je donne ici la description. Tous les modèles de sculpture sont en calcaire (voir la planche).

1. Tête et poitrine d'un roi, divisée en carrés par derrière et sur les côtés pour indiquer les proportions. Chaque carré a de 0 m. 023 mill. à 0 m. 024 mill. de côté. La tête porte la coiffure *nemes*, avec un uræus dont le corps ondule jusqu'au sommet de la tête; le visage est étroit, la bouche assez délicate; l'ensemble rappelle plutôt le beau type saïte, de la XXVI^e à la XXX^e dynastie, que les formes plus amples de l'époque ptolémaïque (voir la planche, fig. 1 et 2).

Sur la surface plate de l'arrière on ne voit que les carreaux et quelques petits traits en travers de la ligne verticale du milieu, que j'appellerai A;

la ligne suivante B, B' de part et d'autre, correspond à la largeur de la figure à hauteur des oreilles.

Quant à la pointe extrême du *nemes*, qui détermine la largeur du buste, elle dépasse de $\frac{1}{6}$ du côté d'un carreau la ligne G. Pour les lignes horizontales, D correspond à la base du cou, E à la naissance du menton, F au bout du nez, G au sommet des oreilles, H est un peu au-dessous du sommet de la tête. Les petites lignes transversales sont, d'abord entre les lignes E et F : a, bord de la lèvre inférieure;

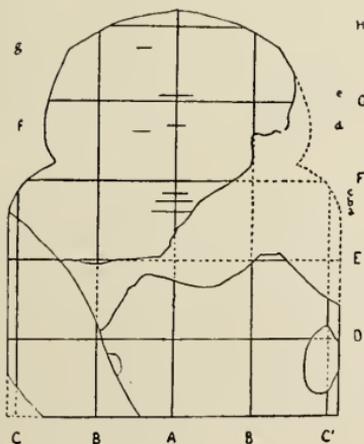


Fig. 1.

b, la bouche; c, bord de la lèvre supérieure; puis à un peu plus des deux tiers entre F et G un autre trait, d, marque le haut du nez; e, à 1 mill. $\frac{3}{4}$ au-dessus de G correspond au bas du bandeau sur le front. Enfin à gauche de la ligne d'axe, deux petits

traits moins larges que les autres, et peut-être faits après coup, semblent indiquer pour *f* la hauteur de centre des yeux et pour *g*, aux $\frac{2}{3}$ de la distance G-H, le pli supérieur du *nemes* (fig. 1).

La hauteur de ce modèle est de 0 m. 122 mill., sa largeur de 0 m. 10 cent., son épaisseur de 0 m. 45 cent. Il est brisé en quatre pièces et il manque une partie du côté gauche.

2. Partie inférieure d'un modèle semblable mais qui était plus grand, la largeur de la base atteignant 0 m. 183 mill., l'épaisseur 0 m. 077 mill. Il est brisé à mi-hauteur du cou et n'a plus ainsi que 0 m. 11 cent. de hauteur. Les carreaux ont 0 m. 042 mill. de côté.

3. Modèle de pied gauche jusqu'à la hauteur de la cheville, d'un modèle très délicat. Le bout de trois doigts manque. Au-dessous du socle, haut de 0 m. 011 mill., dépassant de 0 m. 003 mill. à 0 m. 009 mill. la base du pied dont il épouse la forme générale, sont tracées deux lignes longitudinales, dont l'une, à peu près dans l'axe du pied, correspond au second orteil, et dont l'autre, située 0 m. 009 mill. plus à gauche, soit $\frac{1}{3}$ de la demi-largeur du pied, indique la position du troisième orteil.

L'objet est brisé en quatre morceaux et il manque le cinquième. Longueur actuelle, 0 m. 138 mill.; largeur maximum, 0 m. 05 cent.; hauteur, 0 m. 071 mill. (voir la planche, fig. 3).

4. Modèle de pied gauche à l'état d'ébauche, taillé seulement à longues coupes, posant sur un socle rectangulaire de 0 m. 125 mill. sur 0 m. 05 cent., épais de 0 m. 007 mill. Le pied est long de 0 m. 105 mill., large au maximum de 0 m. 034 mill. et haut de 0 m. 08 cent.; il devait faire partie d'une jambe entière dont le haut manque. Sous le socle, une ligne longitudinale coïncide à un millimètre près avec le milieu du socle, mais tombant entre le second et le troisième orteil, il semble qu'elle devait être en rapport plutôt avec la jambe, peut-être avec la verticale du genou.

5. Fragments d'une plaque qui portait en relief l'image d'un roi marchant à droite; il n'en subsiste que le bas du corps et le bras gauche. La main gauche tient un bâtonnet I, tandis que la droite, pendante le

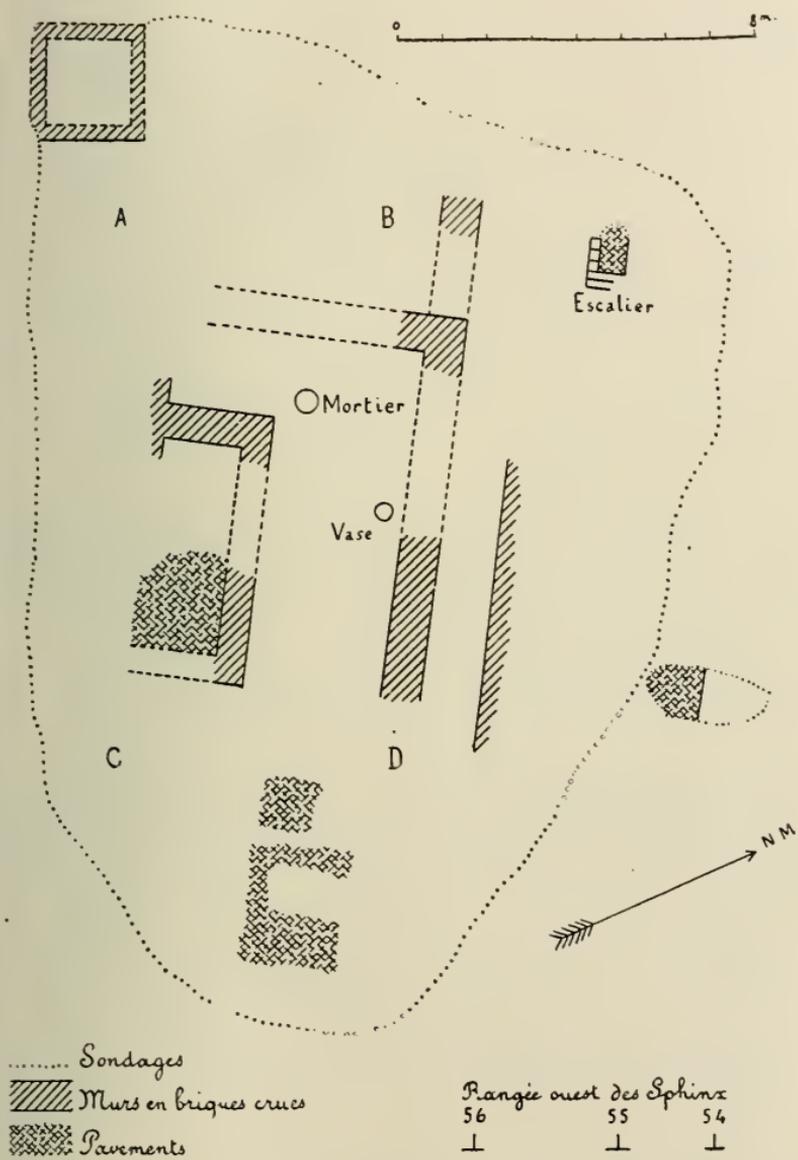


Fig. 2.

long du corps, porte le signe *ankh*. Le roi est vêtu d'une *cheuti* en étoffe gaufrée dont le pan gauche est court et n'atteint pas le genou, tandis qu'à droite elle descend jusqu'au-dessous du mollet. A la ceinture est attaché un ornement, probablement en métal avec incrustations, pendant par devant et qui se compose de cinq bandes verticales accolées, avec divisions courbes, comme dans les plumes d'Amon, terminées en bas par une barre horizontale qui porte un petit uræus devant chacune des bandes et deux uræus plus grands, coiffés du disque solaire, à ses extrémités. Derrière le corps pend une queue de quadrupède, mince et unie jusqu'à la hauteur des genoux, plus large ensuite et marquée de traits obliques, puis vers le bas ornée de trois lignes ondulées verticales, enfin se terminant carrément au-dessous d'un lien. Le tout est d'un très bon travail.

Au revers il n'y a aucun tracé; les bords sont taillés en biseau.

Hauteur subsistante, 0 m. 302 mill.; largeur, 0 m. 18 cent.

6. Modèle en relief d'un buste d'Horus. Le dieu, tourné vers la droite, a un corps humain et une tête de faucon coiffée du *klaft*. Il a un collier formé d'une série de grosses boules dans le haut et de cinq rangées de perles au-dessous (voir la planche, fig. 4).

La plaque mesure 0 m. 108 mill. de hauteur et 0 m. 117 mill. de largeur. En dessous, les bords sont taillés en biseau; on voit en son milieu quelques traits en rouge, vestiges d'un dessin indistinct.

7. Plaquette portant en relief un modèle de la chouette  *بومة* en arabe, *Oumm Guvaig* *أم قويق* en dialecte de la Haute-Égypte. Le plumage, les pattes, les détails de la tête sont très finement reproduits. Dans l'angle supérieur gauche on a laissé, sur 7 centimètres de longueur, une bordure en équerre, de 0 m. 075 mill. de largeur, en rehaut de 0 m. 005 mill. sur le fond, comme témoin de l'épaisseur primitive de la plaque. Celle-ci mesure 0 m. 164 mill. de largeur, 0 m. 15 cent. de hauteur et 0 m. 018 mill. d'épaisseur; elle est brisée en huit morceaux. Au revers, ses bords sont taillés en biseau, et elle porte en plusieurs endroits du plâtre attaché, comme si elle avait été encadrée (voir la planche, fig. 5).

8. Autre plaquette sur laquelle est figuré en relief dans le creux le vautour . Tous les détails du plumage, du bec, des pattes, sont

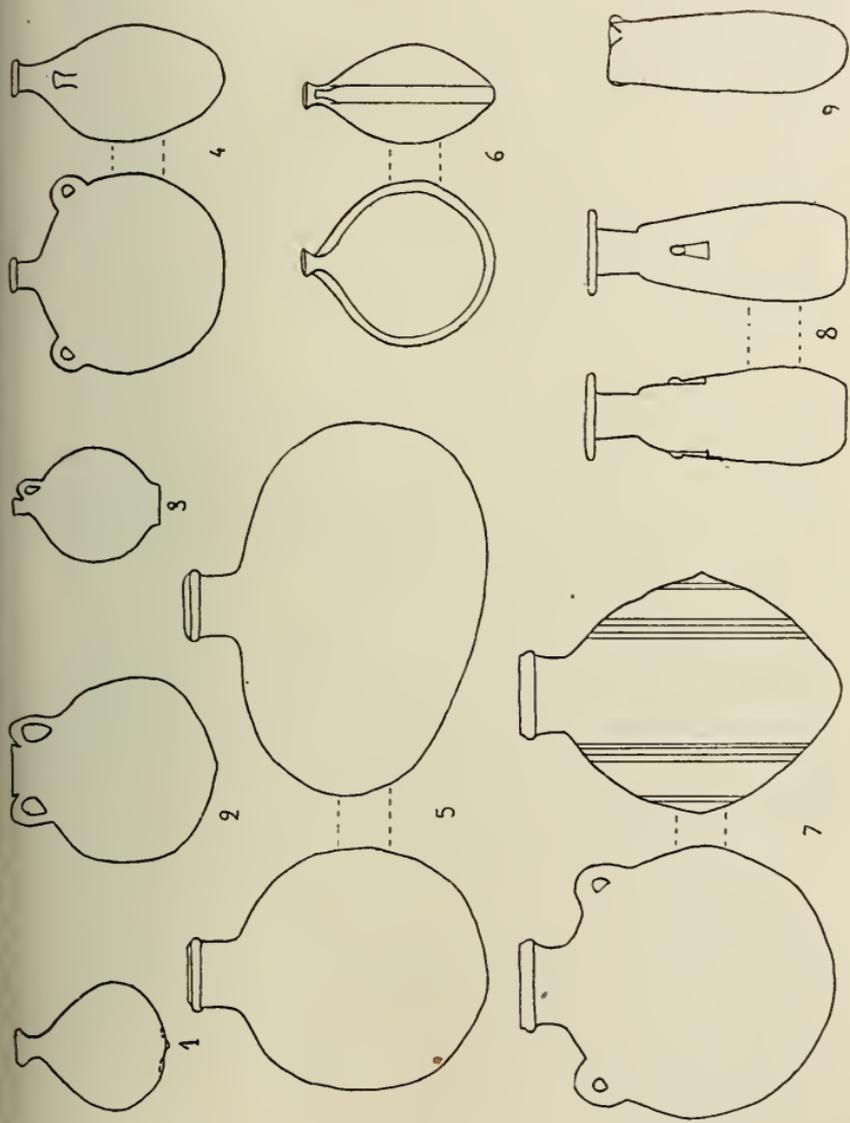


Fig. 3.

soigneusement indiqués. L'oiseau, long de 0 m. 095 mill., haut de 0 m. 085 mill., est perché sur une sorte de socle vers la partie inférieure duquel on remarque quelques traits verticaux qui ont servi à mettre en place certaines parties du corps de l'animal. Le premier trait, à 0 m. 009 mill. du bord droit, marque le bout du bec, et à partir de ce trait on trouve : à 0 m. 145 mill., la ligne de l'œil; à 0 m. 029 mill., le sommet de la tête, ou plutôt du collier de plumes qui l'entoure; à 0 m. 043 mill., l'attache de l'aile; à 0 m. 062 mill., le bout du socle, à l'aplomb de plumes pendantes du dos (voir la planche, fig. 6).

Les deux angles de gauche ont des bordures en saillie d'un millimètre et demi. Les arêtes du dessous sont abattues. Hauteur de la plaque, 0 m. 12 cent. : largeur, 0 m. 119 mill.

9. Quatre fragments d'une tablette, large de 0 m. 147 mill., qui portait le modèle en relief d'un bélier dont il ne subsiste que les pattes.

10. Deux petits modèles en calcaire du faucon d'Horus, de 0 m. 30 cent. et 0 m. 28 cent. de longueur, dont les pattes sont brisées. Sur le dos, une attache non percée semblerait indiquer que ces objets devaient être employés par des fabricants d'amulettes.

Tous les modèles ci-dessus ont été trouvés dans l'espace compris entre les points marqués A et B sur le croquis (voir fig. 2), à une profondeur de 2 mètres environ. Dans le même endroit et au même niveau nous avons recueilli plusieurs vases en terre cuite (fig. 3, n^{os} 1 à 7), qui sont probablement d'époque ptolémaïque, de même que les deux petits pots en albâtre (fig. 3, n^{os} 8 et 9); le col du n^o 8 est fait séparément.

Entre les points C et D du croquis nous avons recueilli : 1^o une figurine en stéatite du dieu Min, dont la tête, le bras droit et les pieds manquent; comme particularités, le corps n'est pas voilé, les jambes sont séparées, le coude gauche distant du corps. Hauteur, 0 m. 12 cent.; 2^o une terre cuite ptolémaïque de 0 m. 085 mill. de hauteur représentant une femme vêtue, s'appuyant contre un phallus dressé sur un cippe et détournant la tête; 3^o un fragment d'un corps de femme nue, en calcaire, comme on en mettait dans les tombes.

Le crédit qui m'avait été accordé pour cette fouille étant insuffisant,

j'ai profité de la présence de M. Lacau à Louxor pour lui montrer cette découverte, et il m'a accordé un nouveau crédit pour terminer les travaux. J'ai continué à fouiller sur une plus grande étendue, selon les instructions de M. le Directeur général lui-même, mais rien n'a été découvert. Je suis certain cependant que cette zone renferme un grand nombre d'objets que des travaux plus approfondis mettraient au jour, ce qui ne peut être fait maintenant à cause des dattiers, appartenant à des particuliers, qui sont plantés sur cette parcelle.

Je dois faire remarquer que parmi les modèles trouvés, les morceaux du n° 7 par exemple ont été rencontrés éparpillés en différents endroits, et il est certain qu'ils n'étaient pas à leur place primitive, dans un atelier, comme nous l'avions d'abord pensé, mais rejetés dans des déblais. Plusieurs fragments sont noircis, et ont dû subir des atteintes du feu.

Avec les modèles, nous avons aussi trouvé une auge en grès mesurant extérieurement 0 m. 95 cent. sur 0 m. 52 cent., ayant un creux intérieur de 0 m. 06 cent. Au milieu d'un des grands côtés, un trou d'écoulement a pu être orné extérieurement d'une tête de lion maintenant détruite. Cette auge reposait dans une autre un peu plus grande, d'un travail très rude, et quatre dalles, dont la plus grande mesure 0 m. 65 cent. × 0 m. 54 cent., étaient dressées entre les deux bassins.

L'auge a été placée dans le temple de Khonson à Karnak.

Au cours des dernières recherches pratiquées plus profondément, quelques débris de constructions furent mis au jour. C'étaient peut-être les ateliers des artisans, car nous y avons trouvé des pots contenant des couleurs diverses et des pierres servant à polir.

Le kirat où cette fouille a été faite est maintenant la propriété du Service, qui l'a échangé contre une autre parcelle plus éloignée.

H. ABOU SEIF.

Karnak, 15 mai 1920.

TEXTES

DU TOMBEAU DE PETOSIRIS⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

§ VI.

LES TRAVAUX DE PETOSIRIS (INSCRIPTION 81).

L'inscription 81 est la plus intéressante des inscriptions du tombeau, par les renseignements qu'elle nous fournit sur l'activité et les travaux de Petosiris. C'est Petosiris lui-même qui, de son vivant, la fit graver, non dans le pronaos, mais dans la chapelle consacrée à *S-shou* et à *Zed-thot-of-ankh*, au-dessous de la grande inscription des funérailles⁽²⁾, comme pour associer éternellement sa mémoire à celle de son père et de son frère aîné; cependant elle avait à ses yeux tant d'importance qu'il en reproduisit la teneur générale dans trois autres inscriptions — 59, 62, 61 — gravées sur la paroi sud du pronaos. Ces trois inscriptions nous présentent donc une version, d'ordinaire abrégée, quelquefois développée, de certains passages de l'inscription 81, ainsi que des variantes graphiques précieuses pour l'intelligence du texte. J'espère pouvoir un jour rapprocher ces versions parallèles et mettre le lecteur à même de les comparer d'un coup d'œil; je ne ferai aujourd'hui que citer, à propos du commentaire de 81, les leçons et variantes essentielles fournies par les inscriptions 59, 62 et surtout 61, et je publierai, dans mes prochains articles, le texte intégral de ces trois inscriptions, également intéressantes à d'autres égards.

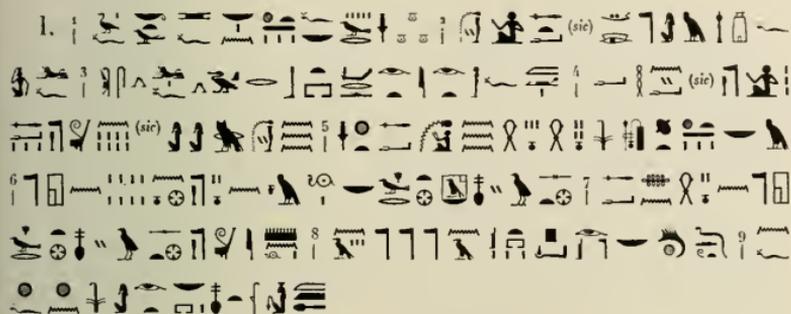
⁽¹⁾ Les paragraphes I-II, III-IV, et V de cette série dans *Annales du Service des Antiquités*, XX, 1920, p. 207; XXI, 1921,

p. 40 et p. 145.

⁽²⁾ Cf. *Annales*, XX, p. 91-96, et p. 213 et suiv.

La traduction provisoire et le commentaire que je donne de l'inscription 81 sont loin de résoudre les nombreuses difficultés qu'elle présente : toutes ne sont pas d'ailleurs d'ordre grammatical ou philologique; il en est que seuls des faits nouveaux — inscriptions, monuments provenant de nouvelles fouilles — parviendront à élucider.

INSCRIPTION 81. — Chapelle. Mur est, registre inférieur. Inscription longue de 5 m. 80 cent., et comprenant 92 lignes verticales, hautes de 0 m. 43 cent. (sauf les lignes 86-89, qui mesurent 0 m. 95 cent.). Sens de la lecture ← :



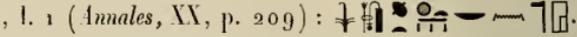
Ligne 4, , lecture probable; le groupe est peu net et a été l'objet d'une correction. Même orthographe avec déterminatif , inscr. 106, l. 8, et inscr. 72, l. 6.

TRADUCTION.

† Son fils puîné, son aimé, maître de tous ses biens, le Grand des Cinq, maître des sièges, † grand prêtre, voyant le Dieu dans son *naos*, portant son maître, † suivant son maître, pénétrant dans l'*adyton*, célébrant ses cérémonies seul † avec les grands prophètes, prophète de l'Ogdoade, chef des prêtres † de Sekhmet, chef des prêtres de la troisième classe et (de ceux) de la quatrième classe, scribe royal comptable de tous les biens du † temple de Khmounou, second prophète de Klnoum-Rè maître d'Hirouerit et d'Hathor dame de Neferousit, † phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirouerit (et de celui) de Neferousit, prophète d'Amon-Rè, † des dieux et de (leurs) temples (?). P^{ETOSIRIS}, *n. im.*, surnommé † [An]kh-ef-khonsou, fils de la dame Nofrit-renpet, j. v.

Ligne 1, «son fils puîné, etc. . . », voir *Annales*, XX, 1920, p. 54-55.

Ligne 2, *fj nhf* «portant son maître», c'est-à-dire portant la statue de Thot, ou la barque du dieu, dans les processions.

Ligne 5,  remplacé ailleurs par : cf. inser. 62, l. 1, et cercueil de Petosiris, l. 1 (*Annales*, XX, p. 209) : .

Ligne 9, sur le surnom de Petosiris [^cn]hf hnsw, cf. *Annales*, XX, p. 55.

*
* *



Ligne 12, lire *dw ntr n irsn*. — Ligne 14,  de  refait sur  (lire *r gs*).
— Ligne 21,  final pour ; il y a place pour  sous ce signe, mais je n'en vois pas trace.

TRADUCTION.

Il dit : ¹⁰ «Ô tous prophètes, tous prêtres, tous officiants, qui entre(z) ¹¹ dans cette nécropole et qui voye(z) ce tombeau, béni soit celui qui (me) fait des offrandes, ¹² bénis ceux qui (me) font des offrandes, car je suis un (homme) honoré de son père, loué de ¹³ sa mère, aimé de ses frères. J'ai construit ce tombeau ¹⁴ dans cette nécropole, à côté des esprits supérieurs qui s'y trouvent, ¹⁵ afin que soit prononcé le nom de mon père et (celui) de mon frère aimé : c'est (en effet) faire vivre quelqu'un ¹⁶ que de

prononcer son nom. L'Amentit est la demeure de qui est ¹⁷ sans péché : heureux l'homme qui y arrive ! Personne n'y parvient, ¹⁸ sinon celui dont le cœur est exact à pratiquer l'équité. Là, pas de distinction entre le pauvre ¹⁹ et le riche, sinon (en faveur de qui) est trouvé sans ²⁰ péché, quand la balance et le poids sont devant le maître de l'éternité; (là), personne qui soit exempt (d'entendre) ²¹ prononcer son verdict, quand Thot-Cynocéphale (assis) sur son trône ²² (se dispose) à juger tout homme d'après ce qu'il a fait sur la terre.

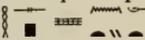
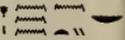
Ligne 10, *rhw iht* « officiants » : cf. *Annales*, XXI, p. 50, et note 1.

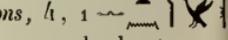
Lignes 11-12,  seul peut avoir le sens de  « faire des sacrifices, des offrandes » : *Admonitions*, 5, 3; *Urk.*, IV, 101, 8; 123, 12; 149, 14; *PIEUL*, *Inscr. hiérog.*, I, pl. 37, 3 etc. Dans les inscriptions du Tombeau de Petosiris,  est assez fréquemment employé dans cette acception : ainsi, tout à la fin de l'inscription 6 (*Annales*, XX, p. 62, avec rectification dans *Annales*, XXI, p. 57, § 4).

Les phrases *dw; ntr n. . . hr ntj. . .* équivalent en somme à la formule précédemment étudiée (*ibid.*, p. 57-58) : « je suis digne, je mérite qu'on me fasse des offrandes, car je suis un homme qui . . . ».

Ligne 14, *r gs us b;w ;w ntj im* : nous avons déjà rencontré, à plusieurs reprises, l'expression  « les esprits supérieurs » résidant dans la nécropole : *Annales*, XX, p. 62, inscr. 6; p. 221, inscr. 82, l. 90; *Annales*, XXI, p. 48, inscr. 89, l. 6; p. 50, inscr. 125, l. 2; à ces exemples ajoutons : inscr. 5, et inscr. 7, l. 2 (toutes deux inédites). Quatre fois, il est question non pas seulement des , mais de leur « temple »    , d'où l'on peut inférer qu'il existait, non loin du « Fassaqi » — peut-être, au nord, près de l'entrée du souterrain des ibis momifiés —, un monument indépendant des tombeaux, un temple, où s'arrêtaient les visiteurs de la nécropole, pour déposer des offrandes et implorer des grâces » (   de l'inscription 125).

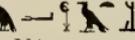
Ligne 16,    *ntj iwj wnf* : « (la demeure) de celui qui n'a pas son péché, qui est sans péché » (la même expression *iwj wnf*, à la fin de la ligne 19). , qui se rapporte à *dmj*, nom masculin, est une graphie de la particule *n* du génitif indirect, employée fréquemment dans

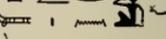
nos inscriptions, quels que soient le genre et le nombre de l'antécédent ⁽¹⁾ : ainsi, l. 86  , l. 34  , l. 23  .

Lignes 18-19, *n dnw šw(:) r bw:w*, littéralement : « point n'est distingué (lire *tnw*) le pauvre du riche ». Le verbe *tnj*, au sens de « distinguer de, se distinguer de », se construit avec *r* : *Admonitions*, 4, 1  « le fils d'un homme de haut rang n'est (plus) distingué du pauvre » : *ibid.*, 11, 13  « sans distinguer le timide du violent ».

Le mot *šw* : est étudié par GARDINER, *Admonitions*, p. 24, qui cite, entre autres exemples, un passage du papyrus *Harris*, 75, 4, où *šw* : « pauvre, de basse condition » s'oppose précisément, comme ici, à *bw* : « riche, de condition élevée ».

L'idée générale, très intéressante, est qu'après la mort, les différences sociales disparaissent : riches et pauvres sont égaux devant le souverain Juge ⁽²⁾.

Ligne 20,  : *ws* ⁽³⁾, pour *hwšw* « balance à main » (par opposition à  « balance munie d'un support »). —  (lire *kd*) « poids ». Même association des mots *hwšw* et *kd* dans *Stèle de Piankhi*, l. 132.

Lignes 20-21. *n šrvj n (pour m) tm (pour dm) hšbtj*, littéralement : « point d'(homme) exempt du prononcé de son verdict ».  est un infinitif employé substantivement : cf. ci-dessus, l. 16  « l'action de prononcer son nom (fait vivre un homme) ».

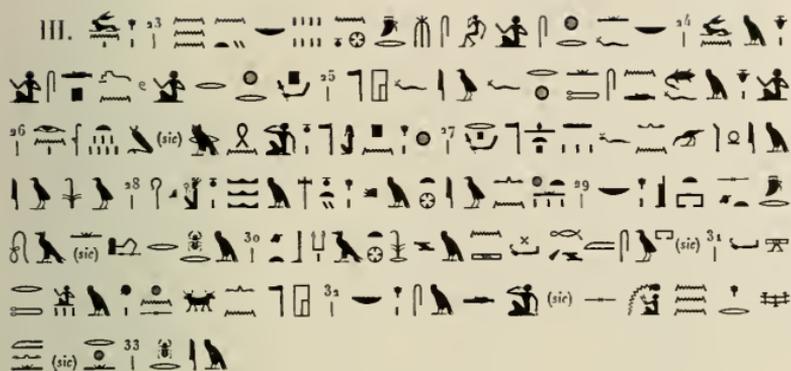
Les mots *hšbt*, substantif, et *hšb*, verbe, signifient « compte, jugement » et « établir un compte, juger » (*ponere rationem*). J'ai déjà signalé ce verbe dans l'inscription 56, l. 7 (*Annales*, XXI, p. 41 et 46, o), où il est employé au passif « rendre ses comptes, être jugé » (*reddere rationem*).

⁽¹⁾ Dans les textes de Dendérah,  n'est employé qu'après un substantif féminin singulier (JUNKER, *Grammatik*, § 87).

⁽²⁾ Cf. inser. 116, *Annales*, XXI, p. 158.

⁽³⁾ On a déjà pu remarquer, dans nos inscriptions, que le signe  *w* est généralement remplacé par .

*
* *



Ligne 28, Δ dans $\text{𑀓} \text{𑀛}$ est peint. — Ligne 29, $\text{𑀓} \text{𑀛}$ pour $\text{𑀓} \text{𑀛} \text{𑀓}$ (*wj*). —
Ligne 30, $\text{𑀓} \text{𑀛}$, lire *nšn*; — $\text{𑀓} \text{𑀛}$ pour $\text{𑀓} \text{𑀛}$. — Ligne 32. 𑀓 .
 𑀓 signe remanié, en partie peint; 𑀓 est très net.

TRADUCTION.

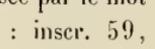
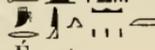
(Pour moi) j'ai été soumis ²³ au maître de Khmounou dès ma naissance. Comme tous ses desseins ²⁴ étaient dans mon cœur, (il) me choisit pour administrer ²⁵ son temple, car il savait que sa crainte était dans mon cœur. ²⁶ Je passai sept ans comme procureur de ce dieu, ²⁷ administrant ses biens, sans qu'on trouvât rien à (me) reprocher là. Or, ²⁸ un roi des pays étrangers exerçait (alors) son protectorat sur l'Égypte; et il n'y avait plus rien ²⁹ qui fût en sa place d'autrefois, depuis que des luttes étaient venues à se dérouler ³⁰ dans l'intérieur de l'Égypte, le Sud (du pays) étant dans le trouble et le Nord dans la confusion : ³¹ les hommes marchaient au comble de l'égarement (?), il n'y avait plus de temple ³² qui fût à la disposition de (?) ses desservants, et les prêtres étaient éloignés (des sanctuaires), dans l'ignorance de ³³ ce qui s'y passait.

Ligne 23, la proposition *shr(w) nb* est une proposition circonstancielle; la proposition principale commence à *špn wj* : le sujet qui n'est

pas exprimé ne peut être que Thot (*nb hmw*), et il faut lire *stpu(f)wj*. . . *urf rht(j)*⁽¹⁾. . . « il me choisit. . . car il savait. . . ».

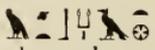
Ligne 26, , grec *λεσώνης* : cf. *Annales*, XX, p. 56.

Ligne 27, , pour  (enclitique).

Ligne 28, *m ndj hr knt* « en qualité de protecteur de l'Égypte », euphémisme, semble-t-il, pour désigner la domination étrangère, nettement caractérisée par le mot  « gouverner, régner sur » dans deux autres passages : inscr. 59, l. 2  =  « comme des hommes des pays étrangers gouvernaient alors l'Égypte. . . », — inscr. 62, l. 3  =    (même sens)⁽²⁾. Comparer aussi inscr. 59, l. 3  « depuis l'arrivée des Barbares et leur entrée en Égypte ».

Ligne 29, *hr ist s hnt* « en leur place d'auparavant » : *hnt* « précédemment, autrefois » s'écrit le plus souvent  à la basse époque : cf. JUNKER, *Grammatik*, § 201.

Pour le sens de *wj r*, exprimant le développement logique d'une situation ou d'un fait désastreux ou mauvais, cf. GARDINER, *Admonitions*, p. 53. Il s'agit ici, vraisemblablement, des luttes qui durent marquer la fin du règne de Nectanébo II et les débuts de l'occupation de l'Égypte par les Perses d'Artaxerxès-Ochos.

Ligne 30,  « à l'intérieur de l'Égypte ». Ce sens de *m hnt* est attesté par de nombreux exemples (JUNKER, *Grammatik*, § 218; *Décret de Canope*, 11, 18, 15; PIEHL, *Inscr. hiérog.*, II, pl. 38, col. 2-3; pl. 30, col. 8-9; pl. 32, col. 8-9; *Stèle de Piankhi*, 22, etc.); il me paraît préférable à celui que j'ai donné naguère, parce que, dans les deux propositions circonstanciellles qui suivent, sont mentionnées les deux parties constituantes de l'Égypte  et .

⁽¹⁾ *rht(j)*, 3^e pers. masc. sing. du pseudo-participe. Sur l'emploi de la désinence , , , à toutes les personnes, même (quoique rarement) à la 3^e pers. masc. sing., du pseudo-participe,

dans les textes de basse époque, cf. JUNKER, *Grammatik*, § 143.

⁽²⁾ Le souverain de l'Égypte est également désigné par le mot  à la ligne 87.

*
* * *

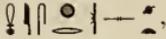


Ligne 34, de refait au pinceau sur . — Ligne 37, après un signe gratté : est possible. — Ligne 39, dans le signe est peint, très légèrement, et est refait au pinceau sur précédemment gravé. — Ligne 43, pour (cf. ci-dessus, l. 4).

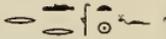
TRADUCTION.

Après que je fus investi des fonctions de procureur de Thot ³⁴₁ maître de Klmounou, je fis que le temple de Thot fût dans le même ³⁵₁ état qu'auparavant; je fis que toutes choses y fussent rétablies, ³⁶₁ et que tout prêtre reprît son poste. J'accrus l'importance de ses prêtres, ³⁷₁ je magnifiai les *horaires* de son temple, j'exaltai ³⁸₁ tous ses serviteurs, je donnai un règlement à ses desservants. ³⁹ Loin de soustraire les offrandes de son temple, je remplis ⁴⁰₁ ses greniers d'orge et de froment et ses magasins de ⁴¹₁ toutes bonnes choses; j'accrus ses ressources au delà de ce qu'elles étaient ⁴²₁ auparavant, au point que tout homme de la ville m'adressa ses félicitations. Je donnai de l'argent, ⁴³₁ de l'or, toute sorte de pierres précieuses véritables; je réjouis le cœur des prêtres, ⁴⁴₁ et je fis toute espèce de travaux dans le sanctuaire, auxquels mon cœur se complaisait. ⁴⁵₁ Je rendis sa splendeur à ce que j'avais trouvé ruiné en sa place. Je remis en état ⁴⁶₁ ce qui était auparavant en triste condition et ne se trouvait plus en sa place.

Ligne 33,  : le verbe est employé ici au sens, si fréquent à toutes les époques, de «exercer un office, remplir une fonction».

Ligne 34,  , littéralement : «conformément à son état d'autrefois».

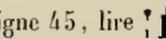
Ligne 35, littéralement : «je fis que devinssent toutes choses à l'intérieur de lui *m hnt*». Le verbe *hpr* a pour second sujet *w'b nb*.

Ligne 36,  «en son temps», c'est-à-dire : je fis que tout prêtre pût remplir, sans être dérangé, les fonctions fixées par le calendrier liturgique.

Ligne 41, *dj h;v hr wn im hut* «je (lui) donnai des ressources en sus de ce qui y existait auparavant». L'inscription 62, l. 3, présente cette variante : «(je fus à remplir. . . . ses magasins de toutes bonnes choses)  =  en sus de ce qui (y) existait auparavant».

Ligne 43, *šfr ib* «être agréable au cœur de, satisfaire» : ainsi, *Urk.*, I, 52, l. 15, .

Ligne 44,  «et je fis» (pour la suppression du suffixe , cf. *Gramm.*³, § 284).

Ligne 45, lire    : le suffixe *s* du premier mot est tombé devant *s* initial du second. On voit tomber, dans des cas analogues, *m*, *n*, *r*, *h*, *k* : cf. VOGELSANG, *Bauer*, p. 57, et plus récemment, ERMAN, *A. Z.*, 56, 1920, p. 61.

Ligne 46,  «en détresse, en triste état». —  paraît être pour *šr* «auparavant», à moins qu'il ne faille lire *r šr* (*s*) «dans sa totalité».

 , dans la phrase nominale  , est une graphie du pronom absolu féminin (jouant ici le rôle du neutre, de même que le suffixe — de *ist-s*). Cette forme du pronom absolu féminin ( = *šj*) n'est pas rare à la basse époque : cf. JUNKER, *Grammatik*, p. 41.

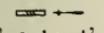
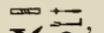
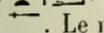
*
* *



TRADUCTION.

⁴⁷ Je tendis le cordeau, je déroulai la ligne pour jeter les fondations ⁴⁸ du temple de Rê dans le parc; je (le) construisis ⁴⁹ en beau calcaire blanc et (l')achevai par toute espèce de travaux; ses portes ⁵⁰ étaient en sapin (*âch*) imbriqué de cuivre d'Asie. ⁵¹ Je fis qu'y séjourna Rê, le nourrisson maître de l'île du Feu.

Ligne 47, on notera que la formule initiale « je tendis le cordeau . . . » appartient au rituel de la fondation des temples par les *rois* (MORET, *Du caractère religieux*, p. 130 et suiv.). J'ai déjà fait observer, en décrivant les tableaux ornant la façade du tombeau, que Petosiris s'y était représenté célébrant les rites et cérémonies qui, partout ailleurs et à toutes les époques, sont le privilège exclusif des rois (*Annales*, XX, p. 60).

Ligne 48, , variante de l'inscr. 61, l. 18 , de l'inscr. 62, l. 4 . Le mot *s* ne signifie pas seulement « lac, étang », mais aussi « jardin » : les exemples de ce sens sont nombreux; je citerai : *Westcar*, 3, 7; *Sinuhe B*, 305-306; *Urk.*, IV, 65, 3; *ibid.*, 171, 16; *ibid.*, 1047, 12 (restitution de Sethe). Il faut donc traduire ici « le grand jardin, le parc ». Cf. ci-après, l. 61.

L'inscription 62, l. 4, précise que ce temple de Rê « n'était plus qu'une ruine depuis un temps immémorial »   (*w3j r w3sj*⁽¹⁾)   { { { . Le temple n'existait donc plus pratiquement : c'est pourquoi Petosiris fut obligé d'en reprendre la construction depuis les fondations.

(1) Pour cette graphie   , comparer GRIFFITH, *Rylands Pap.*, p. 248, l. 13,   ; inscr. d'Ibe (*Annales*, V, p. 95), l. 13,   .

○ 𓀀 𓀁 𓀂 𓀃 (variante de 62 𓀁 𓀂) : il semble qu'il faille corriger 𓀃 en — (pronom régime se rapportant à *ht*). La version abrégée (et rédigée à la 2^e personne) de l'inscription 61, l. 18, donne : 𓀁 𓀂 𓀃 𓀄 𓀅 𓀆 𓀇 𓀈 𓀉 𓀊 𓀋 𓀌 𓀍 𓀎.

Ligne 50, à titre de curiosité je signale les variantes graphiques que présentent ici les trois inscriptions :

- 81 𓀁*] 𓀂 𓀃
- 61 𓀁*] 𓀂 𓀃^(sic)
- 62 𓀂 —

Ligne 51. «le nourrisson maître (*hnf*) de l'île du Feu». Sur l'île du Feu, «l'endroit où est né Rê» 𓀉 𓀊 𓀋 𓀌 𓀍 𓀎 𓀏, cf. inscr. 82, l. 97 (*Annales*, XX, p. 221 et p. 234).

* * *

VI. ○ 𓀀⁵² 𓀁 𓀂 𓀃 𓀄 𓀅 𓀆 𓀇 𓀈 𓀉 𓀊 𓀋 𓀌 𓀍⁵³ 𓀎 𓀏 𓀐 𓀑 𓀒 𓀓 𓀔 𓀕 𓀖

𓀗 𓀘 𓀙 𓀚 𓀛⁵⁴ 𓀜 𓀝 𓀞 𓀟 𓀠 𓀡 𓀢 𓀣 𓀤 𓀥 𓀦 𓀧 𓀨 𓀩 𓀪⁵⁵ 𓀫 𓀬 𓀭 𓀮 𓀯 𓀰

𓀱 𓀲 𓀳 𓀴⁵⁶ 𓀵 𓀶 𓀷 𓀸 𓀹 𓀺 𓀻

Ligne 53, 𓀱 corrige sur 𓀲.

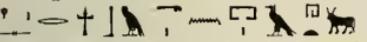
TRADUCTION.

Je construisis⁵² le sanctuaire des épouses divines à l'intérieur du temple de⁵³ Khmounou, car j'avais trouvé leur sanctuaire en état de vétusté, de sorte qu'elles séjournent (maintenant)⁵⁴ dans le temple de Thot maître de Khmounou : c'est le⁵⁵ «pavillon des épouses divines», comme on l'appelle :⁵⁶ la façade en est tournée vers l'Orient.

L'expression 𓀇 𓀈 𓀉 ne saurait désigner ici des prêtresses, telles que les grandes prêtresses ou «pallacides» d'Amon de Thèbes, qui portaient ce titre de *hnw ntr* : la phrase *hsn htp* indique bien que ce sont des

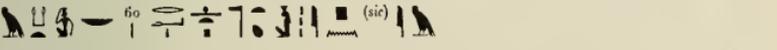
divinités⁽¹⁾. Il semble donc qu'il s'agisse d'un « pavillon » où étaient vénérées conjointement des déesses telles que Nehemàouat, l'épouse de Thot, et Heket, l'épouse de Khnoum-Rè, — sans préjudice des autres sanctuaires qui leur étaient plus spécialement consacrés (voir ci-après § VII et § X).

Ligne 52, « à l'intérieur du temple de Khmounou », c'est-à-dire : dans l'enceinte, le péribole du temple de Thot.

Ligne 56, le texte de 61, l. 23, présente ici une addition intéressante :  « la façade en est tournée vers l'Orient, par-devant le sanctuaire de la vache *sh* ».

*
* *

VII. 


 (sic) 

Ligne 57, la déesse  tient en main une croix ansée, peinte (non gravée). — Ligne 59, — de  est refait au pinceau sur  précédemment gravé.

TRADUCTION.

Je construisis le sanctuaire de Nehemàouat, ⁵⁷ également destiné à (?) Ounout, ainsi que le sanctuaire d'Hathor, dame du sycomore ⁵⁸ du Sud, également (consacré à) Nehemàouat, mère royale(?). Je les construisis ⁵⁹ en beau calcaire blanc, et (les) achevai par toute espèce de travaux. ⁶⁰ Je fis que ces déesses y séjournassent.

Ma traduction, très incertaine, suppose qu'il s'agit ici de la construction de deux sanctuaires, consacrés chacun à deux déesses, une déesse principale et une déesse parèdre. — le premier à Nehemàouat, épouse de Thot,

⁽¹⁾ Cf. les expressions , lignes 51 et 60, et , ligne 82, employées à propos de Rè, de diverses dées-

ses et de Heket, qui viennent prendre possession des sanctuaires que Petosiris leur a construits.

et à sa parèdre Ounout⁽¹⁾, le second à Hathor, dame du sycamore du Sud, et à sa parèdre Nehemâouat⁽²⁾ qualifiée de « mère royale »; dans cette dernière phrase,  et  sont deux substantifs coordonnés, et  est une épithète de Nehemâouat. — La grosse difficulté réside dans l'interprétation de l'expression de la ligne 57  (variante de l'inscription 61 ); je traduis, avec beaucoup d'hésitation : « en [le] faisant [pour] Ounout également ». Le texte paraît altéré, et d'autres traductions pourraient être proposées, par exemple : « en faisant de même [pour] Ounout », c'est-à-dire « construisant également un temple à Ounout », d'où il résulterait qu'il est question ici de la construction non pas de deux, mais de trois sanctuaires⁽³⁾.

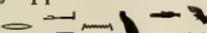
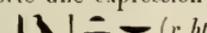
*
* *

VIII.  61 
 63 
64  65 
66  67 
68  68 

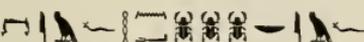
⁽¹⁾  serait, d'après LANZONE, *Dizionario*, I, p. 164, une forme de Sekhmet (elle-même forme d'Hathor), et l'on sait que Petosiris était « chef des prêtres de Sekhmet » (ci-dessus, I, 4-5). Cependant Gardiner (*A. Z.*, 48, 1910, p. 49, note 2) a montré que ce nom était une épithète appliquée à un certain nombre de déesses, notamment Bouto et Nekhbet; d'autre part, un passage du *Livre des Morts* (NAVILLE, 137 A, 24) parle du  « le temple d'Ounout dame d'Ounout » : il est donc possible que Ounout ait eu une personnalité distincte et ait reçu un

culte spécial à Hermopolis.
⁽²⁾ Nehemâouat est une forme d'Hathor: on la représentait coiffée soit du disque et des cornes comme Hathor, soit d'un édicule à l'image du sistre de cette déesse (MASPERO, *Guide du Musée du Caire*, 1915, p. 476, n° 4524).
⁽³⁾ Le texte de la ligne 58 ne paraît pas non plus absolument sûr. L'épithète « mère royale » appliquée à Nehemâouat est énigmatique. En supprimant , on pourrait lire le nom de la déesse Mout, et comprendre qu'elle était vénérée à titre de seconde déesse parèdre dans le sanctuaire d'Hathor.

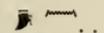
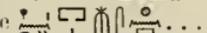
premier-venu? Dans ce mot,  est un déterminatif abusif, dû à une confusion avec l'homophone , nom d'un poisson ⁽¹⁾.

Lignes 65-66, *nmdj* apparaît de nouveau, cette fois au pluriel, dans le membre de phrase . Le texte parallèle de l'inscription 61, l. 20, comporte une expression plus vague, mais sans doute de signification analogue,  (*r bt nb*) « en tout lieu, partout ». — Pourquoi dérobaient-on les roseaux (ou les jones, *kš*) du parc? Était-ce pour les brûler, ou pour les utiliser à la confection de nattes ou de tout autre ouvrage de vannerie? Le parc était donc, semble-t-il, non seulement envahi par les profanes, mais mis au pillage par les maraudeurs.

Lignes 67-68, l'expression  est pour moi une énigme. Faut-il traduire « la moitié de l'œuf » et comprendre qu'il est question d'une relique divine? Peut-être serait-il préférable de lire *gs šwt[r]* « la moitié des œufs », — allusion possible à une nécropole qu'aurait enfermée le parc, et où l'on aurait enterré des œufs d'ibis, et sans doute aussi des momies de ces oiseaux sacrés. (Les galeries souterraines qui s'étendent au nord du « Passaqi » contiennent de même, nous l'avons vérifié ⁽²⁾, des momies d'ibis et des œufs d'ibis.) La version de l'inscription 62, l. 5, quoique obscure elle aussi, viendrait plutôt à l'appui de cette dernière hypothèse: en voici le texte :

 (sic) 

« Car les moitiés de l'œuf (ou : la moitié des œufs?) étaient enterrées dans ce lieu, et là aussi (étaient enterrés) tous les êtres (issus de l'œuf, — ou des œufs?). »

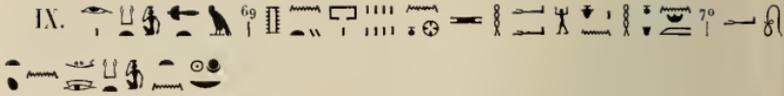
Quoi qu'il en soit, la phrase , qui aurait dû, semble-t-il, faire suite à la phrase , est comme celle-ci une phrase servant à expliquer pourquoi le parc était un endroit sacré, et quelles fortes raisons avait Petosiris de le mettre à l'abri des profanations.

⁽¹⁾ Même déterminatif abusif dans les mots , , , . ERMAN, *Zaubersprüche für Mutter und*

Kind, p. 51-52.

⁽²⁾ LACAU, *Comptes Rendus Acad. des Inscr.*, 1920, p. 365.

*
* *



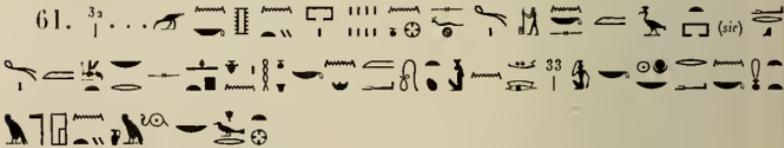
Ligne 68. ← est refait au pinceau sur →.

TRADUCTION.

J'ai fait des travaux excellents au ⁶⁹ mur du temple de Khmounou, afin que fût réjoui le cœur de (ma) souveraine Nehemâouat, ⁷⁰ à la vue de ces travaux, éternellement.

Si, comme il est vraisemblable, il s'agit du grand temple d'Hermopolis, ce paragraphe aurait dû prendre place vers la ligne 44, au cours de l'énumération des travaux exécutés dans le temple de Thot (ci-dessus, p. 229).

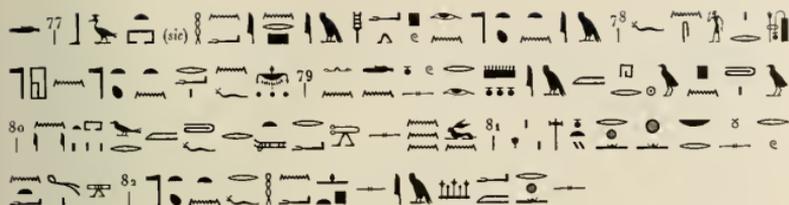
La version de l'inscription 61 est plus complète :



« Tu avais trouvé le mur du temple de Khmounou éboulé, tu le reconstruisis en briques, l'achevant par toute sorte de travaux, pour réjouir le cœur de ta maîtresse Nehemâouat à la vue de ton œuvre, éternellement. Tu as fait de même pour le temple de Khnoum-Rè maître d'Hirouerit. »

*
* *





Ligne 70, dans ,  est tracé au pinceau, après correction. — Ligne 72, , on avait gravé cinq traits, dont l'un a été ensuite gratté. — Ligne 73, lire   . — Ligne 76, lire  (). — Ligne 79, , correction au pinceau.

TRADUCTION.

Or, voici que j'étais ⁷¹ devant cette déesse, Heket, dame d'Hirouerit, en sa belle fête ⁷² du quatrième jour du quatrième mois de la saison *shemou*, alors que j'étais procureur du temple de Thot; ⁷³ elle se rendait en un endroit qui est situé au nord de cette ville, au « Temple de Heket », ⁷⁴ comme on l'appelle communément : il était en ruine depuis ⁷⁵ un temps immémorial; l'eau l'emportait chaque année, au point que ses fondations ne correspondaient plus au ⁷⁶ livre... appelé «... temple de Heket », et qu'il n'y avait plus là ni ⁷⁷ briques, ni pierres. Voici que cette déesse se leva dans ce lieu; ⁷⁸ j'appelai le scribe du temple de cette déesse, je lui donnai, en ce jour, de l'argent ⁷⁹ sans compter, pour y faire des monuments. J'entourai ⁸⁰ la grande demeure (?) sur son pourtour, pour empêcher que l'eau ne l'emportât. Je ⁸¹ consultai tous les savants à propos de l'organisation (?) des cérémonies. Et ⁸² cette déesse se dirigea vers ce temple et elle y séjourna, dès qu'elle sut (cela).

Ligne 70,  , *Gramm.*³, §§ 463, 464.

Ligne 71, Heket est, comme Nehemâouat, une forme d'Hathor (LANZONE, *Dizionario*, II, 852): et de même que Nehemâouat est l'épouse de Thot, maître de Khmounou, de même Heket est l'épouse de Khnoum-Rê, maître d'Hirouerit; elle-même est souvent appelée comme ici « dame d'Hirouerit » (BRUGSCH, *Dictionn. géogr.*, p. 525). La graphie , avec la grenouille ou le serpent pour déterminatif, est fréquente à la basse époque.

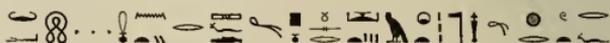
Ligne 73,  désigne Hermopolis : dans la ville de Thot, Heket avait son sanctuaire, de même que Khnoum-Rè y avait le sien (inscr. 61, l. 33, citée ci-dessus, p. 238).

Ligne 74, , littéralement « de bouche en bouche ».

Ligne 75, , régime masculin, pour .

Ligne 76, le mot  est une variante de , qui lui-même équivaut à  « rouleau, livre » (cf. BUDGE, *A Dictionary*, p. 71 et 129). Devant  il faut sous-entendre . Les mots qui précèdent , tout au moins , paraissent désigner le titre du livre. Je ne vois pas quel est le sens de .

La construction générale de la phrase rappelle ce passage d'une des inscriptions du temple d'Edfou (BRUGSCH, *A. Z.*, 1871, p. 3) :



« Les fondations furent établies... conformément à ce livre appelé « livre de fondation des temples pour les dieux de la première Ennéade » ».

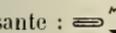
La version parallèle de l'inscription 61 est plus développée et décrit avec plus de complaisance l'état lamentable du sanctuaire de Heket :



« il ressemblait à (un monument dont) on n'aurait jamais creusé les fondations, et le sanctuaire (?) ressemblait à un marais s'étendant en pleins champs, et il n'y avait plus rien en ce lieu, si ce n'est des herbes; les bateaux y voguaient, montant et descendant, à la saison où vient le Nil; et pendant la saison *shemou*, on y établissait une aire⁽¹⁾, et l'on y poussait les bestiaux. »

⁽¹⁾  est, je crois, le mot écrit  dans *Westcar*, 12, 13, où il signifie « aire ». Pendant l'été (saison *she-*

mou), on installe aujourd'hui encore sur les terrains que l'inondation ne recouvre plus, des *gorns* où battre la récolte.

Ligne 80, le texte de l'inscription 61, l. 38, présente ici une variante intéressante :  « tu l'as entouré (le temple) au moyen d'une grande construction (de maçonnerie) » :  est évidemment le même mot que  de notre inscription 81. A supposer correcte la leçon de chacun des deux textes⁽¹⁾, le mot aurait donc un sens assez élastique : dans 81, il paraît signifier le temple lui-même, qu'il fallait prémunir contre la montée de l'eau ; dans 61, il désigne plutôt l'espèce de rempart, l'ouvrage extérieur, destiné à protéger l'édifice. Le mot en tout cas doit être identifié, semble-t-il, avec  (Wörthb., II, 544) et  (*ibid.*, VI, 503) « bâtisse, demeure, temple », et d'autre part rapproché de  qui, dans *Ouni* (éd. Tresson, l. 25), a le sens d'« enceinte fortifiée ».

L'emploi du suffixe  dans , et aussi dans , l. 82, est assez embarrassant, si ce suffixe, comme il semble, se rapporte à , nom féminin (collectif?) : le pronom absolu écrit  dans , pouvant être le féminin *sj* aussi bien que le masculin *sw*, ne nous donne aucune indication. Le suffixe  est répété deux fois ; il ne paraît donc pas être dû à une erreur du scribe ou du graveur, et il serait risqué de le corriger en . Je serais porté à croire que le mot  n'a du féminin que l'apparence, et qu'il est un simple doublet orthographique d'une forme masculine tirée directement de  ou de . Notons d'ailleurs que l'épithète  n'est pas au féminin. Le phénomène serait le même que dans le cas des mots  pour *isj* et  pour *bw*, qui sont traités comme des masculins, malgré leur désinence : comparer ci-dessus, lignes 11 et 13 , ligne 63  l. 73 .

Pour , cf. *Gramm.*³, § 525.

Ligne 81, « je fus à interroger (*nd*) tous les savants (*rh iht*⁽²⁾) au sujet de . . . » (pour , cf. *Gramm.*³, § 446 i). Les « savants », ce sont probablement les prêtres, spécialistes en ce genre de question. Le mot  (plus souvent au pluriel qu'au singulier) désigne les « cérémonies », les

(1) La leçon de l'inscription 61 est *a priori* plus satisfaisante, et est peut-être plus sûre que celle de l'inscription 81.

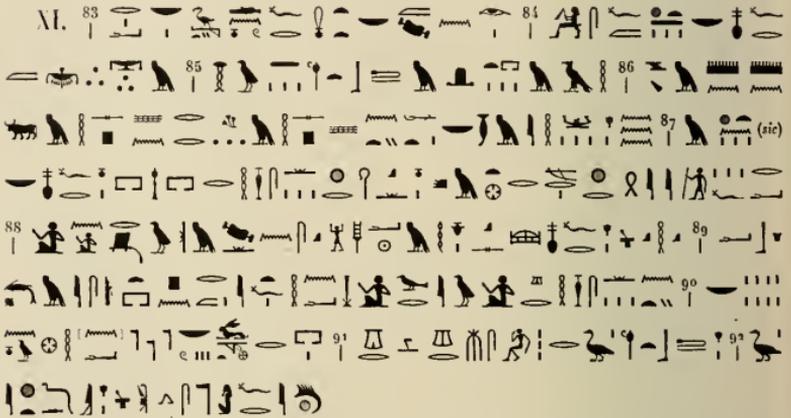
Cependant rien n'autorise à corriger le texte de 81.

(2) Orthographe de 61 : .

« rites », cf. *Stèle de Piankhi*, l. 98; inscr. d'Ibe (*Annales*, V, p. 95), l. 8 :
GARDINER, *A. Z.*, 48, 1910, p. 49.

Ligne 82, après  —, il y a ellipse du complément; cf. *Gramm.*³, § 500.

*
* *

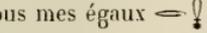


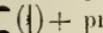
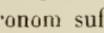
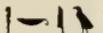
Ligne 87, Q corrigé sur . — final, gravé sur la jointure de deux assises, se devine plus qu'il ne se lit.

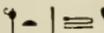
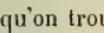
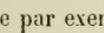
* TRADUCTION.

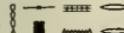
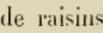
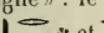
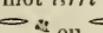
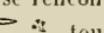
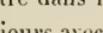
⁸³₁ J'ai fait que mon maître Thot (me) distingue de tous (mes) pairs, pour me récompenser de l'avoir ⁸⁴₁ enrichi en toutes bonnes choses, en argent, en or, en ⁸⁵₁ offrandes provenant de (mes) greniers, de (mes) champs, ⁸⁶₁ de (mes) troupeaux, de (ma) vigne, de (mon) verger à arbres fruitiers, de (mes) bateaux sur le fleuve, ⁸⁷₁ et en toutes bonnes choses de (mes) magasins, — au point que (je recueillis) les louanges du souverain de l'Égypte et l'amour de ses courtisans. ⁸⁸₁ Tout (cela) je le (lui) ai donné pour obtenir que ma vie se prolonge en joie, que j'aie une bonne sépulture après la vieillesse, ⁸⁹₁ que je sois enterré dans ce tombeau à côté de mon père et de mon frère aîné. Et que je reçoive les louanges du ⁹⁰₁ maître de Khmounou et de tous les dieux de Oun; que ma maison ⁹¹₁ soit occupée par mes enfants; que le fils succède

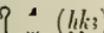
au 9^e fils! — Puissent-ils dire ceux qui viendront plus tard : «Celui qui est fidèle à son Dieu (arrive) à (l'état d')*imakhou*!».

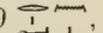
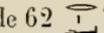
Ligne 83, je comprends : «j'ai fait que mon maître Thot me distingue⁽¹⁾  de tous mes égaux , en échange de ce que j'ai fait⁽²⁾ qu'il soit enrichi. . . » (Il y a d'ailleurs omission du suffixe de la 1^{re} personne dans tout le passage 83-87.)

L'expression  + pronom suffixe +  est fréquente dans nos textes, ainsi : inscr. 61, l. 15  «(Thot) t'exalte au-dessus de tous tes pairs»; *ibid.*, l. 29  «étant riche plus que tous ses pairs»; inscr. 90, l. 2  «distingué du roi plus que tous ses pairs», etc.⁽³⁾

Ligne 85,  . . . , littéralement : «en offrandes détournées (c'est-à-dire : provenant) de . . . ».  est le même mot que , qu'on trouve par exemple dans *Pyr.*, 102 c, et qui signifie «offrandes». , participe : sur le sens de *wdb*, cf. SOTTAS, *Étude sur un acte de vente*, p. 18-19.

Ligne 86,  -verger de raisins», c'est-à-dire «vigne». La même expression dans l'inscription 43  «les jardiniers de la vigne» : le mot *hrrt* se rencontre dans nos textes sous les formes ,  et  ou , toujours avec chute de  médian.

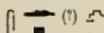
Ligne 87,  (*hkz*) désigne évidemment le souverain perse qui régnait sur l'Égypte, et dont Petosiris avait dû se ménager la faveur.

Ligne 88,  (variante de 59 , variante de 62 );  paraît avoir la valeur d'un *dativus ethicus*. On pourrait d'ailleurs se

(1) Pour *mj r*, cf. ci-dessus, ligne 18, et note, page 226.

(2)  conviendrait mieux ici que ; mais, comme j'aurai l'occasion de le montrer ultérieurement, les deux verbes ont souvent, dans nos inscriptions, exactement la même valeur.

(3) C'est la même expression qu'il faut

reconnaître dans la phrase de l'inscription 102, l. 3-4 (*Annales*, XX, p. 101), dont le sens m'avait naguère échappé :  ⁽¹⁾  «choisi par le roi de préférence à tous ses pairs (*r mjut(f) nb*)» (traduction à substituer à celle que j'ai alors donnée, *ibid.*, p. 102).

hasarder à corriger  en , et comprendre : « je lui ai donné tout cela, pour obtenir de lui. . . », lui désignant le dieu Thot.

 , on attendrait    « toutes ces choses ».

 « en échange de . . . », le complément de la particule  étant constitué par toute la phrase qui suit : « j'ai donné tout cela au Dieu en échange de (c'est-à-dire : pour obtenir) prolongation de vie heureuse, bonne sépulture après la vieillesse, enterrement⁽¹⁾. . . ».

Ligne 91, on pourrait aussi traduire : « Ayant été fidèle à son Dieu, il est arrivé à l'état d'imakhou »; ou encore, en donnant à la phrase une valeur optative : « puisse-t-il arriver à l'état d'imakhou ! ».

*
**

Il n'est sans doute pas inutile de résumer ce long texte. Je l'ai divisé en onze parties :

I. Lignes 1-9, noms et titres de Petosiris.

II. Lignes 10-22, considérations morales.

III. Lignes 22-33, état de l'Égypte et condition des temples ayant l'entrée en fonctions de Petosiris.

IV. Lignes 34-47, Petosiris remet en état le temple de Thot, qu'il avait trouvé ruiné.

V. Lignes 47-51, Petosiris construit le temple de Rê.

VI. Lignes 51-56, Petosiris réédifie, dans l'intérieur du temple de Thot, le « pavillon des épouses divines ».

VII. Lignes 56-60, Petosiris construit les sanctuaires de plusieurs déesses, dont Nehemàoual et Hathor.

VIII. Lignes 60-68, Petosiris protège le « parc », qui était un endroit sacré.

⁽¹⁾ Pour la formule *'b hst* « enterrement », cf. GARDINER, *Rec. de Trav.*, XXXIII, 1911, p. 82.

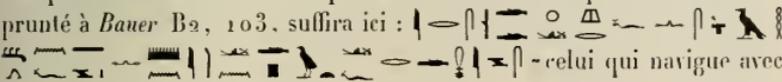
IX. Lignes 68-70, Petosiris relève le mur du grand temple qui était éboulé.

X. Lignes 70-82, Petosiris restaure le « temple de Heket », en ruine depuis de nombreuses années.

XI. Lignes 83-92, Petosiris a fait toutes ces fondations pieuses, en vue d'obtenir, pendant sa vie et après sa mort, les faveurs de son maître Thot.

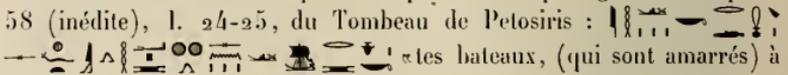
Aux nombreux temples de Khmounou-Hermopolis énumérés dans cette inscription, il faut ajouter le sanctuaire de la « vache *ht* » et le temple de Khnoum-Ré maître d'Hirouerit, que nous font connaître deux passages de l'inscription 61, l. 23 et 33, cités ci-dessus (p. 233 et p. 238). Hermopolis était donc une ville essentiellement religieuse à l'époque où vivait Petosiris. Cette époque, c'est, comme je l'ai déjà indiqué⁽¹⁾, vraisemblablement celle de la seconde domination persane, 342-332⁽²⁾. Que Petosiris ait pu, du temps même des Perses, restaurer la religion à Hermopolis, relever les temples détruits, en édifier de nouveaux, et qu'il ait réussi, ce faisant, non seulement à vivre en bonne intelligence avec les oppresseurs de l'Égypte, mais à jouir de leurs faveurs (l. 87), c'était là un tour de force dont on comprend qu'il ait été particulièrement glorieux.

APPENDICE.

INSCRIPTION 116. (*Annales*, XXI, p. 158), l. 3. — La signification de  dans l'expression *dmj n urt d'mw*, peut être précisée. Dans bien des cas, en effet, ce mot n'a pas le sens vague de « lieu, endroit », mais celui de « lieu où un bateau aborde, ou est amarré », c'est-à-dire « port ». J'en pourrais citer maints exemples tirés de textes classiques : un seul, emprunté à *Bauer* B2, 103, suffira ici :  - celui qui navigue avec

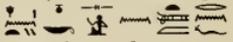
⁽¹⁾ *Annales*, XX, p. 120. — ⁽²⁾ Sans doute les dernières années de cette période.

lui (le mensonge), il ne parvient pas au rivage, et sa barque n'aborde pas à son port⁽¹⁾».

De même, la traduction « port » s'impose dans ce passage de l'inscription 58 (inédite), l. 24-25, du Tombeau de Petosiris :  « les bateaux, (qui sont amarrés) à leur port, s'empressent, quand vient la crue, de voguer vers le nord ou vers le sud, selon ton bon plaisir ».

Nous pouvons donc appliquer ce sens dans la phrase *dmj n nwt dsmw* de l'inscription 116, ce qui permet de traduire de façon plus satisfaisante : « vous naviguerez avec un vent favorable, sans accident, et vous arriverez au port de la ville des générations, sans avoir éprouvé d'afflictions⁽²⁾ ».

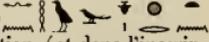
*
* *

INSCRIPTION 102 (*Annales*, XX, p. 101), l. 6. — La dernière phrase de l'inscription ... a été mal traduite. Le sens en est : « ... car je suis un homme qui mérite qu'on prononce son nom. Celui qui (me) fera du bien, il lui en sera fait; celui qui (me) fera du mal, de même; et c'est Thot qui témoignera contre vous (si vous me faites du mal) : car je suis un *imakhou* (fils) d'*imakhon*, un loué fils de loué⁽³⁾. » — J'aurais dû également citer cette phrase à propos des formules de rémunération étudiées plus haut, p. 54, § 1, et p. 57, § 4⁽⁴⁾.

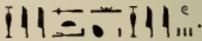
G. LEFEBVRE.

Le Caire, décembre 1921.

⁽¹⁾ Cf. la note de VOGELSSANG, *Bauer*, p. 119-120 (à propos de B1, 130).

⁽²⁾ L'expression  dans cette inscription (et dans l'inscription 126, l. 5, *Annales*, XXI, p. 149) est évidemment métaphorique (cf. *d'Orbigny*, II, 1-2) : la traduction que j'en ai donnée « sans que votre cœur se pourrisse en vous » pourra donc paraître trop littérale. Comparer cependant l'usage que

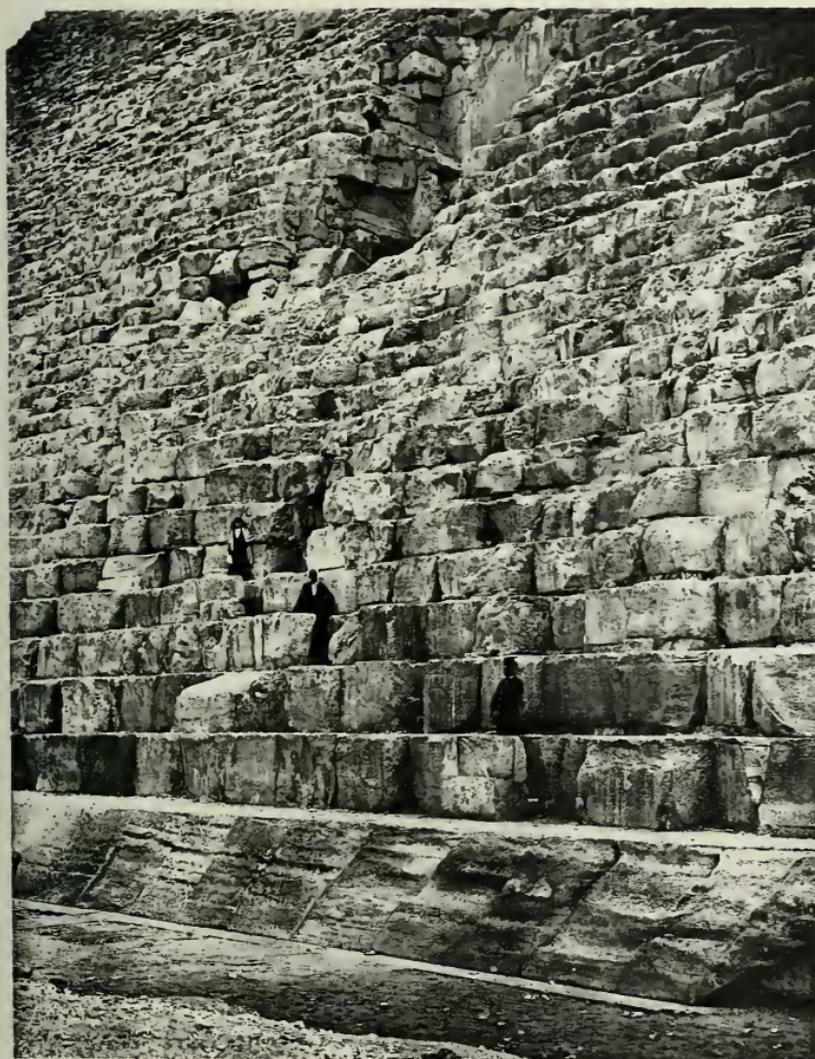
fait l'argot moderne du mot « empoisonner », au sens de « inquiéter, ennuyer ».

⁽³⁾ Cf. *Catalogue général du Musée du Caire*, n° 22054, l. 9 ; *Rec. de Trav.*, XXXVI, 1914, p. 130 .

⁽⁴⁾ J'ai indiqué ci-dessus, p. 243, note 3, comment j'interprète aujourd'hui une autre phrase de la ligne 4 de cette même inscription.

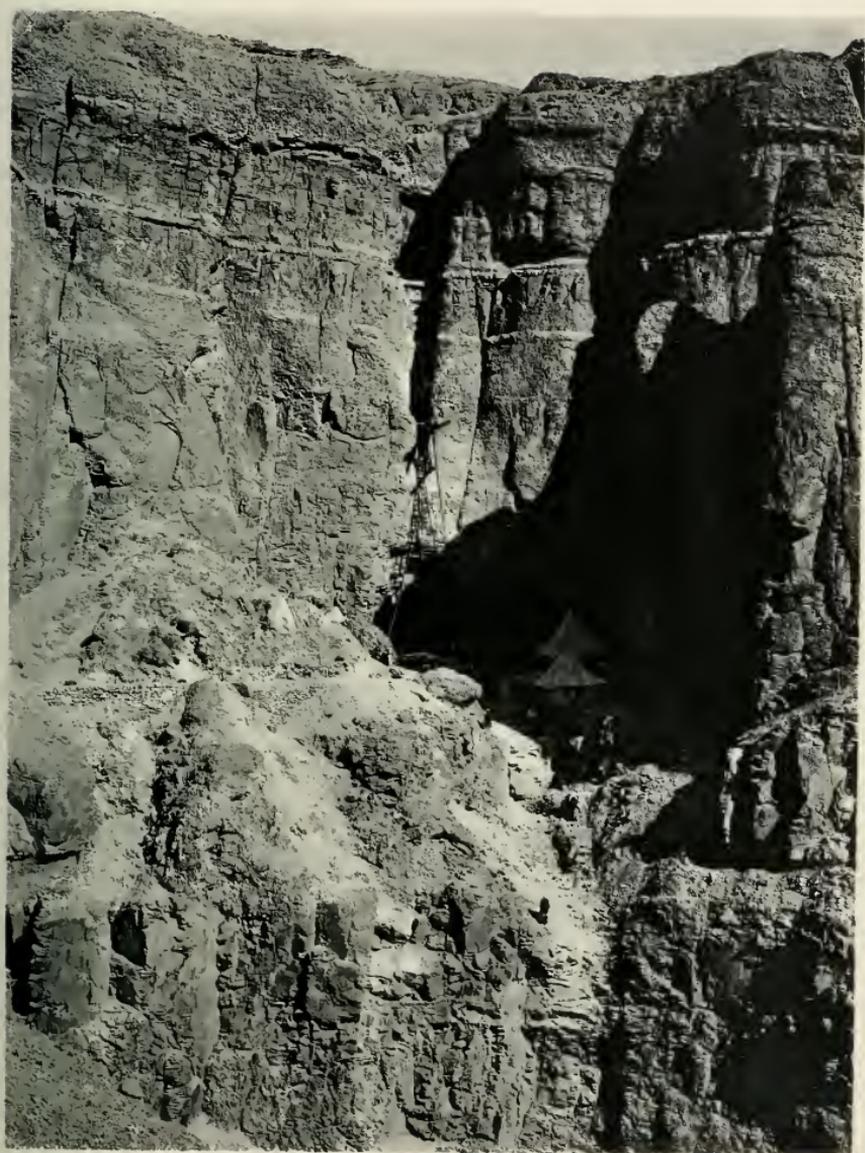
TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
BARAÏZE (É.). Rapport sur les travaux exécutés à la Grande Pyramide (avec 1 planche).....	169-174
— Rapport sur l'enlèvement et le transport du sarcophage de la reine Hatchepsitou (avec 1 planche).....	175-182
— Rapport sur la découverte d'un tombeau de la XVIII ^e dynastie à Sikket Taqet Zayed (avec 1 planche).....	183-187
DARESSY (G.). Sur une série de personnages mythologiques (avec 1 planche).	1- 6
— Le dieu Hérôn sur les monnaies du nome Diospolite.....	7- 16
— La barque d'or du roi Kamès.....	129-137
— Sur une empreinte de sceau.....	137
— Fragments héracléopolitains.....	138-144
EDGAR (G. C.). Selected papyri from the archives of Zenon (§ VII) (nos. 65-66).....	89-109
ENGELBACH (R.). Report on the inspectorate of Upper Egypt from April 1920 to March 1921.....	61- 76
— Alphabetic Hymn in coptic (Boheirie dialect).....	110-117
— Fragment of the Gospel of Saint Matthew in coptic (Sahidic dialect).....	118-122
— Coptic ostraka.....	123-125
— Notes of inspection, April 1921 (avec 1 planche).....	188-196
GAUTHIER (H.). A travers la Basse-Égypte (§ I-IX) (avec 3 planches).	17-39, 197-213
HAKIM EFFENDI ABOU SEIF. Une petite trouvaille à Karnak de modèles de sculpture (avec 1 planche).....	214-221
LEFEVRE (G.). Textes du tombeau de Petosiris (§ III-VI). 40-59, 145-162, 222-246	
— NOTE. Additions et corrections à <i>Textes du Tombeau de Petosiris</i> , § I-II (<i>Annales</i> , XX, 1920, p. 207 et seq.).....	60
— Deux inscriptions grecques du Fayoum.....	163-168
MUNIER (H.). Mélanges de littérature copte (§ II).....	77- 88
SCHIAPARELLI (E.). La Missione italiana a Ghebelein.....	126-128



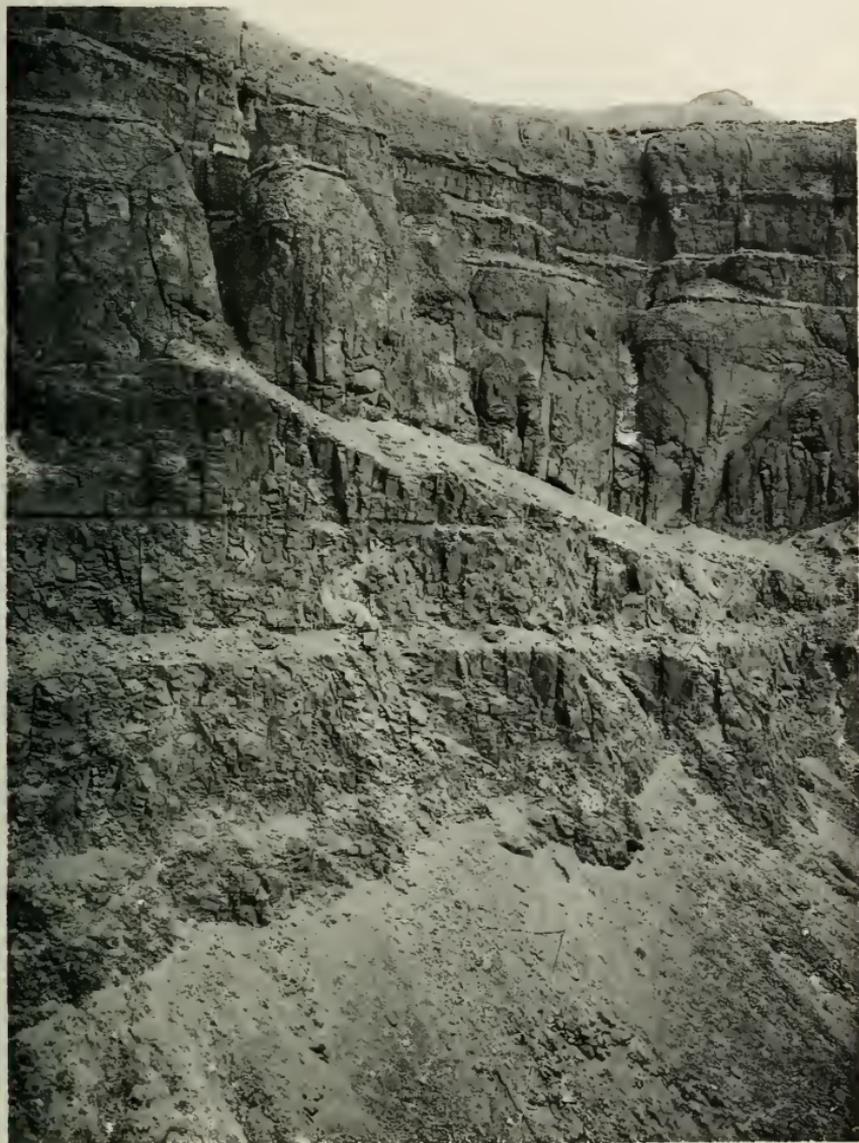
Escalier d'accès à l'entrée de la Grande Pyramide.



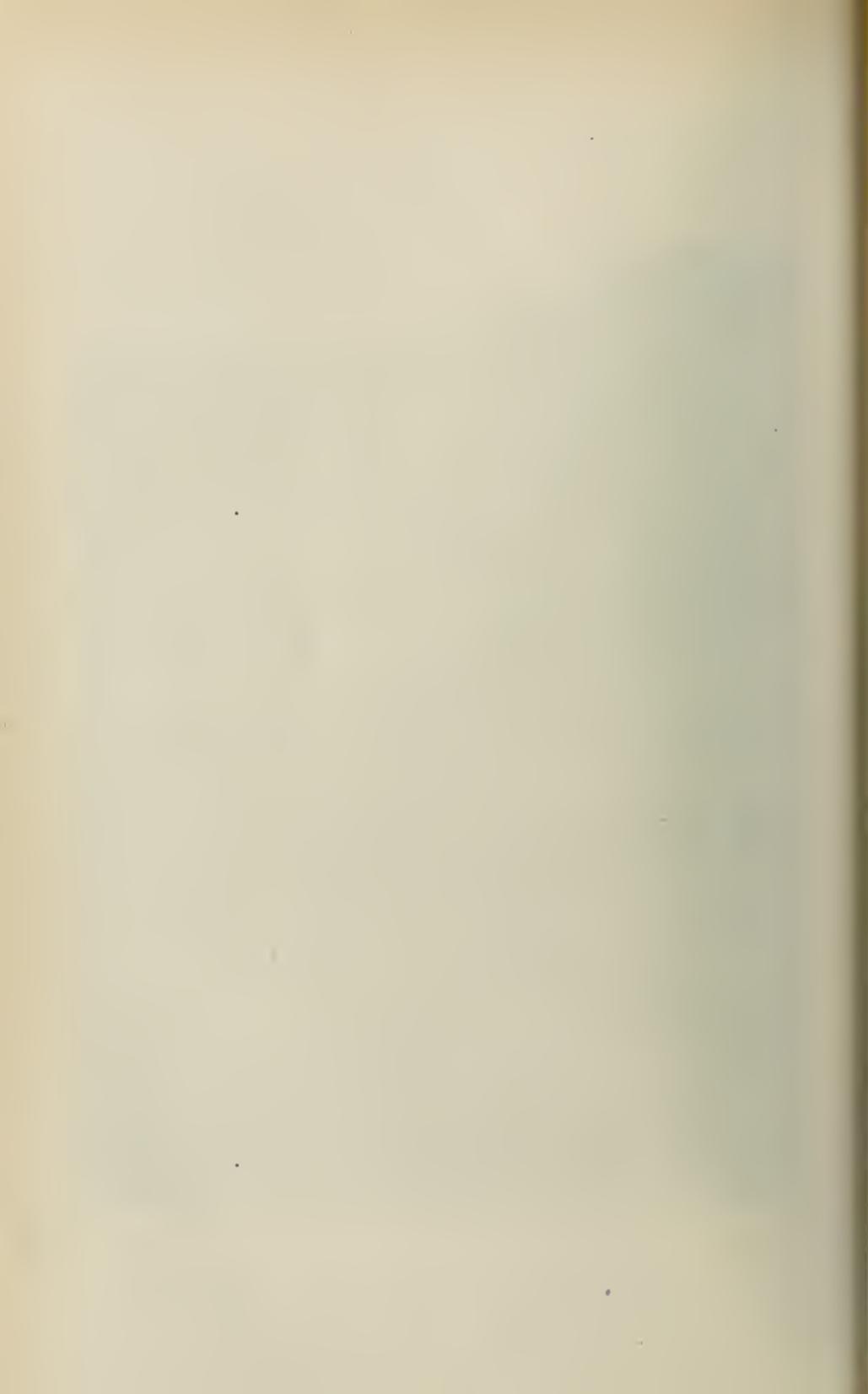


Tombeau de la reine Hatchopitou.





Tombeau dans le Sikket Taqet Zayed.





Stele dated to a king Dudumes.





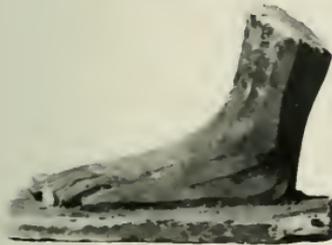
Stèle funéraire de Kom Abou Billou.



1



2



3



4



5



6

Modèles de sculpture trouvés à Karnak.



ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTÉ

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTÉ

TOME XXII



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XXII

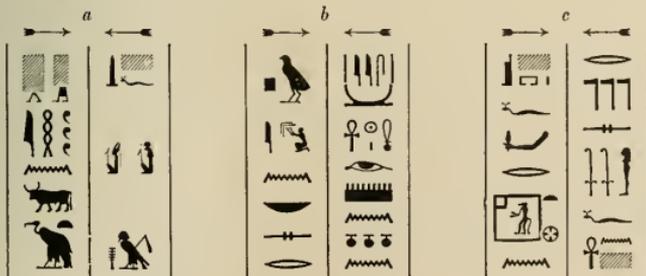
ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE.

SOME HIEROGLYPHIC INSCRIPTIONS FROM NAUKRATIS

BY
C. C. EDGAR.

The inscriptions published below were found in 1914 at Kom Gaief, the site of Naukratis, and are now in the provincial Museum of Tanta.

Those marked *a*, *b*, *c*, are on a fragment of a red granite obelisk, about 0 m. 70 cent. in width. The fourth side is broken. It will be seen from the cartouche that the obelisk was erected by a Ptolemy, presumably Soter. The place where the stone was found was certainly not the original site of the monument, but it is probable that the temple to which it belonged stood in Naukratis and was moreover the temple of Thoth mentioned in the 1st column of *c*. Plato, it will be remembered, speaks of Naukratis as the home of Thoth : ἤκουσα τοίνυν περὶ Ναύκρατιν τῆς Αἰγύπτου γενέσθαι τῶν ἐκεῖ παλαιῶν τινὰ Θεῶν, οὗ καὶ τὸ ὄρνεον τὸ ἱερόν, ὃ δὴ καλοῦσιν Ἴβιν· αὐτῷ δὲ ἔνομα τῶν δαίμονι εἶναι Θεῶθ (Phædrus, 274).



Three inscribed blocks of basalt were found about the same time, in different parts of the site. These evidently belong to a procession of nomes and other personifications, and the cartouches show that they date from the reign of Ptolemy Soter. One is a mere fragment, which does not seem to be worth publishing. Of the other two the best preserved (see p. 4) contains the names of several divisions of the 5th and 6th nomes of Lower Egypt. In *Naukratis*, II, pp. 80, 83, and *Mound of the Jew*, p. 69, Mr. Griffith mentions an inscribed block, «probably a nome list», found at Neqrash near Kom Gaief; and M. Daressy tells me that he has seen some fragments of a similar kind at Gabares in the same neighbourhood. Presumably then all these stones are relics of an Egyptian temple in Naukratis. I may also call attention to the fact that the hieroglyphic copy of the priestly decree in honour of Ptolemy Epiphanes, usually known as the Damanhour copy of the Rosetta stone, was found at Naukratis, not at Damanhour; and such copies can only have been erected in Egyptian temples.

One of the new inscriptions (p. 4) mentions two districts of the 5th or Saitic nome. It is a happy coincidence that this was in fact the nome to which the city of Naukratis was attached⁽¹⁾. If Strabo 801 is not quite decisive, the list of nomes in the *Revenue Laws* leaves no doubt on this point, for the first entry in col. 60 is ἐν τῷ Σαίτηι σὺν Ναυκράτει. Comparing the entries Βουβασίτηι καὶ Βουβάσιωι and Μεμφίτηι καὶ Μέμφει in col. 31, one would naturally infer that Naukratis was in the territory of the Saitic nome and that therefore it probably lay on the east bank of the river, which was the natural boundary-line between two adjacent nomes. But Ptolemy the geographer places Naukratis on the west side, and his authority has been generally accepted; see in particular the remarks of Mr. Hogarth in *J. H. S.*, XXV, pp. 103, 104. On the other hand, Mr. Griffith in *Naukratis*, II, p. 83, has shown some ground for thinking that in spite of Ptolemy's statement Naukratis lay on the east bank, and I venture to offer a new argument on the same side. A lately published papyrus

⁽¹⁾ The connection survived into Christian times, when Naukratis was attach-

ed to the diocese of Sais, see DARESSY. *Annales*, XX, p. 172.

of the 3rd century B. C., *P. S. I.*, vol. V, n° 543, contains a very interesting reference to Naukratis. It is an account of expenses for forage etc. on a journey from Pelusium to the neighbourhood of Alexandria⁽¹⁾. From Pelusium the travellers come south-west to Boubastos, then strike across the Delta by way of Leontopolis (Ναθωά)⁽²⁾ to Naukratis, from which point they turn northwards following the Canopic branch of the Nile. Wherever they cross an arm of the river or a big canal we find an entry giving the cost of the διαβάθρα, and if they pay nothing for the ferry the fact is mentioned : διέξημεν δωρεάν. In Naukratis they spent three obols on barley, received some hay *παρὰ τοῦ κομάρχου*⁽³⁾ δωρεάν, and no mention is made of a διαβάθρα. But after leaving Naukratis they cross the river at Ἰεράκων πόλις, which, as Wilcken has pointed out in *Archiv*, VI, p. 402, is probably the town of Temi-n-Hor or Damanhour; and we know from an Egyptian inscription⁽⁴⁾ that Temi-n-Hor lay on the west side of the river. The next stage is Hermoupolis, where they do not cross: so even if we retain the old identification of Hermoupolis with Temi-n-Hor, the fact remains that between Naukratis and Temi-n-Hor they crossed the river once and that Temi-n-Hor lay on the west bank. Thus the evidence of the papyrus, so far as it goes, is in favour of the view that Naukratis was situated on the east bank.

If there was an Egyptian temple at Naukratis, and apparently there

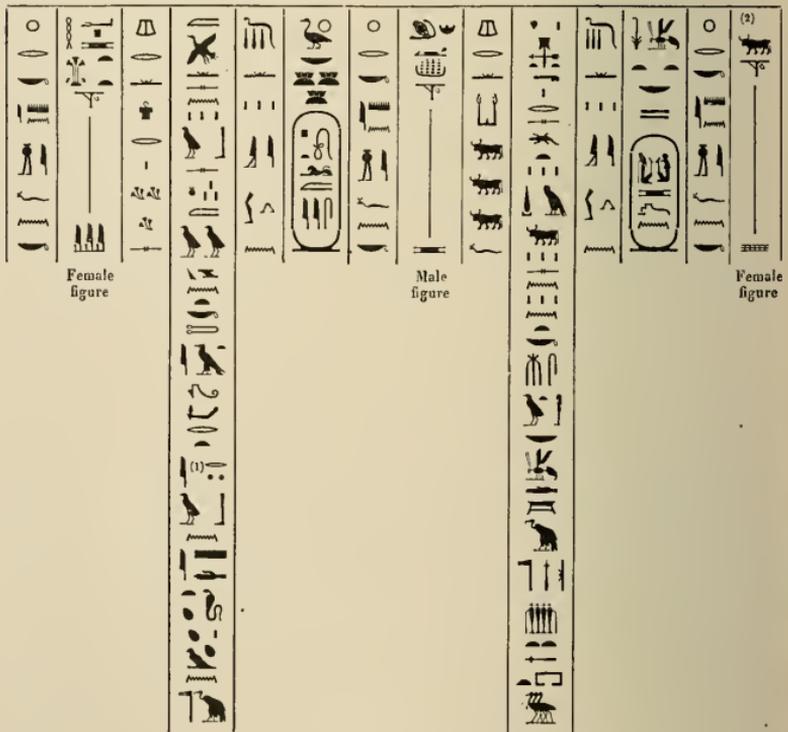
⁽¹⁾ The place names in this itinerary are of great interest and deserve to be studied by Egyptologists. Prof. Wilcken, as well as the editors, has noted their importance and has made some interesting observations on them. I am doubtful, however, whether, as is assumed by Vitelli and Wilcken, the goal of the journey was Kanopos, and I rather suspect that the travellers went straight to Alexandria, while some of the grooms were sent to Kanopos by river or by the canal (see l. 52, *ἱπποκόμοις εἰς Κάνωπον νηῦλον* -).

⁽²⁾ See the remarks of Daressy in the *Recueil*, vol. 30, p. 206.

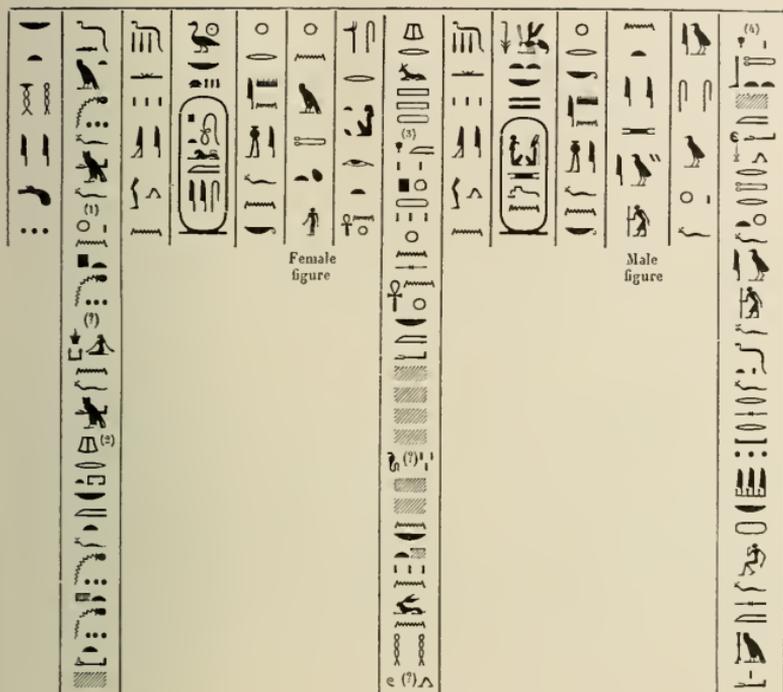
⁽³⁾ Though Naukratis is supposed to have been a self-governing Greek city, the title of *κομάρχης* need not surprise us. The comarch was probably a native official with authority over the native population. So at the present day though a town like Mansourah enjoys a semi-European municipality, it has still got its native Omdeh corresponding to the ancient comarch.

⁽⁴⁾ DE ROUGÉ, *Géogr.*, p. 30; BRUGSCH, *Dictionn. géogr.*, p. 87.

was, on what part of the site did it stand? There can be little doubt about the answer. The obvious situation for such a temple is the enclosure called by Mr. Petrie the Great Temenos, where the stele of Nectanebo was discovered in 1899. Though this was at first supposed to be the Hellenion, no trace of a Greek temple was found in it, and in fact this quarter of the town was predominantly Egyptian in character. In my opinion the large wall was simply the precinct of an Egyptian temple, like those at San, Behbeit and many other places, though it is probable that the tem-



(1) Probably ♀ or ♂ (Golenisheff). — (2) The sign ⤴ is not now distinguishable.



ple itself never attained to any great size⁽⁵⁾. Mr. Petrie found that the entrance to the enclosure had been repaired under Ptolemy II, as shown

(1) Or ♀ (G.).

(2) Suggested by G.

(3) Corrected by G.

(4) Corrected by G.

(5) Mr. Hogarth (*J.H.S.*, XXV, p. 111), doubts the existence of a solid brick wall and suggests that what was at first taken for a wall may have been a mass of rubble remains, piled up round a lower area, wherein lay the Egyptian temples and public buildings. I do not venture

to offer an opinion on this point beyond remarking that Egyptian enclosure-walls were perhaps not always made of solid brick-work. That of Tell Tanboul at least is largely composed of loose earth and rubbish shot into empty spaces between comparatively thin brick-walls. In any case I am quite of Mr. Hogarth's opinion about the central area. For a fuller description of Tanboul, see DARESSY, *Annales*, XIII, p. 185.

by the foundation deposits. This fact has been adduced by MAHAFFY, *Ptol. Dyn.*, n° 71, and BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Lagides*, I, p. 241, as evidence of the favour with which Ptolemy regarded his Hellenic subjects in contrast to the natives. But the stones which bear the name of Ptolemy I are part of an Egyptian temple, and the foundation deposits of Ptolemy II are purely Egyptian and belong to what was in all probability an Egyptian temenos. At the same time there is no doubt that Naukratis was an important and prosperous town, half-Greek, half-Egyptian, under the earlier Ptolemies. The Zenon papyri show that it was the chief port of call on the inland voyage from Memphis to Alexandria (see *P. S. I.*, 333, 503, 533) as well as a stopping-place on the land-route from Pelusium to the capital.

The inscriptions are printed from my copies made on the site at the time of the discovery. M. Golenischeff has been kind enough to revise them with the aid of paper squeezes, making several corrections and marking several points as doubtful. The surface of the stone being rather worn, it is by no means easy to decipher all the signs, and I do not pretend that my transcript is to be entirely relied on.

G. C. EDGAR.

MORE TOMB-STONES FROM TELL EL YAHOUDIEH

BY

C. C. EDGAR.

The inscriptions of which copies are given below were obtained for the Museum by Tewfik Effendi Boulos, who collected them a few months ago from the houses of the villagers near Tell el Yahoudieh. They form a supplement to the group which I lately published in the *Annales*, XIX, pp. 216-224, and I have therefore numbered them consecutively as part of the same find. The Museum now possesses a very rich series of such inscriptions, including many of those found by Mr. Naville in 1887 and the group from Demerdash found in 1911⁽¹⁾.

The new inscriptions, like those previously published, belong as a whole to the Augustan age, though only one of them, no. 25, is fully dated. Many of the names here are definitely Jewish, and one need not doubt that most of the purely Greek names also belonged to Jews. For instance the Dositheos of no. 22 and the Agathokles of no. 24 were evidently of the same race as their relatives or friends, Jesus and Rachel, along with whom they are mentioned. The people who used the cemetery were, as a whole, Hellenized Jews who spoke the Greek language, who in many cases called themselves by Greek names, and whose epitaphs are to a large extent indistinguishable from those of the Gentiles. It seems to have been the general custom for the inhabitants of Oniou to bury their dead and not to mummify or burn them (*Mound of the Jew*, p. 13). The use of the word *σῦψ* in three of our epitaphs, nos. 18, 20, 33, must indeed, if taken literally, refer to cremation of the corpse. But in these

⁽¹⁾ See *Bull. de la Soc. arch. d'Alexandrie*, no. 15, pp. 32-38. The stones were not found in the tombs to which they belong, and there is therefore a

possibility that they too come from one of the cemeteries near Tell el Yahoudieh. In the last line of the verses on page 38 read *μνημείων*.

passages it probably bears the signification of 'extreme sorrow', as in the 2nd epistle to the Corinthians, 11, 29, *τις σκανδαλίζεται καὶ οὐκ ἐγὼ πωροῦμαι*. As regards the practice of mummification, though there is no trace of it at Tell el Yaboudieh, it may be noted that we have in the Museum the mummy of a woman from Hawara with the Jewish name of Sambathion⁽¹⁾.

In one respect the present group of inscriptions is more interesting than any of the others: it contains an unusual amount of verse. The poetry, it is true, is commonplace and not free from metrical faults (*ἐξέδωμῃ τοῦ Χοιᾶχ ὠδ' ἐπέθην ὑπὸ γῆν* is a typical line); but it shows at least how deeply this Jewish settlement in Egypt was imbued with Hellenic culture. No. 20 is an epitaph on Horaia, who died a few days after her husband and daughter, presumably of some infectious disease. No. 21 tells of the death in childbirth of a young woman called Arsinoe. No. 22, an epitaph on a certain Jesus, sixty years old, is less correct or less carefully copied out by the engraver than are the two preceding ones, but is remarkable for the phrase: *τὸν ἐξαπίνης μεταξάντα εἰς μυχὸν αἰώνων ἐν σκοτίᾳ δάγειν*. Of no. 23 it is difficult to say whether the stone-cutter has made a complete hash of the manuscript before him or has merely reproduced, with a few additional mistakes, an uncommonly disjointed and meaningless set of verses: in any case we cannot hold the poet responsible for the atrocious spelling of the first line. Nos. 24 and 33 are only poetical in phraseology, and not in form; the writer has merely taken a string of sentences from metrical epitaphs and has not attempted to mould them into continuous verse. The remaining inscriptions are in plain prose and are all of the ordinary type.

No. 20. RECTANGULAR STELE WITH PEDIMENT. — Height 0 m. 53 cent., breadth 0 m. 35 cent. Reference no. 12, 6, 21, 1.

ΩΡΑΙΑΣΤΑΦΟΚΟΥΤΟΚΟΔΟΙΠΟΡΕΔΑ
 ΚΡΥΑΛΕ ΙΛΑΟ ΑΤΗΡΗΚΑ
 ΤΑΠΑΝΤ ΣΤΡΕΙ ΑΔΑΣ
 ΠΛΗΣΑΕΤ ΡΕΙΣΩΔ ΑΡΕΜΕΝ

⁽¹⁾ See EDGAR, *Coffins, masks and portraits*, p. 13 and pl. VII.

ΟΑΝΗΡΚΑΙ ΤΗΡΚΑΙΗΝ ΕΠΥΡΩΚΑΝ
 ΕΓΩΙ . . . ΕΣΤΙΝ Γ
 ΕΙΤΑ Δ ΤΗΕΙΡΗΝΗΘΥΓΑΤΗΡ
 ΗΓΑΜΟΣΟΥΚΕΔΟΘΗ ΑΓΩΔΗΝΑΚΛΗΡΟΣ
 ΑΝΕΥΦΡΑΝΤΟΣ ΜΕΤΑ ΤΟΥ ΤΟΥΣ ΕΒΔΟΜΗ
 ΤΟΥ ΧΟΙΑΧΩ Δ ΕΤΕΘΗΝΥΠΟ ΗΝΑΛΛΑ ΠΕ
 ΧΕΙΣ ΩΞΕΙΝΕΣ ΑΦΩΣΤΑ ΑΠΑΝΤΑ ΠΑΡΗ
 ΜΩΝ ΑΓΓΕΛΛΕΙΝ ΠΑΣΙΝ ΤΟΥ ΘΑΝΑΤΟΥ
 ΤΟ ΤΑΧΟΣ

ΛΙ ΧΟΙΑΧ Ϊ

Ὠραίας τάφος οὗτος, ὕδοι πόρε· δάκρυα λε[ίβε].

[Κτ]ησιλάου θυγάτηρ ἢ κατὰ πάντ[α ἀτυ]χίης,
 τρεῖς δεκ[άδας] πλῆσασ' ἐτέων, τρεῖς ὄδ[ε] π[α]ράσεμεν,

ὁ ἀνὴρ καὶ [ἡ θυγά]τηρ καὶ ἦν [π]επύρωκαν ἐγώ.

5 .[.]. .[.]. .[. . .] ἐστίν (τρίτη), εἶτα δ[ὲ] πέμπτη

Εἰρήνη θυγάτηρ, ἢ γάμος οὐκ ἐδόθη,

[κ]αὶ γὰρ δὴ ἢ ἀκλήρος, ἀνεύφραντος μετὰ τούτους

ἔδδομη τοῦ Χοίαχ ὄδ' ἐτέθην ὑπὸ [γ]ῆν.

ἀλλ' ἀπέχεις, ὦ ξεῖνε, σαφῶς τὰ ἅπαντα παρ' ἡμῶν

10 ἀγγέλλειν πάσιν τοῦ θανάτου τὸ τάχος.

Λι, Χοίαχ ζ.

1. Ὠραίας : a proper name. — 2. Κτησιλάου is of course doubtful. — 4. 'I whom their loss inflamed with grief'. — 5. πρῶτος ὁ μὲν τεθνώς ἐστίν or something similar, though it is possible that the husband was mentioned by name.

No. 21. RECTANGULAR STELE WITH DENTICULATED CORNICE, HIGH PEDIMENT AND ACROTERIA. — Height 0 m. 675 mill., breadth 0 m. 30 cent. *Journal d'entree*, no. 47068.

• ΑΡΣΙΝΟΗΣΤΑΦΟΚΟΥΤΟΣ
 ΟΔΟΙΠΟΡΕΚΛΑΥΣΟΝΕΠΙΣΤΑ
 ΣΤΗΝΚΑΤΑΠΑΝΤΑΑΤΥΧΗΝΔ
 ΥΣΜΟΡΟΝΑΙΝΟΜΟΡΟΝΟΡΦΑΝΙΚΗΛΕΙ
 ΦΘΗΝΓΑΡΕΓΩΙΜΕΙΚΡΑΠΕΡΕΟΥΣΑ
 ΜΗΙΤΡΟΣΕΠΕΙΔΕΜΑΚΜΗΣΑΝΘΟΣΕΝ
 ΥΜΦΟΚΟΜΕΙΕΖΕΥΞΕΝΜΕΦΑΒΕΙΤΙΠΑ
 ΤΗΡΩΔΕΙΝΙΔΕΜΟΙΡΑΠΡΩΤΟΤΟΚΟΥ
 ΜΕΤΕΚΝΟΥΠΡΟΣΤΕΛΟΣΗΓΕΒΙΟΥΚΑΙ

ΜΕΙΚΡΟΝΜΕΝΕΓΩΙΤΕΛΑΧΟΝΚΥΚ
 ΛΟΝΑΛΛΑΧΑΡΙΣΜΟΙΠΛΕΙΣΤΗΙΕΠΕΝ
 ΘΗΙΣΕΝΚΑΛΛΟΣΥΝΗΠΡΑΠΙΔΩΝΚΑ
 ΙΤΑΦΟΣΕΝΚΟΛΠΟΙΣΚΡΥΠΤΕΙΤΟ
 ΕΜΟΝΔΕΜΑΣΟΥΤΟΣΑΓΝΟΤΡΑ
 ΦΕΨΥΧΗΔΕΙΙΟΣΙΟΥΣΕΠΕΤΕ
 ΑΡΣΙΝΟΗΣΕΠΙΚΗΔΕΙΟΣ
 ΛΚΕ ΜΕΧΕΙΡ Β̄

Ἄρσινός τις τάφος οὗτος, ὕδοιπόρε· κλαῦσον ἐπιστῆς
 τὴν κατὰ πάντα ἀτυχῆν, δύσμορον, αἰνόμερον.
 ὀρφανικὴ λείφθη γὰρ ἐγὼ μαικρά περ εἴσα
 μητρὸς· ἐπεὶ δὲ μ' ἀκμῆς ἄνθος ἐνυμφόκομαι,
 5 ἔξευξέν με Φαβεῖτι πατήρ, ὠδεῖνι δὲ Μοῖρα
 πρωτοτόκου με τέκνου πρὸς τέλος ἦγε βίου.
 καὶ μαικρὸν μὲν ἐγὼ τ' ἔλαχον κύκλον, ἀλλὰ χάρις μοι
 πλείστη ἐπένηθισεν καλλοσύνη παραπίδων.
 καὶ τάφος ἐν κόλποις κρύπτει τὸ ἐμὸν δέμας οὗτος
 10 ἀγνοτραφές, ψυχὴ δ' εἰς ὀσίους ἔπετε.
 Ἄρσινός τις ἐπικηδεῖος.
 Λκε, Μεχεῖρ β̄.

2. ἀτυχῆν : the usual Hellenistic accusative. — 4. 'When flowering youth showed me ripe for marriage'. — 5. Φαβεῖτι : an Egyptian name, see *P. Petr.*, III, Index, under Φᾶσις. — 8. Read ἐπήνηθισεν. I take πλείστη μοι to be a nominative and καλλοσύνη a dative, the meaning being : 'grace of body blossomed over beauty of mind'. — 10. ἀγνοτραφές : a new word. At the end of the line read ἔπεται. — 11. This might possibly be the beginning of an unfinished couplet, but is more probably the title of the epitaph : Ἄρσινός τις ἐπικηδεῖος (Ἐρῆνος), 'a funeral dirge for Arsinoe'. But perhaps the author did not intend it to be copied by the stone-cutter.

No. 22. RECTANGULAR STELE IN FORM OF A NAOS WITH DENTICULATED CORNICE, HIGH PEDIMENT, ALSO DENTICULATED, AND ACROTHERIA. — Height 0 m. 55 cent., breadth 0 m. 31 cent. *Journal d'entrée*, no. 47067. Mouldings on the back show that the stone has been taken from an ancient building.

ΕΙΜΕΙΕΓΩΙΗΣΟΥΣΟΦΥΣΔΕΦΑ
 ΜΕΙΣΠΑΡΟΔΕΙΤΑ

ΞΙ ΗΛΘΟΝΔΕΙΣΑΕΙΔΑΝ
 ΚΛΛΥΣΑΤΕΔΗΝΑΜΑΠΑΝΤΑΣ
 ΤΟΝΕΞΑΠΙΝΗΣΜΕΤΑΒΑΝΤΑ
 ΕΙΣΜΥΧΟΝΑΙΩΝΩΝΕΝΣΚΟΤΙΑ
 ΔΙΛΓΕΙΝ ΚΑΙΣΥΔΕΔΩΣΙΘΕΕ
 ΚΑΤΑΚΛΑΕΜΕΣΟΙΓΑΡΑΝΛΗΚΗ
 ΔΑΚΡΙΣΙΠΙΚΡΟΤΑΤΟΙΣΤΥΜΒΩ
 ΕΜΩΠΡΟΧΕΕΙΝ ΤΕΚΝΟΝΕΜΟΙΕΙΣ
 ΕΓΩΓΑΡΛΗΛΘΟΝΑΤΕΚΟΣ
 ΚΛΛΥΣΑΤΕΠΑΝΤΣΣΟΜΟΥΙΗΣΟΝ
 ΔΥΣΜΕΝΕΑ

*εἰμὶ ἐγὼ Ἰησοῦς, ὁ Φῦς δὲ Φαμεῖς, παροδεῖτα·
 (ἔξηκονταῖτης) ἦλθον δ' εἰς Αἰίδα.
 κλαύσατε δὴ ἅμα πάντ(ε)ς τὸν ἐξαπίνης μεταβάνα
 εἰς μυχὸν αἰώνων ἐν σκοτίᾳ διάγειν.
 καὶ σὺ δέ, Δωσίθεε, κατάκλαέ με· σοὶ γὰρ ἀνάγκη
 δάκρισι πικροτάτοις τύμβῳ ἐμῷ προχέειν,
 τέκνον ἐμοὶ εἶσν, ἐγὼ γὰρ ἀπῆλθον ἀτεκ(ν)ος.
 κλαύσατε πάντες ὁμοῦ Ἰησο(ῦ)ν δυσμενέα.*

1. ὁ Φῦς δὲ Φαμεῖς can scarcely be right. The simplest emendation would be *ὄν
 Φύσε Φαμεῖς*; but *ὁ Φύσας δὲ* is nearer to the text on the stone and, in spite of the
 false quantity, is probably what the author wrote. Nor is the false quantity any
 worse than those in lines 3 and 5. Φαμεῖς is an Egyptian name. — 4. Contrast no. 21,
 ll. 9, 10. — 7. I am unable to read or restore the third word. The stone does not
 contain more than four letters, of which only the first is certain. The sense seems to
 be 'taking the place of a son' (*ἐσιόντα?*).

No. 23. RECTANGULAR STELE IN FORM OF NAOS WITH PEDIMENT AND ACROTERIA.
 — Height 0 m. 46 cent., breadth 0 m. 38 cent. *Journal d'entrée*, no. 47063.

ΗΤΩΝΔΕΚΑΗΧΣΠΑΥΝΙΗΝΑΤΗΕΙΚΑΔΙΑΒΗΘΑΝΗ
 ΕΙΣΙΔΕΜΟΥΣΤΗΑΗΝΠΑΡΟΔΙΤΑΚΛΑΥ
 ΣΟΝ ΑΘΛΗCACCΑΙCΧΕΡCΙΝΚΟΨΑΙ
 ΠΕΝΤΑΚΙΕΛ ΑΡΤΙΓΑΡΟΥΔΕΓΑΜΟΥ
 ΜΕΤΟΣΚΙΜΑΙ ΕΝΤΥΒΩΙΚΑΙΓΟΝΕC
 ΕCΠΑCΧΟΥCΙΚΕΛΩCΕΠΙΥΙΟΝΑΡΕCΤΟΝ
 ΟΙΤΕΦΙΛΟΙCΗΤΟΥCΙΝΟΜΗΛΙΚΑΚΑΙCΥΝ
 ΕΤΑΙΡΟΝCΩΜΑΔΕΜΟΝΚΙΤΑΙΧΟΡΟΝ
 CΙCΕΥCΕΒΕΑ ΛΥCΑC ΑΩΡΕ

ΠΑΝΩΔΥΔΥΡΕΚΑΙΠΑΝΑΡΙΣΤΕΑ ΟΣΠΑ
 ΣΗΣΗΣΑΡΕΤΗΣΠΑΝΤΟΤΕΚΥΔΑΛΙΜΩ

ἡτῶν δεκαῆς, Παῦνι ἡνάτη εἰκάδι ἀθήθανη.
 εἴσιδέ μου σῆλην, παροδίτα, κλαῦσον ἀθλήσας,
 σαῖς χερσὶν κόψαι πεντακι (πενταέτην).
 ἄρτι γὰρ οὐδὲ γάμου μέτ(ο)χος κίμαι ἐν τύ(μ)βωι.
 5 και γονέ{σ}ες πάσχοις' ἰκέλωσ ἐπὶ υἶδν ἀρεσίδν,
 οἳ τε φίλοι ζητοῦσιν ὁμηλικα και συνέταιρον.
 σῶμα δ' ἐμὸν κῆται χῶρον εἰς εὐσεβέα.
 κηυσασπς ἄωρε πανώδου{δου}ρε και πανάριστε {α}
 δε πάσης {ης} ἀρετῆς πάντοτε κυδαλίμω.

1. This line has been added on the lintel of the naos. Read ἐτῶν δεκαῆς, Παῦνι ἡνάτη εἰκάδι ἀπέθανε. The first two words ought properly to have been ἔτους ἑκαταδεκάτου. — 2. Or εἰσὶδ' ἐμοῦ. But it is possible that we ought to read Εἰσὶδ(ῆ)μου in spite of the false quantity and the peculiar form of the name (compare, however, Διόδημος, Ἡρόδημος, etc.). An alternative possibility is that the mutilated letters in the third last line of the stone contained the name of the deceased; for presumably his name was mentioned somewhere. ἀθλήσας seems to be a slip for ἀθρήσας. Both here and in the 5th line of the stone the engraver has put the stop, or empty space, at the wrong point. — 3. κόψαι, 'beat the breast for'. — 4. μέτοχος seems the most probable correction. Perhaps ἐνὶ τύμβωι. — 5. This line ought to be a pentameter and seems in any case to be corrupt. — 7. Read χῶρον ἐς εὐσεβέα. But the verse seems to be a confused echo of two different thoughts, 1) 'my body lies in this grave' and 2) 'my soul has departed to the abode of the best'. Compare no. 21, ll. 9, 10. — 8. The first word, which is mutilated, may possibly have been a proper name (see note on line 2); or perhaps the line ran originally κλαύσας εἰπέ ἄωρε, etc. πανώδους: for πανοίζυρος? — 9. δε . . . κυδαλίμω: perhaps πρὸς . . . κυδαλίμω. But it is difficult to make any sense out of the two last lines.

No. 24. RECTANGULAR STELE IN THE FORM OF A NAOS WITH PEDIMENT. —
 Height 0 m. 45 cent., breadth 0 m. 35 cent. *Journal d'entrée*, no. 47069.

ΑΣΤΕΘΙΚΑΙΞΕΝΟΙΚΑΤΑΚΛΑΥ
 ΣΑΤΕΠΑΝΤΕΣΡΑΧΗΛΙΝΩ
 ΦΡΟΝΑΠΑΣΙΦΙΛΗΝ ΩΣ Λ Ᾱ
 ΜΗΜΕΜΑΤΗΝΠΕΝΘΙΤΕ
 5 ΚΕΝΑΣ ΕΙΔΟΓΟΝΖΗΣΑ
 ΧΡΟΝΟΝΚΕΡΙΜΕΝΟΝΛΛ
 ΛΑΕΛΕΘΥΣΕΛΠΙΔΑΑΓΛ

ΘΗΝΕΓΩΠΡΟΣΔΕΧΟ
ΜΑΙ ΚΑΙΑΓΑΘΟΚΛΗΣΩΣ L Λ̄Η

ἀσίοι καὶ ξένοι, κατακλαύ-
σατε πάντες Ῥαχῆλιν, σώ-
φρονα, πασιφίλην, ὡς (τριακότα ἐτῶν).
μή με μάτην πενήθιτε
5 κενάς — εἰ δ' ἐ(λί)γον ζῆσα(ι)
χρόνον κε(κ)ριμένον, ἀλ-
λὰ ἐλέους ἐλπίδα ἀγα-
θὴν ἐγὼ προσδέχο-
μαι. καὶ Ἀγαθοκλῆς ὡς L λ̄η.

1-9. Whether by accident or design, the first four lines show some approach to metrical form. The remaining portion is not, as it stands, recognizable as verse and is barely intelligible as prose. The whole inscription has the appearance of having been strung together out of a number of phrases borrowed from metrical epitaphs. — 1. ἀσίοι καὶ ξένοι: ἀσίοι καὶ ξένοι would be more correct metrically, but it is doubtful whether the author had any definite intention of writing verse. — 5. There is an abrupt break after κενάς. The next sentence seems to mean 'if it was fated (κεκριμένον ἦν) that I should live a short life, nevertheless I entertain good hope of compassion from heaven'. Or, less likely, ζῆσα may stand for ἐξῆσα.

No. 25. RECTANGULAR STELE WITH SUNKEN SPACE RULED FOR INSCRIPTION, BUT NO ARCHITECTURAL DECORATION. — Height 0 m. 45 cent., breadth 0 m. 22 cent. Reference no. 12, 6, 21, 2.

ΜΑΡΙΝ	Μάριν
ΙΕΡΙΣΑΧΡ	Ἰερῖσα χρ-
ΗΣΤΗΠΑ	ησῆ πα-
ΣΙΦΙΛΕΚ	σίφιλε κ-
5 ΑΙΑΛΥΠΕΚ	5 αὶ ἄλυπε κ-
ΑΙΦΙΛΟΓΙΤ	αὶ φιλογίτ-
ΩΝΧΑΙΡΕΩ	ων χαῖρε· ὡ-
ΣΕΤΩΝ Ν	ς ἐτῶν ν.
L Γ ΚΑΙΣΑΡΡ	L γ Καίσαρ(ος) Π-
10 ΑΥΝΙ ΓΙ	10 αῦνι γι.

2. Ἰερῖσα: the name of Marion's father; whether it is an indeclinable noun or whether this is a genitive in -α I do not know.

No. 26. RECTANGULAR STELE IN FORM OF NAOS WITH PEDIMENT. SURFACE PARTLY DECORATED WITH SMALL CIRCLES. — Height 0 m. 38 cent., breadth 0 m. 26 cent. *Journal d'entr ee*, no. 47065.

ΔΩCΑΡΙΝ	Δωσάριν
ΩCΕΤΩΝΕΙΚΟ	ὡς ἐτῶν εἰκο-
CΙΠΕΝΤΕΛΟ	σιπέντε λο-
ΧΟΥC ΛC	χοῦς Λ C
5 ΑΘΥΡΘ̄	5 Ἀθύρ θ̄.

1. Δωσάριν : a Nabataean name, see DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, no. 770, 1, note. — 3-4. λοχοῦς, 'in childbirth'; the classical form is λεχώ. In *B. S. A. A.*, XV, p. 33, we should perhaps read λοχώ rather than λόχω. There is some authority for the form λοχοῦς, see *Thesaurus Stephani* under λοχός.

No. 27. RECTANGULAR STELE, TALL, WITH DENTICULATED CORNICE, PEDIMENT AND ACROTERIA. — Height 0 m. 68 cent., breadth 0 m. 22 cent. *Journal d'entr ee*, no. 47066.

CΑΒΒΑΘΙΝ	Σαββάθιν
ΜΙΚΡΑΦΙ	μικρά φι-
ΛΑΔΕΛΦΕ	λάδελφε
ΩC Λ ΙC	ὡς Λ ι C
5 Λ ΛΔ ΠᾹ	5 Λ λδ Πα(χών) or Πα(ῦν) ι

1. The second α has been added afterwards. For the name compare Σαμβάθιν in *Annales*, XIX, p. 221, no. 11, and Σαμβάθιον in MILNE, *Greek Inscr.*, p. 132, no. 33017.

No. 28. RECTANGULAR STELE WITH PEDIMENT AND ACROTERIA. — Height 0 m. 35 cent., breadth 0 m. 21 cent. Reference nos. 12, 6, 21, 6.

ΘΗΤΟC	Θήτος
ΩCΕΤΩΝ	ὡς ἐτῶν
Λ Γ	Λ γ

1. The name is unknown to me.

No. 29. RECTANGULAR STELE WITH PEDIMENT AND ACROTERIA. — Height 0 m. 47 cent., breadth 0 m. 23 cent. *Journal d'entrée*, no. 47064.

ΝΕΘΑΝΙΝ
ΠΑΣΙΦΙΛΕ

Νεθάνιν
πασίφιλε

2. Possibly *πασίφιλε* changed to *πασίφιλη*, but the end of the line is worn.

No. 30. PLAIN RECTANGULAR STELE WITH RAISED BORDER. — Height 0 m. 32 cent., breadth 0 m. 26 cent. Reference no. 12, 6, 21, 5.

ΠΑΠΠΙΩΝΑΩΡΕ
ΧΡΗΣΤΕΑΛΥ
ΠΕΠΑΣΙΦΙΛΕ
ΧΑΙΡΕΕΩΣΕ
5 ΤΩΝΑ
L ΚΕ ΠΑΧΩΝ
IΘ

Παππίων ἄωρε
χρηστέ ἄλυ-
πε πασίφιλε
χαῖρε ἕως ἐ-
5 τῶν λ[.]
L κε Παχῶν
Iθ

4. *ἕως*: cf. *Annales*, XIX, p. 221, no. 11. But in such cases it is more charitable to read *χαῖρε* '[ε] ὥς.

No. 31. RECTANGULAR STELE IN FORM OF NAOS WITH PEDIMENT AND ACROTERIA. — Height 0 m. 47 cent., breadth 0 m. 24 cent. Reference no. 12, 6, 21, 7.

ΤΑΟΥΤΙΝ
ΩΣΕΤΩΝ
ΚΕ
L ΚΖ ΕΠΙΠ
5 ΚΕ

Ταούτιν
ὥς ἐτῶν
κε
L κζ Ἐπίπ
5 κε

1. Diminutive of the Egyptian name *Tzous*.

No. 32. LOWER PART OF A BROKEN STELE. — Height 0 m. 25 cent., breadth 0 m. 26 cent. Reference no. 12, 6, 21, 3.

ΦΙΛΟΥΣΠΑΣΙ
ΦΙΛΟΧΡΗ
ΣΤΗΧΑΙΡΕΩ
ΣΕΤΩΝ L Μ

Φιλοῦς πασί-
φιλος χρη-
στή χαῖρε ὥ-
ς ἐτῶν L μ

1. The diminutive *Φιλούτιν* in *Annales*, XIX, p. 222, no. 15 is derived from the declension *Φιλοῦς*, *Φιλοῦτος*, which is characteristic of Egyptian Greek (DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, no. 698, note 3).

NO. 33. RECTANGULAR STELE, RULED, WITH ORNAMENTAL BORDER. — Height 0 m. 30 cent., breadth 0 m. 21 cent. Reference no. 12, 6, 21, 4.

ΠΑΠΠΩΝΑ	ΜΕΙΚΡΟΝ	Παππίωνα	[[ι]] μεικρόν
ΚΛΑΥΣΟΝ	ΕΠΙΣΤΑΣ	κλαῦσον	ἐπιστάς,
ΚΛΑΕΜΕΜΗΤΗΡΗΠ		κλαῖέ με	μήτηρ ἢ πα[ε]-
ΡΩΜΕΝΗ	ΕΙΚ	[πυ]ρωμένη,	εἰκ-
5 ΠΤΑΕΤΗΝΚΛΑΥ		5 [οσιε]πλάτην,	κλαύ-
ΠΑΝΤΕΣ		[σατε]	πάντες.

2. *κλαῦσον ἐπιστάς* and the following phrases are tags from metrical epitaphs (see nos. 21, 22). The whole inscription is very similar to *Annales*, XIX, p. 223, no. 18, in which I see now that *πυρωμενοι* should be corrected to *πεπυρωμένοι* rather than to *πυρούμενοι*.

C. C. EDGAR.

UN

CASSE-TÊTE PRÉHISTORIQUE EN BOIS DE GÉBELEIN

PAR

M. G. DARESSY.

En parcourant le *Livre d'entrée* du Musée de Boulaq de l'année 1885, en lisant la mention : « N° 26602. Gebelaïn — bois — boomerang — long. 0 m. 74 », on ne pourrait se douter que cette indication sommaire, — et inexacte, — s'applique à l'un des objets les plus intéressants parmi ceux découverts dans la nécropole préhistorique de Gébelein. Les cimetières antiques de cette localité venaient, en 1884, d'être découverts, et Maspero avait ordonné à l'un des reïs du Service des Antiquités de faire quelques recherches en cet endroit, en attendant que son inspection annuelle lui permit de se rendre compte de l'importance du site. Les objets produits par ces travaux étaient si nombreux que lors de leur arrivée au Caire, M. Bouriant, chargé de les inscrire au registre, réduisit leur description à une simple mention; l'instrument en question, qui était brisé en deux, resta oublié de nombreuses années, enveloppé dans un papier, et subit tel quel les deux déménagements du Musée. Heureusement le numéro, marqué à l'encre, n'avait pas disparu, et l'on peut savoir ainsi, tout au moins, le lieu d'origine de cette pièce.

C'est une batte en bois dur d'acacia, longue de 0 m. 74 cent., large à une extrémité de 0 m. 06 cent., à l'autre de 0 m. 035 mill., mais la largeur minimum, 0 m. 03 cent., est à environ 0 m. 075 mill. de ce dernier bout, au milieu d'un étranglement permettant d'avoir l'arme mieux en main. Une des faces est très légèrement bombée, la face opposée présente au contraire, dans sa moitié supérieure, une nervure centrale bien indiquée entre deux bandes unies. Les côtés n'offrent pas une arête

vive mais arrondie; les deux extrémités sont plates : c'était une arme essentiellement contondante. L'épaisseur, d'environ 0 m. 014 mill., atteint 0 m. 02 cent. à la poignée.

Elle a été brisée exactement à mi-longueur, et l'on ne peut douter que le point précis de fracture n'ait été cherché : à 0 m. 042 mill. plus haut, sur la face à nervure, on remarque la trace d'un coup qui a laissé un renfoncement transversal, comme si l'on avait frappé violemment la batte avec une hache. Le choc aurait pu avoir eu lieu au cours d'un combat, mais je croirais plus volontiers que c'est un premier essai maladroit pour déterminer le point de rupture, après lequel on a mesuré le milieu exact, puis on a entamé le bois sur une certaine profondeur jusqu'à ce qu'il ait été affaibli en cet endroit suffisamment pour pouvoir se rompre par pression sur ce point ou par un coup violent donné avec l'arme.

Ce qui fait surtout la valeur de l'objet, ce sont les gravures dont ses deux faces, sauf la poignée, sont entièrement couvertes. Le bois est dur et l'outil l'entamait difficilement : cependant le trait est généralement net, et le graveur ne semble avoir éprouvé de peine réelle que pour tracer les lignes courbes. Je doute qu'avec un instrument en bronze on ait pu arriver à inciser le bois aussi finement, et il me semble que c'est d'une pointe de silex que l'artiste a dû plutôt se servir.

La figure 1 de la planche montre l'arme entière; les autres photographies, données à une échelle plus grande, permettent de mieux distinguer les dessins, ainsi que les fins quadrillages qui les rehaussent presque tous; les croquis dans le texte donneront les sujets encore moins réduits, et débarrassés des quadrillages. Certaines représentations diffèrent absolument de ce que l'on connaît jusqu'à présent de l'art égyptien primitif, et je ne puis me flatter de pouvoir en donner l'explication correcte. Je passerai en revue successivement tous les motifs qui ornent les deux faces, en commençant par celle qui est presque plate et en allant depuis l'extrémité large jusqu'à la poignée.

1. — Ornement long de 0 m. 404 mill., occupant la moitié de la première face, formé de deux grecques opposées dont les éléments rectilignes \square se rattachent par des lignes obliques à ceux qui les précèdent et les suivent. Sept de ces éléments sont ainsi superposés de chaque côté de

l'axe: ceux du haut se rattachent de la même façon à un encadrement en \square renfermant deux rectangles unis par le haut \square . A l'extrémité opposée, les deux lignes obliques touchent à une sorte de médaillon en forme de pomme de pin, dont le centre est marqué d'un quadrillage, tandis que l'extérieur présente une série de pointes. Cette grecque, relativement compliquée, est de beaucoup la plus ancienne connue, et je ne me souviens pas en avoir vu d'analogues dans l'art pharaonique. car les replis du serpent Mehen n'ont rien d'anguleux⁽¹⁾. Bien mieux, les monuments archaïques égyptiens, crétois, grecs, chaldéens et assyriens ne nous présentent rien de semblable. L'ornement terminal est également nouveau dans l'archéologie orientale primitive⁽²⁾ (planche, fig. 4 et 5).

2 (fig. 1). — Un gros oiseau à bec recourbé de rapace est posé au-dessus d'un corps humain étendu à terre, les bras écartés, sans jambes et sans tête. On ne peut douter que l'artiste ait eu l'intention de représenter un vautour dévorant un cadavre.

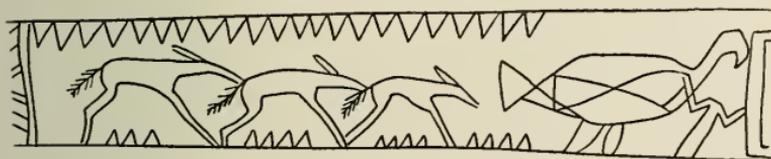


Fig. 1.

L'on a ici un nouvel exemple de ce thème si répandu dans l'Orient antique et que l'on trouve aussi bien sur les monuments égyptiens pré-dynastiques, par exemple sur une palette en schiste du British Museum⁽³⁾, que dans la région de l'Euphrate, comme sur la stèle des Vautours, une base d'obélisque archaïque de Suse, un bas-relief d'Assourbanipal, etc.⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Comparer les contours du serpent U dans lesquels on retrouve les principes de cette grecque, tracés en lignes courbes.

⁽²⁾ Un bouton de fleur quelque peu semblable est représenté sur une poterie nubienne d'époque gréco-romaine, dans MACIVER, *Areika*, pl. 29, mais est-il pos-

sible de prendre l'ornement qu'il termine ici pour une tige de plante?

⁽³⁾ CAPART, *Débuts de l'Art en Égypte*, p. 232.

⁽⁴⁾ HEUZEY, *Origines orientales de l'Art*, p. 49; *Mémoires de la Délégation en Perse*, vol. VII, pl. II; LAYARD, *Nineveh*, t. II, pl. 56.

Le corps de l'oiseau est quadrillé entièrement, sauf deux places sur le corps, formant un ∞ , qui ont été laissées unies.

Sur la palette de Nar-mer, les morts sont également représentés décapités, la tête placée entre les jambes.

3 (fig. 1). — Attirés par l'odeur du cadavre, à la suite du vautour trois quadrupèdes accourent à la curée. Leur long museau, leurs oreilles pointues, leur queue tombante à poils divergents, montrent que ce sont

des loups ou des chacals que l'on a voulu figurer. Sur les deux bords de l'arme, une série de petits triangles rappellent soit des touffes d'herbe, soit plutôt des ondulations du terrain. Les sujets 2 et 3 occupent une longueur de 0 m. 185 mill.

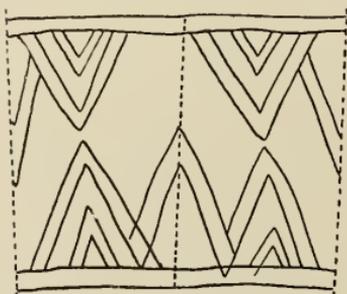


Fig. 2.

4. — Après cette scène, et précédant la partie la plus étroite de l'arme, vient une décoration faisant le tour du bâton, comprise entre deux bandes

circulaires et qui se compose de chevrons doubles ou simples opposés par la pointe; le développement donne le schéma reproduit figure 2.

5 (fig. 3). — Face à double pente. Le premier motif, long de 0 m. 175 mill., est évidemment emprunté à la flore, mais soit par stylisation, soit par convention de dessin, il ne rappelle pas, à première vue, un végétal connu. L'explication la plus vraisemblable est qu'il faut y reconnaître un dattier dont les palmes, au lieu de partir d'un point unique, sont réparties en trois groupes⁽¹⁾, ou mieux encore trois palmiers superposés de la même façon que le 卍 représente les quatre colonnes soutenant le ciel, vues en enfilade. Les grandes crosses latérales sont mises pour les palmes, les triangles placés au-dessous seraient les régimes de dattes, et

⁽¹⁾ Comparer PETRIE, *Royal Tombs*, II, pl. XXII, n° 189, un dessin semblable

sur un sceau de Per-ab-sen, mais où les détails ne paraissent pas.

les traits divergents sortant des stipes, les tiges des feuilles des années précédentes.



Fig. 3.

6 (fig. 3). — A côté du plus élevé de ces arbres sont représentés deux animaux superposés; plus loin on a figuré quatre quadrupèdes semblables, opposés deux à deux, comme s'ils marchaient sur le bord de l'arme. Il est assez difficile de préciser l'espèce à laquelle ils appartiennent : le corps, fort épais vers l'attache des membres antérieurs, va en s'amincissant vers l'arrière, ainsi que les Égyptiens représentaient les chiens et surtout les chacals; mais les cornes placées au sommet de la tête et dirigées obliquement vers l'arrière, alors que les oreilles sont implantées beaucoup plus bas sur le cou, et la queue courte et relevée semblent indiquer que l'artiste a eu l'intention de graver plutôt des gazelles. On ne manquera pas de remarquer que, spécialement pour les deux animaux figurés à côté du palmier, le museau est très allongé et un peu recourbé vers le bas, si bien qu'il rappelle vaguement celui de la bête du dieu Seth. Les deux chacals d'arrière occupent une longueur de 0 m. 108 mill.

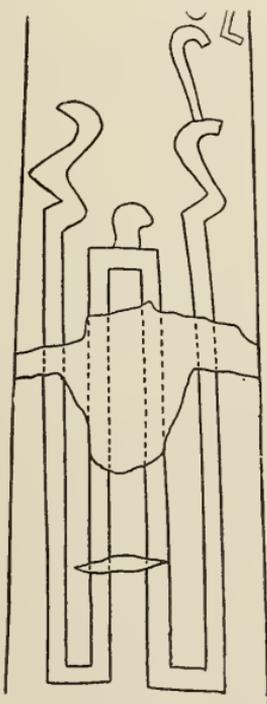


Fig. 4.

7 (fig. 4). — Motif placé verticalement, haut de 0 m. 136 mill., dont la signification est difficile à reconnaître. Il consiste en une bande étroite

six fois recourbée à angle droit \square . Au-dessus de la partie centrale on voit une masse ayant vaguement la silhouette d'une tête humaine. Les deux montants latéraux sont surmontés d'un emblème en forme de S, sur lequel, à droite, se dresse encore une sorte de crocse ζ .

8 (fig. 5, grandeur naturelle). — Barque, gravée en travers de l'instrument, portant trois personnages tournés vers la droite. Le dessin

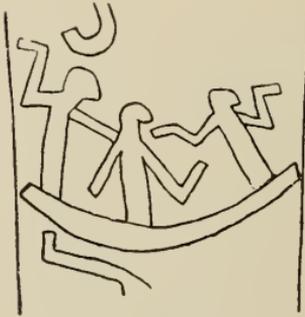


Fig. 5.

est tellement primitif que l'on est fort en peine de préciser ce que font ces hommes; peut-être ceux placés aux extrémités sont-ils en train de tuer celui qui occupe le milieu. Ce dernier a les bras baissés et tient apparemment une arme dans la main gauche, tandis que le guerrier de droite lui enfoncerait un poignard(?) dans le cou, et tiendrait une autre arme ou un bouclier de la main gauche; la pose du guerrier de gauche est à peu près symétrique. Ce que portent les personnages

est réduit à un simple bâton court quadrillé, et ne peut se prêter à une identification précise.

9 (fig. 6). — En travers de l'instrument s'étend une sorte de plan d'édifice long de 0 m. 052 mill., avec ouverture tournée vers le bout large du casse-tête. Les murs parallèles se terminent du côté de la porte par une construction formant \perp ; le fond de la salle est divisé en deux par une avancée à extrémité arrondie; enfin, à l'extérieur, deux appendices en forme de corne se détachent près du fond et se dirigent vers l'avant, jusqu'à la moitié environ des murs latéraux.

Dans cette enceinte se tient un gros oiseau à formes indécises, sortant à l'extérieur son long cou, qu'on pourrait prendre pour celui d'une autruche. Le corps est entièrement couvert de quadrillages, le bec est obtus.

10 (fig. 6). — Une barre transversale sépare la figure précédente de celle-ci qui est semblable, sauf que l'ouverture de la construction est

tournée en sens inverse, vers la poignée de l'arme. Au lieu d'un oiseau, c'est un quadrupède qui se trouve dans l'enceinte et regarde à gauche. Le corps épais, non séparé de la tête, le garrot formant bosse, le dos

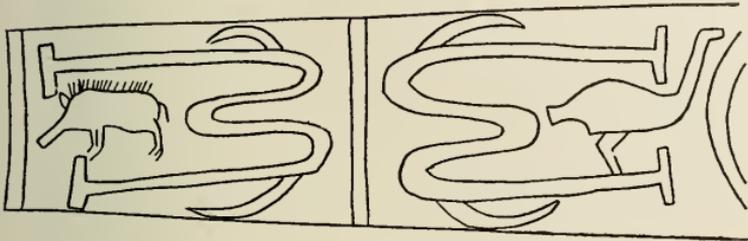


Fig. 6.

couvert de poils hérissés, la queue courte et tombante, les jambes basses, ne laissent aucun doute sur l'identité de la bête, qui est certainement un sanglier.

Cette dernière figure nous met peut-être sur la voie de l'interprétation à donner à tous ces dessins. J'ai exposé les raisons qui me faisaient croire que le sanglier était l'animal primitivement consacré à Noubti, le dieu national de la Haute-Égypte, auquel on substitua plus tard un quadrupède fantastique  pris comme emblème du mal⁽¹⁾. Le sanglier ou son remplaçant devint un symbole du roi du Sud, tandis que le faucon devenait le symbole du roi du Nord. Ici nous avons le sanglier et un oiseau représentés, mais les formes de ce dernier sont telles qu'on hésite à y reconnaître un faucon. On croirait voir plutôt une autruche, à cause du long cou; l'autruche aurait-elle été l'emblème d'un autre royaume, de la Nubie par exemple? La présence de nombreuses représentations d'autruches parmi les dessins trouvés dans les nécropoles préhistoriques de la Haute-Égypte semble indiquer que cet oiseau n'habitait pas des régions éloignées de celles où nous le voyons si fréquemment figurés. A Nagada spécialement, des vases peints portent des séries d'autruche placées les unes derrière les autres, et cet oiseau paraît encore parmi les marques de poterie,

⁽¹⁾ DARESSY, *Seth et son animal*, dans le *Bulletin I. F. A. O.*, t. XIII, p. 89.

au sommet de peignes en ivoire, etc. Or Nagada était le fief d'Acha-Noubti, le dieu sanglier, en sorte que plusieurs explications sont possibles :

1° Le roi-sanglier et le roi-autruche, qui se tournent le dos, sont en guerre; le bâton serait donc plus ancien que l'époque à laquelle ont été faites les poteries nous montrant les autruches se promenant paisiblement, si tant est que ces oiseaux soient figurés avec un sens symbolique, comme emblème d'un clan ou d'un peuple.

2° Il n'y a pas à tenir compte de l'opposition des deux animaux, et le groupe  serait parallèle à celui de  et désignerait la royauté d'un prince sur les deux régions du sanglier et de l'autruche.

3° Au lieu de symboliser des titres, on aurait la figuration pictographique des noms de deux rois, l'un s'appelant le Sanglier et l'autre l'Autruche.

Les ornements dans lesquels sont placés les deux animaux rappellent certains de ceux représentés aux chapitres *CLIX* et *CL* du *Livre des Morts*, que leurs légendes nous apprennent être des demeures des génies ou des grottes , il est probable qu'il en est de même ici; une fois admis que le souverain est caractérisé par un quadrupède ou un oiseau, il était conséquent de lui donner pour logement un abri naturel. Néanmoins le mythe de la domination sur un monde divisé en deux parties, sud et nord, exalté chez les Pharaons qui se qualifiaient par suite , était déjà en faveur, et chacune des cavernes est divisée en deux logements, correspondant ainsi à la double demeure  des rois de la période dynastique.

Le motif 8 n'est pas, à mon avis, à considérer comme signifiant un combat dans une barque. Celle-ci est l'équivalent de  « voyager, traverser un pays »⁽¹⁾; le groupe de personnages qui semble être dans la

(1) Si cette interprétation est adoptée, on pourrait l'appliquer pour trouver le sens des représentations de barques figurées sur de nombreux vases de la période archaïque. Ces bateaux seraient peints pour symboliser le voyage que le mort va entreprendre dans l'Occident;

le vase serait censé contenir sa provision d'eau pour le trajet, et l'on souhaiterait au défunt de rencontrer en route les dattiers, les gazelles, les autruches et autres animaux reproduits en dessin, dont il aura besoin pour sa subsistance et autres nécessités de la vie.

barque serait à prendre comme s'il était isolé, et montrerait deux membres de l'expédition mettant à mort l'individu placé entre eux.

Le dessin 7 s'explique par la tête humaine qui en fait partie. C'est une tombe, soit une fosse, bien que le quatrième côté ne soit pas fermé, soit un tumulus, sur lequel on a placé la tête du mort. Les deux traits externes seraient des poteaux supportant un emblème du guerrier enterré, ou de sa tribu, analogues à ceux qu'on voit dressés sur les barques peintes sur les vases. Le \mathcal{Q} qui, à droite, surmonte l'emblème peut, ou faire partie des attributs, ou être le signe de la centaine, tel qu'il sera employé plus tard dans les hiéroglyphes: l'ensemble signifierait alors que cent chefs ennemis ont été tués.

Les palmiers que nous avons reconnus dans la composition n° 5, et il y en a trois pour marquer le pluriel, ont leur stipe terminé net, comme s'il avait été coupé: ce seraient des palmiers abattus, image de la dévastation commise dans les pays ennemis, et les gazelles (n° 6), s'engageant au milieu de ces arbres, indiqueraient que le pays est devenu désert.

Sur la face opposée, la scène des chacals (n° 3) et du vautour (n° 2) s'explique naturellement. Il ne reste que le grand motif (n° 1), dont la signification m'échappe. Je ne crois pas qu'on puisse établir un rapprochement entre l'élément \mathcal{N} qui entre dans sa composition et le sens de canal qu'il a eu plus tard: à cette époque lointaine le système des canaux d'irrigation ne devait pas être encore créé, et chercher dans cette voie serait sans doute commettre un anachronisme. Quant au bouton terminal, si tant est qu'il représente bien une fleur, on peut à volonté supposer qu'il est mis là pour montrer que les bourgeons ne s'ouvriraient pas ou que les plantes ne produiraient que des épines.

En résumé, cette pictographie signifierait que «le Pharaon Sanglier et Autruche étant parti en expédition, a tué dans un combat cent chefs ennemis. Les arbres furent abattus, le pays rendu comme un désert, où les chacals et les vautours trouvaient à dévorer des cadavres, et les cultures anéanties.»

La décoration de cet objet diffère sensiblement de celle que l'on trouve sur les autres pièces antérieures à la période dynastique; néanmoins il me paraît impossible de classer cette arme autrement. La forme étroite de l'instrument, la matière différente de celles sur lesquelles on a trouvé

les représentations contemporaines peuvent suffire à expliquer les modifications dans le style et l'exécution du travail.

Les premières fouilles à Gêbelein ont malheureusement été faites sans direction scientifique, et les produits des recherches parvinrent pêle-mêle au Musée de Boulaq ⁽¹⁾. A l'époque à laquelle elles furent exécutées, les nécropoles archaïques et préhistoriques n'étaient pas encore connues ou distinguées. Gêbelein avait des cimetières datant de la XI^e dynastie : la ville était de quelque importance à ce moment, comme en témoignent les fragments de bas-reliefs de Mentouhotep recueillis sur la butte de Cheikh Moussa; tous les objets présentant des caractères de grande ancienneté furent attribués en bloc à la période des Antef : les vases cylindriques avec réseau de lignes noires disposées en diagonale, les pots simples ou accouplés jaunâtres avec ornements tracés en rouge, ou rouges à dessins blancs, les bâtons, les boumerangs, etc., furent indifféremment étiquetés « XI^e dynastie ». Il y a cependant de grandes probabilités pour que bon nombre de ces objets doivent être classés parmi les objets de la I^{re} dynastie ou des âges antérieurs, tels sont les vases peints, et M. Petrie a trouvé à Tarkhan des cadres de lits pareils à ceux de Gêbelein, qu'il n'hésite pas à faire remonter à la période thinite ⁽²⁾. D'ailleurs les recherches subséquentes faites dans cette localité ont démontré qu'il y avait en cet endroit une des stations archaïques les plus importantes de la Haute-Égypte ⁽³⁾. L'on peut se rendre compte que beaucoup d'objets provenant de Gêbelein appartiennent à cette époque en examinant les poteries publiées dans le *Catalogue général du Musée du Caire* ⁽⁴⁾; l'on reconnaîtra sans hésitation que les vases dont je donne les numéros d'entrée et les numéros du catalogue appartiennent aux séries créées par M. Fl. Petrie pour la classification des types préhistoriques ⁽⁵⁾, spécialement à celles désignées

⁽¹⁾ Les rapports sommaires de Maspero sur ces fouilles sont publiés dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1885, p. 82, et 1886, p. 208.

⁽²⁾ PETRIE, *Tarkhan*, p. 23, 24, pl. VIII, IX.

⁽³⁾ LORTET et GAILLARD, *Faune momifiée*, t. II, p. 225; E. SCHIAPARELLI, *La*

Missione italiana a Ghebelein, dans *Annuaire*, XXI, p. 126.

⁽⁴⁾ VON BISSING, *Tongefasse*; QUIBELL, *Archaic objects*.

⁽⁵⁾ FL. PETRIE, divers volumes depuis *Diospolis parva*, et récemment *Prehistoric Egypt et Prehistoric Egypt corpus*; CAPART, *Leçons sur l'Art égyptien*, p. 31.

Red (2), Cross-lined ou White-lined (3), Wavy-handled (4) et Decorated (5).

NUMÉROS D'ENTRÉE AU MUSÉE (1).	NUMÉROS DU CATALOGUE GÉNÉRAL.	SÉRIE.	NUMÉROS D'ENTRÉE AU MUSÉE.	NUMÉROS DU CATALOGUE GÉNÉRAL.	SÉRIE.
26480.....	2825	2	26540.....	2110	4
26528.....	2091	5	26541.....	2111	4
26529.....	2107	5	26544.....	2028	3
26530.....	2008	3	26546.....	2115	4
26531.....	11533	3	26563.....	2086	5
26532.....	2104	3	26577.....	2106	5
26533.....	2074	5	26636.....	2071	3
26534.....	2073	3	26637.....	2078	5
26539.....	2147	3	26638.....	2117	5

(1) Je ne tiens pas compte des indications diverses Gebelin et Mahallah (Moalla) portées au Livre d'entrée du Musée en 1885, les objets de provenances différentes ayant été mélangés.

De même les plaques en schiste, prises au moment de la découverte pour des « pierres à aiguiser » et qui sont décrites et reproduites sur des planches du catalogue de Quibell, E. 26566 = C. G. 14216; E. 26596 = C. G. 14183; E. 26597 = C. G. 14144, un fragment de hache en diorite, E. 26641 = C. G. 14250, et quantité d'autres objets nous rapportent à la civilisation primitive.

Si nous examinons les pièces recueillies par MM. Lortet et Gaillard (1), nous leur trouvons des analogues parmi celles trouvées dans d'autres localités : la statuette de roi en calcaire violacé, à grande barbe et coiffé de la couronne blanche (p. 229), est du même type que la tête trouvée à Hiéraconpolis, et publiée (pl. VII) comme figure d'étranger; la statuette en brèche jaune, à grande barbe (p. 230), avec ses deux trous dans le buste, rappelle les plaquettes de schiste (*Naqada*, pl. LIX, 4) et d'ivoire (*Prehistoric Egypt*, pl. I, 9); la grande barque portant deux corps étendus

(1) *Faune momifiée*, t. II.

(p. 236) est à rapprocher du fragment de bateau en ivoire sur lequel on distingue un homme assis (*Naqada*, pl. V, 3), etc.

Nous trouvons donc représentées à Gêbelein toutes les époques anté-historiques, avec des objets similaires à ceux recueillis dans les autres nécropoles de la Haute-Égypte.

Le fait que la décoration de notre arme est emprunté à la pictographie indique une période plus ancienne que celle de Nar-mer, à laquelle le système hiéroglyphique se montre en voie de formation; par conséquent, si Nar-mer est Ménès, ou l'un de ses premiers successeurs⁽¹⁾, le bâton est forcément antérieur à l'établissement de la monarchie.

La présence du sanglier parmi les figurations du casse-tête, s'il est bien réellement tracé pour signifier le roi du Sud ou de la Haute-Égypte, n'est pas dénuée d'intérêt historique. Cet animal était l'emblème du dieu Noubti, dont le centre du culte était à Kom Belal, près de Nagadeh⁽²⁾, et là était probablement la capitale religieuse du royaume de la Haute-Égypte, avant l'unification du pays. Une des hypothèses admises par des égyptologues sur la formation ethnique de ce pays est que les Anou  étaient une des populations primitives de la vallée du Nil, et que la fondation d'un certain nombre de villes leur était due⁽³⁾. J'admettrai volontiers cette idée; et considérant que le site de Kom Belal est inclu dans une région où se multiplient les noms de localités comprenant le mot *an*,  Dendérah,  ou  Hermonthis,  Esné, je croirai volontiers que ce royaume du Sud était celui des Anou, d'autant plus que sur une stèle signalée par Wiedemann⁽⁴⁾, le dieu à tête d'animal séthien est appelé   .

Au delà de la cataracte, un autre groupement de gens de même race, les   , les Anou de Nubie, auraient formé le royaume, ayant choisi

⁽¹⁾ Cf. PETRIE, *Tarkhan*, p. 21; CAPART, *Leçons sur l'Art égyptien*, p. 19. Le fait paraît probable, étant donné que ce nom de *ka* a été rencontré dans de nombreuses localités depuis Kom el Ahmar (Hié-racopolis) jusqu'à Saqqarah.

⁽²⁾ DARESSY, *Notes et remarques*, XCVI,

dans le *Recueil de travaux*, t. XVI, p. 44; PETRIE, *Naqada and Ballas*.

⁽³⁾ De Rougé (*Les 6 premières dynasties*, p. 7) en fait les Ananim de la Bible; NAVILLE, *Les *, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 52.

⁽⁴⁾ *Proceedings S. B. A.*, 1886, p. 92.

l'autruche comme emblème; enfin dans les oasis de l'ouest, les  ⁵, les Anou de Libye⁽¹⁾, auraient été des groupements congénères. A l'aube de la période historique, toutes ces populations auraient été unies contre les Égyptiens du Nord, d'une autre race, qui avaient déjà fait disparaître ou s'étaient assimilés les Anou qui avaient fondé  Héliopolis,  Diospolis du XVII^e nome de la Basse-Égypte, et rejeté dans le Sinaï les  -  .

Dans l'écriture hiéroglyphique, le soldat égyptien est représenté avec une ou deux plumes d'autruche sur la tête , , ; il est probable que c'est par survivance d'un usage des époques primitives, car nous voyons déjà sur la palette en schiste divisée entre le Louvre et le British Museum⁽²⁾ des guerriers ayant le même ornement: d'autre part, les Libyens, jusque sous le Nouvel Empire, sur les bas-reliefs des temples⁽³⁾ et dans les tombes royales de Biban el Molouk⁽⁴⁾, sont figurés avec le même insigne caractéristique. Cette mode, commune aux Anou et aux Libyens, est essentiellement africaine et s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Dans la Somalie, aux environs de Tadjourah, quand un *assāi-mara* «homme rouge» ou guerrier de la tribu des Danakil d'Adel, ou Afar, a tué un ennemi, il arbore une plume blanche d'autruche dans sa coiffure. La plume d'autruche est donc dans toute la région nord-est de l'Afrique l'insigne du soldat vainqueur.

La frontière traditionnelle des royaumes du Nord et du Sud se trouvait près de Licht; si l'on veut prendre l'indication de Manéthon que la I^{re} dynastie était thinite, dans le sens que son fondateur était originaire de

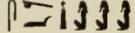
⁽¹⁾ Sur le grand bas-relief du temple de Sahu-ré, le nom des  ⁵ est écrit non pas avec le poteau des étrangers, mais avec le bâton courbé, le boumerang, qui aurait été pour ainsi dire l'arme nationale des Anou, et c'est pourquoi je ferai volontiers remonter jusqu'à l'époque de domination des Anou, antérieure à Ménès, les véritables boumerangs rapportés de Gébelein.

⁽²⁾ HEUZEY, *Tribu asiatique en expédi-*

tion, dans la *Revue Archéologique*, 1890; LEGGE, *Carved slates*, dans *Proceedings S. B. A.*, mai 1900, p. 130, pl. II; CAPART, *Débuts de l'Art en Égypte*, p. 222, pl. 1.

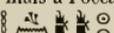
⁽³⁾ MARIETTE, *Deir el-Bahari*, pl. 12; des Tamahu exécutant une danse de guerre ont trois plumes d'autruche dans les cheveux.

⁽⁴⁾ Tombe de Séli I^{er}; LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. 136.

Thinis, actuellement el Birbeh, près de Girgeh, il faut reconnaître que les prédécesseurs de Ménès avaient conquis déjà toute la Moyenne-Égypte et étaient parvenus tout au moins jusque dans les parages d'Abydos; il ne lui restait plus à s'emparer que de la Thébaïde jusqu'à la cataracte pour pouvoir se proclamer maître des deux pays. Les sujets guerriers que l'on voit représentés sur les monuments les plus anciens de la Haute-Égypte se rapportent évidemment à ces longues luttes entre deux peuples : combats contre les envahisseurs venus du nord, sur les pièces antérieures à la 1^{re} dynastie, refoulement vers le sud ou extermination des Anou par Ménès et ses successeurs. La grande cérémonie commémorative du massacre des Anou , dont il est fait mention sur la Pierre de Palerme ⁽¹⁾, se rapporte peut-être au souvenir de ces grandes batailles. De même la consignation par Manéthon que Ménès fit la guerre aux Libyens peut s'entendre soit de la destruction des Anou de Haute-Égypte, confondus avec les Libyens, soit des Libyens réellement venus attaquer l'Égypte, sur un appel de leurs frères de race.

Le 7^e dessin du casse-tête ne pourrait-il être expliqué comme confirmant l'assimilation du royaume du Midi avec celui des Anou? Cette espèce de colonne surmontée d'une tête humaine, dans laquelle je vois une tombe, serait le signe même qui aurait été adopté dans l'écriture hiéroglyphique comme donnant le nom des Anou, la tête vue de profil sur le dessin archaïque ayant été plus tard représentée de face puis stylisée de façon à donner le caractère . Ce type de sépulture particulier aux habitants primitifs de l'Égypte aurait été usité plus tard pour désigner une colonne, ou plutôt une pile, un pilier ⁽²⁾, ou un amas de morts .

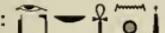
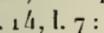
Peut-être la décapitation était-elle un rite mortuaire appliqué seulement

⁽¹⁾ Recto, 3^e rangée, case 2. Il est à noter que d'après ma reconstitution de la Pierre de Palerme, dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. XII, p. 186, cette cérémonie tomberait sous le règne de Kabouhou, vers 240 ans après Ménès; ce serait donc non pour un bicentenaire, mais à l'occasion de deux fois la période  de 120 ans que les

Égyptiens auraient célébré la victoire décisive assurant l'unité du pays.

⁽²⁾ Dans le tombeau de Râ-hotep à Meïdonm (PETRIE, *Medum*, pl. X et XIII), le signe *an* est gravé comme un pilier à pans coupés, avec une tige dépassant le sommet; il est probable que l'artiste n'a cherché qu'à reproduire un support, sans chercher le type spécial original.

aux hauts personnages. Le chapitre XLIII du *Livre des Morts*, intitulé « chapitre de ne pas laisser couper la tête de l'Osiris N. dans le Nuterkher », dit : « Moi, je suis un chef fils de chef, un roi fils de roi ⁽¹⁾. Qu'on lui remette sa tête après l'avoir coupée, qu'on ne sépare pas Osiris de sa tête, qu'on ne me sépare pas de ma tête. . . . moi, je suis Osiris. » Il est probable que ce chapitre fait allusion à l'enlèvement de la tête des princes, pratiquée dans les temps primitifs, et le démembrement du corps, la section du cou en particulier, a été signalé dans les cimetières archaïques ⁽²⁾; on peut donc croire que la tête des chefs était posée sur le tumulus formant leur tombe. La légende osirienne nous montrant le dieu mis à mort et divisé en morceaux aurait donc sa source dans les plus anciennes coutumes, et ce roi du Midi, dont il porte la couronne, devenu dieu, aurait eu son tombeau à Abydos, où sa tête aurait été plus tard conservée dans la châsse , alors que les grandes villes de l'Égypte se partageaient ses reliques. Une modification dans les croyances relatives à la vie future, tendant à assurer l'intégrité perpétuelle du corps par la momification, aurait fait prendre pour une abomination ce qui était primitivement de pratique courante et fait accuser Seth d'un crime complémentaire dont il n'était pas coupable suivant les usages des temps mythologiques.

D'après la tradition, la sépulture d'Osiris avait été préparée selon la mode des Anou : aussi le dieu des morts est-il parfois appelé  « le pilier-dieu » par excellence, par exemple à Edfou (édition de Rochemonteix-Chassinat), p. 185 :  p. 203 :  p. 204 :  p. 207 :  à Dendérah (édition Mariette), III, pl. 69 :  au *Livre des Morts* (édition Budge), p. 14, l. 7 : , etc. ⁽³⁾. Il se pourrait que la simple colonne d'Osiris soit devenue le quadruple pilier  *dad*, qui se confond si bien avec le dieu des morts qu'on le voit fréquemment revêtu des attributs

⁽¹⁾  développé même en 
, résulte d'une confusion avec 
nsi.

⁽²⁾ Voir notamment WAINWRIGHT, dans PETRIE, *The Labyrinth, Gizeh and Mazghuneh*, p. 8 à 11.

⁽³⁾ PLEYTE, *Le culte des colonnes et le dieu An*, dans les *Chapitres supplémentaires*, t. II, p. 155, considère Osiris portant ce surnom comme représentant la Lune, et le pilier serait la colonne de bois de Byblus.

d'Osiris, surmonté de l'*atef* et muni de bras tenant la crosse et le fouet.

Ainsi Osiris, loin d'être un dieu local d'Abydos, de Busiris ou de Mendès, aurait été un des dieux primitifs des Anou, adoré dans toute l'Égypte, et les Neuvaines d'Héliopolis, $\text{i} \begin{smallmatrix} \text{☉} \\ \text{☉} \end{smallmatrix}$, qui ont à leur tête $\text{☉} \text{☉} \text{☉} \text{☉} \text{☉}$ « Toum, seigneur des An des deux terres », remonteraient à la mythologie des plus anciens habitants de cette contrée.

Il y a dans tout cela beaucoup d'hypothèses qu'il y aura lieu de vérifier. Si elles se confirment, il en faudra déduire :

1° que le casse-tête de Gébelein, antérieur à Ménès, appartient à une époque où la Haute-Thébaïde formait encore un royaume distinct entre les mains des Anou, population primitive de toute la région du Nord-Est africain, alors en lutte contre les Égyptiens venus du Nord ;

2° que les Anou en étaient encore à la pictographie, mais avaient emprunté certains signes (chiffres) à leurs rivaux du Nord, plus avancés en civilisation et possédant déjà l'écriture hiéroglyphique dans un état rudimentaire, tel que nous le font connaître les inscriptions de Nar-mer et autres ;

3° que beaucoup d'idées, mythologiques ou autres, de cette population primitive africaine ont subsisté après la conquête par les gens du Nord et contribué pour une grande part au développement de la civilisation égyptienne pendant toute la période pharaonique.

G. DARESSY.

TEXTES

DU TOMBEAU DE PETOSIRIS⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

§ VII.

LES INSCRIPTIONS 59 ET 62.

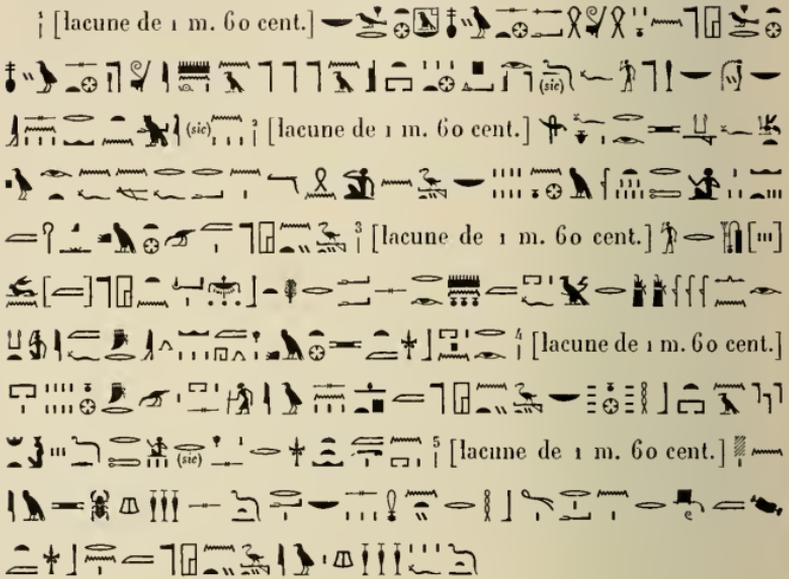
Je donne ici le texte des inscriptions 59 et 62, intéressantes surtout, comme je l'ai dit, parce qu'elles reproduisent certains passages de la grande inscription 81 (*Annales*, XXI, p. 222-245). Elles sont gravées dans le pronaos, l'une à l'extrémité ouest, l'autre à l'extrémité est du mur méridional. Les hiéroglyphes en sont tracés avec beaucoup de soin, et les couleurs qui les rehaussent sont, d'une façon générale, bien conservées. Malheureusement, les assises supérieures de cette partie du tombeau ont été détruites, et il manque 1 m. 60 cent. de texte en tête de l'inscription 59, et 0 m. 80 cent. en tête de l'inscription 62. Ces lacunes peuvent partiellement être comblées, grâce précisément à l'inscription 81.

Pour compléter la série des textes relatifs aux travaux et à la biographie de Petosiris, il ne me restera qu'à publier la longue inscription 61, dont j'ai déjà cité quelques extraits : ce sera l'objet de mon prochain article.

INSCRIPTION 59. — Pronaos. Mur sud; angle ouest. 5 lignes *verticales*, hautes de 2 m. 35 cent., incomplètes au sommet; la lacune en tête de chaque ligne est probablement de 1 m. 60 cent. environ (hauteur de

⁽¹⁾ Les paragraphes I-II, III-IV, V et VI de cette série dans *Annales du Service des Antiquités*, XX, 1920, p. 207; XXI, 1921, p. 40, 145 et 222.
Annales du Service, t. XXII.

quatre assises). Belle gravure: couleurs généralement conservées. Sens de la lecture —.



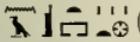
Ligne 1, lire . — Ligne 3, des malfaiteurs avaient essayé de détacher de la paroi le groupe , détruisant ainsi, au-dessus et au-dessous de ce mot, un signe horizontal, soit [iii] en haut, [≡] en bas. — Ligne 4, compléter *dd rmtt r(s)*: cf. les textes parallèles 81, l. 56. et 61, l. 22; même omission du suffixe après dans l'expression (inscr. 81, l. 76.

TRADUCTION.

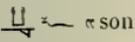
1 [..... second prophète de Khnoum-Rè] maître d'Hirouerit et d'Hathor dame de Neferousit, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirouerit (et de celui de) Neferousit, prophète d'Amon-Rè, des dieux et de (leurs) temples (?), Perosims.

Il dit : - Ô tous prophètes, tous prêtres, venant vers cette montagne, venez, 1 [je ferai que vous soyez instruits des volontés de Dieu; je vous guiderai sur le chemin de vie. Dieu] a conduit mon cœur à faire ce qu'Il aime : c'est là l'œuvre qu'Il a faite pour celui qu'Il chérit. — J'ai exercé

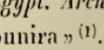
les fonctions de procureur ($\lambda\varepsilon\sigma\omega\nu\eta\varsigma$) de Thot maître de Khmounou, pendant sept ans, (alors que) des hommes (venus) des pays étrangers gouvernaient l'Égypte. Je trouvai le temple de Thot ³ [en ruine. j'appelai] le[s] scribe[s] qui se trouvaient [dans] ce temple; je (leur) donnai de l'argent et du grain, plein leurs mains, pour élever de nouveaux monuments dans son temple — car il y avait fort longtemps qu'on n'y avait exécuté aucun travail, depuis que des étrangers ($h_3s'tjw$) étaient venus et avaient envahi l'Égypte —, afin que ce temple ne cesse pas (d'exister).⁴ [. Je construisis le sanctuaire des épouses divines à l'intérieur du] temple de Khmounou, ayant trouvé leur sanctuaire en état de vétusté, de sorte qu'elles séjournent (maintenant) dans le temple de Thot maître de Khmounou : c'est le « pavillon des épouses divines », comme on l'appelle; la façade en est tournée vers l'Orient, par-devant le sanctuaire ⁵ [de la vache ht] . . . là, afin d'être comblé de leurs bénédictions, éternellement! Tout ce que j'ai fait, ce fut en conformité avec les livres sacrés. J'ai fait tout cela pour obtenir que mon nom ne cesse pas (d'exister) dans le temple de Thot. Et puissé-je être l'objet de ses faveurs, éternellement. »

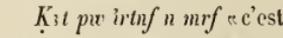
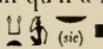
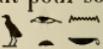
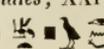
Ligne 1,  (inser. 81, l. 8 ). Le mot *st* désigne d'une façon générale l'endroit où réside une divinité, ainsi : Statue du Naophore, *Thesaurus*, IV, p. 637, l. 7-8,  « Saïs, la résidence de Neith la grande ».

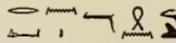
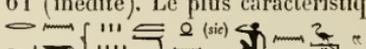
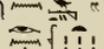
Ligne 2, le début se complète aisément à l'aide de l'inscription 62, l. 2 (ci-après, p. 41).

 « son *ka*, sa personne » : cf. inser. 116, l. 5 (*Annales*, XXI, p. 158). Le mot  est souvent employé, comme ici, à l'époque classique, pour désigner de façon particulièrement respectueuse la personne d'un dieu⁽¹⁾ : ainsi, *Urk.*, IV, 618. 11 « ô Thoutmès  qui as fait pour moi tout ce que mon *ka* désirait » (c'est Amon-Rê qui parle); *Stèle de Merht*, l. 1 (dans *Revue Égyptologique*, I, 1919, p. 16)

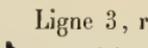
⁽¹⁾ Et de même la personne du roi : *Urk.*, I, 109, 11 (*Ouni*, 49); *Stèle de Kouban*, 12; *Sinuhe B*, 203, 206.

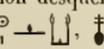
 « de prendre les pains que donne son ka » (le ka d'Harmakhis); *The Rock tombs of El Amarna*, VI, pl. 27, l. 5  « leurs ailes adorent ton ka » (le ka d'Aton); *Groupe de Wersu et Sit-Re*, côté B (dans *The Journal of Egypt. Arch.*, II, p. 6 et pl. III, B)  « le ka de Rê le punira »⁽¹⁾.

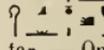
 « c'est le travail qu'il a fait pour son aimé ». Cf. inscr. 115, l. 3 (*Annales*, XXI, p. 154)  (sic) ; inscr. 58, l. 32 (inédite) .

Dans la phrase  « je remplis les fonctions de *λεσώνης* », le verbe  est manifestement employé avec le même sens que  dans la phrase  de 81, l. 33. Les exemples de l'emploi de  pour  sont particulièrement nombreux dans l'inscription 61 (inédite). Le plus caractéristique est sans doute celui-ci (61, l. 31) :  « tu as passé sept ans comme *λεσώνης* de Thot » (à comparer avec  de 81, l. 26).

Le mot  dans la proposition nominale *rmtt h3stw m h3k3 kmt* n'est pas un substantif⁽²⁾, mais un verbe : « des hommes des pays étrangers (étant) à gouverner l'Égypte ». L'emploi de la préposition *m* avec l'infinitif — au lieu de *hr* avec l'infinitif — pour exprimer le prédicat verbal dans les propositions nominales, est fréquent à la basse époque : voir, par exemple, pour les textes de Dendérah, JUNCKER, *Grammatik*, p. 128, fin du paragraphe 176.

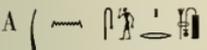
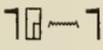
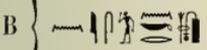
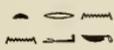
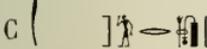
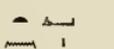
Ligne 3, restituer au début de la lacune une formule comme   et tout à la fin []. Le reste des suppléments est plus difficile à imaginer, car il ne semble pas que le passage disparu ait correspondu, même fortement abrégé, à la description donnée du temple de

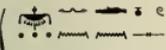
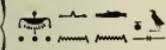
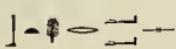
⁽¹⁾ Cf. les noms théophores dans la composition desquels entre le mot *k3*, comme  : K. HOFFMANN, *Die theophoren Personennamen*, page 21.

⁽²⁾  substantif, inscr. 81, l. 87 :  « le souverain de l'Égypte ». — On sait que le mot *h3k3* s'emploie pour désigner un souverain étranger, une domination étrangère.

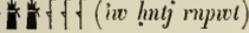
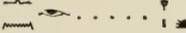
Thot dans l'inscription 81, l. 33-46. On notera au surplus que les premiers mots conservés de notre ligne 3 rappellent ce qui est dit, dans l'inscription 81, l. 78, du temple de Hekhet. Qu'il s'agisse bien ici cependant du temple de Thot, c'est ce que paraît indiquer le suffixe masculin de .

Il faut probablement lire  [m], comme je l'ai signalé à l'apparat critique, et c'est à ce pluriel que se rapporte le suffixe — (s pour sn) de  — « dans leurs deux mains ». Mais il est à remarquer que ce pluriel est spécial à notre inscription 59, qui d'ailleurs est aussi la seule où se rencontrent les mots  —. Voici le texte des trois versions parallèles (A, 81, 78-79; B, 61, 37⁽¹⁾; C, 59, 3) :

A	{		.		.	
B	{		.		.	
C	{		.		.	

{		.		.	
{		.		.	
{		.		.	

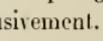
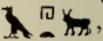
 pour *m m:w(t)* : sur le sens de cette expression, cf. GARDINER, *Rec. de Trav.*, XXXIV, 1912, p. 201.

La phrase  (*iw hntj rpw*)  me paraît être une parenthèse intercalée dans le cours du récit, et destinée à expliquer dans quelles circonstances Petosiris fut amené à restaurer le temple qu'on avait négligé depuis « fort longtemps ». Pour le sens de *hntj*, cf. SETHE, *Von Zahlen und Zahlworten*, p. 28.

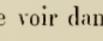
La fin de la ligne est, à cause de la lacune qui suit, d'une interprétation difficile. Il est possible que les mots  marquent le début d'une

⁽¹⁾ L'inscription 61, qui est un discours, est rédigée à la deuxième personne.

phrase faisant pendant à  : le sens général serait donc : « je donnai de l'argent . . . pour faire de nouveaux monuments . . . et pour faire [. . .] ». Peut-être aussi  équivaut-il à *iw ir* [. . .] .

Ligne 4, la fin de la lacune et toute la partie conservée du texte correspondent au paragraphe VI de l'inscription 81, l. 52-56, jusqu'au mot  inclusivement.  est à compléter par , comme dans l'inscription 61, l. 23 (cf. *Annales*, XXI, p. 233). Sur la vache *shu*, voir BRUGSCH, *Thesaurus*, IV, p. 684, et LANZONE, *Dizionario*, p. 3.

Ligne 5, les versions parallèles ne permettent pas de déterminer le contenu de la lacune.

A supposer correct le texte du passage  . . . , il ne semble pas possible de voir dans  —  autre chose qu'une proposition nominale ayant pour sujet le pronom absolu *sn*, écrit  (comme il arrive fréquemment), et employé au sens neutre⁽¹⁾ : « cela (était) comme ce qui est dans le livre ».

Le début de la phrase qui suit  —  —  —  correspond à inscr. 81, l. 87-88, et 62, l. 5 (ci-après). Avant de proposer pour ce texte une explication différant dans le détail de celle que j'ai donnée au commentaire de l'inscription 81, je crois utile de mettre sous les yeux du lecteur les trois versions parallèles :

81, 87	}									
59, 5										
62, 5										

J'avais pensé⁽²⁾ pouvoir expliquer *ny* ( et ) comme un *dativus ethicus*; mais en même temps, constatant l'absence d'un complément direct

⁽¹⁾  est aussi fréquent que  dans le rôle de pluriel neutre, à la basse époque : cf. la remarque de JUNKER,

Grammatik, § 53, à propos des textes de Dendérah.
⁽²⁾ *Annales*, XXI, p. 243-244.

après *rdj*, je supposais l'ellipse du démonstratif $\overline{\text{𓆎}} \overline{\text{𓆎}}$, et je proposais de lire $\overline{\text{𓆎}} \overline{\text{𓆎}} \overline{\text{𓆎}} \langle \overline{\text{𓆎}} \overline{\text{𓆎}} \rangle = \overline{\text{𓆎}} \overline{\text{𓆎}} \langle \overline{\text{𓆎}} \overline{\text{𓆎}} \rangle$ ⁽¹⁾.

Or, d'autres inscriptions du tombeau de Petosiris présentent des phrases construites de façon analogue, dans lesquelles *nj* ($\overline{\text{𓆎}}$ et $\overline{\text{𓆎}}$) ne peut pas avoir la valeur d'un datif, et où l'absence d'un démonstratif est incompréhensible. Ainsi :

a) Inscr. 125, l. 6 (*Annales*, XXI, p. 51) : $\overline{\text{𓆎}}$ ⁽²⁾ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ « je vous expose (*ces choses*) pour faire que vous soyez instruits des volontés de Dieu ».

b) Inscr. 61, l. 41 (conclusion d'un discours adressé à Petosiris par Pe-tou-kem, qui rappelle à son grand-père tout ce que celui-ci a fait pour Heket) : $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ « tu as fait (*ces choses*) pour réjouir le cœur de cette déesse et pour prolonger (la mémoire de) ton nom dans son temple ».

c) *Ibid.*, l. 31 (même discours: Pe-tou-kem constate tout ce que la piété de Petosiris lui a valu de félicités pendant sa vie, et il ajoute) : $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ « tu as marché sur la voie de ton maître Thot; aussi, après avoir accordé que (*ces choses*) t'échussent sur terre, il te gratifiera de faveurs semblables après la mort ».

d) Inscr. 58, l. 40 (conclusion d'un discours analogue) : $\overline{\text{𓆎}}$ $\overline{\text{𓆎}}$ « ton maître Thot a fait que (*ces choses*) t'advinsent, à cause de la bienveillance que tu as témoignée à tous les hommes ».

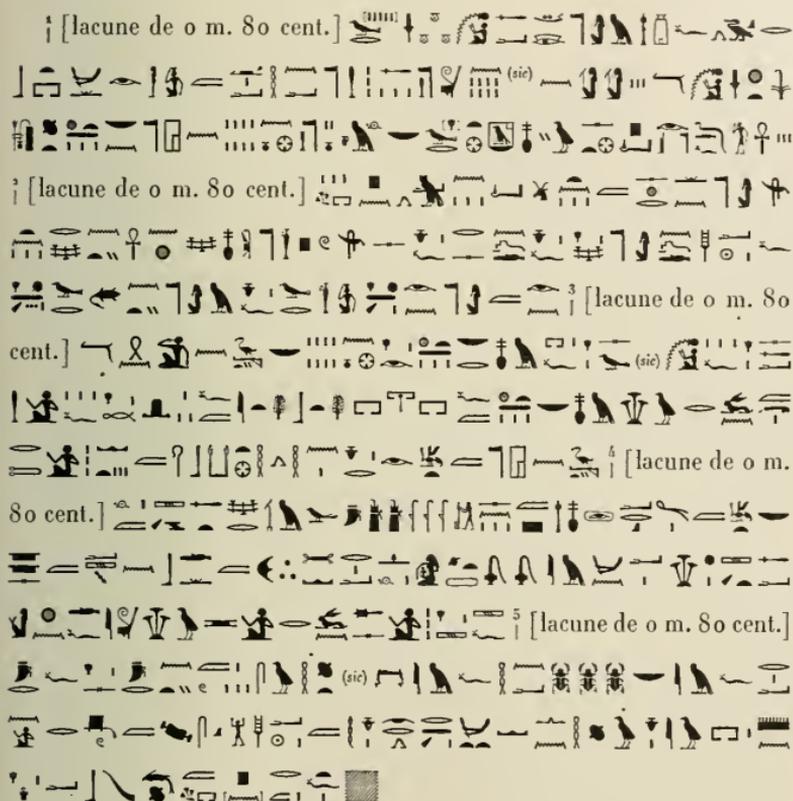
⁽¹⁾ A la vérité, le suffixe n'est pas nécessaire après *r w*; il fait souvent défaut dans ce cas à toutes les époques de la langue égyptienne, et surtout à l'époque gréco-romaine.

⁽²⁾ Pour écarter toute équivoque, notons que $\overline{\text{𓆎}}$ équivaut à $\overline{\text{𓆎}} \overline{\text{𓆎}}$; autrement dit $\overline{\text{𓆎}}$ représente dans cette forme

(*sdmf*) le suffixe de la première personne. Quand notre scribe veut employer la forme *sdmwf* à la première personne, il écrit $\overline{\text{𓆎}}$ (ainsi, inscr. 59, l. 2).

⁽³⁾ On avait d'abord gravé $\overline{\text{𓆎}}$, puis on a intentionnellement gratté le premier et le troisième trait vertical : il reste donc $\overline{\text{𓆎}}$.

chaque ligne est probablement de 0 m. 80 cent. environ (hauteur de deux assises). Belle gravure; couleurs généralement conservées. Sens de la lecture ←.



Ligne 1, les sceptres de  sont peints, non gravés. —  de  a été complété au pinceau en utilisant un  précédemment gravé par erreur. — Peut-être manque-t-il à la fin de la ligne un signe horizontal. — Ligne 5, vagues traces de signes après  : la lacune finale en tout cas ne serait pas de plus d'un groupe.

TRADUCTION.

‡ [Son fils puiné, son aimé, maître de tous ses biens], le Grand des Cinq, maître des sièges, grand prêtre, voyant le Dieu dans son naos,

pénétrant dans l'adyton, célébrant ses cérémonies seul avec les grands prophètes, prophète de l'Ogdoade, chef des prêtres de Sekhmet, scribe royal comptable de tous les biens du temple de Khmounou, second prophète de Khnoum-Rè maître d'Hirouerit et d'Hathor dame de Neferousit, PETOSIRIS.

Il dit : « Ô vivants ? [actuellement sur terre, et ceux qui sont encore à naître, qui viendrez vers cette montagne et verrez] ce tombeau, venez, je ferai que vous soyez instruits des volontés de Dieu; je vous guiderai sur la voie de vie, la bonne voie de celui qui obéit à Dieu : heureux l'homme que son cœur dirige sur elle! Qui se maintient fermement sur la voie de Dieu, affermie est son existence sur la terre. Qui a dans l'âme une grande crainte de Dieu, grande est sa félicité sur la terre. Dieu agit comme on agit ³ [à son égard? — Je passai sept ans comme] procureur (λασώτης) de Thot maître de Khmounou, faisant toutes choses excellentement dans son temple, accroissant l'importance de ses prêtres, magnifiant ses serviteurs, remplissant ses greniers d'orge et de blé, et ses magasins de toutes bonnes choses, au delà de ce qui y existait auparavant, (alors que) des hommes (venus) des pays étrangers gouvernaient l'Égypte. Je m'ingéniai à exécuter des travaux dans le temple de Thot ⁴ [. — Je tendis le cordeau, je déroulai la ligne pour jeter les fondations du temple de] Rè dans le parc, car il n'était plus qu'une ruine depuis fort longtemps. Je (le) construisis en beau calcaire blanc et (l')achevai par toute espèce de travaux; ses portes étaient en sapin (⁵) imbriqué de cuivre d'Asie. Je fis qu'y séjournât Rè, le nourrisson maître de l'Île du Feu. — Je protégeai l'enceinte (?) du parc, pour empêcher ⁽¹⁾ qu'il ne fût foulé aux pieds par la multitude; car de misérables gens le piétinaient; ⁵ [on mangeait les fruits de ses arbres; ses roseaux étaient transportés de tous côtés; de sorte qu'il y avait des troubles dans le pays] tout entier à cause de cela; car les moitiés de l'œuf (?) étaient enterrées dans ce lieu, et là aussi (étaient enterrés) tous les êtres (issus de l'œuf?). — J'ai fait tout cela pour obtenir que ma vie se prolonge dans l'allégresse, et que j'arrive à la nécropole sans avoir éprouvé d'afflictions. Puisse ma maison subsis-

(1)  s3w : voir *Annales*, XXI, p. 235, commentaire de la ligne 61.

ter après (moi) et puissé-je être enterré dans ce tombeau à côté de mon père [éternellement⁽¹⁾]. »

Ligne 1, le début devait être identique à celui de l'inscription 81; d'où ma restitution.

𓄠 est à lire 𓄠𓄡𓄢 (cf. inscr. 81, l. 3).

Ligne 2, restituer, conformément à l'inscription 116, l. 2 (*Annales*, XXI, p. 158), 𓄣𓄤 [𓄥𓄦 𓄧 𓄨 𓄩 𓄪 𓄫 𓄬 𓄭 𓄮 𓄯 𓄰 𓄱 𓄲 𓄳 𓄴 𓄵 𓄶 𓄷 𓄸 𓄹 𓄺 𓄻 𓄼 𓄽 𓄾 𓄿 𓅀 𓅁 𓅂 𓅃 𓅄 𓅅 𓅆 𓅇 𓅈 𓅉 𓅊 𓅋 𓅌 𓅍 𓅎 𓅏 𓅐 𓅑 𓅒 𓅓 𓅔 𓅕 𓅖 𓅗 𓅘 𓅙 𓅚 𓅛 𓅜 𓅝 𓅞 𓅟 𓅠 𓅡 𓅢 𓅣 𓅤 𓅥 𓅦 𓅧 𓅨 𓅩 𓅪 𓅫 𓅬 𓅭 𓅮 𓅯 𓅰 𓅱 𓅲 𓅳 𓅴 𓅵 𓅶 𓅷 𓅸 𓅹 𓅺 𓅻 𓅼 𓅽 𓅾 𓅿 𓆀 𓆁 𓆂 𓆃 𓆄 𓆅 𓆆 𓆇 𓆈 𓆉 𓆊 𓆋 𓆌 𓆍 𓆎 𓆏 𓆐 𓆑 𓆒 𓆓 𓆔 𓆕 𓆖 𓆗 𓆘 𓆙 𓆚 𓆛 𓆜 𓆝 𓆞 𓆟 𓆠 𓆡 𓆢 𓆣 𓆤 𓆥 𓆦 𓆧 𓆨 𓆩 𓆪 𓆫 𓆬 𓆭 𓆮 𓆯 𓆰 𓆱 𓆲 𓆳 𓆴 𓆵 𓆶 𓆷 𓆸 𓆹 𓆺 𓆻 𓆼 𓆽 𓆾 𓆿 𓇀 𓇁 𓇂 𓇃 𓇄 𓇅 𓇆 𓇇 𓇈 𓇉 𓇊 𓇋 𓇌 𓇍 𓇎 𓇏 𓇐 𓇑 𓇒 𓇓 𓇔 𓇕 𓇖 𓇗 𓇘 𓇙 𓇚 𓇛 𓇜 𓇝 𓇞 𓇟 𓇠 𓇡 𓇢 𓇣 𓇤 𓇥 𓇦 𓇧 𓇨 𓇩 𓇪 𓇫 𓇬 𓇭 𓇮 𓇯 𓇰 𓇱 𓇲 𓇳 𓇴 𓇵 𓇶 𓇷 𓇸 𓇹 𓇺 𓇻 𓇼 𓇽 𓇾 𓇿 𓈀 𓈁 𓈂 𓈃 𓈄 𓈅 𓈆 𓈇 𓈈 𓈉 𓈊 𓈋 𓈌 𓈍 𓈎 𓈏 𓈐 𓈑 𓈒 𓈓 𓈔 𓈕 𓈖 𓈗 𓈘 𓈙 𓈚 𓈛 𓈜 𓈝 𓈞 𓈟 𓈠 𓈡 𓈢 𓈣 𓈤 𓈥 𓈦 𓈧 𓈨 𓈩 𓈪 𓈫 𓈬 𓈭 𓈮 𓈯 𓈰 𓈱 𓈲 𓈳 𓈴 𓈵 𓈶 𓈷 𓈸 𓈹 𓈺 𓈻 𓈼 𓈽 𓈾 𓈿 𓉀 𓉁 𓉂 𓉃 𓉄 𓉅 𓉆 𓉇 𓉈 𓉉 𓉊 𓉋 𓉌 𓉍 𓉎 𓉏 𓉐 𓉑 𓉒 𓉓 𓉔 𓉕 𓉖 𓉗 𓉘 𓉙 𓉚 𓉛 𓉜 𓉝 𓉞 𓉟 𓉠 𓉡 𓉢 𓉣 𓉤 𓉥 𓉦 𓉧 𓉨 𓉩 𓉪 𓉫 𓉬 𓉭 𓉮 𓉯 𓉰 𓉱 𓉲 𓉳 𓉴 𓉵 𓉶 𓉷 𓉸 𓉹 𓉺 𓉻 𓉼 𓉽 𓉾 𓉿 𓊀 𓊁 𓊂 𓊃 𓊄 𓊅 𓊆 𓊇 𓊈 𓊉 𓊊 𓊋 𓊌 𓊍 𓊎 𓊏 𓊐 𓊑 𓊒 𓊓 𓊔 𓊕 𓊖 𓊗 𓊘 𓊙 𓊚 𓊛 𓊜 𓊝 𓊞 𓊟 𓊠 𓊡 𓊢 𓊣 𓊤 𓊥 𓊦 𓊧 𓊨 𓊩 𓊪 𓊫 𓊬 𓊭 𓊮 𓊯 𓊰 𓊱 𓊲 𓊳 𓊴 𓊵 𓊶 𓊷 𓊸 𓊹 𓊺 𓊻 𓊼 𓊽 𓊾 𓊿 𓋀 𓋁 𓋂 𓋃 𓋄 𓋅 𓋆 𓋇 𓋈 𓋉 𓋊 𓋋 𓋌 𓋍 𓋎 𓋏 𓋐 𓋑 𓋒 𓋓 𓋔 𓋕 𓋖 𓋗 𓋘 𓋙 𓋚 𓋛 𓋜 𓋝 𓋞 𓋟 𓋠 𓋡 𓋢 𓋣 𓋤 𓋥 𓋦 𓋧 𓋨 𓋩 𓋪 𓋫 𓋬 𓋭 𓋮 𓋯 𓋰 𓋱 𓋲 𓋳 𓋴 𓋵 𓋶 𓋷 𓋸 𓋹 𓋺 𓋻 𓋼 𓋽 𓋾 𓋿 𓌀 𓌁 𓌂 𓌃 𓌄 𓌅 𓌆 𓌇 𓌈 𓌉 𓌊 𓌋 𓌌 𓌍 𓌎 𓌏 𓌐 𓌑 𓌒 𓌓 𓌔 𓌕 𓌖 𓌗 𓌘 𓌙 𓌚 𓌛 𓌜 𓌝 𓌞 𓌟 𓌠 𓌡 𓌢 𓌣 𓌤 𓌥 𓌦 𓌧 𓌨 𓌩 𓌪 𓌫 𓌬 𓌭 𓌮 𓌯 𓌰 𓌱 𓌲 𓌳 𓌴 𓌵 𓌶 𓌷 𓌸 𓌹 𓌺 𓌻 𓌼 𓌽 𓌾 𓌿 𓍀 𓍁 𓍂 𓍃 𓍄 𓍅 𓍆 𓍇 𓍈 𓍉 𓍊 𓍋 𓍌 𓍍 𓍎 𓍏 𓍐 𓍑 𓍒 𓍓 𓍔 𓍕 𓍖 𓍗 𓍘 𓍙 𓍚 𓍛 𓍜 𓍝 𓍞 𓍟 𓍠 𓍡 𓍢 𓍣 𓍤 𓍥 𓍦 𓍧 𓍨 𓍩 𓍪 𓍫 𓍬 𓍭 𓍮 𓍯 𓍰 𓍱 𓍲 𓍳 𓍴 𓍵 𓍶 𓍷 𓍸 𓍹 𓍺 𓍻 𓍼 𓍽 𓍾 𓍿 𓎀 𓎁 𓎂 𓎃 𓎄 𓎅 𓎆 𓎇 𓎈 𓎉 𓎊 𓎋 𓎌 𓎍 𓎎 𓎏 𓎐 𓎑 𓎒 𓎓 𓎔 𓎕 𓎖 𓎗 𓎘 𓎙 𓎚 𓎛 𓎜 𓎝 𓎞 𓎟 𓎠 𓎡 𓎢 𓎣 𓎤 𓎥 𓎦 𓎧 𓎨 𓎩 𓎪 𓎫 𓎬 𓎭 𓎮 𓎯 𓎰 𓎱 𓎲 𓎳 𓎴 𓎵 𓎶 𓎷 𓎸 𓎹 𓎺 𓎻 𓎼 𓎽 𓎾 𓎿 𓏀 𓏁 𓏂 𓏃 𓏄 𓏅 𓏆 𓏇 𓏈 𓏉 𓏊 𓏋 𓏌 𓏍 𓏎 𓏏 𓏐 𓏑 𓏒 𓏓 𓏔 𓏕 𓏖 𓏗 𓏘 𓏙 𓏚 𓏛 𓏜 𓏝 𓏞 𓏟 𓏠 𓏡 𓏢 𓏣 𓏤 𓏥 𓏦 𓏧 𓏨 𓏩 𓏪 𓏫 𓏬 𓏭 𓏮 𓏯 𓏰 𓏱 𓏲 𓏳 𓏴 𓏵 𓏶 𓏷 𓏸 𓏹 𓏺 𓏻 𓏼 𓏽 𓏾 𓏿 𓐀 𓐁 𓐂 𓐃 𓐄 𓐅 𓐆 𓐇 𓐈 𓐉 𓐊 𓐋 𓐌 𓐍 𓐎 𓐏 𓐐 𓐑 𓐒 𓐓 𓐔 𓐕 𓐖 𓐗 𓐘 𓐙 𓐚 𓐛 𓐜 𓐝 𓐞 𓐟 𓐠 𓐡 𓐢 𓐣 𓐤 𓐥 𓐦 𓐧 𓐨 𓐩 𓐪 𓐫 𓐬 𓐭 𓐮 𓐯 𓐰 𓐱 𓐲 𓐳 𓐴 𓐵 𓐶 𓐷 𓐸 𓐹 𓐺 𓐻 𓐼 𓐽 𓐾 𓐿 𓑀 𓑁 𓑂 𓑃 𓑄 𓑅 𓑆 𓑇 𓑈 𓑉 𓑊 𓑋 𓑌 𓑍 𓑎 𓑏 𓑐 𓑑 𓑒 𓑓 𓑔 𓑕 𓑖 𓑗 𓑘 𓑙 𓑚 𓑛 𓑜 𓑝 𓑞 𓑟 𓑠 𓑡 𓑢 𓑣 𓑤 𓑥 𓑦 𓑧 𓑨 𓑩 𓑪 𓑫 𓑬 𓑭 𓑮 𓑯 𓑰 𓑱 𓑲 𓑳 𓑴 𓑵 𓑶 𓑷 𓑸 𓑹 𓑺 𓑻 𓑼 𓑽 𓑾 𓑿 𓒀 𓒁 𓒂 𓒃 𓒄 𓒅 𓒆 𓒇 𓒈 𓒉 𓒊 𓒋 𓒌 𓒍 𓒎 𓒏 𓒐 𓒑 𓒒 𓒓 𓒔 𓒕 𓒖 𓒗 𓒘 𓒙 𓒚 𓒛 𓒜 𓒝 𓒞 𓒟 𓒠 𓒡 𓒢 𓒣 𓒤 𓒥 𓒦 𓒧 𓒨 𓒩 𓒪 𓒫 𓒬 𓒭 𓒮 𓒯 𓒰 𓒱 𓒲 𓒳 𓒴 𓒵 𓒶 𓒷 𓒸 𓒹 𓒺 𓒻 𓒼 𓒽 𓒾 𓒿 𓓀 𓓁 𓓂 𓓃 𓓄 𓓅 𓓆 𓓇 𓓈 𓓉 𓓊 𓓋 𓓌 𓓍 𓓎 𓓏 𓓐 𓓑 𓓒 𓓓 𓓔 𓓕 𓓖 𓓗 𓓘 𓓙 𓓚 𓓛 𓓜 𓓝 𓓞 𓓟 𓓠 𓓡 𓓢 𓓣 𓓤 𓓥 𓓦 𓓧 𓓨 𓓩 𓓪 𓓫 𓓬 𓓭 𓓮 𓓯 𓓰 𓓱 𓓲 𓓳 𓓴 𓓵 𓓶 𓓷 𓓸 𓓹 𓓺 𓓻 𓓼 𓓽 𓓾 𓓿 𓔀 𓔁 𓔂 𓔃 𓔄 𓔅 𓔆 𓔇 𓔈 𓔉 𓔊 𓔋 𓔌 𓔍 𓔎 𓔏 𓔐 𓔑 𓔒 𓔓 𓔔 𓔕 𓔖 𓔗 𓔘 𓔙 𓔚 𓔛 𓔜 𓔝 𓔞 𓔟 𓔠 𓔡 𓔢 𓔣 𓔤 𓔥 𓔦 𓔧 𓔨 𓔩 𓔪 𓔫 𓔬 𓔭 𓔮 𓔯 𓔰 𓔱 𓔲 𓔳 𓔴 𓔵 𓔶 𓔷 𓔸 𓔹 𓔺 𓔻 𓔼 𓔽 𓔾 𓔿 𓕀 𓕁 𓕂 𓕃 𓕄 𓕅 𓕆 𓕇 𓕈 𓕉 𓕊 𓕋 𓕌 𓕍 𓕎 𓕏 𓕐 𓕑 𓕒 𓕓 𓕔 𓕕 𓕖 𓕗 𓕘 𓕙 𓕚 𓕛 𓕜 𓕝 𓕞 𓕟 𓕠 𓕡 𓕢 𓕣 𓕤 𓕥 𓕦 𓕧 𓕨 𓕩 𓕪 𓕫 𓕬 𓕭 𓕮 𓕯 𓕰 𓕱 𓕲 𓕳 𓕴 𓕵 𓕶 𓕷 𓕸 𓕹 𓕺 𓕻 𓕼 𓕽 𓕾 𓕿 𓖀 𓖁 𓖂 𓖃 𓖄 𓖅 𓖆 𓖇 𓖈 𓖉 𓖊 𓖋 𓖌 𓖍 𓖎 𓖏 𓖐 𓖑 𓖒 𓖓 𓖔 𓖕 𓖖 𓖗 𓖘 𓖙 𓖚 𓖛 𓖜 𓖝 𓖞 𓖟 𓖠 𓖡 𓖢 𓖣 𓖤 𓖥 𓖦 𓖧 𓖨 𓖩 𓖪 𓖫 𓖬 𓖭 𓖮 𓖯 𓖰 𓖱 𓖲 𓖳 𓖴 𓖵 𓖶 𓖷 𓖸 𓖹 𓖺 𓖻 𓖼 𓖽 𓖾 𓖿 𓗀 𓗁 𓗂 𓗃 𓗄 𓗅 𓗆 𓗇 𓗈 𓗉 𓗊 𓗋 𓗌 𓗍 𓗎 𓗏 𓗐 𓗑 𓗒 𓗓 𓗔 𓗕 𓗖 𓗗 𓗘 𓗙 𓗚 𓗛 𓗜 𓗝 𓗞 𓗟 𓗠 𓗡 𓗢 𓗣 𓗤 𓗥 𓗦 𓗧 𓗨 𓗩 𓗪 𓗫 𓗬 𓗭 𓗮 𓗯 𓗰 𓗱 𓗲 𓗳 𓗴 𓗵 𓗶 𓗷 𓗸 𓗹 𓗺 𓗻 𓗼 𓗽 𓗾 𓗿 𓘀 𓘁 𓘂 𓘃 𓘄 𓘅 𓘆 𓘇 𓘈 𓘉 𓘊 𓘋 𓘌 𓘍 𓘎 𓘏 𓘐 𓘑 𓘒 𓘓 𓘔 𓘕 𓘖 𓘗 𓘘 𓘙 𓘚 𓘛 𓘜 𓘝 𓘞 𓘟 𓘠 𓘡 𓘢 𓘣 𓘤 𓘥 𓘦 𓘧 𓘨 𓘩 𓘪 𓘫 𓘬 𓘭 𓘮 𓘯 𓘰 𓘱 𓘲 𓘳 𓘴 𓘵 𓘶 𓘷 𓘸 𓘹 𓘺 𓘻 𓘼 𓘽 𓘾 𓘿 𓙀 𓙁 𓙂 𓙃 𓙄 𓙅 𓙆 𓙇 𓙈 𓙉 𓙊 𓙋 𓙌 𓙍 𓙎 𓙏 𓙐 𓙑 𓙒 𓙓 𓙔 𓙕 𓙖 𓙗 𓙘 𓙙 𓙚 𓙛 𓙜 𓙝 𓙞 𓙟 𓙠 𓙡 𓙢 𓙣 𓙤 𓙥 𓙦 𓙧 𓙨 𓙩 𓙪 𓙫 𓙬 𓙭 𓙮 𓙯 𓙰 𓙱 𓙲 𓙳 𓙴 𓙵 𓙶 𓙷 𓙸 𓙹 𓙺 𓙻 𓙼 𓙽 𓙾 𓙿 𓚀 𓚁 𓚂 𓚃 𓚄 𓚅 𓚆 𓚇 𓚈 𓚉 𓚊 𓚋 𓚌 𓚍 𓚎 𓚏 𓚐 𓚑 𓚒 𓚓 𓚔 𓚕 𓚖 𓚗 𓚘 𓚙 𓚚 𓚛 𓚜 𓚝 𓚞 𓚟 𓚠 𓚡 𓚢 𓚣 𓚤 𓚥 𓚦 𓚧 𓚨 𓚩 𓚪 𓚫 𓚬 𓚭 𓚮 𓚯 𓚰 𓚱 𓚲 𓚳 𓚴 𓚵 𓚶 𓚷 𓚸 𓚹 𓚺 𓚻 𓚼 𓚽 𓚾 𓚿 𓛀 𓛁 𓛂 𓛃 𓛄 𓛅 𓛆 𓛇 𓛈 𓛉 𓛊 𓛋 𓛌 𓛍 𓛎 𓛏 𓛐 𓛑 𓛒 𓛓 𓛔 𓛕 𓛖 𓛗 𓛘 𓛙 𓛚 𓛛 𓛜 𓛝 𓛞 𓛟 𓛠 𓛡 𓛢 𓛣 𓛤 𓛥 𓛦 𓛧 𓛨 𓛩 𓛪 𓛫 𓛬 𓛭 𓛮 𓛯 𓛰 𓛱 𓛲 𓛳 𓛴 𓛵 𓛶 𓛷 𓛸 𓛹 𓛺 𓛻 𓛼 𓛽 𓛾 𓛿 𓜀 𓜁 𓜂 𓜃 𓜄 𓜅 𓜆 𓜇 𓜈 𓜉 𓜊 𓜋 𓜌 𓜍 𓜎 𓜏 𓜐 𓜑 𓜒 𓜓 𓜔 𓜕 𓜖 𓜗 𓜘 𓜙 𓜚 𓜛 𓜜 𓜝 𓜞 𓜟 𓜠 𓜡 𓜢 𓜣 𓜤 𓜥 𓜦 𓜧 𓜨 𓜩 𓜪 𓜫 𓜬 𓜭 𓜮 𓜯 𓜰 𓜱 𓜲 𓜳 𓜴 𓜵 𓜶 𓜷 𓜸 𓜹 𓜺 𓜻 𓜼 𓜽 𓜾 𓜿 𓝀 𓝁 𓝂 𓝃 𓝄 𓝅 𓝆 𓝇 𓝈 𓝉 𓝊 𓝋 𓝌 𓝍 𓝎 𓝏 𓝐 𓝑 𓝒 𓝓 𓝔 𓝕 𓝖 𓝗 𓝘 𓝙 𓝚 𓝛 𓝜 𓝝 𓝞 𓝟 𓝠 𓝡 𓝢 𓝣 𓝤 𓝥 𓝦 𓝧 𓝨 𓝩 𓝪 𓝫 𓝬 𓝭 𓝮 𓝯 𓝰 𓝱 𓝲 𓝳 𓝴 𓝵 𓝶 𓝷 𓝸 𓝹 𓝺 𓝻 𓝼 𓝽 𓝾 𓝿 𓞀 𓞁 𓞂 𓞃 𓞄 𓞅 𓞆 𓞇 𓞈 𓞉 𓞊 𓞋 𓞌 𓞍 𓞎 𓞏 𓞐 𓞑 𓞒 𓞓 𓞔 𓞕 𓞖 𓞗 𓞘 𓞙 𓞚 𓞛 𓞜 𓞝 𓞞 𓞟 𓞠 𓞡 𓞢 𓞣 𓞤 𓞥 𓞦 𓞧 𓞨 𓞩 𓞪 𓞫 𓞬 𓞭 𓞮 𓞯 𓞰 𓞱 𓞲 𓞳 𓞴 𓞵 𓞶 𓞷 𓞸 𓞹 𓞺 𓞻 𓞼 𓞽 𓞾 𓞿 𓟀 𓟁 𓟂 𓟃 𓟄 𓟅 𓟆 𓟇 𓟈 𓟉 𓟊 𓟋 𓟌 𓟍 𓟎 𓟏 𓟐 𓟑 𓟒 𓟓 𓟔 𓟕 𓟖 𓟗 𓟘 𓟙 𓟚 𓟛 𓟜 𓟝 𓟞 𓟟 𓟠 𓟡 𓟢 𓟣 𓟤 𓟥 𓟦 𓟧 𓟨 𓟩 𓟪 𓟫 𓟬 𓟭 𓟮 𓟯 𓟰 𓟱 𓟲 𓟳 𓟴 𓟵 𓟶 𓟷 𓟸 𓟹 𓟺 𓟻 𓟼 𓟽 𓟾 𓟿 𓠀 𓠁 𓠂 𓠃 𓠄 𓠅 𓠆 𓠇 𓠈 𓠉 𓠊 𓠋 𓠌 𓠍 𓠎 𓠏 𓠐 𓠑 𓠒 𓠓 𓠔 𓠕 𓠖 𓠗 𓠘 𓠙 𓠚 𓠛 𓠜 𓠝 𓠞 𓠟 𓠠 𓠡 𓠢 𓠣 𓠤 𓠥 𓠦 𓠧 𓠨 𓠩 𓠪 𓠫 𓠬 𓠭 𓠮 𓠯 𓠰 𓠱 𓠲 𓠳 𓠴 𓠵 𓠶 𓠷 𓠸 𓠹 𓠺 𓠻 𓠼 𓠽 𓠾 𓠿 𓡀 𓡁 𓡂 𓡃 𓡄 𓡅 𓡆 𓡇 𓡈 𓡉 𓡊 𓡋 𓡌 𓡍 𓡎 𓡏 𓡐 𓡑 𓡒 𓡓 𓡔 𓡕 𓡖 𓡗 𓡘 𓡙 𓡚 𓡛 𓡜 𓡝 𓡞 𓡟 𓡠 𓡡 𓡢 𓡣 𓡤 𓡥 𓡦 𓡧 𓡨 𓡩 𓡪 𓡫 𓡬 𓡭 𓡮 𓡯 𓡰 𓡱 𓡲 𓡳 𓡴 𓡵 𓡶 𓡷 𓡸 𓡹 𓡺 𓡻 𓡼 𓡽 𓡾 𓡿 𓢀 𓢁 𓢂 𓢃 𓢄 𓢅 𓢆 𓢇 𓢈 𓢉 𓢊 𓢋 𓢌 𓢍 𓢎 𓢏 𓢐 𓢑 𓢒 𓢓 𓢔 𓢕 𓢖 𓢗 𓢘 𓢙 𓢚 𓢛 𓢜 𓢝 𓢞 𓢟 𓢠 𓢡 𓢢 𓢣 𓢤 𓢥 𓢦 𓢧 𓢨 𓢩 𓢪 𓢫 𓢬 𓢭 𓢮 𓢯 𓢰 𓢱 𓢲 𓢳 𓢴 𓢵 𓢶 𓢷 𓢸 𓢹 𓢺 𓢻 𓢼 𓢽 𓢾 𓢿 𓣀 𓣁 𓣂 𓣃 𓣄 𓣅 𓣆 𓣇 𓣈 𓣉 𓣊 𓣋 𓣌 𓣍 𓣎 𓣏 𓣐 𓣑 𓣒 𓣓 𓣔 𓣕 𓣖 𓣗 𓣘 𓣙 𓣚 𓣛 𓣜 𓣝 𓣞 𓣟 𓣠 𓣡 𓣢 𓣣 𓣤 𓣥 𓣦 𓣧 𓣨 𓣩 𓣪 𓣫 𓣬 𓣭 𓣮 𓣯 𓣰 𓣱 𓣲 𓣳 𓣴 𓣵 𓣶 𓣷 𓣸 𓣹 𓣺 𓣻 𓣼 𓣽 𓣾 𓣿 𓤀 𓤁 𓤂 𓤃 𓤄 𓤅 𓤆 𓤇 𓤈 𓤉 𓤊 𓤋 𓤌 𓤍 𓤎 𓤏 𓤐 𓤑 𓤒 𓤓 𓤔 𓤕 𓤖 𓤗 𓤘 𓤙 𓤚 𓤛 𓤜 𓤝 𓤞 𓤟 𓤠 𓤡 𓤢 𓤣 𓤤 𓤥 𓤦 𓤧 𓤨 𓤩 𓤪 𓤫 𓤬 𓤭 𓤮 𓤯 𓤰 𓤱 𓤲 𓤳 𓤴 𓤵 𓤶 𓤷 𓤸 𓤹 𓤺 𓤻 𓤼 𓤽 𓤾 𓤿 𓥀 𓥁 𓥂 𓥃 𓥄 𓥅 𓥆 𓥇 𓥈 𓥉 𓥊 𓥋 𓥌 𓥍 𓥎 𓥏 𓥐 𓥑 𓥒 𓥓 𓥔 𓥕 𓥖 𓥗 𓥘 𓥙 𓥚 𓥛 𓥜 𓥝 𓥞 𓥟 𓥠 𓥡 𓥢 𓥣 𓥤 𓥥 𓥦 𓥧 𓥨 𓥩 𓥪 𓥫 𓥬 𓥭 𓥮 𓥯 𓥰 𓥱 𓥲 𓥳 𓥴 𓥵 𓥶 𓥷 𓥸 𓥹 𓥺 𓥻 𓥼 𓥽 𓥾 𓥿 𓦀 𓦁 𓦂 𓦃 𓦄 𓦅 𓦆 𓦇 𓦈 𓦉 𓦊 𓦋 𓦌 𓦍 𓦎 𓦏 𓦐 𓦑 𓦒 𓦓 𓦔 𓦕 𓦖 𓦗 𓦘 𓦙 𓦚 𓦛 𓦜 𓦝 𓦞 𓦟 𓦠 𓦡 𓦢 𓦣 𓦤 𓦥 𓦦 𓦧 𓦨 𓦩 𓦪 𓦫 𓦬 𓦭 𓦮 𓦯 𓦰 𓦱 𓦲 𓦳 𓦴 𓦵 𓦶 𓦷 𓦸 𓦹 𓦺 𓦻 𓦼 𓦽 𓦾 𓦿 𓧀 𓧁 𓧂 𓧃 𓧄 𓧅 𓧆 𓧇 𓧈 𓧉 𓧊 𓧋 𓧌 𓧍 𓧎 𓧏 𓧐 𓧑 𓧒 𓧓 𓧔 𓧕 𓧖 𓧗 𓧘 𓧙 𓧚 𓧛 𓧜 𓧝 𓧞 𓧟 𓧠 𓧡 𓧢 𓧣 𓧤 𓧥 𓧦 𓧧 𓧨 𓧩 𓧪 𓧫 𓧬 𓧭 𓧮 𓧯 𓧰 𓧱 𓧲 𓧳 𓧴 𓧵 𓧶 𓧷 𓧸 𓧹 𓧺 𓧻 𓧼 𓧽 𓧾 𓧿 𓨀 𓨁 𓨂 𓨃 𓨄 𓨅 𓨆 𓨇 𓨈 𓨉 𓨊 𓨋 𓨌 𓨍 𓨎 𓨏 𓨐 𓨑 𓨒 𓨓 𓨔 𓨕 𓨖 𓨗 𓨘 𓨙 𓨚 𓨛 𓨜 𓨝 𓨞 𓨟 𓨠 𓨡 𓨢 𓨣 𓨤 𓨥 𓨦 𓨧 𓨨 𓨩 𓨪 𓨫 𓨬 𓨭 𓨮 𓨯 𓨰 𓨱 𓨲 𓨳 𓨴 𓨵 𓨶 𓨷 𓨸 𓨹 𓨺 𓨻 𓨼 𓨽 𓨾 𓨿 𓩀 𓩁 𓩂 𓩃 𓩄 𓩅 𓩆 𓩇 𓩈 𓩉 𓩊 𓩋 𓩌 𓩍 𓩎 𓩏 𓩐 𓩑 𓩒 𓩓 𓩔 𓩕 𓩖 𓩗 𓩘 𓩙 𓩚 𓩛 𓩜 𓩝 𓩞 𓩟 𓩠 𓩡 𓩢 𓩣 𓩤 𓩥 𓩦 𓩧 𓩨 𓩩 𓩪 𓩫 𓩬 𓩭 𓩮 𓩯 𓩰 𓩱 𓩲 𓩳 𓩴 𓩵 𓩶 𓩷 𓩸 𓩹 𓩺 𓩻 𓩼 𓩽 𓩾 𓩿 𓪀 𓪁 𓪂 𓪃 𓪄 𓪅 𓪆 𓪇 𓪈 𓪉 𓪊 𓪋 𓪌 𓪍 𓪎 𓪏 𓪐

est sans énergie sur le chemin de Dieu, son existence est vacillante sur la terre». Les vers 1 et 2 s'opposeraient ainsi aux vers 3 et 4, où des récompenses sont promises au fidèle qui garde dans son cœur la crainte de Dieu.

Mais *nwd* paraît avoir dans les inscriptions du Tombeau de Petosiris un autre sens, qui ferait de ce mot un synonyme de  «demeurer, subsister»; de même, le causatif *šnwd* serait équivalent à *šmm*. Ce sens ressort, me semble-t-il, avec évidence des deux passages que voici :

Inscription 58, l. 23 :  (sic)
«il a conduit ton cœur à construire ton tombeau dans cette nécropole, afin que ton nom *subsiste* sur la terre dans la bouche des hommes qui vivront pendant toute la durée des siècles».

Inscription 61, l. 14 : 
«c'est un béni de Dieu, celui qui met la voie (de Dieu) dans son cœur, et tel est le terrain sur lequel tu l'es appuyé; il n'y a pas de voie qui puisse lui être comparée (*m sn(t) r-s*): elle *affermit* la vie, multipliant les années».

C'est en somme la même idée qui est exprimée dans notre inscription 62, depuis les mots , et en particulier dans les vers 1 et 2. L'ensemble devra par conséquent se traduire : «Je vous guiderai sur la voie de vie, la bonne voie de celui qui obéit à Dieu⁽¹⁾ : heureux l'homme (*hsj pw*) que son cœur dirige sur elle! Qui se maintient fermement (*nwd*) sur la voie de Dieu, affermie (*nwd*) est son existence sur la terre. Qui a dans l'âme une grande crainte de Dieu, grande est sa félicité sur la terre. Dieu agit comme on agit [à son égard?].»

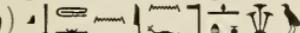
⁽¹⁾  paraît être ici une apposition à . Il se pourrait cependant que ce fût, comme dans l'inscription 116, l. 4, le début d'une phrase

(avec prolapse) : «Je vous guiderai sur la voie de vie. La bonne voie de celui qui obéit à Dieu, heureux l'homme que son cœur dirige sur elle!»

Pour jouir d'une existence heureuse, l'homme doit donc marcher sur la voie de Dieu et vivre dans sa crainte. Il est curieux de constater que ces idées et cette terminologie même se rencontrent dans les livres de l'Ancien Testament. « *Voie de vie* »⁽¹⁾, « *marcher sur le chemin de Dieu* »⁽²⁾, « *être ferme sur la voie du Seigneur* »⁽³⁾, sont des images familières à cette littérature. Dans l'*Ecclésiastique*, la « *crainte de Dieu* » est présentée comme un gage de joie et une promesse de longue vie : « *la crainte du Seigneur réjouira le cœur; elle donnera l'allégresse, le contentement et la longueur des jours* — μακροημέρευσις » (1, 12). Et le *Psaume* 127 énumère les bénédictions — travail rémunérateur, famille nombreuse, existence prospère et longue — réservées à « *tous ceux qui craignent le Seigneur et qui marchent sur ses voies* ».

Je me contente d'indiquer ces rapprochements, sans vouloir, pour le moment, en tirer aucune conclusion⁽⁴⁾. Nous retrouverons d'ailleurs, avec plus de développements, l'éloge de la « *voie de Dieu* », dans les textes de la grande inscription 61.

Ligne 3, pour le texte et le commentaire, voir inscr. 81, l. 26; l. 36-37; l. 39-41; l. 28 (cf. inscr. 59, l. 2-3).

Les mots  rappellent la phrase de l'inscription du Spéos Artémidos, l. 30-31 (*Urk.*, IV, 389)  . — D'autres passages de cette même inscription d'Hatshepsout, notamment les lignes 15-19 et 36-38, se retrouvent, plus ou moins déguisés, dans nos quatre textes 81, 59, 62 et 61. C'est que, comme j'ai déjà eu l'occasion de le montrer⁽⁵⁾, en décrivant les calamités qui désolèrent l'Égypte au début du règne (ḳꜥ) des « *étrangers* », et en exaltant son propre rôle de restaurateur de la religion à Hermopolis, Petosiris, après Hatshepsout, Toutankhamen, Ramsès III, reprenait pour son compte ce que M. Weill a appelé « *le thème classique du désordre et du roi sau-*

⁽¹⁾ *Psaumes*, 15, 11; *Proverbes*, 6, 23; 10, 17; 15, 10, etc.

⁽²⁾ *Deutéronome*, 8, 6; 10, 12; 19, 9; 26, 17; *Baruch*, 3, 13, etc.

⁽³⁾ *Ecclésiastique*, 5, 12.

⁽⁴⁾ Au sujet de l'influence de l'Égypte

sur la littérature hébraïque, voir en dernier lieu l'article de A. B. MACE, dans *Annals of Archaeology and Anthropology* (issued by the Liverpool Institute), IX, 1922, p. 3.

⁽⁵⁾ *Annales*, XX, 1920, p. 120.

veur »⁽¹⁾. Ainsi Petosiris, qui ajoutait volontiers à son nom l'épithète royale ⁽²⁾, qui s'était fait représenter sur la façade du tombeau célébrant, en l'honneur des dieux, des rites qui étaient le privilège exclusif des rois⁽³⁾, qui enfin procédait, à l'instar des pharaons, à la fondation et à la consécration des temples⁽⁴⁾, Petosiris s'appropriait des discours que seuls jusqu'alors avaient été censés prononcer des souverains légitimes de l'Égypte! Indice évident de l'état d'anarchie où était tombé le pays dans les dernières années de la domination des Perses. Leur autorité était alors si précaire qu'un homme entreprenant comme *Khababicha* pouvait, du temps de Darius Codoman, se faire introniser roi à Memphis et être reconnu en cette qualité peut-être par toute l'Égypte⁽⁵⁾. Petosiris eut sans doute des prétentions moins élevées : il se peut néanmoins qu'il ait joué, pendant quelques années, dans son petit domaine, un rôle aussi considérable que ses ancêtres, les nomarques hermopolitains du Moyen Empire.

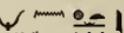
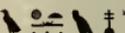
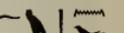
Ligne 4, , même orthographe dans le texte couvrant la statue du Naophore, l. 35 (BRUGSCH, *Thesaurus*, IV, p. 641), dans l'inscription de Philippe Arrhidée, l. 2 (*Urk.*, II, 10, 7), etc.

Pour le texte et le commentaire de cette ligne, voir inscr. 81, l. 47-51; l. 60-62; l. 63-64.

Ligne 5, pour le texte et le commentaire du début, voir inscr. 81, l. 60-68, — de la fin, inscr. 59, l. 5.

APPENDICE.

INSCRIPTION 55 (*Annales*, XXI, p. 152), l. 2. — La phrase 

 (sic)     

devait faire partie d'un ensemble de formules en usage dans la littérature

⁽¹⁾ R. WEILL, *La fin du Moyen Empire égyptien*, I, p. 37 et suiv. — Le même rôle de restaurateur de la religion est attribué à Cambyse dans les inscriptions de la statue du Naophore (BRUGSCH, *Thesaurus*, IV, p. 638, l. 13-17).

⁽²⁾ *Annales*, XX, 1920, p. 54.

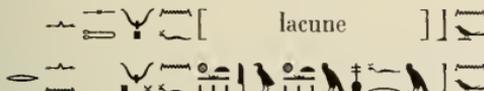
⁽³⁾ *Ibid.*, p. 60.

⁽⁴⁾ *Annales*, XXI, 1921, p. 231.

⁽⁵⁾ Sur le roi *Khababicha*. cf. H. GAUTHIER, *Le livre des rois d'Égypte*, t. IV (1915), p. 195-196.

religieuse de la fin des temps pharaoniques. J'ai eu en effet la surprise de la rencontrer, sous une rédaction présentant de légères variantes, dans une inscription d'époque saïte gravée sur le torse d'une statue du Musée Britannique. Cette inscription, publiée d'abord par SHARPE, *Egyptian inscriptions from the British Museum and other sources*, I, planche 111, a été reprise par PIEHL, *Aeg. Zeitschrift*, 31, p. 88, section D.

Il me paraît intéressant de rapprocher le texte du Musée Britannique (A) de la version fournie par l'inscription 55 du Tombeau de Petosiris (B) :

A {  }
 B {  }
 {  }
 [lacune]

La phrase de l'inscription du Musée Britannique fait suite immédiatement à une formule de proscynème; d'autre part, le mot  est le dernier de cette section du texte. La phrase forme par conséquent un tout indépendant, sans rapport avec ce qui précède et ce qui suit. La lacune, à en juger par la copie de Sharpe, n'est pas de plus de trois groupes : le texte devait donc présenter ici une légère différence avec celui de notre inscription 55, et il semble que les mots  doivent suffire à combler la lacune.

On notera en outre l'emploi de , au lieu de , dans la proposition nominale du début « Dieu répondra », — et l'emploi de  féminin pluriel du participe imparfait passif « ce qui est fait, les actes », au lieu de  participe actif « celui qui agit »; et, comme il est de règle. *wšb* est ici construit avec un régime direct (répondre à quelque chose⁽¹⁾), tandis que dans notre inscription 55 le régime est introduit par  (répondre à quelqu'un⁽²⁾).

⁽¹⁾ Cf. ERMAN, *Gespräch eines Lebensmüden*, p. 17.

de personne est d'ailleurs, dans ce cas, plus souvent  que .

⁽²⁾ La préposition introduisant le nom

D'autre part, au lieu de la phrase verbale $\overline{\text{𐤀𐤃}} \overline{\text{𐤃𐤁}} \overline{\text{𐤃𐤁}}$, le texte de l'inscription du Musée Britannique porte $\overline{\text{𐤀𐤃}} \overline{\text{𐤃𐤁}}$ « ne s'endormant pas ». Puis, au lieu de $\overline{\text{𐤀𐤃}} \overline{\text{𐤃𐤁}}$, on y lit $\overline{\text{𐤀𐤃}} \overline{\text{𐤃𐤁}}$. Cet emploi de $\overline{\text{𐤀𐤃}}$ est remarquable : cette particule n'est autre, en effet, que la conjonction 𐤀𐤃 , $\overline{\text{𐤀𐤃}}$ ⁽¹⁾ employée comme *enclitique*, en place et avec la valeur de 𐤀𐤃 . Cet emploi est à comparer avec celui de 𐤀𐤃 et de $\overline{\text{𐤀𐤃}}$ ⁽²⁾, comme enclitiques, dans les textes de Dendérah (JUNKER, *Grammatik*, § 242).

Malgré ces variantes, le sens général reste le même, et l'on peut traduire ainsi le texte du Musée Britannique : « Dieu ici répondra aux actes (commis à l'égard du mort), ne s'endormant pas avant, certes, qu'il n'ait départagé [ces actes en bons et en] mauvais ».

G. LEFEBVRE.

Le Caire, avril 1922.

⁽¹⁾ *Gramm.*, § 463.

⁽²⁾ $\overline{\text{𐤀𐤃}}$ se rencontre par exemple dans

une phrase de MARLETTE, *Dendérah*, II, 5 (citée par JUNKER, *loc. laud.*).

RÉSULTATS ÉPIGRAPHIQUES

DES

FOUILLES D'AL-QARĪAH BIL DŪEĪR

PAR

M. HENRI MUNIER.

Des fouilles furent entreprises en 1914, par des particuliers, dans la petite bourgade d'Al-Qarīah bil Dūeīr (القريه بالدوير) près de Kom Ishqaṭ (Aphroditopolis), sous la direction de l'érudit copte Claudios bey Labib. Elles mirent au jour une nécropole d'époques ptolémaïque et byzantine, dans laquelle on fit la maigre récolte de deux épitaphes grecques, de stèles coptes, de cartonnages de momie et d'un lot de scarabées, d'amulettes et de perles.

*
* *

INSCRIPTIONS GRECQUES. — Parmi les objets qui échurent en partage au Musée du Caire, nous ferons d'abord connaître les deux textes grecs.

Le premier est tracé grossièrement à la couleur rouge sur un bloc de calcaire crayeux, très friable, mesurant en hauteur 0 m. 65 cent. et 0 m. 40 cent. en largeur. Depuis son entrée au Musée (*Journal*, n° 45447), la surface s'est effritée et actuellement il reste les seules lettres suivantes que le temps fera disparaître rapidement :

[.]AIC[. .]
ΔΙΣΑΠΟΛΙΟΣ
[.]P[. .]Ξ ΧΑΙΡΕ ΠΟΛΛΑ
[. . .] ΚΒ ΛΣ ΜΕΣΟΡΗ
ΙΑ

En 1915, cette inscription fut relevée dans le Livre d'entrées par M. J. E. Quibell, conservateur en chef du Musée du Caire, et sa copie nous donne heureusement le texte dans son intégrité :

ΠΑΙCIC
ΔΙCΑΠΟΛΙΟC
ΘΡΑΙΞ ΧΑΙΡΕ ΠΟΛΛΑ
ΩC LKB L5 ΜΕCΟΡΗ
I A

Il faut lire : Πα(ῆ)σις Διζάποβλιος Θρῶξ χαῖρε πολλα ὡς ἐτῶν κβ' L5' Μεσορῆ ια', et traduire : *Paisis, (fils) de Dizapolis, Thrace, adieu pour long-temps, âgé de 22 ans, l'an 6, le 11 Mésoré.*

L'unique intérêt de cette courte épitaphe réside dans le nom propre Διζάπολις et l'ethnique Θρῶξ. Ce n'est certes pas la première fois que se rencontre, dans l'épigraphie grecque d'Égypte, la mention de soldats⁽¹⁾ ou de colons d'origine thrace. C'est au Fayoum⁽²⁾ que les clérouques thraces étaient probablement le plus nombreux, à Teblynis, à Magdôla, surtout à Théadelphie, où leur dieu national Ἡρων avait un sanctuaire⁽³⁾. En Haute-Égypte aussi, il y avait des colonies thraces, dont la plus connue est le πολίτευμα de Cusæ, la moderne Qousieh, au nord d'Assiout⁽⁴⁾. C'est de Cusæ qu'étaient venus en pèlerinage à Abydos, quelques-uns au moins des nombreux Thraces qui ont griffonné leurs noms sur les murs du Memnonion⁽⁵⁾, et l'on est tenté de supposer que le père de Παῆσις était originaire de la même colonie. Son nom Διζάπολις paraît être nouveau; mais il est à rapprocher de noms thraces connus, dans lesquels entre l'élément διζ, διζα, par exemple Διζάζελμις⁽⁶⁾ et Διζᾶς⁽⁷⁾. Il est intéressant de noter que cet homme, qui était probablement un de ces nombreux mercenaires

(1) Voir en particulier la grande inscription militaire d'Hermoupolis dont la dernière édition, avec bibliographie, a été donnée par MILNE, *Catalogue général du Musée du Caire, Greek Inscriptions*, p. 25, n° 9296.

(2) P. PERDRIZET, *Revue des Études anciennes*, 1904, p. 158.

(3) G. LEFEBVRE, *Annales*, t. XX, p. 237-250. et t. XXI, p. 163.

(4) P. PERDRIZET, *ibid.*, p. 157.

(5) PERDRIZET et LEFEBVRE, *Graffites grecs du Memnonion d'Abydos*, p. XI-XII.

(6) *Id.*, p. 2, n° 7.

(7) TOMASCHEK, *Die alten Thraker*, II, 2, p. 32.

recrutés en Thrace pour les armées des Lagides⁽¹⁾, a donné à son fils un nom égyptien Παῖσις; il avait sans doute épousé une Égyptienne et commençait à adopter les mœurs de sa nouvelle patrie.

La forme des lettres, mieux que l'indication vague de l'an 6, permet de dater cette inscription vers le 1^{er} siècle avant l'ère chrétienne.

La seconde inscription grecque l'emporte sur la première par l'ancienneté : on peut aisément le constater à la forme des caractères qui appartiennent au 11^e ou au 13^e siècle avant J.-C. (fig. 1).

Elle est inscrite à la couleur rouge sur une dalle presque carrée en calcaire (hauteur, 0 m. 29 cent.; largeur, 0 m. 31 cent.; *Journal d'entrée*, n° 45448). Elle contient le texte suivant :

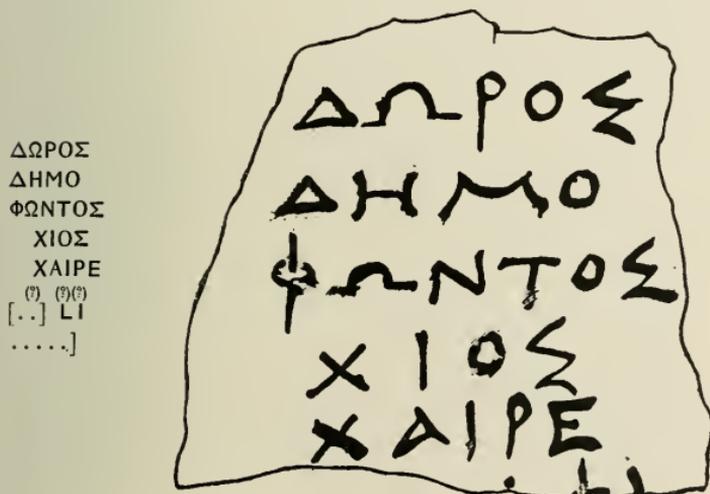


Fig. 1.

C'est-à-dire : Δῶρος Δημοφώντος Χῖος χαῖρε [... Dóros, fils de Démophón, de Chios, âgé....⁽²⁾.

⁽¹⁾ LESQUIER. *Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides*, p. 15-18, 88-89.

⁽²⁾ Sur le recrutement de soldats à Chios, voir LESQUIER, *Les institutions militaires*, p. 111.

*
* *

INSCRIPTIONS COPTES. — Quatre stèles coptes furent découvertes et entrèrent dans les collections du Musée du Caire. Elles nous fournissent, parmi la phraséologie habituelle des textes funéraires chrétiens, quelques noms géographiques et une liste de saints vénérés dans la localité d'Al-Qariab bil Dûeir.

La première épitaphe commémore le trépas du *Pappa* Pantoléôn⁽¹⁾ et de son fils Léontios (fig. 2). C'est une dalle carrée en calcaire; elle mesure 0 m. 325 mill. de hauteur et 0 m. 280 mill. de largeur (*Journal d'entrée*, n° 45449). Chaque ligne du texte, ainsi que les bords de la pierre, sont encadrés par un trait creux, rehaussé de couleur rouge.

Le texte est ainsi conçu :

✠ ΠΩΤ̄ ΜΠΩΩΠΡ̄Ε ΜΠΠΕΠΠᾹ ΕΤΟ[ΥΛΛΒ.]
 ΠΕΠΩΤ̄ ΜΙΧΛΗΛ : ΔΕΜΛΛΥ ΜΑΡΙᾹ . [ΠΕ]
 ΠΩΤ̄ ΑΔΑΜ : ΜΠΠΕΩΩΠΡ̄Ε ΤΗΡΟΥ ΝΔΙΚ
 ΕΟΣ ΠΕΠΩΤ̄Ε ΗΟΣ ΠΡΩΜΕ : ΑΠΑ ΑΠΟΛΛΩ Α
 5 ΠΑ ΑΝΟΥΠ : ΑΠΑ ΦΙΚ ΑΠΑ ΠΑΤ[Ε]ΡΜΟΥΤΕ : ΑΠΑ Ἰ
 ΕΡΗΜΙΑΣ : ΠΕΠΙΟΤ[Ε ΗΟΣ ΤΗ]ΡΟΥ⁽²⁾ : ΑΠΑ ΒΙΚΤΩΡ : Α
 ΠΑ ΦΟΚΑ : ΠΜΑΡΤΥΡΟΣ ΗΜΕΡΑΙΤ : ΑΠΑ ΖΕΛ[ΛΟ]
 ΛΥΩ : ΝΕΤΟΥΛΛΒ ΤΗΡΟΥ : ΝΤΑΥΕΡΠΟΥΩΩ
 ΠΠΟΥΤΕ ✠ ΑΡΙΠΜΕΒΥΕ : ΗΠΛΩΤ ΠΑΠ
 10 ΠΑ ΠΑΠΤΟΛΕΩΠ ✠ ΗΤΑΥΕΜΤΟΠ ΗΜΟ
 Β ΗΣΟΥΧΟΥΤΣΝΟΟΥΣ ΗΠΠΕΩΠΡ̄Ε : ΖΕ
 ΠΟΥΕΪΡΗΠΠΗ : ΖΑΜΗΠ ✠  ΛΥΩ ΑΡΙΠΜ
 ΒΕΥΕ ✠ ΗΠΛΣΟΠ : ΛΕΟΠΤΙΟΣ : ΠΕΩΩ
 ΠΡ̄Ε ΠΕΡΕΜΜΕΡΑΙΤ : ΠΤΑΥΕΜΤΟΠ ΗΜΟΒ
 15 ΗΣΟΥΜ̄ΤΣΕΝΟΟΥΣ ΗΜΩΠΡ̄Ε ΖΑ^{ΜΗ}_Π^(sic)

⁽¹⁾ ΠΑΠΑ est l'équivalent de ἀββα ou ἀπὶ qui est réservé aux dignitaires ecclésiastiques. Pantoléôn devait être par conséquent revêtu du sacerdoce. On sait que la plupart des prêtres coptes

sont mariés; la mention de son fils sur cette stèle n'a donc rien de surprenant (G. LEFEBVRE, *Recueil d'inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte*, p. xxxvii et p. 148).

2. ΔΕΜΑΛΥ pour ΤΕΜΑΛΥ «notre mère». — 3. Le ϵ des pronoms personnels et des adjectifs possessifs change fréquemment avec α dans les inscriptions de la Moyenne-Égypte; cette confusion entre les labiales fricatives est une des caractéris-

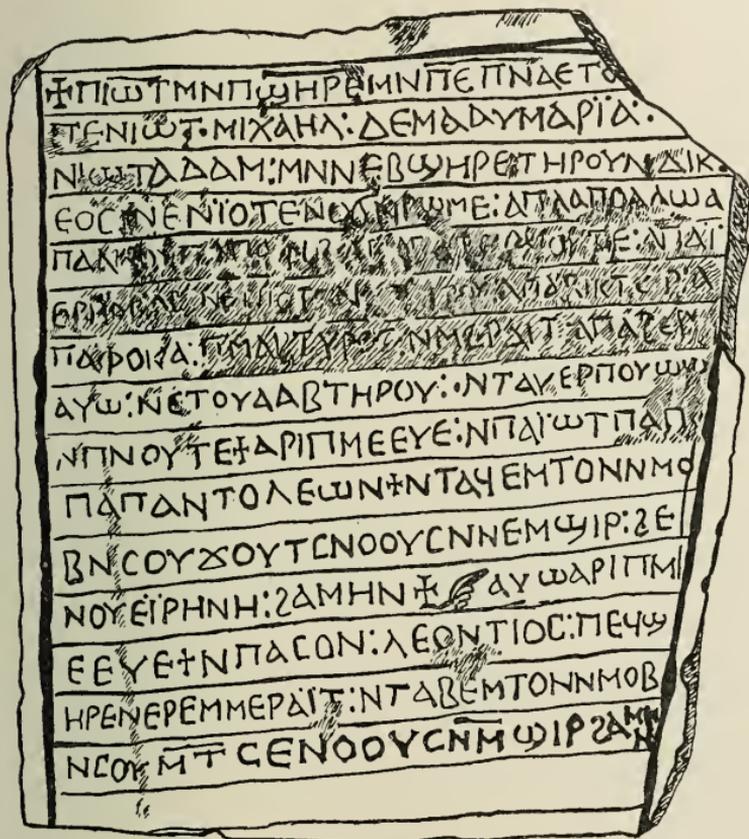


Fig. 2.

tiques des dialectes de cette province; elle a été signalée par M. G. Lefebvre (*Annales du Service des Antiquités*, t. XV, 1915, p. 116). — 4. Devant $\eta\epsilon\eta\epsilon\iota\sigma\tau\epsilon$, une sorte de τ à barre transversale très courte; c'est évidemment un lapsus du lapicide qui avait commencé par tracer un π pour un $\eta\epsilon\eta\omega\tau$ quelconque. — 5. Cette ligne est très effacée par les éraflures de la pierre; mais les lettres sont assez visibles dans quelqu'une de leurs parties. — 7. La lecture des trois dernières lettres $\epsilon\alpha\lambda$

n'est pas certaine. — 9. L'η pour Μ devant π se rencontre souvent dans l'épigraphie copte; car, d'ordinaire, ces sortes d'épithètes sont composées par des gens peu lettrés, souvent par le graveur lui-même, comme on le remarque encore de nos jours en Égypte. — 10. ΠΜΟΒ : même observation qu'aux lignes 3 et 9. — 11. Le premier η de ΠΗΜΕΩΠ est de trop. — 12. La palmette qui suit la croix semble être un pur ornement : elle n'a pas la signification de *martyr*; peut-être n'a-t-elle même pas le sens général de *triomphe*, de *palme de la Victoire*? (CABROL-LECLERCQ, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, III, 2828-2829). — 15. Les lettres ont été sculptées plus profondément.

TRADUCTION. — *Le Père et le Fils et l'Esprit-Saint. Notre père Michel, notre mère Marie, notre père Adam et tous ses fils, les justes (δικαιος); nos pères, les grands hommes : apa Apollô, apa Anoup, apa Phib, apa Patermoute, apa Jérémias; tous nos pères grands : apa Victor, apa Phoca, martyr de Méraït, apa Hello et tous les saints qui ont fait la volonté de Dieu; souvenez-vous de mon père pappa (sic) Pantoléon; il s'est reposé le vingt-deux d'Amshir, en paix (εἰρήνη), amen. Et souvenez-vous de mon frère Léontios, son fils, (tous deux) gens de Méraït; il s'est reposé le douze d'Amshir, amen.*

Les fouilles ont également donné trois fragments qui ont appartenu à une même stèle; par la forme et la qualité du calcaire, ils sont identiques à la première dalle qui vient d'être décrite. L'écriture seule est différente; elle est tracée d'une main légère et maladroite, sans beaucoup de soin.

Malgré des traits tirés de deux en deux lignes, la négligence du graveur est telle que les lettres ne sont pas disposées d'une façon régulière. A l'intérieur des caractères et des lignes, on remarque des traces de couleur rouge; les bords sont cernés d'une sorte d'encadrement formé de tirets en zigzag.

La formule de cette inscription est identique à la précédente; cette similitude permet de combler les lacunes et de raccorder les trois fragments de la façon suivante :

1^{er} fragm. [ΠΩΤ Μ̄ΠΩΗΡΕ Μ̄ΠΠΕΠ̄ΠΛ] ΕΤΟ[ΥΛΛΕ]
 [ΠΕΝΙΩΤ ΜΙΧΑΗΛ· Μ̄Π][?]ΚΑΒΡΙΗΛ
 [ΤΕΝΜΑΛΥ ΜΑΡΙΑ· ΠΕΝ̄ΙΩΤ] ΛΛΛΜ
 [. ΠΡ]ΕΜΠΛΤ
 5 [.]ΠΡΟΠΗ

- 2° fragm. [. ΠΕΠΕΙ] ΟΤΕ [ΠΟΣ ΤΗΡΟ] Υ ΑΠ
 [Α ΦΟΚΑ ΠΜ] ΑΡΤ [ΥΡΟΣ ΠΜΕΡΛΙΤ]
 [ΠΕΠΕΙΟΤΕ ΠΟΣ ΗΡ] ΩΜΕ Π [ΗΙΩΤ Α]
- 3° fragm. [ΠΑ ΑΠΟΛΛΩ Α] ΠΑ ΑΝΟΥΠ Α [Π] ?
 10 [Α ΦΙΒ ΑΠΑ ΠΑ] ΥΛΕ ΑΠΑ ΠΩΟ [Ι] S
 [ΑΠΑ ΠΑΥΛΕ Π] ΡΕΜΤΑΜΑ S
 [ΠΕΤΟΥΛΑΒ ΤΗ] ΡΟΥ ΑΡΙΠΜΕΥ
 [Ε ΜΠΑΣΟΗ Ζ] ΑΚΑΡΙΑ ΠΡΕΜ
 [.] ΠΧΙΧ ΠΤΑΧΗ
 15 [ΤΟΗ ΜΜΟΦ] ΗΣΟΥ^(sic) ΓΟΥΩΤ Π
 [. ΖΗΟ] ΥΪΡΗΗΗΗ S ΑΜ
 [ΗΗ ΑΡΙ] ΠΜΕΥΕ ΗΤΕΠΗ
 (sic explicit).

TRADUCTION. — Le Père et le Fils et l'Esprit-Saint. Notre père Michel et [notre père] Gabriel. Notre mère Marie; notre père Adam *** l'homme de Pat *** tous nos pères grands : apa Phoca, martyr de Méraït, nos grands hommes : notre père apa Apollo, apa Anoup, apa Phib, apa Paul, apa Pshoï, apa Paul de Tamma, et tous les saints. Souvenez-vous de mon frère Zacharias, l'homme de *** pedjidj, qui s'est reposé le 20 de *** en paix (εἰρήνη), amen. Souvenez-vous de notre (fin).

Provient également des mêmes fouilles une pierre monumentale en calcaire, en forme de table (n° d'entrée au Musée, 45450). Elle a, pour dimensions, 0 m. 75 cent. de hauteur, 0 m. 40 cent. de largeur. Sur une face, le défunt est représenté en orant; au-dessus est écrit son nom :

✱ ΤΕΡΝΟΥΤΕ (1).

Sur les côtés figurent des rinceaux et des animaux affrontés.

La dernière inscription copte est une dalle rectangulaire en calcaire. Elle mesure 0 m. 32 cent. de hauteur et 0 m. 26 cent. de largeur; il

(1) Cette forme abrégée pour ΠΑΤΕΡ-ΜΟΥΤΕ se trouve également dans les épitaphes du couvent de saint Jérémias à Saqqara (J. E. QUIBELL, *Excavations at Saqqara, 1907-1908*, p. 32, n° 13, p. 42, 45).

manque un coin inférieur. Les caractères sont profondément incisés et passés au noir. Au centre, et descendant jusqu'au bas de la stèle, un orant est représenté les bras levés, la figure effacée et entourée d'un nimbe circulaire. A sa gauche, une lampe est posée sur un trépied. Au-dessus, cette inscription :

†^(stèle)ΚΩΛΟΥΦΩC ΠΤ
 ΚΚCΩΩ ΕΞΡΑΙ ΕΤ
 CΟΥΣ (place du nimbe) ΖΛΟΗ ΗC
 ΛCΩ

L'orthographe de cette épitaphe est tellement barbare et défectueuse que c'est avec grande hésitation qu'on peut transcrire ainsi :

ΚΩΛ(λ)ΟΥΘΩC ΠΤ
 (λ)ΚΚ(λ) CΩΜ(λ) ΕΞΡΑΙ ΠΤ
 CΟΥΣ ΠΛΟΗ(Ε) Η(ΛΙΟΚ)
 ΩΩΛ.

Collouthos a quitté son corps le 6 Paoné, l'an 871 de Dioclétien (= A. D. 1154).

Les deux principales stèles coptes de Qariah bil Dùeir que nous venons de décrire font partie du groupe que le R. P. A. Mallon a justement localisé dans la région de la Moyenne-Égypte⁽¹⁾.

Elles débutent par l'invocation habituelle à la Trinité, aux anges, à la Vierge Marie, à Adam et à ses enfants les justes⁽²⁾.

A leur suite, s'ajoute la litanie des saints Apollô, Anoup et Phib, Patermoute, Jérémias, Pshoi qui fondèrent des monastères et dont le culte était répandu dans la localité.

L'inscription se termine par la mention de saint Phocas, martyr de Méraït. On sait par ailleurs que ce saint est invoqué en Égypte. Dans un

⁽¹⁾ *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, par F. Cabrol et H. Leclercq, t. III, col. 2862-2865. Épigraphe copte.

⁽²⁾ Une inscription de Saqqara donne les noms des fils d'Adam : ΑΒΕΛ, ΖΗΤ, ΙΑΡΕΤ et ΜΑΘΟΥCΑΛΛ (QUIBELL, *Excavations at Saqqara, 1907-1908*, p. 36).

papyrus d'Oxyrhynchus⁽¹⁾, nous rencontrons sur une amulette gnostique un pareil personnage invoqué par les gens atteints de la morsure des serpents :

ὁ ἅγιος Φωκᾶς ὃ δέ ἐστίν
Φ[α]μενώθ ιγ ινδ(ικτίωνος) τρίτης

Il s'agit de Phocas martyrisé à Sinope au n^e siècle. Il opérait en Syrie, au dire de Grégoire de Tours, le même genre de guérison⁽²⁾. L'Église catholique le fête le 22 septembre; chez les Coptes sa commémoration est célébrée tantôt le 28 Abib⁽³⁾, tantôt le 25 Tout⁽⁴⁾.

Ce martyr devait avoir un culte spécial à ΜΕΡΑΙΤ, *Mérait*. Champollion, Quatremère et Amélineau, qui ont glané ce nom géographique dans la Vie du solitaire Paul d'Antinoë, ont situé ΜΕΡΟΓΙΤ, ΜΕΡΑΙΤ en des endroits différents et même opposés. Il est encore impossible, malgré cette nouvelle mention, de déterminer exactement l'emplacement de cette ville inconnue.

Dans la seconde inscription de Qariah bil Dûeir, on rencontre une invocation adressée à deux saints du nom de Paul, ΠΑΥΛΟ. Les Bollandistes⁽⁵⁾ nous proposent avec raison de distinguer trois anachorètes qui auraient porté ce nom et que les récits plus légendaires qu'historiques font vivre en Haute-Égypte :

1. Paul le Simple, ermite en Thébàide au iv^e siècle, connu seulement par les *Vitæ Patrum*.

⁽¹⁾ GRENFELL et HUNT, *The Oxyrhynchus Papyri*, 1910, t. VII, p. 213-214, n^o 1060.

⁽²⁾ C. VAN DE VORST, S. *Phocas*, dans les *Analecta Bollandiana*, 1911, t. XXX, p. 267.

⁽³⁾ *Les Ménologes des Évangélistes coptes-arabes*, édités par M. Nau, dans la *Patrologie orientale*, t. X, 2^e fasc., p. 208, note 3.

⁽⁴⁾ *Le Calendrier d'Abou'l Barakat*, édité par M. Tisserant, dans la *Patrologie orientale*, t. X, 3^e fasc., p. 254. Dans le *Synaxarium Alexandrinum (Corpus scriptorum orientalium, III^e s., t. XIX, p. 35)*, Phocas est nommé فوقا الش ا على مدينة بنطس «Phocas, martyr, évêque de la ville de Pontos (= le Pont ou Sinope)».

⁽⁵⁾ *Bibliotheca hagiographica orientalis*, 1910, p. 199-201.

2. Paul de Thèbes, moine solitaire en Égypte au iv^e siècle, connu par la Vie de saint Jérôme.

3. Paul de Tamma, dont la vie est racontée par le Pseudo-Ézéchiël.

Les deux derniers seuls sont mentionnés dans l'épigraphie chrétienne de l'Égypte. Paul de Thèbes est appelé l'anachorète (ΑΝΑΧΩΡΗΤΗΣ), le grand (ΠΗΜΩΤ); un monastère près de la mer Rouge a été placé sous son vocable. Paul de Tamma est connu par l'étrange histoire que rapporte son disciple Ézéchiël⁽¹⁾; il porte quelquefois le nom de Paul d'Antinoë, où il vécut⁽²⁾. Son village natal s'appelle ΤΑΜΜΑΟΥ, dans une orthographe moins exacte, ΛΑΜΜΑΣ⁽³⁾, ΤΑΜΜΑΥΣ. Nous apprenons des textes eux-mêmes que ce village était ΖΜΠΤΑΩ ΚΟΕΙΣ « dans le nome de Koëis⁽⁴⁾ »; il correspond par conséquent à Téma, dans la moudirieh de Girgeh (markaz de Tahta), ou suivant l'indication du Synaxaire copte⁽⁵⁾, طما « Téna dans les environs de la ville de Qaou ». Plus tard ce nom est devenu طماو⁽⁶⁾, طموه⁽⁷⁾ et طمويه⁽⁸⁾ par une confusion aisément explicable avec طموه ou طمويه Tammou, bourgade dans la province de Guizeh, autre centre d'un culte chrétien renommé⁽⁹⁾.

*
* *

Tels sont les résultats épigraphiques que nous révèlent les fouilles de Qariah bil Dùeir : ils nous indiquent clairement qu'il devait exister à cet

(1) *Mémoires de la Mission archéologique française*, t. IV, p. 759, 765.

(2) انبا بولا الذى من طمويه هذا كان انبا بولا الذى يسكن في جبل اتنا بالصعيد qui était de Tamouyeh; il habitait dans la montagne d'Antinoë dans la Haute-Égypte.

(3) *Recueil de travaux*, t. V, p. 63 (= *Catalogue général du Musée du Caire*, n° 8319).

(4) ΖΟËΑ, *Catalogus codicum coptorum*, p. 368.

(5) *Patrologie orientale*, t. X, p. 726.

(6) *Ibid.*, t. I, p. 190.

(7) FORGET, *Synaxarium*, p. 07.

(8) *Patrologie orientale*, t. I, p. 321.

(9) ΤΑΜΜΩΟΥ ΠΤΕ ΜΕΜΨΙ « Tam-môou de Memphis », suivant les *Actes des martyrs de l'Égypte*, par M. H. Hyvernat, p. 94.

endroit une nécropole appartenant à quelque ville avoisinante. Il semble étrange que l'exploration, telle qu'elle a été entreprise en 1914, ait donné si peu de monuments. Mieux conduite, aurait-elle été plus fructueuse? En tout cas, elle n'encourage pas les savants qui seraient tentés de s'aventurer à nouveau dans un site si ingrat.

H. MUNIER.

FOUILLES
DE L'ANGLE NORD-OUEST DE L'ENCEINTE
DU GRAND TEMPLE D'AMON À KARNAK

PAR

M. M. PILLET.

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Suivant votre ordre de service n° 320 du 31 janvier 1921, je devais faire des sondages profonds dans l'angle nord-ouest de l'enceinte du Temple d'Amon afin de vérifier l'existence possible de constructions anciennes. Dans le cas où aucun débris intéressant n'aurait été trouvé au cours de ces travaux, je devais remblayer le tout et surélever le terrain afin d'établir une plate-forme où l'on mettrait les pièces découvertes à Karnak à l'abri des infiltrations.

Les constructions qui auraient pu s'élever sur cet emplacement devaient vraisemblablement avoir leurs murs perpendiculaires ou parallèles aux murs d'enceinte, qui eux-mêmes suivent la direction des grands axes du temple à quelques degrés près.

Je piquetai donc cinq tranchées dirigées suivant la bissectrice de l'angle des deux murs d'enceinte, éloignées entre elles de 10 mètres. Ces tranchées étaient orientées suivant la direction est-sud-est, ouest-nord-ouest, faisant un angle de $71^{\circ}28'$ avec le nord magnétique. Elles étaient larges de 2 mètres. La coupe du terrain devait révéler, au cours des fouilles, l'existence ou l'absence de constructions anciennes, et la distance de 10 mètres d'axe en axe avait été fixée en prévision du creusement de tranchées intermédiaires au cas où quelques restes importants auraient été révélés par les premières.

Les chantiers, ouverts le 2 février avec 81 hommes répartis sur trois tranchées, furent portés peu à peu au chiffre moyen de 150 à 180,

répartis successivement sur cinq tranchées. Le sol compact ne contenait que quelques lits de poteries brisées, de faible épaisseur, parfois une mince couche de sable et de cendre. La tranchée n° 1, à 3 mètres de profondeur, fournit deux briques donnant l'angle des fondations d'un mur en briques crues de faible épaisseur, seul témoin d'une demeure ancienne. Cette tranchée se trouvait dans le prolongement d'un mur d'enceinte en briques crues et fut bientôt abandonnée.

Le 6 février, dans la tranchée n° 3, on rencontrait un mur (?) épais de 1 m. 80 cent. fait de rognons de silex de grand poids et d'agates brutes, tels qu'en fournissent certains ateliers préhistoriques. Le mur vidé et suivi à droite et à gauche ne donna rien d'autre.

Le 9 mars, à l'extrémité ouest de la tranchée n° 5, on dégagait neuf beaux blocs de calcaire blanc portant des fragments d'inscriptions en relief, parfois colorés, devant appartenir à la XVIII^e dynastie. Nous avions quelque espoir d'une découverte plus importante, mais les jours suivants ne le justifèrent pas. Dans cet éboulis ou amas de fragments, presque tous de calcaire blanc, et d'une épaisseur de 3 m. 10 cent. environ, aucun fragment ne donna un texte tant soit peu complet.

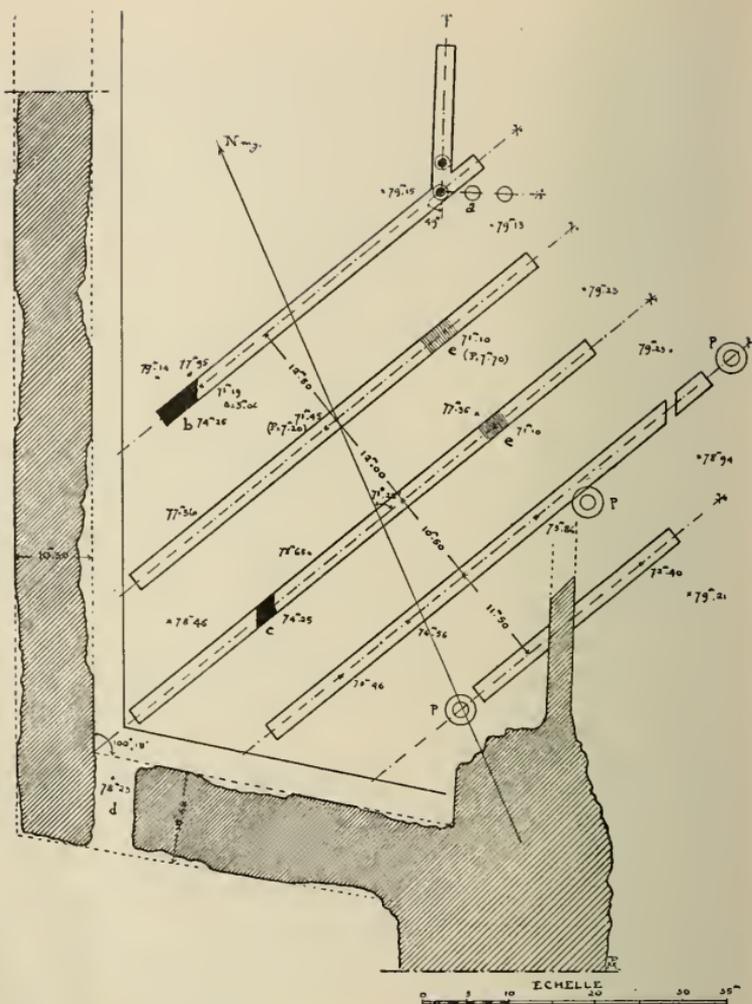
À l'extrémité est de la même tranchée n° 5, on retrouvait une base de colonne, puis une seconde plus au nord, appartenant à une petite construction d'époque ptolémaïque (?).

Dès le 15 mars, on arrivait en plusieurs points à la nappe d'eau souterraine, à la cote moyenne de 71 m. 45 cent., soit à 7 m. 70 cent. au-dessous du niveau moyen du sol.

Le 2 avril, une petite stèle ptolémaïque complètement calcinée fut découverte dans le homrah de la partie nord de l'enceinte, où se voient des restes de constructions détruits par le feu. À cette époque les travaux furent arrêtés, l'eau affluant dans toutes les tranchées dont les parois de terre compacte ne laissent pas de doute quant à l'absence de tout vestige antique⁽¹⁾.

⁽¹⁾ À la suite des infiltrations annuelles, les parois des deux tranchées 4 et 5, que je n'avais pu remblayer avant l'arrêt des travaux, se sont effondrées.

Les failles ainsi produites par ces éboulements donnent de nouvelles coupes du terrain tout aussi dépourvues de traces antiques.



FOUILLES DE L'ANGLE NORD-OUEST DE L'ENCEINTE DU TEMPLE D'AMON, KARNAK 1921.

Légende :

- a. Colonnade ptolémaïque.
- b. Amas de blocs de calcaire de la XVIII^e dynastie (?).
- c. Amas de rognons de silex et d'agates brutes.
- d. Porte moderne percée dans l'enceinte.
- e. Points où les eaux d'infiltration ont été atteints le 15 mars 1921.
- p. Puits d'époques gréco-romaine et postérieure.
- x. Cotes de nivellement.

Le 9 avril on commença la pose des rails nécessaires au remblai des tranchées, qui se poursuivit jusqu'au 28 avril, date de la fermeture des chantiers. Les trois premières tranchées étaient alors à peu près comblées.

La terre nécessaire était prise au pied de la rampe d'accès du grand pylône, en avançant vers la porte nord de la première cour; ce déblaie-ment mit au jour d'énormes linteaux inscrits au nom d'Osorkon I^{er}, qui avaient été sans doute préparés pour couronner les grandes colonnades nord et sud de la première cour. La construction demeurant inachevée, les blocs furent abandonnés sur le chantier.

NOTE I. — DIMENSION ET PROFONDEUR DES TRANCHÉES.

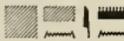
NUMÉROS.	LONGUEUR	COTE DU SOL	COTE
	TOTALE.	PRIMITIF.	AU FOND.
1....	31 ^m 00	79 ^m 21	72 ^m 40
2....	64 75	78 94	73 46
3....	68 45	78 65	71 46 eau le 15 mars.
4....	58 45	78 46	71 45 eau le 15 mars.
5....	53 40	79 14	71 19 haut de l'éboulis 74 ^m 25
			bas..... 71 19
			différence..... = 3 ^m 06

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mon très respectueux dévouement.

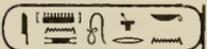
M. PILLET.

NOTE II. — OBJETS TROUVÉS PENDANT LES FOUILLES.

1° Brique en argile cuite, brisée dans le bas, qui devait avoir envi-ron 0 m. 34 cent. de longueur, 0 m. 18 cent. de largeur et 0 m. 10 cent. d'épaisseur, trouvée le 2 mars à l'angle nord-ouest de l'en-ceinte du temple d'Amon. Elle porte sur une face, estampillés en creux, les deux cartouches verticaux accolés , du grand prêtre Men-khoper-ré de la XXI^e dynastie.

2° Partie centrale de brique analogue, trouvée le 2 avril au même endroit, sur laquelle deux colonnes d'hieroglyphes affrontés étaient im-primées en relief; à gauche , à droite , Le 13 mars, on avait recueilli entre les IX^e et X^e pylônes

du sud une autre brique fragmentée, toujours dans les mêmes dimensions, ayant une estampille semblable, mais plus petite, donnant à gauche , à droite . Les deux textes se complètent et nous fournissent les titres et noms du grand prêtre Men-khoper-rê et de la grande prêtresse Isit-m-kheb, qui ont laissé par le même moyen un souvenir de leur activité constructrice dans un grand nombre de localités de la Haute-Égypte.

3° Trois blocs de grès sur lesquels les cartouches  et  d'Osorkon I^{er} étaient gravés verticalement à côté l'un de l'autre, posés chacun sur le signe de l'or . À droite de ce groupe un vautour, également posé sur le signe de l'or, protège le nom royal de ses ailes entre lesquelles est placé l'anneau  traversé par un trait vertical, vestige d'un sceptre *uas*. Le haut des pierres manque, ce qui a enlevé les titres précédant les cartouches, le haut des ailes et la tête de l'oiseau ainsi que la partie supérieure du sceptre. Cet ensemble est répété deux fois, et devait faire partie d'une frise. Les dimensions de ces blocs sont :

NUMÉROS.	LONGUEUR.	HAUTEUR.	ÉPAISSEUR.
1.....	2 ^m 34	0 ^m 77	1 ^m 37
2.....	2 36	0 70	1 32
3 (brisé).....	1 40	0 41	1 36

4° Bloc de grès, brisé, long de 1 m. 79 cent. portant cinq cartouches nom et prénom d'Osorkon I^{er} alternés, plus ou moins mutilés, faisant partie de la corniche d'un grand monument, très probablement de celle qui couronnait la frise dont proviennent les trois blocs précédents. Les inscriptions des trois cartouches de gauche sont tournées vers la droite, celles des deux cartouches de droite tournées vers la gauche, si bien que nous avons là un fragment de la pierre du milieu de cette frise. Ceci est intéressant, car M. Pillet a retrouvé depuis un autre fragment de la partie droite de cette frise, portant trois cartouches, et M. Legrain en avait déjà découvert neuf autres, tous de la partie gauche, qu'il rangea au pied de la façade orientale du temple de Sêti II.

G. D.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE KARNAK

(HIVER 1921)

PAR

M. M. PILLET.

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Arrivé au Caire le 6 janvier 1921, je pris possession de mon poste, à Karnak, le 18 janvier.

Je procédai immédiatement à mon installation et visitai l'ensemble des ruines en attendant votre arrivée, ainsi que le comportait votre ordre de service n° 318, du 12 janvier.

Après la visite de S. H. le Sultan, vous m'avez transmis l'ordre de service n° 320, du 28 janvier me prescrivant :

- 1° De mettre en état les chapelles de Sétî II qui menaçaient ruine;
- 2° De préparer un terre-plein dans l'angle nord-ouest de l'enceinte après avoir fait des sondages aussi profonds que possible;
- 3° De commencer le relevé du temple de Khonsou après avoir restauré les parties les plus compromises de ce monument;
- 4° De déblayer le temple de Montou, mais d'après vos ordres verbaux je devais attendre votre venue pour entreprendre ce dernier travail.

Enfin un crédit de L. E. 897 m'était ouvert pour ces travaux et une somme de L. E. 155 m'était allouée pour exécuter les réparations les plus urgentes dans la maison du Service à Karnak.

Les travaux furent commencés le 2 février avec 97 ouvriers placés sous la surveillance du reis Hassan Bahnas, leur nombre fut porté peu à peu à plus de 200 en février et de 230 en mars, pour retomber à une moyenne de 130 en avril. A ce moment les récoltes rendent le recrutement de la

main-d'œuvre plus difficile, et la chaleur devient déjà assez forte pour compromettre la bonne exécution des travaux de maçonnerie. Les mortiers sèchent trop vite et les ouvriers flânent ou dorment dès qu'ils ne sont plus surveillés de près.

Les chantiers furent fermés le 30 avril et je ne conservais plus, jusqu'au 15 mai, qu'une petite équipe d'hommes employés au nettoyage, au rangement du matériel et à divers petits sondages nécessaires à mes relevés.

Le 16 mai, je quittais Karnak pour rentrer au Caire.

BUDGET 1920-1921.

Disposant d'un peu moins de deux mois, avant la clôture de l'exercice, je ne pouvais dépenser la totalité du crédit ouvert pour la saison entière. Il me fallut d'ailleurs faire l'inventaire d'un matériel abondant, mais souvent inutilisable ou à réparer, former un nouveau personnel et des équipes afin de travailler à plein rendement.

Du 2 février au 22 mars, il fut dépensé un peu plus de L. E. 450, sans compter les achats de matériel effectués directement au Caire sur le crédit de Karnak. Le reliquat fut reversé. Les travaux de la maison absorbèrent moins de L. E. 150.

BUDGET 1921-1922.

Au moment où la réorganisation des chantiers de Karnak était faite, je reçus la nouvelle d'une très sensible diminution des crédits affectés à Karnak, qui n'atteignaient plus que L. E. 1500, alors qu'avant la guerre, ils étaient de L. E. 2000, avec des prix beaucoup moindres qu'aujourd'hui. La chose était d'autant plus regrettable que mon personnel, alors bien entraîné, pouvait faire beaucoup dans ces ruines menaçant de partout après trois ans d'abandon presque complet.

Du 28 mars au 15 mai il fut dépensé un peu plus de L. E. 413, sans compter les achats faits au Caire. Il ne me reste donc, pour la saison prochaine, qu'une somme d'un millier de livres en chiffres ronds. Cette somme ne permettra de travailler que quatre mois à peine, soit de décembre à mars inclus, à effectifs réduits.

TRAVAUX.

Les travaux exécutés durant cette saison peuvent se résumer ainsi :

I. — TEMPLE D'AMON.

1° GRAND PYLÔNE. — Dégagement de l'escalier d'accès avec ses couloirs supérieurs, son puits et une partie de la porte située sous la colonnade nord.

2° TEMPLE DE SÉTI II. — Étayage des trois chapelles.

3° PORTE D'ENTRÉE DU 2° PYLÔNE. — Pose de témoins pour vérifier les mouvements de cette construction.

4° GROUPE DES OBÉLISQUES. — Pose de témoins sur la fissure de l'obélisque de Thoutmès I^{er}, dégagement des fondations des obélisques de Thoutmès III et relevé du plan d'ensemble.

5° MUR D'ENCEINTE EST DU TEMPLE. — Reprise des assises inférieures de la partie sud.

6° Dégagement des fondations des deux obélisques est.

7° ANGLE NORD-OUEST DE L'ENCEINTE EN BRIQUES CRUES DU TEMPLE. — Creusement de cinq tranchées profondes de 6 à 7 mètres en moyenne, puis remblai de deux et demie d'entre elles et surélévation pour l'établissement d'une plate-forme.

8° Reprise du mur extérieur ouest entre les 9° et 10° pylônes sud.

II. — TEMPLE DE MONTOU.

Dégagement et relevé des deux socles d'obélisques du nord. Clôture de la grande porte du nord par une grille en menuiserie.

III. — TEMPLE DE KHONSOU.

Reprise des murs extérieurs du temple, de la chapelle du nord-ouest, de la salle à colonnes polygonales nord-est et de l'escalier nord-est. Dégagement de la terrasse attenante.

Enlèvement du socle de la colonne détruite de la première cour. Fouille et extraction de blocs antiques. Réfection des fondations en béton.

PYLÔNE. — Rétablissement de l'escalier d'accès, reprise au ciment des chambranles de la porte, consolidation du linteau brisé, montage des fers et apprêts pour la restauration de cette porte.

DÉCOUVERTES.

Aucune fouille importante n'ayant été entreprise cette année, les découvertes furent insignifiantes et ne comprennent que 41 numéros d'inventaire, parmi lesquels il suffit de citer :

N^{os} 14, 15 et 30. Trois briques cuites estampillées au nom Men-kho-per-rê, grand prêtre d'Amon et roi (XXI^e dynastie).

N^o 37. Socle de statue d'Aménophis III, marchant, les pieds sur neuf arcs. Trouvé à Khonsou en même temps que divers grands blocs de la XVIII^e dynastie, employés dans les fondations.

Je vous adresserai des rapports plus détaillés sur les fouilles de l'angle nord-ouest du temple, sur l'escalier du grand pylône nord et sur les socles et fondations des obélisques de Karnak et de Louxor dès que les dessins et photographies en seront terminés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon très respectueux dévouement.

M. PILLET.

Karnak, le 10 novembre 1921.

RAPPORT

SUR DES RESTAURATIONS EXÉCUTÉES

À SAQQARAH EN 1920

PAR

M. C. BARSANTI.

Le 17 janvier 1919 une pluie violente s'abattait sur la région du Caire et causait de nombreux dégâts. Notre Inspecteur de Gizeh nous signalait de suite que l'eau avait pénétré dans presque toutes les toitures des tombes sans toutefois causer de dommages, bien que quelques murs des tombes de Mera, Ka-kem-ni et Sesi aient été atteints par l'eau, et qu'il était nécessaire de faire une inspection de toutes les terrasses en vue de la réfection de celles qui n'offriraient plus la résistance voulue. C'est seulement dans l'hiver 1920-1921 que le Service put entreprendre les réparations requises, et qu'il me chargea, après entente avec M. Firth, Inspecteur en Chef de Saqqarah, de procéder à la reprise des maçonneries en mauvais état.

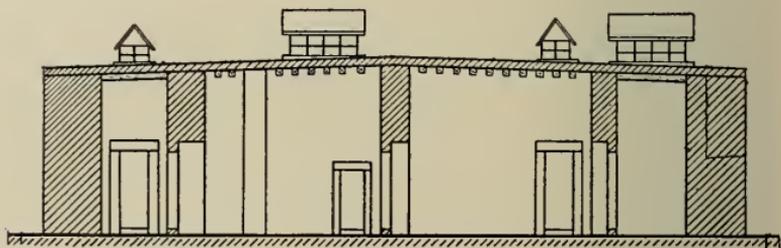
Les travaux commencèrent le 25 février 1921 par la restauration des mastabas de Sesi et de Sheshi dans la «rue des tombeaux». Le mortier de l'ancien toit, sous l'action combinée de la chaleur, de la pluie et du vent, s'était décomposé et n'offrait plus une masse étanche; il fallut enlever entièrement cette couche. Les poutres qui le soutenaient étaient en bon état, mais s'étaient courbées sous le poids; je les ai fait retourner et ai reclusé les planches servant de support au lit de maçonnerie.

L'ancienne couverture était plate, ce qui favorisait l'accumulation de l'eau et du sable; il était préférable de donner une légère pente à la toiture pour éviter cet inconvénient. Pour ce faire je dus abaisser de 0 m.

20 cent. la partie supérieure, moderne, des murs extérieurs de ces tombeaux afin d'obtenir l'inclinaison voulue; une fois les chevrons mis en place, la crête du mur fut soigneusement refaite de manière à boucher tous les interstices.

Le plancher posé sur les poutres fut recouvert de grosses nattes pour protéger le bois contre l'action de la chaux, puis une couche de mortier de chaux de 0 m. 15 cent. d'épaisseur fut étendue sur toute la surface d'une façon bien homogène et régulière. Enfin une chape de plâtre, de 0 m. 02 cent. d'épaisseur, assure l'imperméabilité de l'ensemble contre les agents de destruction extérieurs.

Les lanterneaux remis en place furent assujettis par des équerres en fer et pour mieux assurer l'étanchéité de la jonction avec la toiture, leur base fut garnie d'un renfort en plâtre de 0 m. 15 cent. de largeur sur 0 m. 03 cent. de hauteur. De même une ceinture de crépi de 0 m. 40 cent. de hauteur protège contre le sable et la pluie la jonction de la toiture avec les murs externes.



Mastaba de Mera. — Coupe sur B. 3, B. 1, A. 1 et A. 2.

Le mastaba de Mera a requis les mêmes réparations, sur une plus grande échelle, vu sa superficie; de plus, la partie supérieure du mur ouest, qui présentait des marques de faiblesse de la maçonnerie, dut être refaite. Enfin le déblaiement par M. Firth de l'espace compris entre ce mastaba et celui de Ka-kem-ni, et qui, jusqu'à présent, était occupé par une butte de sable, a fait constater l'état précaire du mur extérieur est du mastaba de Mera, qu'il fallut consolider par un mur de soutènement de 28 mètres cubes.

En résumé, les travaux exécutés jusqu'en avril se présentent comme suit :

DÉSIGNATION DES MONUMENTS.	NOUVELLES CONSTRUCTIONS.	NOUVEAU CRÉPI.
Mastabas de la rue des tombeaux	42 ^m 780	216 ^m 08
Mastaba de Mera.....	135 420	491 95
TOTAUX.....	178 ^m 200	708 ^m 03

La dépense pour l'exécution de ces réparations s'est élevée à la somme de L. E. 100,188 mill.

C. BARSANTI.

L'INSCRIPTION DÉMOTIQUE DE LA RÈGLE GRADUÉE DE DENDÉRAH

PAR

M. HENRI SOTTAS.

En octobre 1916, trois règles graduées, longues de 0 m. 53 cent. environ, ont été mises au jour par les sébakhin. Deux sont anépigraphes; la troisième porte, sur une face, une ligne d'écriture démotique mêlée à quelques graduations. Les faces adjacentes sont entièrement graduées. La face opposée est vierge de tout tracé.

Le regretté G. Legrain a publié ce petit monument ici même, dans le tome XVI des *Annales*, p. 149-152, avec un fac-similé des trois faces intéressantes. Je crois être en mesure d'améliorer sensiblement l'interprétation qu'il a donnée de l'inscription démotique. La voici :

« Par-devant Hathor, dame de Dendérah, la grande déesse : [Que] le pauvre Pana, fils de Psibast, l'homme de Sardes, et Pethorsoutento fils de Pana, fils de Lebren, demeurent. »

Rien à dire des premiers mots, mais le groupe  lu *shoua* est certainement la préposition $\bar{n}\bar{t}\bar{h}$. Le transfert à un  dévot d'Hathor des sentiments d'humilité professés par les moines chrétiens constitue un rapprochement d'une valeur historique au moins douteuse.

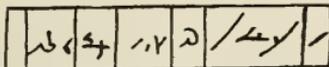
Quant au « Lydien », à l'« homme de Sardes », il faut renoncer à cette note exotique et voir dans celui qui, d'après Legrain, se qualifierait lui-même $\epsilon\lambda\lambda\alpha\chi\iota\sigma\tau\omicron\varsigma$, le plus haut magistrat de la province, le gouverneur, le $\sigma\tau\rho\alpha\tau\eta\gamma\omicron\varsigma$. La transcription habituelle de ce titre est *srtygus*, mais, même si la copie de Legrain est correcte, il n'y a pas de difficulté sérieuse du fait que le signe pour *q* manque ici. Je citerai deux exemples dans les papyrus démotiques du Caire, n^{os} 30763 et 30766, où le *q* est douteux. En outre, on peut invoquer l'échange de *y* et de *γ*, qui se produit, particulièrement au voisinage de *w*, dans les transpositions des mots empruntés. Ainsi, d'égyptien en grec, *Ty-wn* = $\tau\alpha\gamma\omicron\nu\iota\varsigma$; *T-šr.t-n-Ĥr-yw*

= Σεναργηϋϊς (cf. J. HESS, *Ä. Z.*, XXVIII, p. 1 et seq.); *P-wr-ybt* = Παρεγέθις (GRIFFITH, *Rylands*, p. 441). De grec en égyptien : συγγενής = *suy-nis*; εἰσαγωγεὺς = *suyns*; ἐγλογιστής = *klis'ts* (SPIEGELBERG, *Ä. Z.*, LI, p. 93).

Mais ledit stratège Panas est connu par ailleurs. G. Daressy a publié jadis (*Recueil*, XV, p. 159) une inscription de Dendérah relatant les travaux exécutés, en l'honneur d'Hathor, par le stratège .

La traduction en a été reprise par W. Spiegelberg (*Demot. Inscr. Cairo*, p. 94) à propos de trois stèles dédiées par Ptolémaïos, fils de Panas (*ibid.*, p. 23 et seq. et 51; cf. *Ä. Z.*, L, p. 38), qui a succédé à son père dans la stratégie de Dendérah. Un léger doute subsisterait, du fait que le signe 7, qui semble entrer dans la composition du patronymique, se lit *nr* (Daressy) ou *rm* (Spiegelberg); mais il est levé immédiatement si l'on admet qu'une légère défectuosité de la pierre a fait copier la tête d'oiseau 7 pour la boucle de cheveux 7. On aurait donc bien Psénobastis en hiéroglyphes comme en démotique.

La fin comporte de plus grandes difficultés. Voir dans le groupe *lbrn* le nom



du père de Panas, c'est là, sans nul doute, un pis aller. Je basarderai une autre hypothèse. Le vocable n'a guère l'allure égyptienne, qu'il soit nom propre ou nom commun. N'aurions-nous pas affaire à un barbarisme *λιξρᾶν (plutôt que *λιξρᾶν), soit « équilibrer, proportionner », à l'infinitif (plutôt que « équilibre, proportion », à l'accusatif)? Ce serait l'adaptation au grec du latin *librare* (plutôt que *libra*). Nous connaissons, pour le copte, un assez grand nombre d'emprunts opérés dans ce sens. En dehors des termes très spéciaux, voici deux bons exemples, signalés par O. von Lemm (*Kleine koptische Studien*, p. 81) : ΟΡΔΙΗΟΗ, *ördiōs*, *ordo-inis* et ΚΕΝΤΗΠΑΡΙΟΗ, *kenthnāriōn*, *centenarium*. On observera qu'à un haut fonctionnaire de l'époque d'Auguste ou d'Antoine, l'égyptien, le latin et le grec devaient être également accessibles, personnellement ou par l'intermédiaire de l'entourage. Nous aurions là un cas d'emprunt du grec au latin en pays trilingue, assez analogue à ceux qui ont été signalés récemment. Ainsi A. Meillet (*Bulletin de la Société de Linguistique*, XXII, p. 83; compte rendu de HARVEY J. SWANN, *French terminologies in the making*) se demande si le néologisme « ferroviaire » n'est pas l'italien *ferroviario*, emprunté sur

le territoire suisse. Un autre fait notable, bien qu'un peu différent (M. COHEN, *ibid.*, p. 117; compte rendu de H. SCHUCHARDT, *Die romanischen Lehnwörter im Berberischen*), est l'introduction de mots grecs dans les parlers berbères, sous l'influence latine. Quant à la finale *v*, forme de conjugaison (plutôt que de déclinaison), elle se retrouve au moins en boheirique, dialecte dont on apprécie de plus en plus le secours pour l'étude des formes archaïques. D'autre part, C. Wessely (*Die griechischen Lehnwörter der Psalmenversion*, p. 2) a montré que les acquisitions avaient été tout d'abord traitées en mots étrangers, avant de prendre une forme adaptée à la syntaxe égyptienne. Ainsi les complexes ΖΗΠΛΙΔΑΙC (*ἐν πῆδαις*), ΔΙΔΥΛΛΑΜΑΤΟC, etc. Au début de la période romaine, le fait est encore moins surprenant. Sur les mots grecs intercalés, avec leurs cas, dans le texte du Papyrus magique de Londres et Leyde, cf. l'édition de Griffith et Thompson, III, p. 102.

Libra n'est autre que le grec *λίτρα*, emprunté par le latin (BRÉAL et BAILLY, *Dictionnaire étymologique*, p. 162). Si *λίτρα* est attesté en grec, c'est dans Hésychius (1157) : *λίτρα . . . οἱ δὲ Ῥωμαῖοι διὰ τοῦ β̄ λίτρα*. La forme *libre.t* est d'ailleurs connue en démotique (HESS, *Setne*, p. 69, etc.). Mon interprétation *λιερα̃ν* est donc une hypothèse et rien de plus.

Enfin le dernier mot, rendu « sur pied » par Legrain, pourrait bien être *qd*, le trait vertical supérieur du second signe se confondant à peu près avec la ligne de graduation voisine. Le point et le trait oblique qui précèdent répondraient à l'adjectif possessif ΠΕϞ-, représentant Panas, principal dédicant, ou, plus simplement, à l'article Π-, ou bien encore à ε, suivi de l'infinitif, soit « et pour construire ».

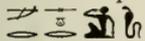
Au total, on aurait la version, pour le moins vraisemblable :

« Dédié à Hathor de Dendérah, la grande déesse, de la part du stratège Panas, fils de Psénobastis et de Pétéharsemtheus, fils de Panas, pour proportionner la construction. »

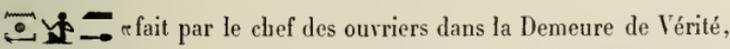
Ainsi le stratège, grand constructeur, aurait offert à la déesse un instrument ayant servi, soit réellement aux travaux, soit à la cérémonie de fondation ou d'inauguration. La phrase serait un peu elliptique.

UN
OSTRACON DE BIBAN EL MOLOUK

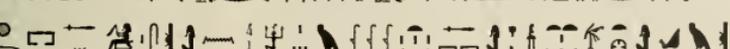
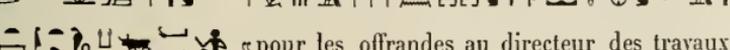
PAR
M. G. DARESSY.

Parmi les ostraca recueillis par M. Th. Davis à Biban el Molouk en 1906 se trouve une plaque mince de calcaire longue de 0 m. 31 cent., haute en moyenne de 0 m. 095 mill., inscrite sur les deux faces. Sur l'un des côtés à droite est représenté un long serpent ondulant  peint en rose avec points et traits obliques rouges sur le corps, points noirs sur le dos. C'est la déesse  devant laquelle est placé un autel en forme de grosse fleur de lotus, jaune à traits rouges, surmonté d'une masse verte indistincte.

Le serpent est adoré par un personnage agenouillé, les bras levés, portant perruque à mèches séparées et grande robe à tablier empesé, à angles arrondis. Une inscription en petites lignes verticales en hiéroglyphes noirs, avec traits rouges entre les colonnes, nous donne le nom de l'artiste :

  « fait par le chef des ouvriers dans la Demeure de Vérité, *Hai*, m. kh. Son fils *sotem āch* dans la Demeure de Vérité, *Amen-nakht*, m. kh. »

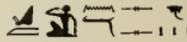
Le revers porte une inscription en bel hiératique de la XX^e dynastie, dont les deux premières lignes sont un peu mutilées vers la fin :

     « pour les offrandes au directeur des travaux

dans le Double Horizon éternel, contrôleur de son personnel, . . . du maître des deux terres, dispensateur des offrandes aux dieux seigneurs du To-zesert, chef des travaux des constructions de Sa Majesté, v. s. f., et scribe comptable des troupeaux de bestiaux, des Syriens, des Kouchites et de la cavalerie, qui sont pour l'hypogée très auguste des millions d'années du Pharaon à l'occident de Thèbes, le *setem* dans la Demeure de la Vérité *Ka-nekhtou* ».

Cette énumération des fonctions remplies par un attaché aux tombes royales et faisant partie de la corporation des *setem ách*, dont les tombeaux sont groupés dans la vallée de Deir el Médineh, est intéressante, et à ajouter à la liste des titres du même genre publiée par M. Gauthier dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. XIII, p. 153.

Les Syriens et Kouchites mentionnés ainsi après les troupeaux sont apparemment les esclaves, prisonniers de guerre, qu'on employait pour le gros œuvre du creusement des hypogées; cela joint à la police, qui, si l'on s'en rapporte à son nom de , devait être recrutée surtout parmi les habitants de la chaîne Arabique, réunissait dans la Vallée des Rois des spécimens de toutes les races non égyptiennes. Les bœufs étaient sans doute utilisés pour tirer les charges qu'on avait à amener aux sépultures, non seulement les sarcophages, mais encore les lourds madriers pour les échafaudages, les grosses planches pour les portes, etc.

Quant à la cavalerie, *nti heter*, je ne vois pas bien le rôle qu'elle pouvait jouer, à moins qu'il n'y ait eu des chars pour conduire les chefs de travaux depuis leur demeure jusqu'aux chantiers, ou bien qu'elle se réduisit à un certain nombre d'ânes, employés à porter les provisions ou les messagers transmettant la correspondance échangée entre les hauts fonctionnaires, habitant en ville, et ceux qui peinaient à Biban el Molouk. Cependant M. Gauthier, p. 167, mentionne un , ce qui porterait à croire qu'il est bien question de chevaux.

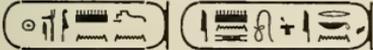
G. DARESSY.

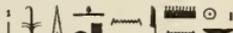
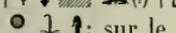
UNE

STÈLE DE MIT YAICH

PAR

M. G. DARESSY.

Il a été trouvé à Mit Yaich, village du district de Mit Ghamr, situé à 4 kilomètres à l'E.-S.-E. de Sahrage el Kobra et à 7 kilomètres au S.-S.-E. de Tell el Moqdam, une stèle en calcaire (*Journal d'entrée*, n° 46789), large de 0 m. 47 cent., dont la perte de toute la partie inférieure a réduit la hauteur à 0 m. 48 cent. Elle est à double face, et de chaque côté on voit Osarkon II  présentant un terrain  à des divinités. Figures et inscriptions sont fort mutilées.

Sur l'un des côtés on arrive à reconnaître Amon  ;  Maut  et Khonsou  ; sur le côté opposé, Horus hiéracocéphale coiffé du *pchent*  et Isis, avec le disque et les cornes,  . Il ne reste rien des textes du bas.

Les noms géographiques sont malheureusement d'une lecture des plus douteuses; cependant le fait certain que d'une part on voit la triade thébaine, de l'autre Hor-merti et Isis d'Horbeit recevoir l'offrande du roi, semblent indiquer que la ville à laquelle a succédé Mit Yaich ne faisait pas partie des nomes Athribite ou Bubastite. C'est quand même un point de repère pour la fixation des territoires des nomes de la Basse-Égypte.

Y a-t-il un rapport à établir entre ce monument et les stèles signalées dans mon article des *Annales* (t. XVII, p. 127), sur *La Demeure royale en Basse-Égypte*, entre autres celle copiée par Brugsch à Mit Ghamr, où sont également cités Amon, Maut et Khonsou? Les documents qui nous parviennent pour la reconstitution de la carte ancienne du Delta se présentent malheureusement presque tous dans des conditions peu favorables à l'exécution de cette tâche.

G. DARESSY.

A NOTE
ON TWO GREEK EPIGRAMS

BY

C. C. EDGAR.

I

In volume XX, p. 45 of the *Annales*, M. Lefebvre has published, with some interesting remarks, a curious Greek graffito in the tomb of Petosiris :

Πετοσεῖριν ἀδῶ τὸν κατὰ
χθονὸς νέκυν
νῦν δ' ἐν Θεοῖσι κείμενον μετὰ σοφῶν σοφός.
κεφάλαιον τούτων τῶν ἱαμβείων
εἰς ἀργύριον λόγον † ἦτογ =
τούτου δὲ αὐτοῦ 'Βψκ =

The first three lines are evidently iambic verses of a sort. They might perhaps be emended with advantage; but to appreciate the rest of the inscription we must leave them exactly as they stand. The next three lines are nothing more than a jest by a later visitor or perhaps by a companion of the poet. «The sum total of these iambs», he says, «amounts in money⁽¹⁾ to 8373 drachmæ.» And in fact if we read each letter of the verses from *Πετοσεῖριν* down to *σοφός* as a numeral and add them all together, that is exactly what they amount to⁽²⁾. I leave the reader to do

⁽¹⁾ Read ἀργυρίου, or else omit λόγον.

⁽²⁾ See PERDRIZET, *Isopsephie*, in *Revue Ét. gr.*, XVII, p. 350 : «Les lettres servant aux Grecs de signes numériques, ils appelaient nombre d'un mot, d'un

στίχος, d'un distique, la somme de leurs numériques représentées par les lettres de ce mot, de ce στίχος, de ce distique».

the calculation for himself, only remarking that σ must of course be counted as 200 and not as 6. The author then pursues his joke a little further. «And of this line itself», he says (or does he mean «and of himself?»), «the total value is 2720.» Read *τούτου δὲ αὐτοῦ* as a series of figures; it makes 300, 70, 400, 300, 70, 400, 4, 5, 1, 400, 300, 70, 400, the sum of which is 2720. The marks at the end of the two last lines do not stand for obols, but merely indicate that the preceding letters are to be read as numerals.

It is evident that the commentator did not take the verses very seriously, in spite of the high value he put on them, and that the shade of Petosiris did not inspire him with any great reverence. I even feel a little doubtful whether the poet's invocation is itself quite serious and whether the whole inscription has not been carved in jest by a party of idle wits.

II

The 25th epigram of Callimachus, which has puzzled many commentators, runs thus :

Ἡρώς Ἡετίωνος ἐπίσιθαμος Ἀμφιπολίτεω
 ἴδρυμαι μικρῶ μικρὸς ἐπὶ προθύρῳ,
 λοξὸν ἔφιν καὶ μοῦνον ἔχων ξίφος· ἀνδρὶ δὲ ἰππεῖ⁽¹⁾
 θυμῶθεὶς πέλδον κἀμὲ παρῆκισατο.

As Eetion was a native of Amphipolis, a Greek city in Thrace, it is very probable that the Ἡρώς who is supposed to be speaking is the Thracian god of that name, whose cult was introduced into Egypt by the foreign soldiers of the Ptolemaic army⁽²⁾. In Egypt he was called Ἡρών; but Ἡρώς was the Hellenized form of the name and the one which Callimachus would naturally use.

Heros or Heron, it may be objected, was always represented on horseback, while the image set up by Eetion was standing on foot. That is so;

⁽¹⁾ Bentley corrects to ἀνδρὶ δ' ἐφ' ἰππεῖ, Jacobs to ἀνέρι δ' ἰππεῖ.

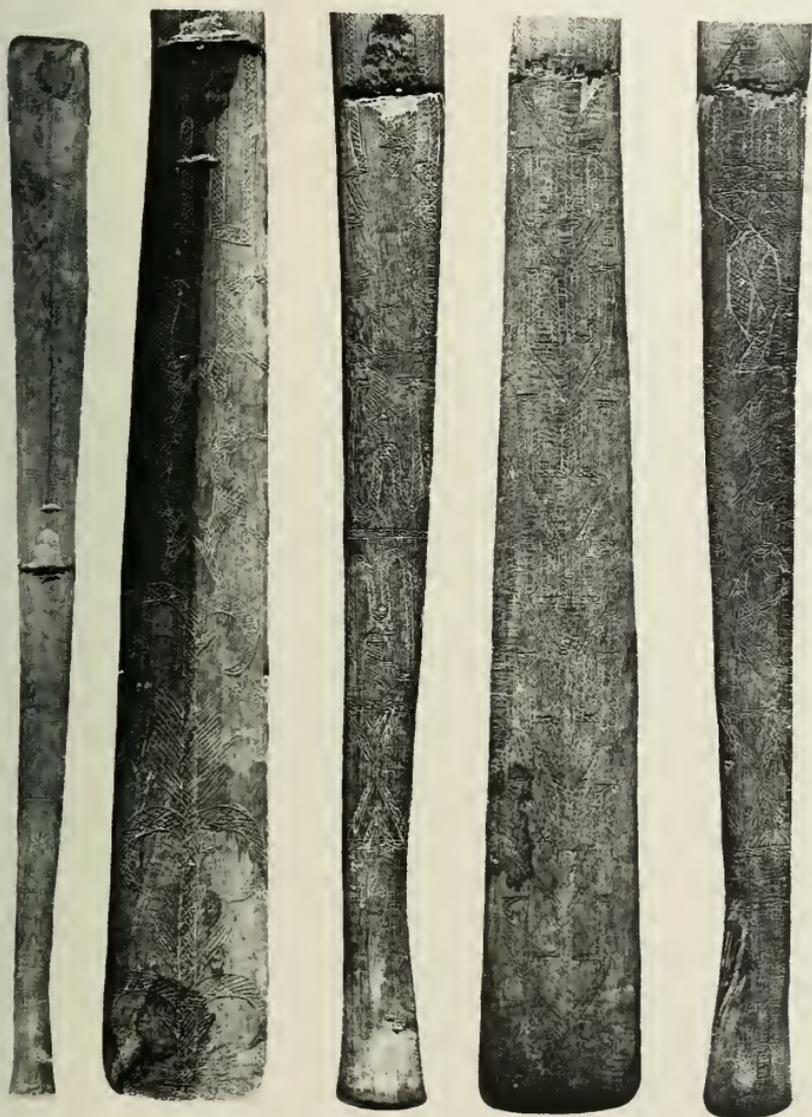
⁽²⁾ See LEFEBVRE, *Annales*, XX, pp. 236-249.

but it is just this anomaly, I believe, that gives the epigram its point. Heros ought to have been mounted; what reason can Eetion have had for depriving him of his horse?

In the first line Heros is called an *ἐπίσθαθμος*, that is to say a person billeted on a householder. No. 54 of our Zenon papyri⁽¹⁾ contains a complaint from a friend of Zenon's in Caria about soldiers being billeted on him. In words which at once recall the epigram he writes *ἔχομεν καὶ ἐπισθάθμους καὶ τὸν χόρτον καὶ τὴν γράσιν τελοῦμεν τῷ ἵππῳ*. It was particularly burdensome to have a *ἵππεύς* allotted to one and to be obliged to keep his horse in forage. I suspect that Eetion was a sufferer like the complainant in the papyrus, that the *ἀνὴρ ἵππεύς* who roused his antipathy was simply the cavalryman quartered on him, and that his feelings on the subject were no secret to his friends. So when he sets up an image of Heros at his front door, Callimachus writes a jesting dedication, speaking of the god as a new *ἐπίσθαθμος*. Then he remarks on the unusual manner in which the god is represented, with a serpent (his ordinary attribute) and a sword, but without a horse: and he suggests an explanation. Eetion, he says, is so exasperated with his mounted *ἐπίσθαθμος* that he will not admit a new lodger into his house unless he comes on foot.

C. C. EDGAR.

⁽¹⁾ *Annales*, XX, p. 38.



1

2

3

4

5

Casse-tête en bois de Gebelein.

A TRAVERS LA BASSE-ÉGYPTE

(SUITE)⁽¹⁾

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

X. — UN NOTABLE DE SAÏS : OUAḤ-ÂB-RÉ.

La riche collection de monuments de l'époque saïte qui est conservée au Musée égyptien du Vatican nous fait connaître un certain nombre de grands personnages ayant exercé de hautes fonctions auprès des pharaons de la XXVI^e dynastie manéthonienne. Je ne rappellerai que les noms de  (sarcophage n° 3 du Vatican), —  (statue naophore n° 91), —   (statue naophore n° 92), —  ou , surnommé  (statue naophore n° 112), — et surtout  , fils de  (grande statue naophore n° 113). Karl Piehl a, d'autre part, étudié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache* (tomes XXXI, p. 86-91, XXXII, p. 118-122, et XXXIV, p. 81-83) les trois monuments de lui connus d'un certain notable qu'il appelle *Pef-nef-â-net* (voir *Proceedings S. B. A.*, XIII, p. 236), mais dont le nom est certainement à lire *Pef-zaou-di-Neith* «son souffle est un don de Neith». Je voudrais ici rassembler ce qui nous est parvenu d'un autre grand personnage de Saïs, l'un des nombreux Ouah-âb-Ré.

Qu'il me soit permis, avant tout, d'adresser à M. Daressy, dont l'obligeance et l'érudition m'ont été du plus grand secours dans cette recherche, mes remerciements les plus vifs.

I

Les ruines de l'ancienne Saïs, capitale éphémère des rois de cette dynastie qui dura à peine un siècle et demi, sont encore visibles sur la rive

⁽¹⁾ Voir les paragraphes I-VI et VII-IX au tome XXI des *Annales*, p. 17-39 et 197-213.

droite de la branche Canopique du Nil, dont les eaux baignaient probablement alors le pied de ses maisons, de ses temples et de ses palais. Elles disparaissent, toutefois, très rapidement depuis que les habitants du village de Sa el-Hagar (bâti sur la butte la plus méridionale) et des villages voisins leur empruntent leur riche terre fertilisante pour amender leurs champs. L'extraction du *sebk* aura tôt fait de niveler complètement ce qui subsiste encore de la ville et de son téménos sacré et de transformer le tout en vastes zones de culture⁽¹⁾. C'est à quelque distance de là, vers le nord-est, à l'endroit appelé *Kawadi*, que l'on peut espérer glaner encore quelques monuments relatifs à cette époque encore imparfaitement connue. Là, en effet, plus loin des infiltrations du fleuve et sur un terrain sensiblement plus élevé, paraît avoir été la nécropole où furent ensevelis, dans leurs énormes sarcophages de schiste dur d'une teinte noirâtre, les grands personnages de la cour saïte. « Cet endroit, qui me paraît être fructueux en objets funéraires, disait en 1899 Ahmed bey Kamal dans un rapport inédit adressé par lui au Directeur général du Service des Antiquités, a une superficie de 15 feddans, dont 5 appartiennent à Mohamed Hattata, habitant Qoddabah. Il ne renferme pas de *sebk*, mais de la terre salpêtruse très peu recherchée. » C'est évidemment à cette mauvaise qualité de la terre de *Kawadi* en ce qui concerne l'agriculture que la nécropole de Saïs doit d'avoir été beaucoup moins bouleversée et détruite que la ville même. Ahmed bey Kamal y a recueilli pour le Musée du Caire trois belles statues en pierre dure noire et une colonne en même pierre (basalte ou granit noir); il y a vu en outre, encore enfoui à moitié, un fragment de couvercle de sarcophage également taillé dans cette même pierre, qu'il a laissé sur place et dont il s'est contenté de copier les inscriptions qui couvrent sa face supérieure⁽²⁾.

J'ai retrouvé ce débris de sarcophage en janvier 1922, à quelques mètres au nord-ouest de l'ezbeh de Hattata bey, et j'ai collationné sur place la copie d'Ahmed bey Kamal, qui avait laissé passer quelques fautes.

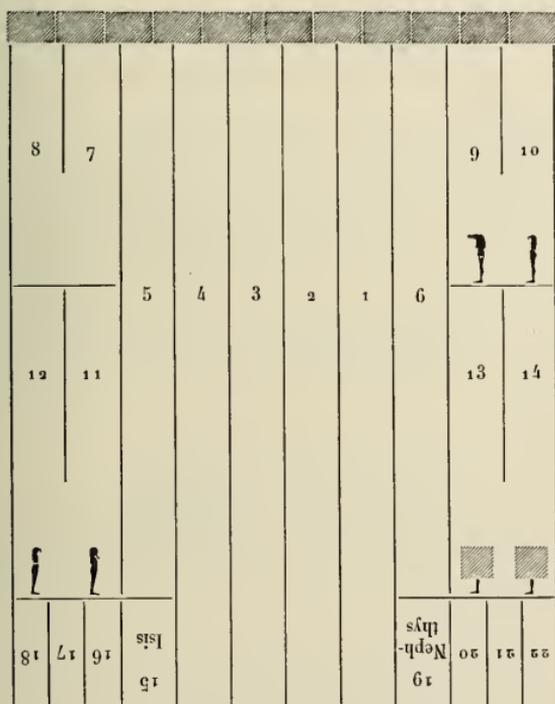
⁽¹⁾ Sur cette exploitation intensive du terrain par les indigènes, cf. DARESSY, *Annales*, II, p. 230.

⁽²⁾ Ce sarcophage était déjà connu de

Brugsch en 1880, car il en fait mention à la page 1288 du supplément de son *Dictionnaire géographique* comme « découvert nouvellement ».

Puis je me suis aperçu que le sarcophage et les trois statues du Musée du Caire rapportées en 1899 de Kawadi appartenait à un seul et même individu, nommé ♂ 𓆎, *Ouah-âb-Ré*, comme le pharaon Apriès, sous le règne de qui il naquit probablement.

Le fragment de sarcophage mesure 1 m. 25 cent. de largeur, et il est complet dans cette dimension; comme longueur, il mesure 1 m. 50 cent., mais il manque toute la tête et le haut de la poitrine. La décoration, fort soignée, y est disposée conformément au croquis ci-dessous :

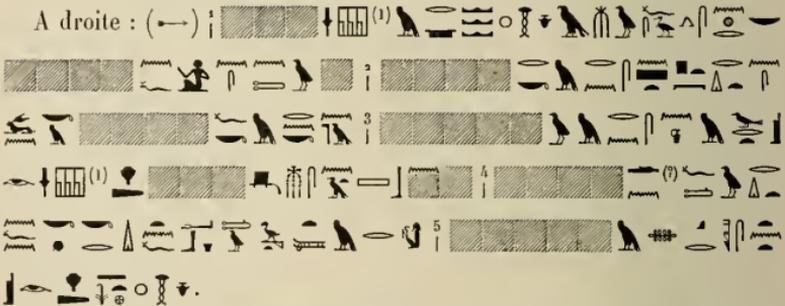


Les lignes médianes 1-6, dont il manque le début de chacune, se divisent en deux groupes d'importance inégale, celui de droite comptant cinq lignes (→), tandis que celui de gauche ne compte qu'une ligne (←). Les petites lignes latérales 7-14 concernent huit dieux et génies funéraires, dont quatre sont encore entièrement visibles, deux n'ont plus que les jambes et

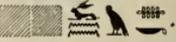
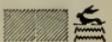
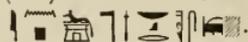
deux sont totalement détruits : les lignes de droite 7-8 ont disparu, et les lignes 9-12 sont incomplètement conservées; seules les lignes 13-14 sont encore intactes.

Quant aux lignes 15-22, sur les côtés du chevet, elles sont tracées dans le sens opposé à celui des bandes médianes 1-6 et concernent les deux déesses sœurs de l'Osiris défunt, Isis et Nephthys, affrontées (\leftrightarrow), agenouillées sur le ☉ et tenant à deux mains le disque ○ .

Lignes médianes 1-6 :



Lignes latérales : à droite, 7-8 (\rightarrow), détruites.

- | | | |
|----------|---|---|
| A gauche | { | ⁹ ₁ (\leftarrow) Déesse Thouéris :  |
| | | ¹⁰ ₁ (\leftarrow) Dieu Horus (?) :  |
| A droite | { | ¹¹ ₁ (\rightarrow) Génie funéraire à tête humaine barbue :  |
| | |  |
| A gauche | { | ¹² ₁ (\rightarrow) Génie funéraire hiéracocéphale : ligne détruite. |
| | | ¹³ ₁ (\leftarrow) Génie Khri-bôqf, dont on ne voit plus que les pieds :  (sir)  |
| | | ¹⁴ ₁ (\leftarrow) Dieu Anubis, dont on ne voit plus que les pieds :  |

(1) Ici comme sur tous les monuments cités dans cet article, les trois ☐ du groupe ☐☐☐ sont orientés ☐ .

Lignes latérales du chevet (15-22) :

A droite, Isis : (\leftarrow) ¹⁵ |  |  (sic) ¹⁶ |  |  |  | ¹⁷ |  |  |  (sic) | 

¹⁸ |  |  |  |  |  |  | 

A gauche, Nephthys : (\rightarrow) ¹⁹ |  |  ^{1(?)} |  (sic) ²⁰ |  |  |  | 

²¹ |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 

Mariette avait vu à Saïs et copié un autre fragment de sarcophage, qui paraît bien avoir appartenu au même monument; on y voit, en effet, trois bandes verticales ainsi conçues (cf. *Monuments divers*, p. 30 et pl. 106 D) :

(\leftarrow)  |  —  |  |  « l'Osiris, préposé aux offrandes alimentaires (?) de Haute-Égypte, Ouah-âb-Ré ».

 |  |  |  |  |  « l'Osiris, commandant des temples, préposé aux offrandes alimentaires, Ouah-âb-Ré ».

 |  |  |  |  |  « l'Osiris, préposé à la porte des pays étrangers, Ouah-âb-Ré ».

II

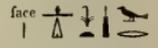
Le principal intérêt des textes de ce sarcophage est de nous faire connaître l'abondante titulature de son propriétaire.

Quant à la filiation du personnage, le nom de son père n'apparaît pas sur les parties conservées, mais la fin de la ligne médiane n° 3 nous apprend que sa mère s'appelait  |  | , *Ta-cheben* , et ce nom propre peut être complété de la manière la plus satisfaisante à l'aide d'une statue agenouillée naophore, trouvée en 1785 près du lac Mariout et conservée au British Museum sous le n° 818 (cf. *Guide to the Egyptian Galleries*, 1909, p. 261 et pl. XLV; *ibid.*, *Sculpture*, p. 227; BUDGE, *Egyptian Sculpture in the British Museum*, 1913, p. 21 et pl. XLVII).

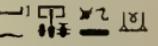
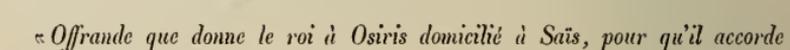
Je dois à l'extrême obligeance du savant conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes du British Museum, M. E. A. Wallis Budge,

la communication d'un magnifique estampage des textes si finement sculptés sur le pourtour du socle et sur le dos de cette statue⁽¹⁾.

La bande horizontale qui court tout autour du socle contient deux proscynèmes affrontés et tracés en sens inverse; tous deux commencent au milieu de la face antérieure pour aller se terminer au milieu de la face postérieure.

A. *Proscynème de gauche* (à la droite du lecteur) : (←) ^{face} |  |  |  (sic)

« *Offrande que donne le roi à Aoun-our (le Grand Pilier) résidant à Haït-bât, pour qu'il accorde tout ce qui paraît sur sa table quotidiennement [et] le souffle agréable du vent du nord [au double du] préposé aux offrandes alimentaires Ouah-ib-Ré, engendré par le commandant des temples Pef-zaou-di-Neith.* »

B. *Proscynème de droite* : (→) ^{face} |  |  |  (2).

« *Offrande que donne le roi à Osiris domicilié à Saïs, pour qu'il accorde apparition à la voix de pains, liquides, viandes, volailles, gâteaux, tissus, provisions et aliments quotidiennement au double du chancelier du roi du Nord, ami unique, commandant des temples, Ouah-ib-Ré, enfanté [par] Ta-cheben-Neith.* »

Ainsi le nom de la mère de ce personnage est le même que celui de la mère du propriétaire du sarcophage de Kawadi : Ta-cheben-Neith, celle qui se mêle avec la déesse Neith. Il n'est donc pas douteux que la statue du British Museum, bien que trouvée à une fort grande distance des ruines de Saïs, représente le notable enseveli dans la nécropole de cette capitale.

⁽¹⁾ M. Daressy a bien voulu, du reste, me signaler plus tard que le Musée du Caire possédait un moulage de cette statue de Londres.

⁽²⁾ Les groupes de signes  (par lequel commencent les deux proscynèmes) et  (par lequel ils finissent) sont communs aux deux.

Y a-t-il quelque relation entre le dieu , *Grand Pilier*, et le  qui se trouve mentionné à la fin de la formule saïte, au sens encore assez mal connu, tracée sur le pilier dorsal de nombreuses statues de cette époque⁽¹⁾? C'est une question que je me contente de signaler, sans chercher à la résoudre.

Passons maintenant aux textes qui couvrent le dos de la statue du British Museum; ils sont inscrits dans un rectangle vertical, à l'intérieur duquel ils sont disposés comme l'indique le croquis ci-contre, c'est-à-dire qu'ils débutent par six courtes lignes horizontales (que ne sépare entre elles aucun filet) et se continuent par deux longues lignes verticales (séparées l'une de l'autre par un filet qui ne descend pas tout à fait jusqu'au bas du rectangle) :



« Offrande que donne le roi à Osiris, dieu grand résidant à l'intérieur de Hâit-bât, apparition à la voix de pains, liquides, tissus, viandes, volailles, gâteaux divers, et toute chose bonne et pure dont vit un dieu, pour le double du noble, prince héréditaire, chancelier du roi du Nord, ami unique, préposé aux offrandes alimentaires, préposé à la porte du district des pays étrangers, préposé à tous les fantassins de la Haute-Égypte et du Nord, guerrier en chef de son maître en tout pays étranger, dignitaire (?) de la Haute-Égypte, accomplissant ce que son maître désire (ou peut-être faisant que son maître soit aimé?) en tout pays étranger, cherchant la vérité pour son dieu le roi du Sud (?), pensionné du dieu, de son père, de sa mère et de toutes les relations humaines et divines (?),

⁽¹⁾ Voir ci-dessous, p. 89, note 2.

commandant des temples, prophète d'Horus grand du Sud et du Nord (?),
Ouah-âb-Ré.»

Enfin, le linteau et les deux montants du naos osirique tenu à deux
mains par Ouah-âb-Ré portent les deux petits proscyûèmes suivants, af-
frontés :

1. A gauche (droite du lecteur) : (←) |  —  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  ;
2. A droite : (→) |  —  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  ;

qui ne nous apprennent rien que nous ne sachions déjà par les autres
textes de ce monument.

III

La statue du British Museum nous a donc confirmé l'identité de son
propriétaire et du propriétaire du sarcophage de Kawadi; elle nous a, en
outré, fait connaître le nom du père de ce notable, Pef-zaou-di-Neith
« son souffle est un don de Neith ».

Mais là ne se borne pas ce que nous savons de ce personnage. Le Musée
du Caire conserve, en effet, plusieurs statues du même individu, prove-
nant toutes de la région de Sa el-Hagar et venant confirmer les données
généalogiques des deux monuments précédemment cités. Telle, par exem-
ple, la statue accroupie n° 34043 du *Journal d'entrée*, ramenée de Kawadi
par Ahmed bey Kamal en décembre 1899, et qui porte sur sa face anté-
rieure, en une ligne verticale, l'inscription suivante : (→) |  |  |  |  |  (sic)
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  « le noble, prince
héréditaire, ami unique, commandant des pays étrangers du Sud, commandant
des temples, préposé aux offrandes alimentaires, Ouah-âb-Ré, fils du prophète
de Neith-la-Vache, Pef-zaou-di-Neith, — et sur sa face postérieure, en deux

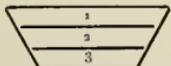
lignes horizontales et deux lignes verticales, cette autre inscription : (→)



(1) « le pensionné de Neith, maîtresse de Saïs, le noble, prince héréditaire, commandant des pays étrangers du Sud, préposé aux soldats, commandant des temples, préposé aux offrandes alimentaires, Ouah-âb-Ré, fils du commandant des temples, prophète de Neith-la-Vache, Pef-zaou-di-Neith, né de la parente royale, prêtresse horaire de Hâit-Selkit, Ta-cheben-Neith, juste de voix ».

Telles aussi les deux statues n^{os} 34044 et 34045 du *Journal d'entrée*, ramenées également de Kawadi en 1899 par Ahmed bey Kamal.

La statue n^o 34044 est du même type accroupi que la statue n^o 34043; mais comme la tête a disparu, elle ne mesure que 0 m. 85 cent. de hauteur au lieu de 1 m. 09 cent. Elle est, comme tous les autres monuments de cet individu, en granit gris-noirâtre: les deux mains sont croisées à plat sur la surface horizontale formée par le sommet des genoux, la main droite tenant l'étoffe roulée (?), la gauche étant vide. Sur la face antérieure, à l'intérieur d'un trapèze



sont tracées trois courtes

lignes de grands hiéroglyphes finement sculptés : (→) « le noble, prince héréditaire, préposé au district méridional, préposé aux offrandes alimentaires, commandant des temples, pensionné de Neith, Ouah-âb-Ré », — et sur le dos sont tracées deux bandes

verticales de textes, dont le début a disparu avec la tête du personnage et qui ne mesurent plus que 0 m. 50 cent. de hauteur : (→) « tout, préposé à la porte du Sud,

(1) Le gnomon n'a pas exactement la forme du signe typographique employé ici.

(2) Cette phrase, que l'on a désignée sous le nom de *formule saïte*, se retrouve, soit telle qu'ici, soit sous une forme plus

Il n'est pas absolument certain que ce qui reste de cette statue au Musée du Caire corresponde au fragment inférieur de la statue vue jadis par Brugsch à la Santé d'Alexandrie, ou plus exactement il est douteux que les deux fragments signalés par Brugsch aient appartenu à une même statue. Le fragment inférieur ayant, en effet, sa 2^e ligne terminée par la fin de la formule saïte, le fragment supérieur devrait commencer par le début de cette même formule, $\overline{\text{I}} \overline{\text{K}} \overline{\text{M}}$, etc. Or ledit fragment supérieur porte, dans la publication de Brugsch, le début de deux lignes verticales de titres, sans les mots d'introduction de la formule saïte : $(\rightarrow) \overline{\text{I}} \overline{\text{K}} \overline{\text{M}}$



« noble, prince héréditaire, chancelier du roi du Nord, ami unique, préposé. . .
, préposé aux soldats de la Haute et de la Basse-Égypte, guerrier en
 chef de son maître. ».

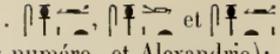
On est donc en droit de supposer que ce fragment supérieur d'Alexandrie appartenait encore à une autre statue, probablement du même Ouah-âb-Ré, car la titulature de ce fragment est la même que celle de la statue du British Museum.

En tout cas, ce fragment supérieur ne se trouve pas au Musée du Caire, et je n'ai pu en retrouver la trace.

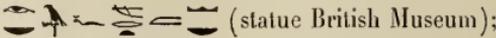
2. *Catal. Borchardt*, n° 679 (inscrite au *Journal d'entrée* sous le n° 31888); provenance : Qoddaba, un peu au sud de Sa el-Hagar. Hauteur, 0 m. 70 cent. Le personnage est vêtu de la *chent* unie. Le naos est complètement détruit. Sur le pilier dorsal, deux bandes verticales donnent la titulature et le nom du défunt, sans la formule saïte habituelle des piliers de statues; le haut de chacune de ces lignes a disparu avec la tête : (\rightarrow)

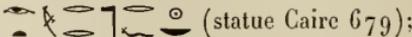


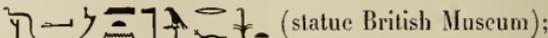
« préposé à tous les travaux du roi, résidant dans le cœur de son
 maître, faisant ce qu'aime son dieu quotidiennement, préposé aux offrandes ali-
 mentaires, en tout pays étranger, gouverneur de la Haute-Égypte,

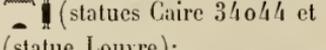
4.  (statues British Museum, Caire 34043 et sans numéro, et Alexandrie);

5.  (statue Caire 679);

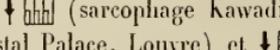
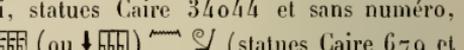
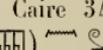
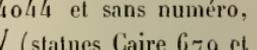
6.  (statue British Museum);

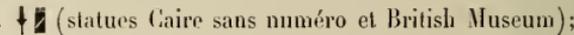
7.  (statue Caire 679);

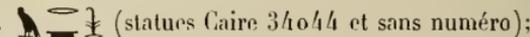
8.  (statue British Museum);

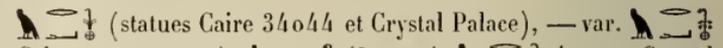
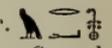
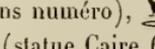
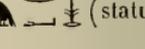
9.  (statue Caire 34043), — var. 
 (statues Caire 34044 et sans numéro, Crystal Palace) et 
(statue Louvre);

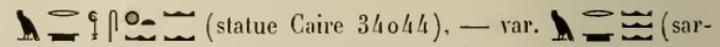
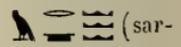
10.  (statue British Museum);

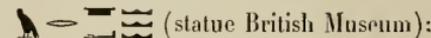
11.  (statues British Museum, Caire 34043, Crystal Palace), —
var.  (sarcophage Kawadi, statues Caire 34044 et sans numéro,
Crystal Palace, Louvre) et  (ou )  (statues Caire 679 et
sans numéro, British Museum, Crystal Palace et Louvre);

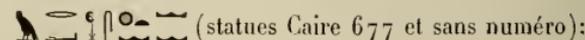
12.  (statues Caire sans numéro et British Museum);

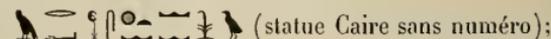
13.  (statues Caire 34044 et sans numéro);

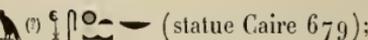
14.  (statues Caire 34044 et Crystal Palace), — var. 
(statue Caire sans numéro),  (Louvre),  (statue Crystal
Palace),  (statue Caire 679);

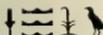
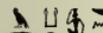
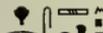
15.  (statue Caire 34044), — var.  (sar-
cophage Kawadi, statues Crystal Palace et Louvre);

16.  (statue British Museum);

17.  (statues Caire 677 et sans numéro):

18.  (statue Caire sans numéro);

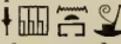
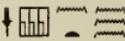
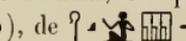
19.  (statue Caire 679);

20.  (var. ) (statues Caire 34043 et 679);
21.  (statue Caire 679);
22.  (statues British Museum, Caire 677, 34044 et sans numéro, Louvre, Crystal Palace et sarcophage Kawadi), — var.  (statues Louvre, British Museum, Caire 34043 et 34044), —  (statue Caire 34043), —  (sarcophage Kawadi);
23.  (statue Caire 679);
24.  (statue Caire 34043), — var.  (statue British Museum) et  (statue Alexandrie);
25.  (statue British Museum), — var.  (statue Alexandrie);
26.  (statue Caire 679);
27.  (statue British Museum);
28.  (statue Crystal Palace), — var.  (statue British Museum),  (statue Louvre, d'après la copie de Piehl).

Les titres n^{os} 1 à 10 inclus n'ont pas besoin d'être commentés; ils sont fort connus et paraissent avoir été purement honorifiques, c'est-à-dire qu'ils ne correspondaient à aucune fonction déterminée.

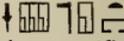
Le titre n^o 11 a été lu *šym h-out* par Miss Murray (*Index of names and titles of the Old Kingdom*, p. XLIV) et *sexem hatu* par O. Marucchi (*Museo egizio Vaticano*, p. 16 et autres). Mais à cette lecture semble devoir être substituée celle de *hwp-h-out*, proposée depuis très longtemps déjà par Karl Piehl et M. Wiedemann.

Le sens donné par Marucchi (*op. cit.*, *passim*) est vague : il hésite entre *governatore del palazzo*, — *capo del tempio*, — *capo dei tempi*, — et *gran sacerdote*, sans qu'on puisse démêler s'il considère le titre comme étant civil ou religieux. Karl Piehl (*Zeitschrift*, XXXII, p. 119) l'a rendu par *commandant des palais*, mais M. Wiedemann (*Rec. de trav.*, VI, p. 116, 117, 119, etc.) l'a traduit *Vorsteher der Tempel* et *Tempelvorsteher*.

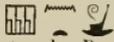
L'origine de ce titre, comme celle de la plupart de ceux que nous li-
sons sur les monuments de l'âge saïte, remonte à l'Ancien Empire; sous
les V^e et VI^e dynasties sont connus quatre individus ayant été, exactement
comme notre notable de la XXVI^e,  (ce qui peut être rendu
par « *commandant des temples de l'enclos*  *de Neith* »), et nous savons,
d'autre part, que Mera fut  « *commandant des temples de Neith* »
(le nom de la déesse est, en effet, susceptible de très nombreuses variantes
graphiques, entre autres  et )⁽¹⁾. Sous la XI^e dynastie, un
fonctionnaire du roi Nibtaouiré-Montouhotep porte, entre autres titres,
celui de  « *surveillant (ou inspecteur) des temples de Neith* » (cf. L.,
D., II, 149 e)⁽²⁾. Le roitelet saïte Tafnakht, qui eut à combattre le roi
d'Éthiopie Piankhi, est qualifié, sur la stèle triomphale de ce dernier
(l. 19-20), de  « *régent des temples du Pays du Nord* » et
de  « *prophète de Neith dame de Saïs* », et le premier de ces
titres paraît bien être une variante de .

A l'époque saïte, ce titre est écrit le plus souvent , parce
que la déesse Neith, dame de Saïs, a suivi la brillante fortune des princes
saïtes dont elle était la protectrice, et a, comme ces derniers, réuni sous
son autorité les deux moitiés de l'Égypte.

Contrairement à l'avis exprimé par Piehl et Wiedemann, les  ou  ont bien une signification religieuse, et D. Mallet y a vu avec
raison les édifices divins construits à l'intérieur de l'enclos ou *hieron* de
Neith, à Saïs.

M. Daressy a, du reste, relevé sur une statuette funéraire trouvée en
1901, à Sa el-Hagar également, une forme  « *commandant des
temples de l'enclos divin* », qui prouve que ce titre se réfère certainement à
une charge de l'ordre sacerdotal (cf. *Annales du Service des Antiquités*, II,
p. 234).

De sorte qu'il est aussi certain que possible que, lorsqu'il se rencontre

⁽¹⁾ Les *temples de Neith*  sont mentionnés dès les textes des Py-
ramides (cf. *Ounas*, I, 609), car le culte
de Neith et la ville de Saïs datent des tout
premiers âges de l'histoire d'Égypte.

⁽²⁾ Ces *temples de Neith* ne semblent
pas, à la vérité, avoir été situés à Saïs,
mais à Snâ-Esneh, capitale du III^e nome
de Haute-Égypte, où la déesse Neith était
également vénérée.

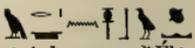
seul et sans spécification, le titre \downarrow  ou \downarrow  n'est qu'une forme abrégée du titre complet *commandant des temples du hieron de Neith*.

J'ajouterai, pour mémoire, que l'Ancien Empire connaissait aussi une fonction \downarrow  «*préposé aux salles (?) (ou aux temples)*», dont la signification nous est obscure (cf. LEPSIUS, *Denkm.*, II, pl. 12 b, et DAVIES, *Rock Tombs of Sheikh Saïd*, I, pl. VI).

Le titre n° 12 \downarrow  est presque aussi fréquent que le précédent à l'époque saïte : Piehl (*Zeitschrift*, XXII, p. 119) l'a rendu par *commandant du palais*, et D. Mallet (*Le culte de Neit à Saïs*, p. 146) par *gouverneur du palais*. Sa lecture devait être *hryp aha*, et il désignait probablement le commandant des forces militaires ou policières chargées d'assurer la protection du palais du souverain régnant et la sécurité des personnes qui l'habitaient. Comme le précédent, ce titre a été ressuscité de l'âge memphite par les rois saïtes, et Miss Murray n'en a pas relevé moins de vingt-trois exemples à la page XLIII de son *Index*.

Le titre n° 13, \downarrow  «*préposé à la porte du Sud*» semble indiquer que Ouah-ab-Ré commandait le petit poste militaire (*Φρούριον*) établi à Éléphantine pour surveiller la frontière méridionale de l'Égypte. Ce poste était très ancien, car nous connaissons déjà sous la VI^e dynastie un \downarrow ,  et un \downarrow   (tombeaux de Deir el-Gebraoui et de Qasr es-Sayad), et sous la XI^e dynastie un certain Antouf est qualifié de \downarrow , . C'est au Moyen Empire qu'apparaît pour la première fois la forme plus simple \downarrow ,  (var. ) «*préposé à la porte de la Haute-Égypte*», et c'est cette forme que l'époque saïte a adoptée, mais, semblait-il, en adoptant la lecture \downarrow , *ris* «*Sud*», au lieu de la lecture originelle \downarrow , *chemâou* «*Haute-Égypte*».

Nous savons, d'autre part, qu'Amten, sous la IV^e dynastie, était \downarrow   (L., D., II, 3), «*commandant de la porte de l'Ouest*» (débouché des routes venant du désert libyque), — et il n'est pas interdit de supposer que la *porte du Nord* (à Silé-Qantara ou à Daphné-Tell Defenneh) et la *porte de l'Est* (au débouché des grandes vallées reliant Qeneh à la mer Rouge à travers le désert arabique) étaient aussi gardées par des postes militaires semblables à ceux du sud et de l'ouest.

Pour en revenir au titre qui nous occupe, la variante  (Ann. Serv. Antiq., XVII, p. 134, VI^e dynastie) « préposé à la porte d'Éléphantine », prouve que le poste militaire du sud était établi en aval de la première cataracte, dans l'île faisant face à Syène.

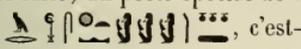
Le titre n^o 14 « préposé au district (—) méridional », avec sa variante , est l'équivalent saïte du  de l'Ancien Empire, dont nous retrouvons les traces à travers toutes les époques de l'histoire pharaonique depuis la fin de la V^e dynastie. Il semble faire allusion à un gouvernorat de toute la Haute-Égypte, depuis les environs immédiats de Memphis jusqu'à Éléphantine.

Ouah-âb-Ré aurait même été chargé par son souverain (Après ou Amasis) de l'administration des pays situés au delà de la première cataracte, de la Basse-Nubie jusqu'à la frontière nord des rois éthiopiens de Napata : c'est, du moins, ce que paraît indiquer son titre n^o 20, *hryp hasouit risou* « commandant des régions étrangères du Sud ».

Le titre n^o 15, *ami-ra âa hasouit* « préposé à la porte des pays étrangers », ne semble pas avoir existé sous l'Ancien Empire. A laquelle des portes ou frontières de l'Égypte se référerait-il? Probablement à celle du sud, située à la première cataracte (et, dans ce cas, ce titre aurait été à peu près le synonyme du précédent), mais peut-être aussi à toutes les frontières du royaume gardées par des postes militaires ou *φρούρια*.

Le titre n^o 16 peut être considéré comme une simple variante graphique du n^o 15, le signe — faisant partie intégrante du mot , *âa* « porte ». Si l'on envisage, au contraire, les deux signes — et — comme exprimant deux vocables séparés, il y aura lieu de traduire l'ensemble du titre par « préposé à la porte du district des pays étrangers ». De toute façon, ce titre ainsi décomposé reste absolument synonyme du précédent « préposé à la porte des pays étrangers ».

Les titres n^{os} 17, 18 et 19 font partie d'une seule et même catégorie de fonctions : sans addition aucune, *ami-ra hasouit* désigne « le préposé aux pays étrangers » en général; avec l'addition *risou*, il s'agit plus spécialement d'un

gouvernorat des régions méridionales de l'Égypte et au delà des frontières propres de cette dernière, c'est-à-dire de la Nubie; mais ces pays du Sud étaient loin d'avoir la même extension qu'aux anciens âges pharaoniques, car l'empire Éthiopien des successeurs de Tanoutamon atteignait probablement au nord jusqu'à la région de la deuxième cataracte. Avec l'addition , il était fait allusion, dans ce même titre, à tous les pays étrangers entourant l'Égypte dans les quatre directions. C'est encore là une réminiscence des anciennes époques, du Moyen et du Nouvel Empire surtout, pour lesquelles nous sont connus des *préposés aux régions étrangères de l'Est* (désert arabe et Sinaï) ou de *l'Ouest* (désert libyque). Nous savons aussi qu'il existait, dès l'époque saïte, un poste spécial de «gouverneur des régions étrangères des Tahennou», , c'est-à-dire de toute la Libye, et que le titulaire de ce gouvernorat prit sous les Ptolémées le titre de *Libyarque*. Notre Ouah-âb-Ré n'était donc pas seulement Libyarque, mais probablement aussi gouverneur des régions est, sud et nord contiguës à l'Égypte.

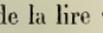
Le titre n° 20, *hry hasouit risou*, semble désigner sensiblement la même chose que le n° 18, *âmi-ra hasouit risou*, mais avec un sens plus fort : c'est le *commandant* (militaire probablement) des régions nubiennes, tandis que par le n° 18 n'était peut-être désigné qu'un gouvernorat civil (??).

Le titre n° 23, *âmi-ra kaouit nib ut nsout*, est bien connu à toutes les époques : c'est «le *préposé à tous les travaux* (l'architecte en chef ou l'ingénieur) du Pharaon».

Le titre n° 24 n'a pas besoin d'explication : il s'agit d'un *généralat en chef de toutes les troupes à pied* en garnison non seulement dans la Haute-Égypte (), mais aussi dans le Delta (.

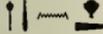
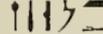
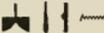
Le titre n° 25, *âha* () *hri djadja nib-f n hasouit nib*, paraît signifier «*chef combattant de son maître en tout pays étranger*»; les mots  semblent être mis là, en effet, pour . Il ne serait alors qu'une sorte de commentaire du titre précédent, «*préposé à toutes les troupes à pied de la Haute et de la Basse-Égypte*».

Le titre n° 26, *hri sehta n pet* «*préposé aux mystères du ciel*», existait dès l'Ancien Empire, mais ne paraît pas y avoir été d'un usage fréquent,

personne ne semble avoir trouvé jusqu'à présent de solution satisfaisante. Maspero, qui a le plus minutieusement étudié cette fonction , a proposé de la lire , *hir-ouobou* (𐀀𐀁𐀂𐀃) et a vu dans son titulaire un des nombreux personnages attachés à l'entretien de la tombe, celui qui était chargé de pourvoir au service alimentaire du défunt, un *maître d'hôtel* (cf. *Études égyptiennes*, II, p. 192 et 204-209). Il a reconnu l'existence d'une   « maison du maître d'hôtel », laquelle était le siège de tout un service compliqué de scribes, de prêtres et d'agents de toute espèce. Je ne reviendrai pas sur l'excellent tableau qu'il a tracé de ce service, mais je ferai seulement observer que ce tableau est très loin d'être complet.

« Une série de hauts personnages, a-t-il écrit en terminant, étaient  dans le château du vivant , c'est-à-dire dans la chapelle du temple local qui contenait les statues de double d'un pharaon et qui s'appelait de ce nom. » C'est vrai, et sans chercher plus loin, l'*Index des titres de l'Ancien Empire* dressé par Miss Murray ne contient pas moins de quatorze individus portant le titre    . Mais ce n'est pas tout ce qu'il y a à dire au sujet de cette fonction. Les *Mastabas* de Mariette (B 16) nous font connaître une variante précieuse :      « maître d'hôtel (?) dans la maison de vie de la déesse *Safkhet-Abouï* » (épouse de Thot, et déesse de l'écriture et de l'intelligence).

Voici, d'autre part, toute la série de titres de l'Ancien Empire (dont les Saïtes ont repris quelques-uns), dans la composition desquels figure le groupe  ou  :

1.   , var.    « *récitant* (ou *récitant réel*) du maître d'hôtel (?) »⁽¹⁾. — Peut-être la forme rare    n'est-elle qu'une variante graphique de ce même titre.

2.   « maître d'hôtel (?) de la *rhî* (?) », titre porté par  * et  (MARIETTE, *Mastabas*, E 15 et D 19).

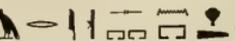
⁽¹⁾ Cf. Maspero (*Études égyptiennes*, II, p. 208) : « *Orateurs réels du maître d'hôtel*, c'est-à-dire les acolytes chargés du soin d'annoncer chaque pièce que le mai-

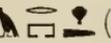
tre d'hôtel présentait au mort, et de réciter en même temps la formule qui permettait à cet objet spécial de passer dans l'autre monde ».

3.  (MARIETTE, *Mastabas*, D 16), dont la lecture et la signification restent incertaines.

4.  (MARIETTE, *Mastabas*, E 10) «inspecteur (?) du maître d'hôtel (?)».

5. , *our* (ou *sr*?) *pr hri oudb* (MARIETTE, *Mastabas*, H 15) «grand de la maison du maître d'hôtel (?)».

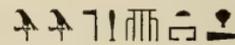
6.  (L., D., II, 48, et MARIETTE, *Mastabas*, D 19 et D 37) «préposé aux deux bureaux (?) des archives de la maison du maître d'hôtel (?)».

7.  (MASPERO, *Études égyptiennes*, II, p. 248, et A. Z., 1905, p. 3) «préposé à la maison du maître d'hôtel (?)»; c'est là exactement la forme donnée au titre porté par notre Ouah-âb-Ré.

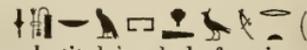
8.  (MARIETTE, *Mastabas*, E 15) «chef des écrivains de la maison du maître d'hôtel (?)».

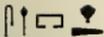
9.  (MARIETTE, *Mastabas*, D 19) «préposé au commandement de tous les écrivains dans la maison du maître d'hôtel (?) de la rht», lequel est, en même temps,

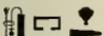
10.  «préposé au commandement de tous les écrivains dans la maison du maître d'hôtel (?) de la mrt».

11.  (MARIETTE, *Mastabas*, B 12, 14 et 15) «prophète des deux dieux (Horus et Seth?) à l'intérieur de la maison du maître d'hôtel (?)».

12.  (MARIETTE, *Mastabas*, C 19, E 15, et H 15) «commandant des écrivains de la maison du maître d'hôtel (?)» (cf. ci-dessus, n° 8, où † est remplacé par , qui a probablement le même sens).

13.  (MARIETTE, *Mastabas*, D 19, même individu que le titulaire de la fonction n° 9 ci-dessus) «commandant de tous les écrivains dans la maison du maître d'hôtel (?) de la rht et de la mrt».

14.  (voir ci-dessus, n° 4), titre d'Amen (L., D., II, 3) qui remplissait cette fonction d'*inspecteur de la maison du maître d'hôtel*(?) auprès des tombes du roi Snoufou et de la reine mère Hapenmaat.

15.  (L., D., II, 43 c, d, et MARIETTE, *Mastabas*, B 14 et H 15) « *écrivain-contrôleur*(?) *de la maison du maître d'hôtel*(?) »⁽¹⁾.

Qu'étaient les subdivisions  (ou ) et  du service ? Nous n'en savons rien. Peut-être est-ce à cette double subdivision qu'il est fait allusion au titre n° 6, avec les mots . Maspero (*Études égyptiennes*, loc. cit.) a supposé que le service  administrait de doubles magasins, les uns destinés aux produits alimentaires du Nord, les autres à ceux du Sud: si cette hypothèse était exacte, les  seraient peut-être ces deux magasins. Et il n'est pas sans intérêt de noter à ce propos que le sarcophage saïte de Kawadi semble justifier la supposition de Maspero par la variante  qu'il nous fournit du titre courant . Il nous resterait, en ce cas, à faire la connaissance de la contre-partie, du *maître d'hôtel*(?) *de la Haute-Égypte*, le , qui, autant que je sache, n'a pas encore été relevé sur les monuments tant memphites que saïtes.

Pour en finir avec ce titre, je voudrais ajouter que je ne suis pas du tout convaincu de l'exactitude de la lecture et du sens qu'en a proposés Maspero. À côté du tableau mentionné par lui à la page 207 du tome II de ses *Études égyptiennes*, et qui lui a paru justifier la lecture  et la traduction *maître d'hôtel*, il ne me paraît pas inutile de mentionner les titres de l'Ancien et du Moyen Empire  (cf. MARIETTE, *Mastabas*, C 19 et H 15) « *commandant-écrivain de la hat* » (c'est-à-dire de *la terre*, de *la propriété foncière*):  « *préposé aux écritures de la hat* »:  « *préposé à la hat* » (sarcophage 28122 du Musée du Caire, originaire de Dechacha). Il ne serait alors plus question, dans tous les titres rapportés plus haut, d'offrandes alimentaires, de provisions de bouche, mais simplement du service d'administration des champs ayant appartenu

⁽¹⁾ Au Moyen Empire, le titre  est devenu beaucoup plus rare: on le trouve, pourtant, sur la stèle n° 20075 du

Musée du Caire (cf. LANGE-SCHÄFER, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, I, p. 90).

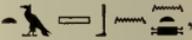
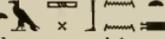
au défunt et continuant à lui assurer la nourriture dans la *maison de vie*, euphémisme courant pour désigner la tombe. Cette nouvelle interprétation possible serait, d'ailleurs, assez voisine de celle présentée jadis par Maspero.

VI

Il me reste encore, pour en avoir fini avec notre Ouah-âb-Ré, à dire quelques mots de son père et de sa mère.

La statue n° 34043 du Musée du Caire nous a appris que son père était le  Pef-zaou-di-Neith. Je ne pense pas pouvoir traduire le titre autrement que par *prophète de Neith-la-Vache*, la déesse locale de Saïs, d'origine étrangère et probablement libyenne, étant assimilée ici à la grande déesse égyptienne Isis-Hathor, représentée sous les traits d'une vache ou tout au moins avec la coiffure caractéristique de cet animal, les cornes écartées enserrant le disque solaire. On a retrouvé à Saïs même des colonnes à chapiteau hathorique ayant appartenu sans aucun doute à un édifice consacré à Neith, et l'identification des deux déesses est ainsi prouvée de façon certaine. La statue du British Museum qualifie seulement Pef-zaou-di-Neith de  « commandant des temples ».

Il ne me paraît pas pouvoir être considéré comme identique au personnage de même nom dont Karl Piehl a étudié trois monuments dans la *Zeitschrift* de 1893 à 1896 ⁽¹⁾, car aucun des titres qui lui sont attribués sur ces monuments ne se réfère au sacerdoce de la déesse Neith. Les personnages ayant porté ce nom, de même que les Ouah-âb-Ré, sont, en effet, très fréquents sous les dynasties saïtes, et il faut bien se garder de les confondre entre eux. En revanche, il est peut-être le même que le père du  mentionné sur la statue naophore de ce dernier au Vatican (cf. WIEDEMANN, *Rec. de trav.*, VI, p. 122).

La mère de Ouah-âb-Ré s'appelait, nous l'avons vu, , var. , *Ta-cheben-Neith*; c'est encore là un nom théophore dans la composition duquel entre celui de la déesse locale de Saïs (voir la statue du British Museum, le sarcophage de Kawadi et la statue n° 34043

⁽¹⁾ Voir ci-dessus, p. 81.

du Caire). Sur ce dernier monument, ses deux titres sont $\text{𓆎} \text{𓆏}$ «*parente du roi (?)*», et $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$. Ce dernier titre paraît devoir être lu *mrh-t de Hâit-Selkit*, le signe 𓆎 étant le cadran solaire ou gnomon étudié successivement par MM. Borchardt, Clédât et Kuentz. Or ce dernier a montré ⁽¹⁾, après Simeone Levi, qu'à la basse époque ce signe servait aussi à écrire le mot $\text{𓆎} \text{𓆏}$ «*heure*». La mère de notre Ouah-âb-Ré aurait donc peut-être exercé la fonction de *prêtresse-horaire de Hâit-Selkit*. Sur ce nom géographique, je ne connais pour ainsi dire rien. Un passage des textes des Pyramides (chap. 183 a du numérotage de M. Sethe), conservé seulement chez Ounas (l. 257), mentionne, parmi diverses localités appartenant presque toutes au Delta, une $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$, *Hâit-Selkit-ka-hotpît*, qui pourrait être l'antique désignation de la ville sainte dans laquelle la dame Ta-cheben-Neith exerçait quelque fonction sacerdotale se rattachant au culte de la déesse Selkit, hospitalisée dans Saïs. Un autre passage des Pyramides (chap. 1273 c de M. Sethe), conservé uniquement chez Pépi I^{er} (l. 508), énumère également une douzaine de villes du Delta, parmi lesquelles figure une localité $\text{𓆎} \text{𓆑}$, *Haouît-Selkit* «*les temples de Selkit*», forme plurielle de $\text{𓆎} \text{𓆑}$, qui, d'une part, n'est peut-être pas sans relations avec un culte local de la déesse Scorpion à Saïs, et qui, d'autre part, semble susceptible de nous ramener au titre $\text{𓆎} \text{𓆑}$, *kherp-haouît*, que nous avons relevé dans le *curriculum vitae* de notre Ouah-âb-Ré et de nombreux autres notables de la période sainte. Devrions-nous donc sous-entendre, après ce dernier titre, le nom de la déesse Selkit et traduire «*commandant des temples de Selkit*»? Je me garderais bien, naturellement, d'insister sur cette hypothèse, dont aucun indice n'est venu, par ailleurs, m'apporter la confirmation; mais il ne m'a pas paru inutile de la signaler, dans l'espoir qu'elle pourra mettre quelque autre chercheur sur la voie d'une solution du problème.

H. GAUTHIER.

⁽¹⁾ Note sur un gnomon portatif gréco-égyptien (dans le *Recueil de travaux*, t.

XXXVIII, 1916), p. 15-16 du tirage à part.

UNE
NOUVELLE DÉDICACE DÉMOTIQUE
DE PTOLÉMÉE, LE STRATÈGE

PAR

M. NOËL GIRON.

Le déblaiement des temples de Dendérah, méthodiquement poursuivi par le Service des Antiquités depuis plusieurs années, a permis de retrouver, lors de la campagne qui vient de finir, une nouvelle dédicace démotique de Ptolémée fils de Panas, le stratège. Ce personnage était déjà connu par plusieurs monuments, tant hiéroglyphiques que démotiques⁽¹⁾, et, de prime abord, la nouvelle inscription ne paraît pas apporter de lumières nouvelles sur les travaux exécutés par cet « agent d'Auguste », à Dendérah. Je vais essayer cependant de préciser quelques détails en comparant les textes déjà publiés à celui dont je vais donner la traduction.

Au mois d'avril dernier M. Baraize, chargé de poursuivre les travaux de déblaiement à Dendérah, découvrit, à 26 mètres de l'angle sud-est



du grand temple d'Hathor, un bloc de calcaire de 1 m. 20 cent. × 0 m. 30 cent., et portant l'inscription démotique reproduite ci-dessus. Elle

⁽¹⁾ DARESSY, *Rec. de trav.*, XV, p. 159, statue de Panas, où il est fait mention des constructions de Ptolémée; SPIEGELBERG, *Catal. général du Musée du Caire*,

Die demotischen Inschriften, n° 31083, 31092, 31093, 31130, quatre stèles; du même *A. Z.*, 50, p. 36, une stèle démotique.

comprend sept lignes profondément gravées à la pointe, que je propose de transcrire ⁽¹⁾ ainsi :

1. — *Rwp-t XXI 'bd I 'hjt sw 1 Gisrs 3Autugrtr ps ntr ps šrj ps ntr 's mbh Ht-Hr nb-t 'n-t*

2. — *'s-t ts ntr-t 's-t n pr-dt n 'n-t ts ntr-t (n)t-t Ptlumis s; Pn-w ps Srtikus*

3. — *ps Snig(?)ns ps sn n Pr-'s ps hn-ntr Ht-Hr ps hn-ntr Hr ps hn-ntr 'hi ps hn-ntr 'st ps hn-ntr n w ntrw n ht-ntr 'n-t ts ntr-t*

4. — *ps mr pr hđ n Ht-Hr nb-t 'n-t 's-t ts ntr-t 's-t Hr-bht-t ntr 's nb p-t ps rwd*

5. — *n Gisrs 3Autugrtr nt hn 'n-t ts ntr-t 'rq (?) w wp-t*

6. — *nt 'w-'r-f mbh Ht-Hr nb-t 'nt 's-t n pr-dt 'rm ps hft (sic) nt 'w-'r-f mbh 'st*

7. — *ts ntr-t 's-t rnf mne hft' 's-t ts ntr-t 's-t š' nhe dt 'rm w(j)-f hrdw.*

Pour donner plus de clarté à la traduction, je la découperai en plusieurs paragraphes :

«A (l. 1). — L'an 21, le 1^{er} Thot de César Autoocrator, le dieu fils du grand dieu,

«B. — devant Hathor maîtresse de Anit (l. 2) (et) Isis la grande déesse de Padjet de Dendérah

«C. — par la main de Ptolémée fils de Panas,

«D. — le stratège (l. 3) le Sungenes, le frère du roi, le prophète d'Hathor, le prophète d'Horus, le prophète d'Ahî, le prophète d'Isis, le prophète des dieux du temple de Dendérah, (l. 4) le chef du trésor d'Hathor maîtresse de Anit, d'Isis la grande déesse (et) d'Horus d'Edfou, le grand dieu, seigneur du ciel, — l'agent (l. 5) de César Autoocrator qui (réside) dans Dendérah —

«E. — achèvement (?) des travaux (l. 6) qu'il faisait devant Hathor, maîtresse de Anit (et) Isis de Padjet, ainsi que du dromos qu'il faisait devant Isis (l. 7) la grande déesse. Que son nom demeure par-devant Isis, la grande déesse éternellement ainsi que [celui] de ses enfants.»

⁽¹⁾ D'après un estampage et une photographie; le monument est resté à Dendérah.

Disons tout de suite que ce texte reproduit, de A à D, à peu près textuellement les stèles n^{os} 31092 et 31093 du Musée du Caire. La date seule diffère, ici l'an 21, 1^{er} Thot, tandis que les dédicaces du Caire portent l'an 18, 1^{er} Tybi, nous verrons tout à l'heure pourquoi. Dans les stèles du Caire il faut lire et traduire comme ici en B «...Hathor, maîtresse de Anit et Isis... etc.», et remarquer que dans ces textes chaque fois qu'Hathor est nommée, le nom de Dendérah est simplement rendu par Anit, dans le cas contraire ce nom est écrit Anit-ta-noutrit.

D (l. 3). — Le titre de «prophète d'Horus» figure aussi sur les stèles n^{os} 31092 et 31093, le catalogue du Musée transcrit ce titre, mais omet de le traduire. Ligne 5, après «César Autocrator» les stèles du Caire ajoutent «le dieu, fils du grand dieu».

E (l. 5). — Le mot *ry* (?) que je traduis par achèvement est écrit au moyen d'une ligature où je crois reconnaître l'expression hiéroglyphique $\frac{\text{𓆎}}{\text{𓆏}}$. Je conviens volontiers qu'en pareil cas le démotique emploie d'ordinaire *mq*.

Ligne 6. — Pour l'emploi de l'imparfait, cf. ERMAN, *Gramm.*, § 339. — Le mot *hft* est écrit fautivement *hft*.

Ligne 7. — Remarquer l'emploi du mot *hft* conservant le déterminatif $\frac{\text{𓆎}}{\text{𓆏}}$, — au lieu de *mbh* qu'on attendrait — et qui n'a été choisi que pour faire un mauvais calembour entre $\frac{\text{𓆎}}{\text{𓆏}}$ $\frac{\text{𓆎}}{\text{𓆏}}$ et $\frac{\text{𓆎}}{\text{𓆏}}$ $\frac{\text{𓆎}}{\text{𓆏}}$.

*
* *

Revenons maintenant aux stèles du Caire n^{os} 31092 et 31093, qui, nous l'avons dit, portent un texte identique au nôtre pour les paragraphes A-D. Il nous semble que le dernier paragraphe, semblable sur les deux stèles, doive se lire⁽¹⁾ :

8. — *hr ni wp-t r 'r-f mbh Ht-Hr nb-t 'n-t*

9. — *'s-t n pr-dt 'rm p' wbw r 'rf n hft 's-t*

(1) J'emprunte le numérotage des lignes de 31092, qui est intact.

10. — *ts ntr-t 3-t r qm rnf mne r nhe dt*

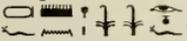
11. — *'rm n(j) f hrdiv.*

et se traduire :

«(L. 8). — A cause de ces travaux qu'il fait devant Hathor maîtresse de Anit (l. 9) (et) Isis de Padjet ainsi que le parvis (?) qu'il fait au dromos d'Isis (l. 10), la grande déesse, au Sud — que son nom demeure éternellement ainsi que celui de ses enfants.»

Ligne 9. — «Isis» est certainement à restituer, car  est toujours nommé à la suite du nom de cette déesse et que, d'autre part, le nouveau texte indique cette restitution.

Le groupe transcrit *mr(?)bw* par Spiegelberg ne nous paraît pas susceptible de cette lecture. Le signe *mr* de la ligne 5 est tout autre. Nous préférons lire *wbw* et rapprocher ce mot de , écrit aussi , qui se retrouve en démotique dans le papyrus Rhind (MÖLLER, n° 80)⁽¹⁾, où il est rendu par le hiéroglyphique  « au dehors ». Le *wbw* serait une partie du « dromos », peut-être « l'esplanade » située devant le temple et d'où partait l'avenue⁽²⁾.

Ma nouvelle traduction s'appuie en outre sur deux passages hiéroglyphiques de la statue de Panas, père de Ptolémée⁽³⁾. Le mouvement général de la phrase démotique : « à cause de... que son nom » est à rapprocher du passage l. 4 . D'autre part, la mention des travaux exécutés en l'honneur d'Isis par Ptolémée est rapportée par son père Panas sous cette forme : (l. 4) « ...son fils qui l'aime Ptolémée, qui

⁽¹⁾ Möller lit *wb*, mais le fac-similé de Birch (I, 5, l. 6) est plus favorable à une lecture *wbw*. Dans SPIEGELBERG, *Mythus von Somenange*, n° 155, se rencontre également un mot *wb*, mais le sens n'est pas clair.

⁽²⁾ La phrase qui nous occupe serait peut-être susceptible d'une autre interprétation. Si l'on retenait ici pour *hfh*

le sens de « devant » qu'il a certainement dans notre nouveau texte et si l'on admettait que la proposition commençant par « ainsi que » est en parallélisme avec celle qui précède, on aurait :

« A cause de ces travaux qu'il fait devant (*mbsh*) Hathor... etc.... ainsi que le parvis qu'il fait devant (*hfh*) Isis... etc.»

⁽³⁾ DARESSY, *loc. cit.*

fait construire la demeure d'Isis.... et son beau chemin orienté vers le midi vers la demeure d'Horus d'Edfou... »

Sans discuter la question de savoir si le « sud » indiqué ici est le sud vrai, ou le sud désignant une moitié du temple, je crois que l'on peut établir, d'après les textes qui précèdent, que Ptolémée fils de Panas a commencé ses travaux à Dendérah le 1^{er} Tybi de l'an 18 de César. A cette époque il aurait fait graver les stèles n^{os} 31092 et 31093. Trente-deux mois plus tard, le 1^{er} Thot de l'an 21, il aurait terminé, d'après notre inscription, les « réparations » entreprises au temple d'Hathor (c'est ainsi, je crois, qu'il faut entendre *wp-t*), et achevé également le « dromos » ou « le beau chemin » qui, partant de l'esplanade (*wbw*)⁽¹⁾ du temple d'Isis, joignait ce dernier au temple d'Horus d'Edfou.

En terminant, je tiens à remercier M. Baraize de la libéralité avec laquelle il m'a permis de publier l'inscription qui fait l'objet de cette note, ainsi que M. Lacau, Directeur du Service des Antiquités, qui m'a soutenu de ses conseils éclairés, et enfin M. Lefebvre, Conservateur adjoint du Musée du Caire, qui a bien voulu exécuter pour moi les estampages des inscriptions de Panas antérieurement publiées.

NOËL GIRON.

⁽¹⁾ M. G. Daressy me communique qu'il a rencontré dans les textes mention d'obélisques élevés sur le *wbw* d'un

sanctuaire et que par conséquent ce mot désigne certainement l'esplanade du temple.

STELES
AND TABLES OF OFFERINGS
OF THE LATE MIDDLE KINGDOM
FROM TELL EDFÛ

BY

R. ENGELBACH.

Tell Edfû has been taken over this season (1921-1922) by the Institut Français, to whom I have indicated as closely as possible the places where steles have been found in recent years. At the time of their taking over the work on the *tell*, I had five steles and one offering table as yet unpublished, together with squeezes of other steles from the *tell* which are now in dealer's shops⁽¹⁾. I hasten, therefore, to describe these objects, so that all inscriptions from the *tell* may be available for the Institut to study with their future finds.

I include, in plate I, figs. 1, 2 and 3, photographs of the three steles already described in the *Annales*, vol. XXI, p. 65 et seq.

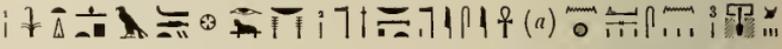
All the steles from the *tell* have a strong resemblance to one another in the coarseness of the work, the arrangement of the signs in the text, and the personal names. As far as I can ascertain, they have all been found among walls and town-rubbish within a circle of about 25 yards radius, those found since my arrival being about 6 metres below the level of the original surface of the *tell*. I have not yet seen a stele from here which could be put even as early as Amenemhêt III, the personal names nearly all being of the period beginning at the close of the XIIth dynasty and ending, perhaps, at the beginning of the XIVth dynasty. The only

⁽¹⁾ These steles are marked (D.).

royal names found here are those of Dudumes — Daduihetep⁶, a Dudumes whose other name is not given, and a Queen Sebekemsaf, who has not been very precisely placed as regards date. Steles of late date are known, but are not numerous: only two have been found since my arrival here, one of the time of King Shabaka (*Annales*, vol. XXI, p. 190) and the other, of uncertain date, described in the *Annales*, XXI, p. 74.

In the offering formulæ, Horus of Edfû is nearly always the first god invoked, the only exceptions which I have yet seen are one which invokes Anubis (*Cairo Cat. Grab- und Denksteine*, II, 144) and a statue described in the *Annales*, XVII, p. 244 which invokes Ptah-sokari. This is not to be wondered at, as Horus was of as great importance at Edfû as Osiris at Abydos, where the latter is nearly, but by no means always, the first god mentioned. The curious thing as regards Horus of Edfû is that elsewhere than in Edfû, he is hardly ever invoked at all on steles, even in the Abydos examples of this period.

STELE OF  (pl. I, fig. 4). Incised on fine pink limestone, o m. 25 cent. by o m. 16 cent. — The text reads :

 (a)  

«¹ A royal offering by Horus of Edfû, and Osiris, Lord of Busiris, ² the Great God Lord of Heaven, and Isi, the Divine the Living; may they give offerings ³ coming forth at the voice of [bread, beer], oxen and birds to the *ka* of the Mayor, the Overseer of the estate, luf. ⁴ He served Si-anûqet and his brother is Ment-nakht. ⁵ Saith he 'I am one who follows his lord in his proceedings (?); ⁶ I served the Mayor Si-anûqet, born of Ib, the honoured one' »

(a) See my notes on  p. 136 of this volume.

(b) A blundered sign looking like . Dr. Alan Gardiner suggests, after seeing the photograph of the stele, that it may be a semi-hieratic ligature for .

(c) Cf. the stele of  *Cairo Cat. Grab- und Denksteine*, II, where this phrase occurs.

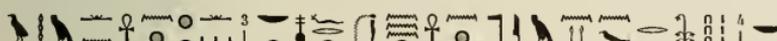
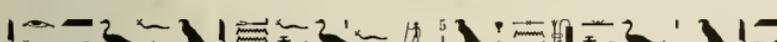
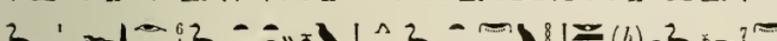
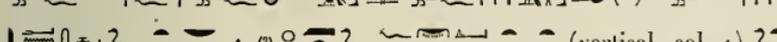
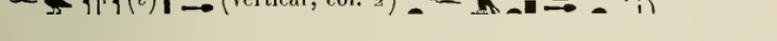
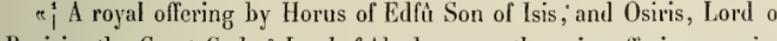
I believe that it is very unusual for the name of the lord, whom the dedicator of the stele follows, to be mentioned. The usual way is to generalise, as in the stele of  cited above, saying that he followed his lord in his proceedings and was praised by his superiors.

In this case it will be noticed that Iuf has the same title as his lord. I suggest that here we have a case of the new mayor honouring the late mayor on being appointed. It will be noticed that none of the parties are described as .

I am rather doubtful whether Ib is the mother of Si-anûqet or of the brothers. The former is the most likely.

Entry no. 16.2.22.24.

STELE OF  (pl. I, fig. 5; Entry no. 16.2.22.21). — Incised on rather coarse sandstone : o m. 48 cent. by o m. 34 cent. Text :

 (a)     (b)  (vertical, col. 1)  (vertical, col. 2) 

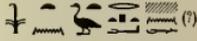
«¹ A royal offering by Horus of Edfû Son of Isis, and Osiris, Lord of Busiris, the Great God, ² Lord of Abydos; may they give offerings coming forth at the voice, of bread, beer, oxen, birds and a sweet living wind from the North, with ³ all fine and pure things on which a god lives, to the *ka* of the Chief of the Southern Tens(?) ⁴ Nebiref, right of speech. His son is Hariofib; his eldest son is ⁵ Harhirsnaib; his son is Hori, right of speech; his son is Sebekiref. ⁶ His daughter, rejoicing (his) heart, is Harbes: his daughter is Nubemhab, right of speech; his daughter is

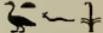
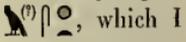
‡ Nubiosib; his daughter is Nebhotpu (?), right of speech: his daughter is Nubdydyt, right of speech: (vertical, col. 1) his daughter is Sitsi, right of speech. (Vertical, col. 2) His wife is Harhotpe, right of speech, honoured one.»

(a) A very unusual form for this period, combining the Horus of the Delta and Horus of Edfu.

(b) M. Charles Kuentz has pointed out to me that the determinant here is probably from the hieratic sign for .

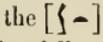
(c) See my notes on , p. 136 of this volume.

PART OF STELE MENTIONING A QUEEN  (pl. I, fig. 6). — Unfortunately, this is only a fragment of a large stele of the parents of this queen, who appears among the children. Of the father's name no trace remains, and of the mother's name we have the titles  «Royal Daughter and 'Hereditary' Princess. . . ».

Queen Sebekemsaf is seen between her brother and sister, she alone wearing the vulture headdress with the uræus. She is entitled 
 «his daughter, the Royal Wife, Sebekemsaf». On her left is her sister, clad in an ordinary wig and entitled  «his daughter, the Hereditary Princess, Neferen». This name is not hitherto known. Her brother, on the left of the queen, is clad in non-royal garments, and the only part of his title now remaining is , which I have not yet identified.

The figures are in relief, the inscriptions being incised. The work, particularly in the case of the figures, is extremely coarse.

Limestone, o m. 24 cent. by o m. 14 cent. Entry no. 16.2.22.23.

PART OF STELE OF  (pl. I, fig. 7). — The stele is of limestone with a raised border. The two top lines are part of the offering formula to the *ka* of the []  (a)  «the Royal Commissariat Orderly, Hori», followed by a laudatory passage, of which I have not

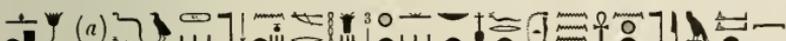
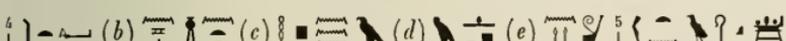
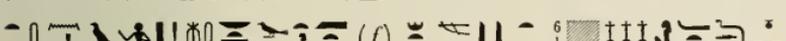
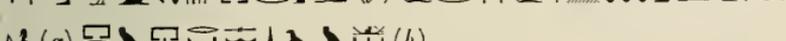
(a) For .

Below the text is the Priest Iuf seated on a chair on the left facing right. He is clad in a close-fitting wig and a bead-collar, and smells a lotus in his left hand; his right hand is held slightly above his thighs. Before him stands his wife entitled :  «his wife Iuf». Behind her stands one of his sons called  «Hori». Neither the wife nor the son carry anything in their hands. Behind the figure of the son are the names of two other sons, the text reading (←)  «his son Idni(?)»; his son Qawi».

The stele is of fairly coarse work, the figures being in relief while the hieroglyphs and lines are incised. Lines 1, 2 and 3 of the text have horizontal lines above them and the last line of the text is similarly divided off from the scene.

The top right-hand corner of the stele has been broken off.

STELE OF  (D.). — The figures and inscriptions of this stele are all in relief, the work being of the coarseness typical of the period. The top is rounded, containing the *uzat* eyes with the Ω between them. Six lines of text follow :


 (a)
 (b) (c) (d) (e)
 (f)
 (g)
 (h)

«¹ A royal offering by Horus of Edfu, and Osiris, Lord of Busiris, the Great God, Lord of Abydos. May they give offerings, coming forth at the voice, of bread, beer, ² oxen, birds, clothing, floral offerings, food, incense, ointment ³ and every fine and pure thing on which a god lives, which heaven gives, ⁴ which the earth creates and which the Nile brings as an offering to the *ka* of ⁵ the Royal Commissariat Orderly, Senbu, right of speech, horn of the matron Urt, right of speech. His beloved wife is ⁶ . . . nofru, right of speech. Saith he : 'I am as one coming forth from his house to his grave, crossing in his ferry'.»

- (a) I know of no other case where $\frac{\text{𓆎}}{\text{𓆏}}$ is determined in this way.
 (b) *Sic*, for 𓆎 .
 (c) *Sic*, for 𓆎 .
 (d) M. Charles Kuentz, who has taken a copy of this stele, suggests that an error in transcription from the hieratic might account for this sign. Since he is publishing certain comments on the text, I do not feel justified in including details of his suggestion here.

- (e) Cf. note *c* on preceding stele.
 (f) Cf. Note on 𓆎 *Annales*, XVII, p. 241.
 (g) For the more usual 𓆎 .

- (h) I give a facsimile of the last group of signs. I believe it to be a condensed form of the phrase $\text{𓆎} \text{𓆏} \times \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆎}$ which occurs in a fuller but rather corrupt form in a stele from Edfu described in *Cairo Catalogue, Grab- und Denksteine*, II, p. 131.



Below the text are ill-cut figures of a man and a woman seated on a very long chair on the right of the stele facing left. The man's legs are in front of the front legs of the chair while those of the woman are represented between the front and back legs. The woman's left hand comes over the man's left shoulder, and reaches nearly down to his waist; her right hand holds his right shoulder. The man smells a lotus in his left hand, his right hand resting on his thigh. The right bottom corner of the stele is missing, but part of a heavily-piled table of offerings and two small figures behind it can still be seen. There is no text with the figures, except the words 𓆎 over the woman, and the words 𓆎 below the first of the small figures.

Sandstone, o m. 51 cent. by o m. 35 cent.

STELE OF $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆎}$ (D.). — It is divided into four parts. The rounded top contains the *uzat* eyes with the 𓆏 between them. Below this is a scene of a man and his wife on the left of the panel facing right, both seated on a chair with an unusually high back. The woman holds the man's left shoulder in her left hand, and his right upper arm with her right hand. Both the man's hands are held forward slightly above his knees,

«¹ A royal offering by Horus of Edfû and Anubis and Isi, the Divine, the Living; may they give offerings of bread, beer, oxen, ² birds and every fine and pure thing on which a god lives ³ to the *ka* of the Royal Commissariat Orderly, Ibié. His wife is the matron Nebtma^cet.»

The scene is in two ranks. In the upper rank a man is seated with his wife on a chair on the left. He holds a lotus in his left hand, and his right hand is upon his knee. His wife holds his shoulder with her left hand while her right hand, like her husband's, lies on her knee. Her feet are represented between the front and back legs of the chair. In front of them are two male figures; the front figure holds up a duck by the wings in his right hand and offers it to the seated man.

In the lower rank are three men in front of four women, all facing right. The hands of all are empty. The men have close-fitting wigs and pointed aprons, and the women the usual wig and tight garments down to the ankles.

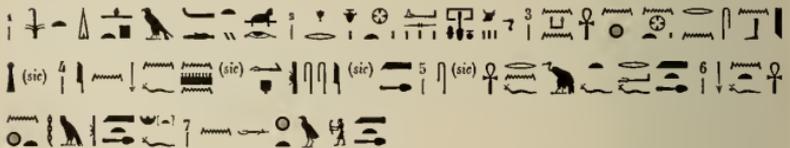
The seated men wear a tight-fitting garment, fastened by a belt at the waist.

None of the figures have any descriptive text beside them.

Limestone, o m. 30 cent. by o m. 24 cent. Fairly coarse incised work.

STELE OF  (D.). — The top is slightly rounded, containing the *uzat* eyes without the  or the  between them.

Seven lines of text follow without any scene : (←→)



«¹ A royal offering by Horus of Edfû, and Osiris ² within the City; may they give offerings coming forth at the voice, of bread, beer, oxen, birds ³ to the *ka* of the Citizen Rensonb, right of speech. ⁴ His brother, the Tutor Sesi, right of speech, ⁵ causes his name to live. His mother is Erdyf,

NAMES AND TITLES OF THE LATE MIDDLE-KINGDOM
FROM TELL EDFÛ.

With the object of ascertaining whether there were any inter-relations traceable in the steles and other monuments of the late Middle-Kingdom found at Tell Edfû, I have collected all the names known to me of this period, together with their titles. These, arranged alphabetically, are given on pages 127 to 136 of this article. From these monuments, I made genealogical «family trees» in tabular form, intending them for insertion here, but the large size of these diagrams rendered their publication almost impossible in the pages of the *Annales*; I have therefore had to omit them. The tables are now in the Museum Library, and can be consulted there at any time.

With the rather doubtful exception of the stele and offering-table described by M. Daressy in the *Annales du Service*, XVII, p. 238, the steles give no evidence of having any connection one with another. The collection of steles (all found, as far as my enquiries reach, within a circle of 25 metres radius), do not therefore appear to have come from the shrine of any particular clan, but more probably from a shrine where visitors caused them to be made as memorials.

An examination of the names in 25 families shews that, in general, no particular system was followed in naming a child. Recurrences of the same name are only found in the following examples (*A. S.* = *Annales du Service*; *L. S.* = LANGE and SCHÄFER, *Cairo Cat., Grab- und Denksteine*):

- (a) Father-son (excluding c), one case; *A. S.*, XVII, 49.
- (b) Grandfather-grandson, one case; *A. S.*, XVII, 241.
- (c) Father-son-grandson, 3 cases; *L. S.*, I, 342; *L. S.*, II, 90, 131.
- (d) Mother-daughter, no case.
- (e) Grandmother-granddaughter, 5 cases; *A. S.*, XVII, 241 (2 cases); *L. S.*, II, 131 (2 cases), 262 (one case).

In the titles, that of $\overline{\text{m}}$ §] ⊞ descends through four generations in one case, *A. S.*, XVII, 241, and through two generations in 3 cases, *A. S.*, XVII, 49, 238 and 242.

There are three generations having the title of , *A. S.*, XXI, 66, and two in *A. S.*, XXI, 65 and *L. S.*, II, 90; five of these have the additional title of .

In the case of the title , the following points may be noted: one called  who has this title, married to a , has three daughters, none of whom has the title of . Another called  also has a daughter without any title, while both  (*A. S.*, XXII, 116) and her mother are .

In the examination of the family groups, I have not been able to connect  with her family. She is described as      . M. P. LACAU has pointed out to me that the word     occurs in a funerary text, where it may be translated 'relation'⁽¹⁾. I should have thought, however, that a more definite connection was implied on the stele.

In the steles, the words  are omitted as often as not, and the relation dedicating the stele — presumably still living — is often himself described as .

THE RELATION .

In the stele cited in LANGE and SCHÄFER, *Grab- und Denksteine*, II, 262, the lady , who is placed between the mother of the dedicatee and his wife, is described as  . I have not been able to find this word in any of the dictionaries at my disposal here, but it seems to me likely that it means 'mother-in-law' and comes into Coptic as $\omega\omega\mu\mu$ and $\omega\omega\mu\epsilon$ (HORNÉ, *Coptic Version of the New Testament*, Mark 1, 30, etc.).

Though the masculine form 𐀓𐀓𐀓   šm and 𐀓𐀓 šm are known (SPIEGELBERG, *Koptisches Handwörterbuch*, p. 195), I think this is the only occurrence of the feminine form in the hieroglyphs.

THE 'HEREDITARY' PRINCE, .

The title   only occurs once in the monuments from Tell Edfû, as far as I know at present; this is the case of one, whose father is .

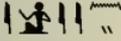
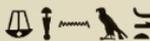
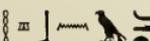
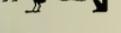
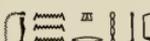
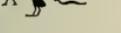
⁽¹⁾ P. LACAU, *Textes religieux*, in *Recueil de travaux*, t. XXVI, p. 67.

𓆎 𓆏 only, though it is possible that the titles on one of the door-jamb are those of the father (who has the same name), since they differ from those on the other jamb with the exception of 𓆎 𓆏. I know of other cases, however, where the minor titles are divided between the two sides of the entrance to the tomb. In the present case, I believe both titularies to belong to the son.

With a view to ascertaining how far we may accept the common translation of 𓆎 𓆏 as 'Hereditary Prince', I collected the genealogy of all the persons having this title in the *Cairo Cat. Grab- und Denksteine* — more than 20 examples — and find that *in no case* is the father of an 𓆎 𓆏 given this title. This applies, as far as I have yet seen, to all the monuments of the Middle Kingdom, though I have not the reference books here in Luxor to make the enquiry exhaustive. I thought at first that the father's title might have been omitted as superfluous, but in some cases the father's title is given, and may even be as humble as 𓆎 𓆏 (𓆎 𓆏) (*Cairo Cat., Grab- und Denksteine*, I, 253). While admitting that, in the New Kingdom especially, the son of a king may have the title of 𓆎 𓆏 by right of birth, it seems to be unjustifiable to translate all occurrences of 𓆎 𓆏, at any rate in the Middle Kingdom, as 'Hereditary Prince'. 'Pasha' seems as good an equivalent as any, as in modern Egypt, though sons of royalty are often called Pasha, the title is really a created one, and does not descend to the eldest or any son by right of birth.

INDEX OF NAMES AND TITLES
OF THE LATE MIDDLE-KINGDOM FROM TELL EDFU⁽¹⁾.

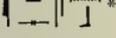
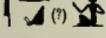
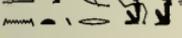
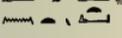
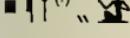
(Names are arranged in the order in which they are written.)

NAME.	TITLE AND REMARKS.
 * ⁽²⁾	
	A. S., XVII, 244.
	 A. S., XVII, 238.
	 A. S., XVII, 238.
 *	 A. S., XVII, 243.
	 A. S., XVIII, 49.
 *	 A. S., XVIII, 49.
	 A. S., XVII, 49.
	 A. S., XVIII, 51.
	— A. S., XVIII, 52.
 *	— A. S., XXI, 66.
	 A. S., XXII, 114.
	 A. S., XXII, 118.
 *	— A. S., XXII, 119.

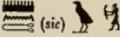
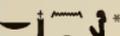
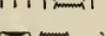
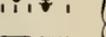
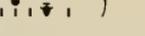
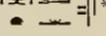
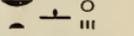
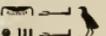
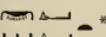
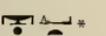
⁽¹⁾ A. S. = *Annales du Service*; L. S. = LANGE and SCHÄFER, *Cairo Cat., Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*.

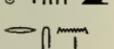
⁽²⁾ The asterisk indicates a female.

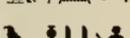
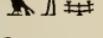
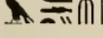
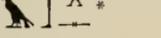
NAME.	TITLE AND REMARKS.
^ 𐀀 𐀁	L. S., I, 342.
^ 𐀀 𐀁	} 𐀀, A. S., XXII, 121.
𐀀 𐀁 𐀂 𐀃 (sic)	
^ 𐀀 𐀁 𐀂 𐀃	—
^ 𐀀 𐀁 𐀂 𐀃 𐀄	{ - 𐀀 𐀁 𐀂 𐀃, L. S., II, 131.
𐀀 𐀁 𐀂	𐀀 𐀁 𐀂 𐀃 𐀄, A. S., XVII, 238.
𐀀 𐀁 *	𐀀, A. S., XVII, 238.
𐀀 𐀁	(See ^ 𐀀 𐀁), A. S., XVIII, 49.
𐀀 𐀁	𐀀 𐀁 •, A. S., XVIII, 51.
𐀀 𐀁 𐀂 𐀃 *	(Called 𐀀 𐀁 𐀂?), L. S., II, 262.
𐀀 𐀁 𐀂 *	— L. S., II, 262.
𐀀 𐀁 *	— A. S., XXII, 114.
𐀀 𐀁 𐀂 𐀃 (sic)	(See ^ 𐀀 𐀁), A. S., XXII, 121.
𐀀 𐀁 𐀂 𐀃	{ - 𐀀 𐀁 𐀂 𐀃, A. S., XXII, 121.
𐀀 𐀁 𐀂 𐀃	𐀀 𐀁 𐀂 𐀃, A. S., XVII, 241.
𐀀 𐀁 𐀂 𐀃	𐀀 𐀁 𐀂, L. S., II, 144.
𐀀 𐀁	𐀀 𐀁 𐀂, A. S., XVII, 238.
𐀀 𐀁 𐀂 𐀃 𐀄	𐀀, L. S., II, 131.
𐀀 𐀁 𐀂 𐀃	— L. S., II, 90.
𐀀 𐀁 𐀂	𐀀 (𐀁), A. S., XVII, 242.

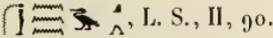
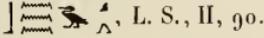
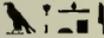
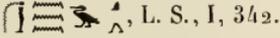
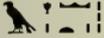
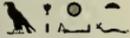
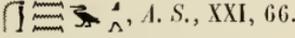
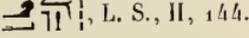
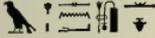
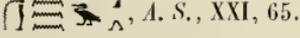
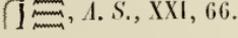
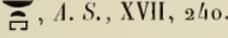
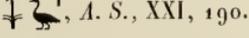
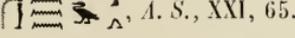
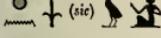
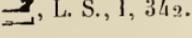
NAME.	TITLE AND REMARKS.
	 , <i>A. S.</i> , XXI, 66.
	 (v), <i>A. S.</i> , XXII, 116.
 *	 , <i>A. S.</i> , XVII, 241.
 *	— <i>A. S.</i> , XVII, 241.
 *	— <i>L. S.</i> , II, 262.
	— <i>L. S.</i> , II, 131.
 *	— <i>A. S.</i> , XXII, 121.
 *	 , <i>A. S.</i> , XXI, 65.
	], <i>A. S.</i> , XVIII, 51.
 (v)	— <i>A. S.</i> , XXII, 119.
 *	— <i>A. S.</i> , XXII, 122.
 *	], <i>L. S.</i> , II, 90.
	], <i>A. S.</i> , XXII, 114.
 *	], <i>A. S.</i> , III, 267.
 *	], <i>A. S.</i> , XXI, 65.
 *	], <i>A. S.</i> , XXII, 119.
 *	(See under <i>ib</i>) <i>A. S.</i> , XXII, 114.
 (v)	— <i>L. S.</i> , II, 262.
 *	— <i>L. S.</i> , I, 342.

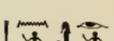
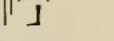
(1) The , in the original are divided in the middle by the horizontal line.

NAME.	TITLE AND REMARKS.
	✠ 11, A. S., XXII, 123.
	— A. S., XXII, 114.
	— L. S., II, 144.
	𓏏, L. S., II, 262.
	𓏏, A. S., XXII, 122.
	𓏏, A. S., XVII, 241.
	𓏏 𓏏 𓏏, A. S., XXII, 115.
	— L. S., II, 90.
	— L. S., II, 262.
	— A. S., XXII, 115.
	𓏏 𓏏 } A. S., XVIII, 51.
	𓏏 𓏏 } A. S., XVIII, 51.
	— A. S., XXII, 115.
	— L. S., II, 144.
	— A. S., XXII, 115.
	— L. S., II, 131.
	— A. S., XVII, 241.
	— A. S., XXII, 115.
	𓏏, A. S., XVIII, 51.
	— A. S., XVII, 242.

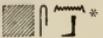
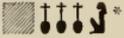
NAME.	TITLE AND REMARKS.
	 , L. S., I, 342.
	— L. S., II, 144.
	— L. S., II, 90.
	 , A. S., XXII, 116.
	 , A. S., XVII, 241.
	— L. S., II, 90.
	 , A. S., XXII, 117.
	— A. S., XXII, 117.
	— A. S., XXII, 122.
	 n; A. S., XVIII, 51.
	— A. S., XXI, 66.
	 , A. S., XXII, 122.
	— A. S., XXII, 122.
	— A. S., XVII, 238.
	— A. S., XXII, 120.
	 (sic), A. S., XXII, 116.
	 , A. S., XVII, 241.
	— A. S., XXII, 115.
	(See  , L. S., II, 262.
	 , L. S., II, 144.

NAME.	TITLE AND REMARKS.
	 , L. S., II, 144.
	 , L. S., I, 342.
	 , L. S., I, 342.
	— L. S., I, 342.
	 , A. S., XXII, 117.
	— A. S., XXII, 115.
	 , A. S., XVII, 241.
	— A. S., XVII, 241.
	 , A. S., XVII, 242.
	 (sic) —  , A. S., XXII, 117.
	 , A. S., XXI, 66.
	— A. S., XXII, 115.
	 , L. S., II, 131.
	— A. S., XXII, 121.
	 , A. S., XVIII, 51.
	 , A. S., XVII, 238.
	— A. S., XXII, 121.
	— A. S., XXII, 121.
	 , A. S., XXI, 65.
	 , A. S., XXII, 117.

NAME.	TITLE AND REMARKS.
	 L. S., II, 90.
	 L. S., II, 90.
	— L. S., II, 90.
	— L. S., II, 262.
	 L. S., I, 342.
	— A. S., XXII, 117.
	 A. S., XXI, 66.
	 L. S., II, 144.
	— A. S., XXII, 115.
	— L. S., II, 131.
	 A. S., XXI, 65.
	 A. S., XXI, 66.
	— A. S., XXII, 115.
	— L. S., II, 262.
	 A. S., XVII, 240.
	 A. S., XXI, 190.
	 A. S., XXI, 65.
	— L. S., I, 342.
	 A. S., IX, 2.
	 L. S., I, 342.

NAME.	TITLE AND REMARKS.
 *	 , <i>A. S.</i> , XXII, 115.
	— <i>A. S.</i> , XXII, 115.
 *	 , <i>A. S.</i> , XXII, 116.
 *	 , <i>L. S.</i> , II, 144.
 *	 (<i>sic</i>), <i>L. S.</i> , II, 131.
 *	— <i>L. S.</i> , II, 131.
 *	 , <i>L. S.</i> , II, 144.
	 , <i>A. S.</i> , XVII, 241.
	 , <i>L. S.</i> , II, 131.
	 , <i>A. S.</i> , XXI, 190.
	 (perhaps others), <i>A. S.</i> , III, 267.
	 —, etc., <i>A. S.</i> , III, 267.
	 , <i>L. S.</i> , II, 131.
	— <i>L. S.</i> , II, 90.
 *	 , <i>A. S.</i> , XVII, 241.
 *	— <i>A. S.</i> , XVII, 241.
 *	 , <i>A. S.</i> , XVII, 242.
	 , <i>L. S.</i> , II, 131.
	— <i>L. S.</i> , II, 131.
 *	— <i>L. S.</i> , II, 131.

NAME.	TITLE AND REMARKS.
	𓏏, L. S., II, 131.
	𓏏𓂏𓂏, A. S., XXII, 119.
	— A. S., XVIII, 51.
	𓏏𓂏𓂏, A. S., XXII, 122.
	— A. S., XXII, 119.
	𓏏, A. S., XVIII, 51.
	— A. S., XXII, 121.
	— A. S., XXII, 117.
	— L. S., II, 131.
	𓏏𓂏𓂏, L. S., II, 131.
	— L. S., II, 262.
	𓏏𓂏𓂏 var.: 𓏏𓂏𓂏, L. S., II, 262.
	A. S., XXI, 190.
	A. S., IX, 2.
	A. S., XVIII, 52.
	A. S., XVII, 238.
	A. S., XVII, 238.

NAME.	TITLE AND REMARKS.
	 , <i>A. S.</i> , XVII, 242.
	— <i>A. S.</i> , XVIII, 51.
	— <i>A. S.</i> , XXI, 190.
	— <i>A. S.</i> , XXII, 119.
	 , <i>L. S.</i> , II, 144.
	 , <i>L. S.</i> , I, 342.

THE GOD OF EDFÛ

FROM LATE MIDDLE KINGDOM STELES.

When the stele of Hor-Behedti-mose was found in the *sabâkh* work at Tell Edfû, I was struck with the peculiar group of signs immediately following the invocation to Osiris (see *Annales du Service*, XXI, p. 65). At first I thought it was a blundered rendering of  or some such attribute. On a subsequent visit to Edfû, however, I noticed a similar group on a stele in a dealer's shop there, and I was able to notify the fact in my article in the *Annales* before passing the final proofs.

Since then I have found six other examples of the name  either invoked as a god, or combined in personal names. The only comment on the group I know of is that of M. G. Daressy in volume XVII of the *Annales du Service*, p. 241, where he remarks, apropos of the end of the first line of the stele of Hori: «La fin de la première ligne est quelque peu bizarre».

The following are the passages known to me mentioning  as a god :

TEXTES

DU TOMBEAU DE PETOSIRIS ⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE LÉFÈVRE.

§ VIII.

DISCOURS DES FILS DE PETOSIRIS (INSCRIPTION 61).

Sur chacune des parois flanquant à l'est et à l'ouest la porte qui du pronaos donne accès à la chapelle, est sculpté un grand tableau : Petosiris, assis sur un siège à dossier, et *Renpetnofrit*, sa femme, assise près de lui sur un simple tabouret, reçoivent les hommages de leurs enfants, — d'un côté leurs descendants mâles *Zedher* et *Petoukem* ⁽²⁾, de l'autre leurs trois filles *Tehen*, *Tehiaou* et *Nesnehemâouat*.

Nous ne nous occuperons ici que de la première de ces deux scènes; elle comporte, outre les personnages, trois textes que j'ai réunis sous le n° 61 ⁽³⁾ : *a*) texte laudatif gravé au-dessus de Petosiris et de sa femme (l. 1-12); *b*) discours prononcé par *Zedher*, l'unique survivant de leurs fils (l. 13-27); *c*) discours de *Petoukem*, leur petit-fils (l. 28-41). Il faut se rappeler que les inscriptions du pronaos ont été gravées du vivant de Petosiris : c'est donc à leurs parents encore en vie que s'adressent *Zedher*

⁽¹⁾ Les paragraphes I-II, III-IV, V, VI, VII de cette série dans *Annales du Service des Antiquités*, XX, 1920, p. 207; XXI, 1921, p. 40, 145 et 222; XXII, 1922, p. 33.

⁽²⁾ On sait que leur fils cadet *Thotrekh* était mort en bas âge (inscr. 56, *Anna-*

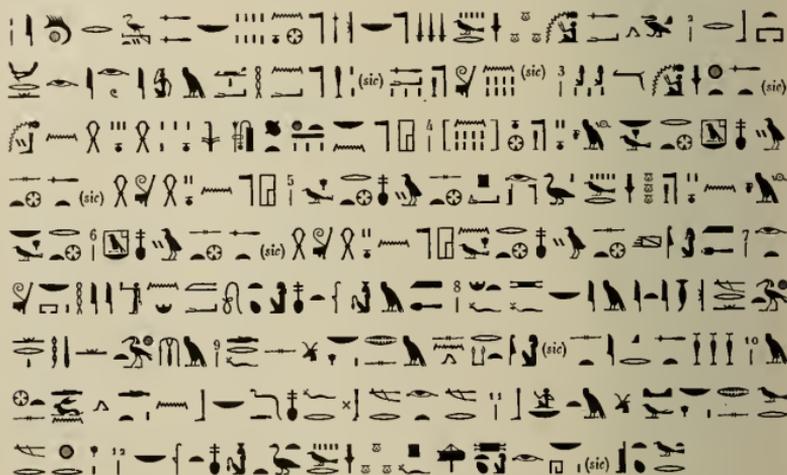
les, XXI, p. 40); c'est pourquoi il ne figure pas à cette cérémonie, où il est remplacé par *Petoukem*, fils de son frère aîné *Zedher*.

⁽³⁾ La scène parallèle, comprenant les discours des trois filles, correspond à l'inscription 58 (inédite).

et son fils. Leurs discours comprennent chacun deux parties : d'abord une sorte d'hymne à la louange de ceux qui, comme Petosiris, ont vécu dans la crainte de Dieu; puis un éloge pompeux des actions accomplies par Petosiris à la gloire de Thot. La seconde partie de chacun des discours rappelle plus ou moins littéralement ce que nous avons lu déjà dans les inscriptions 81, 59 et 62; la première, beaucoup plus originale, constitue le grand intérêt de la présente inscription.

INSCRIPTION 61. — Pronaos. Mur sud, paroi est. Inscription occupant tout le registre, c'est-à-dire s'étendant sur une longueur de plus de 2 m. et demi, et comprenant 41 lignes verticales, hautes les unes de 1 m. 48 cent., les autres de 0 m. 55 cent.

1 (lignes 1-12) au-dessus de Petosiris et de sa femme (sens de la lecture →) :



TRADUCTION.

‡ L'imakhou de Thot, deux fois grand, seigneur de Khmounou, dieu grand, maître des hiéroglyphes, le Grand des Cinq, maître des sièges, grand prêtre, pénétrant † dans l'adyton, célébrant ses cérémonies seul avec les grands prophètes, prophète de l'Ogdoade, ‡ chef des prêtres de Sekh-

met, chef des prêtres de la troisième classe et (de ceux) de la quatrième classe, scribe royal comptable de tous les biens du temple $\frac{4}{1}$ [de Khmou]-nou, second prophète de Khnoum-Rê maître d'Hirouerit et d'Hathor, dame de Neferousit, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple $\frac{5}{1}$ d'Hirouerit (et de celui de) Neferousit, POTOSIRIS, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Rê maître d'Hirouerit $\frac{6}{1}$ et d'Hathor dame de Neferousit, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirouerit (et de celui de) Neferousit, SISNOU, j. v., $\frac{7}{1}$ et de la dame NOFRIT-RENPET prêtresse de Nehemâouat. — $\frac{8}{1}$ Sa femme, son aimée, dame de grâce, douce d'amour, à la parole profitable, agréable en ses discours, de conseil utile dans $\frac{9}{1}$ ses écrits; tout ce qui passe (?) sur ses lèvres est à la ressemblance des travaux de Maât; femme parfaite, grandement louée $\frac{10}{1}$ dans sa ville, tendant la main à tous, disant ce qui est bon, répétant ce qu'on aime, faisant plaisir à $\frac{11}{1}$ chacun; rien de mal ne passe (?) sur ses lèvres; très aimée de $\frac{12}{1}$ tous, — RENPET-NOFRIT, fille du Grand des Cinq, maître des sièges PEF-NEF-NEITH, et de la dame ISIT-OURIT.

Ligne 7, on notera l'orthographe $\frac{13}{1} \frac{14}{1} \frac{15}{1}$, au lieu de *ihjt*, avec non seulement chute de $\frac{16}{1}$ final (phénomène très ordinaire), mais aphérèse de $\frac{17}{1}$. Comparer les orthographe $\frac{18}{1} \frac{19}{1} \frac{20}{1} \frac{21}{1}$ pour *ihwt(j)* «cultivateur», dans les inscriptions 47, 49, 51. — Le mot *ihjt*, à la basse époque, paraît devoir se rendre simplement par «prêtresse».

Ligne 8, $\frac{22}{1} \frac{23}{1}$, même sens que l'épithète plus fréquente $\frac{24}{1} \frac{25}{1}$, qu'on trouve, par exemple, dans NAVILLE, *The XIth Dyn. Temple at Der el Bahari*, III, pl. X, B e. Il est d'ailleurs possible que $\frac{26}{1}$ ait ici la valeur *hrw*, comme dans certains textes de Dendérah (voir JUNKER, *Grammatik*, p. 46, l. 12, p. 49, t. 11, p. 68, l. 11-13, etc.).

$\frac{27}{1} \frac{28}{1}$, cf. PIEHL, *Inscr. hiérog.*, I, pl. 37, col. 5 (*Ounnefer*); *stèle du Satripe*, 2 (*Urk. II*, 13, 9), etc.

Ligne 9, $\frac{29}{1} \frac{30}{1} \frac{31}{1}$; pour le mot *dwf*, qui semble signifier «écriture, écrits», cf. SITT, pl. 6, 268 $\frac{32}{1} \frac{33}{1} \frac{34}{1} \frac{35}{1}$; *Urk. IV*, 165, 15 $\frac{36}{1} \frac{37}{1} \frac{38}{1} \frac{39}{1}$; $\frac{40}{1} \frac{41}{1}$; PETRIE, *Koptos*, pl. XX, 11 $\frac{42}{1} \frac{43}{1} \frac{44}{1}$; PIEHL, *Inscr. hiérog.*, I, pl. 37, col. 5 (*Ounnefer*) $\frac{45}{1} \frac{46}{1}$.

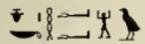
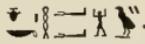
Ligne 13, on avait gravé , puis on a gratté le premier et le troisième trait vertical. — La fin de la ligne 16 est d'une gravure négligée, qui rend la lecture très difficile : quatre signes douteux.

TRADUCTION.

¹³ Son fils aîné, son aimé, le Grand des Cinq, maître des sièges, *Zedher*, fils de la dame *Renpet-nofrit*. Il dit :

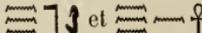
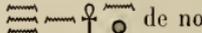
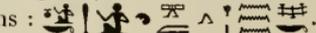
« Combien tu as lieu de te réjouir de tout le bien (qui t'arrive), depuis que tu marches sur les eaux de ton maître Thot! Ton être (*inw k*) est exalté à cause de ¹⁴ cela. Ce sont les eaux qui font vivre : (heureux l'homme) que (son) cœur conduit sur elles! C'est un béni de Dieu celui qui s'applique à suivre sa voie, et tel est le terrain sur lequel tu t'es appuyé. Il n'y a pas de voie qui puisse être comparée à celle-là : elle affermit l'existence, multipliant les années, enrichissant l'homme ¹⁵ qui était pauvre. (Dieu) t'a fait grand plus que tous tes pairs, depuis que tu marches sur ses eaux, et qu'Il s'est emparé (?) de ton âme. Il a fait que tes louanges soient dans le cœur des puissants et ton amour dans le cœur des humbles. ¹⁶ Tu es appelé « maître de perfection »; tu es aussi juste que le Maître de Khmounou; tu n'es pas repoussé par les dieux; les habitants d'Ount te rendent hommage quand ils (te) voient, comme on rend hommage au dieu grand lorsqu'il apparaît; les habitants d'Ount disent de toi, quand tu te montres (?) : ¹⁷ « c'est un chef-d'œuvre du Maître de Khmounou »; tu es un notable de ta ville; tu es grand parmi les tiens (*wndwt*); tu possèdes de nombreuses maisons; tu es riche en champs; et tes troupeaux sont innombrables. »

Ce paragraphe est une sorte d'hymne célébrant les félicités réservées à tous ceux qui, selon les termes du *Psaume* 127, « marchent sur les voies du Seigneur ». Cf. ci-après, l. 28-31, et inscr. 62, l. 2 (*Annales*, XXII, p. 41 et 45).

Ligne 13,  est probablement à corriger en .
  « à cause de cela », ou peut-être « sur elles (les eaux) ».

Ligne 14, la phrase  est certainement erronée. Ou bien, il faut corriger  en  (ce pronom étant le substitut de *nbk dhwty*), et

comprendre : « Ce sont les eaux qui font vivre, sur lesquelles Il a conduit ton cœur » (phrase avec prolepse); — ou bien, prenant — pour le pronom absolu (*šw*), il faut corriger  en , et compléter, comme dans l'inscription 62, l. 2 (*Annales*, XXII, p. 41)  —  , littéralement « c'est un béni celui que son cœur le conduit sur elles ».

Les expressions  et  de notre inscription sont synonymes de  et  de l'inscription 62. Dans la suite, d'ailleurs, notre scribe entremêle les termes  et . On trouve dans un texte ptolémaïque de Coptos (PETRIE, *Koptos*, pl. XX, 15) l'emploi combiné des deux expressions : .

, le premier  se rapporte à , le second au fidèle de Dieu, littéralement « celui qui met () la voie (de Dieu) dans son propre cœur », — formule répétée deux fois à la ligne 28, et qu'il faut traduire par « s'attacher, s'appliquer à suivre la voie de Dieu ».

, mot rare, qui se rencontre dans un passage du sarcophage d'Ounnefer sous la forme  (PIEDL, *Inscr. hiérog.*, I, pl. 37, col. 4).

Pour  (*šw*), voir *Annales*, XXII, p. 44.

Lignes 14-15, *šps s'w f m umh* « enrichissant un homme alors qu'il est pauvre », — ou « exaltant l'homme qui était humble, de basse condition » (pour le sens de *umh*, cf. GUNN, *The Journal of Eg. Arch.*, III, p. 83, note 3). Le verbe *šps* aurait ici le sens actif « enrichir », sens qui est attesté par d'autres passages de nos inscriptions, ainsi inscr. 69, l. 2, texte cité ci-après, p. 145-146.

Ligne 15,  « il t'a fait grand », c'est-à-dire « Dieu t'a fait grand », le pronom suffixe  ne pouvant rappeler que  de la ligne 14.

Quant au mot , il exprime évidemment le complément direct. Il est à présumer que c'est une forme abrégée de l'expression  « ton être, ta personne », que nous avons rencontrée ci-dessus, l. 13. *Irw-k*, sous sa forme complète et sous sa forme abrégée, paraît donc être une périphrase qui, comme  ou , tient lieu du pronom absolu (sujet ou régime) de la seconde personne.



« 1 Combien est beau ce que tu as fait pour ton maître Tho! 2 Il te bénit (*hsf k*) pour tout ce que tu as fait; il te distingue (*dnf k*⁽¹⁾) de tous tes pairs; il t'enrichit (*špsf k*) de toutes bonnes choses; ta maison est garnie de tes enfants; 3⁽²⁾ Osiris maître de l'Amentit te bénit (*hs k*); il te place (*djf k*) devant ses esprits augustes. »

On remarquera en particulier la phrase *hs k wsr hntj imnt*, qui est construite exactement comme celle de notre inscription 61 *dxs k imjw wnt*: verbe + *k* complément + substantif sujet. Dans les quatre autres phrases, le sujet, au lieu d'être un substantif, est le pronom suffixe — , mais là aussi le complément est représenté par — : *hsf k*, *dnf k*, *špsf k*, *djf k*.

Il serait inadmissible de supposer que dans ces cinq cas le graveur a omis } devant — . Et il faut bien reconnaître que le suffixe de la 2^e personne *k* joue ici le rôle de pronom absolu, et est employé comme complément direct. Je ne connais par ailleurs aucun exemple de cet emploi, qui paraît donc être tout à fait spécial à la grammaire des textes du Tombeau de Petosiris.

Il n'y a pas lieu de songer à une survivance, ou à une résurrection (par affectation d'archaïsme), du pronom des Pyramides — , lequel, on le sait, pouvait s'abrégéer en — ⁽³⁾. Il conviendrait plutôt de rapprocher notre pronom — de la forme — ^e des textes de Dendérah⁽⁴⁾, et surtout du démotique *te-k* (= } —)⁽⁵⁾, l'un et l'autre pronoms régimes de la 2^e personne. Reste néanmoins qu'ici — est employé seul, sans la syllabe d'appui — ^e ou } — .

dd imjw wnt rk . . . Pour l'emploi de *r* après *dd* dans une phrase du même genre, comparer *Einsetzung des Veziers*, 13 —  —  —  —  —  —  —  —  « ils ne disent pas de lui : c'est un homme ». Cf. en outre, ci-après, l. 30-31.

⁽¹⁾ Corriger en — — .

⁽²⁾ Le texte paraît altéré.

⁽³⁾ ERMAN, *Eg. Zeitschrift*, 39, p. 124.

Voir aussi dans *Gramm.*³ les paragraphes

149, 532, 549.

⁽⁴⁾ JUNKER, *Grammatik*, § 52.

⁽⁵⁾ SPIEGELBERG, *Eg. Zeitschrift*, 53, p. 126.

TRADUCTION.

« Tu as travaillé pour ton maître Thot, et son cœur se complait dans ce (que tu as fait). ¹⁸ Tu as construit le temple de Rê dans le parc en beau calcaire blanc, l'achevant par toute espèce de travaux; ses (*irw*) portes sont en sapin (^s) imbriqué de cuivre d'Asie; tu fis qu'y séjournaît Rê, le nourrisson (*rmn*) maître de l'Île du Feu. — Tu ¹⁹ protégeas l'enceinte (?) du parc, pour empêcher (?) qu'il ne fût foulé aux pieds par la multitude : c'est le lieu où Rê est né, au début du monde, quand la terre était encore entourée du Non; c'est la maison du berceau de tous les dieux qui ont commencé d'être depuis Rê, car c'est dans ce lieu que ²⁰ tout être est né. Tu y mis de l'ordre, alors que de misérables gens le piétinaient, qu'on mangeait les fruits de ses arbres, qu'on transportait ses roseaux en tous lieux, actes qui avaient provoqué des troubles dans l'Égypte entière. — Tu construisis le sanctuaire des épouses divines ⁽¹⁾ ²¹ à l'intérieur du temple de Khmounou, après que tu eus trouvé leur sanctuaire en état de vétusté; de sorte qu'elles séjournent (maintenant) dans le temple ²² de Thot maître de Khmounou : c'est le « pavillon des épouses divines », comme on l'appelle; conformément aux ²³ prescriptions des livres sacrés, la façade en est tournée vers l'Orient, par devant le sanctuaire de la vache Aht (*ht*). — Tu construisis ²⁴ le sanctuaire de Nehemâouat, également destiné à (?) Ounout, ainsi que le sanctuaire d'Hathor, dame du sycamore du Sud, ²⁵ également (consacré à) Nehemâouat, mère royale ⁽²⁾. Tu les construisis en beau calcaire blanc, les achevant ²⁶ par toute espèce de travaux; leurs portes sont en beau sapin (^s) des forêts du Liban (*hntj-s*); tu as fait que ces déesses ²⁷ y séjournassent. — Puissent-elles (t)accorder que ta vie se prolonge éternellement, et que tu parviennes à cette nécropole sans avoir éprouvé d'afflictions. »

Ce texte reproduit, de façon plus ou moins littérale, une partie de l'inscription 81 (*Annales*, XXI, p. 222-245).

(1) On peut-être des « déesses », l'expression *ntrw hmw* pouvant, comme me le fait remarquer M. Kuentz, rentrer dans la catégorie de ces noms féminins qu'on forme par adjonction de *hmt* ou *st hmt*

au nom masculin.

(2) Peut-être le groupe  doit-il se lire *nswjt* (?) « reine de Haute-Égypte ». Comparer la lecture *bjjt* pour le groupe  « reine de Basse-Égypte ».



Ligne 29, au lieu de , lire . — Au lieu de  —, lire , puis probablement — (déterminatif), — ne pouvant se comprendre ni comme suffixe, ni comme pronom absolu. — Ligne 30, la tête d'oiseau  a sur l'original une forme qui ne ressemble en rien à une tête de vautour. —  pour  : cf. inser. 81, l. 21. — — de  est tracé au pinceau; de même + dans le groupe final + . — Ligne 31,  complété au pinceau sur . — On avait d'abord gravé , puis on a gratté le premier et le troisième des traits verticaux : reste donc sûrement .

TRADUCTION.

²⁸
 | Le fils aîné de son fils aîné, le Grand des Cinq, maître des sièges, *Petoukem*. Il dit :

« Il est utile de marcher sur la voie de Dieu.

Grands sont les avantages réservés à celui qui s'applique à la suivre.

C'est un monument qu'il s'élève à lui-même sur la terre, celui qui s'attache à suivre la voie de Dieu.

Celui qui se tient sur la voie de Dieu, il passe toute sa vie ²⁹ dans la joie, comblé de richesses plus que tous ses pairs ;

il vieillit dans sa ville ;

il est un *imakhou* de son nome ;

tous ses membres restent jeunes comme (ceux) d'un enfant ;

ses enfants sont devant lui nombreux, et (considérés) comme les premiers de leurs villes ;

ses fils se succèdent de génération en génération ;

il apparaît tel que ³⁰ le disque solaire à son lever ;

sa crainte est dans le cœur des hommes et son amour dans le cœur des femmes;

il arrive à la nécropole dans l'allégresse, bellement embaumé suivant les méthodes d'Anubis:

et les enfants de ses enfants demeurent en sa place.

Les habitants de sa ville ³ disent de lui, quand il quitte la vie : « c'est un fidèle du maître de l'Amentit, auquel Dieu n'a aucun reproche à adresser ».

Tu as marché sur la voie de ton maître Thot: aussi, après avoir accordé que ces faveurs t'échussent sur terre, il te gratifiera de faveurs semblables après (ta) mort. »

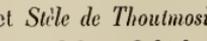
La *voie de Dieu*, déjà célébrée aux lignes 13-17 de notre inscription, et à la ligne 2 de l'inscription 62⁽¹⁾, ne l'est nulle part en termes plus complets et plus magnifiques que dans ce passage. J'ai disposé ma traduction en versets, pour en souligner le caractère poétique et en marquer la parenté avec les hymnes analogues de la poésie hébraïque. Si en effet nous faisons abstraction de quelques idées et expressions purement égyptiennes, — embaumement, disque solaire, *imakhou*, — nous pourrions mettre en face de chaque phrase un verset des Psaumes ou des Livres sapientiaux, qui en serait la transcription presque littérale. Cette comparaison m'entraînerait aujourd'hui trop loin, et je me réserve de traiter ailleurs ce sujet, avec toute l'ampleur qu'il mérite⁽²⁾.

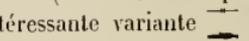
Ligne 28,  = « arriver, advenir à ». Même construction, inscr. 116, l. 4 ; inscr. 58, l. 40 ; inscr. 56, l. 5  (lire *im-j*); et ci-dessous, l. 31. Comparer le copte $\omega\omega\pi\epsilon \bar{\eta}$.

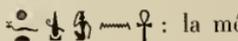
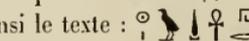
Ligne 29, la phrase  etc., se retrouve avec variantes dans l'inscription 82, l. 107-108 (*Annales*, XX, p. 221).

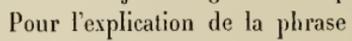
⁽¹⁾ Cf. aussi inscr. 115, l. 3, et inscr. 116, l. 4-6 (*Annales*, XXI, p. 154 et 158).

⁽²⁾ Voir mon article *Égyptiens et Hébreux*, dans la *Revue Biblique*, fascicule d'octobre 1922.

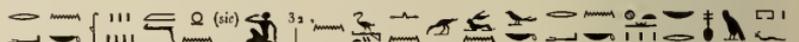
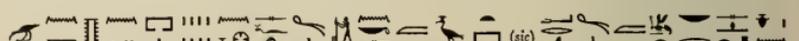
passif : $m ; (w)$. Pour l'idée, comparer *Sphinxstèle*, l. 4 ,
 †  (sic) , et *Stèle de Thoutmosis III*, l. 13 (*Urk.* IV, 615,
 1-2) .

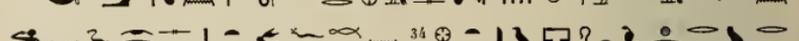
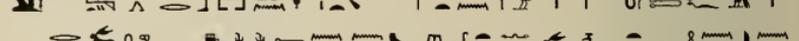
Ligne 30, , même expression à l'inscription 58, l. 28 (phrase citée dans *Annales*, XX, p. 110-111), et l'inscription 115, l. 5-6 (*Annales*, XXI, p. 155)⁽¹⁾. L'inscription 54, l. 3, présente cette intéressante variante  : wjy « l'embaumeur » est vraisemblablement une épithète d'Anubis.

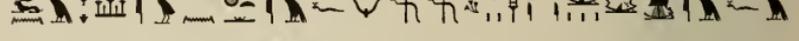
Ligne 31,  : la même expression, semble-t-il, dans une inscription de Miramar, dont BERGMANN, *Hier. Inscr.*, pl. VI, l. 12, transcrit ainsi le texte :  « le jour où j'ai quitté la vie fut un jour de grande fête pour mes concitoyens ».

Pour l'explication de la phrase , voir *Annales*, XXII, p. 39.

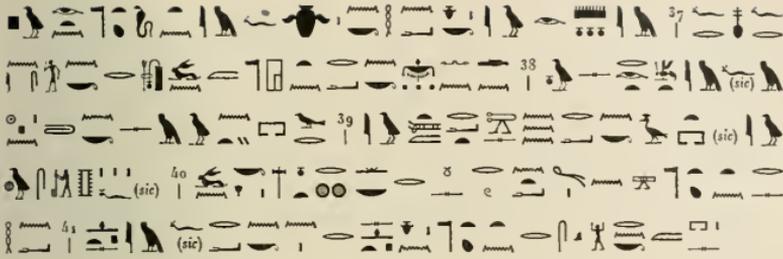
B


⁽¹⁾ Cf. PIEHL, *Inscr. hiérog.*, 1, pl. 39, col. 5 (*Ounnefer*); BERGMANN, *Hier. Inscr.*, pl. 6, col. 12, etc.



Ligne 33, le signe  a une forme intermédiaire entre  et . — Avant-dernier groupe,  a été corrigé sur .

TRADUCTION.

« Tu as passé sept ans comme procureur ($\lambda\epsilon\sigma\acute{\omega}\nu\eta\varsigma$)³² de Thot, sans qu'on trouvât rien à te reprocher. Tu as fait toutes choses excellemment dans son temple. Tu avais trouvé le mur du temple de Khmounou éboulé, tu le reconstruisis en briques, l'achevant par toute sorte de travaux, pour réjouir le cœur de ta maîtresse Nehemâouat à la vue de³³ ton œuvre, éternellement. Tu as fait de même pour le temple de Khnoum-Rê, maître d'Hirouerit. — Lorsque tu étais devant cette déesse, Heket, dame d'Hirouerit, en sa belle fête du quatrième mois de la saison *shemou*, alors que tu étais procureur de Thot, elle arriva à un endroit qui est situé au nord de³⁴ cette ville, au « temple de Heket », comme on l'appelle communément : il était en ruine depuis un temps immémorial : l'eau l'emportait chaque année, et il ne renfermait plus ni briques, ni pierres : il ressemblait à (un monument) dont on n'aurait jamais creusé les fondations, et le sanctuaire(?) ressemblait à un³⁵ marais (*msht*) s'étendant en pleins champs, et il n'y avait plus rien en ce lieu, si ce n'est des herbes : les bateaux y voguaient, montant et descendant, à la saison où vient le Nil ; et pendant la saison *shemou*, on y établissait une aire, et l'on y poussait les bestiaux.³⁶ Voici que cette déesse se leva dans ce lieu, et tu te préoccupas dans ton cœur d'y faire des monuments³⁷ aussi beaux que possible. Tu appelas le scribe qui était dans ce temple ; tu (lui) donnas, en ce jour, de l'argent sans³⁸ compter, pour y élever des monuments. Tu l'entouras (le temple) au moyen d'une grande construction (de maçonnerie)³⁹ pour empêcher que l'eau ne l'emportât ; tu donnas des briques pour construire ses

murs. ⁴⁰ Tu consultas tous les savants à propos de l'organisation des cérémonies (?), quand ⁽¹⁾ cette déesse se dirigea vers le temple et qu'elle ⁴¹ y séjourna.

Tu as fait ces choses (*nj*) pour réjouir le cœur de cette déesse, et pour prolonger (la mémoire de) ton nom dans son temple.»

Lignes 31 et 32,  pour ; de même, l. 41. Cf. *Annales*, XXII, p. 36.

Ligne 32, Petosiris relève le mur du temple de Thot et celui du temple de Khnoum-Rè : cf. inscr. 81, l. 68-70.

Lignes 32-41, Petosiris restaure le « temple de Heket » : cf. inscr. 81, l. 70-82. — Le texte de l'inscription 61 présente un certain nombre de variantes, dont quelques-unes importantes : au début  (81  — ); date incomplète par omission de ;  — (81                  ); suppression de la phrase de 81      etc.; par contre, adjonction du passage  —  etc., et de la phrase   etc.; plus loin   —                 ); adjonction de la phrase   etc.; enfin       (81  sans ).

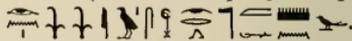
Ligne 34,  sans déterminatif. Le mot classique le plus voisin de cette forme est    *ššd*, mais il désigne une fenêtre-balcon (*Stèle de Piankhi*, 104; DÜMICHEN, *Hist. Inscr.*, pl. V, l. 48), ou, par extension, la façade d'un naos (BREASTED, *Anc. Records*, IV, p. 437); il ne saurait en aucun cas convenir dans notre texte, où il est apparemment question d'une chambre du temple.  serait-il pour *ššt*? Mais il faudrait alors supposer que ce mot peut signifier τὸ ἄδυτον, sens dont je ne connais pas d'exemple. Le vocable le plus ordinaire pour désigner un sanctuaire (ἄδυτον) est *šhm* : peut-être notre  est-il une corruption de ce mot?

Ligne 35,  paraît correspondre au mot classique   *hyjw*; cf. *Westcar*, 12, 13               «lier du lin... sur l'aire».

(1) *n* pour *m*, conjonction.

« J'ai contenté mon Dieu en (faisant) ce qu'il aime, car je songeais que j'arriverais à Dieu le jour de ma mort. »

C'est parce qu'il avait dans l'esprit (*sh*) l'idée de ses fins dernières, qu'Hapidjefa s'est bien conduit sur la terre.

La même idée, les mêmes expressions se retrouvent dans notre inscription 116, l. 6. *Sishou* raconte combien sa vie fut édifiante et remplie d'actes de vertu, et il ajoute : « Tout cela, je l'ai fait parce que j'avais dans l'esprit que j'arriverais à Dieu (c'est-à-dire que je comparais devant Dieu) après ma mort » 

Cet emprunt d'une formule usitée au Moyen Empire est à ajouter à ceux que j'ai déjà eu l'occasion de signaler dans mes précédents commentaires.

G. LEFEBVRE.

SUR

TROIS HACHES EN MINÉRAI DE FER

PAR
M. G. DARESSY.

Il existe au Musée du Caire trois haches polies en hématite. Voyant, en 1891, deux de ces objets exposés dans les vitrines, sans numéro ni indication de provenance, je les inscrivis au *Livre d'entrée* ainsi qu'il suit :

NUMÉRO.	PROVENANCE.	DESCRIPTION.	DIMENSION.	
29550..	?	Hache (et un croquis).....	long. 0 ^m 16	(erreur pour 0 ^m 126)
29551..		Extrémité d'une hache (croquis).	— 0 06	

La première publication de ces deux haches fut faite par M. J. de Morgan en 1896, dans ses *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. I. On y lit à la page 98 : « Je ne connais pas en Égypte de haches en silex qui soient entièrement polies; le travail très soigné semble avoir été réservé pour les matières précieuses, telles que le diorite (fig. 83, 85, 88), la serpentine (fig. 84), l'hématite (fig. 86, 87) et d'autres substances très dures qui se prêtaient admirablement au poli et à l'usage ». Les dessins sont à la page 99; la figure 85 présente la hache n° 29551 de face et de profil, avec la mention : en hématite, localité inconnue; la figure 87 donne l'aspect de la hache 29550, vue également de face et de profil, avec les mêmes indications.

En 1904, M. Quibell, dans son catalogue des objets archaïques du Musée, décrit ainsi les trois haches :

« 14252. AXE-HEAD. — Haematite. — Length 0 m. 047 mill. — Sa el hagar (?) (pl. XLIX).

«Sides of the blade polished : the rest rough : edge somewhat bruised (about 0 m. 001 mill. broad).

«BIBL. : J. DE MORGAN, *Recherches*, t. I, p. 99, fig. 85; *Journal d'entrée du Musée*, n° 29551.

«14253. AXE-HEAD. — Haematite. — Length 0 m. 085 mill. (pl. XLIX).*

«Edge much worn. Haft rough : near edge much smoother but not highly polished.

«14254. AXE-HEAD. — Haematite. — Length 0 m. 127 mill. — Sa el hagar (?) (pl. XLIX).

«Long shape. Upper part a little rough : polished near the blade : large piece lost from edge.

«BIBL. : J. DE MORGAN, *Recherches*, t. I, p. 99, fig. 87; *Journal d'entrée du Musée*, n° 29550.»

La description de ces pièces fut reprise en 1913 par M. Currelly dans le catalogue des *Stone Implements*.

«64616. AXE. — Haematite. — Length 0 m. 046 mill. (pl. XLII).

«A rough piece rubbed to a sharp edge; except along the edge it is very rough.

«BIBL. : *Catalogue du Musée*, n° 14252.

«64623. AXE. — Haematite, very heavy. — Length 0 m. 088 mill. — Upper Egypt (pl. XLII).

«Very blunt edge, almost as if intentionally so made.

«BIBL. : *Catalogue du Musée*, n° 14253.

«64626. AXE. — Haematite, very heavy. — Length 0 m. 127 mill. — Upper Egypt (pl. XLII).

«Broken at one side of the cutting edge; very graceful in form.

«BIBL. : *Catalogue du Musée*, n° 14254.»

Les indications de provenances étaient erronées; M. Quibell avait interprété le point d'interrogation que j'avais mis au *Livre d'entrée* comme étant en rapport avec le numéro précédent du journal, le n° 29549 qui est un poids en granit portant le cartouche de Nécho II, effectivement trouvé

à Sa el Hagar. Quant à la mention «Upper Egypt» de M. Currelly, elle était absolument sans base.

Ce n'est que dernièrement que j'ai pu retrouver l'origine de ces objets.

Dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1^{re} série, n^o 14, le Caire 1886, p. 110, au procès-verbal de la séance du 13 janvier 1877, à laquelle assistait l'empereur du Brésil, Don Pedro, on lit : «M. Gaillardot présente quelques observations au sujet de fragments de pierres envoyés du Soudan par le général Gordon pacha avec cette annotation : *pierres tombées du ciel*». Suit une analyse de la communication. Ayant retrouvé dans les archives de l'Institut d'Égypte le texte même de cette note, je crois préférable de la publier *in extenso*.

NOTE

SUR DES INSTRUMENTS EN PIERRE POLIE (FER OXYDULÉ) ENVOYÉS DU SOUDAN PAR LE GÉNÉRAL GORDON PACHA.

«Il y a quelques mois, le général Gordon pacha expédia au Secrétariat de S. A. le Khédivé trois fragments de pierre, accompagnés de cette seule annotation : *pierres tombées du ciel*. Ces pierres furent envoyées au laboratoire d'analyse de l'École de Médecine du Caire, et il ne fut pas difficile de reconnaître, à la première inspection, trois fragments de minerai de fer façonnés par la main de l'homme et présentant des formes identiquement les mêmes que celles des instruments de l'âge de la pierre polie, trouvés dans les stations préhistoriques de l'Europe.

«Plus tard, à son passage au Caire, le général Gordon ne put me donner d'autres renseignements que les suivants : ces pierres polies, les seules qui aient été rencontrées jusqu'à présent dans les régions équatoriales, provenaient de chez les Niam-niams, où elles étaient l'objet d'un culte superstitieux.

- N^o 1. — Le n^o 1 a la forme d'une hache, ou plutôt d'un coin pouvant servir avec ou sans manche; il a 0 m. 127 mill. de long sur 12 millimètres de diamètre à son sommet, 43 millimètres à la partie la plus large, à la jonction du tiers médian avec le tiers inférieur, enfin 31 millimètres seulement au niveau de la partie tranchante, près de l'extrémité inférieure.

Le tiers supérieur est complètement cylindro-conique légèrement bombé. Le tiers médian, à partir de la jonction avec le tiers supérieur, va en s'aplatissant et en s'élargissant jusqu'à l'extrémité du tiers inférieur, terminé, comme le côté (opposé) de l'instrument, par un tranchant mousse et arrondi qui commence à se dessiner à partir du milieu, là où commence le polissage, la moitié supérieure restant brute et n'offrant trace aucune de travail.

« Il paraîtrait que, dans l'origine, cet instrument était un fragment cylindro-conique, dont la moitié supérieure est restée intacte, tandis que la moitié inférieure a été façonnée par le polissage. Les surfaces polies sont très unies et très régulièrement, très symétriquement travaillées.

« N° 2. — L'instrument n° 2 présente absolument les mêmes dispositions que le n° 1, mais il est plus court, plus large et moins épais. Il affecte, plus que le n° 1, la forme d'une hache; il a 86 millimètres de long, sur 56 dans sa plus grande largeur.

« N° 3. — Enfin le n° 3 est un fragment irrégulièrement cubique, taillé à une de ses extrémités en un biseau tranchant formé de deux faces opposées, parfaitement polies. L'instrument a 45 millimètres de hauteur sur 30 et 25 de côté; chacune des faces taillées a 15 millimètres de hauteur sur 30 de largeur.

« Les caractères que présentent ces instruments quant à la matière dont ils sont formés sont identiques, de sorte qu'on peut les considérer comme provenant d'un seul gisement. Ces caractères sont les suivants : La surface extérieure rappelle l'aspect de la fonte de fer : elle est gris de fer très foncé, terne et sans aucun éclat métallique, pas même sur la partie polie; les surfaces non polies sont criblées de petites cavités irrégulièrement arrondies et peu profondes. La masse est compacte, très tenace, très dure, en sorte que le travail de polissage de certaines parties a dû être très long et très difficile.

« Les fragments anguleux rayent le quartz. — Cassure grenue présentant l'aspect métalloïde; le grain est partout homogène, très fin, très serré, très régulier, présentant à une forte loupe l'aspect d'une agglomération de lamelles résultant d'une cristallisation complète. — Poussière noire,

présentant une légère teinte brun foncé. — Le barreau aimanté n'est attiré qu'après que la masse a été chauffée jusqu'au rouge. — Infusible au chalumeau, donnant avec le borate de soude un verre vert bouteille. — Densité moyenne 5,1768.

« L'analyse faite avec un grand soin par M. le professeur Gastinel bey a donné :

Eau.....				1,40
Sesquioxyde de fer. 10,7087	} Oxyde de fer... 94,60	} Fer.....	65,5937	29,0063
Protoxyde de fer... 83,8913				
Alumine.....			4,000	
Silice.....			traces	
				<u>100,0000</u>

« Les trois instruments en question sont donc formés de fer oxydulé amorphe, se rapprochant, par quelques-uns de ses caractères, du fer oligiste.

« Il est évident que nous n'avons point ici affaire au fer météorique, auquel la note envoyée par M. le général Gordon pourrait faire penser. On ne l'a jamais trouvé qu'à l'état de pureté, sans aucune combinaison d'oxygène, mais mêlé à une très faible proportion de nickel, quelquefois de cobalt, de chrome et de soufre, qui manquent ici.

« Comme je l'ai dit au commencement de cette note, il est évident que les trois fragments qui nous occupent ont été travaillés par l'homme et qu'ils ont été appropriés à ses besoins à une époque où il se servait encore de toutes les pierres dures qu'il rencontrait pour fabriquer des outils qu'il remplaça plus tard par des instruments de métal. Nos instruments ne présentent aucune trace d'éclat, aucune cassure : pour les fabriquer on a choisi des fragments présentant une forme approchant autant que possible de celle qu'il s'agissait d'obtenir, et c'est par le polissage qu'on les a rendus aptes à l'usage auquel ils étaient destinés : ils appartiennent donc à l'époque de la pierre polie, et je ne crois pas utile de rappeler ce que j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de répéter, que dans les études d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, il n'y a rien d'absolu dans la désignation des périodes successives par lesquelles les habitants d'un pays ont dû passer pour s'élever de l'état sauvage à un degré de civilisation

assez avancé pour que les traditions historiques aient pu s'établir. Ici tout est relatif à chacun des peuples et des races dont il s'agit, abstraction faite de ce qui se passe dans d'autres régions plus ou moins éloignées. Ainsi, en Europe, on retrouve des débris des deux âges de la pierre dans des terrains bien autrement anciens que ces périodes historiques, tandis qu'aujourd'hui ces mêmes âges se continuent encore dans quelques peuplades de l'Océanie.

« Malgré les renseignements très vagues que nous avons sur ces instruments, les réflexions suivantes me sont suggérées par les données que j'ai puisées dans les relations de voyages au centre de l'Afrique et dans les conversations que j'ai eues avec plusieurs des voyageurs qui ont exploré ces régions, comme le D^r Schweinfurth, le colonel Chaillé-Long, etc. Aucun d'eux n'a rencontré, dans le Soudan ni dans les autres régions équatoriales, des instruments du genre de ceux que je viens de décrire, ni comme servant actuellement, ni comme restes d'une époque inconnue. Le général Gordon, en les envoyant avec cette annotation « *pierres tombées du ciel* », n'a très probablement fait que répéter ce qu'il avait entendu dire par les habitants chez lesquels ils avaient été recueillis, et il est assez intéressant de voir attribuer par les peuplades sauvages du centre de l'Afrique à des instruments qui ne sont plus en usage chez elles et dont elles ignorent la provenance, la même origine que les anciens, et même aujourd'hui encore les gens du peuple, assignent aux pierres taillées et aux haches polies. Pour les uns comme pour les autres, ce sont des pierres tombées du ciel ou lancées par la foudre.

« Les Niam-niams, chez lesquels le général Gordon a trouvé ces instruments, y attachaient, comme le font aujourd'hui encore les pâtres des Pyrénées et les paysans de diverses localités, quelque idée superstitieuse et les conservaient comme des talismans.

« Quoi qu'il en soit, une question d'une haute importance se présente à nous, et dans la dernière séance de la Société de Géographie j'ai cru devoir la signaler aux voyageurs et aux officiers de l'état-major égyptien qui étaient présents.

« D'après les rapports que S. E. le général Stone a reçus des officiers d'État-Major qu'il avait envoyés faire des reconnaissances dans le centre de l'Afrique, d'après les relations du D^r Schweinfurth et celles des autres

explorateurs, le grand plateau central dans lequel sont creusés les lacs est entièrement formé d'alluvions argileuses, plus ou moins chargées de fer à l'état d'*oxyde hydraté*, de *limonite*. C'est le minerai qu'exploitent les populations de ces régions; le plus souvent le fer est en grains mêlés à l'argile; quelquefois même il est assez riche pour constituer une véritable *hématite*.

«Nulle part, dans toute cette immense région, on ne trouve ni le fer oxydulé, ni le fer oligiste; il est donc évident que nos instruments ont été apportés d'une contrée assez éloignée, peut-être de celle qui, à l'est, borde la côte de l'océan Indien. Puisque l'usage de ces instruments ne s'est pas perpétué, il faut que ceux qui les ont apportés chez les Niamniams aient disparu depuis une époque relativement assez reculée et aient été remplacés par des peuplades qui, aujourd'hui, savent exploiter le minerai de fer et en extraire le métal qu'il contient.

«Un principe assez généralement adopté, c'est que les perfectionnements successifs qui se sont établis parmi les peuplades des époques préhistoriques n'ont point été le fait de ces peuplades elles-mêmes, mais bien le résultat de races plus avancées qui, en occupant le territoire des premières, leur apportaient leur organisation et leur industrie.

«On regardera peut-être ces considérations comme très hasardées, mais je les ai exposées ici surtout pour signaler l'importance de la trouvaille du général Gordon et dans le but d'attirer l'attention des explorateurs sur un fait qui pourrait bien servir de point de départ à de nouvelles études, en nous mettant sur la voie de migrations dont aujourd'hui on n'a aucune idée. Le général Gordon, qui aujourd'hui est gouverneur général du Soudan et des régions équatoriales, a bien voulu me promettre de porter spécialement son attention sur cette importante question.

«S. A. le Khédive a fait don au Musée de Boulaç des instruments que je viens de décrire.»

GAILLARDOT.

Il n'y a pas à douter, d'après cela, que les trois haches en hématite du Musée du Caire soient celles envoyées par Gordon pacha, les dimensions et la forme coïncidant : le n° 1 de la notice du D^r Gaillardot correspond au n° 64626 de M. Currelly, le n° 2 au 64623 et le n° 3 au 64616. Ces objets sont donc à retrancher de ceux relatifs à l'archéologie égyptienne

préhistorique, pour être rattachés aux monuments ethnologiques du Centre africain.

Sans vouloir désormais appuyer sur l'intérêt que présentent ces pièces pour l'étude de la civilisation africaine, je noterai que dans la séance de l'Institut Égyptien du 16 novembre 1883, le D^r Schweinfurth lisait une *Note sur des objets en minéral de fer provenant du pays des Monbottous*⁽¹⁾, dont six « se présentent sous forme de hache, la septième est une boule de la grandeur d'une petite pomme ». Emin bey, gouverneur de la province de l'Équateur, qui les lui avait envoyés, pensait qu'ils étaient en fer météorique. Gambari, chef du district des Monbottous qui avait remis ces documents, « insistait sur leur provenance céleste, disant que ces fers étaient d'une essence trop dure pour pouvoir être travaillés et que les forgerons les plus habiles du pays ne réussiraient pas à les forger. Ces pièces figuraient chez eux depuis un temps immémorial à titre de curiosité, comme projectiles tombés du ciel, ou carreaux de foudre. Ces fers se trouvaient en grande quantité sur une montagne appelée Tinna, située au sud-est du pays des Monbottous. »

L'analyse d'un de ces objets, faite par Gastinel bey, a donné :

Peroxyde de fer	51,50
Oxyde de manganèse	2,80
Silice	44,60
Eau	1,10
	<u>100,00</u>

C'est donc un silicate de fer, non magnétique, rayant le verre; sa densité est 5,1564. La matière est tout à fait différente de celle qui composait les haches en hématite brune envoyées par Gordon. La note de Schweinfurth ne donne pas de croquis permettant de voir si ces instruments sont de formes semblables à celles trouvées chez les Niam-Niams. Le pays de ces derniers n'est séparé de celui des Monbottous que par la vallée de l'Ouellé; il serait intéressant de pouvoir comparer ces outils et de se rendre compte s'ils appartiennent à une même civilisation, fort ancienne semble-t-il, puisque dans les deux pays on ne fait plus rien de semblable,

⁽¹⁾ *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1883, p. 211.

et qu'une égale superstition s'attachait à ces objets que l'on croyait tombés du ciel.

Cette coïncidence de l'attribution, en deux pays différents, de ces haches en pierres éminemment ferrugineuses, à des météorites qui seraient tombés dans des temps reculés, rappelle que les Égyptiens désignaient un métal sous le nom de  « métal du ciel », comme variante de , signifiant « métal » et le métal par excellence, le fer. Il ne faut pas croire que le « métal du ciel » soit du fer météorique : le nombre d'aérolithes n'est pas tellement grand que le produit qu'on en pourrait extraire ait pu suffire à Ramsès III (grand papyrus Harris, p. 40, l. 1) pour donner au dieu Hapi autant de *baï-n-pet* que d'or, d'argent, de bronze, de plomb, d'étain et de pierres comme l'albâtre, la cornaline, etc. Ce métal céleste est apparemment l'acier. Plutarque, dans le *De Iside et Osiride*, chap. LXII, nous informe que la pierre d'aimant est un des os d'Horus, et le fer un des os de Typhon. Il est certain que les offrandes faites aux dieux devaient être pures, or si le fer était un métal typhonien, il devait être réprouvé; mais l'acier, le métal le plus dur, devait être consacré aux divinités et l'on pensait que la voûte céleste en était faite. Dans le décret de Ptah, au temple d'Abou Simbel ⁽¹⁾, lorsque le dieu dit à Ramsès : « J'ai fondu tes chairs en vermeil, tes os en bronze, , ton bras en fer céleste », cela signifie qu'il lui a donné ce qu'une locution française appelle « des muscles d'acier », métal auquel ses qualités avaient fait donner par les Grecs le nom d'*ἄσδμας*.

Le minéral dont est faite la hache provenant du pays des Niam-Niams présente toutes les caractéristiques du fer oxydulé ou fer magnétique, dont l'aimant naturel n'est qu'une variété; comme lui il offre la composition $Fe^3O^4 = FeO + Fe^2O^3$; le poids de la magnétite est de 4,9 à 5,2, la dureté de cette pierre est de 5,5 à 6,5; elle est noire, à éclat métallique, peut se présenter avec une contexture lamellaire; elle est difficilement fusible : tout cela a été retrouvé par M. Gastinel quand il a étudié la matière de la hache. Les indigènes du Soudan qualifiaient donc ces instruments du nom que les Égyptiens auraient donné à la pierre dont ils sont

⁽¹⁾ LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 194, l. 9-10. Cf. NAVILLE, dans *Transactions S. B. A.*, vol. VII.

faits  ⁽¹⁾. Mais le fer magnétique, le plus dur des minerais de fer, est celui qui donne le meilleur acier; aimant dérive de *adamantum*, ce qui indique que les Égyptiens n'ont pas été les seuls à rapprocher ou même à désigner sous le même nom la magnétite et le métal qu'on en extrayait. Est-ce par pure coïncidence que l'on voit dans les textes des Pyramides ⁽²⁾ la voûte céleste, en acier, appelée , avoir pour déterminatif du mot un signe en losange où l'on pourrait reconnaître la forme cubique qu'adopte la magnétite cristallisée?

Il existe une autre pierre dure du nom de ,    ⁽³⁾, que j'ai reconnu être le basalte, qui servait dès l'Ancien Empire à daller des temples et leur dromos portant dès lors la dénomination de  que le français « chemin ferré » traduit exactement. Parfois le déterminatif du chemin se change en celui du ciel, et ,  ⁽⁴⁾, semble établir un rapprochement entre le nom du basalte et celui de l'acier ou métal aimanté; or il est curieux de constater que c'est parfois dans le basalte que se rencontrent les aimants naturels.

Ainsi les noms égyptiens de l'aimant, du fer, de l'acier et du basalte dérivent d'une même racine  , signifiant « merveille », et cette chose extraordinaire serait le pouvoir magnétique que possèdent les premiers corps, dont l'un d'eux a son gisement dans le basalte. Les petites haches venues du bassin du Mbomou, et qu'on ne peut guère classer parmi les œuvres pharaoniques, nous ont cependant servi à établir une relation entre les idées égyptiennes et celles des habitants actuels du lointain Soudan. Il reste à trouver dans quelle partie de l'Afrique centrale se trouvent les terrains ayant pu fournir la matière dont ont été faits ces instruments.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ Cf. DEVEREAUX, *Le fer et l'aimant*, dans les *Mélanges d'archéologie*, t. I.

⁽²⁾ Pépi 1^{er}, l. 305. *Tot.*, chap. xv, l. 23 : 


⁽³⁾ Selon la *Stèle de l'an VIII de Ramsès II*, publiée par Ahmed bey Kamal (*Recueil*, t. XXX), ce sont des blocs de basalte  que le roi découvrit et fit exploiter. Voir *Annales*, t. XIII, p. 43.

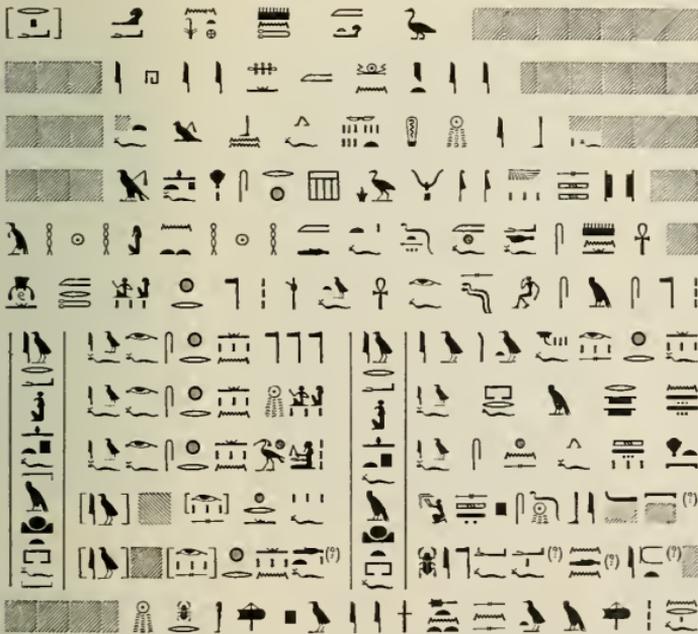
⁽⁴⁾ DÜMCHEN, *Temp.*, 47, 4.

STATUE DE MENT-M-HAT

PAR

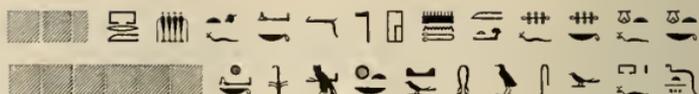
M. G. DARESSY.

J'ai reproduit dans le *Recueil de travaux* ⁽¹⁾ l'inscription incomplète d'une stèle tenue par une statue de Ment-m-hat qui avait été découverte en 1891 pendant le déblaiement, par le Service des Antiquités, d'une partie du temple de Deir el Bahari. Postérieurement à cette publication, un autre fragment du bas de la stèle a été retrouvé, qui toutefois ne donne pas le texte entier, car dans la partie droite du bloc subsistent quelques lacunes. L'ensemble des débris fournit ceci ⁽²⁾ :



⁽¹⁾ Tome XXII, p. 141; *Notes et Remarques*, § CLXXII.

⁽²⁾ Sur le monument les inscriptions vont de droite à gauche.



[Le prince], gouverneur de la Ville du Midi, *Ment-m-hat*, fils [de *Nes-ptah*, dit] : « Je me réjouis de la protection de la Barque de la double Vérité... [du dieu dont] l'aspect fait fuir les étrangers.

L'Égypte éclairée est en joie (?) [quand] Horus rejoint son palais, oiseau ouvrant les ailes, franchissant les portes de

[Seigneur de] l'éternité, qui a l'éternité en sa main, la durée est en son poing, il affermit la vie.

[Maître de] la longueur (de l'existence) parmi les hommes et chez les dieux, il ordonne la vie et fait se rajeunir les anciens.

Quand Râ rejoint son horizon :

il règle la destinée des dieux,

il règle la destinée des humains,

il règle la destinée des Esprits;

et les [dieux] accomplissent ses desseins,

et les hommes agissent sous sa conduite,

et les animaux accomplissent ses desseins.

Quand il a passé la porte de la double terre,

qu'il parcourt les plaines célestes,

Caché mystérieux brillant au firmament,

(il est) Khepra, qui donne la direction à tout élément (?).

. . . . lumineux d'apparence, il est l'air (qui pénètre) dans le corps,

que l'on respire comme des souffles de sa bouche,

. sortis de son intérieur.

Donne au préposé au temple *Ment-m-hat* que sa protection soit ta protection,

que sa fonction soit ton service

Protège-le contre toute chose mauvaise, que sa maison ne soit pas détruite, à jamais! »

Il est regrettable que les lacunes interrompent trop fréquemment le cours de cet hymne à Amon-Râ, d'une tournure toute particulière.



1



2



3



4



5



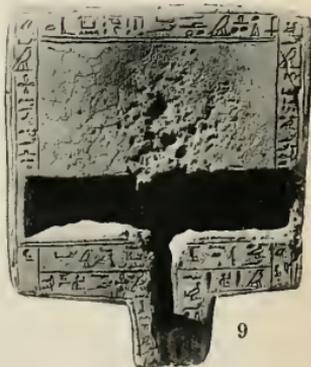
6



7



8



9

LATE MIDDLE-KINGDOM STELES, ETC.,
FROM TELL EDFU.

(Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100)

BÉRÉNICE ET EL ABRAQ

PAR

M. G. DARESSY.

En publiant le récit de son *Excursion à Bérénice*, M. W. Golénischeff exprimait le regret de n'avoir pu consulter la carte du temple de cette ville, exécutée en 1873 par le colonel Purdy⁽¹⁾. La mission militaire confiée à cet officier américain par le Gouvernement égyptien, munie des ressources nécessaires pour entreprendre des travaux dans un pays aussi dénué de tout, en temps ordinaire, que la côte de la mer Rouge, avait pu déblayer le temple que les autres voyageurs, anciens et modernes, n'avaient vu que plus ou moins ensablé. J'ai eu la bonne fortune de retrouver ce plan dans les archives de l'Institut d'Égypte et je puis en donner ici une reproduction (fig. 1).

Ce n'est pas l'original qui m'est tombé sous la main, mais une copie sur toile à calquer qu'il n'y a pas lieu de suspecter de différer du plan tracé par les membres de l'expédition. Dans les grandes lignes, il ne s'écarte pas beaucoup du croquis donné par Golénischeff, cependant on peut signaler quelques modifications dans ce relevé. La cour ne serait pas rectangulaire, mais en forme de trapèze isocèle : la paroi antérieure mesure 8 m. 50 cent. et celle du fond 9 m. 10 cent., la largeur étant de 3 m. 50 cent.⁽²⁾. Les murs extérieurs sont épais de 1 mètre. Les trois portes dans l'axe du temple ont un pilier d'angle. Celui à l'entrée a 0 m. 45 cent. de côté et fait saillie de 0 m. 10 cent., réduisant à 1 m. 20 cent. la largeur de la porte, qui plus loin a 1 m. 40 cent. Dans la cour, le jambage mesure 0 m. 92 cent. de largeur; le mur de la façade a 0 m. 80 cent. d'épaisseur.

⁽¹⁾ *Recueil de travaux*, vol. XIII, 1890, p. 87 (p. 15 du tirage à part).

⁽²⁾ Le plan n'est pas coté et porte seulement l'indication $\frac{1}{50}$. En raison de l'irrégularité des lignes, l'évaluation des

longueurs ne peut être donnée qu'à 0 m. 05 cent. près. Je désigne les différentes parties de l'édifice de la même façon que l'a fait Golénischeff dans l'article cité précédemment, pl. V.

Le pilier à l'entrée de la salle I a 0 m. 50 cent. de largeur et 0 m. 375 mill. d'épaisseur; la largeur du passage est de 1 m. 10 cent. et de

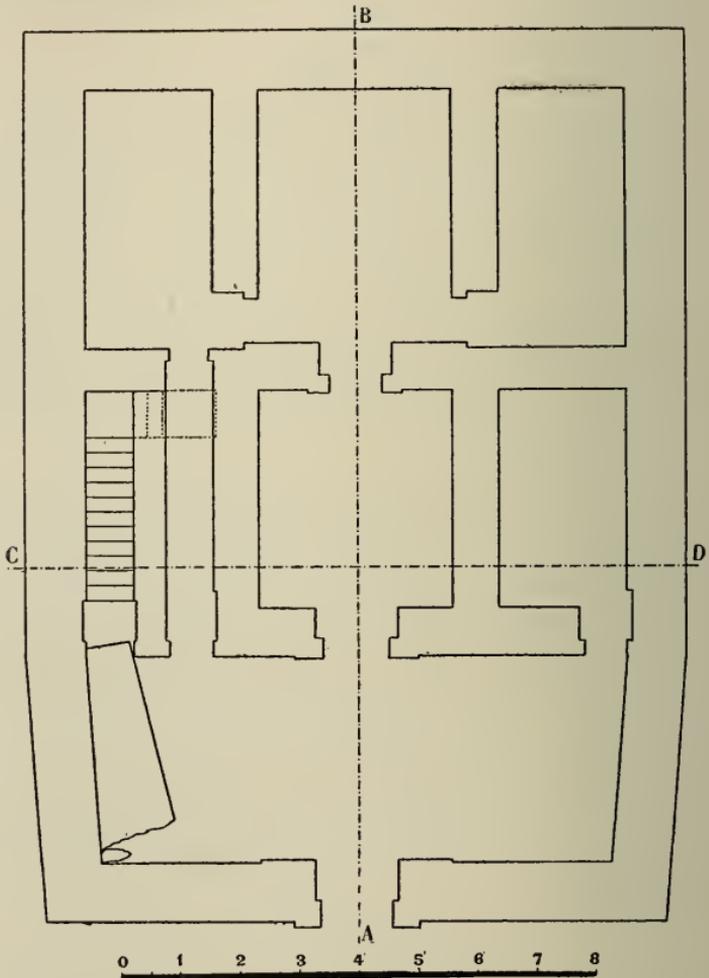


Fig. 1.

1 m. 38 cent. Cette salle a 3 m. 12 cent. de largeur et 3 m. 70 cent. de longueur.

La porte de la *cella* (salle II) a 0 m. 90 cent. et 1 m. 22 cent. de largeur; la pièce mesure 3 m. 25 cent. sur 4 m. 28 cent. A droite, une porte de 0 m. 75 cent. et 0 m. 95 cent. de large donne accès dans la salle III, dont les dimensions sont 2 m. 15 cent. sur 4 m. 38 cent.; la salle IV lui fait pendant à droite; les murs de séparation ont 0 m. 775 mill.

Revenant dans la cour, on trouve à droite une porte de 0 m. 70 cent. et 0 m. 90 cent. de largeur présentant la particularité qu'un logement pour le vantail a été creusé dans la muraille extérieure du temple. La salle V a 2 m. 12 cent. sur 3 m. 72 cent.

A gauche, deux portes sont percées; la première de 0 m. 725 mill. et 0 m. 82 cent. de largeur, dont le battant ouvert se logeait dans le mur de droite, a pour suite un corridor conduisant à la salle IV; sa largeur est de 0 m. 80 cent. La seconde porte, large de 0 m. 82 cent. et 0 m. 90 cent., donne accès à un escalier de 0 m. 78 cent. de large qui, arrêté par le mur de la salle IV, tourne à droite et, passant au-dessus du corridor VI, atteint le toit du temple.

La figure 2 est une coupe sur l'axe A B, en regardant vers la gauche; la figure 3, une coupe sur C D, en travers de la salle I; la figure 4, un plan des parties souterraines de l'édifice, avec la même ligne C D comme limite.

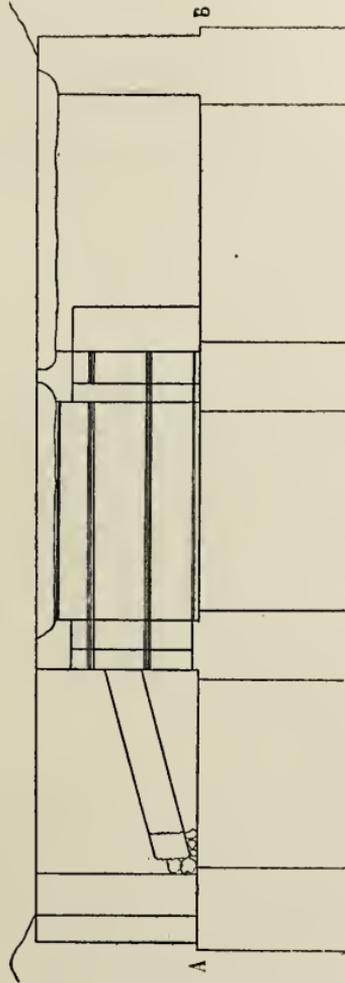


Fig. 2.

L'ensemble des figures 3 et 4 nous fait connaître l'existence sous la salle V d'une chambre souterraine de même largeur, de laquelle part un couloir

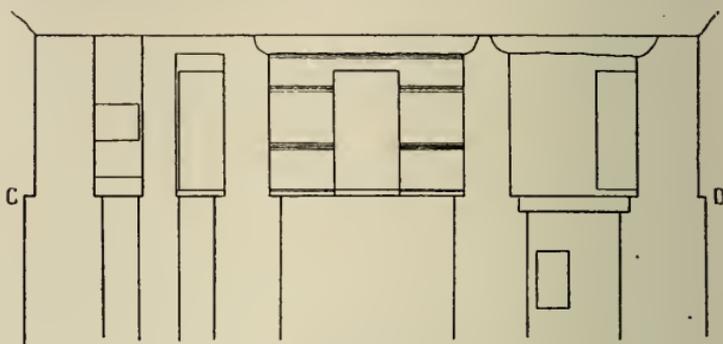


Fig. 3.

de 0 m. 55 cent. de largeur et 0 m. 95 cent. de hauteur, passant sous le mur de façade, et aboutissant à une cachette de 1 m. 05 cent. \times 0 m. 75 cent. située sous la cour. Il serait intéressant, si jamais l'on déblaie à nouveau l'édifice, de se rendre compte du motif qui a fait creuser cette crypte.

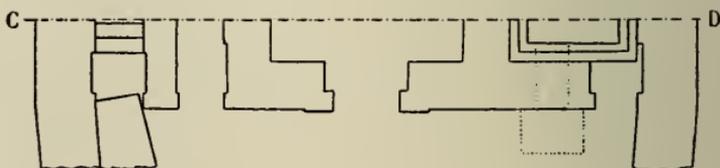


Fig. 4.

Les figures 1, 2 et 4 présentent le long du mur gauche de la cour une masse non parallèle à la muraille, et évidemment mal dessinée : ce doit être une dalle tombée du plafond et qui, s'étant engagée dans la porte de l'escalier VII, a été arrêtée dans sa chute et est restée comme un plan incliné⁽¹⁾.

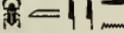
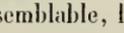
⁽¹⁾ C'est probablement le bloc orné d'étoiles mentionné par Golénischeff, p. 89, l. 1.

Sur le calque, les figures 3 et 4 ont été tracées en sens inverse; je les ai rétablies en position vraie.

Ce document nous fournit donc peu de renseignements nouveaux sur la disposition du temple, et l'on peut même se demander si l'on doit accorder toute confiance aux modifications qu'il apporte au plan de Golénischeff. La forme de la cour, avec ses deux petits côtés franchement convergents, est insolite; par contre, on n'y remarque pas le non-parallélisme des murs séparant les salles I et II des pièces voisines noté par le voyageur russe, qui toutefois n'entraînerait que 10 centimètres de différence entre l'avant de la salle I et le fond de la salle II.

Dans le mur de gauche (paroi *h*) du corridor VI, Golénischeff a marqué deux ouvertures de cachettes placées sous l'escalier VII; le plan de Purdy ne les a pas portées; il est à remarquer que les dimensions 0 m. 93 cent. \times 0 m. 58 cent. de l'une d'entre elles sont tout à fait comparables à celles du couloir de 0 m. 95 cent. \times 0 m. 55 cent. partant de la salle souterraine V'.

La description du temple par Purdy ne nous est pas parvenue.

En même temps que le plan, j'ai trouvé un estampage d'un des bas-reliefs du temple, celui dont M. Golénischeff donne un croquis sur sa planche VI, ce qui semble indiquer que c'est le mieux conservé de tous ceux encore existant dans l'édifice. Cet estampage témoigne que la paroi est rongée ou couverte de dépôts cristallins; on peut, à la rigueur, retrouver tous les éléments pour le tracé du corps des personnages qui y figurent, mais les inscriptions ne laissent rien lire de plus que ce qui en a été publié; notamment pour les cartouches, il est impossible de préciser quel est l'empereur romain qui y a inscrit son nom. Je ne crois pas que l'on puisse y reconnaître Tibère; si le second cartouche contient le nom de l'empereur, on pourrait songer à Domitien  ou à Trajan , ou quelque orthographe semblable, le *i* du milieu du cartouche étant seul à peu près sûr, les autres signes n'ayant laissé que des formes vagues.

Au bas du tableau, sur la bande qui sépare ce registre de celui du dessous, il y avait une inscription grecque gravée en caractères de un centimètre de hauteur; mais là encore on ne peut rien déchiffrer à cause de l'état de dégradation de la pierre, et un peu aussi par suite de l'insuffisance des estampages qui, faits depuis près de cinquante ans, se sont forcément aplatis et n'offrent plus qu'un relief très faible.

Tout ceci n'ajoute guère à la description faite jadis par Wilkinson⁽¹⁾ de la ville et du temple :

« The town was extensive, but the streets are not laid out with the same regularity as in its rival, the Myos-hormos, nor are the materials used in the construction of its houses selected with any care, being chiefly rude pieces of madreporas collected on the sea-coast. It has a temple towards the centre, dedicated to Sarapis, built of hewn stone, and consisting of three inner and three outer chambers, with a staircase leading to its summit, the whole ornamented with hieroglyphics in relief, in which may be traced the ovals of Tiberius and of Trajan. A few figures of the contemplar deities may also be traced on excavating the lower part, or wherever the stone has withstood the action of the atmosphere : for this has proved more prejudicial to its limestone walls than the saline and nitrous soil, in which the greater part of what now remains has been buried for ages. »

Et l'auteur porte ici en note : « In excavating these chambers (for I did not attempt the portico), I found a Greek dedication to Sarapis, the head of a Roman emperor, either Trajan or Adrian, a small fountain, and some rude figures, probably ex votos ».

Belzoni, qui avait fait quelques recherches dans le temple, y avait trouvé une « tablette en brèche », ne gardant que quelques fragments des titres d'un  dont le nom ne nous est pas révélé⁽²⁾; rien, jusqu'à présent, n'indique que Purdy au cours du déblaiement de l'édifice y ait découvert d'autres monuments antiques.

Le général Stone pacha, dans une conférence sur *Les Expéditions égyptiennes en Afrique*⁽³⁾, disait : « Le colonel Purdy-bey a dressé le plan du

⁽¹⁾ WILKINSON, *Topography of Thebes*, p. 418.

⁽²⁾ *Atlas des voyages, recherches et découvertes de Belzoni*, traduit par Depping, Paris 1922, pl. XXXII, plan du temple de Bérénice, très sommaire, et dessin de la stèle.

⁽³⁾ *Bulletin de la Société khédiviale de Géographie*, 2^e série, n^o 7, juin 1885,

p. 345. Il ne semble pas que ce plan ait pu donner grand'chose, si l'on s'en rapporte à ce que dit FLOYER, *Étude sur le Nord Etbai*, p. 11 : « La présence de Bérénice, dans cette plaine plate et sablonneuse, se trahit par de bien faibles indices. Belzoni, qui en a découvert le site, en 1819-20, a eu une chance tout exceptionnelle. » Le récit de cette décou-

port et de la ville de Bérénice (ancienne)»; je ne sais ce qu'est devenu ce document. Nicour bey avait photographié en 1895 les «seules inscriptions restantes» du temple, et Maspero avait annoncé qu'il les reproduirait : ce projet n'a pas été exécuté⁽¹⁾.

Le 18 septembre 1873, Purdy et Colston avec toute la mission quittaient Bérénice, où ils étaient arrivés séparément, pour explorer la région qui s'étend entre cette localité et Berber⁽²⁾. Leur premier campement fut à environ 17 kilomètres, à l'entrée du Ouady Chenchef. A 2 lieues de là ils visitèrent un village en ruine, qu'ils considérèrent comme d'époque arabe et dont les maisons sont bâties en blocs d'ardoises. Il y avait eu en ce lieu une exploitation aurifère, les mineurs extrayant le quartz formant de larges filons dans la masse schisteuse, mais il ne restait aucune trace d'or visible dans les masses de cristal en place; on avait dû travailler jusqu'à épuisement du gîte. Quelques fragments de moulins en porphyre, ayant servi à pulvériser le quartz, furent trouvés par Colston. La ville était à 2 heures de la mer et à 665 pieds au-dessus de son niveau. Purdy (p. 434) appelle cette cité Médinet el Haras; Colston la nomme Médinet el Kass (p. 518) et Médinet el Rass (p. 583): la carte de Purdy porte

verte est fait dans G. D'ATHANASI, *A brief account of the researches and discoveries in Upper Egypt*, p. 33.

⁽¹⁾ Renseignements sur les parages de l'ancienne Bérénice, dans les *Annales*, t. II, p. 190. Une vue photographique des ruines du temple est donnée dans FLOYER, *Étude sur le Nord Etbai*, p. 10.

⁽²⁾ C'est dans le *Bulletin de la Société khédiviale de Géographie*, 2^e série, que l'on trouve une partie des renseignements reproduits plus loin. Le général C. P. Stone pacha, chef de l'état-major égyptien et Président de la Société khédiviale de Géographie, a publié dans le *Bulletin* de cette société, p. 343, un

article sur *Les Expéditions égyptiennes en Afrique* indiquant ce qui avait été fait sous sa direction pour l'exploration des régions encore inconnues de la région nilotique. En 1886, Bonola, Secrétaire de la Société, publia les rapports des deux chefs de mission envoyés en 1873 pour explorer le pays situé entre le Nil et la mer Rouge, soit celui du colonel PURDY, *Une reconnaissance entre Bérénice et Berber*, p. 431, et ceux du colonel COLSTON, *Journal d'un voyage du Caire à Kéneh, Bérénice et Berber* (p. 489), et *La géologie de la région entre Bérénice et Berber*, p. 573. Dès cette époque les notes de détails étaient dispersées ou détruites.

« ruines d'Hara »; la forme réelle est donc indécise, mais Médinét el Ras est la désignation la plus vraisemblable⁽¹⁾.

S'enfonçant dans la montagne par le Ouady Hodah (P.) ou Hodar (C.), le Ouady Botm les conduisit jusqu'au Ouady Sunta, et le 17 janvier 1874 le camp était établi à l'intersection des vallées de Hodein et de Magal. Remontant le Ouady Hodein, ils allèrent visiter, à 4 kilomètres plus à l'ouest, la source dont Linant avait donné la description en ces termes⁽²⁾ :

« L'Hodein, dont le nom signifie les deux bassins, à cause de deux réceptacles plus importants que les autres, a été jadis habitée, au moins dans cette partie qui était connue des anciens Égyptiens. Il existe encore à la fontaine principale une petite construction du milieu (pl. 14) de laquelle sort l'eau, et l'on y voit une corniche d'architecture égyptienne avec le toron et le globe qui se trouvent sur toutes les portes des anciens temples. La surface même du rocher représente la façade d'un petit temple; mais rien n'est achevé. Au-dessus de la corniche sont pratiqués quatre trous carrés qui ont dû servir à placer des poutres pour faire une couverture, une espèce de portique dont il reste la base d'une colonne. Enfin il y a un très-petit tableau hiéroglyphique, qui ne pouvait être qu'une inscription fort courte, sur laquelle on distingue, entre autres caractères, le nom de Ptolémée Évergète. Ce dut être là, en effet, une station de chasse créée par ce monarque, frappé sans doute par la grandeur du site, et par la présence de l'eau qui devait attirer de son temps, en grand nombre, les ânes sauvages, les autruches, les gazelles, les capricornes, etc., comme elle les attire encore aujourd'hui. »

Colston (p. 523) dit à ce sujet dans son rapport : « J'ai remonté le Ouady Hodein et j'ai vu les lieux décrits par Linant bey, le tombeau des Sheikhs Ababdeh, les figures grossières de vaches et de chameaux dessinées par les Arabes sur les rochers de grès⁽³⁾. J'ai vu aussi ce que Linant

⁽¹⁾ Ce site a été visité depuis par M. Raimondi.

⁽²⁾ LINANT DE BELLEFONDS, *L'Ébaye*, p. 164.

⁽³⁾ LINANT, *L'Ébaye*, p. 163 : « Vis-à-vis l'onadée el-Magal se trouve encore

un tombeau d'un Ababdieh; c'est une espèce de petit temple voisin d'un rocher sur lequel, comme au puits d'el Bêda, il y a des figures grossièrement tracées et quelques inscriptions arabes n'ayant rien d'intéressant ». Les graffiti d'el Bêda

bey appelle la Fontaine et la Station de Chasse de Ptolémée Évergète..... L'eau sort d'une niche dans la grande falaise de grès et se perd dans le sable à trente ou quarante pieds. » Dans son rapport géologique (p. 587), il paraphrase la description de Linant, mais déclare n'avoir pas trouvé d'inscription.

Purdy (p. 433) écrit de son côté : « Entre les embouchures des Ouadis Magal et Nabam, le Hodein s'élargit en une plaine que les Arabes appellent El-Fech..... A une courte distance dans le Magal, on trouve deux belles sources, que les Arabes nomment *Abousaafa*; ces sources étaient bien connues à l'époque grecque, car on y voit taillée dans le grès, au-dessus de la source principale, une corniche grecque; quatre trous placés immédiatement au-dessus de celle-ci recevaient évidemment les chevrons de soutien d'une toiture qui protégeait autrefois la source des rayons du soleil.

« Je pense que M. Linant s'est trompé en indiquant cet endroit comme station de chasse des Ptolémées, car je crois que cette station était située à El Abraq. Voir la description détaillée et le plan joint à ce rapport. » En publiant ce rapport, Bonola mit en note : « Nous n'avons pu trouver ni la description, ni le plan ».

Sur le site d'el Abraq, Purdy nous donne un peu plus loin (p. 443) quelques détails :

« A la source de El Abraq, j'ai trouvé des restes d'une fortification grecque de quelque importance. Le site est très bien choisi, car il domine une grande étendue de pays. Ce lieu a dû être la station de chasse des Ptolémées. La proximité de Bérénice, l'abondance d'eau et de pâture devaient y attirer en grand nombre les bêtes sauvages de cette contrée. Toutefois l'emplacement était incontestablement choisi aussi comme point stratégique contre les tribus hostiles du voisinage; la place pouvait contenir au moins 2500 hommes. Les murs sont construits en pierres de taille grossièrement réunies sans mortier. Sur les portes il y a des blocs carrés de

sont décrits dans le même ouvrage. p. 161 : « Sur les rochers environnants, il y a beaucoup de figures de chameaux et de chevaux montés, et en grattant un

peu la pierre, j'y ai découvert quelques mots en caractères arabes; mais je n'y ai rien vu d'égyptien ». Dans toute la chaîne arabe on trouve des dessins semblables.

dix pouces à peu près d'épaisseur et longs de quelques pouces de plus que l'ouverture des portes. Dans l'intérieur j'ai vu un carreau portant une inscription grecque dont j'ai pris une empreinte; j'ai aussi trouvé dans les murs une excavation qui a dû servir pour renfermer les grains.

«Du côté est de la colline, la montée est plus facile et, pour cela on a mis plus de soin dans la disposition des fortifications.

«Je joins un plan explicatif.»

Ce plan n'a pu être retrouvé par M. Bonola, et l'on est heureux d'avoir par Colston (p. 526) quelques indications complémentaires :

«Nous sommes allés visiter deux puits ou réservoirs naturels que les cheikhs nomment Bir Abrag et Bir Sounta. Quand nous sommes arrivés à Bir Abrag nous l'avons trouvé à l'extrémité d'une projection triangulaire de la plaine dans les collines. Au-dessus nous avons vu les traces, sur un coteau, d'un mur d'une assez grande étendue. En examinant ce coteau, nous avons reconnu qu'il était couronné d'une grande fortification habilement construite avec un réduit au centre et plusieurs lignes de défense, des magasins, des chambres nombreuses, etc. Le tout est de construction grecque, car nous avons trouvé beaucoup de fragments d'inscriptions grecques, mais toutes si mutilées, qu'il a été impossible de rien déchiffrer. C'est sans doute la vraie station de chasse de Ptolémée Évergète dont parlent les anciens historiens.»

On regrette que cet explorateur n'ait pas ajouté d'autres faits dans son compte rendu géologique, où il se contente de dire : «Comme on trouvera sans doute ce rapport déjà trop long, je ne veux point le surcharger de détails topographiques, qui seront bien plus développés et bien mieux expliqués dans celui du colonel Purdy; je ne parlerai donc que de la position occupée par la remarquable forteresse grecque que nous découvrîmes juste au-dessus du puits appelé «Bir Abrag» dans le «Ouady Sounta» et qui était incontestablement le rendez-vous de chasse de Ptolémée Évergète mentionné par Strabon..... La colline sur laquelle la forteresse est située est de grès et domine un ravin qui contient de l'eau d'excellente qualité qu'on y trouve toute l'année, dit-on..... Sans entrer dans des détails qui deviendraient fastidieux à force de répétition, je dirai simplement que la même formation qui distingue en général les terrains triasiques, savoir : le grès bigarré, l'argile, etc., se prolonge dans

tout «l'Ouady Dif» et au delà du «Djebel Kahla» entrecoupé de temps en temps par des roches de basalte et de granit. Le grès se prêtant parfaitement à la chose, nous avons trouvé les flancs des collines abondamment couverts de grossières images de vaches, de chameaux, de chevaux, d'autruches et d'éléphants gravées sur le roc par les Arabes à une époque fort reculée. On retrouve ces dessins dans une foule d'endroits à partir du «Ouady Hodein», partout où cette formation existe.»

Floyer, qui en 1891 se rendit d'Assouan à Bérénice en passant par el Abraq, dont il parle à diverses reprises, ne s'est pas occupé des ruines de la forteresse; il se contente de dire : «Abrak est une vallée pittoresque, une masse fendue de grès, encaissée entre des collines de granit. Selon toute probabilité, l'eau n'y manque jamais, et ces lieux ont, de temps immémorial, servi de place forte. Sur une pointe située à l'entrée de la vallée, on retrouve les vestiges d'un grand fort.» Un peu plus loin, il décrit en ces termes le puits signalé par Linant : «Là, au pied d'une falaise élevée, murant au nord la vallée formée par la jonction du Hothein et de l'Anid, se trouve un portail sculpté, portant gravée une inscription grecque oblitérée. On voit encore les trous des poutres qui abritaient une source d'eau douce, qui entretient encore deux ou trois palmiers⁽¹⁾.»

Il semblait que les renseignements recueillis par ces hardis pionniers étaient perdus pour la science, tout au moins ceux qui n'avaient pas été publiés immédiatement. Dans les archives de l'Institut d'Égypte j'ai retrouvé quelques épaves des documents rapportés par Purdy.

Une lettre de M. A. Daninos, datée du Caire 12 octobre 1874, est ainsi conçue :

«MON CHER BEY,

«Ainsi que j'ai eu le plaisir de vous le promettre pendant mon séjour à Alexandrie, je n'ai pas manqué, à mon retour au Caire, de faire part au colonel Pærdy du désir que vous m'aviez exprimé d'avoir les estampages des inscriptions grecques relevées par lui à Wadi-el-Hoddein.

⁽¹⁾ FLOYER, *Étude sur le Nord Etbai*, p. 7. Dans la carte qui est en tête de cet ouvrage, la notice explicative indique

pour la source d'Abrak : «galt; lat. N. 23°28'; long. E. 34°59'; cavern in ravine, sweet and copious».

« Il s'est empressé de [les] mettre très gracieusement à la disposition de l'Institut Égyptien, et il m'a prié de vous les faire parvenir.

« Vous les trouverez sous ce pli accompagnées d'un plan du temple de Bérénice.

« Dans le cas où l'Institut désirerait avoir quelques renseignements à ce sujet, je crois qu'il serait opportun de les demander dès à présent au colonel Pærdy, car il doit partir prochainement pour aller remplir une mission au Darfour.

« Il se tient du reste entièrement à la disposition de l'Institut, et il s'estimerait très heureux de pouvoir lui fournir tous les renseignements qu'on désirerait avoir soit sur Bérénice soit sur l'Wadi-el-Hoddein. »

M. de Régny parla de ces pièces à l'Institut Égyptien, dans la séance du 6 novembre 1874, comme en fait foi le procès-verbal imprimé⁽¹⁾ :

« M. de Régny communique divers fragments d'inscriptions recueillis à Arsinoé, ainsi qu'un plan du temple de Bérénice dressé par le colonel Pærdy et transmis à l'Institut par M. Daninos, attaché au Ministère des Affaires étrangères.

« M. Nérontos-Bey, qui a étudié ces fragments, dit qu'ils ne permettent pas de recomposer même une partie de l'inscription. M. Daninos avait du reste annoncé que le colonel Pærdy était prêt à fournir d'autres détails sur ces inscriptions et sur l'endroit où il les a recueillies; M. de Régny bey écrira à M. Daninos pour avoir ces détails, si toutefois M. le colonel Pærdy n'a pas dû partir pour le haut Nil, où il devait être envoyé en expédition. »

Dans la séance du 8 janvier 1875 (*Bulletin*, p. 166), nouvelle allusion à ces estampages : « M. Pereyra demande s'il y a eu de nouveaux détails sur les inscriptions trouvées à Bérénice. M. de Régny-Bey répond en communiquant une lettre de M. Daninos qui annonce le départ du colonel Pærdy pour sa mission dans le Kordofan. M. Pærdy ne peut donc compléter les indications qu'il avait fournies; mais il avait remis ses notes au général Stone, qui sans doute voudra bien étudier la question et communiquer son travail à l'Institut. »

⁽¹⁾ *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1874, p. 155.

On trouvera dans le *Bulletin de la Société khédiviale de Géographie* ⁽¹⁾ le détail des travaux de Purdy, qui de 1874 à 1876 explora scientifiquement le Darfour, mais qui, en 1878, était congédié du service du Gouvernement par raison d'économie et mourait sans ressources le 21 juin 1879.

Il ne semble pas que les demandes de renseignements adressées au général Stone aient eu une réponse, du moins il n'en fut plus question à l'Institut. Le dossier ne renferme en effet que :

- 1° le plan du temple de Bérénice, étudié plus haut;
- 2° l'estampage d'un bas-relief de ce temple;

3° un croquis au crayon de la région supérieure du Ouady Hodein où se trouve le fort el Abraq, découvert par Purdy et Colston et décrit sommairement dans leurs rapports précédemment cités (p. 177 à 179). La figure 5 est une mise au net de ce croquis, sur lequel j'ai seulement ajouté l'emplacement du tombeau de chef Ababdeh, mentionné par Linant bey en 1832 et nos voyageurs dans le Ouady Hodein. J'indiquerai comme point de repère que el Abraq se trouve juste sous le tropique du Cancer, et à 85 kilomètres à vol d'oiseau au sud-ouest de Bérénice;

4° dix-huit estampages sur papier mince, pris sur des fragments d'inscriptions grecques en grands caractères. Sur ce nombre, il y a trois copies dont il n'y a rien à tirer, les autres morceaux sont reproduits sur la planche (fig. 6). Le plus

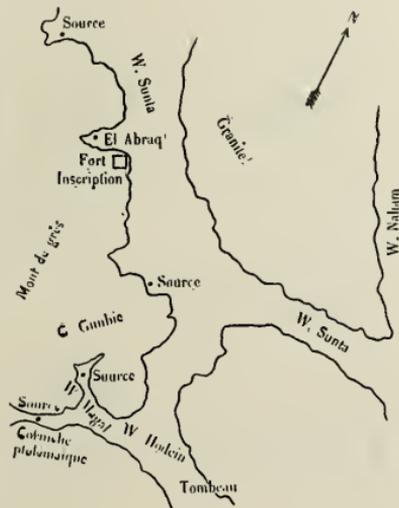


Fig. 5.

⁽¹⁾ *Bulletin*, 2^e série, p. 62.

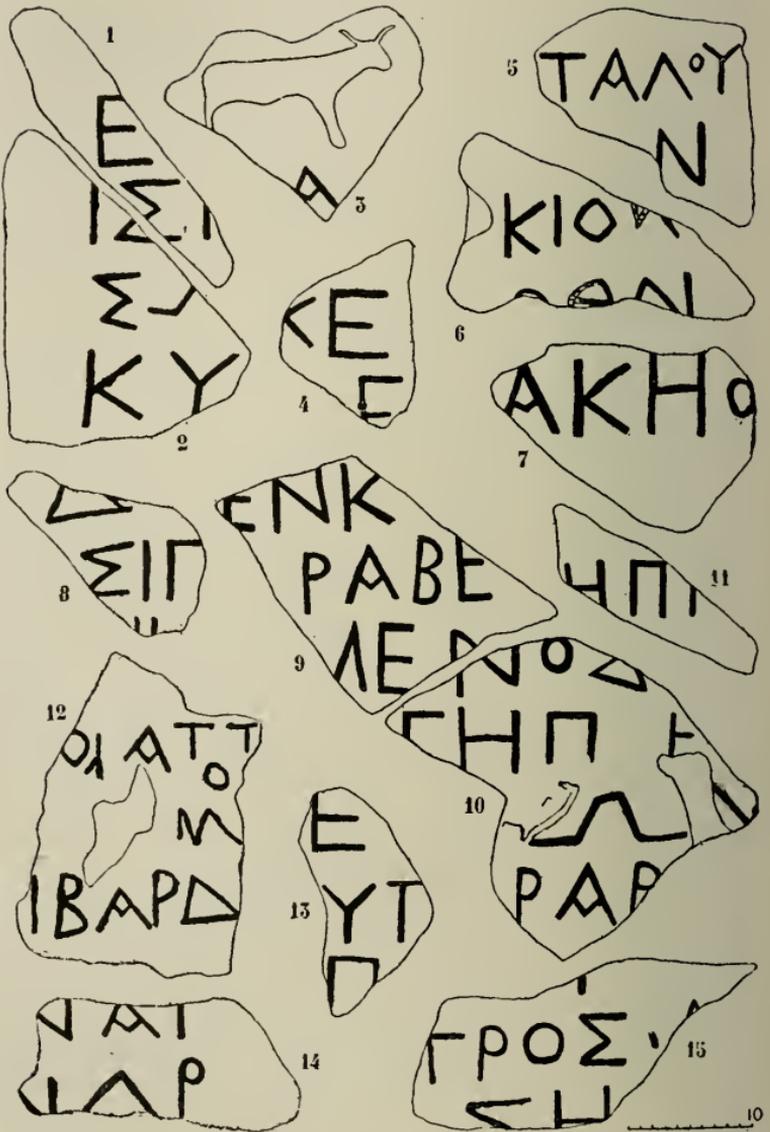


Fig. 6.

grand de ces estampages (n° 10) n'a que 0 m. 27 cent. sur 0 m. 30 cent.; les caractères ont environ 0 m. 05 cent. de hauteur; on voit donc combien peu importants sont les restes que nous possédons comparativement à l'étendue que devait avoir le texte. Du reste il est plus que probable que ces débris ne proviennent pas d'une seule inscription, vu la différence de dimensions des lettres.

Une feuille de papier jointe à ces estampages porte l'indication des lettres visibles sur les morceaux principaux; à côté de PABE (fragm. 9) on a tracé *φιλοτέρη Βερ...* et *θυγατέρα Βερ...*; à côté de ΓΡΟΣ... (fragm. 15) on lit *πατρός* et *θυγατρός*. Je pense que ce sont des tentatives de restitution de Néroutos, qui s'est borné à ces notes après avoir reconnu l'inutilité de chercher à combiner les débris.

Je crois que les fragments 1 et 2 pourraient être rapprochés, de même que 9 et 10, ainsi que je l'ai indiqué sur la planche; mais en l'absence des pierres mêmes sur lesquelles les inscriptions étaient gravées, il est difficile d'être affirmatif.

Il est regrettable que ni les officiers d'état-major ni M. Floyer n'aient photographié ou estampé l'inscription de la source du Ouady Hodein.

Purdy et Colston pensaient avoir trouvé à el Abraq le véritable emplacement de la station de chasse des Ptolémées Philadelphie et Évergète, que Linant avait placé près du Bir Abou Sa'afa, et où l'on captivait des éléphants que l'on conduisait en Égypte⁽¹⁾, station que M. Schiaparelli veut placer plus au sud, dans le massif de l'Elba⁽²⁾, à la hauteur de Korosko, ou même dans les parages de Souakim.

On oppose à l'identification de cette région des ouadys Sunta et Hodein le motif que le pays est trop désert et trop septentrional pour avoir pu être fréquenté par des éléphants. Nous ne connaissons pas assez quelles étaient les conditions de cette région dans l'antiquité, au point de vue de la végétation, pour pouvoir décider avec assurance dans un sens ou dans l'autre. Il est certain que les graffiti représentant des éléphants et des autruches que l'on trouve un peu partout sur les rochers dans la montagne voisine de la haute Thébaïde et de la Nubie, malheureusement

⁽¹⁾ Stèle de Pithom, l. 22 à 25; STRABON.

⁽²⁾ SCHIAPARELLI, *La geografia dell'Africa orientale*, p. 255.

sans indication d'époque, prouvent que ces animaux se rencontraient anciennement dans cette région. El Abraq est à une soixantaine de kilomètres au sud de la latitude d'Éléphantine, dont le nom  est caractéristique pour montrer que l'habitat de ces proboscidiens s'étendait jusque-là à une époque non déterminée, mais appartenant certainement aux temps historiques.

Selon Linant, vers 1832 les Bicharis se livraient encore à la chasse de l'onagre, des gazelles et de l'autruche dans cette région⁽¹⁾. Peu de temps après, les autruches ont disparu entièrement, massacrées jusqu'à la dernière par leurs poursuivants.

Les fragments d'inscriptions dont nous avons les estampages ne nous fournissent pas de renseignements pour résoudre la question; mais le rapport de Purdy n'ayant pas été publié, nous ignorons quelles ont été les conditions de découverte de ces débris; il est probable que des recherches sérieuses dans le fort d'el Abraq n'ont pas été entreprises par la mission, dont le but était surtout géographique et géologique. Des fouilles méthodiques conduites par un archéologue pourraient seules nous révéler ce qu'étaient ces ruines qui, d'après les descriptions sommaires, semblent devoir être plus anciennes et plus intéressantes que les campements de mineurs reconnus jusqu'ici dans la région de Bérénice; elles nous livreraient peut-être des documents permettant de mieux apprécier l'importance historique de ces ruines.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ LINANT DE BELLEFONDS, *L'Etbaye*, p. 95.

LES EMBLEMENTS

DE LA VILLE DE TAOUA

PAR

M. G. DARESSY.

Champollion, dans *L'Égypte sous les Pharaons*⁽¹⁾, dit à propos de Taoua : « La position de cette ville est fixée par d'Anville d'une manière certaine; elle existe un peu au midi de Thanoub et à quelque distance à l'ouest de la branche Canopique, au lieu qui porte encore aujourd'hui le nom de Thaououah ». L'assertion de l'illustre déchiffreur des hiéroglyphes était fort hasardée, et la foi qu'il avait en la carte de d'Anville trop aveugle. Celui-ci n'était pas venu en Égypte et avait recueilli un peu partout les documents dont il s'était servi, du reste avec sagacité, pour établir la situation des villes échelonnées dans la vallée du Nil. En l'occurrence il avait utilisé les indications fournies par le P. Sicard⁽²⁾, qui avait annoncé dans une de ses lettres au P. Fleuriau : « J'ai découvert de plus, dans la province de Menoufie, la ville de Tana (*sic*) et celle de Nixios (*sic*)⁽³⁾ ».

Les cartes de d'Anville⁽⁴⁾ marquent Taoua à l'est, légèrement au nord de Tanub, qui est sur la rive orientale de la branche de Rosette, à 15 kilomètres à vol d'oiseau au sud de Kafr el Zayat. Or aucune carte faite d'une façon indépendante, depuis celle de la *Description de l'Égypte* jusqu'aux plus récentes et aux plus complètes, n'indique aux alentours de Kafr Rabi

⁽¹⁾ Tome II, p. 174.

⁽²⁾ D'ANVILLE, *Mémoires sur l'Égypte*, p. IV et p. 82.

⁽³⁾ *Lettres édifiantes et curieuses*, t. III, p. 418.

⁽⁴⁾ La carte générale de l'Égypte est

en tête du *Mémoire sur l'Égypte* de d'Anville, de 1765, et une carte de la partie nord du pays en face de la page 218 du même ouvrage. La carte de d'Anville a été reproduite depuis plusieurs fois, à différentes échelles.

une localité portant le nom de Taoua ou une désignation analogue⁽¹⁾; l'indication de position est absolument fautive et à rejeter. Les géographes de l'Expédition française l'avaient reconnu et avaient proposé de situer cette ancienne ville sur le kom de Chouni, actuellement rasé⁽²⁾.

Pour fixer l'emplacement de Taoua nous avons les renseignements suivants :

1° Ptolémée fait de Ταούα la métropole du nome Φθεμφουσι, compris entre les fleuves Thermuthiaque et Athribique⁽³⁾. Il lui assigne 61°40' de longitude et 30°25' de latitude; d'après ces coordonnées, Taoua serait : a) à 1 degré au nord-est de Nikiou, que les listes coptes nous indiquent avoir été πωλ†, c'est-à-dire Ebchadi, en Menoufieh; b) au sud-est de Saïs, Sa el Hagar; c) directement au sud, à 20', de Xoïs, maintenant Sakha.

2° L'*Itinéraire d'Antonin* place Tava à 30 milles de Cyno et à 12 milles d'Andro, sur la route transversale de la Basse-Égypte qui, venant de Syrie, passe entre autres villes à Péluse, Tanis, Mendès et conduit à Alexandrie par Hermopolis. D'après les listes coptes, ΚΟΥΗΩ ΚΛΤΩ est Médinet Bana, actuellement Bana, ou Bana-Bousir, au sud de Samanoud; ΑΝΑΡΩΗ est kharbeta, vers la pointe sud du triangle dont la base est la branche de Rosette et le sommet à Alexandrie. La distance indiquée de 42 milles, soit près de 62 kilomètres, est trop forte : à vol d'oiseau il n'y a pas 55 kilomètres; le surplus doit être attribué à des détours de la route; mais les chiffres ne semblent pas exacts, comme on le verra plus loin : peut-être a-t-on marqué pour Tava une distance de Cyno qui aurait dû s'appliquer à une mansio plus éloignée, sur les bords du fleuve qu'on devait traverser dans les parages de Kafr el Zayat.

⁽¹⁾ AMÉLINEAU, *Géographie de l'Égypte*, p. 521, s'en est tenu aux données de Champollion et de Quatremère et reconnaissait ne savoir où placer sur la carte leur village de Taouah.

⁽²⁾ DARESSY, *A travers les koms du Delta*, dans les *Annales*, t. XIII, p. 4. Chouni figure dans l'atlas de la *Description de l'Égypte*, pl. 29, carreaux 30 et 31, et

sur celui du *Survey*, pl. 62, 7, 4, avec l'indication du tombeau du cheikh 'Omar el Chahid. La tentative que j'avais faite de voir dans el Bendariéh le site d'une des Taoua (*Annales*, t. XII, p. 208, et t. XIII, p. 4) est bien entendu à abandonner.

⁽³⁾ PTOLÉMÉE, *Géographie*, livre III, chap. 5.

La table de Peutinger ne donne qu'une route plus septentrionale, passant par Buto et Hermopolis.

3° La *Notice d'Héroclès*, dans laquelle les villes sont énumérées selon un certain ordre géographique, mentionne Ταουα dans la première éparchie d'Égypte entre Ὀνουφίς, qui est Mehallet Menouf, à 11 kilomètres au nord de Tanta, et Κλεοπάτρα, Sersena, en Menoufieh, à 25 kilomètres au S.-S.-O. de Tanta.

4° Comme témoignage de rapports de voisinage, on peut rappeler que les évêques Alexandre de Cléopatris (Sersena), Isaac de Taoua et Ammon de Buto, adhèrent ensemble aux déclarations du concile d'Éphèse⁽¹⁾.

5° Les *scalæ* coptes nous présentent plusieurs listes parallèles d'évêchés :

ΣΑΝΗΜΣΑΙϢ	صا وغايق	ΣΑΙΗΗΜΣΑΙϢ	صا وغايق ⁽²⁾
ΤΑΛΛΗΛΥΠΕ	طوة	ΤΑΛΛΗΛΥ	طوة
ΤΑΥΒΑ	طوة		
ΦΑΡΣΥΗΗ	سرسي	ΨΑΛΣΗΗ	سرسي

6° Les énumérations précédentes semblent n'être qu'un abrégé de la grande liste trilingue, grec-copte-arabe, publiée par J. de Rougé et Amélineau selon deux exemplaires, dont le moins mauvais nous fournit, parmi les évêchés compris dans la seconde partie :

ΞΕΟΣ	†ΒΑΚΙ ΣΕΘΩΟΥ	مدينة سخا
ΩΝΩΦΛΩ ΚΛΤΩ	ΠΑΝΟΥϢ ΘΗΤ	منوف السغلى
ΤΑΩΠΑΛΛ	ΤΑΛΛΗΛΥ	مدينة طنسا
ΤΑΥΛ	ΤΑΥΛΣ	طوة
ΚΑΛΗΩΠΑΤΡΙΤΑ	ΨΑΛΣΗΗ	سرسي

⁽¹⁾ Il est fait mention de Tawah, écrit ΤΑΥΒΑΣ, dans les actes du martyre de saint Isaac de Diphre, mais ils ne nous apportent aucun renseignement utile pour l'identification, et nous apprennent seulement qu'il existait un théâtre à l'ouest de la ville. ÉT. QUATREMIÈRE, *Mémoires*

géographiques et historiques sur l'Égypte, t. I, p. 350.

⁽²⁾ Pour la rectification des noms coptes et arabes de Naucratis, et les références aux manuscrits, voir DARESSY, *L'Évêché de Saïs et Naucratis*, dans les *Annales*, t. XX, p. 172.

Nous avons donc :

- | | | |
|------------------------|------------------|------------------------|
| 1° Xoïs | = Sekhôn | = ville de Sakha. |
| 2° Onouphis inférieure | = Panouf du nord | = Menouf l'inférieure. |
| 3° Taô l'ancienne | = Talanaou | = ville de Tansa. |
| 4° Taua | = Tauah | = Tawah. |
| 5° Cléopâtre | = Psalsini | = Sersena. |

L'ordre géographique est évident, et va du nord au sud.

Pour ce qui est de la troisième ville, dès 1894 j'avais reconnu que le ΤΑΛΑΚΙ ΕΤΗΕΛΛΩ « l'ancien siège » inscrit dans la quatrième partie de la liste, consacrée aux errata et additions à faire, était pour traduire en copte le ΠΑΛΛ = *παλαιά* accolé à Taô ou Taua de la liste grecque⁽¹⁾. La forme arabe est évidemment fautive; *médinet* annonce une ville d'une certaine importance, or il n'en existe aucune du nom de Tansa dans la région que l'ensemble des indications prouve avoir été le site de Taoua, et il est certain que Tansa est une erreur pour Tanta طنطا . Le nom de cette dernière ville est sujet à variations chez les auteurs arabes du moyen âge, puisque dans le *Cadastré de Mélik el Achraf* elle figure sous la forme *Tandata* طنداتا ⁽²⁾ : la preuve de ce fait est donnée par la spécification fournie par ce registre que Moniet el Soudan est dans le district de Tandata; or Mit el Soudan, désignation moderne de ce village, est à 6 kilomètres au nord de Tanta et à 4 kilomètres au sud de Mehallet Menouf; puisque le village n'est pas dans le district de Mehallet Menouf, qui venait d'être supprimé, il ne peut être que dans celui de Tanta. Les traits entre α et λ final devaient être indistincts sur le manuscrit original, et le copiste a lu soit au lieu de ط le groupe ص qu'il a transformé en سا , soit directement سا au lieu de ص .

Le manuscrit Crawford ajoute une autre erreur à celle-ci; il écrit *طنسان* Tansan. Le n final doit être une mauvaise lecture d'un و marquant l'assemblage des deux sièges Taôpala et Taua = Médinet Tanta *et* Taua, ce

⁽¹⁾ DARESSY, *Les grandes villes d'Égypte à l'époque copte*, dans la *Revue archéologique*, 1894, 1; p. 105 (p. 11 du tirage à part).

⁽²⁾ C'est évidemment cette forme qui est transcrite ΤΑΝΤΑΛΩ dans les actes de saint Apater (CHAMPOLLION, *loc. cit.*, v. 2, p. 209).

qui va d'accord avec la liste sommaire des *scaleæ*, qui donne indistinctement طوة comme répondant à Talanau et à Tauba.

Talanau me semble un mot estropié, la transcription en copte d'un nom arabe mal lu, dans lequel le *u* final serait justement l'équivalent du , conjonctif que je soupçonne. Il ne resterait donc plus que Talana, explicable seulement par une fausse lecture طلنا pour طنتا.

En résumé, l'ancien évêché de Taoua, devenu Tanta, serait uni à un autre siège ayant conservé, en copte et en arabe, le nom de Taoua, et qui ne devait pas être bien éloigné du premier. C'est ce second Taoua, en arabe Tawah, qu'il fallait retrouver, une fois reconnue la non-existence de Tawah annoncé par le P. Sicard.

A 5 kilomètres à l'O. 1/4 N.-O. de Tanta se trouve une bourgade de Mehallet Marhoun à proximité de la rive occidentale du Bahr el Batanou-nieh. L'extrémité sud-ouest du territoire de cette commune, au sud de la

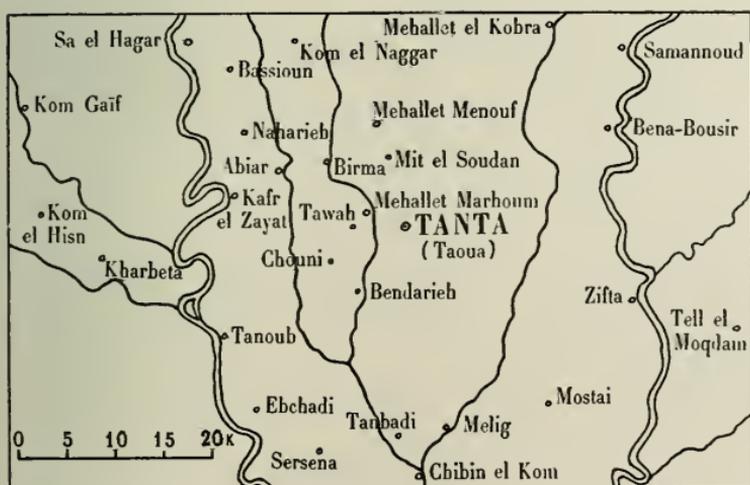


Fig. 1.

ligne du chemin de fer de Tanta à Kafr el Zayat, constitue un kom formant le hod 28 du village, connu sous le nom de حوض طوة : nous rencontrons là, dans une situation convenable, le souvenir de la localité recherchée. Ce kom, d'une superficie de 60 feddans (25 hectares), est une propriété

privée qui ne tardera pas sans doute à être ramenée au niveau de la plaine et mise en culture; il n'a plus une certaine élévation que près de l'Ezbeh 'Abdul Megid bey el 'Abd: on n'y remarque plus de traces de constructions anciennes (fig. 1).

Plusieurs questions d'ordre géographique et historique sont ainsi éclaircies. On pouvait s'étonner de ne pas trouver mention de Tanta chez les auteurs classiques, car la ville est certainement antique comme l'avaient déjà constaté les membres de la Commission d'Égypte⁽¹⁾; elle est encore bâtie sur une butte étendue, alors que le kom el Haddadin, qui est compris sur son territoire, est exploité par les sebbakhin. Le plein centre du Delta appelait nécessairement le développement d'une grande cité; or le passé antique de Tanta était oublié, et il semblait qu'elle n'eût pris naissance qu'après l'établissement en ce lieu de Saïd Ahmed el Bedawi, né à Fez en 596 H. et qui s'y installa au retour de son pèlerinage à la Mecque. Il y mourut et sur sa tombe el Malik el Nasser construisit en l'an 700 H. une mosquée comparable à celles du Caire. Devenue le but d'une grande affluence annuelle de visiteurs à l'occasion de la visite au tombeau du saint, dotée d'établissements de théologie musulmane, les plus célèbres après l'université d'el Azhar, Tanta se développa considérablement, et au XIX^e siècle la construction des chemins de fer ajouta à son importance en faisant le nœud des voies ferrées du Delta; elle compte actuellement 74.195 habitants, dont 7349 coptes-orthodoxes.

Mais dans les anciennes listes arabes des cercles de la Basse-Égypte, Tanta ne paraissait pas: elle était dissimulée sous le nom de Tawah, joint à celui de Menouf l'inférieure, et ce district avait succédé aux anciens nomes de Phthemphuti et d'Onouphis⁽²⁾. Au temps de Mostanser (427-487 H. = 1035-1094) les divisions administratives furent modi-

⁽¹⁾ Du Bois-AYMÉ et JOLLOIS, *Voyage dans l'Intérieur du Delta*, D. É., p. 217. « Tanta est, comme toutes les autres villes d'Égypte, entourée de décombres. A l'est, on voit un gros massif de briques crues sur lequel les habitants ont placé leurs tombeaux: il est coupé à pic dans plusieurs endroits, et ces coupures lais-

sent apercevoir des briques d'une grande dimension. Il existait donc autrefois une ville égyptienne sur l'emplacement de Tanta. »

⁽²⁾ Voir dans J. MASPERO et G. WIET, *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte*, p. 174 à 186, la liste des *kurah* ou cercles.

fiées, les cercles furent remplacés par de grandes provinces; le district de Tawah-Menouf disparut dans la province de Gharbieh, dont la capitale jusqu'au siècle dernier était Mehallet el Kobra. Le territoire du cercle de Tawah fut morcelé; auparavant il comprenait la ville et la région d'Abiar, lors de la réforme territoriale la partie occidentale au delà du Bahr Seif en fut retranchée, et, jointe à ce qui compose actuellement le nord du Menoufieh, devint la province de Gézireh Béni Nasr dont Abiar fut le chef-lieu ⁽¹⁾.

Le développement de Tanta comme cité sainte musulmane avait peut-être provoqué des attaques contre les chrétiens qui l'habitaient, et probablement l'évêque copte crut prudent de changer de résidence. Quittant la

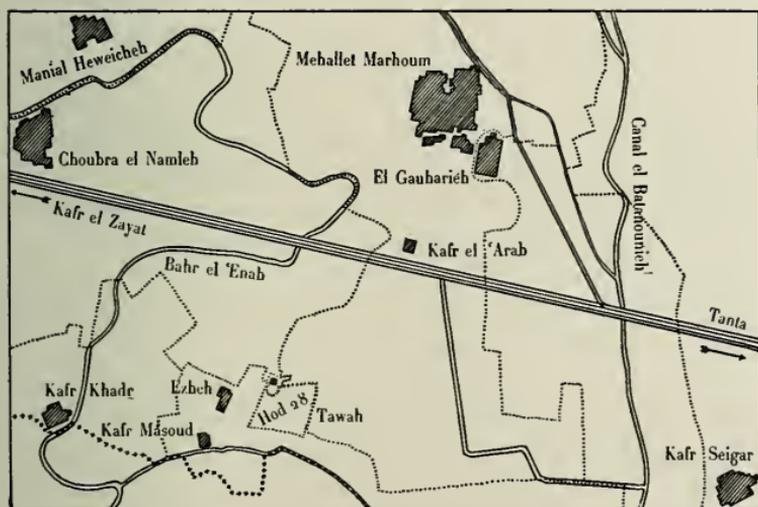


Fig. 2.

ville, il alla se fixer près de Mehallet Marhoum au delà du Bahr el Bataounieh, au lieu appelé maintenant طورة, طوا ou طوى par transmission du nom du diocèse. Peut-être existait-il là un grand monastère, et en tout cas l'évêque s'y trouvait au milieu d'une nombreuse population chrétienne.

⁽¹⁾ J. MASPERO et WIET, *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte*, p. 187;

c'était la division en usage au temps du cadastre de Melik et Achraf.

Encore maintenant sur un nombre d'habitants de 12.360, Mehallet Marhoun compte 528 coptes⁽¹⁾ et a une église dédiée à saint Georges; Birma, tout proche, sur 9816 habitants, n'a plus que 26 coptes, mais Hessel Birma, sur 2124 habitants, a 1117 coptes possédant une église de mari Girgis; Abiar, sur 12.594 personnes, compte 444 coptes qui ont une église de la Vierge et un monastère de saint Mina (fig. 2).

La *Devise des Chemins de Babiloine*, écrite vers 1290, décrit un itinéraire de Rosette à Degouah, traversant le grand Delta du nord au sud, faisant des crochets qui ne s'expliquent que par l'intention de rechercher des régions comprenant une importante proportion de chrétiens parmi lesquels on espérait faire des recrues: la route indiquée allait d'el Foe (Fouab) à Senhore el Medine (Senhour el Médineh), Caum Ennegar (Kom el Naggar), Assonbraubesson (Bassioun), Ahrerie (Naharieb), Berine (Birma) «qui est mout bel casal et sont tous chrestiens», Melig, «et a mout de casiaux, et la entour si sont ij casiaux grans et nobles: l'un a nom Tambede (Tambadi) et l'autre a nom Mehallet el Mehrom» (Mehallet Marhoun)⁽²⁾.

Parmi les papyrus de la Société Italienne s'en trouve un détaillant le voyage d'un personnage venant de l'est de la Basse-Égypte et se rendant à Canope⁽³⁾. De Bubastis (Tell Bastah) il remonte à Natho (Tell el Moqdam), passe à Διοκλέους κώμη et à Ίσιου avant d'arriver à Naucratis (Kom Gaïf). Si l'on tire une ligne droite de Tell Moqdam à Kom Gaïf, elle passe juste sur Tanta; *Diocléous komei* ne donnerait-il pas le nom usité au III^e siècle avant notre ère pour désigner la ville appelée Taua à l'époque romaine? Il n'y a pas de cité *Isiou* connue dans ces parages; je pense qu'on peut, sans trop se risquer, proposer d'y reconnaître Saïs, ce qui ferait faire un léger crochet vers le nord, mais permettait au voyageur d'utiliser la route qui devait exister entre Saïs et Naucratis.

Nous ne possédons pas de documents hiéroglyphiques relatifs au nome Phthemphuti et à sa capitale, ou tout au moins ils n'ont pas encore été reconnus; c'est une recherche qui reste à faire.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ Recensement de 1917.

Itinéraires à Jérusalem, p. 248.

⁽²⁾ Voir H. MICHELAN et G. RAYNAUD,

⁽³⁾ *P. S. I.*, vol. 5, p. 129, n° 543.

FRAGMENTS

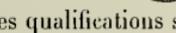
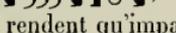
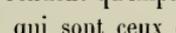
D'UN

LIVRE DE L'OUVERTURE DE LA BOUCHE

PAR

M. G. DARESSY.

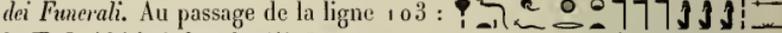
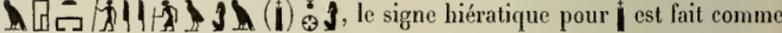
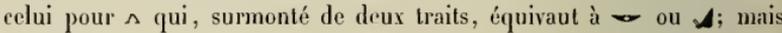
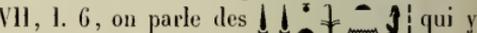
Parmi les débris de papyrus recueillis pendant les fouilles de M. Qui-bell à Saqqarah en 1906, j'ai trouvé un certain nombre de fragments d'un rituel de l'*Ouverture de la bouche* qui, rajustés, donnent trois pas-sages distincts de ce livre. Le papyrus, de couleur jaune foncé, cassant, mesure 0 m. 214 mill. de hauteur; le texte est écrit en hiératique de très basse époque et peut être contemporain du codex de la dame Saï, qui est au Musée du Louvre. Il est inutile de reproduire *in extenso* les inscriptions, par trop mutilées et ne donnant que des fragments de ligne; je me contenterai de signaler les particularités de rédaction ou d'écriture.

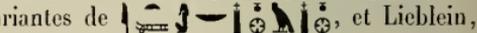
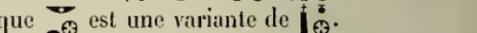
Le manuscrit est au nom du défunt , et ce nom est partout précédé d'une des qualifications suivantes : 1° , 2° , 3° , 4° . Les caractères typographiques ne rendent qu'imparfaitement l'aspect du groupe de trois signes identiques, qui sont ceux du  en hiératique, avec le sommet légèrement renflé, et surmonté d'un point. Il est évident que  remplace le nom d'Osiris, et notre Harmakhis est désigné : « le Sokar-Osiris, l'Osiris N. ». Je ne connais pas d'autres exemples de cette qualification du mort, et je n'ai jamais vu le nom d'Osiris écrit . Dans le texte des Fêtes d'Osiris au mois de Choiak ⁽¹⁾,  semble désigner Osiris dans l'Amenti, mais l'orthographe avec trois  me paraît nouvelle. Cet emploi en superfétation de Sokar-Osiris pour désigner le défunt déjà qualifié d'Osiris est assez singulier; peut-être a-t-on voulu signifier par là que de même que l'image d'Osiris autour de laquelle on faisait les cérémonies décrites dans le temple de Dendérah était appelée

⁽¹⁾ MARIETTE, *Dendérah*, t. IV, pl. 37, l. 90.

Sokaris, les rites de l'Ouverture de la bouche s'accomplissaient sur une image, en bois ou en pierre, un Sokar-Osiris du défunt Harmakhis.

Ce papyrus étant d'origine memphite, probablement comme celui de l'Hathorienne Saï, l'orthographe employée dans ces deux documents est fort semblable; on y emploie  au lieu de la préposition  que donnent les textes plus anciens provenant de la Haute-Égypte.

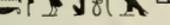
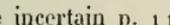
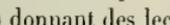
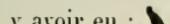
Le premier fragment conservé nous donne des lambeaux des textes publiés par M. E. Schiaparelli de la page 103 à la page 123 de son *Libro dei Funerali*. Au passage de la ligne 103 :   (i) , le signe hiéroglyphique pour  est fait comme celui pour  qui, surmonté de deux traits, équivaut à  ou ; mais il est ici surmonté de quatre traits obliques. Au papyrus n° 3 de Boulaq, le nom d'Héliopolis est écrit d'une façon analogue, mais avec deux traits seulement au-dessus de la base; il est ainsi entièrement pareil à , si bien que M. Maspero⁽¹⁾ a lu partout Hebit au lieu d'Héliopolis. Les détails accompagnant la mention de la ville montrent bien qu'il s'agit là de la capitale du XIII^e nome de la Basse-Égypte. Pl. IV, l. 4 (p. 24 du mémoire de Maspero), il est question du dieu ; pl. IV, l. 9, cette ville est donnée comme résidence d'Horakhuti; pl. V, l. 12, on y mentionne la déesse Nebet-hotep, Hathor locale du nome d'Héliopolis, et l. 21, elle est en rapport avec Shou; pl. VII, l. 6, on parle des  qui y résident devant les grands dieux de la Maison de Râ. Il n'y a donc nul doute que cette prétendue Hebit ne soit Héliopolis.

Du reste au *Livre que mon nom fleurisse*,   sont des variantes de , et Lieblein, p. 14, note 1, avait signalé que  est une variante de .

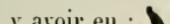
Dans son *Dictionnaire géographique*, p. 40, Brugsch à l'article  mentionne que le nom de cette ville en hiéroglyphique est parfois écrit. . . et ici le groupe tel qu'il est au papyrus n° 3, dont il ne donne pas la transcription hiéroglyphique. Dans le supplément à ce même ouvrage, p. 1100, l'auteur mentionne des orthographes ,  du nom d'Héliopolis et d'Hermonthis, montrant que le scribe avait pris pour l'oreille le groupe en question.

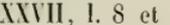
⁽¹⁾ MASPERO, *Études sur quelques papyrus du Louvre*.

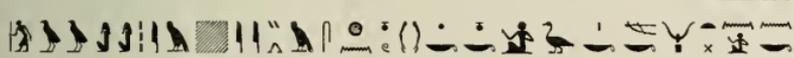
Faut-il transcrire le signe  ou ? faut-il chercher une autre valeur? Le caractère, tel qu'il est fait ici, avec quatre traits supérieurs, n'est pas sans analogie avec la forme hiératique de ; or on sait que  ou  est le nom de Tourah, qui faisait probablement partie du XIII^e nome. Cette localité devait appartenir au district , indiqué dans les listes d'Edfou, qui avait     , Babylone, pour capitale. Mais  et  ont la même valeur phonétique , voisine de celle de  = . N'y aurait-il pas en confusion cherchée ou involontaire? Tous les documents nous donnant Héliopolis sous la forme () sont d'époque romaine, et Héliopolis était alors apparemment détruite, son temple ruiné, puisqu'on en emportait les obélisques à Rome. La ville principale du nome était alors Babylone : n'aurait-on pas voulu substituer  à  en la considérant comme chef-lieu de toute la province? La question est à examiner.

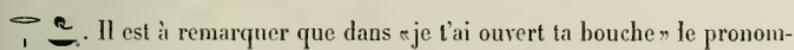
La version correspondante aux textes donnés par Schiaparelli à la fin de la page 116 et au commencement de la page 117 est :     

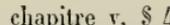
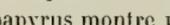
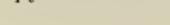


Pour le passage incertain p. 118. le texte B (LIX, a, 7 et 8) et le texte C (XXIII, 10) donnant des leçons différentes, notre papyrus présente une lacune; il peut y avoir eu :  

Le second feuillet, qui était en cinq fragments, correspond à la publication du *Libro dei Funerali*, pages 161 à tome II p. 58; la surface du papyrus est usée, et beaucoup de signes ont disparu. La rédaction était conforme à celle du manuscrit de Saï, car on y voit, de même qu'au papyrus du Louvre, XXVII, l. 8 et 9, SCHIAPARELLI, p. 164-165 : 



. Il est à remarquer que dans « je t'ai ouvert ta bouche » le pronom-sujet de la première personne est écrit, ainsi que dans les passages semblables, et figuré par un crochet en ligature à l'extrémité de la ligne du n, non pas arrondi comme sur le caractère , mais se rattachant par un angle aigu.

Après la fin du chapitre v, § 4 de Schiaparelli (t. II, p. 13)   , le papyrus montre un blanc de 0 m. 055 mill. de largeur,

puis commence à la suite, ainsi que dans le papyrus de Saï, le paragraphe 10 (SCHAF., p. 42). Le texte n'est pas continu, mais coupé en petites sections séparées par un intervalle, appartenant à deux colonnes.

11
12
13
14
15
16
17
18

Fragment of an ancient Egyptian papyrus scroll, showing a grid of hieroglyphs. The text is arranged in two columns, with some lines containing shaded rectangular blocks. The hieroglyphs are arranged in a regular pattern, with some lines starting with a cross-like symbol. The fragment is numbered 11 to 18 on the left side.

dernier mot le signe du déterminatif ne correspond pas à la forme ordinaire hiératique de , mais est fait comme celui d'un oiseau; peut-être le scribe a-t-il confondu  avec  *uša*. Plus loin je lis    au lieu du  . . . douteux de Schiaparelli, ce qui rappelle le nom    de l'ofrande.

Dans la seconde colonne, renfermant le nom des produits, le n° 78 donne   au lieu de   et variantes que fournissent les autres textes. N° 81, *nm* a pour déterminatif, au lieu de , le signe hiératique correspondant à . N° 82 : Le manuscrit donne  au lieu du   indiqué par M. Schiaparelli, ce qui concorde mieux avec les orthographe       fournies pour le même produit au n° 40.

Les quelques mots qui subsistent aux dernières lignes semblent indiquer qu'après la liste des offrandes, le manuscrit portait le chapitre IX, § 8 (SCHAP., p. 173-176), tout comme au papyrus de la dame Saï.

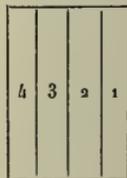
G. DARESSY.

Ces trois colonnes, dont il existait certainement un plus grand nombre, sont tout ce que nous connaissons d'un édifice élevé dans sa capitale Saïs par le roi Apriès en l'honneur de la déesse Hathor, autre forme de Neith protectrice de la ville et de la dynastie. Cette chapelle hathorique, dont nous ne saurons probablement jamais l'emplacement exact, est à ajouter à la liste des nombreux édifices religieux qui nous sont plus ou moins bien connus à Saïs.

XII. — UN SARCOPHAGE DE SAÏS.

On voit encore dans les ruines de l'ancienne Saïs, sur le côté sud du mur d'enceinte nord de la ville pharaonique, un sarcophage en granit gris, de grandes dimensions (environ 3 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur), dont les deux parties, couvercle et cuve, gisent à quelques mètres l'une de l'autre, le premier incliné sur le côté droit et la seconde complètement retournée sens dessus dessous. Ce monument est connu depuis fort longtemps, car on le trouve signalé au tome II du *Dictionnaire des noms propres* de J. Lieblein (n° 2354), avec la mention erronée *Statue (sic). Communication de M. Daressy*. Ahmed bey Kamal, au cours de sa mission à Sa el-Hagar en 1899, l'avait à nouveau relevé, sans se douter qu'il avait déjà fait l'objet d'une publication, et la copie qu'il a donnée de ses inscriptions, plus incomplète et plus fautive que celle que M. Daressy avait communiquée à Lieblein, montre avec quelle rapidité se sont effacés les hiéroglyphes; actuellement, il est presque impossible d'en déchiffrer quoi que ce soit.

Les textes sont gravés sur le couvercle, au milieu de la poitrine, en quatre courtes bandes verticales formant un rectangle d'environ 0 m. 30 de hauteur sur 0 m. 20 de largeur :



(1) Ce signe, lu par M. Daressy, n'est plus visible.

sur les monuments de Saïs (voir la monographie de Ouah-âb-Ré que j'ai publiée plus haut, p. 81 et seq.).

L'orthographe  du nom de la déesse Neith, qui se trouve deux fois sur le sarcophage de Horkhebt, est curieuse : le plus souvent Neith est écrit  avec la seule couronne du Nord. Nous sommes probablement ici en présence de la même préoccupation qui a fait donner au titre  la forme  : la famille royale de Saïs, dévouée au culte de Neith, ayant réussi à réunir sous son sceptre les deux moitiés de l'Égypte, la déesse est devenue elle aussi, par ce fait même, la divinité du Saïd aussi bien que du Delta, et c'est cette double divinité qu'on a voulu indiquer par la forme orthographique .

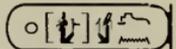
Enfin la mère de Horkhebt, nommée Isitemkhebt, était *chanteuse de Neith maîtresse de Saïs*, fonction qui devait correspondre, pour une femme, à celle de grand prêtre de Neith dans l'ordre masculin, c'est-à-dire qu'elle devait être la première charge sacerdotale féminine du nome Saïte.

XIII. — LE ROI ÀMONEMÁPIT DE LA XXI^E DYNASTIE

À MEMPHIS.

En décembre 1921 fut découverte, sur le terrain d'un particulier à Mit-Rahineh, au nord-ouest du colosse de Ramsès II, une pierre à peu près rectangulaire de 0 m. 80 × 0 m. 60, épaisse de 0 m. 15 et décorée sur ses deux faces.

Sur une des faces, une petite scène sculptée immédiatement au-dessous d'une frise d'ornements *khaker* (ce qui montre que le bloc a fait partie de l'assise supérieure d'une salle de temple), représente le roi Àmonemápit-*Àμενωφθίς* de la XXI^e dynastie manéthonienne (→), offrant un bouquet de lotus et un bouquet de papyrus à la déesse memphite Sakhmet, l'épouse chérie de Ptah (←). Il ne reste, en réalité, de visibles que les têtes des personnages, le haut des bouquets et les trois lignes verticales de légendes.

Le roi,       , est coiffé du bon-

net  avec bandeau et uræus frontaux, et sa tête est surmontée du disque solaire uré . Il porte la barbe postiche.

La déesse, , léontocéphale, est également surmontée du disque solaire uré .

Les monuments du roi Àmonemâpit ne sont pas très fréquents (voir mon *Livre des Rois*, t. III, p. 292-293).

Sakhmet  « sur la vallée » est connue par de nombreux monuments, dont j'ai dressé, dans les *Annales*, t. XIX; p. 203, une liste probablement assez incomplète. Cette épithète était spécialement réservée à l'Hathor memphite, sous sa forme léontocéphale d'épouse du dieu local Ptah.

Je rappelle qu'Àmonemâpit avait bâti ou restauré à Guizeh, au pied de la plus méridionale des trois petites pyramides, un petit temple consacré à Isis (voir mon *Livre des Rois*, t. III, p. 293, §§ V-VI). Nous apprenons maintenant qu'il avait aussi travaillé au temple de Ptah-Sokaris à Memphis.

L'autre face du bloc porte sur la gauche la fin de six larges bandes d'héroglyphes (←) et sur la droite, perpendiculairement à ces bandes, une scène d'adoration d'un *père divin de Ptah* et *prêtre de Sakhmet* agenouillé (←) devant le dieu  « Ptah, maître de vérité » (→) momiforme et tenant le sceptre  à deux mains. Un autel sépare les deux personnages, et derrière le dieu était représenté son édicule spécial, malheureusement très mutilé. Cinq lignes de petits hiéroglyphes cursifs simplement peints, et si mutilés qu'on n'en peut presque rien déchiffrer, donnaient les titres de l'adorateur et la formule d'adoration.

Cette face paraît avoir été décorée postérieurement à celle qui porte les noms du roi Àmonemâpit, c'est-à-dire après la XXI^e dynastie.

XIV. — DEUX NOUVEAUX PRINCES

DE L'ANCIEN EMPIRE À GUIZEH.

A 300 mètres environ à l'est de la pyramide du roi Khoufou, au sommet du plateau de Guizeh, et à 20 mètres à peine au nord d'une ligne droite

XV. — UN OUCHABTI DU ROI ACHÔRIS.

Le R. P. Cléophas, gardien du cimetière latin du Vieux-Caire, a fait don à notre Musée, en février 1922, d'une petite statuette funéraire en terre émaillée verte représentant le roi Achôris de la XXIX^e dynastie manéthonienne (iv^e siècle avant notre ère). La tête a disparu et, telle qu'elle est maintenant, cette statuette mesure 0 m. 116 de hauteur y compris le petit socle rectangulaire. Sur la face antérieure étaient tracées neuf (ou dix) lignes horizontales, dont huit seulement ont subsisté, la première (ou les deux premières?) ayant disparu avec la tête. Ce texte, assez mal gravé et fort peu correct, est une reproduction du chapitre vi du *Livre des Morts* :



Cette statuette est probablement originaire de Memphis, car Achôris paraît avoir eu sa tombe dans la nécropole de cette ville. Je rappelle que des graffiti à son nom ont été relevés dans certaines carrières de Toura⁽¹⁾, et que c'est dans ces carrières que semblent avoir été pris les matériaux nécessaires à la construction de la demeure d'éternité de ce souverain.

H. GAUTHIER.

⁽¹⁾ Voir mon *Livre des Rois*, t. IV, p. 164 et 167.

SELECTED PAPYRI
FROM
THE ARCHIVES OF ZENON

(Nos. 67-72)

BY C. C. EDGAR.

VIII

My last article on this subject, no. VII, was to have formed the end of the series as originally planned. I had hoped after that to begin publishing our whole collection in the *Catalogue général*. Reasons of economy make that impracticable for the present. But as the interest, one might even say the fascination, of the Zenon papyri has been widely recognized, and as every scholar who has in his keeping a portion of this unique find cannot but feel bound to publish it without undue delay, I propose to continue these articles in the *Annales* for some little time longer. The papyri already printed there, though certainly they include a large proportion of the best pieces, form only a fraction of what we possess, and there is still an abundance of interesting material to select from.

So I return again to the early part of the correspondence when Zenon held a roving commission or was acting as private *wakil* to Apollonios⁽¹⁾. He was then in more immediate contact with the central administration than he afterwards was at Philadelphia. With some important exceptions the documents which he preserved so carefully in later years are chiefly valuable for the light they throw on the internal economy of Egypt proper. Those of the earlier period often touch on matters of wider interest

⁽¹⁾ For this period, see now the brilliant sketch by Rostovtzeff, *A large Estate in Egypt*, chaps. 3 and 4.

(see for instance nos. 5 and 7), and in particular they tell us something about private and public affairs in the king's foreign possessions.

No. 67. A LETTER FROM APOLLODOTOS TO CHARMIDES. — o m. 39 cent. × o m. 32 cent. — Date : 1st February, 257 B. C.

This is not only an unusually large and handsome papyrus, one of the show-pieces of our collection, but is also a document of extraordinary interest. Like no. 54 it carries us from Egypt to the coast of Asia Minor and gives us a glimpse into the administration of the outer provinces of Ptolemy's empire.

The letter to Charmides runs thus : « Apollodotos to Charmides greeting. I have written below for you copies of my letters to Xanthippos. Go and see him then, and with regard to the 2465 drachmæ find out how he proposes to settle, and if he is willing to pay the money to you, take it from him and pay to Medeios the sum of 2000 drachmæ, which Straton the treasurer in Halikarnassos had given from the proceeds of the medical tax to Antipatros the agent of Xanthippos for the ship of which Xanthippos is trierarch, and send over to me the 465 drachmæ 2 obols, 2 ch., giving them to somebody to carry secure against risk, and with regard to the 3000 drachmæ see to it that he pays them to Apollonios according to what we have written to him. Farewell. Year 28, Apellaios 27.»

Below are the letters to Xanthippos. They are two in number, the writer in correct official style devoting a separate letter to each separate subject.

« Apollodotos to Xanthippos greeting. If you are well in body and things are going satisfactorily, it would be as I desire. I myself am well. I wrote to you before that I have given, through Perigenes, for the ship of which you are trierarch, 2000 drachmæ to Antipatros who is sailing in charge of the ship. As I should like you then to pay this sum, together with the 465 drachmæ, 2 obols, 2 ch. given to Hekatonymos for the *emeres*, either, if it so please you, to Medeios to the account of the medical tax or, if you prefer, in some other manner, I thought it better to write to you again about this affair. You will oblige me then by sending me word how you prefer to make the payment, in order that we may enter it accordingly

in our books. And if you like to pay it to Charmides my agent, who is delivering this letter to you, pay it to him. Farewell.

« Apollodotos to Xanthippos greeting. Besides the 2000 drachmæ which I have specified in the other letter, I have given to Antipatros, acting for you as trierarch of the *emeres*, a further sum of 3000 drachmæ which you have to make good to Apollonios the *dioiketes*. You will oblige me then by giving an order to pay him in accordance with the subjoined note. Farewell. »

Below is the note just mentioned, a sort of bill for 3000 drachmæ. « Xanthippos to Apollonios : the sum of 3000 drachmæ which Apollodotos paid in Halikarnassos through the bank of Sopolis to Antipatros who is in charge of the *emeres* of Xanthippos, being the sum paid in on the 8th of Peritios, year 27, by the treasurers of Halikarnassos holding office in the year of Demetrios, the so-called crown for the king, for which Apollonios gave a quittance to Epikydes, which sum Xanthippos shall have to pay to Apollonios in Alexandria secure against risk. »

Apollodotos the writer of the above letter is the person to whom *P. S. I.*, 324 is addressed and he appears again in no. 68. We gather that he was an authoritative agent of Apollonios the *dioiketes*, resident abroad. He might possibly be the Apollodotos of DITTEMBERGER, *O. G. I. S.*, 44, sent as an *ἐπιστάτης* to Thera by the commander of the fleet, though I am more inclined to regard him as one of the *oikonomoi* who looked after the interests of the Treasury in the king's foreign possessions; but his exact position and title are nowhere stated. In the present case, and in no. 68 also, we find him acting on behalf of Apollonios at Halikarnassos. In *P. S. I.*, 324, an earlier text, he receives a circular about collecting money from the exporters of corn from Syria; but we do not know where he was himself residing at that time.

Charmides to whom he writes was an agent of his. As Apollodotos asks him to send some money across the sea (*διὰ πρὸς ἕωρον*), it is clear that the two were not living in the same place, and the context suggests that Charmides was in fact staying in Alexandria.

Of Xanthippos we know nothing except what we learn from the present text. It will be noticed that Apollodotos, besides obtaining for him an advance of money out of the public revenues, addresses him with great

respect and evidently regards him as a man of importance. Xanthippos, it seems, was trierarch of a ship. But he did not himself sail on her; and as we find his agent borrowing money for the ship, money which Xanthippos is himself to repay, and as throughout the text *τριηραρχεῖν* governs the accusative (compare the use of the verb *χορηγεῖν*), I take him to have been a trierarch in the Athenian sense of the word, that is to say a rich man who paid for the upkeep of a ship belonging to the State. There is no other evidence, it is true, that the king's navy was supported or partly supported in this way; but how little we know of Ptolemaic economy outside Egypt, or rather outside the *χώρα*⁽¹⁾. Moreover the institution of trierarchy, in some form or other, was not unknown on the coast of Asia Minor about this period (see DITTENBERGER, *Sylloge*², 177).

It is difficult to see what *τὴν θ'* means in these letters. On the analogy of other manuscripts it ought to stand for *τὴν ἐνάτην μερίδα*, meaning either a tax of one ninth on some source of income or else a ninth share of something. But the context in which it occurs, *τριηραρχοῦντι τὴν θ'* and *τῶι ἐπὶ τῆς Ξανθίππου θ'*, makes it scarcely possible to regard it as a tax; and the phrase *τὴν ναῦν ἣν τριηραρχεῖ* (not *συντριηραρχεῖ*) does not favour the idea that Xanthippos was only responsible for one ninth of the expenses. On the other hand, when we compare the phrases *τριηραρχοῦντι τὴν θ'* and *τῶι ἐπὶ τῆς Ξανθίππου θ'* with *τὴν ναῦν ἣν τριηραρχεῖ* and *τῶι ἐπιπλέοντι ἐπὶ τῆς νέως*, we are almost compelled to regard *τὴν θ'* as equivalent to *τὴν ναῦν*. I have therefore ventured to resolve it into *τὴν* (*ἐννήρη*), a type of ship which is known to have formed part of the Ptolemaic navy (*Athen.*, 203, c), and to conjecture that in naval documents the ships were classed as *γ'*, *ς'*, *κ'*, etc. This gives a reasonable meaning; but I must admit I have found no evidence in contemporary papyri that *θ'* could stand for anything except *ἐνάτη*.

It is not clear where Xanthippos lived. He was not on the ship or at Halikarnassos when the money was advanced, and he was apparently

⁽¹⁾ In the *χώρα* at this period we hear of a tax called the *τριηράρχημα*, probably for the support of the navy (see PLAUMANN, *P. Gradenwitz*, p. 44 and the

references there given). But this is not inconsistent with the view that there were also special trierarchs in the Athenian sense.

expected to repay the 3000 drachmæ to Apollonios in Alexandria. The evidence is not definite, but on the whole it seems most likely that he was an Alexandrian notable⁽¹⁾.

The ship was known as that of Xanthippos, but it seems to have been actually commanded by an agent of his called Antipatros. He it was who received the money needed for upkeep or repairs at Halikarnassos. As it was a matter of public interest, the money was advanced by order of Apollodotos, the representative of the *διοικητες*, or through his influence. It was paid in three separate lots: 2000 drachmæ were obtained from the *ιατριχῶν*; 465 drachmæ, 2 obols, 2 ch. from a source of which we are not told; and 3000 drachmæ from the *στέφανος* for the king. The latter sum was given on the guarantee of Apollonios to Epikydes, an official in Halikarnassos, and was to be repaid to Apollonios himself in Alexandria. The 2000 drachmæ were to be repaid, directly or indirectly, to a certain Medeios to the account of the *ιατριχῶν*. The remaining sum was to be sent back to Apollodotos (ll. 5, 6) or else paid to Medeios along with the 2000 drachmæ (ll. 12, 13); but there is a certain vagueness about this part of the transaction.

A medical tax in Egypt called τὸ *ιατρικόν* is often mentioned in IIIrd century papyri⁽²⁾, and a similar tax is known to have existed in more than one Greek city. The question arises then whether the *ιατριχῶν* of our text were the proceeds of a local tax levied for local purposes by the city of Halikarnassos or of the general tax levied by the Egyptian Government. There are two arguments, it seems to me, in favour of the latter view. In the first place it is scarcely likely that Apollodotos, an employee of the royal Government, would have gone so far as to advance money out of the

⁽¹⁾ We know of only one distinguished Xanthippos in the service of the Ptolemies at this period, the general who held command under Euergetes in the Laodicean war.

⁽²⁾ WILCKEN, *Ostraka*, I, p. 375. In most cases it is paid by cleruchs, at the usual rate of two artabæ of wheat per year, but in *P. S. I.*, 371 we find it de-

ducted from the corn-allowance of a *ἰπποκόμος* and other persons. In *P. Hib.*, 102 it appears to be payable in money or in kind to a physician, but we do not know whether the latter was receiving it directly as part of his own salary or on behalf of the college of physicians; in any case we must assume that the payment was entered in the account of the tax.

proceeds of a strictly local tax. In the next place there is reason to believe from the gist of the letter that Charmides, Xanthippos and Medeios were at this time in Alexandria. If that was so, it was in Alexandria that the money was to be repaid into the *ιατρικὰ*, in which case it is difficult to suppose that the tax can have been a local one. Until we learn more about the different persons mentioned in the letter, I think we may regard it as probable that the *ιατρικὰ* of which we hear at Halikarnassos were derived from the same royal tax which the Greek settlers in Egypt were obliged to pay. It would be out of place to enter into a discussion of the Ptolemaic *ιατρικόν*; but it seems to me very doubtful whether it was a specially Egyptian tax instituted for the benefit of the whole population, native as well as Greek⁽¹⁾.

It will be noticed that, while the advance from the *ιατρικὰ* was to be repaid to Medeios, the 3000 drachmæ forming the *στέφανος* were to be delivered to Apollonios. The latter sum moreover had been paid into the bank by the *ταμίαι* of Halikarnassos, while the receipts from the *ιατρικὰ* had been obtained from Straton the *γαζοφύλαξ*. The *ταμίαι* were certainly the city treasurers⁽²⁾, to whom the *στέφανος* levied by the city for the king would naturally be paid; but one cannot well suppose that the *γαζοφύλαξ* was one of the *ταμίαι*; the difference in the title points to a difference in function. The text also suggests that Apollodotos had more direct authority over the *γαζοφύλαξ* than over the *ταμίαι*. It seems probable then that the *γαζοφύλαξ* was a treasurer in the king's service, who had certain public monies in his keeping. But this does not explain why the 2000 drachmæ, in contrast to the *στέφανος*, should have been repaid to Medeios rather than to Apollonios, the head of the Treasury. We cannot suppose that Medeios was merely a messenger who was to carry the money to Apollodotos; for in that case he would also have been entrusted with the 465 drachmæ (see II. 5, 6). He was evidently a responsible person who received the money as by right. I take him to have been a high official in Alexandria, perhaps indeed the Medeios who held the eponymous priesthood

⁽¹⁾ Compare LESQUIER, *Institut. mil.*, p. 214.

⁽²⁾ Compare, for example, DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, no. 46, 1.

in year 27⁽¹⁾. He might for instance have been head of the department for whose maintenance the tax was instituted, ὁ ἐπὶ τῶν ἱατρῶν; or again he might have been simply a Government banker. Such speculations, however, assume that the letter of Apollodotos was addressed to Alexandria, and it is necessary to remember that this is still uncertain.

With regard to the σίεφνος there is less difficulty. It was not, like the ἱατρικόν, an ear-marked tax for some particular object, but was in the nature of tribute from the city of Halikarnassos⁽²⁾ to its suzerain in Alexandria. It had been paid into the bank and Apollonios had accepted responsibility for it (ἐξεδέξατο Ἐπικύδει). Apollodotos as an agent of the *dioiketes* had advanced it to Xanthippos and the latter had bound himself to repay it to Apollonios. All that is simple enough. But the very care with which it is specified that the city is free from responsibility in the transaction suggests that, if the ἱατρικά had been advanced from municipal funds, equal care would have been taken to define the position of the city with regard to the loan.

It is easy to imagine how the letter came to be filed by Zenon. Char- mides probably forwarded it to him, or to Apollonios, saying that he had seen Xanthippos and had requested him to repay the 3000 drachmæ.

Ἀπολλόδοτος Χαρμίδει χαίρειν. ὑποέγραφα σοι τῶν πρὸς Ξάνθιππον
ἐπιστολῶν τὰ ἀντίγραφα. ἐντυχὼν [ο]ὔν αὐτῶι καὶ περὶ τῶν Ἰβυξε ἑ-
ιδη-
σον πῶς
βούλεται οἰκ[ο]νομηῆσαι, καὶ, ἐὰν θελήῃ σοι διαγράψαι, λαβὰν παρ' αὐτοῦ
διάγραφον Μηδείωι
ὁ ἐδεδαίκει Σίρατων ἐν Ἀλικαρνασσῶι γαζοφύλαξ ἀπὸ τῶν ἱατρικῶν Ἀντι-
πάτρ[ωι]
5 τῶι παρὰ Ξανθίππ[ο]υ εἰς τὴν να[ῦ]ν ἢν τριηραρχεῖ Ξάνθιππος ἑ Β, τὰς
δὲ υξε = [χ]

⁽¹⁾ See Plaumann's list in Pauly-Wis-
sowa, art. *ἱερρεῖς*.

⁽²⁾ Another *stephanos* of money, 1000
staters of gold, is mentioned in the fa-

mous inscription from Nikourgia as hav-
ing been presented to Ptolemy Phila-
delphos by the king of Sidon and the
νησιῶται.

διάπεμψον πρὸς ἡμᾶς δούς τινα ἀκίνδυνον, καὶ περὶ τῶν Γ Γ ἐπιμελήθητι ὅπως

διαγράψῃ Ἀπολλωνίῳ καθότι ἐπεσάλκαμεν αὐτῷ.

ἔρρωσο. Λκη, Ἀπελλαίου κζ.

Ἀπολλόδοτος Ξανθίππῳ χαίρειν. εἰ τῷ τε σώματι ἔρρωσαι καὶ τᾶλλα σοὶ κατὰ γνώμη[ν]

10 ἐσίην, εἴη ἂν ὡς ἡμεῖς Φέλομεν· ἐρρώμεθα δὲ καὶ αὐτοί. ἐγράψαμέν σοι πρό-
τερον διότι δεδώ-

καμεν διὰ Περιγένους εἰς τὴν ναῦν ἣν τριηραρχεῖς Ἀντιπάτρῳ τῷ ἐπιπλέοντι ἐπὶ τῆς νέως Γ Β. ὅπως οὖν τοῦτό τε καὶ τὸ δοθὲν Ἐκατανύμῳ εἰς τὴν θ'

Γ υξε = ^βχ, ἐάν τε φαίνηται σοι, διαγράψῃς Μηδείῳ εἰς τὰ ἱατρικά, ἐάν τε βούλη[ι], —

βέλτιον ὑπελάβομεν εἶναι πάλιν γράψαι σοι περὶ τούτων. καλῶς ἂν οὖν ποιήσῃς

15 ἐπιστείλας ἡμῖν ὡς ^{βούλει} [[δεῖ]] γενέσθαι, ἵνα καὶ ἡμεῖς οὕτω καταχωρίσωμεν. ἐάν δὲ

φαίνηται σοι Χαρμίδει τῷ παρ' ἡμῶν τῷ τὴν ἐπιστολήν σοι ἀποδεδωκότι διαγράψαι, διάγραψον.

ἔρρωσο.

Ἀπολλόδοτος Ξανθίππῳ χαίρειν. χωρὶς τῶν Β Γ ἂν γεγραψαμέν σοι ἐν τῇ ἐτέ[ρ]αι

20 ἐπιστολῇ δεδώκαμεν ἄλλας Ἀντιπάτρῳ τῷ παρὰ σοῦ τριηραρχοῦντι τὴν θ' Γ

ἀς δεῖ σε διορθώσασθαι Ἀπολλωνίῳ τῷ διοικητῇ. καλῶς ἂν οὖν ποιήσῃς συντάξ[α]ς

διαγράψαι αὐτῷ καθότι ὑπογεγραψαμέν σοι.

ἔρρωσο.

Ξανθίππος Ἀπολλωνίῳ. ὃ διέγραψεν Ἀπολλόδοτος ἐν Ἀλικαρνασσῶι διὰ τῆς Σωπόλιος

τῷ Ἀντιπάτρῳ ἐπὶ τῆς Ξανθίππου θ', τὸ πεπλωκὸς Λκζ Περιτίου ἢ παρὰ τα-
μιῶν

25 Ἀλικαρνασσέων τῶν ἐπὶ Δημητρίου, ὁ σίεφανος τῷ βασιλεῖ, ὃν ἐξεδέξατο
 Ἀπολλώνιος
 Ἐπικύδει, ὃ δεήσει Ξάνθιππον διαγράψαι Ἀπολλωνίῳ ἐν Ἀλεξανδρείαι ἀκί-
 δνον, †'Γ.

VERSO : Χαρμίδει. ἀν(τίγραφα) ἐπι(σίολων) τῶν πρὸς
 Ξ[άνθι]ππον.

4. γαζοφύλαξ : compare *O. G. I. S.*, no. 225, 16, τὸ κατὰ σίρατειαν γαζοφυλάκιον. It is possible that Straton was treasurer to the king's forces at Halikarnassos, but the word itself does not imply this. While τὸ ἰατρικόν means 'the medical tax', τὰ ἰατρικά may mean 'money derived from the tax', or more generally 'money for the medical service'. Thus it might either have been money collected in Caria or money entrusted to Straton for disbursement. But if I am right in supposing that the advance was to be repaid in Alexandria, the former of these alternatives is the more probable. — 8. The date of the letter compared with the date on which the σίεφανος had been paid (l. 25) suggests that the advances had been made a considerable time ago. — 11, 12. Nothing further is known about Perigenes or Hekatonymos. — 13. There is a gap in the construction of the sentence at the end of this line. The meaning is ἐάν τε βούληι, οἰκονομήσῃς ἄλλως. — 24-27. The construction is not quite clear. If we regard the whole note as a single sentence and understand ὁμολογεῖ ὀφείλειν or something similar, we are confronted with the objection that ὁ σίεφανος in line 26 ought in that case to have been τὸν σίεφανον. It seems better then to construe thus : Ξάνθιππος Ἀπολλωνίῳ. (ἐσίην) ὃ διέγραψεν, etc. — 24. Presumably διὰ τῆς Σωπόλιος (τραπέζης). — 26. ἐπὶ Δημητρίου : the eponymous magistrate at Halikarnassos seems to have been the νεοποιός, see DITTENBERGER, *Sylloge*², 601, and *O. G. I. S.*, 16. The word ἐξεδέξατο means 'made himself responsible for', 'gave a quittance for' (see Vitelli's note on *P. S. I.*, 584, 14). Epikydes may have been the local magistrate responsible for the payment, though the context does not exclude the possibility that he was an οἰκονόμος in the royal service. — 28. ἀν(τίγραφα) ἐπι(σίολων) : in monograms. The place of this docket, to the right of the address, indicates that it is probably a note of the sender, not of the recipient.

No. 68. A COMMUNICATION TO ZENON (?) FROM AN UNKNOWN PERSON. — 0 m. 17 cent. × 0 m. 155 mill. — Year 28 (?).

The writing is on the recto of the papyrus and runs in the same direction as the fibres; and the document was folded up parallel to the fibres of the recto and not, as was usually the case, at right angles to them.

The papyrus has a broken edge along the top, but seems to be complete below; and as the height of a roll of papyrus, such as Zenon's correspondents used, was between 30 and 35 centimetres, it is probable that about half the text is at present lost.

The remaining text is divided into two portions by an empty space, and there seems to have been another empty space above the first line of our fragment. Probably then the letter was divided into several paragraphs dealing with different subjects. I have called it a letter, but I do not suppose that it was an *ἐπιστολή* in the strict sense of the term, beginning ὁ δεῖνα Ζήνωνι χαίρειν; the absence of any date or word of greeting at the end points rather to its having been couched in the form of a memorandum like *P. S. I.*, 425 or 533. In the first of the remaining paragraphs the pronouns σέ, σοί and σοῦ have been altered to τοῦτον, αὐτῷ and τούτου; and as the person to whom they refer seems certainly to be Apollonios, we may infer that the communication was originally intended for the *dioiketes* and that the writer on second thoughts addressed it to Zenon, who knew the right way to approach his chief on such matters.

The writer informs Zenon «that . . . was sent from the son of Danaos and that letters were written to Apollonios in Xandikos of year 28 from Apollodotos and from Kratinos the son of Danaos, asking that the affair should be settled by payment of twenty talents to the king, but the person sent has not delivered the letters to him, but is living in Alexandria in the house of Aristoboulos, following evil courses; his name is Hedylos. Know also that Pankris, the associate of Danaos, is trying to get the office of *nomophylax* through Epikydes and the latter is referring the question to your chief; so take care that he does not obtain the slightest favour, for he is hostile to Apollonios and is spreading the slander that it was he who caused the trouble about Danaos.

«Get me letters from him to Apollodotos and Laagos and Hikesios, speaking of me in favourable terms, and write yourself also. Get a letter also to Jason the banker, saying that he, Apollonios, has become reconciled through my intercession, for he has already written to Apollodotos.»

We have already made acquaintance with Apollodotos in no. 67. We saw there that he was an official, perhaps a royal *oikonomos*, serving under

Apollonios in the outer provinces of the empire, and that in particular, in years 27 and 28, he was exercising authority at Halikarnassos. Hikesios, the author of *P. S. I.*, 558, was, as we may infer from *P. S. I.*, 324, 325, a colleague of Apollodotos, stationed somewhere overseas. Epikydes again is no doubt the official at Halikarnassos mentioned in no. 67. In the present case he has something to do with the appointment of a local $\nu\omicron\mu\omicron\text{-}\varphi\acute{\upsilon}\lambda\alpha\zeta$ and his first step is to lay the matter before Apollonios. Whatever then the position of Epikydes may have been, the fact emerges very clearly that even in their local affairs the autonomous cities were in strict subjection to the king and the *dioiketes* in Alexandria. Compare no. 54, introduction and also the remarks of Usener in *O. G. I. S.*, no. 46, note 3⁽¹⁾.

The memorandum is mainly concerned with the affairs of a certain Danaos, who seems to have got into trouble about some money which he owed to the royal Treasury. It is clear that he was living in Halikarnassos or in that neighbourhood. His son Kratinos had apparently agreed with Apollodotos, the representative of the Treasury, that the matter should be settled by the payment of twenty talents; and this proposal had been forwarded to Apollonios. Twenty talents is a large sum of money, which Danaos can scarcely have owed as a private individual. But possibly it may have represented the price of some tax or monopoly, for the payment of which he was responsible as a farmer or a surety. Iason the banker, who wishes to be assured that Apollonios has forgiven him, may have been mixed up in the same affair.

What Minister of Finance was ever without enemies, open or secret? There were people in Halikarnassos, we are told, who ventured to speak against the *dioiketes*; and we may be sure that there were others in Alexandria who bore him no good-will. The reference in the memorandum to Aristoboulos suggests that he was not only a man of note in the capital, but also an intriguer against Apollonios. One suspects that Pankris did not obtain the post which he coveted at Halikarnassos and that Aristoboulos was not regarded with favour so long as Apollonios remained in

⁽¹⁾ More recently ROSTOVITZEFF, *Large Estate*, p. 172, has treated this subject with his usual incisiveness.

power. But about fifteen years later, under a new king and a new *διοίκetes*, a certain Aristoboulos appears as eponymous priest of Alexander; was this the same person?

[. . . ον ἔτι παρὰ τοῦ Δα[υδου]
τοῦτου
 υἱοῦ ἀπεσ[τάλη] καὶ ἐγράφη πρὸς [[σέ]] τοῦ Ξα[ν]-
 δικοῦ: ηκ L παρὰ τε Ἀπολλοδότου καὶ Κρα[τί]-
τοῦ Δανάου
 νου ἵνα οἰκονομηθῇ δοθέντων ταλάντων
 5 εἴκοσι τῶι βασιλεῖ, ὃ δ' ἀποστλαεῖς οὐκ ἀποδέδωκ[ε]
τα
 αὐτῶι τὰ γράμματα, ἀλλ' ἐστὶ ἐν Ἀλεξανδρείαι
φθειρόμενος,
 σκηναῶν ἐν τοῖς Ἀριστοβούλου ἄνομα δ' ἐστὶ αὐ-
 τῶι Ἡδύλος· καὶ ἔτι Πάγκρις ὃ μετὰ Δανάου
 [δια]τριβ[ω]ν [δ]μ' Ἡ[π]ικίδους αἰτεῖται τὴν νομοφυ-
τοῦτου
 10 λακίαν, ὃ δὲ εἰς [[σέ]] βάλλεται· ἵνα οὖν μὴθὲν αὐ-
τῶν φιλανθρωπῶν,
 τῶι γένηται ἐστὶ γὰρ ἀλλότριος καὶ διαβάλλων
του
 ὡς διὰ τοῦ τὰ περὶ Δάναον γέγονεν.

λαβὲ δ' ἡμῖν ἐπιστολὰς παρ' αὐτοῦ πρὸς Ἀπολ-
ι
 λόδοτον καὶ Λάαγον καὶ κέσιον, ἔστωσαν δὲ ὑπὲρ
 15 ἡμῶν φιλάνθρωποι, καὶ αὐτὸς δὲ γράψων.
 λαβὲ δὲ καὶ πρὸς Ἰάσονα τὸν τραπεζίτην
 ἔτι διαλέλυται ἡμῶν ἐντυχόντων,
 γέγραφε γὰρ καὶ πρὸς Ἀπολλόδοτον.

VERSO, in small letters : [[ἐπεὶ ὑπὲρ]]

3. Read τοῦ ηκ L. — 6. αὐτῶι written over σοι. Perhaps originally τὸ γράμμα.
 — 8. Πάγκρις: perhaps a short form of Πάγκριτος. — 9. The reading is not quite certain. — 12. Originally διὰ σοῦ. — 14. ἔστωσαν: the subject is αἱ ἐπιστολαί. —
 18. The subject is probably Ἀπολλώνιος.

No. 69. A LIST OF ARTICLES. — 0 m. 31 cent. × 0 m. 31 cent. —
Date : 14th June, 257 B. C.

Some of the accounts and lists preserved by Zenon, such as the long bill of lading published in *P. S. I.*, IV, 428, are no less interesting than the letters. Conspicuous among them is the following text, which, though only a short list of foreign merchandise, seems impregnated with the colours and perfumes of the near East. It is written in a large, upright hand on a large sheet of papyrus. The date is Xandikos 11 of year 29, and the introductory statement runs thus : « We have left behind in Hermoupolis the following articles, which Charmos has handed over to Apollodotos ». The meaning, however, is not quite certain, for the words ἐν Ἐρμουῦ πῶλει might be taken with the date rather than with ἀπολελοίπαμεν; compare the way in which Zenon was accustomed to docket his correspondence just at this period, *e. g.*, nos. 10-13. In any case the Ἐρμουῦ πῶλις mentioned is no doubt Hermoupolis Parva, which lay on the river between Naukratis and the sea. We know from other documents that Zenon sailed down from Memphis to Alexandria in the course of this month, so he may well have been in Hermoupolis on the day on which the list was written. There is nothing to show whether the cargo from which the articles specified had been taken out was being carried on Zenon's boats or had arrived in some other way. Charmos, who delivered the articles to Apollodotos, was an ubiquitous agent whom we find engaged in commercial business now in Syria and now in Egypt. Apollodotos is probably to be identified with the writer of no. 67; and though the words suggest that he was at present in Egypt, that need not surprise us; the agents of the *διοικητες* in foreign parts no doubt returned to Alexandria from time to time.

Col. 1.

ἔτους κθ̄ Ξανδικῶ̄ ιᾱ
ἐν Ἐρμουῦ πῶλει ἀπολελοίπαμεν
ἃ παραδέδωκεν Χάρμος
Ἀπολλοδότῳ.
5 ἐν τρεῖσι νάρδου μαρσίππια ἐσφρα ε
καὶ θυλάκιον ἐσφραγισμένον α

	δορκαδέων φυλάκιον ἐσφρ	α
	πορφύρα ἐν ποροσκεφαλαίω ἐνί	
	κιρία ποικίλη	α
10	ἡμικίρια [ποικί]λα	γ
	κιρία λευκαί	β
	φοινικαῖ	δ
	οὐ λιθάνου ἐσφραγισμένου	
	οὐ μάρσιπποι	γ
15	οὐ καὶ μαρσίπιον	α
	σύνρηης ἐσφραγισμένα	
	μαρσίππια	γ
	θύλακος δορκαδέων	
	ἀσίραγδλων	α

Col. 2.

20	πορφύρας φυλάκιον ἐσφραγισ	α
	κρίκου φυλάκιον ἐσφραγισ	α

VERSO.

[[.....]]

. . α . α . τ ᾶ λ ε λ ε ι μ μ ε ν α

and traces of two more lines.

5. $\Xi\iota\epsilon\iota$: ϵ corrected over ι . A Hebrew or Egyptian word, transliterated also as $\Xi\iota\epsilon\eta$. It was in a $\Xi\iota\epsilon\eta$ that the infant Moses was found by Pharaoh's daughter. The articles mentioned in lines 5-7 were in the $\Xi\iota\epsilon\iota$ s. — 7. *δορκαδέων*: see no. 70. — 8. *πορφύρα*: the π is corrected. — 9. *κιρία*: see the Lexica under *κειρία*; in the Zenon papyri *κιρία* is the usual spelling, see *P. S. I.*, 387, 4, and 616, 33. — 10. *ἡμικίρια*: probably strips of half the usual size; compare the word *ἡμιτύβια*, *P. S. I.*, 387, 5. — 13-15. *οὐ*, or perhaps *οὐ(πω)*, may mean that the articles marked had not been handed over; compare *SmYLY*, *P. Gurob.*, 18. — 22-25. A docket, of which the first line has been rubbed out.

No. 70. LETTER TO ZENON. — o m. 15 cent. \times o m. 30 cent. — Not dated.

This papyrus has been already published in *P. S. I.*, vol. IV, no. 444; but as there are some small inaccuracies in Gentili's transcription, I need not apologize for giving a revised reading of the text. As the papyrus is

broken at both ends, it is not quite certain how the lines ought to be divided, but there is little doubt about the total number of letters that are missing in each case. And on the whole the division proposed below seems the most probable one.

If my division of the lines is correct, the writer had a name of about six letters. He has not yet been identified, but I think it is safe to assume that he was one of Zenon's early correspondents. I venture to suggest that the letter was written in Alexandria or in Palestine between years 26 and 29. Apollophanes and Melas are names which occur in the Palestinian documents (see no. 14 and *P. S. I.*, 554 and 594), and the phrase *μετὰ τὸ σε ἐκπλεῦσαι* is specially appropriate to describe a departure from a sea-port. I imagine that the writer was one of Zenon's subordinates and that Zenon had lately parted from him on one of his voyages between Egypt and Syria.

The letter is not easy to translate, especially as the restoration of some passages is very doubtful. According to my reading it runs thus : «After you sailed out I brought in the man who cures the dice made from gazelles' bones, and after examining them he said that they had been extracted from the raw flesh, and for that reason. . . He said therefore they could not be made wax-like, for after a year he said they would change, but he said that he would make them [passable], but with great trouble he said, so much so that he did not think they were worth it. As for the treatment we shall try to get them done for a *chalkous* each, or at most for two *chalkoi*; for he himself pretends that he does dice for people at court (?) for half an obol each; and he said we might ask Antipatros the Etesian (?), for he has cured dice for him he said. As soon as you receive my letter then, write to me what to do about this before the time runs away. Know too that Patron was not willing to take Apollophanes with him, but has given us a great deal of trouble. But I went to see Melas and declared myself ready to be inscribed as a warranter along with another of the citizens. And he seeing by this that Apollophanes was not by any means going to be left behind, as we too were fighting against him, took him on board. My further news I will write to you in greater detail than it was possible for me to do now. And try to write to me promptly about everything».

In no. 69 we find *δορκαῖοι* mentioned along with other products of Syria and Arabia, and it seems probable that there was a regular trade in dice made from the bones of Syrian gazelles⁽¹⁾. Lines 5, 6 are difficult and I am not at all sure about the meaning. In my translation I have understood *ἐγδοῦναι αὐτούς* after *πειρασόμεθα*; 'we shall try to get them done', and in line 6 I have supplied *ἐγλαβεῖν*, or some such word after *φησίν*. What *τὸν ἐτησίαν* means I do not know, unless it be a nickname; *τὸν ἐτήσιον* might have meant 'the yearly eponymous priest', but in fact we know the names of the priests between years 26 and 29, and Antipatros is not one of them. The latter part of the letter is concerned with a quarrel in which the writer plays an energetic part. Apolophanes we have already met as a commercial traveller in Syria (see no. 14), and in *P. S. I.* 594 we find Melas sending wine to Apollonios from an estate in Bethanath. If my interpretation of *ἀνέλαβεν* is right, Patron may have been a sea-captain, perhaps a relation of the famous admiral Patroklos son of Patron.

[. . .]λ[. . .]ς Ζήνωνι χάρειν. εἰ ἔρρωσαι, καλῶς ἂν ἔχοι· ὑγιαίνω δὲ καὶ αὐτός. μετὰ (τό σε) ἐκπλεῦσαι εἰσήγαγον τ[ὸν Φε]-

[ρα]πέυοντα τοὺς δορκαίους, καὶ ἐπισκεψάμενος ἔφη αὐτοὺς ἐκ κρεῶν ὠμῶν ἐξηρηθῆσθαι, καὶ διὰ τοῦτο χ[. . .]-

[. . .] αὐτούς. κηροειδεῖς μὲν οὖν οὐκ ἔφησεν δύνατον εἶναι, μετ' ἐνιαυτοῦ γὰρ ἔφη μεταπεσεῖσθαι αὐτούς, ε[. . .]-

[ε]ῖς δὲ αὐτοὺς ἔφησεν ποιήσειν, μετὰ παραγματείας δ' ἔφησεν πολλῆς, ὥστε μὴ ἀξίους ἔφησεν [εἶναι] τοια[ύτης].

5 [περὶ δ]ῆ τῆς Θεραπείας πειρασόμεθα μὲν χαλκίαιους, εἰ δὲ μή γε, διχαλκίαιους· αὐτὸς μὲν γὰρ φησ[ιν ἡμῶν]ἑλια[ῖον]

[. ἐπ]ὶ αὐτῆς τὸν ἀσπράγαλον· ἔξεσθιν δ' ἔφη ἐρωτῆσαι Ἀντίπατρον τὸν ἐτησίαν, τ[ούτ]ωι γὰρ ἔφη[σεν]

[τεθερα]πεικέναι. σὺ οὖν, ὡς ἂν τάχιστα λάβῃς τὰ γράμματα, γ α[. . .]ψομοι περὶ τούτων τ[. . . ν. . .]

⁽¹⁾ Polybius, in Athenæus 193-194, speaking of Antiochos Epiphanes mentions *ἀσπράγαλοι δορκαῖοι* as one of the odd gifts by which he made himself remarkable. See the note in *P. S. I.*, 331, 2.

[πρὸ] τοῦ τὸν καιρὸν ἐγδραμεῖν. γίνωσκε δὲ καὶ Πάτρωνα οὐ βουλόμενον
 ἀναλαμβάνειν Ἀπολλοφάνην, ἀλλ[ὰ ἔχ]-
 [λον ἢ] μῖν πάρεσχηκότα πολύν. ἐγὼ δὲ προσωλήθον Μελαῖνι καὶ ἔτοιμος εἶναι
 γνωσῆναι ἐπιγραφῆναι αὐτὸς τε [καὶ]
 [ἄλλο]ς τῶν πολιτῶν. ἐκεῖνος δὲ ὄρων ταῦτα ὅτι οὐδ' ὡς ὑπολειφθήσεται, καὶ
 ἐμῶν μαχομένων δὴ [αὐ]τῶι, ἀν[έ]λα-
 [βεν αὐ]τόν. τὰ δὲ λοιπὰ σοὶ γράψω ἀκριβέστερον, νῦν μὲν γὰρ μοι οὐκ ἐξε-
 πώησεν. περὶ δέ μοι ὅτι τάχρ' ἔγραψεν [περὶ]
 [πάντων].

ἔρρωσο.

VERSO :

Ζήνωνι.

1. (τό σε) : the papyrus has *σο*. — 3-4. If we put a stop after *αὐτούς*, we must understand *ποῆσαι* with *δύνατον εἶναι*. The verb at the end of line 3 began with *γ* or *π* and contained about eight letters; I can think of nothing very suitable, though *πονήσαι* is possible. An alternative is to read *γ[ενέσθαι]* and omit the stop after *αὐτούς*; and though in that case the position of *κηροειδῆς μὲν οὖν* would be singular, it would not be altogether out of keeping with the colloquial style of the letter. — 3-4. Perhaps *ε[ὐ]πεπε[ι]ς* or *ε[πι]πε[ι]ς*. — 5-6. Meaning and restoration doubtful, see introduction. — 7. *τι συντάσσει* or something similar. — 8. *πρό* : restored by Vitelli. — 9. *εἶναι* : probably a slip for *ἦν*. — 10. Vitelli suggests *ἄλλος τις*, but I doubt if there is room for *τις*. *τῶν πολιτῶν* : of Alexandria? For *εμων* read *ἡμῶν*, as Vitelli has already suggested. *δὴ [αὐ]τῶι* is doubtful. — 11. *ἐξεπώησεν* : or perhaps *ἐξεπο[ί]ησεν*, for there is a worm-eaten space between *ο* and *η*. — 12. Vitelli suggests *[τούτων]*, but *πάντων* accords better with the tense of the verbs, *περὶ γράψεν*.

No. 71. A FLOUR ACCOUNT. — o m. 18 cent. × o m. 16 cent. — Not dated.

Another of our Palestinian papyri. Though damaged at top and bottom it seems to be nearly complete. The first column of the recto states the quantities of flour received (such at least is the probable meaning) in a certain number of towns. The second column of the recto and the two columns of the verso state the quantities given out during certain months. The balance between income and expenditure may have been given at the very end.

The date of the papyrus can scarcely be later than year 29, as it is unlikely that any accounts from Palestine were submitted to Zenon after his retirement to Philadelphia. We may place it then between year 26 and year 29. But a still closer date may be suggested. The account was drawn up about the end of Xandikos, the last legible entry being on Xandikos, 28. As in column 2 of the recto it passes from Peritios to Dystros without any mention of an intercalary month, it is probable that there was in fact no intercalated Peritios in the period which it covers. This indicates that it dates from the beginning either of year 27 or year 29 (see the table in *Annales*, XVII, p. 223). Year 29 is a possible date, as we find Philon the baker (H. 63, 77) writing to Zenon in Daisios of that year (see no. 15, introduction). But year 27 is still more probable, for we know from no. 3 that at the beginning of that year Zenon was himself residing or travelling in Palestine.

The chief interest of the papyrus consists in the list of towns in column 1, apparently those in which the travellers bought or obtained flour. It is natural to suppose that they are mentioned in the order in which they were visited; and as far as I can see, this is not impossible. But several of the names are unfamiliar; so I must leave it to someone more competent in these matters to say whether the list may be regarded as the skeleton of an itinerary. The first town mentioned is the sea-port of Stratonos Pyrgos, known in later times as Cæsarea; and this is surely the earliest record of its Hellenistic name. We then strike inland to Jerusalem and Jericho. The Abella which follows is probably the town of Abile opposite Jericho on the east side of the Jordan (JOSEPHUS, *Ant.*, IV, 8, 1 and V, 1, 1), though it is true that there are several Abels to choose from. The next word I do not recognize, and two of the letters are illegible. But if the names really represent an itinerary, Sourabit. . a must be looked for in the south of Palestine, for the next town on the list is the well-known Lachish whose ruins have been excavated at Tell el Hesi. Noe is unknown to me, unless it be a transliteration of Neah (*Νοα*, *Ανωα* in the LXX), and the next name *Ειτο*. . I am unable to read or identify. (Or is it possible that the last two names correspond to Neve and Heita in the Hauran, a district which is mentioned more than once in Zenon's correspondence?) The next name might be either *Βατιαπα*. . is or *Βατιαα*. . is. The latter

alternative suggests Bethanath, but in two other documents Bethanath is correctly transliterated as Βαιτανατα. Κύδισος is of course Kedesh, either Kedesh of Galilee or Kedesh in Issachar; it would be easier to say which of them is meant if we could identify the three preceding towns. The list ends with Ptolemais on the sea-coast. I trust that the photographic reproduction of the papyrus on the plate will enable some Palestinian archæologist to read the names which have puzzled me and to identify all the places mentioned in it.

The account of expenditure has been checked over, a slanting stroke being placed against almost every entry, while a few entries are cancelled by round brackets. I have omitted the slanting strokes in my transcription, but have put in all the brackets. Of the names in the list Melas, Philon and Apollodotos are already familiar to us; others, including two names of natives, ll. 29, 46, 69, have not appeared until now in any of the published papyri from Zenon's archives.

Mr. Bell has shown me a somewhat similar account in the British Museum collection, which will perhaps shed light on the circumstances in which ours was written and on some of the difficult passages.

Col. 1.

	ἀλεύρ[ων λόγος]
	ἐν Σίρατων[ος] ἄρτ	ε
	Ἱεροσόλυμ[οις]	ς
	ἐν Ἐριχο[ῖ]	ε
5	ἐν Ἀβέλλοις	γ
	Σουραβιτ. . οἰς ἄρτ	θ
	Λακάσοις	ιδ
	Νόη	ι
	Εἰτομη	ζ
10	Βαιταναταῖς	ιδ
	Κυδίτωι	β
	ἐν Πτολεμαίδι	δ
	/ ἄρτ οθ δ /	
	ἀναμετρούμενον	
15	τῆι τεσσαρακοντα-	

χοινικῶι ἄρτ ἢ ἄρτἀξη
 ∟ δ' | ἄρτ νθδ'

Col. 2.

ἀπὸ τοῦ σιτοποι[ηθέντος σίτου

... [] ἄρτ ∟

̄ Πολεμοκράτει τῶι

20 .αματου ἀδελφῶι σεμιδ ἄρτ ∟

(ἀλεύρων ἄρτ ∟)

ι Ἐρμῶνακτι σεμιδάλιος ἄρτ ∟

̄ Ἄν[τ]ιλέοντι συνετέθη

ἀπὸ τοῦ σι-
 τοποιηθέντος
 σίτου

σεμιδάλιος ἄρτ (α) ἄρτ ∟

25 (ἀλεύρων ἄρτ ζ)

κβ (Ἄμεινίαι ἀλεύρων ἄρτ α)

κζ Ἄπε[λ]λεῖ σεμιδάλιος ἄρτ ∟

Περιτίο[υ] τοῖς παρὰ

Ρ[α]β[βη]λου ἀλεύρων ἄρτ α

30 κζ Μελ[ανι] τῶι ἐξ Ἀλεξανδρείας

σε[μιδά]λιος ἄρτ α

Δύσ[ρο]υ κ[] ἄνορι ἀλεύρων ἄρτ ∟

[]ι ἀλεύρων ἄρτ ∟

[]ει ἀλεύρ ἄρτ ∟

35 []ῆλιος ἄρτ α

κ. [

]δάλ ἄρτ ∟ χ^α

VERSO :

Col. 1.

]χ^β

] .ανι σεμιδάλιος ∟ δ' χ^δ

40 ἀλεύρων ἄρτ γ ἐξ ᾧν ἐγενήθ ἄρτ β

] Λαμέδοντι σιτοποιῶι

ἀλεύρων ἄρτ α ∟ δ'

Ξανδικού $\bar{\alpha}$

- Κλέωνι ὑποκριτῆι
 45 ἀλεύρων ἀρτ α
 $\bar{\gamma}$ τοῖς παρὰ Ῥαββήλου
 σεμιδάλιος ἀρτ \angle
 ἀλεύρων ἀρτ \angle
 $\bar{\zeta}$ Φίλωνι σεμιδάλ ἀρτ \angle
 50 ἀλεύρων $\overset{\epsilon}{\chi}$
 η Νικίαι ἠγεμένι
 ἀλεύρων ἀρτ \angle
 Φίλωνι σεμιδάλ ἀρτ \angle
 ια Φίλωνι σεμ[ι]δάλιος δ'
 55 ιβ Φίλωνι σεμ[ιδάλι]ος ἀρτ \angle
 ις Φίλων[ι σεμιδάλ]ιος $\overset{\theta}{\chi}$
 ιθ [ἀρτ] α

Col. 2.

-] $\overset{\delta}{\chi}$ ι.
 60 [] ἀναξ $\overset{\delta}{\epsilon}$ $\overset{\delta}{\chi}$
] ἀρτ ζ $\overset{\delta}{\chi}$
 [] τοῖς παρ' Ἀπολλοδότου
 [] αἰ κ $\bar{\epsilon}$ ἀλεύρων $\overset{\epsilon}{\chi}$
 Φιλ[ωνι σιτο]ποιῶι ἀλεύρων ἀρτ β \angle $\overset{\eta}{\chi}$
 . [ε]ξέθη ἀρτ β
 65 [] $\overset{\kappa\epsilon}{\chi}$
 [σεμι]δάλιος ἀρτ α
 τοῖ[ς π]αραγενομένοις ἐπ[ι]τασων
 π[αρά] Μελησίππου ἀλεύρων ἀρτ α
 Ζαβε[ι]ναῖ ἠμιονίτηι ἀλευρ ἀρτ. α
 70 Νίκ[ω]νι πρὸχρησιν ἀλευρ ἀρτ \angle
 κς Φίλωνι ἀλεύρων ἀρτ β
 σεμιδάλιος ἀρτ α
 κζ σιτοποιῶι
 ἀλεύρων ἀρτ β
 75 καὶ πέπραται Νίκωνι

ἀλεύρων ἀρτ ελ ἀν τδ
 κη Φιλωνι σιτοποιῶι
 ἀλεύρων ἀρτ γ
] ἀρτ λ

2. The monogram which usually stands for $\pi\nu(\rho\omicron\upsilon)$ is to be read here as $\pi\acute{\upsilon}(\rho\gamma\omega\iota)$. $\text{Ἀρτ}(άβα)$ is written throughout in monogram. — 9. Εἰτοιϋ : the second last letter seems to be ν or τ and the last letter ι or ς . The horizontal stroke above the former makes it difficult to read Εἰτοις . — 13-17. From this it appears that the artaba commonly used in Palestine was one of 30 *choinikes*. — 18. Not clear. Possibly]α λ. — 19. The month is Audnaios. — 30. For Melas, see no. 70. The two last letters of Ἀλεξανδρείας are not written out; in their place is a wavy vertical stroke. — 32. Perhaps Νικ]άνορι . — 37. There may be a line or two missing below, also at the top and bottom of both columns of the verso. — 41. Read $\text{Λαομέδοντι}(?)$. — 51. ἡγεμόνι is uncertain, but the word does not seem to be $\text{ἡμιονί}(τη)$. — 58. The signs or sign at the end of the line, an ι and a dot, are unintelligible to me; possibly the symbol for $\omega\nu$. — 59. I cannot read the remaining letters with certainty;]ηνας ,]ωνου ,]ηνου are also possible. Nor do I understand the meaning of ιε with a stroke underneath. — 61. Perhaps the Apollodotos of no. 67. — 62. Probably $\kappa\delta \kappa]αι \kappa\epsilon$. — 65. For λ ξ. — 67, 68. The reading is doubtful. The third last letter in line 67 is either σ or γ . $\text{ἐπὶ τὰς ἀν}(άς)$ is possible; but if there is no abbreviation I can suggest nothing except ἐπὶ ταγῶν . — 76. Read ἀνά , 'at 4 drachmæ the artaba'.

NO. 72. A LETTER FROM ARCHELAOS TO KRITON. — O. D. 315 mill. ×
 O. D. 10 cent. — Undated.

«Archelaos to Kriton greeting. We are in need of two spars forty cubits long (twenty cubits each) and a boat of three sculls. So by Zeus and the gods lose no time in going over to the market and buying them, for this is the only thing that detains us, so that we may not be behindhand with our business. Get the money to pay for them from Apollophanes. Seeing myself obliged to make the journey I have left my wife behind, as she is with child. Please then be attentive in sending to them and doing for them anything they may require. And if it be possible, buy six *choes* of olive oil from Charmides and give it to them; for they say that he is selling. Farewell.»

The letter is not dated, but there is good reason for attributing it to the early years of the correspondence. Kriton is no doubt the στολάρχης of

no. 16, with whom Zenon was then in close cooperation. Two other letters addressed to Kriton and preserved by Zenon date in fact from year 28 (*P. S. I.*, 494, 495). Archelaos is otherwise unknown to us, but it may be presumed that he was a fellow-employee of theirs under Apollonios. The mention of Apollophanes, whom I take to be the person spoken of in nos. 14 and 70, does not allow us to conclude that the letter was written somewhere on the Syrian coast; as both Kriton and Apollophanes seem to have led a roving life, it is equally, if not more, probable that Archelaos was setting out from Alexandria. The phrase *διελθάν εις ἐμπόριον* (note the absence of the article as in *εις πόλιν*) is rather suggestive of a large city.

<p>Ἀρχελαος Κρίτωνι χαίρειν. χρέαν ἔχομεν κεραιῶν δύο πηχῶν μ ἀνὰ π(ή)χεις) κ 5 καὶ σκάφης τρισ- κάλμου. πρὸς Διδὸς οὔν καὶ Θεῶν μὴ ἐ- κνήσης διελθάν εις ἐμπόριον καὶ ἀγορά- 10 σας, οὐθὲν γὰρ ἄλλο ἡμᾶς ἐπικαλύει, ἵνα μὴ ὑστερήσωμεν τῆς ἐργασίας. τὰς δὲ τιμὰς τούτων λαβὲ</p>	<p>15 παρὰ Ἀπολλοφάνους. τὸ γύναιον ἐπίτοκον ἐν καταλελοιπα, ὄρων ἀναγκαίαν οὔσαν τῆν ἀποδημίαν. καλῶς 20 οὔν ποιήσεις ἀποστῆλ- λων πρὸς αὐτοὺς ἐπι- μελῶς, εἰάν τις χρέ- αν ἔχωσιν, καὶ ποιῶν αὐτοῖς. εἰάν δὲ καὶ ἐν 25 δυνάτῳ ἦι, ἀγόρασον παρὰ Χαρμίδου ἐλαίου χίρας ἑξ καὶ δὸς αὐτοῖς· φισὶ γὰρ αὐτὸν πωλεῖν. [ἔ]ρρωσο.</p>
--	---

VERSO :

Κρίτωνι.

21. πρὸς αὐτοὺς, 'to my family'.

C. C. EDGAR.

CORRIGENDUM, p. 224 : Ἀντίπατρος ὁ ἐτησίας is no doubt the dethroned king of Macedonia who had reigned for one brief year (BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Séleucides*, pp. 60-62) and was now a refugee in Egypt.

RAPPORT

SUR

UNE TRANCHÉE FAITE PAR M. BARAIZE

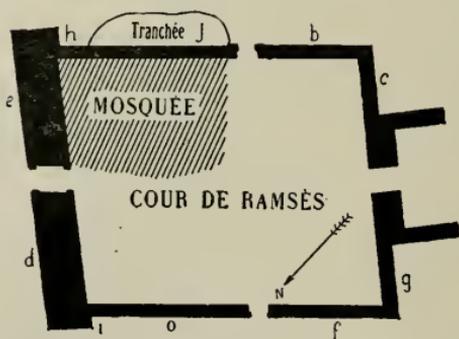
AU TEMPLE DE LOUXOR

PAR

M. CHARLES KUENTZ.

Dans le temple de Louxor, la face extérieure du mur Est qui ferme la grande cour de Ramsès II entre le Pylône et la porte de l'Est n'a jamais été déblayée. Il était intéressant de vérifier quelles étaient les représentations qui décorent cette partie de l'enceinte. En février 1921, M. Baraize, qui travaillait dans la cour de Ramsès II à la réfection des architraves de la colonnade, fut chargé d'exécuter contre ce mur un sondage profond. Les habitants, d'abord inquiets sur nos intentions, comprirent vite que nous ne voulions pas modifier l'accès de la mosquée d'Abou'l Haggag et nous laissèrent travailler sans difficulté. Je demandai à M. Kuentz, de passage à Louxor, de noter ce que nous apprend ce sondage. Voici le rapport qu'il m'a adressé et dont je le remercie. — P. LACAR.

Cette tranchée a été ouverte par M. Baraize, en février 1921, à l'extérieur du mur est de la cour de Ramsès II, immédiatement à côté du pylône, sur une longueur



de 6 mètres et sur une profondeur de 3 mètres environ, mettant à nu quatre assises du mur (l'assise supérieure non comptée, car elle est presque partout détruite). M. Baraize en a effectué le remblaiement peu après, car une voie publique passe en cet endroit.

L'intérêt de cette fouille était de donner une idée de la décoration de ce mur *j*, entre la porte est de la cour de Ramsès et le pylône, car ce

mur est actuellement tout entier enseveli sous la mosquée d'Abou-I-Haggâg et ses dépendances. La question se posait en effet de savoir si ce mur était décoré ou non, et, au cas où il serait décoré, s'il portait des bas-reliefs ou des textes : l'analogie du mur symétrique *a* et des murs *f* et *g* invitait à supposer des bas-reliefs, tandis que l'analogie des murs voisins *b* et *c*, ainsi que des faces externes du pylône *d* et *e*, faisait attendre des textes historiques.

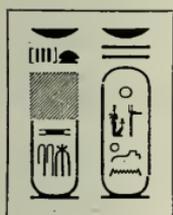
La fouille a révélé que ce mur, au moins dans la partie dégagée, portait bien des scènes de bataille de Ramsès II comme le mur symétrique *a*, et non pas de longs textes en colonnes occupant toute la hauteur de la muraille, comme le « Poème de Pentaour » ou le « Bulletin de la bataille de Qadech ». Quoique la tranchée ne soit descendue qu'à 3 mètres, ne montrant que le registre supérieur de la décoration, il est certain que la partie inférieure ne devait pas contenir de grand texte.

Ce résultat, du reste, avait déjà été prévu par M. Daressy ⁽¹⁾.

De plus, le revers du pylône, en *h*, mis à nu par la tranchée, n'a révélé aucune décoration ni inscription, comme l'analogie du revers symétrique *i* permettait de le deviner.

Voici la partie des scènes militaires que la fouille a permis de voir :

Scène de droite. — Au centre, le roi, très grand, coiffé de  avec, sur la tempe, deux petits uræus portant l'un  l'autre  : . Il fait le geste de tendre l'arc et de tirer sur les ennemis à droite. Au-dessus de lui, en avant :



, et en arrière :



. Tout au-dessus, le disque 

entouré de deux vautours aux ailes déployées et du groupe : 

⁽¹⁾ Notice explicative des ruines du temple de Louxor, p. 27, en haut.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE KARNAK

(1921-1922)

PAR

M. M. PILLET.

La grande cour et la Salle Hypostyle étaient déjà inondées par les eaux d'infiltration, depuis une quinzaine de jours, lorsque j'arrivai à Karnak le 26 octobre 1921. Les eaux ne disparurent complètement que le 16 novembre.

Durant ce premier mois, je me bornai à quelques travaux préparatoires de dégagement au temple de Ramsès III dans l'enceinte de Mout, à la réparation du matériel et à l'installation des chantiers. Dès que le sol fut asséché, je procédai à l'enlèvement du salpêtre déposé et à l'arrachage des arbustes dans les parties principales du temple.

Il ne me restait d'ailleurs qu'un millier de livres égyptiennes pour cette saison, ce qui me permettait de travailler, durant trois mois environ, avec un effectif inférieur à 200 hommes ou enfants; mais un ordre de service du 26 janvier 1922 m'alloua un crédit supplémentaire de L. E. 400 pour terminer le remblai des tranchées de l'angle nord-ouest de l'enceinte d'Amon, le déblaiement de la cour située entre les VII^e et VIII^e pylônes, ceux de la face sud du IX^e pylône et du temple de Ramsès III de l'enceinte de Mout.

Une impulsion nouvelle fut alors donnée aux travaux, et des découvertes intéressantes compensèrent largement l'augmentation du crédit primitif. J'arrêtai les travaux le 8 mai, ne conservant plus jusqu'à mon départ qu'une équipe de quelques hommes pour ranger le matériel et nettoyer les chantiers. Le 12 mai je rentrai au Caire.

L'ensemble des travaux et des découvertes de cette saison peut se résumer ainsi :

I. — L'ANGLE NORD-OUEST DE L'ENCEINTE D'AMON⁽¹⁾.

Les tranchées qui n'avaient pu être comblées à la fin de la saison dernière se sont largement éboulées de chaque côté, à la suite de l'infiltration; celles qui avaient été partiellement remblayées n'ont pas bougé. L'éboulement des deux dernières tranchées du nord (n^{os} 4 et 5) eut l'avantage de faire de nouvelles coupes du terrain, dans lesquelles aucun débris antique n'apparut, vérifiant ainsi le résultat négatif de cette recherche.

Le remblai des tranchées fut repris le 29 décembre 1921 et terminé le 10 mars 1922. Après l'infiltration, les terres d'apport tasseront, et il sera nécessaire de niveler à nouveau la plate-forme déjà obtenue. Ce travail a permis de nettoyer tout l'angle nord-ouest de l'enceinte, en laissant une banquette le long des murailles et en faisant disparaître les monceaux de débris laissés par la fouille des *sabbakhin*, de dégager la face nord de la Salle Hypostyle et une petite chapelle à colonnes située près de celle-ci, ainsi que les faces nord et est de la grande cour, sa colonnade et une partie du massif nord du II^e pylône, dont quelques dizaines de blocs éboulés ont été descendus et rangés.

Les fragments d'albâtre du sanctuaire de Thoutmès IV, trouvés par M. Legrain dans le sol de la Salle Hypostyle, étaient compromis depuis plusieurs années par les eaux salpêtrées de l'infiltration : à la fin de mars, ils ont été mis à l'abri sur la plate-forme, en attendant leur rangement définitif en ce point.

Deux beaux fragments de statue colossale d'albâtre tirés de la cachette y ont été aussi transportés, ainsi que vingt-huit blocs du sanctuaire d'albâtre d'Aménophis I^{er}, extraits des fondations du III^e pylône.

DÉCOUVERTES.

Les amas de poteries brisées de cette partie du temple ont fourni quarante-cinq ostraca divers, une brique cuite intacte, frappée du timbre de

⁽¹⁾ Voir p. 60 à 64 du présent volume.

Menkhopirré (XXI^e dynastie), semblable à celles trouvées la saison précédente, huit scarabées, treize *oudjas* dont un, le n^o 138, trouvé le 2 mars, est fort intéressant (fig. 1). L'œil sacré est posé sur une plaquette rectan-



Fig. 1.

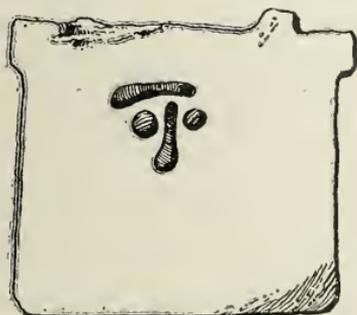


Fig. 2.

gulaire, imitant une façade de naos surmonté d'une corniche, et un autre œil est figuré au-dessous de celui qui occupe tout le cadre. La pâte est blanche, la couverture générale verte; les décors, en relief, sont en émail noir-rougeâtre. Le revers n'a pas de couverture; il n'a que les ornements reproduits sur la figure 2, tracés également en relief, en émail noir-rougeâtre.

Parmi les quelques fragments de statuette en bronze ou en terre cuite découverts, aucun ne mérite une mention spéciale.

Il a été trouvé aussi une jolie statuette en granit noir, représentant un roi debout et marchant

dont la tête et les pieds sont malheureusement brisés. Aucune inscription n'y est gravée, mais le style paraît l'attribuer au Moyen Empire; trouvée le 15 février et inscrite sous le n^o 72, elle mesure 0 m. 46 cent. de hauteur. Enfin, non loin du mur nord d'enceinte, un bloc brut de granit noir compact fut trouvé; il porte en graffiti l'inscription ci-dessus (fig. 3).

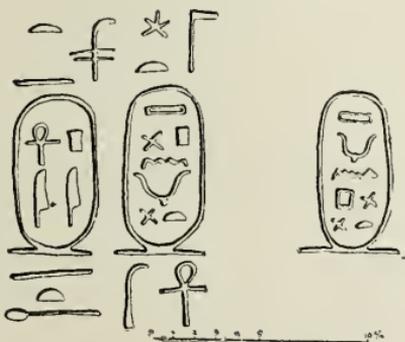


Fig. 3.

Ce bloc, dont la partie supérieure est polie, mesure environ 0 m. 85 cent. × 0 m. 70 cent., son épaisseur est de 0 m. 50 cent. C'est sur les parois verticales non dégrossies que sont gravées les inscriptions mentionnant la « divine adoratrice » d'Amon Chap-n-wapt, fille du roi éthiopien Piankbi, qui succéda à Amen-ir-di-s comme maîtresse suprême du culte thébain. On remarquera la faute $\ddagger \text{—}$ pour $\ddagger \text{⤵}$ et l'interversion de signes dans le nom isolé de la princesse.

II. — LE TEMPLE DE RAMSÈS III

AU SUD DE LA GRANDE COUR.

Les fers posés sur les plafonds ont été masqués à l'aide de chapes d'enduits. Il serait intéressant de recouvrir l'hypostyle à l'aide de dalles factices afin de restituer complètement l'éclairage ancien dans ce petit édifice. Toutes les parois extérieures ont été reprises, la corniche redressée et complétée par endroits.

III. — UN SANCTUAIRE D'ALBÂTRE D'AMÉNOPHIS I^{er}

AU III^e PYLÔNE DU TEMPLE D'AMON.

Les fouilles pratiquées à Karnak dans les massifs du III^e pylône, de chaque côté de sa grande porte, laissaient subsister deux poches assez profondes où les eaux d'infiltration séjournèrent longtemps et qui pouvaient compromettre la stabilité, déjà assez précaire, de l'obélisque de Thoutmès I^{er}. Je devais les combler avec des couches de béton qui empêcheraient dorénavant tout glissement du sable de fondation sur lequel repose l'obélisque.

Avant d'entreprendre ce travail, je rejetai au loin une grande quantité de blocs de grès entièrement rongés par le salpêtre, qui encombraient la face orientale du pylône, et le 1^{er} avril le nettoyage des poches commençait.

Six beaux blocs d'albâtre apparurent alors. M. Legrain les avait signalés dès 1914, la guerre seule l'avait empêché de les sortir, et il avait dû par

prudence les recouvrir de terre. Comme ils étaient d'assez petites dimensions, j'espérais les enlever en quelques jours. J'avais compté sans la surprise de voir apparaître deux ou trois blocs nouveaux au-dessous ou à côté de chaque pièce enlevée. De proche en proche, tout l'angle nord-est du pylône apparut ainsi fondé sur une double épaisseur d'albâtre, et je n'ai pu extraire durant cette saison que ceux situés auprès de l'allée centrale du temple⁽¹⁾.

Cette fouille devra être reprise l'hiver prochain, après l'enlèvement du noyau du pylône, d'ailleurs bouleversé et salpêtré, qui repose sur ces précieuses fondations. En attendant, toutes les parties est et nord de la porte du pylône sont maintenant complètement vidées et bloquées par un solide béton qui s'arrête auprès des blocs à extraire l'an prochain. Une épaisse couche de plâtre, mêlé à une forte proportion de sable, permettra d'enlever les blocs restants sans difficulté, tout en parant au danger de l'infiltration.

La fouille de cette année a fourni vingt-huit blocs⁽²⁾ de diverses dimensions et d'un travail admirable.

Dès maintenant je possède le linteau qui couronnait la façade principale du sanctuaire avec l'amorce de son plafond étoilé, le seuil et une partie du chambranle de la porte, enfin des fragments du tore qui garnissait les angles de cet édicule et se rajustaient après coup.

Le bloc du linteau mesure 4 m. 35 cent. sur 1 m. 822 mill., il est épais de 1 m. 083 mill. et pèse 16 tonnes environ; déjà brisé en deux morceaux au moment de la construction du III^e pylône, le plus grand fragment fendu en son milieu, il a été malheureusement rompu pendant les manœuvres difficiles que nécessita son enlèvement.

D'un côté, le godet et le tourillon de cuivre de l'un des vantaux sont encore en place; du côté opposé, il n'y a plus que l'encastrement qui les recevait. Cette porte mesurait 2 m. 309 mill. dans l'ébrasement, large lui-même de 0 m. 983 mill. Les gonds, d'un diamètre de 0 m. 059 mill., sont distants de 1 m. 782 mill. d'axe en axe. Dans le seuil de la porte est creusé le trou conique où venait se loger le sabot de cuivre qui formait le

(1) Voir pl. I, fig. 1. — (2) Formant vingt-deux pierres antiques.

pivot inférieur des vantaux. Rapidement usé par le frottement, le seuil fut retourné et une crapaudine semblable à la première fut creusée sur l'autre face.

Sur l'importante surface de parois sculptées retrouvées, aucune figure d'Amon n'a été mutilée. En effet, le monument a été édifié par Aménophis I^{er} en l'honneur d'Amon-Min, et les blocs ont été utilisés par l'architecte d'Aménophis III pour fonder le pylône qu'il édifiait, protégeant ainsi ces merveilleuses sculptures des profanations d'Akhouniaten.

Il est inutile d'entreprendre l'étude de ce sanctuaire avant la sortie de tous les blocs qui le composent et que nous espérons pouvoir extraire durant la campagne prochaine. La beauté des pièces est hors pair; la scène où le roi court vers le dieu nous donne un véritable portrait du souverain, et il est admirable. Le front bas, le nez légèrement arqué, la lèvre fine, cet Aménophis à la mine grave, à peine éclairée d'un sourire, est l'un des types les plus parfaits de l'art égyptien (pl. I, fig. 2).

Remarque curieuse, les autres figures du roi, toutes de petites dimensions et belles encore, retombent dans le schème ordinaire où l'on ne retrouve plus que les traits atténués de cet admirable portrait.

La taille de ces reliefs est aussi nerveuse que délicate et souple, le modelé obtenu par des saillies à peine sensibles enveloppe les formes sans mollesse, tous les muscles sont en place et le trait d'une pureté sans égale. L'art du début de la XVIII^e dynastie, dont on avait si peu d'exemples, se révèle à nous avec une splendeur insoupçonnée.

IV. — LE DÉBLAIEMENT DE LA COUR

COMPRISE ENTRE LES VII^e ET VIII^e PYLÔNES.

Tout le côté occidental de la cour comprise entre les VII^e et VIII^e pylônes était, au commencement de la saison, couvert de décombres anciens, qui atteignaient une hauteur de 6 mètres environ auprès du massif ouest du VIII^e pylône. De grands morceaux des obélisques et un fort amas de blocs tombés des pylônes gisaient à la surface de ce remblai. L'allée centrale et la face sud du VII^e pylône avaient seules été dégagées par

M. Legrain ⁽¹⁾, ainsi qu'une importante partie du côté oriental de la cour où il restait cependant, au centre, une masse de terre large de 12 mètres environ et s'étendant de l'allée à l'enceinte est. Le socle et ce qui restait de l'obélisque oriental avaient été déblayés eux aussi.

Du 24 au 30 novembre je fis descendre, ou déplacer après repérage, les fragments de la base de l'obélisque oriental, pour inspecter les faces du socle et du monolithe juxtaposés. Le 3 décembre tout était remplacé.

Je préparai alors le déblaiement de la partie occidentale de la cour en remontant une partie des blocs éboulés sur les pylônes eux-mêmes et en opérant un rangement préliminaire. Les blocs informes provenant du noyau de ces constructions furent rejetés hors de l'enceinte; ceux qui avaient des inscriptions ou des reliefs furent rangés près de l'allée centrale et sur le mur d'enceinte, ainsi que les débris d'obélisques.

Le déblaiement fut alors entrepris en même temps à l'est et à l'ouest de l'allée centrale, et le 12 février la cour était entièrement dégagée. La consolidation et la reprise des pylônes et du mur d'enceinte de l'est furent commencées.

Les constructions de basse époque qui restaient encore dans la partie orientale de la cour ont été détruites après qu'un plan et des photographies en eurent été prises.

Elles étaient d'époque ptolémaïque et d'époque chrétienne; les blocs antiques qui avaient servi à leur construction ont été rangés sur un terre-plein à l'est; ils proviennent presque tous d'édifices de la XVIII^e dynastie.

La découverte capitale faite au cours de ce déblaiement fut celle d'un naos en granit noir d'Ousirtasen I^{er}, le 29 janvier au soir. Ce monument formera plus tard l'objet d'une étude spéciale. Le matin nous avons trouvé une statue de prêtre contemporain d'Amen-ir-di-s et de Chap-n-wapt ⁽²⁾.

Quelques fragments d'objets en bronze furent trouvés dans les murs des petites constructions de l'est; ils sont de style grec.

Les autres résultats de ce travail sont la découverte des fondations de

⁽¹⁾ Durant la saison de fouilles allant du 25 septembre 1901 au 15 mai 1902. Les principaux résultats de ces fouilles sont donnés dans les *Annales du Service*

Annales du Service, t. XXII.

des Antiquités, t. II, p. 269 à 279; t. IV, p. 6 à 10 et 20 à 25, et t. V, p. 9 à 21.

⁽²⁾ Voir plus loin, p. 261-262, la Description par M. Daressy, n^o 1.

l'obélisque occidental et de superbes fragments du monolithe lui-même; celle d'un mur de calcaire avec une bande d'inscriptions, plaqué contre la face nord du VIII^e pylône, et les pieds d'une statue de basalte verdâtre, usurpée par Ramsès IV, mais qui devait appartenir à Thoutmès III. Cette statue se trouve à l'ouest, en arrière de la porte du VIII^e pylône; de l'autre côté, les fondations d'une statue semblable ont seules résisté.

Nous allons étudier rapidement les divers monuments de cette enceinte.

LE VII^e PYLÔNE.

Érigé par Thoutmès III, le VII^e pylône se compose d'une porte de granit rose, flanquée de deux massifs montés en talus et formés de grands blocs de grès.

FACE NORD. — La face nord mesure 39 m. 80 cent. de longueur entre les deux murs d'enceinte qu'elle débordé de chaque côté. Sa longueur totale, qui ne peut être mesurée exactement tant que la face orientale ne sera pas déblayée, doit atteindre 63 mètres environ.

Les scènes d'offrandes des prisonniers au dieu Amon sont presque entièrement détruites, surtout dans la partie est, et il ne subsiste plus que les pieds des personnages, mais la liste des peuples vaincus est presque intacte. Elle forme une plinthe divisée en trois registres sur toute la base des deux massifs; aux extrémités ouest et est leurs cartouches s'étagaient sur plus de six registres.

La décoration de cette face se complétait par un nombre important de stèles et de statues, dont M. Legrain a retrouvé onze plus ou moins brisées⁽¹⁾.

FACE SUD. — Les parois sud, qui formaient la façade du temple du côté extérieur, possédaient autrefois une décoration composée : 1^o de quatre mâts décoratifs; 2^o de deux statues colossales du roi, représenté debout et marchant, la tête ceinte de la double couronne, et 3^o de deux obélisques de granit rose. Les massifs du pylône ont 10 m. 77 cent. d'épaisseur, l'ébrasement de la porte, au nord, mesure 4 m. 48 cent.; sur

⁽¹⁾ *Annales du Service*, t. II, p. 270-279.

la façade sud sa largeur n'est plus que de 3 m. 968 mill. La porte à un seul vantail, large de 4 m. 40 cent., pivotait et se rabattait à l'est; le logement ménagé dans l'ébrasement nous donne son épaisseur, 0 m. 49 cent. au pivot, 0 m. 24 cent. à l'extrémité du vantail. D'après les calculs de M. Legrain, basés sur la longueur des inscriptions⁽¹⁾, cette porte aurait mesuré 13 mètres de haut, ce qui donne la proportion de 1 à 3, qui est classique.

La paroi opposée (ouest) était ornée de reliefs du plus beau style. malheureusement très abîmés maintenant, qui représentent le roi conduit vers Amon par Horus et Thot. Deux petites niches ou chapelles sont ménagées dans l'épaisseur même du granit, elles portent le cartouche de Thoutmès III et mesurent 1 m. 08 cent. × 0 m. 048 mill.; leur profondeur est de 1 m. 07 cent., et des portes à deux petits vantaux les fermaient.

Près du battement de la porte on remarque l'encastrement d'un verrou mesurant 0 m. 605 mill. de long et 0 m. 317 mill. de haut, avec un trou central de 0 m. 157 mill. de diamètre.

La base sur laquelle reposaient les mâts est formée, en avant, d'un bloc de granit rose, placé contre les parois extérieures du pylône. Posé à quelques centimètres plus haut que la base du logement ou rainure du mât, un cercle de 1 m. 37 cent. à 1 m. 53 cent. de diamètre est évidé dans sa masse, afin d'arriver à l'affleurement nécessaire. Cette disposition avait pour but d'empêcher le glissement du mât en dehors de la base.

Les rainures réservées pour les pièces, dans les parois mêmes du pylône, ont à la base 1 m. 74 cent. de large et 1 m. 50 cent. de profondeur en moyenne.

En novembre 1902 M. Legrain trouva près des bases des mâts orientaux une quantité de bois calciné mêlé à des clous et à des plaques de bronze qui provenaient de l'incendie du pylône. Ces débris indiquaient nettement que les mâts décoratifs étaient encore en place à l'époque du sinistre qui avait ruiné l'édifice⁽²⁾.

⁽¹⁾ *Annales du Service*, t. VI, p. 277. *sur du bois et du charbon trouvés au VII^e pylône*, dans *Annales*, t. IV, p. 187.

⁽²⁾ *Ibid.*, t. V, p. 13. DUCROS, Note

LES COLOSSES.

Les deux colosses de granit rose qui ornaient la façade de ce pylône sont brisés à mi-cuisse; d'après les dimensions des membres inférieurs⁽¹⁾, ils devaient mesurer environ 11 mètres de haut. Les débris des couronnes et des membres supérieurs sont assez peu nombreux, et il est probable qu'ils furent brisés par la chute des pierres du pylône ou des obélisques voisins, qui fut déterminée elle-même par l'incendie allumé au pied de la construction.

Désagrégés par le feu, les reliefs des socles tombent en poussière, et la liste des peuples vaincus qui subsiste sur celui de l'est, boursoufflé et presque complètement détaché de la masse, ne résistera pas longtemps encore.

L'OBÉLISQUE ORIENTAL.

La base de ce monolithe, fendue en tous sens, demeurait encore en place, posée sur son socle garni de la rainure ordinaire de pose. Cette rainure, située sur le rebord oriental du socle, était encore recouverte par l'obélisque, et il était intéressant de vérifier si des débris subsistaient soit dans la rainure soit sous l'obélisque lui-même. Ils pouvaient fournir quelques renseignements sur les procédés mis en œuvre pour l'érection de ces monolithes.

⁽¹⁾ Les dimensions sont les suivantes :

	COLOSSE OUEST.	COLOSSE EST.
Hauteur du socle de granit.....	1 ^m 04	1 ^m 10
Longueur du pied droit.....	1 55	1 58
— — gauche.....	1 50	1 50
Du socle à la rotule.....	2 60	2 56

Il est curieux de remarquer que le pied droit, situé en arrière dans les statues de roi debout et marchant, est toujours légèrement plus long que le pied gauche,

soit pour renforcer la partie arrière de la sculpture, soit par souci de la correction perspective.

Je repérai soigneusement les fragments de l'obélisque et les numérotai, puis je les fis démonter un à un. Les deux plus considérables furent simplement soulevés au-dessus du socle, afin de permettre l'examen attentif de la sous-face de l'obélisque et du dessus du socle.

Voici ce que je pus constater :

Dans la partie sud de la rainure, un morceau de granit rose, semblable à celui du socle, avait été glissé; c'était tout ce qui restait de la pièce qui avait masqué toute la partie sud.

La partie centrale de la rainure était entièrement remplie de terre provenant de l'infiltration lente qui s'était effectuée à l'époque moderne, quand les ruines et la terre recouvrirent les débris de l'obélisque. Nous retrouverons de même, sous tout l'obélisque, une couche de poussière due à cette infiltration.

Au-dessus de la terre remplissant la rainure, une mince couche de plâtre, coulé au moment de la pose de l'obélisque, subsistait encore, épaisse de 0 m. 008 mill. à 0 m. 005 mill. La surface de cette matière était l'empreinte exacte de la sous-face de l'obélisque; le dessous, au contraire, était rugueux et inégal, mais ne laissait pas deviner ce que le plâtre recouvrait primitivement. Était-ce du bois? Je ne pourrais l'avancer.

La rainure elle-même conserve sur toute sa longueur le profil qui se dessine en coupe sur la face sud du socle. La pression exercée au moment de l'érection du monolithe a provoqué une large fissure oblique qui indique bien le sens de l'effort. La paroi nord du socle aura été plus atteinte encore, sans doute, puisqu'on fut obligé de rajuster, après le montage, un bloc nouveau formant parement et attaché au socle par une pièce taillée en queue d'aronde. L'absence de rainure sur le dessus de ce bloc indique clairement qu'il fut mis en place après l'érection de l'obélisque.

Le dessus du socle et la sous-face de l'obélisque sont parfaitement lisses et nets. Aucune rainure ou poche, aucune trace de mortier ou de toile, nulle inscription; la pose à joints vifs est parfaite, et seule une mince couche de terre s'est infiltrée entre les deux surfaces durant l'enfouissement séculaire de ces ruines.

L'obélisque lui-même devait être beaucoup plus considérable encore que celui d'Hatshepsout demeuré en place. En effet, la face sud de sa base, encore intacte, mesure 3 m. 17 cent., tandis que les faces de celui

d'Hatshepsout mesurent en moyenne à la base 2 m. 44 cent.⁽¹⁾, et celui de Thoutmès I^{er} 2 m. 107 mill. seulement⁽²⁾. La différence de hauteur des obélisques d'Hatshepsout et de Thoutmès I^{er} est de 10 mètres en chiffres ronds (29 m. 50 cent. et 19 m. 60 cent.), celle de leurs bases de 0 m. 34 cent. ou 0 m. 034 mill. par mètre. En appliquant ces chiffres à l'obélisque de Thoutmès III, qui mesure en sa base 0 m. 724 mill. de plus que celui d'Hatshepsout, on trouve 51 m. 20 cent. pour la hauteur totale.

M. Legrain, partant de la mesure d'un fragment situé aux environs du milieu du monolithe, arrivait au chiffre de 37 m. 77 cent.⁽³⁾, qui semble au-dessous de la réalité.

Mon estimation se trouve confirmée en effet par un fragment du sommet de l'un des obélisques de ce VII^e pylône. Un peu au-dessus de la bannière royale, sur laquelle on peut déterminer le milieu de la face, l'obélisque mesure 2 m. 08 cent. de largeur; or celui d'Hatshepsout sud ne mesure que 1 m. 803 mill. au même niveau; la différence est de 0 m. 277 mill.

Le rapport de la base à la hauteur peut cependant avoir sensiblement varié avec la grandeur de ces monuments, et je crois que l'on peut estimer la hauteur de cet obélisque à 46 ou 48 mètres environ.

On voit que les monolithes érigés par Thoutmès III étaient formidables et que l'obélisque des carrières d'Assouan n'était pas une exception. Le chiffre de 108 coudées (56 m. 70 cent.) donné par la reine Hatshepsout pour deux de ses obélisques tend, de découverte en découverte, à devenir plus vraisemblable.

D'après les fragments retrouvés, les faces des obélisques de Thoutmès III étaient planes et les arêtes rectilignes. La diminution du fût, de la base au sommet, paraît avoir été un peu moindre que pour ceux de Thoutmès I^{er} et supérieure à celle des obélisques d'Hatshepsout.

⁽¹⁾ Dimensions exactes :

Hatshepsout nord.....	}	face nord	2 ^m 38
		— est	2 455
		— sud	2 447
		— ouest	2 477

⁽²⁾ Dimensions :

Thoutmès I ^{er} sud.....	}	face nord	2 ^m 075
		— est	2 166
		— sud	2 058
		— ouest	2 15

⁽³⁾ G. LEGRAIN, *Annales du Service*, t. V, p. 12.

Le déblaiement de la cour a mis au jour les fondations du second obélisque, dont un grand fragment du socle a été débité et rejeté à l'ouest. Ces fondations se composent de grands blocs de grès posés de champ et liés entre eux, à la partie supérieure, par une série de clefs, taillées en queue d'aronde. Aucune d'elles n'a été retrouvée.

Les deux axes suivant lesquels devait être posé le socle sont largement marqués par deux rainures peu profondes, entaillées grossièrement au ciseau.

L'ensemble mesure 4 m. 05 cent. du sud au nord et 4 mètres dans le sens contraire : ce sont de bien faibles fondations pour supporter une charge de plus de 350.000 kilogrammes et la répartir sur un terrain formé en partie par des remblais.

L'un ou l'autre des obélisques du VII^e pylône aurait-il survécu à la ruine? Telle est la question qui se pose suivant les affirmations de quelques auteurs. Pour M. Breasted, l'obélisque de Constantinople, inscrit au nom de Thoutmès III, aurait fait partie d'une paire élevée à Karnak devant l'un des pylônes du sud, et il indique le VII^e, sans toutefois l'affirmer⁽¹⁾. L'architecte Pouemré en serait l'auteur⁽²⁾.

L'obélisque de Saint-Jean de Latran, abandonné avant son montage, ne fut érigé que trente-cinq ans plus tard par Thoutmès IV, qui y ajouta son nom et l'histoire du monument. Il aurait été érigé «seul, devant le plus haut portail de Karnak, le VIII^e pylône»⁽³⁾.

M. Legrain au contraire, dans une note manuscrite de ses dossiers, pense que l'obélisque de Latran, intact, et celui de Constantinople, brisé à sa partie inférieure, provenaient d'une seule et même paire, disposée de chaque côté d'un pylône de Karnak.

En 1904 M. Legrain écrivait ce qui suit⁽⁴⁾ : «Il serait difficile de dire ce que devint le second obélisque du VII^e pylône qui se dressait à côté de celui que nous avons retrouvé cette année. Sa base même a disparu. Fut-il un des deux obélisques. . . . qu'Assurbanipal transporta à Ninive, ou

⁽¹⁾ *Ancient Records of Egypt*, II, p. 252, n° 629, note d.

⁽²⁾ *Ibid.*, II, p. 249, n° 624, et p. 159, n° 382.

⁽³⁾ *Ancient Records of Egypt*, II, p. 251, n° 626, et p. 329, n° 830.

⁽⁴⁾ *Annales du Service des Antiquités*, t. V, p. 12.

bien échappa-t-il à la ruine, et est-ce lui que nous voyons encore à Saint-Jean-de-Latran? »

L'une et l'autre hypothèse sont erronées, car les fragments découverts cette année devant le VII^e pylône appartiennent, semble-t-il, aux deux obélisques qui ornaient cette construction.

Parmi eux, deux mesurant 5 m. 70 cent. et 5 m. 42 cent. de long, un fragment portant le cartouche de Thoutmès III et un morceau de la bannière, doivent appartenir à l'obélisque occidental. Ce monolithe aurait donc été complètement détruit.

Quant à l'obélisque oriental, ce qui reste de sa base, encore en place, 2 m. 30 cent. environ et non pas 5 mètres comme le dit M. Legrain⁽¹⁾, pourrait laisser à penser que l'obélisque de Constantinople en est le corps. C'est là d'ailleurs pure hypothèse, qui ne pourrait trouver un commencement de justification que grâce à un relevé exact des mesures du plan de base sectionné, rapproché de la dimension de base originale de Karnak (3 m. 17 cent.).

Autant que nous avons pu en juger à simple vue, l'obélisque de Constantinople ne pourrait provenir du groupe ruiné du VII^e pylône. Il serait plus petit et n'aurait pas atteint primitivement plus de 35 mètres environ de hauteur totale⁽²⁾.

Pour l'indication de Breasted qu'un seul obélisque aurait été érigé devant le VIII^e pylône, le dégagement de la cour située entre les VIII^e et IX^e pylônes pourra la justifier ou l'infirmier; jusque-là, la discussion de cette hypothèse est inutile.

V. — LE IX^e PYLÔNE.

La face sud du massif occidental et toute la face nord du IX^e pylône avaient été dégagés par M. Legrain. La face sud du massif oriental restait, par contre, enterrée sous 8 mètres de remblai. Au-dessus se trouvait un

⁽¹⁾ *Annales du Service*, t. V, p. 11.

⁽²⁾ Bædeker (*Konstantinopel*, édition 1914, p. 164) lui attribue 30 mètres de haut et une largeur de base de 2 mètres,

mais les dimensions que ce guide donne pour les bases des obélisques de Karnak sont tellement erronées que l'on ne saurait admettre ses chiffres sans vérification.

fort éboulis du parement de la construction. Le tout s'élevait à environ 14 mètres au-dessus du sol antique.

Le 25 janvier 1922 les travaux de déblaiement du massif occidental et la reprise des murs de toute la base du pylône furent commencés. De larges ouvertures pratiquées dans les parois de cette construction, des éboulements et des fissures causées par les ravages du feu ou les tremblements de terre, furent reprises en maçonnerie. Plusieurs constituaient un danger grave pour la stabilité des parties hautes encore debout (pl. II et III, fig. 1).

Pendant que ces travaux s'exécutaient sur les parois dégagées du pylône, l'éboulis du sud était attaqué. Le travail était considérable, car il fallut déplacer un centaine de blocs pesant 3 ou 4 tonnes en moyenne. Tous ceux qui faisaient partie du parement du pylône furent remontés sur la construction; au contraire, tous ceux qui avaient appartenu au noyau intérieur et qui ne pouvaient être utilisés dans la suite pour la restauration, furent descendus.

Tandis que ce travail préliminaire s'effectuait, j'installai mes chantiers de fouille parallèlement au massif du pylône à dégager et à 20 mètres au sud. Une première tranchée fut ainsi poussée jusqu'au sol antique; les terres évacuées hors de l'enceinte, à l'est du temple de Khonsou, furent enlevées au fur et à mesure par les *sabbakhin*. J'élargis ensuite cette tranchée en travaillant simultanément au sud et au nord.

La reprise des murs, la fouille et le dégagement de l'éboulis purent ainsi se poursuivre sans gêne réciproque, ce qui me permit de terminer tout cet ensemble le 30 mars, après avoir dégagé complètement la partie orientale de la cour jusqu'à l'allée centrale du temple d'Aménophis II, situé à l'est (pl. II et III, fig. 2).

On sait que le noyau intérieur du IX^e pylône, ainsi que celui du X^e pylône ou pylône d'Horemheb, est constitué par l'entassement de moellons de petit échantillon, liés par un coulis de plâtre, et semblables à ceux qui servent de fondations à la Salle Hypostyle. Ce sont les matériaux provenant d'un édifice ou d'un groupe d'édifices élevés par Akhouniaten au dieu solaire. Les reliefs sont des merveilles du style qui fleurit à cette époque, et les peintures posées sur une mince couche de plâtre sont parfaitement conservées. Parmi les quelques 260 blocs extraits cette année, deux nous

donnent la figure étrange du roi, avec son type émacié et sa mâchoire inférieure proéminente (fig. 4 et pl. IV). A la base du pylône, un bloc du parement, enlevé depuis des siècles, avait permis de ménager une chambre de 4 mètres \times 3 mètres environ, par simple extraction des blocs intérieurs. Un calage aussi accidentel que dangereux soutenait le plafond de petits blocs et l'on pouvait admirer les reliefs disparates qui formaient

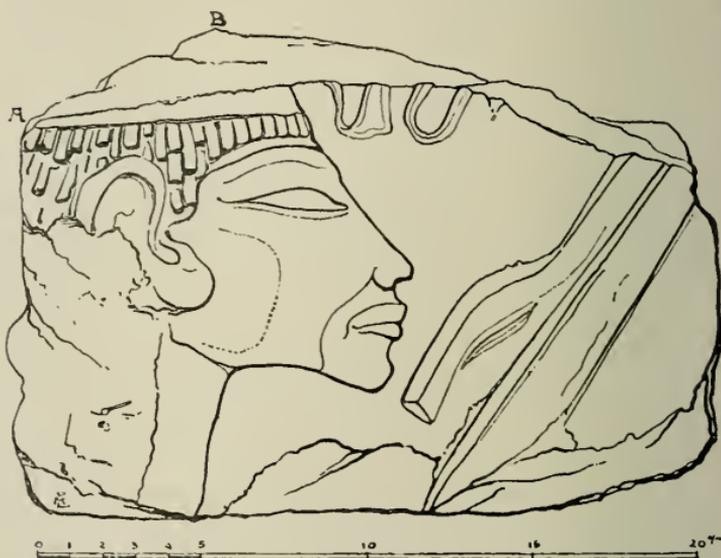


Fig. 4.

les parois de cette chambre. J'ai maçonné en hâte cette cavité pour en soutenir le plafond, mais j'ai laissé subsister un étroit couloir le long des parois, afin de pouvoir extraire ces reliefs dans la suite. En commençant l'extraction des blocs par le haut du pylône détruit, on pourra remettre au jour plusieurs milliers d'entre eux et reconstituer l'une des merveilles de l'art égyptien. M. Legrain en avait sorti près d'un millier, et quelques scènes peuvent déjà se grouper. On se demande cependant en quel endroit de Karnak on réédifiera cette construction, car dès maintenant la plateforme préparée dans l'angle nord-ouest de l'enceinte⁽¹⁾ serait presque

⁽¹⁾ Voir p. 60 à 64 du présent volume.

complètement remplie, si l'on y groupait tous les admirables bas-reliefs qui sont en magasin.

Les abords du pylône proprement dit étaient occupés par de petites constructions d'époque chrétienne, situées à environ 1 m. 50 cent. au-dessus du sol de la XVIII^e dynastie et édifiées avec des matériaux antiques. Elles ont été rasées, après que des photographies et un relevé en eurent été faits; d'ailleurs, elles avaient été détruites par de violents incendies qui avaient calciné les murs. Le parement du pylône et les statues colossales de Ramsès II assis qui s'élevaient de chaque côté de sa porte ont été eux-mêmes calcinés.

Du colosse oriental il ne reste que de grands blocs du siège et du socle en granit rose, dont une partie pourra être remise en place. Quant aux parois du pylône, elles sont éclatées et brûlées partout à tel point qu'il a fallu étayer au fur et à mesure du déblaiement et reprendre les fondations en sous-œuvre. Aucun débris des mâts décoratifs n'a été retrouvé, et les bases de granit rose elles-mêmes sont très abimées. Elles ne paraissent pas avoir été évidées sur le dessus et sont sans inscriptions, ni moulures ou ornement.

La ruine du pylône, l'écrasement des colosses et des statues qui se trouvaient au pied de la construction, doivent être attribués aux incendies qui entraînèrent le déversement complet des parements.

DÉCOUVERTES.

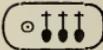
On pouvait espérer trouver des statues et des stèles le long de la façade du pylône. Il n'en fut rien. A part les débris du colosse de Ramsès II, seule une importante stèle du même roi occupe une grande partie du parement et fait pendant à celle qui est gravée sur le massif occidental.

Les statues découvertes furent trouvées enfouies sous les constructions postérieures, à une distance variant entre 8 mètres et 15 mètres de la façade du pylône. Ce sont :

- 1° Une fort jolie tête de prêtresse d'époque saïte ⁽¹⁾.

(1) On trouvera plus loin la description bien voulu y joindre la transcription des de ce monument par M. Daressy, qui a textes.

2° La partie basse d'une statue d'homme accroupi  *Ptah-Mes*, grand vizir, premier prophète d'Amon et scribe royal.

3° Une statue décapitée de  *Sen-Mout* avec la princesse royale  *Neferou-râ* ⁽¹⁾.

4° La tête d'un faucon en brèche verte, d'un travail admirable, mais dont tout le corps est brisé en éclats:

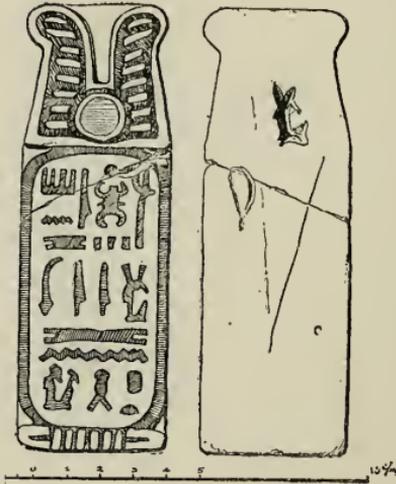


Fig. 5.

Fig. 6.

5° Une statue de  *Nsi-Min*, d'époque saïte, belle et bien conservée ⁽²⁾.

Enfin divers fragments de statuettes en granit noir ou rose, quelques *oudjas* et de menus fragments d'objets divers.

6° Parmi les petites pièces il faut signaler un superbe cartouche de Sési II, en émaux de couleur incrustés, haut de 0 m. 134 mill., large de 0 m. 044 mill. et épais de 0 m. 165 mill. (fig. 5).

La pâte blanchâtre porte au revers l'empreinte de l'étoffe sur laquelle elle fut mise à sécher; on y a gravé en outre une figure de Seth et un  qui servaient en même temps d'accroche au mortier pour fixer la pièce dans la paroi d'un mur (fig. 6).

La face comprend le cartouche du roi, surmonté des deux plumes d'autruche et du disque solaire (jaune safran); ses signes ou ornements sont en émail noir verdâtre, incrustés de 0 m. 002 mill. 5 environ dans la pâte même.

Plusieurs fragments de cartouches semblables se trouvent au Musée du Caire, exposés dans la vitrine V de la galerie orientale, salle T.

⁽¹⁾ Voir plus loin, p. 262, n° 3. — ⁽²⁾ Voir plus loin, p. 265, n° 4.

Le n° 40426 est un cartouche de Sési II trouvé en 1908 au Ramesseum; il n'a que 0 m. 043 mill. de large, est épais de 0 m. 017 mill. 5 et le haut est brisé. La technique est identique à celui de Karnak, mais l'inscription est en sens inverse; il porte, au revers, le même , et le  a disparu avec la partie supérieure.

Le n° 30283, cartouche de Sési I^{er}, a été trouvé le 1^{er} février 1893 à Mitrahineh; la partie supérieure a disparu, sa technique est différente, car les fonds sont rapportés, tandis que l'inscription a été moulée dans la masse.

Un autre fragment de Sési II offre un exemple de la même technique. Malheureusement, il ne porte aucun numéro d'inventaire, sa provenance est donc inconnue et il en est de même pour les deux fragments suivants :

a) La couronne de plumes et le disque solaire : dimensions, pâte et technique semblables à celui de Karnak, mais l'émail est bleu dans fond blanc.

b) Fragment du sommet d'un cartouche de Sési II avec base de la couronne de plumes et du disque solaire; dimensions, pâte et technique semblables à celui de Karnak, émail bleu sur fond blanc. Au revers, le même  gravé.

L'identité de ces deux derniers fragments avec le cartouche entier, trouvé cette année, laisserait à penser qu'ils proviennent eux aussi de Karnak. La différence de couleur des émaux, bleus au lieu de verdâtres, s'explique aisément par l'action de l'incendie qui aura atteint le dernier découvert. Quoi qu'il en soit, il y a lieu de comparer ces divers échantillons de décoration murale trop peu nombreux aujourd'hui.

Ces émaux étaient sans doute incrustés dans les parois de la porte du IX^e pylône construit par Horemheb et décoré par Ramsès II.

A 1 m. 24 cent. du sol de la XVIII^e dynastie, on remarque en effet une série d'entailles carrées mesurant 0 m. 072 mill. à 0 m. 075 mill., profondes de 0 m. 017 mill. en moyenne, puis à 0 m. 045 mill. plus haut, une seconde série d'entailles hautes de 0 m. 142 mill. à 0 m. 145 mill. sur 0 m. 048 mill. de large, avec une profondeur un peu moindre (0 m. 12 cent. à 0 m. 14 cent.).

Les dimensions du cartouche d'émail de Sétî II, trouvé cette année, correspondent exactement à ces encastremens et permettent leur scellément au plâtre.

On trouve d'ailleurs les mêmes entailles dans l'ébrasement de la porte du VIII^e pylône; elles ont les mêmes dimensions, la même disposition et laissent à penser qu'une décoration émaillée semblable y fut appliquée⁽¹⁾.

Sétî II trouvant les parois des pylônes couvertes par les reliefs et les inscriptions vantant les exploits de ses aïeux en aurait été réduit à placer une double série de son cartouche royal dans les parties basses de l'ébrasement des portes laissées jusque-là sans décoration.

Le sens des signes de notre cartouche indique qu'il ornait le côté gauche de la porte (massif occidental), tandis que ceux du Ramesseum (n^o 40426) et de Mitrahineh (n^o 30283) étaient placés à main droite du fidèle entrant dans le temple.

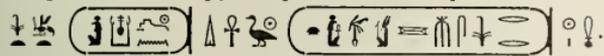
Le VIII^e pylône fut construit par la reine Hatshepsout (vers 1500) et le IX^e pylône par Horemheb (vers 1350-1315); ainsi que les deux autres pylônes du sud (VII et X), ils étaient fermés par des portes à un seul vantail, se rabattant sur les massifs orientaux, c'est-à-dire à droite.

Les encastremens que nous venons de signaler se trouvant identiques tant au VIII^e qu'au IX^e pylône, ils ne peuvent être attribués à un roi antérieur à Horemheb, si ce n'est pas à Sétî II (vers 1200) comme nous le croyons. D'autre part, ces incrustations ne se poursuivant pas à l'emplacement des vantaux rabattus, il s'ensuit que les portes gigantesques de ces pylônes existaient encore à l'époque de Sétî II; mais dans la suite elles furent détruites ou immobilisées par la vétusté, et des portes plus petites, à deux vantaux, plus maniables et moins onéreuses à construire, furent élevées en avant des pylônes du sud. Les pieds-droits en maçonnerie de petit appareil subsistent, accolés aux pylônes VIII, IX, X, et des restes

⁽¹⁾ On remarque encore les mêmes entailles dans la partie basse des pieds-droits du IV^e pylône; au-dessus se trouve une inscription au nom de Sétî II Merenptah, au-dessous les cartouches répétés d'Alexandre.

Sétî II fit placer une décoration analogue dans divers temples, entre autres dans la Salle Hypostyle de Louxor (cf. DARESSY, *Notice du temple de Louxor*, p. 56), mais là aucune des plaquettes ne fut retrouvée en place.

des constructions similaires s'adossent aux bases d'obélisques et aux colosses sud du VII^e pylône.

La petite porte du VIII^e pylône porte une inscription au nom de Ramsès IX : .

Celle du IX^e pylône est identique comme profils, mais toutes les inscriptions ont été détruites.

Enfin celle du IX^e pylône porte le cartouche suivant :  qui doit être celui de Taharka .

Les grandes portes des pylônes VIII et IX auraient donc été en usage jusqu'au règne de Ramsès IX, soit deux siècles environ (XVIII^e à fin XX^e dynastie); celle du X^e pylône, plus de six siècles (fin XVIII^e à milieu XX^e dynastie).

Cette dernière, plus récente et formant l'enceinte extérieure du temple, aurait été plus soigneusement entretenue, réparée ou refaite.

7° La partie basse d'une stèle de basalte, large de 0 m. 37 cent. et haute de 0 m. 298 mill., représente un dieu assis sur un siège dont le côté est orné d'un lion passant, la queue fouettante. Le siège et le dieu reposent sur une marche. La divinité tient la croix ansée dans sa main droite et le sceptre dans sa gauche. Devant lui, un piédestal, un vase, un bouquet de lotus et le rebord d'une table d'offrandes sont les seuls objets que l'on puisse distinguer encore (fig. 7).



Fig. 7.

En avant du pylône, un certain nombre de lampes en terre cuite d'époques diverses ont été retrouvées; quelques-unes portent une inscription, des croix ou des monogrammes.

De nombreuses statuettes en terre cuite d'époque ptolémaïque ont été découvertes aussi, et parmi les plus intéressantes il faut citer celles du type appelé figurines de Baubo (registre d'entrée au Musée : n^o 47299).

VI. — LE X^e PYLÔNE.

Les blocs de *granit rose* provenant de la porte construite par Horemheb ont été rangés sur les deux faces du pylône, photographiés au dixième et numérotés suivant le système employé par mon prédécesseur. Je pense pouvoir ensuite entreprendre le remontage des blocs ainsi classés, afin de restaurer, au moins en partie, ce monument splendide, très compromis depuis la chute de ces pierres et l'ébranlement général subi par toute la construction.

VII. — LE TEMPLE DE KHONSOU.

Le linteau brisé de la grande porte qui menaçait ruine a été soutenu par deux poutrelles accolées à la pierre, où huit barres de scellement ont été posées. Deux autres poutrelles ont été placées pour soutenir les linteaux sud et nord, mais l'absence de tout tailleur de pierre un peu habile m'a empêché de terminer ce travail. En attendant, deux planchers ont été jetés entre ces poutrelles, et l'on peut maintenant accéder à la terrasse du pylône. La porte de l'escalier qui donne sur l'extérieur du temple, dans le massif oriental du pylône, a été fermée par une grille.

Dans la cour, la base antique de la colonne détruite a été remplacée, après avoir été largement évidée. Un bloc de béton a été coulé dans la forme ainsi obtenue, et l'extérieur conserve son aspect antique.

L'hiver prochain il sera nécessaire de faire venir du Caire un bon tailleur de pierre pour réparer entièrement cette colonne. En effet, si un éclat venait à se produire dans la surface de frottement des deux linteaux qui travaillent maintenant en claveaux, l'effondrement des terrasses pourrait entraîner la chute d'une partie de la colonnade.

Enfin, derrière le sanctuaire, une des colonnes polygonales qui menaçait ruine a été reprise en sous-œuvre et redressée d'un seul bloc, sans démontage, à l'aide de vérins et de palans.

Ce temple, que l'on pouvait croire en état, demandera encore de très importantes réfections, car plusieurs de ses linteaux sont à redresser et une grande partie des terrasses constituent un danger permanent d'écrasement.

VIII. — LE TEMPLE DE RAMSÈS III DU SUD

(ENCEINTE DE MOUT).

Le temple de Ramsès III du sud était encore en novembre dernier complètement recouvert de terre, seuls les murs extérieurs ouest et sud avaient été dégagés sur une hauteur d'environ 2 mètres; au nord, à l'emplacement de la porte d'entrée, deux colosses de granit, brisés, gisaient à demi enterrés et rongés par le salpêtre. L'herbe couvrait le monticule marquant l'emplacement du temple, et l'on demeurait étonné de voir Lepsius et Mariette donner le plan d'une construction qui ne fut jamais déblayée⁽¹⁾.

Le dégagement des ruines a naturellement montré un plan tout différent de celui reproduit jusqu'ici. Le plan coté, à l'échelle de 0 m. 01 cent. par mètre, est terminé et j'en ai extrait le relevé ci-joint (pl. V), en attendant que l'étude d'ensemble des temples édifiés à Karnak par Ramsès III soit terminée. «Le temple Z n'est pas moins détruit, écrit Mariette⁽²⁾. Un pan de mur situé au sud et un autre situé à l'ouest ont cependant conservé le nom du fondateur, qui est Ramsès III. Des fragments de colosses représentant ce prince gisent dans les ruines.»

Cette attribution est confirmée par les nombreux cartouches de Ramsès III qui sont gravés sur les murs extérieurs du temple, sur les socles des colosses de l'entrée et sur la corniche de granit qui s'élevait au-dessus de la grande porte.

Le temple était dédié à la trinité thébaine. Les parois du fond du sanctuaire montrent en effet Amon sous la forme et avec les attributs de Min, tandis que le chambranle de la porte de la chambre occidentale donne au roi la qualification de *Khonsou miri*, qui dénote ordinairement un sanctuaire consacré à ce dieu. L'attribution de la chambre orientale à la déesse Mout ne laisse donc pas de doute, malgré la destruction totale des textes ou des représentations.

L'ensemble, très ruiné, n'a donné que peu de textes et de bas-reliefs:

⁽¹⁾ LEPSIUS, *Denkmäler*, t. II, pl. 74;
A. MARIETTE, *Karnak*, atlas, pl. 3, Z.

⁽²⁾ A. MARIETTE, *Karnak*, texte, p. 16
et note 1.

la fouille elle-même n'a fourni que des éclats de granits noir, gris et rose, seuls restes des statues qui décoraient ce temple⁽¹⁾.

La ruine de cette construction, dont le grès tombe en poussière sous l'action du salpêtre, doit être attribuée au remploi de blocs déjà taillés auparavant, pratique employée par Ramsès III pour les trois temples qu'il construisit à Karnak.

On sait, en effet, que les bancs de grès aussi bien que les bancs de calcaire contiennent une quantité plus ou moins grande d'eau de carrière dans laquelle des silicates sont en suspension; après l'extraction et la taille des pierres, cette eau s'évapore en déposant à la surface des blocs une mince couche de silicate. Ce sédiment acquiert peu à peu une dureté extraordinaire et protège le cœur de la pierre contre l'action des intempéries. Ravaler un bloc déjà ancien, le retailler, c'est supprimer cet enduit et condamner la pierre à être rapidement détruite, si elle est exposée à l'humidité; c'est pourquoi l'on peut constater les ravages du salpêtre dans les parties basses et l'effritement des plafonds soumis à de rares pluies, dans les temples de Ramsès III à Karnak.

Le déblaiement des colosses fut commencé le 14 novembre, avec une petite équipe d'ouvriers. Peu à peu, les pieds puis les socles des colosses furent retrouvés et la porte d'entrée dégagée. Je fis refaire les socles en maçonnerie sur les bases et avec les dimensions anciennes, puis replacer les pieds des colosses.

Le percement, dans le granit, des trous de scellement nécessaires fut long et pénible; enfin, le 18 décembre tout était prêt pour la mise en place, le colosse de l'est fut remonté sur sa base; le 21 le colosse de l'ouest était lui aussi redressé. Les têtes manquent encore, on les retrouvera peut-être dans la butte de terre située au nord-ouest, mais je n'ai jusqu'ici découvert que des débris de la double couronne.

La restauration de ces colosses et le dégagement de la face nord du temple étaient terminés le 24 décembre et les travaux arrêtés.

Un ordre de service du 26 janvier me prescrivant de dégager le temple

⁽¹⁾ M. Daressy nous a signalé en outre un casque de guerre en émail bleu, tourné aujourd'hui au gris, n° 756 du

Catalogue général, placé dans la galerie occidentale J, vitrine C, trouvé par M. Bouriant dans le temple de Ramsès III.

entier, le travail fut repris dès le 28, et le 3 avril il était terminé. 35 hommes et 90 enfants, en moyenne, ont été employés à ce travail, qui a coûté L. E. 130 en chiffres ronds.

Les terres n'ont pu être rejetées au sud, car les sondages effectués révélèrent, à 0 m. 50 cent. de profondeur, des constructions antiques et la base d'une colonne de grande dimension (1 m. 385 mill. de diamètre). Je fus donc obligé de surélever l'ancien mur d'enceinte occidental sur toute sa longueur, puis d'avancer vers le mur sud en établissant une digue aussi étroite que possible. Elle servira ensuite pour débayer la partie sud de l'enceinte, pour porter les terres sur le mur même et pour déverser le surplus dans la plaine. Elle disparaîtra au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

IX. — TRAVAUX DIVERS.

Le petit *sanctuaire d'Osiris*, édifié par Osorkon III et la reine Amen-ir-di-s, auprès de la porte orientale de l'enceinte, a été remis en état, ses enduits et sa porte refaits, un mur léger élevé contre le mur en briques crues, afin d'empêcher les eaux de dégrader les reliefs et les peintures.

Au sud, le *sanctuaire d'Osiris-Ptah*, érigé par Tanouatamen et Tabarka, entre le X^e pylône et l'enceinte de Mout, a été lui aussi réparé, nettoyé, recouvert d'une terrasse et fermé d'une porte. Il était auparavant très délabré et les pluies avaient déjà fort compromis ses peintures.

LE LAC SACRÉ.

Profitant des basses eaux, j'employai, durant le mois d'avril, une petite équipe à enlever les déblais accumulés dans l'angle nord-ouest du Lac Sacré du grand temple d'Amon, et à dégager l'angle nord-est où j'ai découvert un double escalier de descente au bassin. Je fis remonter aussi une partie des pierres qui encombraient le pied de ses parois et qui serviront l'an prochain à en fermer les brèches.

Dès maintenant la fouille et le dégagement complet du Lac Sacré sont préparés. Ils pourront être effectués au cours d'une saison prochaine, durant les mois de mai et juin, c'est-à-dire à l'époque des plus basses eaux d'infiltration.

DIVERS.

Les portes en menuiserie du I^{er} pylône, de la Salle Hypostyle au sud, et celles de la cour située entre les IX^e et X^e pylônes, qui étaient en très mauvais état, ont été enlevées et remplacées par des portes neuves bien ferrées. Les parties basses ont été goudronnées afin de les préserver des eaux d'infiltration. Un nilomètre protégé par un solide perré et muni d'une pompe a été construit en amont des chadoufs qui fournissent actuellement l'eau nécessaire aux travaux de Karnak. Sa graduation métrique rendra plus exactes les hauteurs d'eau prises dans les puits du temple, lorsque l'aménagement de ceux-ci sera fait. Je pense pouvoir en faire l'installation complète, dans trois puits répartis sur le grand axe du temple, durant la saison prochaine.

Les murs et la porte de l'enclos situé sur le Nil ont été refaits et les matériaux venant par le fleuve, tels que sable, cailloux et gros matériel, peuvent dès maintenant être entreposés en cet endroit.

Enfin une partie des annexes, des magasins et des dépôts d'antiquités ont été réparés. Il reste cependant fort à faire encore pour les remettre en état.

M. PILLET.

Karnak, le 5 mai 1922.

DESCRIPTION

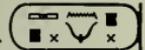
DES MONUMENTS ÉPIGRAPHIQUES

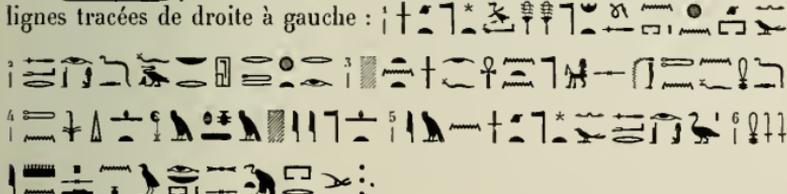
TROUVÉS À KARNAK EN 1921-1922.

1. Statue en granit gris trouvée le 29 janvier 1922 dans la cour située entre les VII^e et VIII^e pylônes, à l'est de la partie centrale. Sa hauteur est de 0 m. 76 cent.

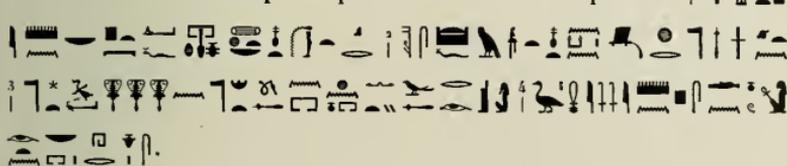
L'homme est représenté accroupi, enveloppé dans sa robe, les bras croisés et les mains posées à plat sur les genoux. La perruque, unie, assez basse sur le front, encadre la figure en laissant les oreilles dégagées et s'étale sur les épaules.

Entre les mains et les épaules sont gravés en colonne deux noms de hautes prêtresses d'Amon; à gauche : , à droite :

. Sur le devant de la robe on lit une inscription en six lignes tracées de droite à gauche :



Le dos de la statue porte quatre colonnes d'inscriptions :



Cet intendant de la divine adoratrice Chap-n-uapt, porteur des sistres de la divine épouse, Amen-ir-di-s, contrôleur de la maison des recluses, a un nom assez rare : *Nenti-ââ-r-asiri*; son père se nommait *Amen-pesdennu*, quant à sa mère, elle est appelée dans un texte *Tes-maut-per*, dans l'autre

Her-ab-s, et l'on peut se demander si elle a eu deux noms ou s'il y a eu une erreur dans la transcription de la généalogie.

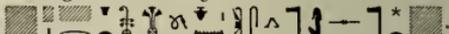
Le style est celui un peu rude de la période éthiopienne. Le nez est brisé; il manque les pieds et le devant du socle, et la surface du granit est altérée.

Journal d'entrée du Musée, n° 14.5.22.2.

2. Tête d'une statue en granit noir, tacheté de blanc et de rose, dont les deux morceaux furent trouvés les 2 et 6 février 1922 devant la façade sud du IX^e pylône de Karnak, à l'extrémité orientale du massif est. Hauteur, 0 m. 415 mill.; largeur, 0 m. 208 mill.

Elle appartenait à une statue représentant une des grandes prêtresses d'Amon de la période éthiopienne-saïte, Chap-n-uapt ou Amen-ir-di-s sous la forme de la déesse Hathor. La tête est couverte d'une coiffure simulant la dépouille d'un vautour, dont toutes les plumes sont indiquées; les serres tiennent des emblèmes de vie. Sur le front se dressent deux uræus.

La tête est surmontée d'une couronne basse, simplification du cercle d'uræus, au-dessus de laquelle se dressent des cornes de vache enserrant le disque solaire, appuyées contre deux longues plumes.

Sur le pilier derrière la tête, large de 0 m. 095 mill., il ne reste de la colonne d'héroglyphes que : 

La tête est coupée au niveau du menton et le haut des plumes manque. Le nez est légèrement endommagé. Le style du monument était très bon.

Journal d'entrée du Musée, n° 47281.

3. Statue en quartzite jaune, trouvée le 4 février 1922 en avant de la face sud du IX^e pylône, massif oriental. Hauteur, 0 m. 52 cent.; largeur, 0 m. 43 cent.

Le personnage est accroupi enveloppé dans sa robe. La tête est brisée, ainsi que celle d'une petite princesse qui était debout devant lui. C'est une statue de Sen-mut, père nourricier de Ra-nefru, fille de Thotmès III, dont les musées possèdent des monuments du même type; celle qui vient d'être découverte rappelle de très près l'image publiée par Sharpe⁽¹⁾, qui a plus

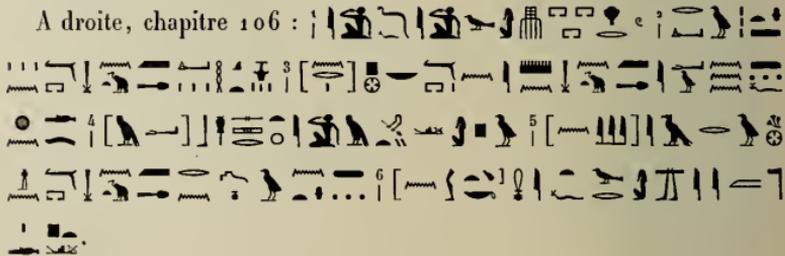
(1) SHARPE. *Egyptian Inscriptions*, 1^{re} série, 2^e livraison, pl. 107. Elle est don-

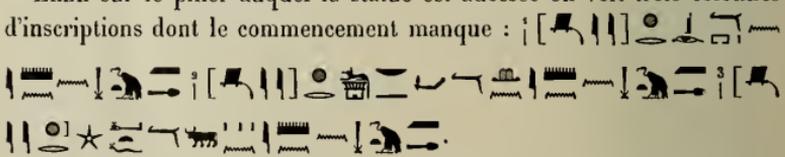
née comme étant en possession du Signor d'Athanasia, et en effet on la retrouve dé-

Au-dessous de ces louanges du personnage, semblables mais non identiques à celles reproduites sur les autres statues, cinq colonnes d'hiéroglyphes, plus ou moins mutilées du bas, énumèrent les fonctions dont Sen-mut était chargé : 

Les côtés de la robe ont chacun six colonnes d'hiéroglyphes empruntés au *Livre des Morts*, qui figurent également sur la statue du Musée de Berlin :

A gauche, chapitre 56 : 

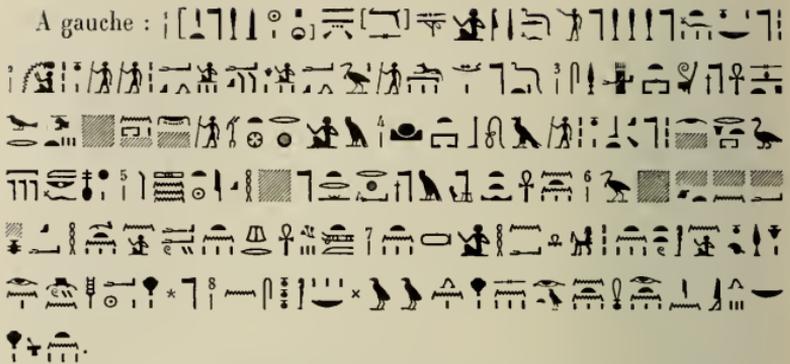
A droite, chapitre 106 : 

Enfin sur le pilier auquel la statue est adossée on voit trois colonnes d'inscriptions dont le commencement manque : 

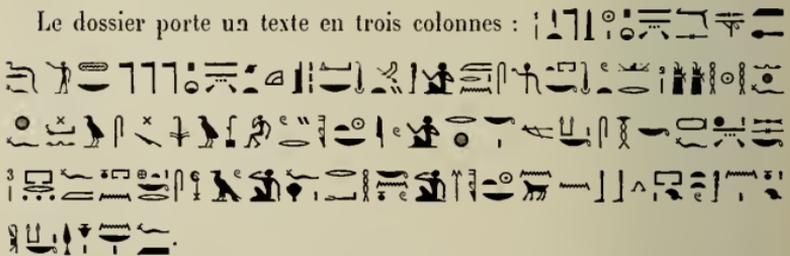
Les hiéroglyphes sont grands et assez bien gravés; les *n* sont souvent faits —.

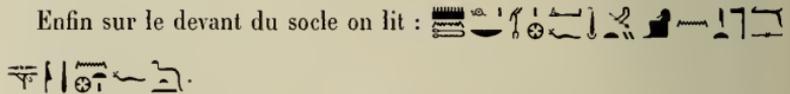
Le texte du *Livre des Morts* présente plusieurs passages incorrects.

Il est à noter que sur la statue faisant pendant à celle-ci, le cartouche gravé sur la robe a été martelé; Lepsius a restitué , que Sethe a

A gauche :  Hieroglyphs arranged in six horizontal lines. The first line starts with a vertical bar and a lotus flower. The second line contains various symbols including a falcon, a bird, and a lotus. The third line features a lotus, a bird, and a lotus. The fourth line has a lotus, a bird, and a lotus. The fifth line contains a lotus, a bird, and a lotus. The sixth line ends with a vertical bar and a lotus flower.

A droite :  Hieroglyphs arranged in six horizontal lines. The first line starts with a vertical bar and a lotus flower. The second line contains various symbols including a falcon, a bird, and a lotus. The third line features a lotus, a bird, and a lotus. The fourth line has a lotus, a bird, and a lotus. The fifth line contains a lotus, a bird, and a lotus. The sixth line ends with a vertical bar and a lotus flower.

Le dossier porte un texte en trois colonnes :  Hieroglyphs arranged in three vertical columns. The first column starts with a vertical bar and a lotus flower. The second column contains various symbols including a falcon, a bird, and a lotus. The third column features a lotus, a bird, and a lotus.

Enfin sur le devant du socle on lit :  Hieroglyphs arranged in two horizontal lines. The first line starts with a vertical bar and a lotus flower. The second line contains various symbols including a falcon, a bird, and a lotus.

5. Partie inférieure d'une stèle d'Horus sur les crocodiles, en calcaire dur, trouvée le 23 mars 1922 dans la salle hypostyle du temple de Ramsès III du sud. La stèle se dressait sur une base large de 0 m. 255 mill.,

épaisse de 0 m. 16 cent. et haute de 0 m. 185 mill.; du dieu, qui était adossé à la tablette, il ne reste que les pieds, posés sur deux crocodiles qui retournent la tête; deux autres de ces animaux se recourbent sur les côtés; des pattes de lion, à la droite du dieu, la partie postérieure du corps d'une antilope, à sa gauche, montrent qu'Horus devait, selon l'habitude, tenir en mains des groupes de bêtes malfaisantes.

Tout l'avant du socle, qui était probablement cintré, a été enlevé comme si l'on avait voulu équarrir la pierre, et les inscriptions gravées sur cette face sont totalement perdues. Sur le côté gauche du socle il y avait sept colonnes d'inscriptions, toutes incomplètes du bas, se suivant en ordre rétrograde : le texte de la première ligne commençait sur la tranche de la stèle; la dernière colonne longeait le bord antérieur du socle, bien que tous les hiéroglyphes soient tournés vers l'avant. On retrouve là, par fragments, le texte assez fréquent sur les monuments semblables, qui figure sur la stèle Metternich, l. 109 à 123, sur la statue de Zedher⁽¹⁾, l. 102 à 104 :



Le côté droit du socle a aussi sept colonnes d'un texte également écrit en ordre rétrograde, et qui est celui, assez rare, tracé sur la stèle Metternich, l. 4 à 7, dont M. Golénischeff a reconnu un double sur un papyrus du Musée de Turin⁽²⁾ :



⁽¹⁾ DARESSY, *Statue de Zedher le Sauveur*, dans les *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XVIII, p. 126.

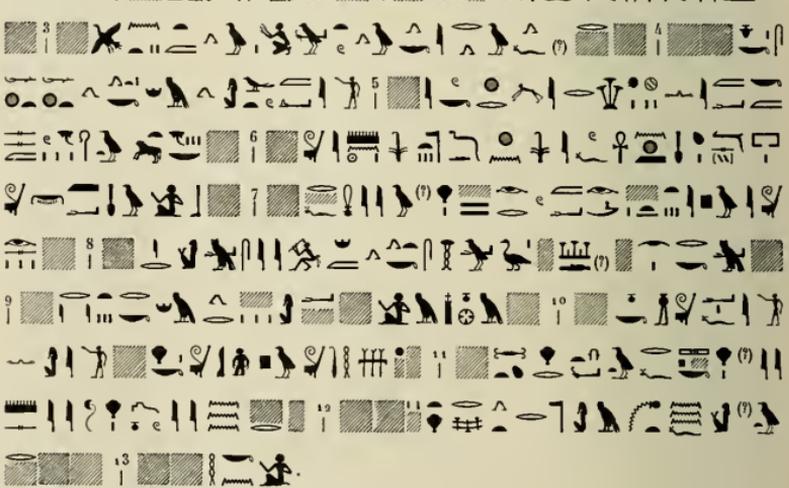
⁽²⁾ GOLÉNISCHEFF, *Metternichstele*, p. 3 : PLEYTE et ROSSI, *Papyrus de Turin*, pl.

CXXI, l. 1. Il y a aussi des fragments de ce texte sur le papyrus magique du Vatican, publié par Marucchi, col. 3, l. 2 à 5. Dans la publication de Golénischeff,  est à changer en .



La partie postérieure du monument n'a gardé que la fin du texte qui devait couvrir le dos de la stèle, et encore les bords ont été usés de telle sorte que sur 2 à 3 centimètres de chaque côté il n'y a plus de signes visibles.

Il ne subsiste donc que des lambeaux d'inscriptions de lecture fort difficile :



Je n'ai pu identifier ces formules avec d'autres textes connus, sauf un passage des lignes 10-11 qui rappelle celui du papyrus magique de Turin publié par Pleyte et Rossi, pl. CXXIV, l. 14 :

D'après le style de la gravure des hiéroglyphes et les noms des personnages, Zod-khonsu-auf-ânkh, fils de Nesi-per n-nub, j'attribuerais ce monument à la XXI^e ou à la XXII^e dynastie. Il est inscrit au Musée du Caire sous le numéro 47280.

OSTRAKA

IN THE SAHIDIC DIALECT OF COPTIC

BY

R. ENGELBACH.

The following ostraka were bought from a dealer in Luxor; unfortunately there is nothing to indicate their provenance. The dealer informs me that no. 2 came from the *sabākh* work at Medinet Habu, and I would not be surprised if most of them did not come from Thebes.

The figure below gives the forms of the letters on each ostrakon, though, with the exception on no. 2, they are not very consistent.

α β δ ε κ ι κ λ μ ν ο π ρ σ τ υ ω υ γ ρ ρ β ϑ
 1
 α β γ δ ε η θ ι κ λ μ ν ο π ρ σ τ υ χ τ ω υ γ ρ ρ β ϑ
 2
 α γ ε ζ η ι κ λ μ ν ο π ρ σ τ υ φ ω υ γ ρ ρ β ϑ
 3
 α β γ δ ε ζ η ι κ λ μ ν ο π ρ σ τ υ φ χ ω ρ ϑ
 4
 α β γ δ ε κ θ ι κ λ μ ν ο π ρ σ τ υ φ ρ
 5

(1) PROPOSAL FOR THE REDEMPTION OF A PLEDGE. — This is in a straggling, ill-formed hand on a rough piece of brown pottery with deep wheel-marks. The types of letters are shewn in no. 1 in the above figure; there are a fair number of ligatures, the diphthong *αι* being written in a very cursive form.

The text reads :

- 1 [ΜΑ]ΚΑΡΙ ΠΡΜΚΛΛΒΑ
- 2 ΕΦ[ΣΖΛΙ ΜΒΕΝΙ]ΑΜΙΝ ΠΡΜΧΗΜΑ ΧΕ ΕΠΙΔΗ
- 3 ΛΙΟΥΩΣ ΟΥΣΑΤΗΡ ΗΒΕΝΗΠΕ ΖΑΣΤΗΚ ΗΘΟΥ ΜΠΙ
- 4 ΣΗΘΟΜ ΗΣΟΤΘ ΕΙΣ ΖΗΤΤΕ ΔΙΑΠΟΤΛΣΕ ΗΜΟΘ
- 5 ΗΑΚ ΜΠΙΕΙ ΕΒΟΛ ΕΡΟΚ ΖΑΡΟΘ ΕΠΕΣ ΠΕΤΗΝΗΥ
- 6 ΕΒΟΛ ΖΑΡΟΘ ΕΦΕ† ΟΥΖΟΛΟΚ ΑΝΟΚ ΔΑΗΗΛ
- 7 †ΣΤΟΙΧΕΙ Ε †ΒΛΧΕ ΑΝΟΚ ΙΩΣΑΗΗΣ^(sic)
- 8 ΠΝΟΤ^(sic) ΛΙΣΖΑΪ †ΒΛΧΕ ΑΥΩ †Ο ΗΜΕΤΡΕ

π¹ [Ma]kari, the man of Kalva. † He [writes to Benj]amin the man of Medinet Habû. Since † I deposited an iron hammer with thee as a pledge, I have not † been able to redeem it. Behold, I have made it over † to thee. I have not sued thee about it ever. He who comes † about it shall give a *solidus*. I Daniel † I assent to the ostrakon. I John † the *not(arios)* I wrote the ostrakon and I am a witness. »

The name ΚΑΛΒΑ occurs in another letter and is published and commented on in CRUM, *Brit. Mus. Cat.*, 1771, n. 1, and in *Ae. Zeit.*, 1869, p. 74. It is suggested that the place is somewhere near Armant, but its exact site has not yet been determined. In both occurrences of the name ΚΑΛΒΑ, that of *Jême* occurs with it. I can find no other instance of the latter word being spelt ΧΗΜΑ; the more usual form is ΧΗΜΕ, but several other variations of spelling are known, such as ΧΕΜΑ (CRUM, *Coptic Ostraka*, no. 812, etc.).

(2) WARNING AGAINST HERESY. — Limestone, measuring 0 m. 11 cent. × 0 m. 08 cent. It seems to be one of a series, as there is neither beginning nor end to the text.

A rubric on one edge of the stone reads :

ΑΠΑ ΣΕΥΗΡΟΣ ΦΑ ΠΙΡΩΜΕ ΝΟΥΩΤ† (a) ΦΑ ΠΛΙ ΩΦ ΝΩΡΟΠ Α

« Father Severus to this same person. Thus far, read previously (?). »

(a) Probably a cross, and not the verb †.

Recto : ἰ ΠΕΝΤΑΥΨΩΠΕ ΓΑΡ ἡ̅[ΣΥΝΕΡ̅]ἰ̅ ΓΟΣ ἡ̅ΖΑΙΡΕΣΙΣ (a) ΕΘΘΟΥ
 ΠΤΑΥΨ³ΛΧΕ ΕΡΟΥΥ ΣΕΔΙΑΒΑΛΕ ΗΤΠΑΛΛΙΑ⁴ ΔΙΔΘΗΚΗ. ΛΥ
 ΤΚΑΗΗ ΣΕΣΜΙ⁵ΠΕ ΕΡΟΣ ΗΣΕΝΘΟΡΟΣ ΕΛΥΟΥ⁶ΩΣ ΕΡΟΣ ἡ̅ΣΕΗ-
 ΨΑΧΕ ΛΥΩ ΟΗ ἡ̅ ΕΛΥ⁷ЧИ ΗΣΕΗΚΟΟΥΕ ΕΒΟΛ ΗΣΗ⁸ΤΣ ΗΑΙ ΗΤΕΙ-
 ΜΠΕ ΠΕΤ⁹ΚΑΤΗΚΟ⁹ΡΕΙ ΜΜΟΥΥ ΗΒΙ ΙΟΥΔΑΣ ΠΑΠΟΣ¹⁰ΤΟΛΟΣ
 ΖΩΣ ἡ̅ΣΕΟ ΛΗ ΖΟΤΕ ἡ̅ΤΠΟΣ ἡ̅ ΠΗΗΤΡΕ¹¹ΧΙΟΥ¹¹ΛΑ ΛΥΩ ΖΩΣ ἡ̅ Ε-
 ΨΩΠΕ ΗΑΥ ΛΥΤΑΥΕ¹³ ΠΕΤΜΠΗΣΑ

(a) For ἡ̅ΖΑΙΡΕΣΙΣ.

Verso : ἰ ΠΑΙ ΧΕ ΜΙΧΑΗΛ ΔΕ ΠΑΡΧΑΓΓΕ⁷ΛΟΣ ΕΨΑΧΕ ἡ̅Π
 ΠΔΙΑΒΟΛΟΣ³ ἡ̅ΤΡΕ⁴ΧΙΖΑΠ ΗΜΜΑ⁴ ΕΤΒΕ⁴ ΠΣΩΜΑ ΜΜΩΥΣΗΣ
 ΜΠ⁵ΤΟΛ⁵ΜΑ ΕΤΡΕ⁶ΘΕΠΗΕ ΗΟΥΖΑΠ ΗΟΥ⁶Λ ΕΣΡΑΙ ΕΧΩ⁶ ΛΑΛΛ
 ΗΤΑ⁷ΧΟΟΣ ἡ̅ ΧΕ ΕΡΕ ΠΧΟΕΙΣ Ε⁸ΠΙΤΙΜΑ ΗΑΚ ΚΑΤΑΡΟΙ ΧΕ
 ΠΕΙ⁹ΜΕΥΕ ΠΕ ΕΤ⁹ΧΟΥΠΗΣ ΗΜΟΥ ΕΒ¹⁰ΟΛ ΧΕ ΖΩΒ ΗΒΕΗ ΕΤ¹¹ΧΙ
 ΕΖΟΥ¹¹ ἡ̅ ΕΤΕΨ¹¹ΥΧΗ ΜΠΕΤΜΑΙΟ

Recto : π̅ those who have become col¹leagues (?) in the evil
 heresies and dis³cuss them, go contrary to the Old⁴ ἡ̅ Testament. As to the
 New (Testament), they set⁵ ἡ̅ traps on it, after having ad⁶ded words to it
 and, again, ἡ̅ having taken others away from⁸ ἡ̅ it. These are they whom
 Jude the Apos⁹tle reprov¹⁰es, as fearing not the great ἡ̅ blasphemy, and
 ἡ̅ to put them to shame he has set forth ἡ̅³ that which follows. . . . "

Verso : π̅ ἡ̅ "Yet Michael the Archangel, ἡ̅ when speaking with the Devil
³ and disputing with him about⁴ ἡ̅ the body of Moses. durst⁵ not accuse
 him of blasphemy, ἡ̅ but said : ἡ̅ The Lord re⁸buke thee' (JUDE, 9). In
 my opinion, this is the ἡ̅ idea which he declares, ἡ̅⁹ namely : everything
 which appertains ἡ̅ to the-soul of him who justifies (or is justified). . . .
 "

Mr. Crum informs me that this father Severus is the Severus of Antioch,
 of whose letters many extracts have come down to us. None hitherto pub-
 lished quote this passage of Jude. .

Entry no. 47375.

(3) AUTHORIZATION TO SOW A CROP. — Fairly well-formed letters of type 3 with few ligatures; the whole is rather badly rubbed. On fine pink pottery measuring 0 m. 14 cent. by 0 m. 07 cent.

The text reads :

1 †ΑΗΟΚ ΙΩΑΚΙΜ ΠΑΤΗΡΕ Μ[Π]ΑΤΡΜΟΥ ΜΗ ΠΑ
 2 ΤΡΜΟΥΤΕ ΠΑΤΗΡΕ ΜΜΑΡΚΟΣ ΕΠΙΣΤΑΙ ΝΖΑΧΑΡ[ΙΛΑ]C
 3 ΧΕ ΤΗΕΠΙΤΡΕΠΕΙ ΗΑΚ ΤΑΡΕΚΧΟ ΗΚΛΑΧ (a)
 4 ΚΑΚΕ ΖΜ ΠΧΟ ΕΣΤΑΙ ΠΤΕΡΟΜΠΕ ΙΑ (b) ΗΓ† ΟΥΓΑΡ
 5 ΗΑΡΩΗΗ ΗΑΗ ΜΠΑΚΤΩΗ (c) ΜΜΟΥ ΧΕ ΗΗΕΗ ■ ■ (d)
 6 ΧΠΟΥΚ ΕΚΕΛΛΑΥ ΜΜΟΥ ΩΑ ΕΠΕΣ ΕΥΟΡΧ
 7 ΗΑΚ ΑΗΟΗ ΤΗΕΠΙΤΡΟΠΗ ΗΑΚ ΣΟΡΧ ΛΥΩ
 8 ΣΒΜΒΟΜ ΖΜ ΜΑ ΗΗΜ ΕΗΝΑΜΦΑΗΖΕ
 9 ΜΜΟΣ ΝΖΗΤΘ

« † I Joachim, the son of Patermou[te], and Πα[†]termoute the son of Mark, we write to Zacharias, [‡] saying : we authorize thee to sow
[‡] (a) in the sowing-season of the year eleven (b), and thou shalt give us an ar[debb] of [§] lentils as rent (c) for it, and we shall not [¶] ask of thee anything more than that, ever. As a certificate [‡] to thee we make this authorization to thee. It is good and [§] valid for every place wherein we (sic) shall display it. . . . [‡] (about eight letters unintelligible to me). »

(a) ΚΑΚΕ or ΚΑΚΕ is frequent in ostraka as meaning a loaf or something of that kind. Here, however, it seems to mean some kind of grain. Mr. Crum informs me that he has two examples of the word ΚΑΧ, but that its meaning is not yet known.

(b) Perhaps «indiction one».

(c) Latin *pactum*.

(d) Two letters rubbed out, probably by the writer.

Entry no. 47371.

(4) TAX RECEIPT. — In black on light red pottery with buff slip. Letters of type 4. There are many ligatures, especially towards the end of the text. Size, 0 m. 12 cent. by 0 m. 19 cent.

α₁ Note, a ₁ *solidus* has come to ₁ us from ₁ thee, Palew ₁⁵ (father of) Victor, for thy quit₁⁶tance for the first ₁ payment of the ₁⁸ eighth year, indiction ₁ 8th (?) 'o₁ Victor (son of) Palew?⁽¹⁾ . . .
" "

Entry no. 47372.

I have to thank Mr. W. E. Crum, to whom I sent my original translations, for several suggestions, which are incorporated in this article.

R. ENGELBACH.

⁽¹⁾ Possibly ΠΑΤΕ «the chief».

TITULUS FUNÉRAIRE JUIF D'ÉGYPTE

PAR

M. NOËL GIRON.

En faisant des recherches pour un autre objet dans le dépôt des stèles démotiques du Musée du Caire, j'ai eu la bonne fortune de découvrir un *titulus* funéraire juif inédit. Ce petit monument, qui était passé inaperçu, porte le numéro d'entrée 47516. Le journal nous apprend qu'il provient du « magasin de Minieh », d'où il a été envoyé au Musée au cours de la guerre avec d'autres antiquités; ce qui signifie qu'il se trouvait peut-être depuis la fin de 1914 déposé chez l'inspecteur provincial du Service des Antiquités résidant à Minieh. De cette indication on ne peut rien inférer de précis sur la provenance du monument, la circonscription sur laquelle s'exerce la surveillance de cet inspecteur s'étendant aux moudirihs de Minieh et d'Assiout. Il est très regrettable que nous ne puissions pas préciser davantage le lieu où l'objet a été trouvé, car cette indication aurait permis d'escompter la découverte, sinon d'un cimetière juif ancien, tout au moins celle d'autres tombeaux de la même époque et de la même nature.

*
* *

Le monument reproduit et publié ici grâce à la bienveillance de M. Lacau, Directeur général du Service des Antiquités, présente l'aspect d'une stèle rudimentaire ou plus exactement d'un trapèze irrégulier dont la petite *base* est jointe à la grande, à gauche par un *côté* rectiligne et à droite par un *côté* curviligne. Il mesure dans sa plus grande hauteur 0 m. 29 et dans sa plus grande largeur 0 m. 30. Il a été taillé dans du calcaire jaunâtre et grossièrement dressé sur ses deux faces. Une cassure oblique et rectiligne, partant du premier tiers environ du *côté* droit, vient tomber à peu près au milieu du *côté* gauche et partageait le *titulus* en deux morceaux inégaux avant sa réparation. A 2 centimètres environ de la grande

base, et parallèlement à elle, court un trait légèrement gravé à la pointe qui, s'il est intentionnel, est peut-être antérieur à l'emploi de la pierre comme épitaphe. Le peu d'épaisseur de la plaque et son volume réduit permettent de supposer que, comme les épitaphes congénères trouvées en Palestine⁽¹⁾, celle-ci était encastrée dans la paroi d'un caveau.

De même que plusieurs *tituli* déjà connus, celui-ci porte, outre le nom du défunt, le motif du chandelier à sept branches. Mais ici on ne s'est pas borné à reproduire une fois seulement la *menôrah*, on l'a représenté, trois fois, disposition je crois unique jusqu'à ce jour sur les monuments de la même famille. Un premier chandelier à sept branches, figuré, suivant l'usage, sous la forme stylisée qu'on rencontre aussi bien en Palestine que dans les catacombes de Venise⁽²⁾, a été indiqué d'un trait incisé relevé au minium. Il occupe seul la partie supérieure du *titulus*, accosté du *sofar*⁽³⁾ et du *loubab*. Au-dessous de lui, deux autres chandeliers semblables, grossièrement esquissés à la peinture rouge, remplissent tout le champ. Le dessin de droite est plus petit que celui de gauche pour ménager l'espace à une inscription de trois lettres profondément gravées. La *menôrah* de gauche, au contraire, est plus développée, campée en équilibre instable et accostée des mêmes emblèmes que le chandelier supérieur. Entre les *yerek* des deux chandeliers inférieurs, un gros signe qui fait songer à un Φ (voir la planche). Est-ce réellement un caractère grec ou une réminiscence de la couronne de feuillage dans laquelle certains monuments juifs inscrivaient la *menôrah*? Je ne saurais décider, tout en penchant vers la seconde hypothèse.

Les trois caractères gravés qui nous ont conservé le nom du défunt auquel appartient le *titulus* rappellent beaucoup l'alphabet araméen employé en Égypte plusieurs siècles auparavant. Le premier signe est un *khet*; ses deux branches sont encore assez inclinées vers la gauche et elles portent toutes deux un apex en haut à gauche. La barre horizontale médiane

⁽¹⁾ Remarque de M. CLERMONT-GANNEAU, *Revue archéol.*, 1878, p. 312.

⁽²⁾ Voir les reproductions les plus accessibles dans *The Jewish Encycl.*, s. v. *candelstick*, et dans R. DUSSAUD, *Les mo-*

numents palestiniens et judaïques, fig. 103, 117, 127.

⁽³⁾ J'adopte l'interprétation de M. R. DUSSAUD, *op. laud.*, p. 88.

est unique et située à peu près au milieu. Après ce signe viennent un *daleth* dont la tête reste légèrement incurvée, suivi d'un *noun* final que n'aurait pas désavoué un scribe des papyrus d'Éléphantine. Soit $\eta\eta$, le nom du défunt. L'absence de patronymique à la suite du nom ne doit pas surprendre, les ossuaires palestiniens omettant souvent de fournir cette indication. Nous avons donc affaire à un nom propre masculin terminé par un *i*. Cette terminaison, à lire *ān*, ne fait pas partie de la racine. C'est une forme de diminutif commune à l'hébreu et à l'araméen⁽¹⁾ qui se retrouve très fréquemment dans les noms propres juifs, palmyréniens, safaitiques, etc. Il faut donc lire *Ḥaddān* et rapprocher ce nom propre des noms de même racine, tels que safaitique : $\eta\eta$ Ḥaddos⁽²⁾, $\eta\eta$ Ḥaddān⁽³⁾ comme ici, $\eta\eta$ et $\eta\eta$ ⁽⁴⁾; palmyrénien $\eta\eta$ Ἀδδουδάνης, etc.⁽⁵⁾

Reste à assigner une place dans le temps à notre petit monument. C'est une tâche assez aisée, grâce aux représentations qu'il porte. L'on sait en effet qu'une prescription talmudique, codifiant sans doute une défense antérieurement édictée, interdisait de reproduire, entre autres, le chandelier du Temple⁽⁶⁾, mais qu'après la prise de Jérusalem cette prescription ne fut plus observée. Après cet événement, ainsi que l'ont judicieusement noté Perrot et Chipiez, c'est le chandelier à sept branches « qui, dans les cimetières juifs d'Italie et d'autres lieux, indique à l'époque romaine les tombeaux des enfants d'Israël; il y paraît comme le symbole de leur foi et de leur espérance, comme une allusion au temple détruit qu'ils comptent voir se relever un jour »⁽⁷⁾. Le terme *a quo* se trouve ainsi fixé à 70 après

(1) Cf. BROCKELMANN, *Grundriss*, I, S 217.

(2) Cf. WETZSTEIN, *ABAW*, 1863, p. 339, et *MDPV*, 1901, p. 21.

(3) DUSSAUD et MACLER, *Voyage au Safa*, n° 245.

(4) DUSSAUD, *op. laud.*, n° 375.

(5) Je n'ai donné que quelques références choisies au hasard.

(6) *Raš haššanah*, f. 25, et *Gemara, Abodah Zorah*, f. 43^a.

(7) PERROT et CHIPIEZ, *Hist. de l'Art*,

t. IV, p. 312. On peut même se demander si antérieurement déjà la *menorah* n'avait pas été représentée en Égypte, et si les lampes à sept bcs (qui ne lui ressemblent aucunement par la forme) employées dans la liturgie copte pour préparer l'huile de l'extrême-onction ne se rattachent pas au symbolisme qu'on a pu lui prêter au commencement de l'ère chrétienne. Cf. LEGRAIN, *Annales du Service des Antiquités*, VIII. 1907, p. 253-254.

J.-C., et je crois qu'en égard à la paléographie de l'inscription on ne peut descendre beaucoup au-dessous du début du II^e siècle de notre ère : les caractéristiques des signes employés les rangent en effet dans la catégorie de ceux qu'on retrouve sur les ossuaires juifs de Palestine. Ils constituent pour nous un maillon précieux de la chaîne qui, en terrain égyptien — des papyrus d'Éléphantine⁽¹⁾, en passant par l'inscription des catacombes d'Alexandrie⁽²⁾, jusqu'à notre épitaphe — relie, dans une lente évolution, l'écriture araméo-juive à l'alphabet hébreu carré.

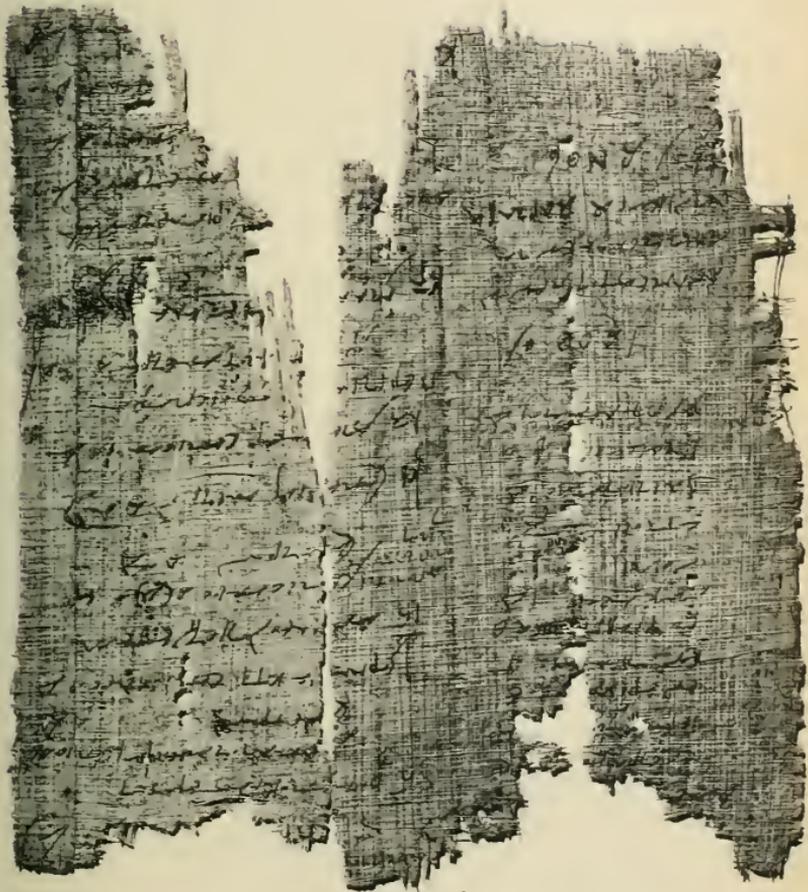
NOËL GIRON.

⁽¹⁾ Pour ne pas remonter jusqu'aux
gralliti d'Ipsamboul et d'Abydos.

⁽²⁾ CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, VII,
p. 61.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
BARSANTI (C.). Rapport sur des restaurations exécutées à Saqqarah en 1920.	69- 71
DARESSY (G.). Un casse-tête préhistorique en bois de Gébelein (avec 1 planche)	17- 32
— Un ostracon de Biban el Molouk.	75- 76
— Une stèle de Mit Yaich.	77
— Sur trois haches en minerai de fer.	157-166
— Statue de Ment-m-hat.	167-168
— Bérénice et el Abraç.	169-184
— Les emplacements de la ville de Taoua.	185-192
— Fragments d'un <i>Livre de l'Ouverture de la bouche</i>	193-198
EDGAR (C. C.). Some hieroglyphic inscriptions from Naukratis.	1- 6
— More tomb-stones from Tell el Yahoudieh.	7- 16
— A note on two Greek epigrams.	78- 80
— Selected papyri from the archives of Zenon (§ VIII) (nos. 67-72) (avec 1 planche).	209-231
ENGELBACH (R.). Steles and tables of offerings of the late Middle Kingdom from Tell Edfù (avec 1 planche).	113-138
— Ostraka in the Sabidic dialect of Coptic.	269-274
GAUTHIER (H.). A travers la Basse-Égypte (§ X-XV).	81-107. 199-208
GIRON (N.). Une nouvelle dédicace démotique de Ptolémée, le stratège.	108-112
— <i>Titulus</i> funéraire juif d'Égypte (avec 1 planche).	275-278
KUENTZ (Ch.). Rapport sur une tranchée faite par M. Baraize au temple de Louxor	232-234
LEFEBVRE (G.). Textes du tombeau de Petosiris (§ VII-VIII)	33-48. 139-156
MUNIER (H.). Résultats épigraphiques des fouilles d'al-Qariah bil Dûeir.	49- 59
PILLET (M.). Fouilles de l'angle nord-ouest de l'enceinte du grand temple d'Amon à Karnak	60- 63
G. DARESSY. Objets trouvés pendant les fouilles.	63- 64
— Rapport sur les travaux de Karnak (hiver 1921).	65- 68
— Rapport sur les travaux de Karnak (1921-1922) (avec 5 planches).	235-260
G. DARESSY. Description des monuments épigraphiques trouvés à Karnak en 1921-1922.	261-268
SOTTAS (H.). L'inscription démotique de la règle graduée de Dendérah.	72- 74



Papyrus n° 71.

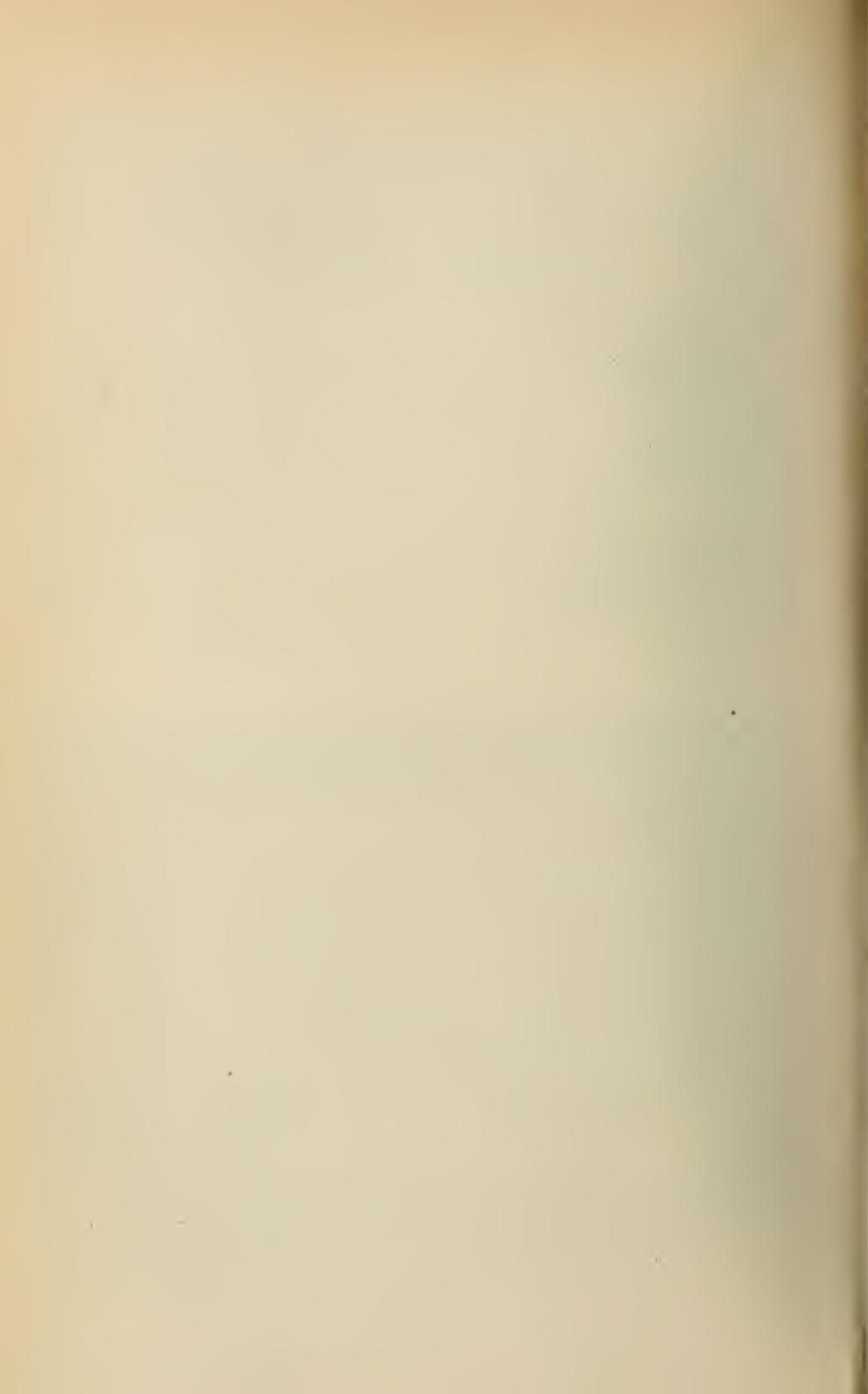




1. — Sanctuaire d'Amenhotep I^{er}. Dallage en blocs d'albâtre.



2. — Portrait d'Amenhotep I^{er}.





1. — IX^e pylône. Angle sud-est pendant les travaux, le 25 Février 1922.



2. — IX^e pylône. Angle sud-est après les travaux, en Avril 1922.





1. — IX^e pylône. Parement sud étayé, le 12 Mars 1922.



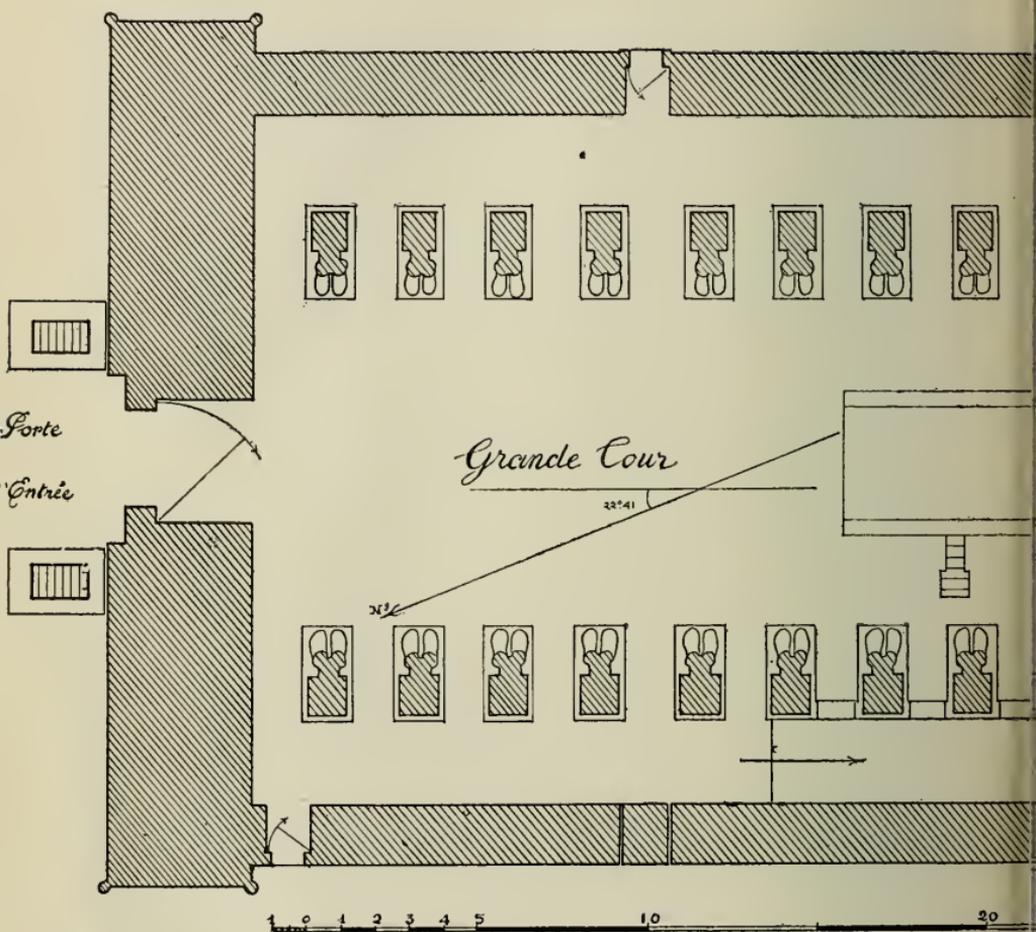
2. — IX^e pylône. Partie centrale du massif est, côté sud, en Avril 1922





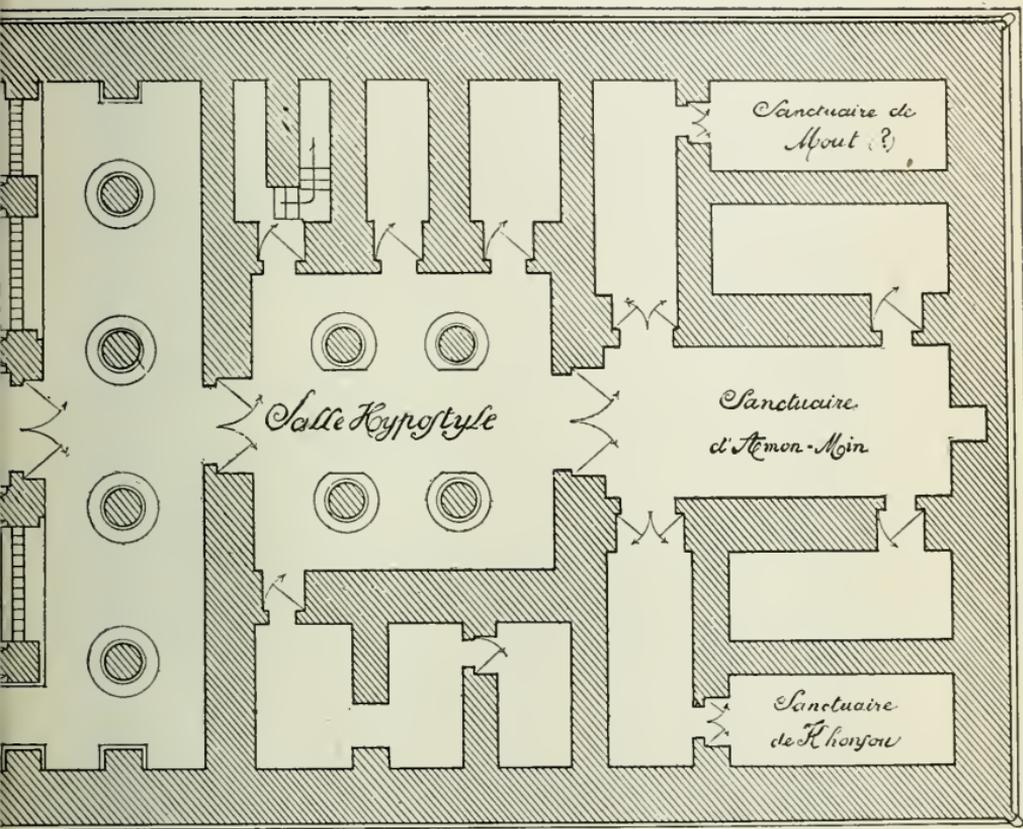
Bas-relief sur un bloc trouvé dans le IX^e pylône de Karnak.
Akhouniaten et la reine faisant offrande au soleil.





PLAN
D'AL

Mur d'enceinte en briques crues

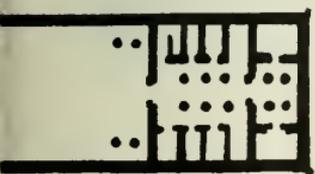


R 1922

30^m

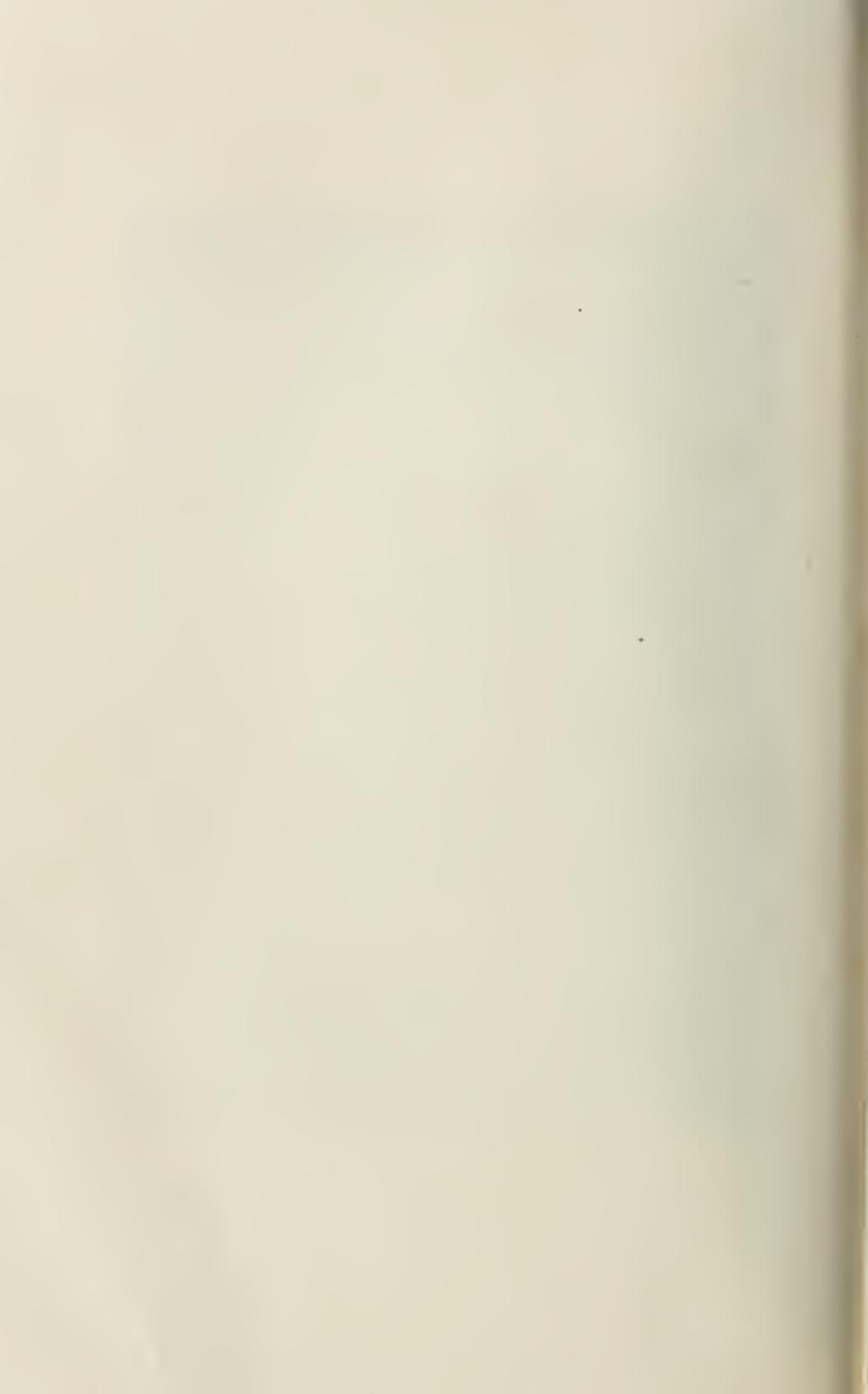
TEMPLE DE RAMSÈS III
S LEPSIUS, T. II, PL. 74.

Temple de Ramsès III du sud.
Encinte de Mout
Karnak





Titulus funéraire juif d'Égypte.





HILLER
BOOKBINDING CO.
CLASH
LIBRARY BOUND
SALT LAKE CITY

